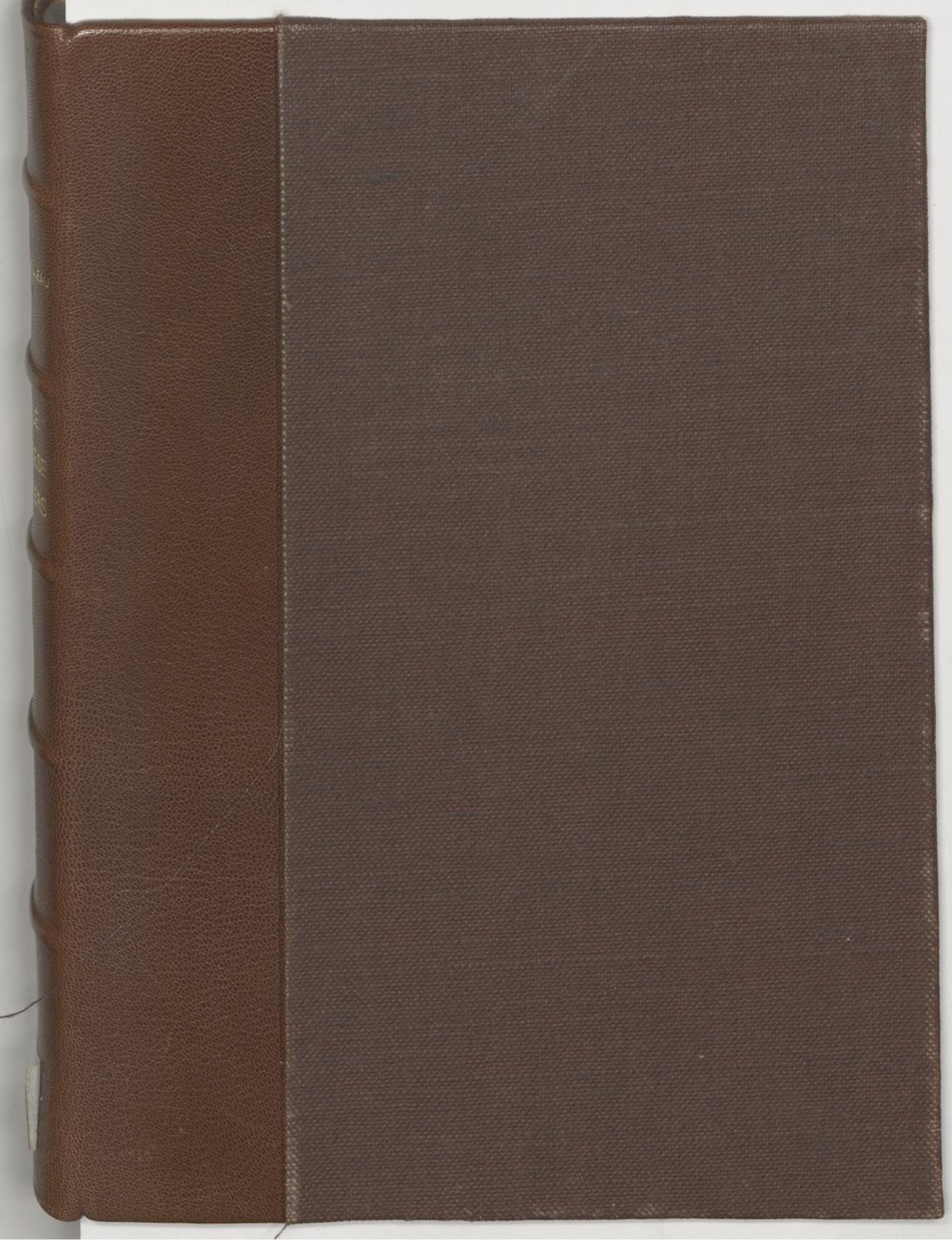
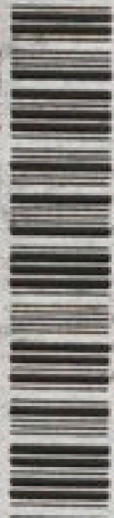
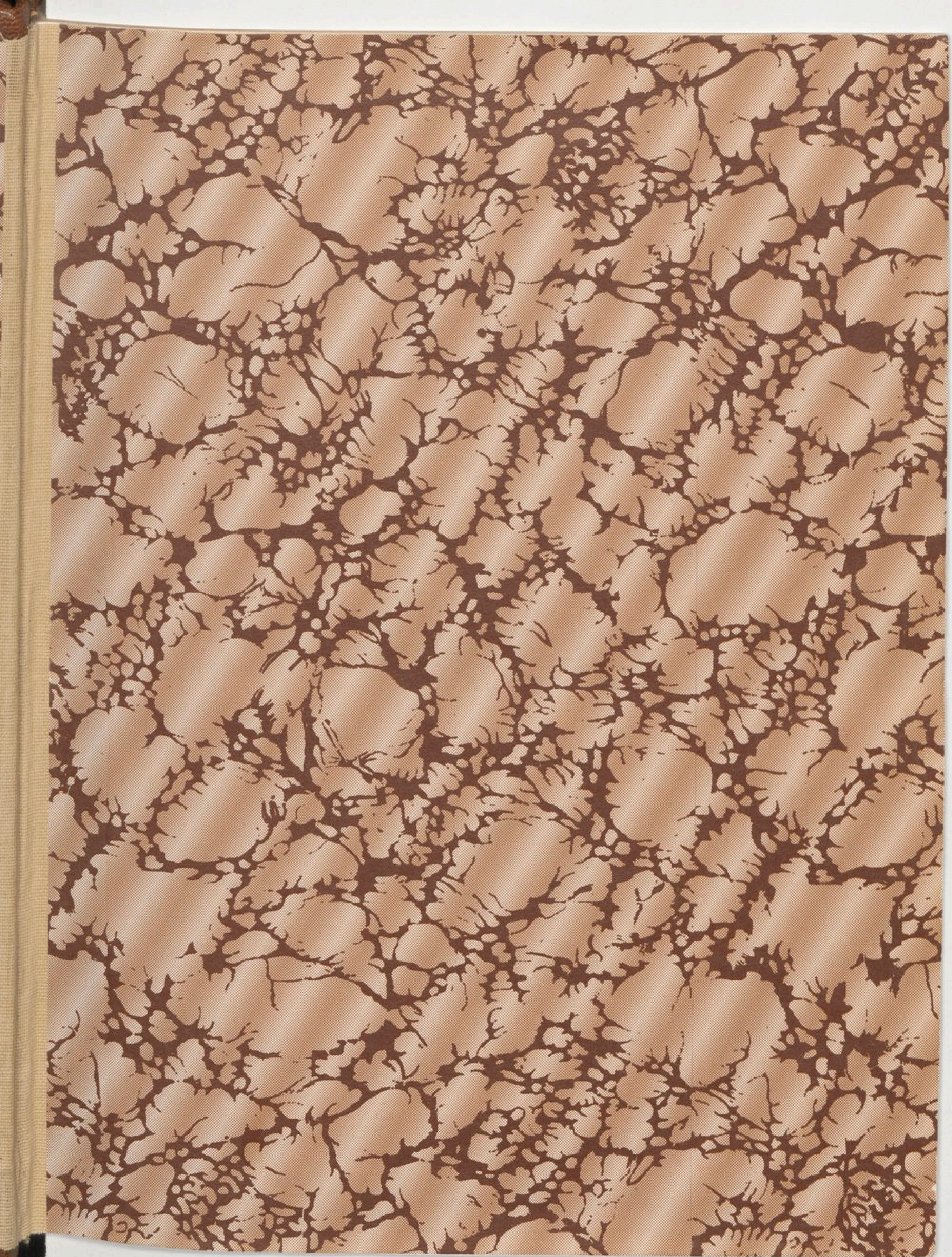
Pouillé du diocèse de Poitiers




BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE POITIERS
38375276



POUILLÉ

DU

DIOCÈSE DE POITIERS.

POITIERS. — TYPOGRAPHIE DE HENRI OUDIN.

POUILLÉ

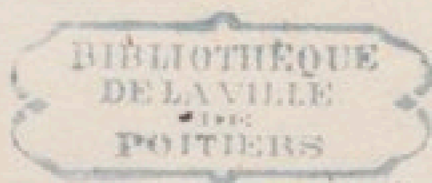
DU

DIOCÈSE DE POITIERS

PAR

H. BEAUCHET-FILLEAU,

CORRESPONDANT DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE POUR LES TRAVAUX HISTORIQUES
ASSOCIÉ NATIONAL DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE,
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE L'OUEST,
DE CELLE DE STATISTIQUE DES DEUX-SÈVRES, ETC.



NIORT
L. CLOUZOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR
RUE DES HALLES, 22.

POITIERS
H. OUDIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR
RUE DE L'ÉPERON, 4.

M DCCC LXVIII

A MONSEIGNEUR L.-F.-D.-E. PIE

ÉVÊQUE DE POITIERS.

MONSEIGNEUR,

Le POUILLÉ DU DIOCÈSE DE POITIERS *ne pouvait paraître que sous les auspices de Votre Grandeur ; puisse-t-il être jugé digne du patronage éminent qu'Elle a daigné lui accorder !*

C'est le vœu de celui qui a l'honneur d'être avec respect

De Votre Grandeur

Le très-humble et très-obéissant serviteur et diocésain,

H. BEAUCHET-FILLEAU.

AVANT-PROPOS.

« Nous avons souvent insisté dans nos écrits, a dit M. Aug. Le Prévost [1], sur l'importance capitale, suivant nous, de l'étude de la topographie ancienne.....

« Parmi les documents topographiques que les âges précédents nous ont légués, il n'en est point qui présentent un plus grand nombre de noms de lieux, groupés dans un ordre plus méthodique, ni dans un synchronisme plus complet, que les anciens dénombrements de bénéfices ecclésiastiques, connus sous le nom de *Pouillés*..... »

Et plus loin :

« Pour qu'une semblable publication porte ses fruits, il est nécessaire, ce nous semble, qu'elle offre la reproduction la plus minutieusement exacte du *Pouillé* le plus ancien, accompagnée : 1° de toutes les variantes que peuvent fournir soit les documents successifs de même nature, soit toutes les autres sources authentiques ; 2° des noms actuels de lieu ; 3° des noms des saints sous l'invocation desquels chaque église est placée, et des collateurs ou présentateurs qui en ont disposé jusqu'à la Révolution ; mais il est bien difficile de réunir aujourd'hui une pareille masse de renseignements.

« Dans un grand nombre de diocèses, tout *Pouillé* a disparu ; d'autres n'en possèdent que de modernes, trop souvent défigurés par les presses barbares d'Alliot ou épars dans les almanachs locaux de la dernière moitié du XVIII[e] siècle.

1. Introduction aux *Pouillés de Lizieux*.

« En pareil cas, il serait injuste d'exiger de l'éditeur plus que ce qu'une recherche consciencieuse et soutenue pourra lui fournir; et lors même qu'il n'aurait à offrir aux amis de l'histoire locale qu'un relevé fidèle de l'état des choses à une époque quelconque de l'ancienne organisation, c'en serait assez pour avoir bien mérité de la science et de ceux qui la cultivent. »

Le plan tracé par ce savant et regrettable ami de l'histoire, nous l'avons suivi autant que le comportait la nature des documents que nous avions à utiliser; les modifications que nous y avons apportées sont plus apparentes que réelles : elles nous étaient impérieusement commandées par les conditions tout exceptionnelles dans lesquelles se trouve le diocèse de Poitiers.

§ Ier.

Le diocèse de Poitiers fut, dans l'origine, l'un des plus étendus de ceux qui se partageaient le territoire de la Gaule. Partant de l'embouchure de la Sèvre-Niortaise, il remontait vers Niort, se dirigeait au midi au delà d'Aulnay (Charente-Inférieure), embrassait l'arrondissement actuel de Ruffec presqu'en entier, une partie de celui de Confolens [1]; puis, passant la Vienne, se portait à l'est bien au delà de Montmorillon, dépassait Saint-Savin, et allait aux portes de la ville du Blanc [2]; embrassant les deux rives de la Creuse, il descendait ensuite au Port-de-Piles, revenait aux environs de Dangé et d'Ingrandes, près de Châtellerault, et, rejoignant enfin la Loire par une ligne oblique du sud-est au nord-ouest, il descendait son cours jusqu'à l'Océan : comprenant ainsi dans son immense étendue tout le territoire attribué à la cité des Pictons et aux petits peuples qui en relevaient depuis Auguste.

1. L'un et l'autre département de la Charente.
2. Département de l'Indre.

Cette vaste circonscription subit à plusieurs reprises de larges déchirements.

Le premier eut lieu vers l'an 851 par suite du traité de paix conclu entre Charles le Chauve et le prince des Bretons Erispoë, fils de Nominoë. Le pays de Retz, dont les Bretons s'étaient emparés et dont la possession leur fut confirmée par le roi de France, continua depuis cette époque à faire partie du diocèse de Nantes [1].

Le second fut la conséquence des invasions normandes qui avaient fait un vaste désert des pays des Mauges et d'Herbauge. Tout y avait été bouleversé, et les frontières elles-mêmes étaient incertaines, comme le constatent plusieurs chartes de la fin du neuvième siècle. Pour mettre un terme à cette incertitude, Guillaume Tête-d'Etoupes, comte de Poitou, et Alain Barbe-Torte, duc de Bretagne, s'entendirent, dit la Chronique de Nantes, pour fixer les limites des deux pays. D'autre part, vers la même époque, c'est-à-dire vers le milieu du xe siècle, les comtes d'Anjou firent invasion dans le pays des Mauges, et poussèrent leurs conquêtes jusqu'à Cholet et à Montfaucon-sur-Moine, comme l'atteste la Chronique de Saint-Florent. Ces révolutions civiles et l'oubli des anciens droits de l'évêque de Poitiers arrachèrent encore à son diocèse, au nord et au nord-ouest, une grande partie des pays de Tiffauges, des Mauges et tout le *Pagus Herbadilicus*.

Les limites ainsi tronquées demeurèrent intactes jusqu'en 1317. A cette date un morcellement plus considérable vint encore diminuer son importance territoriale.

Le pape Jean XXII, par l'érection en évêchés des abbayes de Luçon et de Maillezais [2], lui enleva d'un seul coup 3 archiprêtrés et 7 doyennés, comprenant 456 paroisses, 16 abbayes et 218 prieurés [3].

1. *Cartulaire de Redon*, par M. A. de Courson, Prolégomènes, p. xxxiii, xxxv, cxv.
2. Bulle datée d'Avignon des ides d'août 1317.
3. Ces chiffres sont ceux fournis par le *Pouillé* de Gauthier de Bruges. *Voir*, pour les détails, les tableaux n°s 1 et 2, et p. 182.

Enfin les nouvelles circonscriptions diocésaines qui furent la conséquence du Concordat de 1801 le modifièrent encore ; il fournit aux siéges d'Angoulême, 68 paroisses ; de la Rochelle, 15 ; d'Angers, 23 ; de Tours, 14 ; de Limoges, 4 ; et de Bourges, 6. Mais du moins 93 paroisses du diocèse de la Rochelle (autrefois de Maillezais), qui avaient été enlevées à l'évêché de Poitiers en 1317, furent replacées sous la houlette de leur premier pasteur ; 35 autres prises dans le diocèse de Saintes, 2 dans celui de Limoges, et 1 dans celui de Tours, vinrent réparer ces pertes et compléter une circonscription qui s'étend encore sur les 619 paroisses qui composent les départements de la Vienne et des Deux-Sèvres [1].

A l'époque où l'évêque Gauthier de Bruges rédigea son Pouillé, qui est le plus ancien que nous ayons [2], le diocèse de Poitiers comprenait 1260 paroisses divisées en 25 archiprêtrés et 7 doyennés sous la surveillance de trois archidiacres. On y comptait en outre 16 chapitres, 51 abbayes, 447 prieurés, un grand nombre d'aumôneries, maladreries ou léproseries ; et encore devons-nous faire remarquer qu'en conférant ces chiffres avec le texte d'un compte de la Chambre Apostolique de l'an 1326 [3], on y trouve relaté un assez grand nombre de paroisses et de prieurés qui sont omis dans le travail que nous avons pris pour guide. Cette augmentation doit-elle être attribuée à de nouvelles érections ou bien à des omissions dans le travail de Gauthier de Bruges ? Cette dernière supposition est la plus probable, car il reconnaît lui-même que sur certains points il n'a pu se procurer les renseignements nécessaires [4]. Il paraît d'ailleurs peu vraisemblable, à l'égard des prieurés surtout, qu'un si grand nombre (100 environ) aient été fondés dans le court espace de 20 ans à peine, qui s'écoula entre la rédaction du

1. Nous tenons compte, en donnant ce chiffre, des paroisses qui attendent encore leur rétablissement.

2. *Voir* page 137 quels furent les motifs qui l'engagèrent à entreprendre ce travail.

3. *Voir* Bibliographie, n° 2.

4. Ne dit-il pas, dans sa lettre à son successeur : « *Sum in multis, dubio et deficienti* », p. 137 ?

Pouillé et le recouvrement des décimes imposées par le pape Jean XXII sur les bénéfices ecclésiastiques de la province de Bordeaux.

Nous n'avons point à entrer ici dans de longs détails sur les divisions du diocèse; les tableaux 1 et 2 qui précèdent le *Pouillé* répondent mieux que toutes nos explications ne le pourraient faire aux éclaircissements que l'on peut désirer sur ce point; nous y renvoyons le lecteur.

§ II.

Ici une question, qui a préoccupé les auteurs qui ont publié des documents semblables aux nôtres, vient se placer naturellement sous notre plume. A quelle époque remontent ces subdivisions, auxquelles on donnait le nom d'archidiaconés, d'archiprêtrés et de doyennés?

Nous n'essaierons pas de trancher cette question d'une manière définitive relativement au diocèse de Poitiers, plusieurs éléments nécessaires nous faisant encore défaut.

Nous admettons néanmoins, avec le savant M. Guérard [1], que la création de plusieurs archidiacres dans un même diocèse ne remonte pas, sauf quelques exceptions, au delà du IXe siècle. Dans le diocèse de Poitiers en particulier, cette division du pouvoir de l'archidiacre n'apparaît dans aucun document, à notre connaissance, antérieur au Xe siècle. Et la même observation s'applique aux diocèses de Tours et d'Angers.

Mais, de ce que les évêques de Poitiers et de diocèses limitrophes n'ont eu, pendant plusieurs siècles, qu'un seul archidiacre pour les seconder dans la surveillance générale du clergé des paroisses rurales, devons-nous en tirer cette conclusion : que ce clergé n'avait aucun chef subalterne chargé de veiller sur lui, et que le vaste territoire des Pictons n'était pas divisé en plusieurs circonscriptions ecclésiastiques? Nous ne le pensons

1. *Division territoriale de la Gaule*, p. 88, 93.

pas. Nous croyons, au contraire, que la nature même des choses exigeait la création de chefs préposés à la conservation des mœurs et de la discipline, sous le nom d'archiprêtres, ou sous quelque autre dénomination analogue. La diversité d'usage entre les différentes Églises de France nous paraît consister plutôt dans les mots, dans les titres donnés à ces dignitaires, que dans la nature de leurs fonctions, qui étaient presque partout les mêmes. Former les enfants à l'étude des lettres sacrées et profanes, jusqu'au moment où ils devenaient capables de suivre les cours du grand-archidiacre dans le chef-lieu du diocèse; veiller à la conduite morale des peuples et du clergé de leur circonscription; juger même les délinquants, de concert avec le pouvoir laïc : telles furent, jusqu'au IXe siècle, les devoirs de ces délégués de la puissance épiscopale, qu'ils nous apparaissent dans les monuments historiques sous la dénomination d'archiprêtres ou de diacres, comme dans le diocèse de Poitiers; ou avec le titre d'archidiacres, comme dans ceux de Reims, de Tongres ou des Arvernes. Mais cette institution des *préposés* aux circonscriptions ecclésiastiques de la campagne reçut dans la suite, du droit canonique, des règles plus précises qui déterminèrent les fonctions des archidiacres, des archiprêtres et des doyens. Dans le Poitou nous trouvons, dans les ouvrages de saint Grégoire de Tours et des autres hagiographes du VIIe et VIIIe siècle, la mention de quelques églises matrices [1] qui ont servi d'origine aux anciens archiprêtres.

Plusieurs se sont demandé pourquoi le titre d'archiprêtre ou de doyen était quelquefois annexé à une cure voisine du lieu qui imposait son nom

1. Ainsi saint Grégoire de Tours, dans ses ouvrages *de Gloria Martyrum* et *de Gloria Confessorum*, mentionne un archiprêtre à Bessay au pays d'Herbauges. *Apud terminum Pictonum, vicus erat in Arbatilico nomine Becciaco in quo Vincentii habentur reliquiæ, cujus solemnitas 12 kal. undecimi mensis celebratur. Sed incolæ loci et Archipresbyter errorem nescio quem passus, ante diem eam voluit celebrari.* Il nous représente le jeune Lupien recevant le baptême dans l'église de Retz, de la main du grand saint Hilaire. D'autre part, l'auteur de la *Vie de saint Germier* nous montre ce saint ordonné diacre par un évêque de la province de Bordeaux, et chargé de l'administration de l'archiprêtré d'Usson, etc.

L'existence de ce grand nombre d'églises baptismales (*basilicæ*) au Ve siècle nous est

à l'archiprêtré ou au doyenné [1] ; on peut donner à cette question plusieurs solutions également acceptables.

D'une part, les églises rurales importantes du VIe au IXe siècle ont cessé de donner leurs noms aux circonscriptions ecclésiastiques dont elles étaient le chef-lieu primitif, lorsque les petites villes ou châteaux fortifiés, construits pour la défense du pays contre l'invasion normande ou par la féodalité querelleuse, furent devenus les centres politiques de ces contrées.

D'autre part, les archiprêtres et les doyens, aussi bien que les archidiacres, étant primitivement de simples délégués de l'autorité épiscopale, il importait extrêmement qu'ils ne fussent pas soumis à l'influence du seigneur dans le lieu même où résidait le centre de son pouvoir [2].

De plus, d'après la discipline ecclésiastique dont Hincmar nous a donné au IXe siècle les formules dans ses Capitulaires, la nomination des doyens était laissée au choix des prêtres de la circonscription qu'ils devaient gouverner, et les électeurs étaient, en général, invités à fixer leur choix, que l'évêque devait confirmer, sur le plus ancien ou le plus digne [3].

On conçoit que ce mode devait souvent placer le chef de la circonscription ecclésiastique dans une autre église que celle du centre politique. C'est ce dont nous trouvons la preuve dans plusieurs chartes des cartulaires du Poitou. Ainsi Saint-Martin-l'Ars (Vendée), qui dépendait du

révélée par le XVIIe canon du premier concile d'Orléans, tenu en 511 (auquel assistait Adelphius, évêque de Poitiers) : *Omnes autem basilicæ per diversa loca constructæ sunt, vel quotidie construuntur, placuit, secundum priorum canonum regulam, ut in ejus episcopi in cujus territorio sitæ sunt, potestate consistant* (Mansi, *Conciliorum amplissima collectio*, T. VIII, col. 354).

1. *Voir*, p. 142 et suivantes, les détails donnés sur chacun des archiprêtrés et doyennés soit par Gauthier de Bruges, soit par les *Pouillés* postérieurs. Ils prouvent que le principe énoncé plus haut avait été appliqué à la moitié au moins de ces circonscriptions.

2. C'est ce qui eut lieu en Poitou, et ce que l'on peut appliquer à presque tous les chefs lieux de doyennés ou d'archiprêtrés, qui se trouvaient être la résidence de seigneurs puissants, dont le clergé pouvait redouter l'ingérence dans les affaires religieuses.

3. Quant aux archidiacres, leur nomination appartenait directement à l'évêque.

doyenné de Saint-Laurent-sur-Sèvre, avait un archiprêtre nommé Guillaume vers 1195 [1]. Garnier apparaît, en 1166, 1169 et 1170, comme archiprêtre de Saint-Junien de Benays, situé dans l'archiprêtré d'Ambernac [2]; un archiprêtre de Saint-Savin (archiprêtré de Montmorillon), nommé Giraudus, est mentionné dans une sentence prononcée par Jean-aux-Belles-Mains, évêque de Poitiers en 1167; un J., archiprêtre d'Araon (Ayron), paraît en 1199; un autre, nommé Reginaldus, en 1137; un J. Boeria en 1241 [3]. Un doyen de Tiffauges (doyenné de Saint-Laurent-sur-Sèvre) figure dans une charte de Mauléon en 1174. Mais c'est surtout Curzon (doyenné de Talmont) qui semble avoir joui le plus longtemps du privilége d'avoir eu son doyen ou son archiprêtre, car ces deux noms semblent avoir été synonymes pendant plusieurs siècles dans quelques diocèses [4], et notamment dans celui de Poitiers. En 1048, le seigneur de Talmond, fondateur du prieuré de Fontaine, obtenait d'Isembert II, évêque de Poitiers, pour le chapelain de ce nouveau bénéfice, le privilége de prendre chaque année le saint chrême chez l'archiprêtre de Curzon, au lieu d'aller le chercher jusqu'à Poitiers; en 1080, un Jean, doyen de Curzon, figure dans une charte de l'abbaye de Boisgrolland, et un archiprêtre du même nom paraît comme témoin, en 1161, dans un document du même monastère.

Tout porte à croire cependant que cet usage cessa vers le commencement du XIIIe siècle, puisque dans tous les *Pouillés*, à partir de cette époque, le titre de l'archiprêtré ou du doyenné se trouve fixé d'une manière définitive à telle ou telle cure de la circonscription ecclésiastique.

Remarquons toutefois que, parmi les principes que nous avons énoncés, il en est un qui fut souvent maintenu par l'autorité épiscopale, nous voulons

1. Cartulaire de Montazay.
2. Cartulaire de Montazay.
3. D. FONTENEAU, T. V.
4. THOMASSIN, *Vetus et nova Ecclesiæ disciplina,* pars I, liber III, cap. LXVI, n° 14.

dire la fixation du titre de l'archiprêtré ou du doyenné et la résidence du titulaire en dehors du chef-lieu de la puissance féodale. C'est ainsi que, lors de la création du doyenné de Bressuire, formé d'une partie de celui de Thouars vers la fin du XIIe siècle, le titre de doyen de Bressuire fut annexé à l'église rurale de Saint-Porchaire.

Cette création est la seule de ce genre dont nous ayons retrouvé la mention. D'après M. Ledain [1], ce fut vers l'an 1180 que Jean-aux-Belles-Mains, évêque de Poitiers et légat du Pape en Aquitaine, profita, pour opérer cette division, de la vacance du doyenné de Thouars. Sa décision fut attaquée sous l'épiscopat de Maurice de Blazon, l'un de ses successeurs. Nous donnons à la page 143 le texte de la lettre du Pape Innocent III qui ratifie l'œuvre de l'évêque de Poitiers.

Jean de Melun voulut, il est vrai, au milieu du XIIIe siècle, à l'exemple de son prédécesseur, opérer le démembrement de l'immense archidiaconé de Brioux; mais ce projet, bien qu'approuvé par le Saint-Siége, ne put aboutir, nous ignorons par quels motifs [2].

Relevons encore, au sujet de ces circonscriptions, qu'antérieurement à la fin du XIIIe siècle, Gençay n'était point encore nominativement le chef-lieu de l'archiprêtré qui plus tard porta son nom. Ainsi nous trouvons dans le cartulaire de Montazay un Gaufridus qui se qualifie, en 1165, d'archiprêtre de Savigné seulement, sans aucune autre mention ; et ce n'est — fait assez remarquable — qu'en 1295, au moment même, pour ainsi dire, où Gauthier de Bruges composait son *Pouillé*, que nous voyons Guillelmus s'intituler *Archipresbyter de Savigné et de Gençay* [3]. On peut

1. *Histoire de Bressuire*, Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1865, p. 247.

2. *Voir* p. 141. Nous saisissons cette occasion pour relever deux fautes d'impression que nous avons laissé échapper p. 141 et 142, note *a*. Ce n'est ni Alexandre II, ni Alexandre V qui ont signé la bulle dont nous avons donné le texte, mais bien Alexandre IV.

3. Cartulaire de Montazay.

donc croire [1] que ce fut ce Guillaume qui fixa à Gençay le siége nominatif de cet archiprêtré, bien qu'en fait le curé de Savigné restât toujours revêtu du titre effectif de cette dignité [2].

§ III.

Si l'on a pu admettre comme un principe général que, pour déterminer les frontières des cités gauloises, il suffit presque toujours de préciser les limites des circonscriptions diocésaines, peut-on faire l'application de ce même principe aux divisions subalternes des archidiaconés, archiprêtrés ou doyennés; ou, en d'autres termes, peut-on prétendre que ces dernières correspondent à la division des *civitates* en *pagi* ?

Les auteurs les plus autorisés, tels que Sanson [3], Adrien de Valois [4], Guérard [5], M. Desnoyers [6], M. Alfred Jacobs [7], etc., sont partagés sur cette question aussi difficile qu'importante. Ce n'est point à nous qu'il peut appartenir de discuter les motifs allégués, pour ou contre, par ces éminents écrivains; nous nous contenterons de faire connaître notre manière de voir, basée sur l'examen et l'étude consciencieuse d'un assez grand nombre de documents.

Nous ne pouvons croire que pour le diocèse de Poitiers il soit possible d'admettre la moindre concordance entre les circonscriptions des *pagi* et des archidiaconés, archiprêtrés ou doyennés.

1. *Ecclesia de Savigniaco prope Suyrayum est annexa archipresbyteratu de Gencayo* (*V*. p. 405).

2. La note suivante, ajoutée postérieurement à Gauthier de Bruges, à l'article de l'église de Sammarçolle : *et nunc est annexata archipresbyteratu*, etc., p. 144, prouve, par son analogie, la vérité des faits que nous venons de signaler. Le *Pouillé* de 1782 indique aussi quelques modifications du même genre. *Voir* Lusignan, Lussac, Mortemer, Partenai, etc.

3. *Remarques sur la carte de l'ancienne Gaule*, p. 10 (Édit. de 1652).

4. *Notitia Galliæ*, præfatio, p. XII.

5. *Essai sur les divisions territoriales de la Gaule*, p. 88; *Polyptique de l'abbé Irminon*, Prolégomènes, p. 42.

6. *Topographie ecclésiastique de la Gaule*, dans l'Annuaire historique de 1853, publié par la Société de l'histoire de France.

7. *Géographie de Grégoire de Tours*, p. 37 et suivantes.

En effet, la cité poitevine formait neuf *Pagi* : c'est du moins le chiffre auquel s'est arrêté M. de la Fontenelle [1], et nous ne sachons pas que de nouvelles découvertes soient venues augmenter ce nombre. Or, le diocèse, comme nous l'avons déjà vu, se partageait en trois archidiaconés.

D'autre part, l'étendue de quelques-uns des Pagi est assez approximativement connue pour que nous puissions les prendre comme terme de comparaison. Choisissons le *Pagus Briocensis* (Brioux), et mettons-le en regard de l'archidiaconé du même nom.

Nous voyons le *Pagus* s'étendre depuis Ruffec [2] (*Vicaria Rufiaco*) jusqu'à Sivrai (*Vicaria Sivriaco*), et peut-être jusqu'à Brion (*Brionensis Vicaria*), en passant par Blanzay (*Vicaria Blaziacensis*), Linazay? (*Vicaria Linazencis*), Usson (*Uzoninsis Vicaria*), remonter vers le midi par Vivonne (*Vicaria Vicvedonensis*), Rom (*Vicaria Rodoninsis*), Exoudun (*Exuldunensis Vicaria*), Melle [3] (*Pagus Metulensis*) et Brioux (*Vicaria Briocensis*) jusqu'à Aunay (*Vicaria Audenacensis*). Mais, quelle que soit la grandeur de la circonscription que ces indications sommaires représentent, elle est bien loin d'égaler celle que comprenait l'archidiaconé. Ce dernier, partant des archiprêtrés de Ruffec et d'Ambernac, qui formaient ses limites extrêmes au sud-est, venait jusqu'aux portes de Poitiers avec l'archiprêtré de Gençay (la paroissse de Saint-Benoît de Quinçay en faisait partie), remontait vers le sud-ouest avec ceux de Lusignan, Sanxai, Rom, Melle et Saint-Maixent, pour joindre celui d'Ardin et descendre par Fontenai, Mareuil, Talmond et Aizenay jusqu'aux rives de l'Océan.

1. *Recherches sur les Vigueries*, etc., Mémoires de la Société des Antiq. de l'Ouest, année 1838.

2. Nous ne pouvons adopter l'opinion de M. de la Fontenelle, qui, en l'absence de textes précis désignant le Pagus dont cette Vicaria faisait partie, l'indique comme située dans celui de Poitiers, dont elle se trouvait cependant séparée par toute la largeur de celui de Brioux. Il nous paraît bien plus rationnel de la rattacher à ce dernier, dans lequel elle se trouvait comme enclavée.

3. M. de la Fontenelle suppose, non sans raison peut-être, que le *Pagus Metulensis* n'est qu'un démembrement de celui de Brioux, opéré en raison de l'importance que donnait au territoire de Melle l'exploitation de ses mines d'argent.

De plus, si l'on jette les yeux sur la carte jointe au travail de M. de la Fontenelle, on voit, en effet, que l'archidiaconé de Brioux empruntait au *Pagus Pictavensis* les *Vicariæ* de *Genciaco* (Gençay), *Liziniaco* (Lusignan), *S. Maxentii* (Saint-Maixent); la plus grande partie, sinon la totalité du *Pagus Tiriacensis,* une portion du *Pagus Niortensis* (la *Vicaria Fontiniacensis*), du *Pagus Maireventis*, dont l'ancien chef-lieu était devenu une simple paroisse du doyenné de Fontenay, et enfin la presque totalité du *Pagus Herbadilicus.*

Cette double épreuve suffit, croyons-nous, pour nous autoriser à tirer une conclusion générale et négative sur la question proposée.

Ce que nous venons de dire exclut également le système qui voudrait établir quelques relations de frontières entre les Pagi et les Archiprêtrés, et bien plus encore entre ces dernières circonscriptions et les Vigueries.

En effet, ces divisions purement administratives sont de création bien plus moderne. Bien que la juridiction territoriale des Viguiers soit encore assez imparfaitement connue, quelques mots sur cette question démontreront, croyons-nous, la vérité de notre manière de voir, et que l'existence simultanée d'un Viguier et d'un archiprêtre dans un même lieu est purement accidentelle.

Si des soixante-neuf Vigueries dénommées dans le travail de M. de la Fontenelle, l'on élimine celles qui appartenaient au *Pagus Alniensis,* dépendant du diocèse de Saintes, et celles dont on n'a pu retrouver la position ou dont le chef-lieu est incertain, dix-huit au moins, il en reste encore cinquante et une. Dans ce nombre, dix-huit seulement étaient en même temps chefs-lieux de Viguerie et d'archiprêtré ou doyenné ; c'étaient celles : d'Ardin, de Bouin, de Brioux [1], de Chatellerauld [2], d'Exoudun, de Fontenay, de Gençay, de Lusignan, de Loudun [3], de Melle [4], de Poitiers [5], de Rom, de Ruffec, de Saint-Maixent, de Talmond, de Thouars[6], d'Usson et de Vivonne. Et encore,

1. 2. 3. 4. 5. 6. Brioux, Chatellerauld, Loudun, Melle, Poitiers et Thouars étaient tout à la fois les chefs-lieux des Pagus et des Vigueries qui portaient leurs noms.

comme nous l'avons déjà dit, plusieurs de ces centres de populations n'étaient-ils point le lieu de la résidence réelle de l'archiprêtre ou du doyen.

Il reste donc tout à la fois trente-trois Vigueries et quatorze archiprêtrés ou doyennés placés dans des localités différentes.

Bien plus, quoique les études que nous poursuivons sur cet intéressant sujet soient encore bien incomplètes, nous pouvons affirmer dès maintenant, relativement à plusieurs Vigueries, que leur territoire s'enchevêtrait de telle sorte avec les divisions ecclésiastiques que leur juridiction s'étendait en dehors du ressort des archiprêtrés ou doyennés où ils avaient leur résidence officielle.

Quelquefois, au contraire, c'était l'archiprêtré ou le doyenné qui comprenait plusieurs Vigueries. Concluons donc qu'on ne peut faire aucun rapprochement entre les limites des circonscriptions administratives et ecclésiastiques à l'époque dont nous parlons.

§ IV.

Le lecteur qui voudra étudier notre *Pouillé*, sera frappé, comme nous l'avons été nous-même, d'un fait assez remarquable; nous voulons parler de l'inégale répartition des établissements monastiques parmi les archiprêtrés et les doyennés. Ainsi, dans telles de ces circonscriptions ecclésiastiques, Gauthier de Bruges signale jusqu'à vingt-cinq, trente, trente-cinq et même trente-neuf prieurés, tandis que dans telle autre il n'en mentionne pas un seul; et pour trouver la preuve de l'existence de quelques-uns d'entre eux au XIVe siècle, il faut se reporter soit au compte des décimes de 1326, soit à celui de 1383.

Le tableau suivant fera mieux saisir cette inégalité :

ARCHIPRESBYTERATUS ET DECANATUS.	C. GALTERII.	DECIMÆ 1326.	DECIMÆ 1383.
Ambernac.	»	5	»
Roffiacum.	»	3	»
Boig.	»	3	»
Chonayum	4	»	»
Gencayum.	»	6	7
Room.	9	»	2
Lezigniacum.	13	3	1
Metulum.	28	5	»
Sancayum.	7	3	»
S. Maxencius.	11	1	»
Ardunum.	39	4	»
Fontiniacum.	14	»	»
Marolium.	25	»	»
Thalamundum.	30	»	»
Asyanensis.	23	»	»
Mons-Acuti.	12	»	»
S. Laurencius.	10	1	»
Alperiensis.	30	»	»
De Vieriis.	17	»	»
Thoarcium.	15	5	»
Berchorium.	18	14	»
Pertiniacum.	7	5	»
Mirabellum.	9	1	»
Lodunum.	20	4	5
Castrum-Ayraudi.	35	4	3
Sedis	12	1	»
Mortuum-Mare.	5	2	1
Lucac.	18	2	1
Mons-Maurilii.	18	2	4
Faya	13	6	5
Anglia.	2	»	3

Doit-on expliquer ce fait en disant qu'il provient de ce que telle ou telle partie du diocèse avait primitivement une population moins nombreuse, ou avait accepté le christianisme à une époque plus rapprochée de nous? Y doit-on voir un reflet de la puissance ou de la ferveur plus ou moins grande des seigneurs du pays? de l'état plus ou moins florissant des monastères environnants? Faut-il en rechercher la cause dans l'affaiblis-

sement de la vie monastique, qui aurait fait remettre, dans certaines contrées, aux mains du clergé séculier des bénéfices transformés alors en simples paroisses ou en prieurés-cures? Ce sont autant de problèmes que nous ne pouvons nous arrêter à résoudre.

§ V.

Chacun des prieurés dont Gauthier de Bruges a inscrit les noms est suivi de ces mots : *solvit*, ou *non solvit procurationem* [1].

Ce mot de *procuratio*, procuration [2], représente les dépenses que les évêques faisaient primitivement durant leurs visites annuelles dans les lieux par où ils passaient, et dont le payement incombait soit aux abbés des monastères, soit aux titulaires des bénéfices chez lesquels ils s'arrêtaient. Les abbés et les prieurs s'étant plaints dans la suite des dépenses excessives qu'entraînait pour eux le personnel nombreux d'hommes et de chevaux qui accompagnaient les prélats, les conciles, pour mettre un terme à ces réclamations, qui n'étaient que trop fondées, statuèrent que l'on porterait à une valeur moyenne la somme que chaque abbaye ou prieuré aurait à payer pour défrayer la suite de l'évêque dans ses tournées épiscopales.

La perception de ce droit de visite donna cependant encore lieu à de graves abus. D. Fonteneau (t. XXV) nous a conservé une lettre écrite par Gauthier de Bruges pour rappeler ses archidiacres et ses archiprêtres à la stricte observation des règles tracées par le concile de Latran. Lui, qui parcourait l'immensité de son diocèse monté sur une mule et suivi seulement de deux chapelains et de deux valets, ne pouvait s'empêcher d'élever

1. Dans une autre partie du manuscrit, ces droits sont indiqués sous le nom de *Pareta*, que Ducange traduit par *Expensa ad Hospitium*. Consulter du reste, pour toutes ces questions, le *Dictionnaire historique des institutions, mœurs et coutumes de la France*, de M. Cherruel.

2. *Procuratio*, de *procurare*, prendre soin.

la voix contre le faste que déployaient ces dignitaires dans leurs visites officielles du territoire soumis à leur juridiction, et contre les charges énormes qu'ils imposaient ainsi aux ecclésiastiques, leurs subordonnés, qui étaient contraints de les recevoir.

Gauthier de Bruges nous fait, en outre, connaître deux sortes de redevances que l'évêque percevait sur le clergé paroissial : il désigne l'une sous le nom de *Jus*, l'autre sous celui de *Byssextus*.

Le premier était un droit fixe pour chacune des paroisses prises séparément, mais variant de l'une à l'autre, que l'évêque prélevait sur leur temporel, soit en qualité de supérieur ecclésiastique, soit comme souvenir d'acquisition du droit paroissial à une époque plus ou moins éloignée. On trouve dans la discipline ancienne de l'Église l'origine de ce droit, qu'il faut bien se garder de confondre avec ceux qui lui étaient dus comme seigneur féodal [1].

D'après cette discipline, les revenus des diocèses formaient une masse dont l'évêque avait la dispensation, et qu'il devait diviser en quatre lots. Le second était destiné à la subsistance du clergé, le troisième aux besoins ou aux réparations matérielles des églises, et le quatrième aux pauvres. Quant au premier, il appartenait à l'évêque, et formait, en quelque sorte, son budget personnel, si nous pouvons nous servir ici de cette expression toute moderne.

Lorsque des bienfaiteurs faisaient quelques donations à l'église, la règle voulait qu'une portion plus ou moins grande, ou du moins quelque cens annuel en revînt à l'évêque. D'autre part, lorsqu'un oratoire, qui d'abord n'avait eu que les priviléges d'une simple chapelle, était érigé en église paroissiale, en vertu de la même discipline on perpétuait la mémoire de

1. Nous donnons la liste et le montant de ceux qui étaient dans le diocèse de Poitiers après 1317, p. 139. Outre ces droits, l'évêque jouissait encore, en raison de sa dignité, de la châtellenie d'Angle, de la baronnie de Chauvigny, des terres de Dissais, de Savigny-l'Evêcault, où était la maison de campagne habitée par Gauthier, etc., etc.

cette faveur en chargeant la nouvelle église d'une double redevance envers l'église matrice et envers l'évêque. Quelquefois, cependant, les dons étaient faits directement au prélat, comme chef du pouvoir ecclésiastique; ces sortes de revenus plus immédiats, et qui formaient ce que l'on pourrait appeler la mense épiscopale, portent dans le manuscrit de Gauthier de Bruges la dénomination de « *Camera episcopali* [1] ».

Le droit de bissexte, comme l'indique son nom et comme on le voit par les premières lignes du compte rendu à l'évêque en 1649 par le receveur chargé de sa perception [2], était une redevance en argent payée par les curés chaque année bissextile [3]. Ce droit qui, à la fin du XIIIe siècle, d'après le *Pouillé* de Gauthier de Bruges, montait à 1,024 livres, ne représentait plus en 1649 que 687 livres. Cette différence provient de la création des évêchés de Luçon et de Maillezais, qui avait enlevé au diocèse de Poitiers un certain nombre de paroisses.

On trouve encore assez fréquemment dans notre *Pouillé* cette expression : *debet aureum de byssexto*, et aux articles correspondants du compte de 1649, ... doit CXI l.

L'*aureum* dont il est ici question était une monnaie d'or valant trois livres; or, comme le scribe du XVIIIe siècle était sans doute plus instruit dans l'art de grouper les chiffres que dans celui de lire les vieux manuscrits, il a pris les III l. du *Pouillé* de Gauthier de Bruges pour des chiffres arabes, et a traduit par CXI l. Nous avons scrupuleusement suivi ses indications, aussi devons-nous rectifier ici cette erreur.

Le gros (*grossus*) dont parle le compte des décimes perçus en 1383 était une monnaie de la valeur de 12 deniers, qui fut frappée sous S. Louis; on l'appelait aussi gros tournois, gros blanc ou simplement blanc.

1. Les églises dites *de Camera episcopali* étaient au nombre de dix-sept. Il en était encore quelques autres qui, bien que n'appartenant pas à l'évêque, étaient cependant en dehors de la juridiction des doyens et des archiprêtres.

2. *Voir* Bibliographie, n° VI.

3. Les prieurés étaient exempts du payement de cette redevance exclusivement paroissiale.

Outre les droits dont nous venons de parler, les évêques de Poitiers prélevaient encore au XIIIe siècle, sur les églises de leur diocèse, trois autres sortes de revenus :

1° Le produit des officialités. Nous voyons Gauthier de Bruges expliquer dans les préliminaires de son *Pouillé* qu'il avait, lors de son avénement, quatre officialités, mais qu'au bout de cinq ans il supprima celle de Chauvigny, *quod juridictio non valuit mihi ultra centum solidos ;* et que, pour celle d'Aizenay, il la maintint : *quod tamen terra illa multum distat a Pictavis, adhuc teneo eam propter pauperes qui non possent ire Pictavis modo,* bien que *cujus emolumentum nunquam valuit mihi ultra XXXII l. annuatim* [1].

2° Les droits synodaux, taxe que l'évêque imposait aux ecclésiastiques qu'il réunissait au siége épiscopal; on l'appelait aussi *cens cathédratique*, et il se perpétua dans quelques diocèses jusqu'au XVIIIe siècle. Les époques auxquelles les évêques de Poitiers réunissaient leur clergé autour d'eux était, au XIIIe siècle, d'après Gauthier de Bruges, la Saint-Luc et la Pentecôte [2]. Dom Fonteneau nous a conservé, dans le tome III de sa collection, la liste des bénéficiers qui assistèrent à celui qui fut tenu dans l'église cathédrale de Poitiers, par Geoffroy de Saint-Belin, le 22 octobre 1598. L'on doit inférer, croyons-nous, d'après ce que dit Gauthier, que c'était à ces époques et principalement à la Pentecôte que se payait le droit de bissexte dont nous avons parlé : *in anno byssexti in synodo Pentecostes*, etc. [3]. Ce prélat n'indique comme étant assujetties à ce droit que les églises de Dissay, de Thuré, de Vendeuvre, de Sainte-Flaive, de Saint-Pierre de Maillé, de Saint-Phèle de Maillé, de Celle-l'Evescault, de N.-Dame de Chatellerauld, le prieuré de Claunay, Albert Marins de Senillé, *communitas* de Espiers et l'archidiacre de Poitiers ;

1. P. 137, 138.

2. M. l'abbé AUBER, dans son *Histoire de la Cathédrale*, T. II, indique par année quatre synodes épiscopaux, qu'il place le premier jeudi de carême, le lendemain de la Saint-Pierre, le jeudi après la Saint-Luc et le jour des Saints-Innocents.

3. P. 141.

et toutes ces églises, nous croyons devoir en faire l'observation, sauf celles de Celle-l'Evescault, de N.-Dame de Chatelleraulld et le prieuré de Claunay, font partie de celles dites *de Camera episcopali*.

3° Enfin un petit nombre d'églises de la ville de Poitiers, celles de Saint-Porchaire, de Saint-Cybard, de Montierneuf, de Saint-Didier et de Saint-Germain, *in novitate episcopi debebant episcopo* une espèce de droit de joyeux avénement qui était de L s. pour les cinq premières, et de XXV s. pour la dernière.

Nous terminerons ces explications de certains termes du *Pouillé*, dont la signification pourrait être une énigme pour le plus grand nombre de nos lecteurs, en relevant cette expression qui se trouve mentionnée à l'article consacré à la maladrerie de Charroux : *Leprosaria ..... de Karoffio, est de dono episcopi, non aliquis ibi habet quarentenam*. Ce droit de *quarantaine* que les archidiacres, archiprêtres et doyens du diocèse de Poitiers étaient en possession d'exercer, consistait à recueillir pendant quarante jours les fruits et revenus des bénéfices qui venaient à vaquer dans leurs circonscriptions. C'est ce qui ressort du § VIII des Constitutions synodales édictées par Gauthier de Bruges en 1280 [1].

Tout esprit sérieusement ami des connaissances historiques regrettera avec nous l'impossibilité où nous sommes de constater les rapports qui existaient nécessairement entre les redevances que nous venons de mentionner (*procuratio*, *jus*, *byssextus*) et le revenu territorial des prieurés ou des églises. La comparaison de ces divers produits nous eût permis de déterminer la valeur des biens ecclésiastiques à la fin du XIIIe siècle, et d'opérer un rapprochement qui n'eût pas été sans intérêt entre les chiffres donnés par Gauthier de Bruges et les évaluations recueillies soit par monseigneur de Menou, pour les paroisses qui nous sont revenues du diocèse de La Rochelle, soit par le visiteur de 1769 [2].

1. Mansi, T. XXIV, p. 386.
2. *Voir* Bibliographie, n°s 9 et 14.

§ VI.

Nous ne suivrons point à travers les siècles les nombreuses modifications qui furent opérées dans les noms et le nombre des paroisses du diocèse. Ces changements sont, pour la plupart, antérieurs à la rédaction de notre *Pouillé*, et nous échappent, faute de documents.

Nous ne pouvons cependant nous dispenser de constater qu'un grand nombre des noms primitifs ont disparu et sont cachés sous ceux des saints titulaires des églises que l'usage des siècles leur a substitués. On admet généralement que cette substitution s'est faite surtout aux VIe et VIIe siècles, et, pour ne citer que quelques exemples [1], on sait que le lieu où s'élevèrent l'abbaye et la ville de Saint-Savin était connu sous le nom de *Cerasus ;* que celui où fut fondé le prieuré de Saint-Denis-en-Vaux s'appelait *Plumbata ;* que la paroisse de Saint-Génard était autrefois *Nauciacus*, et Sainte-Pezenne, *Tauvinicus*. Pour quelques autres, la substitution du nom du saint est même postérieure à Gauthier de Bruges. Celui-ci indique une paroisse de l'archiprêtré de Loudun sous le nom d'*Aler*, et l'un des scribes qui annotèrent le manuscrit sous ses successeurs écrit en regard *S. Clarus ;* c'est Saint-Clair, près de Montcontour, et la substitution de ce dernier nom nous paraît même descendre jusqu'au XIVe siècle ; car, dans le compte des décimes de 1383, l'on trouve encore cette église désignée *de Alerio*. Nous trouvons encore *Oratorium*, Saint-Vincent-de-l'Oratoire, aujourd'hui simplement Saint-Vincent ; *S. Olompus*, changé en Saint-Aubin-du-Dolet, etc. [2].

1. Les détails dans lesquels nous pourrions entrer ici étant soigneusement consignés à chacun des articles qui les concernent, — quand nous avons eu les documents nécessaires, — nous nous contenterons de donner quelques rapides indications, justifiées par un petit nombre d'exemples.

2. Le Dolet était une terre sise dans la paroisse et appartenant au prieuré de Saint-André de Mirebeau.

On sait que plusieurs puissants personnages ont ajouté ou même substitué leurs noms à celui du bourg ou du castrum qu'ils habitaient. Nous pouvons constater au moins un de ces changements, si importants au point de vue géographique : ainsi la villa *Thianz* fut appelée successivement Bourg-aux-Chabots et Bourg-Archambault, comme on la désigne maintenant. Nous mentionnerons, dans un autre ordre d'idées, *Rodayum*, qui est devenu Roiffé ; *Bernezayum*, les Trois-Moutiers [1], etc.

Des noms ont été substitués les uns aux autres, soit parce que le service paroissial a été transféré dans une autre église, soit par suite de la suppression de la paroisse elle-même. *Ecclesia de Rocha-Rabate* [2], par exemple, est représentée aujourd'hui par Saint-Léger-de-Montbrillais, Laigne par l'Houmois [3] ; *Ecclesia de Teneto que fuit divisa ab Ecclesia de Lianaz :* Lianaz est aujourd'hui inconnue, et doit sans doute être rangée, comme *Ecclesia de Veteri-Brolio* et *Ecclesia de Foresta*, au nombre de celles qui n'existent plus, et dont on ne peut qu'indiquer approximativement la position topographique.

Nous n'entrerons pas dans d'autres détails à cet égard, et nous terminerons ces observations par quelques traits qui indiqueront à ceux qui étudient les phases diverses de notre langue à travers les âges, le parti qu'ils pourront retirer de notre publication au point de vue de la philologie. Ils trouveront dans notre *Pouillé* la fixation définitive d'un grand nombre de noms de localités, dont l'orthographe, pour quelques-uns, est à peine dénaturée par l'adjonction ou l'absence de quelques lettres ou par une finale légèrement différente [4] ; la fréquence de ces terminaisons

1. Pour rappeler le souvenir des trois églises qui s'élevaient dans cette paroisse.

2. On trouve, dans la *Nomenclature des noms de lieux du département de la Vienne,* le hameau de la Roche et celui de Rabate, dans la commune de Saint-Léger-de-Montbrillais.

3. Ces deux noms sont simultanément donnés dans le *Pouillé* de Besly; ceci nous porte à croire que la création de l'Houmois est antérieure à 1648, et la suppression de Laigne postérieure à cette époque.

4. Ardeleux (Ardilleux), la Bataille, Blanzays, Chanay (Chenay), Lusay (Luzay), Son (Sompt), etc.

en *ec*, qui sont un souvenir des dialectes du Nord [1] ; l'adjonction de l'article français *de* ou *les*, qui se marie si étrangement avec le nom latin d'*ecclesia: ecclesia Daubeugnon, Dochiche, de les Fosses;* l'emploi de terminaisons qui dénotent que la langue vulgaire, le patois, tel qu'on le parle aujourd'hui en Poitou, subissait déjà les règles qui le régissent encore : ainsi *les Topineas* (les Topineaux), *los Brumeas* (les Brumeaux) ; l'usage qui persiste de nos jours de féminiser les noms propres, en les faisant précéder, à la manière italienne, de l'article, quand ils désignent des personnes du sexe ou des familles : *La Mademrée, Johanna dicta la Marote, Ozanna la Blancharde, les Topineas, les Faissepreus,* etc. [2].

§ VII.

Les nombreux établissements charitables, léproseries, aumôneries, maladreries, etc., dont Gauthier de Bruges nous révèle l'existence à l'époque où il administrait le diocèse, prouve que la philanthropie ne date pas de notre siècle, et que la charité chrétienne l'avait depuis bien longtemps devancée.

Nous ne ferons, au sujet de ces maisons destinées à recueillir et à soulager l'humanité souffrante, que deux réflexions que nous a suggérées la statistique de ces monuments de la piété de nos pères. Dans ces temps, que le dernier siècle appelait barbares, les asiles de la charité étaient partout à la portée des pauvres et des malades, et le plus souvent même ils pouvaient y recevoir les soins de leur famille.

Depuis le XVIIe siècle, au lieu de les multiplier dans les campagnes, on les a concentrés dans les villes, dans le but, louable sans doute, de rapprocher les malades du médecin. Nous n'avons pas à faire le procès aux temps

1. Charignec (Cherigné), Ensaygnec (Ensigné), Dienec (Dienné), Margnec (Marigny), etc.

2. Nous engageons les personnes qui voudraient étudier d'une manière tout à la fois agréable et fructueuse les transformations de noms de lieux, à lire l'intéressant travail publié par M. Rédet, sous ce titre: *Des noms de lieux dans le département de la Vienne* (Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1836).

modernes, sur ce point comme sur tant d'autres, malheureusement; mais il nous sera bien permis, sans doute, de penser, avec un certain nombre d'hommes spéciaux et compétents, que cette centralisation de la maladie entraîne, même au point de vue de la santé publique, de graves inconvénients.

Notre seconde observation est relative aux recommandations que Gauthier fait à plusieurs reprises à ses successeurs de ne donner la direction de ces aumôneries et de ces hôpitaux qu'à des personnes qui ne peuvent pas détourner à leur profit les revenus destinés aux pauvres malades. Sur ce point, nous devons rendre justice à notre siècle, et la noble indépendance avec laquelle Gauthier de Bruges stigmatise les abus de son temps doit nous porter à nous féliciter de ce que, de nos jours, tant de dévouements sont mis au service des innombrables misères qui peuplent nos hôpitaux.

§ VIII.

Après avoir indiqué les intéressantes notions historiques, géographiques et littéraires qui ressortent du document que nous offrons au public, il nous reste à rendre compte au lecteur du plan que nous avons cru devoir adopter; d'autant plus qu'il diffère notablement de celui que nos devanciers ont suivi jusqu'alors dans des travaux analogues.

Cette différence dans l'exécution matérielle nous était commandée par les profondes modifications qu'éprouva le Diocèse de Poitiers depuis l'époque où Gauthier de Bruges écrivait, — nous avons déjà dit que son *Pouillé* nous sert de point de départ, — et provient encore de ce que nous avons pris pour base de notre travail la circonscription paroissiale et adopté pour le classement des paroisses l'ordre alphabétique.

Ce mode nous a paru le plus simple, en même temps qu'il rend les recherches plus faciles, surtout avec les tableaux que nous avons ajoutés et qui en corrigent l'arbitraire.

Pour concilier à la fois et notre idée et ce que nous imposaient les anciennes et nouvelles divisions du diocèse, quel parti prendre en effet? Nous ne pouvions suivre pas à pas ni le *Pouillé* de Gauthier, ni celui publié en 1782; l'un et l'autre nous entraînant forcément en dehors des limites actuelles du diocèse, et nous faisant omettre les paroisses qui y ont été jointes par le Concordat. D'ailleurs, en suivant l'un de ces deux *Pouillés*, nous nous trouvions placé en présence de l'ouvrage de M. l'abbé Aillery [1], que nous étions dans la nécessité de copier ou de refondre.

Les tableaux I, II et III nous permettent de tout concilier, puisqu'on y trouve tout à la fois et l'étendue du diocèse sous Gauthier de Bruges, après la création des évêchés de Luçon et de Maillezais, et enfin depuis le Concordat de 1801 [2]. En agissant ainsi, nous faisons connaître les liens qui rattachaient ces églises à la sainte Église de Poitiers, leur mère; nous renouons la chaîne des siècles maintenant rompue, et nous rappelons au clergé et aux fidèles de cet immense territoire la communauté de prières qui existait naguère entre eux.

En donnant, d'après les conseils de M. le Prévost, une liste spéciale des saints titulaires des églises, nous avons voulu, comme lui, faciliter la recherche de l'origine des paroisses. Loin de nous toutefois la pensée de prétendre que si l'édifice sacré de l'une d'elles est placé sous le vocable d'un saint du Ier ou du IIe siècle, son érection doit remonter nécessairement à cette époque; mais on n'en a pas moins observé avec raison, en général [3], que les églises qui ont pour titulaires la Sainte Vierge, les saints apôtres et surtout

1. Le *Pouillé de l'évêché de Luçon*.

2. *Voir* les indications qui se trouvent en tête de ces tableaux. A la suite du second, nous donnons, d'après la Pancarte de Rochechouard et un *Pouillé* manuscrit du diocèse de Saintes, etc., la liste des paroisses qui nous ont été distraites de ce diocèse pour être incorporées dans celui de Poitiers.

3. M. Jules Richard a publié sur ce sujet et sous le titre: *Des Chemins du Diocèse de Poitiers et de leurs vocables apostoliques*, un court mais intéressant travail, auquel nous aurions à faire le reproche d'être trop absolu. Il y développe l'idée que nous ne faisons qu'indiquer ici, et retrace à grands traits les premiers pas du christianisme en Poitou.

S. Pierre en Poitou, se trouvent, pour le plus grand nombre, aux abords des grandes voies de communication romaines qui sillonnaient nos contrées. Or, de l'aveu de tous, c'est bien le long des voies romaines que les apôtres du christianisme, dans nos provinces de l'Ouest, établirent leurs premières chrétientés.

§ IX.

Il nous a semblé convenable de placer en tête d'un ouvrage destiné à faire connaître le diocèse de Poitiers le nom de ceux qui en ont été les pasteurs vigilants; mais, s'il est avéré aujourd'hui, pour quiconque ne cherche que la vérité, que la tradition n'était pas menteuse; que saint Martial, disciple de saint Pierre, fut l'apôtre de nos contrées [1], on est loin de posséder d'une manière incontestable le nom des prémiers évêques qui précédèrent saint Hilaire; une grande obscurité, jusqu'à ce jour du moins, environne ce point historique, que de nouvelles et plus profondes études pourront peut-être parvenir à éclaircir. Comme nous ne pouvions songer à discuter toutes les opinions, nous avons pris le parti de les citer toutes, laissant au futur historien de l'Église de Poitiers le soin de porter dans ce chaos le flambeau de la critique, d'en faire jaillir la vérité.

Notre intention première était de faire précéder notre travail de la biographie de Gauthier de Bruges; il nous semblait que c'était un témoignage de reconnaissance que nous devions à sa mémoire; mais nous avons dû renoncer à cette idée qui nous eût entraîné trop loin; plus tard, peut-être, utiliserons-nous les nombreux documents que nous avons pu recueillir sur l'humble religieux flamand.

1. *Voir*, à ce sujet, les deux remarquables *Dissertations* de M. l'abbé ARBELLOT, sur l'*Apostolat de S. Martial et l'antiquité des églises de France*.

La vie épiscopale ne fut pour Gauthier qu'une longue suite d'amertumes, de luttes ardentes et de déceptions ; et s'il protesta respectueusement contre la sentence de Clément V qui le rejetait dans l'obscurité du cloître, ce ne fut pas par regret de descendre d'une position qu'il n'avait acceptée que par obéissance, mais ce fut uniquement pour obéir au cri de sa conscience, qui lui rendait témoignage qu'il ne méritait pas les rigueurs dont on le frappait. Les contemporains du prélat, aussi bien que son juge lui-même, cassèrent le jugement injuste et précipité qui l'avait condamné.

Nous avons cru devoir rendre à quelques-uns des noms de paroisses leur véritable orthographe ; ainsi, par exemple, nous écrivons La Rejasse, et non Largeasse : ce mot dérive de *Rajacia*, et c'est en y réunissant l'article que l'on a composé le mot aujourd'hui en usage ; Mautravers, au lieu de Montravers, qui n'a aucune signification, tandis que le premier, qui vient de *Malus-Traversus*, indique que le passage de la Sèvre-Nantaise, près de laquelle se trouve ce bourg, est ou était dangereux et difficile, ce qui lui valut ce nom de sinistre augure, etc.

Mais revenons à l'explication de notre plan.

On trouve tout d'abord, sous le titre Évêché, divers détails épars dans le manuscrit de Gauthier de Bruges, précédés de la lettre que ce prélat adresse à son successeur, lettre qui sert à la fois d'introduction à son travail et explique les motifs qui le lui ont fait entreprendre.

Puis viennent successivement les archidiaconés, les archiprêtrés et doyennés, les chapitres et les abbayes existant autrefois dans la circonscription diocésaine actuelle. Les détails que nous donnons sur les uns et sur les autres rentrent tous dans le cadre des *Pouillés*. On doit comprendre que nous n'avons pu avoir la pensée d'en écrire l'histoire. Nous terminons cette partie par une liste des abbayes qui, en 1317, furent attribuées aux évêchés de Luçon et de Maillezais [1], mais qui primitivement

1. *Voir*, pour ces monastères, le *Pouillé de Luçon*.

dépendaient de celui de Poitiers; et, pour compléter cet état de la vie monastique et religieuse dans nos contrées, nous finissons par la nomenclature des couvents des deux sexes qui existaient à la fin du XVIIIe siècle.

Nous passons ensuite aux paroisses; mais ici nous croyons devoir entrer dans quelques détails explicatifs.

La ligne en caractères italiques indique : 1° le nom du saint, titulaire de l'église; 2° la date de la fête patronale; 3° quel est le titre paroissial, archiprêtré, doyenné ou simple succursale; 4° de quel archidiaconé, archiprêtré ou doyenné elle relève aujourd'hui; 5° desquels elle relevait autrefois.

Contraint par les exigences de l'impression, et forcé de nous resserrer autant que possible, nous avons dû résumer en peu de mots les documents, manuscrits et imprimés si nombreux que nous avons eus à notre disposition [1]; aussi ne donnons-nous, le plus souvent, que le texte du *Pouillé* de Gauthier de Bruges [2], qui nous a toujours servi de guide, ou, à son défaut, ceux du Compte de la chambre apostolique de 1326, ou de la taxe imposée sur les bénéfices ecclésiastiques du diocèse de Poitiers en 1383 [3].

Pour tous les autres, nous avons dû nous contenter de relever les dispositions qui se rapportaient au travail qui nous occupe, ne relater leurs indications que quand elles énonçaient des faits nouveaux ou en désaccord avec les extraits précédents, et, dans le cas contraire, ne faire que mentionner leurs titres, pour éviter des redites inutiles.

Ainsi, en prenant, par exemple, la paroisse d'Abournay, p. 187, on lit, après la citation que nous puisons dans le *Grand-Gauthier* : « *Ecclesia de Saint-Sauveur d'Abournay, pat. capitulum Pictavense* (*P. Besly*), 100 *com.*, *rev.* 1,800 *l.* (*V.* 1769), 300 *com.* (*P.* 1782).

1. On en trouvera plus loin la liste détaillée au mot Bibliographie.

2. Nous avons placé entre des guillemets (« ») les notes extraites du manuscrit de Gauthier qui sont postérieures à sa rédaction. *Voir* Bibliographie, § 1, n° 1, section VIII, *in finem*.

3. *Voir* Bibliographie, § 1, n°s 2 et 3. Dans nos abréviations, nous désignons ces deux manuscrits par les indications D. (décimes) 1326, et D. (décimes) 1383.

Ceci dénote que le *Visiteur* de 1769 et le *Pouillé* de 1782 donnent à cette église le même titulaire, et au bénéfice le même patron, collateur ou présentateur que Besly; que les 100 communiants qui existaient dans cette paroisse en 1769 étaient montés au chiffre de 300 en 1782, etc.

Les chapelles bénéficiales qui se trouvaient soit dans l'église, soit dans la paroisse, viennent ensuite; puis les prieurés, aumôneries, léproseries, etc.

Bien que, au point de vue de la hiérarchie ecclésiastique, les prieurés eussent dû être placés même avant les paroisses, nous avons cependant suivi un ordre différent, parce que cette disposition ne pouvait concorder avec notre plan, qui a pour base la circonscription paroissiale. D'ailleurs, les prieurés n'ayant pas été rétablis en 1803, et certaines paroisses renfermant plusieurs prieurés différents, notre marche eût été trop embarrassée.

Nous avons placé à leur ordre alphabétique, sans tenir compte de leur suppression, les anciennes paroisses qui n'ont pas encore été rétablies, au lieu de les rejeter à la suite de celles dans la circonscription desquelles elles se trouvent aujourd'hui. Voici pourquoi : mentionnées dans le *Grand-Gauthier* et dans les documents postérieurs, nous avons cru devoir leur laisser leur individualité. Il ne peut y avoir chance d'erreurs, puisque nous avons toujours eu soin d'indiquer qu'elles ont été et sont encore supprimées, et le nom des paroisses actuelles auxquelles elles sont réunies. Aussi bien, grâce au concours bienveillant de l'État, le nombre en diminuant chaque année [1], nous devons espérer que l'on verra se rouvrir successivement tous ces vieux temples sur les dalles desquels nos pères ont prié, ou que même s'élèveront de nouveaux édifices sacrés, pour remplacer ceux que l'impiété a renversés, ceux que la cupidité détient encore.

Mais, avant de déposer notre plume, nous avons à payer bien des dettes de reconnaissance, car, dans notre long travail, nous avons été soutenu par

1. *Voir* notre troisième tableau, dans lequel nous avons indiqué, en petit texte, le nom des paroisses rétablies depuis le Concordat et la date de leur érection.

de nombreuses marques de sympathie. Que M. l'abbé Lacurie, chanoine honoraire de la Rochelle; M. l'abbé Aillery, du diocèse de Luçon; M. l'abbé Morisson, chanoine de l'Église de Poitiers; nos amis le R. P. dom Chamard, du monastère de Ligugé, MM. Anatole de Barthélemy, membre des comités historiques, Bonsergent, que la bibliothèque publique de Poitiers a eu trop peu de temps comme conservateur, et notre bien-aimé confrère M. Rédet, archiviste du département de la Vienne, reçoivent donc ici l'expression de notre profonde gratitude, pour les bons conseils qu'ils nous ont donnés, le concours qu'ils nous ont prêté, les intéressantes communications qu'ils ont bien voulu nous faire.

Disons enfin, mais cette fois avec l'expression du regret, que nous eussions été heureux de voir en tête de ce livre et près du nôtre un nom qui souvent déjà s'y est trouvé placé. Il n'a pas dépendu de nous qu'il n'en fût encore ainsi.

H. BEAUCHET-FILLEAU.

Chef-Boutonne, juin 1868.

BIBLIOGRAPHIE.

LISTE DES DIVERS OUVRAGES, MANUSCRITS OU IMPRIMÉS, QUE NOUS AVONS CONSULTÉS ET UTILISÉS POUR LA RÉDACTION DU POUILLÉ DU DIOCÈSE DE POITIERS.

§ Ier.

MANUSCRITS.

I. *Cartulaire de l'Evêché de Poitiers*, plus connu sous le nom de *Grand-Gauthier*[1], parce qu'il fut commencé sous les auspices du bienheureux Gauthier de Bruges, nommé évêque en 1278.

M. Rédet a publié, dans les *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest* (année 1836, p. 178 et suivantes), un long et intéressant mémoire sur ce précieux manuscrit; nous en extrairons quelques passages[2] et analyserons rapidement le surplus.

Le *Grand-Gauthier*, qui, avant la révolution, était conservé à l'évêché de Poitiers, fut, à cette époque, déposé aux archives du département de la Vienne. On le trouve relaté dans un inventaire de 1808; mais, postérieurement à cette époque, il disparut, ainsi que d'autres cartulaires, que l'on a malheureusement tout sujet de croire à jamais perdus.

Tombé entre les mains d'un appréciateur éclairé de sa valeur historique, le *Grand-Gauthier*, plus heureux que les autres, échappa à la destruction, et maintenant il est déposé à la bibliothèque publique de la ville de Poitiers.

Le format de ce manuscrit est in-folio; il offre une grande variété d'écritures : c'est la gothique à différentes époques; mais on y chercherait vainement des vignettes ou des enluminures. A peine y trouve-t-on quelques lettres coloriées de loin en loin.

« Si l'on rencontre des écritures diverses dans le *Grand-Gauthier*, c'est qu'il n'est l'œuvre ni d'un seul homme, ni d'une seule époque. Comme il porte le nom de Gauthier, qui était évêque de Poitiers à la fin du XIIIe siècle, on en a attribué souvent tout l'honneur à ce prélat. Mais, par le fait, il n'y a qu'une partie, le tiers tout au plus, qu'on puisse faire dater de son épiscopat.

« En analysant le manuscrit, on peut le diviser en dix sections ou fragments, dont chacun porte un caractère particulier, comme on le verra par l'aperçu que je vais en donner. Ces dix fragments comprennent 27 cahiers d'inégale épaisseur. »

Ire *Section.* — Inventaire des titres de l'évêché : 18 feuillets. Cette partie est contemporaine de Gauthier de Bruges, et fut rédigée probablement sous ses auspices.

1. *Codex Galterii*, en latin.
2. Nos citations seront précédées de guillemets.

IIe *Section.* — 14 feuillets d'une écriture de la fin du XIV[e] siècle ou du commencement du XV[e], documents concernant l'épiscopat de Simon de Cramaud et d'Aimery de Mons, évêques de Poitiers.

III[e] *Section.*—10 feuillets, écriture du commencement du XV[e] siècle. Épiscopats de Simon de Cramaud (six pièces), de Jean de la Trémoille, archevêque d'Auch, administrateur perpétuel de l'évêché de Poitiers (une pièce du 7 mars 1505).

IV[e] *Section.* — 4 feuillets, 5 pages blanches. Mauvaise écriture de la fin du XV[e] siècle. Abbaye de Nanteuil-en-Vallée et table de 35 chartes contenues dans les cahiers suivants.

V[e] *Section.*— 60 feuillets, écriture du milieu du XV[e] siècle. Église métropolitaine de Bordeaux, cathédrale de Poitiers, épiscopat de Jean de Melun, chapitre de Saint-Hilaire-le-Grand; Arnaud d'Aux, évêque de Poitiers.

VI[e] *Section.*—19 feuillets, écriture du milieu du XV[e] siècle. Lettres de Philippe le Bel à ses sénéchaux, bulles des Papes Jean XXII, Clément V, etc.; Maurice de Blason, évêque de Poitiers.

« VII[e] *Section.* — On trouve, dans la septième section, l'écriture du commencement du XIV[e] siècle, que j'ai signalée dans le premier cahier. Vient d'abord une nomenclature de certains droits et cens dus à l'évêque en divers lieux de son diocèse, et payables aux synodes de la Pentecôte et de la Saint-Luc, le jour et le lendemain de la Toussaint. C'est au folio 133 que commence le *Pouillé* du diocèse composé par Gauthier de Bruges. Cet évêque le fait précéder d'un avis en forme de lettre qu'il adresse à son successeur [1].

« Il commence par donner la nomenclature des bénéfices qui sont de plein droit à la nomination de l'évêque, puis celle des églises qui doivent des procurations ou droits de visites; il présente ensuite le tableau général des églises du diocèse, avec l'indication de leurs collateurs et du droit de bissexte dû par chacune d'elles.

« La seconde partie du *Pouillé*, celle qui indique les églises soumises au droit de visite, n'est plus complète : les deux feuillets comprenant les cinq premiers archiprêtrés de l'archidiaconé de Briançay sont perdus... »

Ici M. Rédet entre dans des détails concernant l'ancienne division du diocèse avant la création des évêchés de Luçon et de Maillezais par le pape Jean XXII. L'on trouvera tous ces renseignements aux tableaux I et II; aussi les supprimons-nous ici.

« Il est question, au folio 150 verso, d'une chapelle fondée en 1305; d'autre part, on lit, f° 165, en tête de la liste des chapelles du doyenné de Vihiers, la date du mercredi après le dimanche de *Reminescere*, 1297, ce qui fait voir que la confection de ce *Pouillé* dura plusieurs années. Après chaque archiprêtré ou doyenné, on a laissé un assez large espace en blanc pour y ajouter les bénéfices omis et les fondations nouvelles. Ces intervalles ont reçu en plusieurs endroits des additions.

« Ce vieux *Pouillé* est, comme on le voit, un document précieux, aussi intéressant pour les antiquités ecclésiastiques que pour la géographie de la province. »

VIII[e] *Section.* — 33 feuillets. Pièces diverses, hommages rendus aux châtellenies de Chauvigny, Thuré, Villefagnan, propriétés épiscopales...

IX[e] *Section.* —7 feuillets. Pièces relatives à la déposition du pape Jean XXIII, au concile de Constance, en 1415 [2].

1. Nous en publions le texte au paragraphe *Évêché*.
2. Elles ont été publiées par le P. Labbe, *Recueil des Conciles*, T. XII.

Xe *Section.* — Il n'en reste que 5 feuillets, et 6 ont disparu. Elle comprend la liste des évêques de Poitiers, commençant à Nectarius et finissant à Gilbert de la Porée; le reste n'existe plus. Ce document a servi à Besly de base pour son travail, qui y est conforme en tous points.

De tout ce qui précède l'on voit que ce célèbre manuscrit n'avait aucune unité; c'est une indigeste compilation faite sans ordres, à des époques différentes, et quelquefois sans beaucoup de discernement. Tel qu'il est cependant, il renferme des documents que l'on ne retrouve nulle part ailleurs : l'inventaire des archives de l'évêché, qui relate un grand nombre de pièces aujourd'hui perdues, le *Pouillé* et quelques indications précieuses dans les chartes, qui remplissent la majeure partie du volume. Pour rendre le *Grand-Gauthier* exact, dit D. Fonteneau, il faudrait le refondre entièrement; il fourmille de fautes et de solécismes, parce que les compilateurs ont mal lu les originaux.

Malgré toutes ces imperfections, il a toujours joui, dans nos contrées, d'une grande célébrité; on y ajouta de tout temps une grande confiance, et Gauthier de Bruges, sous l'inspiration duquel ses premières pages furent écrites, lui doit, plus qu'à tous les autres actes de son épiscopat, si remarquable cependant, qu'à sa réputation de sainteté même, de voir son nom connu, répété, révéré dans son ancien diocèse.

Félicitons donc la ville de Poitiers d'avoir acquis cette importante collection et de l'avoir sauvée de la destruction en lui donnant asile dans sa bibliothèque publique.

II. *Compte de la chambre apostolique.* — Bibliothèque impériale, fonds latin, n° 9934.

On lit à la page première de ce manuscrit :

« In nomine Domini, amen. Anno ejusdem millesimo trecentesimo vicesimo sexto, et pontificatus sanctissimi patris et domini nostri domini Johannis digna Dei providentia pape vigesimi secundi, anno decimo. Ego Fayditus Guiraudonis, die veneris ante festum Assumptionis Beate Marie Virginis, litteras reverendorum in Christo patrum dominorum archiepiscopi Arelatensis et camerarii ac etiam episcopi Martiliacensis et thesaurarii dicti domini Pape recepi. Que quidem littere, per discretum virum dominum Hugonem de Ruppe, rectorem ecclesie Sancti Ciricii Ruthenensis diocesis, fuerunt apud Capdenacum? michi assignate, et deinde, post modum juxta formam ipsarum litterarum apostolicarum ad petendum subcidium pro reprehentione rebellium et hereticorum partium Ythalie, ad reverendos in Christo patres ac dominos Burdigalensem archiepiscopum et ejus suffraganeos prout inferius annotatur, accesse pro predicto subcidio postulando...

Ces rebelles et hérétiques étaient probablement : Louis de Bavière, roi des Romains, qui soutenait les Gibelins dans la haute Italie, contre lequel le Pape avait déjà lancé deux bulles, les 9 octobre 1323 et 15 juillet 1324; Guy de Tarlat de Petramala, évêque d'Arezzo, et Castruccio, seigneur de Lucques, chef du parti Gibelin en Toscane. Ce subside était sans doute destiné à solder les troupes que le roi de Naples envoyait au secours des Guelphes, sous les ordres de Charles, duc de Calabre, son fils aîné.

Bernard de Maraval (dominus Bernardus de Maravalle), chargé de recueillir ce subside dans le diocèse de Poitiers, accuse en recette 2,164 livres 6 sous 6 deniers tournois.

Les noms des prieurés, paroisses, etc., sont trop souvent défigurés dans ce manuscrit, au point même d'être quelquefois méconnaissables; mais cela n'a rien qui doive étonner, car, comme nous l'écrit M. Anat. de Barthélemy, à l'obligeante amitié duquel nous devons la

copie de ce document, les scribes italiens ou provençaux chargés de le transcrire devaient se trouver singulièrement dépaysés au milieu de tous ces noms qui leur passaient probablement pour la première fois sous les yeux.

Nous n'avons fait usage de ce document que pour suppléer au silence gardé par le *Grand-Gauthier* sur quelques paroisses. Notre intention est de le publier plus tard dans toute son intégrité.

III. *Taxacio annalis beneficiorum ecclesiasticorum, decimabilium, exemptorum et non exemptorum civitatis Pictavensis, anno M.CCC.LXXXIII.*

Registre manuscrit en papier de 164 pages, déposé aux Archives du département de la Vienne.

D'une note placée sur l'un des premiers feuillets, il résulte que cette taxe fut imposée par le pape Clément VII (Robert de Genève). Le produit en était probablement destiné à payer les troupes levées par Louis, duc d'Anjou, à l'instigation du pape, pour conquérir le royaume de Naples sur Charles de Durazzo, qui suivait le parti du pape Urbain VI.

Bien que la création des évêchés de Luçon et de Maillezais remontât déjà à plus d'un demi-siècle, et que cette taxe ne paraisse s'appliquer qu'au diocèse de Poitiers, l'on retrouve dans ce registre l'ancienne division, telle qu'elle existait avant la bulle du pape Jean XXII.

IV. *Pancharte dite de Rochechouard.*

Voici le titre latin de ce document qui concerne l'évêché de Saintes :

In hoc libro continentur nomina beneficiorum existentium in diocesi Xantonensi, ad quos respective spectat... Vel pancharta beneficiorum curam animarum habentium diocesis Xantonensis, extracta ex antiqua pancharta de Rochechouart nuncupata, quod erat apud R. D. Xantonensem episcopum bene meritum. Anno Domini 1402. (Archives du département de la Vienne.)

V. *Tabula dignitatum, prioratum et parochialum ecclesiarum urbis, et diocesis Xantonensis...* Anno ab incarnatione Domini 1586 exarata. (Archives du département de la Vienne.)

VI. « *Registre qui annonce ce que doivent, chacun séparément, MM. les curés pour le droit de l'année byssextile*; icellui registre fait en l'année 1649. » (Cahier en papier. Archives du département de la Vienne.)

Ce compte est précédé des lignes suivantes, que nous transcrivons ici, ainsi que l'approbation qui le termine; nous les croyons nécessaires pour l'intelligence du titre.

« C'est l'estat de la recepte que moy Geoffroy Chevallier, sieur du Chiron, ay faict pour Monseigneur Henry Louis Chasteigner de la Rochepozay, évesque de Poictiers, depuis le quatriesme jour de mars mil six cent vingt, jusqu'à cejourd'huy quinziesme de mars mil six cent quarente-neuf, de tous les bénéfices du diocèse de Poictiers desnommez en ce présent registre, par chacune des années byssextiles, du droit deub et accoustumé estre payé à Monseigneur par lesdits bénéficiers. »

Il se termine ainsi :

« Aujourd'hui, quinziesme jour de mars mil six cent quarante-neuf, en la présence de nous notaires royaux à Poictiers soubz-signés, noble Geoffroy Chevalier, escuyer sieur du Chiron, commis et député par Monseigneur Henry-Louis Chasteigner de la Rochepozay, évesque de Poictiers, pour faire la recepte des droits de bissexte à lui deubz par les bénéficiers de son diocèse, encommencée ladite recepte vers l'an mil six cent vingt et continuée

par ledit sieur Chevalier jusques en l'an présent, toutes les années que la Byssexte s'est rencontrée, a icelluy Chevalier certiffié en nos dictes présences et attesté avoir faict la recepte desdicts beneficiers selon qu'ils sont speciffiez et desnommez au roole et registre cy dessus et sommes y mentionnés ; dont, ce requerant ledit seigneur évesque luy avons delivré le present acte, pour luy valloir et servir et aux successeurs évesques audict évesché de Poictiers. »

(*Signé*) Henri-Loys, évesque de Poictiers, Chevalier, Johanne, notaire royal, Barraud, notaire royal.

Au-dessous des signatures est écrit : « Total de la recepte cy dessus, 687 livres. »

VII. *Visites des bénéfices estant au dedans des archiprevérez de Gençay, Lussac, Montmorillon, Ruffec, Ambernac et Chaunay*, faictes par M. Jean Filleau, conseiller du roi et son avocat en la sénéchaussée et siége présidial et maréchaussée de Poictou à Poitiers, en présence de Mre Denys Guillotteau, docteur en théologie, chanoine théologal de l'Église de Poictiers ; commissaires nommés par Nosseigneurs tenant la cour des Grands-Jours audict Poictiers, par arrest du 30 septembre 1634. Manuscrit en papier conservé dans notre cabinet.

VIII. *Visites de bénéfices du doyenné de Thouars*, faictes de 1622 à 1664 par Gabriel Maisondieu, conseiller et aumosnier du roi, archidiacre de Thouars.

Registre en papier, d'une écriture parfois fort difficile à déchiffrer. (Arch. de la *Société des Antiquaires de l'Ouest.*)

IX. *Procès verbaux des visites faites en* 1738, 1739 et 1740, *par Mgr Augustin Roch de Menou, évêque de la Rochelle.* Registre en papier commençant à la page 422, finissant à la page 811.

Chaque paroisse est l'objet d'un procès-verbal séparé, contenant, outre des détails sur l'état de l'église, les objets destinés au culte, le mobilier ecclésiastique, etc., la liste des bénéfices desservis dans la paroisse. (Communiqué par M. l'abbé Aillery, auteur du *Pouillé du diocèse de Luçon.*)

X. *Pouillé* des bénéfices à la collation et nomination de l'abbé de Saint-Jean-l'Évangéliste et Saint-André de Montierneuf de Poitiers.

Manuscrit en papier de 8 feuillets, dont deux en blanc. (Communiqué par M. Bonsergent.)

Ce document remonte à 1772, comme le prouve une mention de prise de possession du prieuré de Saint-Nicolas de Poitiers, faite « en la présente année 1772. »

XI. *Pouillé du diocèse de Saintes,* dressé par M. l'abbé Lacurie, inspecteur divisionnaire de la Société française pour la conservation des monuments, et membre de plusieurs Sociétés savantes, etc. Ce *Pouillé*, encore manuscrit, nous a été communiqué avec la plus grande obligeance par son auteur ; il est regrettable pour l'histoire que la modestie de M. l'abbé Lacurie ne le livre pas à la publicité.

XII. *Notes recueillies par M. H. Filleau*, procureur du roi au Présidial de Poitiers, dans des documents, aujourd'hui perdus ou dispersés, qui existaient à Poitiers avant 1790, soit au greffe des insinuations ecclésiastiques, soit au secrétariat de l'évêché et dans divers manuscrits, dont l'un est désigné sous le nom de *vieux manuscrit* (rédigé en 1682), un autre sous celui de *manuscrit Pidoux*. Ces notes sont les débris d'un travail général entrepris pour la sénéchaussée de Poitiers, d'après des ordres émanés du procureur général près le parlement de Paris, qui désirait connaître le nombre des bénéfices situés dans chacun des diocèses de son ressort, leur origine, leurs revenus et leurs charges.

XIII. *Volumineuse correspondance* du même avec MM. les curés du ressort de la sénéchaussée de Poitiers, relative soit au sujet ci-dessus, soit à l'exécution, dans chaque paroisse, de l'arrêt du parlement de Paris des 1er mai et 5 juillet 1786, portant règlement pour l'administration des biens et revenus des fabriques.

XIV. *Extraits* d'un grand nombre de documents originaux conservés dans notre cabinet, et provenant, en partie, des anciennes archives de l'évêché de Poitiers, dispersées lors de la suppression du culte. Cette collection comprend deux séries : 1° présentations et collations de bénéfices; 2° procès-verbaux de visites d'un assez grand nombre de paroisses faites par des délégués épiscopaux au XVIIIe siècle.

XV. *Visite faite en 1769 de deux cent cinquante-sept paroisses* des archiprêtrez d'Exoudun, Saint-Maixent, Niort, Melle, Bouin, Rom, Lusignan, Sanxay, Chatellerauld, Angles, Faye et Mirebeau. Manuscrit en papier, conservé dans la bibliothèque publique de la ville de Poitiers, cote 156, § 1 des *Manuscrits.*

XVI. *Collection de documents manuscrits recueillis par D. Fonteneau*, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, conservés à la bibliothèque de la ville de Poitiers.

§ II.

IMPRIMÉS.

XVII. *Pouillé général des abbayes de France* et bénéfices qui en dépendent. Paris, Gervais Alliot, 1626.

XVIII. *Evesques de Poictiers* avec les preuves, ensemble le Pouillé des abbayes, chapitres, archipréverez et cures dépendants de l'évesché dudit lieu, par feu messire Jean Besly, etc. Paris, G. Alliot et R. Bertaud, marchands libraires, 1647.

Ce Pouillé a été littéralement reproduit par G. Alliot dans son *Pouillé général*, publié l'année suivante; comme il l'indique dans l'avertissement de ce dernier ouvrage, il n'est point l'œuvre de Besly, mais bien de Monseigneur Chasteigner de la Rochepozay. (*Voir* au n° suivant.)

XIX. *Pouillé général*, contenant les bénéfices de l'archevêché de Bordeaux et des diocèses de ..... Luçon, Maillezais, Poictiers, Sainctes ..... avec aussi les abbayes, prieurez, doyennez, chapitres, cures, chapelles, maladreries, hospitaux desdits diocèses..... Paris, Gervais Alliot..., 1648 [1].

XX. *Pouillé du Diocèse de Poitiers*, par ordre alphabétique, contenant l'évêché, les archidiaconés, les archiprêtés, les abbayes, les chapitres, les communautés religieuses, les commanderies....., les prieurés, les cures, les chapelles et autres bénéfices..... avec

1. Tous ceux qui ont consulté cet ouvrage se sont récriés à juste titre contre les innombrables erreurs qui le déparent; disons cependant que, pour l'évêché de Poitiers, il ne mérite pas ce reproche, du moins en ce qui concerne les paroisses. L'on doit sans doute cette exécution plus soignée à ce que, comme Alliot le mentionne dans son Advertissement au lecteur, « M. l'Évesque de Poictiers a pris la peine de dresser luy mesme le *Pouillé* de son diocèse. » Cet évêque était M. de la Rochepozay, et l'on sait que ce prélat avait fait sous tous les rapports une étude particulière de l'histoire ecclésiastique de nos contrées.

les noms des saints ou saintes sous l'invocation desquels sont les différents bénéfices, les Ordres de chaque abbaye ou prieuré, ses présentateurs et collateurs, ... le nombre des communiants de chaque paroisse, etc., par un ancien secrétaire de l'évêché, et greffier des insinuations ecclésiastiques du diocèse de Poitiers[1]. Poitiers, Michel-Vincent Chevrier, imprimeur-libraire, 1782, in-8°.

XXI. *Pouillé de l'Evêché de Maillezais* (se trouve aux pièces justificatives de l'histoire de l'abbaye de Maillezais de M. l'abbé Lacurie). Fontenay-le-Comte, Fillon, éditeur, 1852, in-8°.

Les éléments de ce *Pouillé* ont été recueillis par l'auteur dans la Bulle d'érection de l'évêché de Maillezais, et dans un travail moderne qui lui fut communiqué par un curé de Lorberie, et qui était le fruit de recherches faites par l'un des prédécesseurs de cet ecclésiastique.

Ce *Pouillé*, quant aux noms des églises paroissiales et des prieurés, et quant à l'ordre dans lequel il les donne, est conforme, à quelque chose près, à celui d'Alliot. (*Voir* n° XVIII.)

XXII. *Almanachs provinciaux et historiques du Poitou* (1770 à 1789). Poitiers, Barbier, in-18.

XXIII. *Pouillé Royal,* contenant les bénéfices appartenans à la nomination et collation du roy, etc. (par le R. P. Labbe). Paris, Gervais Alliot, 1648, in-4°.

XXIV. Suite de la Clef du *Grand-Pouillé* des bénéfices de France, les abbayes, l'année de leur fondation, etc., par le R. P. A. Lubin, Augustin réformé. Paris, Gilles Alliot, 1671, in-4°.

XXV. *Numerus et tituli cardinalium, archiepiscoporum et episcoporum christianorum.* Taxæ et valor beneficiorum regni Galliæ cum taxis cancellariæ apostolicæ necnon sacræ pœnitentiariæ itidem apostolicæ. Parisiis, apud Gervasium Alliot, 1727, in-12.

XXVI. *Etat général des Unions faites des biens et revenus des maladreries, léproseries,* etc., en exécution de l'édit du roy du mois de mars et des déclarations des 15 du même mois, et 25 août 1693. Paris, Denys Thierry, 1705, in-4°.

XXVII. *Documents pour l'Histoire de Saint-Hilaire de Poitiers*, par M. de Longuemar (*Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*).

XXVIII. *Histoire de la cathédrale de Poitiers*, par M. l'abbé Auber, historiographe du diocèse (*Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*).

XXIX. *Chartularium S. Jovini*, publié par M. Grandmaison, archiviste d'Indre-et-Loire, dans les *Mémoires de la Société de statistique des Deux-Sèvres.*

XXX. *Histoire de Châtelleraud et du Châtelleraudais*, par l'abbé Lalanne, curé d'Oiré, membre de la Société des Antiquaires de l'Ouest. Châtellerault, Rivière, éditeur: 2 vol. in-8°.

1. L'auteur de ce *Pouillé* est M. François-Joseph Régnault de Beauvallon, qui fut longtemps secrétaire de l'évêché et greffier des insinuations ecclésiastiques du diocèse de Poitiers. Nous devons cette note à l'obligeance de M. Bonsergent, qui a bien voulu la détacher, pour nous, du travail considérable qu'il réunit depuis longues années sur les anonymes et pseudonymes poitevins.

ABRÉVIATIONS.

Alm. Prov. . . *Almanachs Provinciaux du Poitou.* (V. Bibliographie, n° 22.)
Arch. . . . . . *Archipresbyteratus, Archiprêtré.*
Archid. . . . . *Archidiaconatus, Archidiaconé.*
B. . . . . *Beatus, Beata.*
bys. . . . . . . *Droit de Byssexte dû à l'évêque.*
Bys. 1649 . . . *Droit de Byssexte perçu en 1649.* (V. Bibliographie, n° 6.)
Cart. S. Jov. . *Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Jouin.* (V. Bibliographie, n° 29.)
chev. . . . . . *Chevalier.*
C. du P. . . . *Clef du Pouillé Royal.* (V. Bibliographie, n° 23.)
Col. . . . . . . *Collateur.*
com. . . . . . *Communiants.*
D. 1326. . . . *Compte de la chambre apostolique pour l'année 1326.* (V. Bibliographie, n° 2.)
D. 1383. . . . *Taxe des Bénéfices ecclésiastiques du Diocèse de Poitiers, perçue en 1383.* (V. Bibliographie, n° 3.)
Dec. . . . . . *Decanatus.*
d. . . . . *denier.*
Doy. . . . . . *Doyenné.*
D. Font. . . . *Notes extraites des manuscrits de D. Fonteneau.* (V. Bibliographie, n° 16.)
Eccl. . . . . . *Ecclesia.*
Ev. . . . . . . *Notes fournies par le secrétariat de l'évêché de Poitiers.*
G. G. . . . . . *Citations prises dans le Grand-Gauthier.* (V. Bibliographie, n° 1.)
Gros. . . . . . *Grossus, monnaye.*
Hist. Cath. . . *Histoire de la cathédrale de Poitiers, par M. l'abbé Auber, historiographe du diocèse.* (V. Bibliographie, n° 28.)
Jur. . . . . . . *Jus, juris; droit payé à l'évêque de Poitiers dans le cours de ses visites pastorales par les curés de son diocèse.*
l. . . . . *Livre, monnaye.*
Lalanne. . . . *Histoire de Châtelleraud et du Châtelleraudais, par M. l'abbé Lalanne* (V. Bibliographie, n° 30).
M. Arch. . . . *Notes extraites de pièces originales, copies de documents, etc., que nous conservons dans notre cabinet, tant sur les familles que sur les choses du Poitou.* (V. Bibliographie, n°s 13 et 14.)
N. P. . . . . . *Notes particulières recueillies par M. Filleau, et conservées dans notre cabinet.* (V. Bibliographie, n° 12.)
O. S. A. . . . *Ordre de Saint-Augustin.*
O. S. B. . . . *Ordre de Saint-Benoît.*
O. C. . . . . . *Ordre de Citeaux.*

O. G.	*Ordre de Grammont.*
pat.	*Patron, présentateur ou collateur laïc ou ecclésiastique d'un bénéfice.*
P. de R.	*Pancarte de Rochechouard.* (V. Bibliographie, n° 11.)
P. Abb.	*Pouillé des Abbayes de France.* (V. Bibliographie, n° 17.)
P. Besly. . . .	*Pouillé placé à la suite des Évêques de Poitiers de J. Besly* (V. Bibliographie, n° 13.)
P. M.	*Pouillé de l'Abbaye de Montierneuf de Poitiers.* (V. Bibliographie, n° 10.)
P. R.	*Pouillé Royal* (V. Bibliographie, n° 23.)
P. 1648.	*Pouillé Général, publié par G. Alliot en 1648* (V. Bibliographie, n° 19.)
P. 1782.	*Pouillé du diocèse de Poitiers de 1782* (V. Bibliographie, n° 20.)
P. de S.	*Pouillé manuscrit du Diocèse de Saintes, par M. l'abbé Lacurie.* (V. Bibliographie, n° 11.)
Prés.	*Présentateur, personne ayant droit de présenter un clerc pour posséder un bénéfice.*
rev.	*Revenu.*
S. Ste.	*Saint, Sainte.*
Sgr.	*Seigneur.*
Sr.	*Sieur.*
Sup.	*Paroisse supprimée lors du Concordat et où le culte n'était pas encore rétabli le 1er janvier 1867.*
Tab. dig. . . .	*Table des dignités du Diocèse de Saintes.* (V. Bibliographie, n° 5.)
Taxæ Benef. .	*Taxe des Bénéfices en cour de Rome.* (V. Bibliographie, n° 25.)
Un. Mal. . . .	*Union des Maladreries, Hôpitaux,* etc. (V. Bibliographie, n° 26.)
V. Filleau. . .	*Visites de J. Filleau.* (V. Bibliographie, n° 7.)
V. de Menou. .	*Visites de Mgr de Menou.* (V. Bibliographie, n° 9.)
V. Maisond . .	*Visites de M. Maisondieu.* (V. Bibliographie, n° 8.)
V. 1769. . . .	*Visite de 257 paroisses du Diocèse de Poitiers, faite en 1769 par l'ordre de Mgr l'Évêque de Poitiers.* (V. Bibliographie, n° 14.)



§ I.

LISTE

DES

ÉVÊQUES DE POITIERS.

Donner la Liste des Évêques qui ont gouverné l'Église de Poitiers, en tête du *Pouillé* de ce diocèse, nous semblait un devoir; mais les historiens qui ont écrit sur ce sujet sont loin d'être d'accord. Si BESLY et BOUCHET commencent leurs Listes à S. NECTAIRE, la *Gallia Christiana*, tout en reconnaissant que S. HILAIRE a eu des prédécesseurs, se contente de cette mention et rejette leur existence comme entachée d'incertitude, et DREUX DU RADIER n'en admet que trois sur dix avant l'avénement du saint Docteur sur ce siége, que le souvenir de son nom fait encore briller d'un si vif éclat [1].

Nous ne pouvions cependant pas avoir même la pensée de discuter cette grave question; le cadre que nous nous sommes tracé s'y refusait, quand bien même nous n'eussions pas reconnu qu'elle était au-dessus de nos forces, et n'appartenait qu'à l'histoire générale de cette Église.

Devions-nous donc renoncer à notre idée première? Nous n'en avons pas jugé ainsi, et malgré l'indécision dans laquelle l'on est encore de savoir de quel côté se trouve la vérité, nous avons cherché à disposer notre Liste de telle sorte que chacun fût à même, sinon de contrôler, du moins de connaître, sur ce point délicat, le résultat du travail de nos devanciers.

1. Nous ne parlons ici ni de la Notice de D. FONTENEAU sur ce sujet, ni de la Liste donnée par GAUTHIER DE BRUGES; elles sont l'une et l'autre incomplètes.

Au moyen du tableau suivant, que nous avons combiné sous l'impression de cette idée, l'on verra d'un seul coup d'œil quels sont les Évêques admis ou rejetés par tel ou tel écrivain [1]. C'était, croyons-nous, dans le cas où nous nous trouvions, le seul moyen de concilier toutes les exigences, et nous espérons que l'on voudra bien le comprendre ainsi.

L'* placé auprès de certains noms, indique que ces Prélats n'ont été que simples administrateurs du Diocèse, ou seulement Évêques nommés sans avoir reçu leurs bulles.

L'* placé près de quelques dates indique qu'elles ne sont pas celles de la nomination, du décès ou de la démission des Prélats, dates qui sont ignorées, mais la première ou la dernière date connue de leur épiscopat.

1. Notre 5e colonne reproduit une Liste des Évêques de Poitiers, publiée dans l'*Annuaire du département de la Vienne de 1844* ; nous ne la donnons que parce qu'elle continue la série épiscopale jusqu'à nos jours.

LISTE DES ÉVÊQUES DE POITIERS.

Besly.	Bouch.	G. Ch.	D. du R.	A. 1844.			
1	1		1	1	Nictarius, Victorinus, S. Nectaire.		
2	2		2	2	Liberius, S. Libère.		
3	3			3	Tupian, Tupianus, Tripidianus.		
4	4		3	4	Agon, S. Agon.		
5	5			5	Hilpidian, Hilpidianus.		
6	6			6	Justin, Justinus, S. Justin.		
7	7			7	Bellator.		
8	8			8	Aliphius.		
	9				Pascentius.		
9	10	1	4	9	Hilarius, S. Hilaire.	V. 355	397
10	11	2	5	10	Pascentius I, S. Pascentius, S. Paixent.		
11	12		6	11	Quintianus.		
12	13	3	7	12	S. Gelasius, S. Gelais.		
13	14	4	8	13	Anthemius, S. Anthemius, S. Anthême.		
14	15			14	Maxentius, S. Maixent.		
15	16	5	9	15	Perennis.		
16	17	6	10	16	Migetius, Minetius.		
17	18	7	11	17	Lupicinus I.		
18	19	8	12	18	Pelagius.		
19	20	9	13	19	Lusticinus, Lusticius, Lupicinus II.		
20	21	10	14	20	Lupicinus III.		
21	22	11	15	21	Esichus I.		
22	23	12	16	22	Esichus II.		
23	24	13	17	23	Antonius.		
24	25	14	18	24	Adelphius.	507*	533*
25	26	15	19	25	Elapius ou Elaphius.		
26	27	16	20	26	Daniel.	541*	
27	28	17	21	27	Pientius, S. Pien.		
28	29	18	22	28	Pascentius II ou III.	564*	
29	30	19	23	29	Maroveus, Marovée.	584*	
30	31	20	24	30	Platonus, Plato, Platon.	592	599
31	32	21	25	31	S. Venantius Fortunatus.	599	
32	33	22	26	32	Caregisilus.		

Besly.	Bouch.	G. Ch.	D. du R.	A. 1844			
33	34	23	27	33	Ennoaldus ou Chaimoaldus.	615*	
34	35	24	28	34	Johannes I.	625*	
		25	29	35	S. Emmeramnus.		652
35	36	26	30	36	Didon.	655*	663*
36	37	27	31	37	Ansoaldus, Ansouault.	V. 674	696*
37	38	28	32	38	Eparchius, Cybard.		
38	39	29	33	39	Maximinus, Mesmin.		
39	40	30	34	40	Gautbertus, Vatbertus, Gausbert.		
40	41	31	35	41	Godo *aliàs* Didon de Rochechouard.	757*	
41	42	32	36	42	Magnibertus.		
42	43	33	37	43	Bertaldus, Gertalidus, Bertaut.		
43	44	34	38	44	Benedictus.		
44	45	35	39	45	Joannes II.		
45	46	36	40	46	Bertrandus I.		V. 785
46	47	37	41	47	Sigebrannus, Sigebrand, Syran.	818*	830*
47		38	42	48	Fridebestus.	834*	
48	48	39	43	49	Ebroïnus.	V. 839	858
49	49	40	44	50	Ingenaldus, Egenaldus, Engenolde.	860*	871*
50		41	45		Frotarius I.		
51	50	42	46	51	Hecfridus, Egfridus, Ecfroy, Hecfroy.	833*	900
52	51	43	47	52	* Frotarius II.	900	937
53	52	44	48	53	Alboinus.	937	962
54	53	45	49	54	Pierre I.	963	975
55	54	46	50	55	Gilbertus, Gislebert I.	975	1018*
56	55	47	51	56	Isembertus I.	1021*	1047
57	56	48	52	57	Isambartus, Isambard.	V. 1047	V. 1089
58	57	49	53	58	Petrus II.	1087	1115
59	58	50	54	59	Guillaume *dit* Gislebert, Guillaume I.	1117	1123
60	59	51	55	60	Guillaume Adelelm [1].	1124	1140
61	60	52	56	61	Grimoardus.	1140	V. 1142
62	61	53	57	62	Gislebertus Poretanus, Gilbert de la Porée.	1142	1154
63	62	54	58	63	Chaslo, Chalon, Calon.	1155	1157
64	63	55	59	64	Laurentius.	1159	V. 1161
65	64	56	60	65	Joannes, Jean III aux Belles-Mains [2].	1162	1182
66	65	57	61	66	Guillelmus Temperii, Guillaume Tempier.	1184	1197
67	66	58	62	67	Aymarus, Annarus, Ademar du Peirat.	1198	1198
68	67	59	63	68	Mauricius, Maurice de Blazon.	1198	V. 1216

1. Dreux du Radier, d'après la *Gallia Christiana*, place entre Guillaume et Grimoard un Pierre de Chatellerault, qui occupa le siége pendant l'exil de Guillaume II, ajoutant qu'il est probable qu'il fut confirmé par l'Anti-Pape Anaclet. Nous ne le considérons que comme un intrus.

2. Ou de Bellesme.

Besly.	Bouch.	G. Ch.	D. du R.	A. 1844.			
69	68	60	64	69	GUILLELMUS IV, GUILLAUME IV PREVOST.	*1217	V. 1226
70	69	61	65	70	PHILIPPUS.	1226	1234
71	70	62	66	71	JOANNES DE MELODUNO, JEAN DE MELUN.	V. 1236	1257
72	71	63	67	72	HUGO, HUGUES DE CHATEAUROUX.	V. 1259	1271
73	72	64	68	73	GUALTERUS, GAUTHIER DE BRUGES.	1279	1305
74	73	65	69	74	ARNALDUS, ARNAUD D'AUX.	1307	1320*
75		66	70	75	FORTIUS OU FORT D'AUX.	V. 1315	1357
76		67	71	76	JEAN V.	1357	1362
77	74	68	72	77	AYMERICUS DE MONTIBUS, AIMERI DE MONTS.	1363	1370
78					LUDOVICUS AURELIANENSIS.		
79	75	69	73	78	GUIDO DE MALESIETO, GUY DE MALSEC.	1371	1375
80	76	70	74	79	BERTRANDUS DE MALLOMONTE, BERTRAND DE MAUMONT.	1375	1385
81	77	71	75	80	SIMON DE CRAMAUD.	1385	
	78	72	76	81	LUDOVICUS AURELIANENSIS, LOUIS D'ORLÉANS.	1391	
82		73	77	82	* LOUIS DE BAR.	1392	
83	79	74	78	83	ITHIER DE MAREUIL OU MARTREUIL.	V. 1395	1405
84	80	75	79	84	GÉRARD DE MONTAIGU.	1405	1409
85	81	76	80	85	PIERRE TROUSSEAU III.	1409	1413
86		77	81	86	* SIMON DE CRAMAUD.	1413	
87	82	78	82	87	GUILLAUME *seu* HUGUES DE COMBAREL.	1424	
88	83	79	83	88	GUILLAUME GOUGES DE CHARPAGNES.	1441	
89					LÉON PAIN OU PAYEN.		
90	84	80	84	89	JACQUES JUVENAL DES URSINS.	1449	1456
	85	81			LEO PAGANI (LÉON PAYEN).		
91			85	90	LÉON GUERINET.	1457	
92	86	82	86	91	JEAN DU BELLAY.	1461	1479
93	87	83	87	92	GUILLAUME DE CLUGNY.	1479*	1480
94	88	84	88	93	PIERRE D'AMBOISE V.	1481	1505
95	89	85	89	94	* JEAN DE LA TRIMOUILLE VII.	1505	
96	90	86	90	95	CLAUDE DE HUSSON OU DE TONNERE [1].	1510	1521
		87	91	96	* LOUIS DE HUSSON III.	1521	1533
97	91	88	92	97	GABRIEL DE GRAMMONT.	1532	
98	92	89	93	98	CLAUDE DE LONGUY, Cardinal DE GIVRY.	1541	
99	93	90	94	99	JEAN D'AMONCOURT VIII.	1555	
100	94	91	95	100	CHARLES DE PERUSSE DES CARS.	1564*	
101	95	92	96	101	JEAN DE FAY IX.	1568	
		93	97		* CHARLES DE PERUSSE DES CARS.		
102	96	94	98	102	GEOFFROY DE S. BELIN.	1577	1611

1. DREUX DU RADIER, d'après la *Gallia Christiana*, porte comme évêque FLORENT d'Allemagne, compétiteur de CLAUDE DE HUSSON, qui mourut avant que la question ne fût décidée; il ne peut donc compter comme ayant siégé.

Besly.	Bouch.	G. Ch.	D. du R.	A. 1844.			
103	97	95	99	103	Henri-Louis Chasteigner de la Roche-Pozay.	1612	1651
		96	100	104	* Antoine Barberin.	1652	
		97	101	105	Gilbert de Clerambault.	1657	1680
		98	102	106	Hardouin Fortin de la Hoguette.	1680	1685
		99	103	107	* Armand de Quinçay.	1685	
		100	104	108	François-Ignace de Baglion de Saillant.	1686	1698
		101	105		* Mathurin Leny de Koetlez.		
		102	106	109	Antoine Girard.	1698	1702
		103	107	110	Jean-Claude de la Poype de Vertrieu.	1702	1732
			108	111	Jerome-Louis de Foudras de Courcenay.	1732	1748
			109	112	Jean-Louis de la Marthonie de Caussade.	1748	
				113	Martial-Louis de Beaupoil de S. Aulaire.	1759	1798
					[1]		
				114	Jean-Baptiste-Luc Bailly.	1802	1804
				115	* Louis-Mathias de Barral.	1804	
				116	Dominique de Pradt.	1805	1809
				117	* N...... de S. Sauveur.	181..	
				118	Jean-Baptiste de Bouillé.	1819	1841
				119	Joseph-André Guitton.	1842	1849
				120	Louis-François-Désiré-Édouard Pie.	1849	

1. L'on remarquera sans doute que nous ne mentionnons dans notre Liste ni Lescève et Montault, évêques constitutionnels du département de la Vienne, ni Mestadier, évêque constitutionnel des Deux-Sèvres. Nous ne pouvons, ainsi que nous l'avons fait pour Pierre de Chatelleraud (*Voir* note 1, p. 4), les considérer que comme des intrus.

§ II.

CALENDRIER HAGIOGRAPHIQUE

DES

SAINTS, PATRONS OU TITULAIRES

DES

ÉGLISES DU DIOCÈSE DE POITIERS.

JANVIER.

7 STA VIRGANA. . STE VERGE, V. Simple bergère, elle parvint à une si grande perfection que l'église de la paroisse qui l'avait vu naître, qui est aujourd'hui dépositaire de son tombeau et qui était autrefois sous le vocable de Ste Marie-du-Haut-Bois, porte maintenant son nom en témoignage de ses vertus.

9 S. HONORIUS. . . S. HONORÉ, M., né à Buzançais en Berry, vers la fin du XIIIe siècle; marchand de bestiaux, il poussa jusqu'à la sainteté les vertus de son état et mourut assassiné entre Buzai et Thenezay, victime de son respect pour le bien d'autrui.

13 S. HILARIUS. . . S. HILAIRE, Évêque de Poitiers, Confesseur et Docteur de l'Église, monta sur le siége de Poitiers, dont il est la plus grande gloire, de 350 à 355. Écrivain au style entraînant, orateur à la parole véhémente, il fut le boulevard de la religion catholique menacée par l'Arianisme, souffrit l'exil et la persécution pour la foi de 356 à 359 et mourut en 368.

14 STA NEOMADIA. . STE NÉOMAYE, V., originaire des environs de Baussay, vivait au Ve siècle; en mourant elle laissa une réputation de sainteté qui effaça l'illustration de son nom, l'un des premiers de la contrée où elle avait pris naissance.

14	S. Felix. . . .	S. Félix, M., d'origine Syrienne, naquit à Nole où il fut ordonné prêtre par l'Évêque Maxime, qui le chargea, durant la persécution de Dèce, de veiller sur son troupeau; saisi par les païens, Félix souffrit pour la foi: aussi l'Église l'honore-t-elle comme martyr, bien qu'il n'ait pas succombé dans les tourments. Désigné par Maxime pour lui succéder, il refusa ce fardeau, se retira près de Nole et y vécut dans la pratique la plus haute de toutes les vertus. Il y mourut dans un âge fort avancé, vers l'an 260.
15	S. Bonitus. . .	S. Bonnet, Év. et Conf., d'une illustre famille d'Auvergne, fut un des premiers officiers des rois Francks Sigebert et Thierry III, au nom duquel il gouverna la Provence pendant neuf ans, succéda ensuite à son frère Avit sur le siége épiscopal de Clermont, se retira dix ans après à l'abbaye de Manlieu et y mourut le 15 janvier 710.
16	S. Honoratus. .	S. Honorat, Év. d'Arles et Conf., succéda à Patrocle en l'an 426; il avait fondé le monastère de Lérins; on fixe sa mort au 16 janvier 429.
17	S. Antonius. . .	S. Antoine, Abbé, né en Égypte en 251, se retira dans le désert qu'il peupla bientôt des disciples attirés autour de lui par l'éclat de ses vertus: aussi est-il considéré comme l'instituteur de la vie monastique.
17	S. Sulpitius. . .	S. Sulpice, Év. de Bourges et Conf., IIe du nom, fut aumônier du roi Clotaire II qui fut guéri par son intercession; il monta sur le siége de Bourges en 624 et mourut en 644, ayant consacré sa vie à la conversion des Juifs de son diocèse avec tant de succès qu'il les fit tous entrer dans le sein de l'Église.
17	SS. Speusippus, Eleusippus et Meleusippus.	SS. Speusippe, Éleusippe et Méleusippe, frères jumeaux martyrisés à Langres avec leur aïeule Léonille sous l'empereur Marc-Aurèle (*Martyrologe Romain*). D'après l'*Art de vérifier les dates*, leur martyre aurait eu lieu en Cappadoce au IIe ou IIIe siècle.
19	S. Launomarus. .	S. Leomer, Abbé, né à Neuville-la-Mare près de Chartres, fut d'abord berger, devint prêtre et l'un des dignitaires du chapitre de la Cathédrale de cette ville; puis, ayant abandonné son bénéfice il se retira dans la solitude, fonda l'abbaye de Corbion et mourut le 19 janvier 593.
20	S. Sebastianus. .	S. Sebastianus, M., né à Narbonne, était capitaine des gardes de Dioclétien, lorsque cet empereur, apprenant qu'il était chrétien, le fit percer de flèches; échappé à la mort, le courageux martyr ne craignit pas de reprocher à l'empereur sa cruauté, et celui-ci le fit mourir sous le bâton.
22	S. Vincentius. .	S. Vincent, M., Diacre à Sarragosse; il était la lumière de cette église; appelé à confesser sa foi, il souffrit les plus affreux supplices, et triompha par sa constance de la cruauté de ses bourreaux, l'an 304 de J.-C.

22 Sta Eugenia. . . Ste Eugénie, V. et M. (en Poitou Ste-Ouenne), fille de Philippe, intendant d'Egypte, abandonna sa famille pour se faire chrétienne, vint à Rome et y reçut la couronne du martyre le 28 décembre 108.

22 Beatus Gualterus Brugensis. . . Le Bienheureux Gauthier de Bruges, né à Bruges, en 1232, mort à Poitiers le 21 janvier 1306. Gauthier mérita ce titre de Bienheureux que Clément V lui conféra lui-même spontanément, ratifiant ainsi l'opinion de tous ceux qui avaient connu ce vénérable prélat. Tardive réparation, mais éclatante justice rendue à ses vertus.

25 Conversio Sancti Pauli. . . . Anniversaire du miracle qui, sur le chemin de Damas, transforma Saul, le persécuteur furieux du christianisme naissant, en S. Paul, l'apôtre des Gentils.

29 S. Constantius. . S. Constance (en Poitou St-Coutant), Ev. et M., était Évêque de Pérouse, lorsqu'il souffrit le martyre avec plusieurs autres, vers l'an 178, sous l'empereur Marc-Aurèle.

FÉVRIER.

1 S. Carterius. . S. Chartier, Conf., prêtre à Lugny, près la Châtre, en Berry, florissait dans le VIe siècle.

3 S. Blasius. . . S. Blaise, Evêque de Sébaste, en Arménie, et M. Ses vertus l'avaient fait nommer évêque. Son amour pour J.-C. lui procura la couronne du martyre sous Dioclétien.

4 S. Aventinus. . . S. Aventin, Conf., né à Bourges, dans le Ve siècle, alla se mettre sous la direction de S. Loup, évêque de Troyes, devint économe de cette église. S'étant démis de ses fonctions, il se retira dans une solitude où il mourut vers 540.

15 S. Pompeyanus. . S. Pompain, Martyr en Syrie, souffrit avec S. Avent et huit autres chrétiens; l'on ignore l'époque à laquelle ils donnèrent leur vie pour la foi.

24 S. Mathias. . . S. Mathias, Apôtre, ne fut promu à cette éminente qualité qu'après l'Ascension de N.-S. et pour remplacer le traître Judas; il était dès lors, croit-on, l'un des soixante-douze disciples.

25 B. Robertus Arbrisselensis. . Le Bienheureux Robert d'Arbriselles naquit au village d'Arbriselles du diocèse de Rennes, fut pendant quatre années archiprêtre de ce diocèse, enseigna la théologie à l'école d'Angers, puis se retira dans une solitude, peuplée bientôt non-seulement d'hommes bien connus dans les Annales des saints, mais encore de femmes qui, attirées par l'éclat de ses vertus, vinrent se placer sous sa direction : telle fut l'origine de l'ordre célèbre de Fontevrault (du nom d'une forêt où fut établi définitivement le premier monastère). Robert prit une part active aux principaux événements qui se passèrent de son temps, puis

enfin, épuisé par les prédications et les austérités, il s'endormit dans le Seigneur, âgé de 70 ans, le 25 février 116.

MARS.

1	S. Albinus. . .	S. Aubin, Év. et Conf., né à Vannes, fut abbé de Tintillane, puis évêque d'Angers, assista au concile d'Orléans tenu en 339, et mourut en 350, âgé de 80 ans, après 20 années d'un épiscopat illustré par toutes les vertus.
21	S. Benedictus. .	S. Benoit, Abbé, né en Italie vers 480, fonda l'ordre célèbre qui porte son nom, et dont la règle fut adoptée par la plus grande partie des monastères d'Occident; il mourut le 21 mars 543.
25	Annuntiatio B. Mariæ Virginis.	Fête instituée pour célébrer la visite que fit l'Ange Gabriel à la Très-Sainte Vierge pour lui annoncer que Dieu l'avait choisie pour être la mère du Sauveur.

AVRIL.

10	S. Fulbertus. .	S. Fulbert, Év. et Conf., l'un des plus grands esprits de son époque; il fut trésorier de l'église collégiale de Saint-Hilaire de Poitiers, succéda à Radulphe ou Raoul sur le siége de Chartres en 1007, et mourut vers 1028 le 10 avril.
16	S. Wasius. . .	S. Vaïse, M. à Saintes, où il fut massacré par ses héritiers furieux de ce qu'il avait donné tout son bien aux pauvres (vers l'an 500).
21	B. Geraudus de Salis.	Le Bienheureux Geraud de Sales, disciple de Robert d'Arbriselles, fut l'un des plus ardents propagateurs de la vie monastique; en effet, il fonda les Abbayes de Cadouin en Périgord, de Grand-selve au diocèse de Toulouse, de Gondon à celui d'Agen, d'Allone en Limousin, de Bournet en Angoumois, de Fontdouce et de Châtres en Saintonge, des Alleuds, de l'Absie, du Pin, des Chastelliers, de Bonnevaux en Poitou, etc.
22	Sta Opportuna.	Ste Opportune, fille du comte d'Auge en Normandie, se retira à l'Abbaye de Montreuil près de Séez, en devint Abbesse et y mourut le 22 avril 770.
23	S. Georgius. . .	S. Georges, M., né en Cappadoce, l'un des premiers officiers de Dioclétien, se démit de ses fonctions lors de la persécution suscitée par cet empereur, et eut la tête tranchée par son ordre (IVe siècle).
25	S. Marc. . . ,	S. Marc, Évangéliste, converti après la résurrection de J.-C., suivit S. Pierre à Rome, y écrivit son évangile, puis fut prêcher la foi en Égypte et fonda l'Église d'Alexandrie où il fut martyrisé l'an 68.
30	S. Eutropius. .	S. Eutrope, Év. et M., fut le premier Évêque de Saintes, et fut, selon

l'opinion la plus rationnelle, sacré par le pape S. Clément. L'on ignore l'époque précise de son martyre (vers l'an 123); ses reliques furent découvertes en 1843 dans la crypte de l'église de Saintes qui porte son nom.

MAI.

3 INVENTIO STÆ CRUCIS. — INVENTION DE LA STE CROIX, par Ste Hélène, mère de l'empereur Constantin. Cette précieuse relique avait été enfouie lorsque l'empereur Adrien, profanant les Lieux-Saints, avait fait placer la statue de Jupiter sur le Calvaire.

7 S. CENERICUS. . S. CENERI, Conf., né à Spolette, vint à Rome avec S. Serenne son frère; le pape, instruit de leurs mérites, les ordonna Diacres-Cardinaux; mais, voulant vivre dans la solitude, ils se retirèrent à Saulge dans le Maine, puis notre Saint vint à Hyesmes au diocèse de Séez où il fonda un monastère à la tête duquel il mourut vers 669.

8 APPARITIO S. MICHAELIS. — APPARITION DE L'ARCHANGE S. MICHEL sur le mont Gargan et, par suite, fête instituée pour célébrer le souvenir de l'intervention divine dans les affaires humaines par l'entremise de l'Archange S. Michel.

16 S. PHIDOLUS OU FIDOLUS. — S. PHESLE, Abbé (S. Fale ou S. Fidèle en Champagne), originaire de Clermont en Auvergne; fait esclave en 530, il fut racheté par S. Aventin (4 février), devint le plus fervent de ses disciples, fut prieur du monastère fondé par son maître et lui succéda dans la direction de la communauté. Il mourut le 16 mai, au milieu du VIe siècle.

16 S. GERMERIUS. . S. GERMIER, Ev. et Conf., né à Angoulême, fut sacré, en 511, Evêque de Toulouse. L'on croit qu'il vivait en 560. Clovis Ier, qui l'avait en grande vénération, fit à sa considération des présents considérables à son église.

20 S. AUSTRAUGESILUS. S. AUSTRAUGÉSILE, Ev. et Conf., né à Bourges, le 29 novembre 551, quitta la cour de S. Gontran, roi de Bourgogne, pour la solitude; il était à l'abbaye de S. Nizier, près de Lyon, lorsqu'il fut acclamé évêque de Bourges, en 612. Il mourut le 20 mai 624.

21 S. SECUNDINUS. . S. SECONDIN, Martyr à Cordoue, en Espagne, souffrit, à ce que l'on croit, vers l'an 305, sur la fin de la persécution de l'empereur Dioclétien.

23 S. DESIDERIUS. . S. DIDIER, Ev. de Langres et M., fut massacré en 263, par les ordres de Chrocus, roi des Allemands, qu'il tentait de fléchir en faveur de sa ville épiscopale.

25 S. URBANUS. . . S. URBAIN, Pape et M., eut la tête tranchée sous Alexandre-Sévère, le 25 mai 230; il était monté sur le trône pontifical en 223.

28	S. Germanus Parisiensis. . . .	S. Germain, Ev. de Paris et Conf., né près d'Autun, en 496, fut abbé de Saint-Symphorien de cette ville ; nommé évêque de Paris en 554, il y tint deux conciles en 557 et 573, siégea à celui de Tours en 566, et mourut plein de jours et de vertus le 28 mai 576.
29	S. Maximinus. .	S. Maximin, Ev. et Conf., né à Silly, près Loudun, fut élevé en 332 sur le siége de Trèves, ville où il avait fait toutes ses études, se montra constamment un courageux champion de la foi contre l'hérésie, et revint mourir à Silly, le 12 septembre 349.
31	S. Porcharius. .	S. Porchaire, Abbé de S. Hilaire-le-Grand de Poitiers au VI[e] siècle ; on le croit Poitevin.
31	S. Simplicianus. .	S. Simplicien, M., fils du chef de la cité des Pictons sous les empereurs Romains, confessa la religion de J.-C. et, suivant la tradition, eut la tête tranchée dans un pré sis à gauche du pont St-Cyprien.

JUIN.

1	S. Romanus. . .	S. Romain, M.
1	S. Jovinus. . .	S. Jouin, Abbé, originaire de Mouterre-Silly, fut d'abord sous la direction de S. Hilaire, puis se retira dans la solitude d'Hension (aujourd'hui Saint-Jouin-les-Marnes), y fonda un monastère auquel il donna son nom et y mourut vers la fin du IV[e] siècle.
3	Sta Blandina. .	Ste Blandine, V. et M. Elle était esclave, et souffrit le martyre à Lyon sous l'empereur Marc-Aurèle ; exposée aux bêtes féroces dans l'amphithéâtre, elle fut ensuite égorgée par les païens furieux de sa constance.
3	S. Liphardus. . .	S. Liphard, Abbé, d'une famille illustre et frère de S. Mesmin, fut d'abord l'un des premiers magistrats d'Orléans, sa ville natale. A 40 ans, il se retira dans une solitude qui devint, grâce au concours de disciples qui se fit autour de lui, l'abbaye de Meung-sur-Loire, où il mourut vers le milieu du VI[e] siècle.
8	S. Medardus. . .	S. Médard, Év. et Conf., né à Salency près de Noyon, devint évêque de cette ville en 532, et mourut le 8 juin 546. Le souvenir de ce Saint doit nous être d'autant plus précieux qu'il se rattache à la vie de notre grande sainte Radegonde.
11	S. Barnabas. . .	S. Barnabé, Apôtre, de la tribu de Lévi, naquit dans l'île de Chypre, où les Juifs le lapidèrent sous Néron ; il avait prêché la foi à Antioche et à Tarse, et accompagné S. Paul dans quelques-uns de ses voyages.
16	S. Quiricus et Sta Julitta. . .	S. Cyr et Ste Julitte, Mart. Cyr n'avait que trois ans, lorsque, voyant sa mère souffrir pour la foi, il se mit à pleurer si amèrement que le juge lui fit écraser la tête contre les marches de l'escalier de son tribunal, et ordonna de décapiter Julitte (persécution de Dioclétien).

19	SS. Gervasius et Protasius. . .	S. Gervais et S. Protais, frères, Mart. à Milan, furent condamnés, Gervais à périr sous les coups, et Protais à avoir la tête tranchée pour avoir refusé de sacrifier aux idoles (IIIe siècle).
22	Sta Gemma. . .	Ste Gemme, V. et M.
22	S. Paulinus Nolanus.	S. Paulin de Nole, Év. et Conf., né à Bordeaux en 363, son père étant préfet des Gaules. Paulin vécut d'abord dans le siècle ; puis se donnant tout entier à Dieu, il se retira en Campanie, fut élu évêque de Nole vers 409 et mourut en 431, ayant vu respecter sa personne par les barbares eux-mêmes touchés de la sainteté de sa vie.
24	S. Joannes Baptista. . . .	S. Jean-Baptiste (La Nativité de). Tout le monde connaît quelles furent les circonstances miraculeuses qui annoncèrent et accompagnèrent la nativité de S. Jean-Baptiste et sait quelle fut la vie du saint précurseur de J.-C.
25	Sta Pexina. . .	Ste Pezenne, V., originaire d'Espagne, vint rejoindre Ste Macrine et Ste Colombe ; elle accompagna la première dans sa fuite, mais, après sept jours de marche et de fatigue, elle expira entre les bras de sa compagne au lieu dit Tauvinicus qui, plus tard, prit le nom de Ste-Pezenne.
25	S. Maxentius. .	S. Maixent, né à Agde, se nommait Adjutor dans le monde ; ce nom de Maixent lui fut imposé par S. Agapit, abbé, qui le mit à la tête du monastère qu'il venait de fonder sur les bords de la Sèvre, et auquel la sainteté de la vie de S. Maixent fit donner son nom. Il mourut en 515, âgé d'environ 70 ans.
26	SS. Joannes et Paulus.	S. Jean et S. Paul, M. Bien qu'il n'y ait plus aucune église du diocèse sous le vocable de ces deux saints frères, qui, victimes de la haine de Julien-l'Apostat pour le nom chrétien, eurent la tête tranchée à Rome, le 26 juin 363, nous avons cru devoir les mentionner dans ce Catalogue des saints patrons de ce diocèse, pour rappeler que ce fut sous leur patronage que fut d'abord consacré, par notre grand Hilaire, le monument sacré dans lequel il désigna sa sépulture, et qui porte aujourd'hui son nom.
26	Translatio Sancti Hilarii.	Translation des reliques de S. Hilaire. L'Église de Poitiers célèbre en ce jour la translation du corps de S. Hilaire, de la crypte dans laquelle il avait été renfermé, dans la nouvelle église due en partie à la munificence de Clovis, après la bataille de Voulon, et qui fut élevée par S. Fridolin sur l'emplacement de celle de S. Jean et S. Paul, ruinée dans une des nombreuses invasions des Vandales ou des Goths, qui avaient désolé nos contrées.
28	S. Leo II. . . .	S. Léon II, Pape et Conf., monta sur la chaire de S. Pierre en 682 et mourut le 28 juin 683 ; il était le type de la charité chrétienne et mérita le beau titre de Père des pauvres.
29	SS. Petrus et Paulus.	S. Pierre et S. Paul, Apôtres. La vie de ces deux grands saints est trop connue pour que nous ayons besoin d'en rappeler même les principaux traits.

30	S. MARTIALIS. .	S. MARTIAL, Apôtre de l'Aquitaine, né à Rama en Palestine, fut disciple de J.-C., suivit S. Pierre à Rome, fut envoyé par lui en Aquitaine pour prêcher la foi et, après 23 années de travaux apostoliques, il s'endormit dans le Seigneur le 30 juin de l'an 73.

JUILLET.

1	S. EPARCHIUS. .	S. CYBARD, Conf., naquit à Périgueux où il fut revêtu des premières charges de sa province, mais il abandonna bientôt le monde, se retira dans un monastère près de Périgueux, puis dans une grotte située au-dessous de la ville d'Angoulême où il mourut le 1er juillet 581.
6	STA MACRINA. . .	STE MACRINE, V., vint en Aquitaine avec STE COLOMBE sa sœur, pour y vivre dans la solitude; afin d'échapper aux violences d'un seigneur voisin, elles furent contraintes de se séparer, et Ste Macrine vint se réfugier, vivre et mourir (en 850) dans une île de la Sèvre, où une chapelle fut élevée sur son tombeau.
11	SS. SAVINUS ET CYPRIANUS.	S. SAVIN et S. CYPRIEN, M., originaires de la Gaule Lyonnaise, vinrent, en prêchant l'Évangile aux païens, presque sur les bords de la Gartempe; ceux-ci, enflammés de colère en les voyant détruire le culte de leurs faux dieux, leur tranchèrent la tête vers le Ve siècle.
16	S. GENEROSUS. .	S. GÉNÉROUX, Abbé de S. Jouin-les-Marnes, était Romain de naissance; il quitta l'Italie, et après avoir parcouru une partie du Poitou, il vint se réfugier à Saint-Jouin, y prit l'habit monastique et en fut le troisième Abbé. Il y mourut vers la fin du VIe siècle.
22	STA MARIA MAGDALENA.	STE MARIE-MADELEINE, l'une des saintes femmes, dont parle l'Évangile, qui accompagnaient et servaient J.-C. Ce fut à elle que N.-S. se manifesta la première après sa résurrection. D'après quelques Hagiographes Grecs du VIIe siècle, elle suivit S. Jean à Éphèse et y mourut [1].
25	S. JACOBUS. . .	S. JACQUES-LE-MAJEUR, Apôtre, frère de l'évangéliste S. Jean et parent de J.-C., porta *la bonne nouvelle* en Espagne qui le reconnaît comme son patron et vénère ses reliques à Compostelle.
25	S. CHRISTOPHORUS.	S. CHRISTOPHE, M., souffrit pour la foi en Lycie; son nom, qui signifie Porte-Christ en grec, a donné lieu à plusieurs légendes.
28	S. NAZARIUS. . .	S. NAZAIRE, M., disciple du pape S. Lin, prêcha l'Évangile dans les Gaules, à Trèves, puis à Milan où il fut décapité vers l'an 68.
28	STA MARTHA. . .	STE MARTHE, V., sœur de S. Lazare et de Marie; d'après une pieuse tradition, elle fut abandonnée avec eux, après l'Ascension de

1. *Voir*, au sujet de STE MARIE-MADELEINE, l'ouvrage de M. l'abbé FAILLON, intitulé : *Monuments inédits sur l'apostolat de Ste Madeleine en Provence.*

N.-S., sur un frêle esquif qui vint atterrir à Marseille; Marthe se retira non loin de là pour y vivre dans la prière [1].

29 S. LUPUS. . . . S. LOUP, Év. et Conf., originaire de Toul, fut nommé évêque de Troyes étant moine à Lérins. Il protégea, par ses prières et sa pieuse audace, sa ville épiscopale contre les armes d'Attila, et mourut le 29 juillet 478.

30 SS. ABDO et SENNEN. . . . . S. ABDON et S. SENNEN, originaires de la Perse, furent conduits à Rome par l'empereur Dèce. Ayant refusé de sacrifier aux idoles, ils furent exposés aux bêtes, puis passés au fil de l'épée.

31 S. GERMANUS. . . S. GERMAIN, Év. d'Auxerre et Conf., naquit dans cette ville vers 380, fut duc de son pays natal. Après sa conversion, il en devint évêque et mourut, après 30 ans d'épiscopat, à Ravenne, laissant la réputation d'un saint prélat et de l'une des lumières de l'Église.

AOUT.

1 S. PETRUS AD VINCULA. . . . S. PIERRE-AUX-LIENS, fête instituée pour célébrer la délivrance miraculeuse du Prince des Apôtres de la prison où il avait été jeté par les ordres du roi Hérode.

1 S. FELIX. . . . S. FÉLIX, M., habitait Césarée en Mauritanie, lorsqu'ayant appris en 303 que la persécution de Dioclétien sévissait en Espagne, il traversa la mer et se rendit à Gironne, où s'étant avoué chrétien devant le cruel Dacien, celui-ci le condamna aux plus affreux supplices au milieu desquels il mourut.

2 S. STEPHANUS. . S. ÉTIENNE, Pape et M., décapité sous le règne des empereurs Valérien et Gallien, le 22 août 257. Sous son Pontificat, commença la grande question de la validité du baptême conféré par les hérétiques.

3 INVENTIO S. STEPHANI. . . . INVENTION DES RELIQUES DE S. ÉTIENNE, premier martyr, faite au VIe siècle grâce à une révélation, et de nombreux miracles vinrent attester l'authenticité de ces précieux restes.

5 DEDICATIO B. M. AD NIVES. . . DÉDICACE DE N.-D.-DES-NEIGES; souvenir du miracle par lequel la Ste Vierge fit connaître au patrice Jean et à sa femme qu'elle acceptait l'offre qu'ils lui avaient faite de leurs biens, leur enjoignant de lui élever une église dans le lieu qui se trouverait couvert de neige; en effet, le lendemain matin, 5 août, au milieu des chaleurs les plus fortes de l'été, une partie du mont Esquilin se trouva couverte de neige; on y éleva une église que l'on désigna sous le nom de N.-D.-des-Neiges pour perpétuer ce miracle; elle est connue aujourd'hui sous celui de Sainte-Marie-Majeure (IVe siècle).

1. *Voir* l'ouvrage de M. l'abbé FAILLON.

6	Transfiguratio D. N. Jesu Christi.	Transfiguration de N.-S. J.-C. Les églises placées sous le vocable de S. Sauveur reconnaissent la Transfiguration pour leur fête patronale.
9	S. Romanus. . .	S. Romain, M., soldat, qui, touché de la grâce en voyant la fermeté de S. Sébastien au milieu des supplices, se fit chrétien et fut décapité.
10	S. Laurentius. .	S. Laurent, M., Diacre de l'Église de Rome; il mourut sur un gril, en confessant le nom de J.-C. et étonnant ses bourreaux par sa constance.
12	S. Junianus. . .	S. Junien, Abbé, natif de Brioux (Deux-Sèvres), fonda l'abbaye de Mairé-l'Évescault, mérita de devenir l'ami de Ste Radegonde et de quitter la terre, le même jour qu'elle, pour aller recevoir dans le ciel la récompense de leurs vertus.
13	Sta Radegundis. .	Ste Radegonde, Reine de France, fondatrice de l'abbaye de Sainte-Croix et patronne de la ville de Poitiers; ses reliques, qui reposent à Poitiers dans l'église qui porte son nom [1], sont encore aujourd'hui douées du don des miracles que possédait la Sainte pendant sa vie.
13	S. Hippolytus. .	S. Hippolyte, M., fut mis en pièces par des chevaux furieux, après avoir résisté aux promesses et aux menaces de l'empereur Valens.
13	S. Maximus. . .	S. Maxime, *aliàs* S. Mesme, Abbé; originaire de Sillé et l'un des disciples de S. Martin, fut religieux à l'Ile-Barbe près de Lyon, et vint fonder, de 434 à 440, près de Chinon, un monastère qui plus tard, porta son nom.
15	Assumptio B. Mariæ Virginis.	L'Assomption de la très-sainte Vierge. La plupart des églises placées sous le vocable de la Mère du Sauveur célèbrent en ce jour leur fête patronale.
16	S. Rochus. . .	S. Roch, Conf, né à Montpellier, vers la fin du XIII[e] siècle, consacra sa vie au soulagement des pestiférés d'Italie et mourut à Montpellier dans la pratique de toutes les vertus, le 16 août 1327.
16	Sta Troecia. . .	Ste Triaise, V., vint à Poitiers, attirée par les vertus de S. Hilaire, se voua au célibat et passa sa vie dans une cellule, où elle mourut vers la fin du IV[e] siècle.
18	S. Agapitus. . .	S. Agapit, Abbé, né au commencement du V[e] siècle, fonda le monastère qui prit plus tard le nom de S. Maixent, son successeur et son disciple. S. Agapit mourut vers la fin du V[e] siècle.
20	S. Filibertus. .	S. Filbert, Abbé, né en 616, élevé à la cour de Dagobert I[er]; il renonça au monde, se retira au monastère de Rebais au diocèse de Meaux, puis fonda l'Abbaye de Jumiége, réforma celle de S. Benoît-de-Quinçay près Poitiers, se retira dans l'île d'Hério (Noirmoutiers) et y fonda un autre monastère, où il revint terminer sa sainte vie, en 684.

1. Les Religieuses de Sainte-Croix possèdent également quelques parcelles du corps de leur sainte fondatrice.

22 S. SYMPHORIANUS. S. SYMPHORIEN, M., à Autun, où sa famille occupait le plus haut rang, refusa d'adorer l'idole de Cybèle, et malgré son jeune âge ne se laissant ébranler ni par les promesses, ni par les supplices, fut décapité vers l'an 178.

24 S. BARTHOLOMÆUS. S. BARTHÉLEMY, Apôtre, fut prêcher l'Évangile dans les Indes, le Sud-Ouest de l'Asie et l'Arménie où il fut écorché vif et crucifié à Albanopolis.

25 S. LUDOVICUS. . S. LOUIS, Roi de France, né le 15 avril 1215 et mort devant Tunis le 25 août 1270.

25 S. AREDIUS. . . S. YRIEIX (en Poitou S. HÉRAY), Abbé, né à Limoges et mort vers 551, était d'une famille distinguée, fut d'abord attaché à la cour de Thierri I[er], roi d'Austrasie, puis se retira dans une solitude, et après la mort de son père et de son frère, fonda le monastère d'Atane qui plus tard porta son nom.

25 S. GENESIUS. . . S. GENEST, Év. de Clermont et Martyr au VII[e] siècle.

26 S. GELASIUS. . . S. GELAIS, Év. et Conf., fut le second des successeurs de S. Hilaire, et sa vie fut comme un reflet des vertus de son illustre prédécesseur : il vivait au IV[e] siècle.

27 S. CÆSARIUS. . S. CÉSAIRE d'Arles, Év. et Conf., naquit en 470 près de Châlons-sur-Saône, fut moine à Lérins et élu évêque d'Arles en 501 ; il mourut après 40 ans d'épiscopat.

27 S. SULPITIUS. . . S. SULPICE, Év. et Conf. *Voir* ce que nous disons de ce saint évêque de Bourges au 17 janvier. L'Église célèbre en ce jour une translation de ses reliques, comme le remarquent les Bollandistes.

28 S. JULIANUS. . . S. JULIEN, M., vivait au III[e] ou IV[e] siècle. La persécution venant à sévir à Vienne en Dauphiné, S. Ferréol son compagnon l'obligea à se réfugier à Brioude où il fut décapité.

28 S. CLARUS. . . S. CLAIR, Év. et M. Les uns le disent originaire du Vexin et les autres d'Afrique; tout ce dont l'on est certain, c'est qu'il fut évêque en Aquitaine, sans pouvoir cependant préciser quel fut le siége qu'il occupa.

28 S. VIVIANUS. . . S. VIVIEN, Év. et Conf., succéda à S. Ambroise sur le siége de Saintes et florissait sur la fin du IV[e] siècle.

29 DECOLLATIO S. JOHANNIS BAPTISTÆ. DÉCOLLATION DE S. JEAN-BAPTISTE par les ordres d'Hérode, roi de Judée, à l'instigation d'Hérodiade dont le Saint avait hautement blâmé la conduite criminelle.

30 S. FIACRIUS. . . S. FIACRE, Conf., originaire d'Irlande, vint se réfugier en France dans une solitude du diocèse de Meaux où il mourut le 30 août 670, après avoir passé sa vie dans la prière et l'exercice de la charité.

SEPTEMBRE.

1	S. ÆGIDIUS. . .	S. GILLES, Abbé; originaire d'Athènes, il vint se réfugier dans une forêt des Gaules pour échapper à la réputation que lui avait faite ses vertus; mais on découvrit sa retraite, on y éleva un monastère dont il fut contraint d'accepter la direction, et il le gouverna saintement jusqu'à sa mort, arrivée au commencement du VII[e] siècle.
2	S. JUSTUS. . . .	S. JUST, Év. et Conf., était diacre de l'Église de Vienne lorsqu'il fut appelé à monter sur le siége de Lyon. Il se retira ensuite en Égypte où il mourut. Dire qu'il était lié d'une étroite amitié avec S. Ambroise, Évêque de Milan, suffirait déjà pour faire son éloge.
2	S. LAZARUS. . .	S. LAZARE, Év. et M., disciple et ami du Sauveur, était frère de Marthe et de Marie. Ce fut lui que J.-C. ressuscita à Béthanie. Après l'Ascension, il fut jeté dans une barque avec ses sœurs et abandonné aux flots de la Méditerranée. Le frêle esquif, conduit par la main de Dieu, vint aborder à Marseille; Lazare y prêcha la foi et devint le premier Évêque de cette ville, d'après une pieuse et constante tradition.
3	S. GREGORIUS MAGNUS.	S. GRÉGOIRE-LE-GRAND, Pape, Conf. et Docteur de l'Église, né à Rome en 540, occupa les premières charges de l'État et de l'Église avant de parvenir en 590 au souverain pontificat. S. Grégoire écrivit plusieurs ouvrages pour combattre les hérésies, fit évangéliser l'Angleterre, attacha son nom à la réforme du chant ecclésiastique et mourut le 12 mars 604.
6	STA IMPERIA. . .	STE IMPÈRE, V. La tradition et l'histoire ne nous ont conservé de Ste Impère que son nom, connu seulement dans la paroisse qui la reconnaît comme sa patronne. Il est probable que, née dans les environs, elle passa sa pieuse vie confinée dans quelque solitude, et qu'après sa mort, le peuple touché de ses vertus lui aura élevé l'église placée aujourd'hui sous son vocable (Mauprevoir).
7	S. CLODOALDUS. .	S. CLOUD (en Poitou S. Clouaud ou S. Clau), Conf., fils de Clodomir, Roi d'Orléans, naquit en 522. Échappé aux assassins de ses frères, il se donna tout entier au service de Dieu, fonda le monastère de Nogent-sur-Seine et y mourut vers 560.
8	NATIVITAS B. M. VIRGINIS.	LA NATIVITÉ DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE, fête instituée pour rappeler de quelle joie ineffable le ciel et la terre furent pénétrés quand naquit cette enfant, par laquelle la toute-puissance de Dieu avait dessein d'opérer de si grandes choses pour le salut des hommes.
5	S. FAZIOLUS. . .	S. FAZIOL, Conf., connu parce qu'il a donné son nom à un prieuré

situé près de la ville de Melle; il fut, dit-on, enseveli dans l'église de Saint-Savinien de cette ville.

16 S. Lubinus. . . S. Lubin ou Léobon, Ev. et Conf. Né à Poitiers dans la seconde moitié du Ve siècle, il embrassa la vie monastique à Ligugé ou à Noaillé; puis, après avoir visité plusieurs monastères, il se retira près de Chartres dont il fut nommé Évêque en 544, et mourut le 14 mars 557.

21 S. Matthæus. . S. Matthieu, Apôtre et Évangéliste, se nommait Lévi et était publicain avant sa conversion; étant allé prêcher l'Évangile jusqu'en Éthiopie, il y fut martyrisé.

22 S. Mauritius et Soch. . . . S. Maurice et ses Compagnons, M. Qui ne connaît cette admirable résignation de la Légion Thébéenne que commandait S. Maurice, qui, les armes à la main, se laisse égorger sans résistance par les ordres de l'empereur Maximien ?

22 S. Emmeramnus. . S. Emmeran, Év. et M., siégea sur le trône de S. Hilaire, selon l'opinion générale, puis alla évangéliser la Bavière et y cueillir la palme du martyre, victime de la plus infâme calomnie, le 22 septembre 652.

22 S. Silvanus. . . S. Silvain (en Poitou, S. Sauvan), Conf., serait, si l'on en croit une pieuse tradition qui a cours en Berry où il est patron de la ville de Levroux, le même personnage que le publicain Zachée dont il est parlé dans l'Évangile.

22 S. Florentius. . S. Florent, Conf., disciple de S. Martin, qui l'envoya prêcher l'Évangile en Poitou, se retira ensuite sur le mont Glonne pour y vivre en solitaire, où sa sainteté fit accourir autour de lui un grand nombre de disciples. Le monastère prit le nom de son pieux fondateur, et est connu sous le nom de Saint-Florent-lez-Saumur; il y mourut et y fut inhumé vers le commencement du VIe siècle.

29 S. Michael. . . S. Michel, Archange. C'est lui qui, d'après la sainte Écriture, est destiné à vaincre le démon à la fin des siècles. C'est le messager choisi par Dieu toutes les fois qu'il s'agit de déployer la force et de combattre, car son nom signifie : Qui est semblable à Dieu.

OCTOBRE.

1 S. Remigius. . . S. Remi, Év. et Conf., né en 439, fut placé à 22 ans sur le siége épiscopal de Reims qu'il illustra par l'exercice de toutes les vertus pendant près de trois quarts de siècle, étant mort en 533. Ce fut lui qui eut le bonheur d'instruire et de baptiser Clovis avec un grand nombre de seigneurs de son armée.

2 S. Leodegarius. . S. Léger, Év. et M. Né en Poitou en 616, Archidiacre de Poitiers en 643, Abbé de St-Maixent en 651 et Évêque d'Autun en 660. Sa

vie fut mêlée aux choses du ciel et du siècle; victime de la haine d'Ebroïn, il fut mutilé de la manière la plus barbare, et enfin une mort sainte vint couronner une vie dont les dernières années n'avaient été qu'un long martyre. Son corps, que les diocèses d'Arras, d'Autun et de Poitiers se disputèrent, repose dans l'église, aujourd'hui paroissiale, de l'Abbaye de St-Maixent.

6 S. Pardulphus. . S. Pardou, Abbé, né vers 568 près de Guéret; s'étant retiré dans un ermitage, l'éclat de ses vertus le fit choisir pour Abbé de Waract ou Guéret, monastère que venait de fonder Lothaire, comte de Limoges, et il y mourut vers 638, âgé d'environ 80 ans. La ville de Guéret s'éleva insensiblement autour de ce monastère.

9 SS. Dyonisius et Socii. S. Denis, Év. de Paris, et ses compagnons S. Rustique et S. Eleuthère eurent la tête tranchée à Montmartre (*Mons Martyrum*). S. Denis avait été converti par S. Paul, et il vint dans les Gaules à la même époque que S. Martial, S. Saturnin, etc.

11 S. Genardus. . S. Genard, Conf., n'est connu que par les Litanies propres à l'Abbaye de Noaillé; il fut, dit-on, inhumé dans l'église de S. Savinien de Melle.

12 Sta Theudosia. . Ste Theudosie, M., née à Amiens et martyrisée à Rome au IIIe siècle, comme le justifie la fiole de sang et les autres signes constatant le martyre, qui furent trouvés dans son tombeau.

Nous donnons, en indiquant par des traits la fin de chaque ligne, l'inscription trouvée dans sa sépulture, gravée sur une pierre de marbre:

Aureliæ. Theudosiæ — benegnissimæ et — incomparabili feminæ — Aurelius Optatus — conjugi innocentissimæ — Depos. pr. Kal. dec. — nat. Ambiana — B. M. F. [1].

13 S. Eduardus. . S. Édouard, Roi d'Angleterre, dit le Confesseur, fut le dernier des souverains Anglo-Saxons qui gouvernèrent ce Royaume; S. Édouard, distingué par ses vertus et son éminente piété, mourut le 5 janvier 1066 à l'âge de 64 ans.

16 Sta Solina. . . Ste Soline (en Poitou, Ste Souline), V. et M. Vouée au culte de J.-C., elle s'éloigna du Poitou son berceau, pour échapper aux obsessions de sa famille encore païenne. Arrivée à Chartres, elle y reçut la palme du martyre.

18 S. Aquilinus. . S. Aquilin, Év. et Conf., né à Bayeux vers 620, fut d'abord marié et servit le roi Clovis II dans ses guerres, puis lui et sa femme se sé-

1. Voici la traduction de cette épitaphe que nous puisons dans les *Discours et Instructions pastorales* de Mgr l'Évêque de Poitiers, T. II, p. 73: A Aurélie Theudosie, très-bénigne et incomparable femme, Aurélius Optatus. A son épouse très-innocente, déposée la veille des Kalendes de Décembre, née Amiénoise, il a fait (cette épitaphe) bien méritante.

Nous engageons du reste ceux qui voudront connaître ce que ces quelques lignes ont pu inspirer à un orateur chrétien, à lire l'Éloge de sainte Theudosie, prononcé par Mgr Pie dans l'église cathédrale d'Amiens, le 13 Octobre 1853.

parèrent d'un commun accord et se consacrèrent à soigner les malades. Il fut nommé Évêque d'Evreux à la mort de S. Éterne, et mourut aveugle vers l'an 684.

20 S. CAPRASIUS. . . S. CAPRAIS, M., vivait saintement près d'Agen; mais effrayé par la persécution de Dioclétien qui sévissait alors dans toute sa force, il se retira dans une caverne, d'où un jour, ayant vu de sa retraite la constance déployée par Ste Foi dans les tourments, il alla s'avouer hautement chrétien devant Dacien, gouverneur de la Tarragonaise, qui lui fit trancher la tête après lui avoir fait souffrir les plus cruels supplices.

21 STA URSULA. . . STE URSULE, V. et M., fille d'un prince d'Angleterre, s'embarqua à Londres pour, disent les uns, aller épouser Conan, prince de la Bretagne Armoricaine, et afin, selon d'autres, de préserver sa virginité et celle de ses compagnes, qui étaient en grand nombre, des atteintes des Saxons. Ayant abordé sur les bords du Rhin, elles remontèrent le fleuve jusque vers Cologne où, ayant rencontré une horde de Huns, elles furent toutes massacrées par ces barbares en 383.

23 S. BENEDICTUS. . S. BENOIT, Év. et Conf. Évêque de Samarie en Palestine, il résigna cette dignité, vint à Poitiers avec plusieurs compagnons qui l'avaient suivi, et se retira avec eux dans une solitude, près de la ville (aujourd'hui Saint-Benoît-de-Quinçay); IVe siècle.

24 S. MARTINUS. . . S. MARTIN DE VERTOU, Abbé, né à Nantes vers 527, tenta vainement de convertir le pays d'Herbauge; fonda près d'Herbauge et à Durinum (Montaigu) plusieurs monastères, et mourut le 24 octobre 607.

25 SS. CRISPINUS et CRISPINIANUS. S. CRÉPIN et S. CRÉPINIEN, M., que l'on croit frères, furent envoyés avec S. Denis pour évangéliser les Gaules; ils se fixèrent à Soissons, où ils exerçaient le métier de cordonnier pour subsister, et ils y eurent la tête tranchée.

25 S. GAUDENTIUS. . S. GAUDENCE (en Poitou, S. Gaudent), Év. et Conf. Voulant fuir la réputation que ses vertus et sa science lui attiraient, S. Gaudence fit le voyage de Jérusalem; nommé pendant son absence Évêque de Brescia, il fut sacré en 387 et fut du nombre des Prélats envoyés en Orient pour aller défendre S. Jean Chysostome; revenu dans son diocèse après avoir éprouvé, ainsi que ses compagnons, toutes sortes de mauvais traitements, il y mourut en 420. L'on a de lui plusieurs discours sur divers sujets pieux.

28 SS. SIMON et JUDA. S. SIMON et S. JUDE, Apôtres Le premier prêcha la foi en Égypte, en Mauritanie et en Perse, et fut mis en croix dans la ville de Suanir. Le second, cousin de N.-S., évangélisa en Judée, en Syrie et en Arménie, et reçut la couronne du martyre dans cette dernière contrée.

NOVEMBRE.

1	Festa Omnium Sanctorum.	La Toussaint, instituée en 825 par le Pape Grégoire IV, pour honorer la mémoire de tous les justes.
3	S. Annarius. . .	S. Eanne, Év. et Conf.
4	S. Amantus. . .	S. Amand, Év. et Conf., né vers 684 au pays d'Herbauge, fut Évêque régionnaire, et évangélisa les environs de Tournay, les Flandres, le pays Basque, la Navarre, revint prêcher à Gand, fut nommé Évêque de Maëstricht, et mourut à Elnon en 675.
6	S. Melanius. . .	S. Melaine, Év. et Conf., né à Plecs près de Vannes, fut élevé dans un monastère et y prit l'habit; nommé Évêque de Rennes, il évangélisa et convertit les idolâtres qui se trouvaient en grand nombre dans son diocèse, reçut de Dieu le don des miracles, et mourut en 530 dans le monastère qu'il avait fondé au lieu de sa naissance.
11	S. Martinus. . .	S. Martin, Év. de Tours et Conf., le père des moines d'Occident naquit à Sabaria en Pannonie en 316, fonda le premier monastère des Gaules à Ligugé près Poitiers, et mourut à Candes le 8 ou le 11 novembre 400.
11	S. Veranus. . .	S. Varant (*aliàs* S. Veran ou S. Vrain), Év. et Conf., originaire du Gévaudan, alla visiter les tombeaux des SS. Apôtres à Rome, fut à son retour nommé Évêque de Cavaillon par Sigebert, roi d'Austrasie; sa sainteté avait retenti jusqu'au milieu de la cour des rois Francs, et Childebert II voulut qu'il fût parrain de son fils Thierry. S. Varant mourut vers la fin du VI[e] siècle.
12	S. Divitianus. .	S. Divitien, Év. et Conf., était Évêque de Soissons; il mourut vers le commencement du IV[e] siècle.
14	S. Clementinus. .	S. Clémentin, Év. et M., souffrit le martyre à Héraclée en Thrace avec S. Théodote et un autre courageux chrétien.
15	S. Maclovius. .	S. Maclou (*aliàs* S. Malo), Évêque et Conf., né sur la fin du V[e] siècle, était d'une grande famille de la Grande-Bretagne; il passa en Armorique pour fuir la charge d'évêque dont on voulait le revêtir à Winchester, fut créateur de l'église d'Aleth, dont il devint le premier Évêque; puis, sur la fin de sa vie, il se démit de ses fonctions épiscopales et se retira à Saintes où il mourut un 15 novembre vers 565. La ville de St-Malô s'est élevée sur l'îlot où il s'était réfugié à son arrivée, près de S. Aaron, solitaire de grande vertu.
18	S. Romanus. . .	S. Romain, M., souffrit avec constance pour la foi à Antioche en 303, sous Dioclétien, et y reçut la couronne du martyre.
21	S. Launus. . .	S. Laon, Év. et Conf. (lisez S. Lô), Évêque de Coutances, né vers la fin du V[e] siècle d'une illustre famille du diocèse qu'il devait gou-

verner plus tard, fut sacré en 528 et mourut vers 565 ayant sanctifié son épiscopat par les moyens les plus propres à procurer la gloire de Dieu et l'édification de son troupeau. Au IX[e] siècle, les incursions des Normands firent transporter ses reliques à Thouars, ce qui fut probablement l'origine de l'église de cette ville placée sous son vocable, et le 21 novembre doit être considéré comme la date de cette translation, car sa fête est marquée au 22 septembre partout ailleurs.

23 S. Clemens. . . S. Clément, Pape et M., succéda en 91 à S. Clet et gouverna l'Église de Dieu jusqu'en l'an 100, fut d'abord exilé par Trajan à Cherson, puis enfin précipité dans la mer.

24 S. Romanus. . . S. Romain, Prêtre et Conf., habitait la ville de Blaye et florissait dans le IV[e] siècle; il s'illustra par son immense charité, principalement tournée vers les mariniers et gens de mer, qui le considèrent comme leur patron.

25 Sta Catharina. . Ste Catherine, V. et M. à Alexandrie, périt par la hache au IV[e] siècle, après avoir confondu par sa science une assemblée de philosophes qu'elle convertit par son éloquence.

29 S. Saturninus. . S. Saturnin, Év. et M., fut le premier Évêque de Toulouse et l'un des plus illustres martyrs des Gaules; son apostolat est contemporain de celui de S. Martial, et il était comme lui disciple des Apôtres.

30 S. Andreas. . . S. André, Apôtre, frère de S. Pierre, prêcha la foi en Scythie, dans le Pont, etc., et fut mis en croix à Patras en Achaïe.

DÉCEMBRE.

6 S. Nicolaus. . . S. Nicolas, Év. et Conf., né à Patare en Lydie, combattit et souffrit pour la foi, fut Évêque de Myre et assista au concile de Nicée. L'on place sa mort en 342.

7 S. Ambrosius. . S. Ambroise, Év., Conf. et Docteur de l'Église, naquit vers 340 dans les Gaules où son père était Préfet du Prétoire, fut acclamé Archevêque de Milan, étant gouverneur de cette ville. S. Ambroise mourut le 4 avril 397, laissant la réputation d'un saint et d'un des plus remarquables génies de son temps.

8 Immaculata Conceptio. Le 8 Décembre 1854, Sa Sainteté Pie IX a solennellement promulgué le dogme de l'Immaculée-Conception, non que l'Église doutât ou ait douté un seul instant de la pureté virginale de la Mère de J.-C., car depuis longues années déjà l'on fêtait la Conception de la Ste Vierge. Le Concile de Trente, dans un de ses canons les plus célèbres, avait déjà hautement reconnu et déclaré que: en établissant que tous les hommes naissent souillés du péché ori-

	ginel, il n'entendait pas comprendre dans cette généralité la bienheureuse et immaculée Vierge Marie.
10 Sta Eulalia. .	Ste Eulalie, V. et M., née à Merida en Espagne, y souffrit le martyre, étant allée, dans l'ardeur de son zèle, braver le gouverneur qui persécutait les chrétiens; elle n'était âgée que de douze ans; IVe siècle.
26 S. Stephanus. .	S. Etienne, premier Martyr, lapidé par les Juifs aux portes de Jérusalem, pour le punir de l'intrépidité avec laquelle il prêchait l'Évangile en tous lieux.
27 S. Joannes-Evangelista.	S. Jean l'Évangéliste, Apôtre. Le disciple bien-aimé du Sauveur souffrit pour J.-C. la prison et l'exil et mourut paisiblement à Éphèse, âgé de 94 ans.
29 S. Ursinus. . .	S. Ursin, Év. et Conf., fut envoyé par les Apôtres dans les Gaules et fut le premier évêque de Bourges, où il mourut en paix.
31 S. Silvester. . .	S. Silvestre, Pape et Conf., fut élu en 314 et mourut le 31 décembre 335, ayant eu la consolation de voir, sous son pontificat, se réunir à Nicée le premier Concile œcuménique.

FÊTES MOBILES.

Apparitio Stæ Crucis.	Le troisième dimanche de l'Avent l'on célèbre dans l'église de Sainte-Croix et de Saint-Pierre de Migné, l'office de l'Exaltation de la Ste Croix, en mémoire de l'apparition d'une croix lumineuse qui eut lieu à Migné le troisième dimanche de l'Avent (17 décembre 1826), au moment où l'on plantait une croix à l'occasion du jubilé.
Patrocinium S. Joseph.	Le Patronage de S. Joseph se célèbre le troisième dimanche après Pâques.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS DES SAINTS CONTENUS DANS LE CALENDRIER HAGIOGRAPHIQUE

AVEC L'INDICATION DU JOUR DE LEUR FÊTE.

4

E

F

G

H

I

J

L

S. Laon, Év. Conf. . . . . 21 *Nov.*
S. Laurent, M. . . . . . . 10 *Août.*
S. Lazare, Év. M. . . . . 2 *Sept.*
S. Léger, Év. M. . . . . . 2 *Oct.*
S. Léomer, Abbé. . . . . 19 *Janv.*
S. Léon II, Pape, Conf. . . 28 *Juin.*
S. Liphard, Abbé. . . . . 3 *Juin.*
S. Louis, Roi de France. . . 25 *Août.*
S. Loup, Év. Conf. . . . 29 *Juil.*
S. Lubin ou Léobon, Év. Conf. 16 *Sept.*

M

S. Maclou, Év. Conf. . . . 15 *Nov.*
Ste Macrine, V. . . . . . . 6 *Juil.*
S. Maixent, Abbé. . . . . 25 *Juin.*
S. Marc, Évangéliste. . . . 25 *Avril.*
Ste Marie-Magdelaine. . . . 22 *Juil.*
S. Martial, Apôtre de l'Aquitaine. . . . . 30 *Juin.*
S. Martin, Év. Conf. . . . 11 *Nov.*
S. Martin de Vertou, Abbé. . 24 *Oct.*
S. Matthias, Apôt. . . . . 25 *Févr.*
S. Mathieu, Apôt. . . . . 21 *Sept.*
S. Maurice et ses Compagnons, Mart. . . . . 22 *Sept.*
S. Maximin, Év. Conf. . . 29 *Mai.*
S. Médard, Év. Conf. . . . 8 *Juin.*
S. Melaine, Év. Conf. . . . 6 *Nov.*
S. Meleusippe, etc., M. . . . 17 *Janv.*
S. Mesme, Abbé. . . . . . 13 *Août.*
S. Michel, Arch. . . . . . 29 *Sept.*
S. Michel (apparition de). . . 8 *Mai.*

N

Nativité de la Ste Vierge. . . 8 *Sept.*
S. Nazaire, M. . . . . . . 28 *Juil.*
Ste Néomaye, V. . . . . . 14 *Janv.*
S. Nicolas, Év. Conf. . . . 6 *Déc.*
Notre-Dame-des-Neiges (Dédicace de). . . . . . . 5 *Août.*

O

Ste Opportune, V. . . . . 22 *Avril.*

P

S. Pardoux, Conf. . . . . 6 *Oct.*
S. Paul (S. Pierre et), Apôt. . 29 *Juin.*
S. Paul (Conversion de). . . 25 *Janv.*
S. Paul (S. Jean et). . . . 26 *Juin.*
Ste Pezenne, V. . . . . . 25 *Juin.*
S. Phesle, Abbé. . . . . . 16 *Mai.*
S. Pierre et S. Paul, Apôt. . . 29 *Juin.*
S. Pierre-ès-liens. . . . . 1 *Août.*
S. Pompain, M. . . . . . 15 *Févr.*
S. Porchaire, Abbé. . . . . 31 *Mai.*
S. Protais (S. Gervais et). . . 19 *Juin.*

R

Ste Radégonde, Reine de France. . . . . . 13 *Août.*
S. Remy, Év. et Conf. . . . 1 *Oct.*
Le B. Robert d'Arbriselles. . . 25 *Févr.*

S

T

U

V

TABLEAU N° 1.

DIVISION DU DIOCÈSE

EN

ARCHIDIACONÉS ET ARCHIPRÊTRÉS

D'APRÈS LE GRAND-GAUTHIER

TANT AVANT QUE DEPUIS LA CRÉATION DES ÉVÊCHÉS DE LUÇON

ET DE MAILLEZAIS.

EXPLICATION DES COLONNES DU TABLEAU N° 1.

GRAND-GAUTHIER.	DIOCÈSE DE POITIERS.	DIOCÈSE DE LUÇON.	DIOCÈSE DE MAILLEZAIS.	ÉTAT ACTUEL.
Division du Diocèse de Poitiers en trois Archidiaconés, avec le nom des Archiprêtrés ou Doyennés qui relevaient de chacun d'eux, avant la création des Évêchés de Luçon et de Maillezais.	Division du Diocèse en Archidiaconés et Archiprêtrés, telle qu'elle existait en 1789, d'après le Pouillé de 1782.	Noms des Archiprêtrés ou Doyennés qui furent distraits de l'Évêché de Poitiers en 1317 pour former le diocèse de Luçon, soit que le concordat les ait replacés de nouveau en tout ou partie dans le diocèse de Poitiers, ou qu'ils fassent partie depuis cette époque d'autres diocèses.	Noms des Archiprêtrés ou Doyennés qui furent distraits de l'Évêché de Poitiers en 1317, pour former le Diocèse de Maillezais, soit que le concordat les ait replacés de nouveau en tout ou partie dans le Diocèse de Poitiers, ou qu'ils fassent partie depuis cette époque d'autres diocèses.	Noms des Diocèses qui se partagent aujourd'hui les paroisses de chacun des Archiprêtrés ou Doyennés mentionnés dans le Grand-Gauthier.

DIVISION DU DIOCÈSE

EN

ARCHIDIACONÉS ET ARCHIPRÊTRÉS.

GRAND-GAUTHIER.	DIOCÈSE DE POITIERS.	DIOCÈSE DE LUÇON.	DIOCÈSE DE MAILLEZAIS. (La Rochelle.)	DIOCÈSES ACTUELS.
ARCHIDIACONATUS BRIOCENSIS.	ARCHIDIACONÉ DE BRIANÇAY (BRIOUX).			
ARCHIPRESBYTERATUS DE :	ARCHIPRÊTRÉS DE :	ARCHIPRÊTRÉS DE :	ARCHIPRÊTRÉ DE :	
Ambernac.	Ambernac.			Poitiers, Angoulême.
Roffiaco.	Ruffec.			id.
Boig.	Bouin.			id.
Chonayo.	Chaunay.			Poitiers.
Genciaco.	Gençay.			id.
Romio.	Rom.			id.
Lezigniaco.	Lusignan.			id.
Metulo.	Melle.			Poitiers, La Rochelle.
Sanxaio.	Sanxais.			Poitiers.
Exoduno.	Exoudun.			id.
S. Maxentio.	S. Maixent.			id.
Arduno.			Ardin.	Poitiers, Luçon.
DECANATUS DE :			DOYENNÉ DE :	
Fontiniaco.			Fontenay.	
Marolio.		Mareuil.		Luçon.
Thalamundo.		Talmond.		id.
Asyanensis.		Aizenay.		id.
	Niort.			Poitiers.

GRAND-GAUTHIER.	DIOCÈSE DE POITIERS.	DIOCÈSE DE LUÇON.	DIOCÈSE DE MAILLEZAIS. (La Rochelle.)	DIOCÈSES ACTUELS.
—	—	—	—	—
ARCHIDIAC. THOARCENSIS.	ARCHIDIACONÉ DE THOUARS.			
DECANATUS DE :	DOYENNÉ DE :	DOYENNÉ DE :	DOYENNÉ DE :	
Monte Acuto.		Montaigu.		Luçon.
S. Laurentio.			S. Laurent.	Luçon, Angers.
Berchorio.	Bressuire.			Poitiers, Luçon, Angers.
ARCHIPRESBYTERATUS.	ARCHIPRÊTRÉS DE :	ARCHIPRÊTRÉ DE :	ARCHIPRÊTRÉ DE :	
Alperiensis.		Pareds.		Luçon.
De Vieriis.			Vihiers.	Angers.
De Thoarcio.	Thouars.			Poitiers, Angers.
De Pertiniaco.	Parthenay.			Poitiers.
—	—			—
ARCHIDIAC. PICTAVENSIS.	GRAND ARCHIDIACONÉ.			
ARCHIPRESBYTERATUS DE :	ARCHIPRÊTRÉS DE :			
Mirabello.	Mirebeau.			Poitiers.
Loduno.	Loudun.			Poitiers, Angers, Tours.
Castro Ayraudi.	Châtellerault.			Poitiers.
Sede.	Dissay.			id.
Mortuomare.	Mortemer.			id.
Lucac.	Lussac.			Poitiers, Limoges.
Monte-Maurilii.	Montmorillon.			Poitiers, Limoges, Bourges.
Faya.	Faye.			Poitiers, Tours.
Anglia.	Angle.			Poitiers, Bourges.
	Chauvigny.			Poitiers.
ECCLESIÆ DE CAMERA EPISCOPALI.				Poitiers, Luçon.
ECCLESIÆ EXTRA DECANATUS ET ARCHIPRESBYT.				Poitiers.

TABLEAU N° 2.

NOMS

DES PAROISSES

QUI SE TROUVAIENT

DANS LA CIRCONSCRIPTION DE CHAQUE ARCHIPRÊTRÉ OU DOYENNÉ

D'APRÈS L'ORDRE DONNÉ PAR LE GRAND-GAUTHIER.

EXPLICATION DES COLONNES DU TABLEAU N° 2.

GRAND-GAUTHIER.

Liste des Paroisses et Prieurés de chaque Archiprêtré ou Doyenné dans l'ordre donné par le Grand-Gauthier.

A la suite de ce document, nous avons ajouté pour chaque Archiprêtré ou Doyenné le nom des Paroisses qu'il ne mentionne pas, et que nous avons retrouvé dans les *Comptes des Décimes* de 1326 et de 1383, etc. Nous les indiquons par les abréviations D 1326, D 1383 placées à la suite de leurs noms.

Les noms des Paroisses placés entre des « — » sont ceux qui ont été ajoutés au manuscrit postérieurement à la rédaction de Gauthier de Bruges.

POUILLÉ DE 1782, DE LUÇON, ETC.

Liste des Paroisses et Prieurés de chaque Archiprêtré, d'après le Pouillé de 1782, pour celles qui continuèrent à faire partie du diocèse de Poitiers après l'érection en Évêché des Abbayes de Luçon et de Maillezais, et d'après le Pouillé de l'Évêché de Luçon pour celles qui formèrent les Diocèses de Luçon et de Maillezais en 1317.

Nous avons eu recours, en outre, pour les Prieurés, au Pouillé d'Alliot de 1648.

ÉTAT ACTUEL.

Indication de ce que sont aujourd'hui les Paroisses dont les noms sont relatés dans les deux précédentes colonnes, si elles font encore partie du Diocèse de Poitiers, ou le nom du Diocèse duquel elles relèvent dans le cas contraire.

En ce qui concerne les Prieurés, pour faciliter la recherche de l'article qui leur est consacré, nous donnons le nom de la Paroisse où ils sont situés, si elle fait encore partie du Diocèse de Poitiers, nous contentant de donner le nom du Diocèse si elle a été distraite du nôtre.

NOMS DES PAROISSES

QUI SE TROUVAIENT DANS LA CIRCONSCRIPTION DE CHAQUE ARCHIPRÊTRÉ

OU DOYENNÉ.



GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE 1782.	ÉTAT ACTUEL.
—	—	—
ARCHIDIACONATUS BRIOCENSIS.		
ARCHIPRESBYTERATUS DE AMBERNAC.	ARCHIPRÊTRÉ D'AMBERNAC.	
Ecclesiæ	Cures de :	
De Pressac.	Pressac.	Succursale.
De Boscario.	Le Bouchage.	Diocèse d'Angoulême.
S. Constancii.	S. Constant.	»
De Yssia.	Yesse.	»
De Capella.	La Chapelle-Chaboissaut.	»
De Bernac.	Ambernac.	»
S. Martini de Campania.	S. Martin de Champagne-Mouton.	»
S. Michaelis de Campania.	S. Michel Archange, id.	»
De Loda.	Alloue.	»
De Plevilla.	Pleuville.	»
De Chastaign.	Chatain.	Succursale.
De Suryn.	Surin.	Supprimée.
De Espeneda.	Espenède.	Diocèse d'Angoulême.
De Vestizons	Vetizons.	»
S. Martini de Heremo.	S. Martin-en-l'Air *alias* Bourianne.	»
De Anesio.	Anois.	Succursale.
De Sugiac *seu* Nugiaco.		Inconnue.
De Ancac.	Ansac.	Diocèse d'Angoulême.
De Benays.	Benay.	»
S. Bartholomei de Confluento.	S. Barthélemy de Confolens.	»
« De Negrat ».	Negrat.	»

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE 1782.	ÉTAT ACTUEL.
Prioratus	Prieurés de :	Situés
De Confluento (D. 1326).	S. Barthélemy de Confolens (P. 1648).	Diocèse d'Angoulême.
De Castellis (D. 1326).		Inconnu.
De Lauda (D. 1326).	Alloue.	Diocèse d'Angoulême.
De Bengues (D. 1326).	Benays-sur-Charente (P. 1648).	»
De Campania (D. 1326).	Champagne-Mouton.	»
	Ansac.	»

ARCHIPRESBYTERATUS DE ROFFIACO.

Ecclesiæ	Cures de :	
De Monte-Ardon.	Moutardon.	Diocèse d'Angoulême.
De Chenon.	Chenon.	»
De Barron.	Barraut.	»
S. Gervasii.	S. Gervais et S. Prothais.	»
De Loundigniaco.	Londigny.	»
De Vilars.	Villiers-le-Larron.	»
S. Martini de Clocherio.	S. Martin-du-Clocher.	»
De Lysant.	Lisant.	Succursale.
De Buzaico.	Bioussac.	Diocèse d'Angoulême.
De Vertolio.	Verteuil.	»
De Capella.		Inconnue.
De Portac.	Poursac.	Diocèse d'Angoulême.
De Ajotis.	Les Adjots.	»
De Villegast.	Villegast.	»
De Condat.	Condac.	»
De Belveario.	Beauvais.	»
De Roffiaco.	Ruffec.	»
De Pugnec.	Pougné.	»
De Veteri Roffiaco.	Vieux-Ruffec.	»
De Sales.	Salles.	»
De Savigniaco.	Souvigné.	»
Montis-Johannis.	Montjean.	»
De Ebrenno.	Bréon (Ebréon).	»
S. Georgii.	S. Georges près Verteuil.	»
De Corcome.	Courcosme.	»
De Ayzet.	Aizec.	»
De Taysset.	Taisé.	»
De Tuçon.	Tusson.	»

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE 1782.	ÉTAT ACTUEL.
Ecclesiæ	Cures de:	
De Leygniaco.	Ligné-les-Bois.	Diocèse d'Angoulême.
De Faya.	La Faye.	»
De Beyssec.	Bessé.	»
De Juliaco.	Juillé.	»
De Brenac.	Bernac.	»
De Bocagea.		Inconnue. (Boisseaugeais, Cne de Saint-Gervais
De Messeon.		Inconnue. (Messeux ?)
« De Nantholio et ejus annexa de Mellene. »	Nanteuil en Vallée.	Diocèse d'Angoulême. »
De Charmet (D. 1326).	Chermé.	»
S. Benedicti de Roffet (D. 1326).	S. Benoît de Ruffec (P. Besly).	»
De Villalutosa (D. 1326).	Villefagnan.	»
S. Georgii de Rosset (D. 1326).		»
Prioratus	Prieurés de :	Situés
De Yssia (D. 1326).		Diocèse d'Angoulême.
De Bréon (D. 1326).	Bréon (P. 1648).	»
De Julhiaco (D. 1326).		»
	Aizec.	»
	La Faye.	»
	Ligné.	»
	S. André de Ruffec.	»
	S. Médard de Verteuil.	»
	S. Gilles de Verteuil.	»
	Le Vieux-Ruffec.	»

ARCHIPRESBYTERATUS DE BOIG.

Ecclesiæ	Cures de :	
De Boing.	Bouin.	Succursale.
De Guideriis.	Diers.	Supprimée.
De Cayssecest.	Tessé la Forêt.	Diocèse d'Angoulême.
De Breces.	Brettes.	»
De Reys.	Raix.	»
De Maylayram.	Melleran.	Succursale.
De Amborie et		Diocèse d'Angoulême.
De Teil.	Teil-Rabier.	»
De Ampuret.	Empuré.	»

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE 1782.	ÉTAT ACTUEL.
Ecclesiæ	Cures de :	
De Ayons *seu* « de Hento ».	Ham.	Succursale.
De Lobiliaco.	Loubillé.	id.
De Lesgors et	Les Gours.	Diocèse d'Angoulême.
De Lupisaltu.	Lupsault.	»
De Coutures.	Coutures.	Succursale.
De Payzai.	Paizay-Naudouin.	Diocèse d'Angoulême.
De Poyncay.	Pioussay.	Succursale.
De Loyngnac *seu* « de Longré ».	Longré.	Diocèse d'Angoulême.
S. Fremerii.	S. Fraigne.	»
De Chaes.	Chives.	»
De Leysse [1].	Loyzé.	Succursale.
De Lucayo [1].	Lussay.	Supprimée.
De La Bataille [1].	La Bataille.	Succursale.
De Villanayen.	Villemain.	id.
De Lorgnec.	Lorigné.	id.
Prioratus de :	Prieurés de :	Sis paroisses de :
De Costura (D. 1326).	Coutures.	Coutures d'Argenson.
De Lorigne (D. 1326).	Lorigné.	Lorigné.
De Podio-Calveti (D. 1326).		Diocèse d'Angoulême.
	S. Fraigne.	»
	Loubillé.	Loubillé.

ARCHIPRESBYTERATUS DE CHONAYO.	ARCHIPRÊTRÉ DE CHAUNAY.	
Ecclesiæ	Cures de :	
De Chonayo.	Chaunay.	Succursale.
De Conay.	Caunay.	id.
De Linazayo.	Linazay.	id.
De Campingniaco.	Champagné-le-Sec.	id.
De Villaret.	Villaret.	Supprimée.
De Venzayo.	Vanzay.	Succursale.
De Pliboc.	Pliboux.	id.
De Maire.	Mairé-l'Évescault.	id.
De Clocayo.	Clussay.	id.
De Limalonge.	Limalonges.	id.
De Bruayio.	Brux.	id.
De Blanzay.	Blanzais.	id.

1. Ces trois paroisses sont aussi indiquées comme faisant partie de l'Archiprêtré de Melle.

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE 1782.	ÉTAT ACTUEL.
—	—	—
Ecclesiæ	Cures de :	
De Monte Heremberti.	Montalembert.	Succursale.
De Vozaïco.	Vaussay.	Doyenné.
« De Capella. »	La Chapelle-Pouilloux.	Succursale.
De Cuto (D. 1326).		Inconnue.
Prioratus	Prieurés de :	Situés paroisses de :
De Clocay.	Clussay.	Clussay.
De Mayré.	De Mairé (P. 1648).	Mairé-L'Évecault.
De Fonte-Adam (Corrector).		Clussay.
De Terruen id.		Montalembert.

ARCHIPRESBYTERATUS DE GENCAYO.	ARCHIPRÊTRÉ DE GENÇAY.	
Ecclesiæ	Cures de :	
De Genoylhiaco.	Genouillé.	Succursale.
De Chenier.	Champniers.	id.
De Villadei.	La Villedieu.	Doyenné.
De Capella Baston.	La Chapelle-Bâton.	Succursale.
S. Gaudencii.	S. Gaudent.	id.
S. Savicili.	S. Saviol.	Supprimée.
De Chirec.	Chiré-les-Bois.	Succursale.
B. Marie de Genssayo.	Gençay.	Doyenné.
S. Martini-Arsi.	S. Martin-l'Ars.	Succursale.
S. Segondini.	S. Secondin.	id.
De Joncet.	Joussé.	id.
De Rochemeyo.	Rochemeaux (P. Besly).	Supprimée.
De Veteri-Brolio.		id.
De Savigniaco.	Savigné.	Succursale.
De Romagna.	Romagne.	id.
S. Benedicti de Quincayo.	S. Benoît-de-Quinçay.	id.
De Samarvia.	Smarve.	id.
S. Romani.	S. Romain.	id.
S. Nicholaï de Syvrayo.	S. Nicolas de Sivray.	Archiprêtré.
S. Macuti.	S. Macou.	Succursale.
De Voleme.	Voulême.	id.
De Castro-Garnerii.	Château-Garnier.	id.
De Niolio.	Nieuil-l'Espoir.	id.
De Gisayo.	Gizay.	id.
De Nobiliaco.	Nouaillé.	id.
De Maygnec.	Magné.	id.

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE 1782.	ÉTAT ACTUEL
Ecclesiæ	Cures de :	
De Brion.	Brion.	Succursale.
De Foresta [1].		Supprimée.
S. Mauricii de Gencayo.	S. Maurice près Gençay.	Succursale.
De Vernon.	Vernon.	id.
De Ferraria.	La Ferrière en Gençay.	id.
De Uconio.	Usson.	id.
De Sommeria.	Sommières.	id.
De Malo-Presbitero.	Mauprevoir.	id.
De Peron.	Payroux.	Succursale.
S. Clementini de Sivrayo.	S. Clémentin de Civray.	Supprimée.
S. Michaëlis de Karrofio.	S. Michel de Charroux.	id.
S. Supplicii de Karrofio.	S. Sulpice de Charroux.	Doyenné.
« De Campigniaco ».	Champagné-S.-Hilaire.	Succursale.
Capella S. Petri de Corrofio (D. 1326).		Supprimée.
Eccl. de Same (D. 1326).		Inconnue.
De Habitu Beaumont (D. 1383).		Prieuré.
S. Petri de Exynolio (D. 1383).	Excideuil (S. Pierre d').	Succursale.
S. Andree de Genciaco (D. 1383).		Supprimée.
	Les Roches Prémaries.	Supprimée.
Prioratus	Prieurés de :	Situés paroisses de :
De Brenay (D. 1326).	Bernay.	Sommières.
De Viconio *seu* Uconio (D. 1326).	Usson.	Usson.
S. Mauricii de Gensay (D. 1326).	S. Maurice en Gençay.	S. Maurice-la-Clouère.
De Habitu Loynondi (D. 1326).	L'Habit Beaumont.	Usson.
S. Nicolaï de Sivray (D. 1326).	S. Nicolas de Civray.	Sivrai.
De Lenay (D. 1326).		
De Nobiliaco (D. 1383).		
S. Clementini (D. 1383).	S. Clémentin de Civray.	S. Clémentin de Sivrai.
De Vergnia (D. 1383).		Inconnu.
De Niolio [Priorissa] (D. 1383).		Nieuil-l'Espoir.
De La Vaillolle (Corrector) (D. 1383).	La Vayole.	Nieuil-l'Espoir.

1. Ayroux ?

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE 1782.	ÉTAT ACTUEL.
Prioratus	Prieurés de :	Situés paroisses de :
Fontis S. Martini [Priorissa] (D. 1383).		Usson.
De Montazeis [Priorissa] (D. 1383).	Montazay (P. 1648).	Savigné.
	Ste Catherine de la Millière.	Champagné-S.-Hilaire.
	Voulême.	Voulême.
	S. Pierre de Celle (P. 1648).	Inconnu.
	S. Remy *aliàs* Ste Christine [1].	Charroux.
ARCHIPRESBYTERATUS DE ROOM.	ARCHIPRÊTRÉ DE ROM.	
Ecclesiæ	Cures de :	
De Chaystellon.	Chastillon.	Supprimée.
De Massec.	Messé.	Succursale.
De Roon.	Rom.	id.
De Veterines.	Verrines-en-Rom (P. Besly).	Supprimée.
S. Vincentii de Choëc.	S. Vincent de Couhé.	Doyenné.
De Luzaye.	Lezay.	Succursale
S. Constancii.	S. Coutant.	id.
Ste Soline.	Ste Soline.	id.
De Pers.	Pers.	Supprimée.
De La Chatre.	La Chastre.	Succursale.
De Ceaus.	Sceaux.	id.
De Vallibus.	Vaux.	id.
De Payrec.	Peyré.	id.
S. Martini de Choëc.	S. Martin de Couhé (P. Besly).	Supprimée.
B. Mariec de Choec.	N.-D. de Couhé (P. Besly).	id.
S. Silvani.	S. Sauvant.	Succursale.
De Vancayo.	Vançay.	id.
Prioratus	Prieurés de :	Situés Paroisses de :
De Choec.	S. Martin de Couhé.	Couhé.
De Lezay.		Lezay.
S. Constancii.		S. Coutant.
Ste Soline.		Ste Soline.

1. Indiqué par erreur dans le *Pouillé* de 1782, Archiprêtré de Niort.

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE 1782.	ÉTAT ACTUEL.
—	—	—
Prioratus	Prieurés de :	Situés Paroisses de :
De Pers.		Pers.
De Chastre.		S. Vincent-la-Chatre.
De Roon.		Rom.
De Bonolio (Fontis-Ebraudi).	De Bonœil près Rom (P. 1648).	Vançais.
De Trosseya.	La Troussaye.	Ceaux (Doyenné de Couhé).
S. Silvani (D. 1383).		S. Sauvant.
De Verines (D. 1383).		Vérines-en-Rom.

ARCHIPRESBYTERATUS DE LEZIGNIACO.	ARCHIPRÊTRÉ DE LUSIGNAN.	
Ecclesiæ	Cures de :	
De Valon.	Voulon.	Succursale.
De Margne.	Marigny-Chémerault.	id.
De Cloec.	Cloué.	id.
De Cella Episcopali.	Celle-L'Évecault.	id.
S. Georgii de Vivonia.	S. Georges de Vivone.	Doyenné.
S. Michaëlis de Vivonia.	S. Michel de Vivone.	Supprimée.
De Castro Achardi.	Château-l'Archer.	Succursale.
De Ytolio.	Iteuil.	id.
De Maseas.	Mezeaux.	Supprimée.
De Columbariis.	Colombiers.	Succursale.
De Anchec.	Anché.	id.
De Marenay.	Marnay.	id.
De Aloina.	Aslonne.	id.
S. Martini de Anjambe.	Anjambes.	Supprimée.
De Endillé.	Andillé.	Succursale.
De Marsayo.	Marçay.	id.
De Legugiaco.	Ligugé.	id.
De Roffigniaco.	Ruffigny.	Supprimée.
B. Marie de Says apud Vivoniam.	Saix-lès-Vivône.	id.
De Bateros.	Bapteresse.	id.
S. Aquilini.		id.
S. Petri de Pranzay.	Pranzay.	id.
S. Petri ad cellam in Injamberia.		Double emploi *voir* suprà.
B. Marie de Lezigniaco.		Doyenné.

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE 1782.	ÉTAT ACTUEL.
Ecclesiæ	Cures de :	
« De Crostellis. »	Croutelles.	Succursale.
« Fontis Comitis ».	Fontaine-le-Comte.	id.
Prioratus	Prieurés de :	Situés Paroisses de :
De Vivonia.	S. Georges de Vivone.	Vivonne.
De Castro Achardi.	Château-Larcher.	Château-Larcher.
De Conde.	Comblé.	Celles-l'Évecault.
De Injambe.	Le Parc d'Enjambes.	Lusignan.
De Lezigniaco.	N.-D. de Lusignan.	id.
De Lugugiaco.	Ligugé.	Ligugé.
De Cruisilhes.	Crouzilles.	Château-Larcher.
De Alonia.	Allonne.	Aslone.
De Jorye.		Vivonne.
De Marcayo.	Marçay.	Marçay.
S. Egidii de Lezigniaco.		Lusignan.
De Mougon.	De Meugon (P. 1648).	Iteuil.
De Lavayret.	La Verray.	Aslone.
De Valle Martini (D. 1326).	La Vaumartin.	Vivonne.
De Aureis *seu* Auzteiz (D. 1326).	Les Retz.	Anché.
De Mayret (D. 1326).		Inconnu.
S. Albini (D. 1383).	S. Aubin.	Vivonne.
	De la Barre (P. 1648).	Inconnu.

ARCHIPRESBYTERATUS DE METULO.	ARCHIPRÊTRÉ DE MELLE.	
Ecclesiæ	Cures de ;	
De Carriera.	La Charrière.	Succursale.
S. Vincencii de Donnapetra.	Dompierre-sur-Boutonne.	Diocèse de La Rochelle.
De Saliniaco.	Seligné.	Succursale.
De Fontenellis.	Fontenilles.	id.
De Pofons.	Pouffons.	id.
De Bacayo.	Beaussay.	Supprimée.
De Brulent.	Bruslain.	Succursale.
De Blanzayo.	Blanzay-sur-Boutonne.	Diocèse de La Rochelle.
De Ayfre.	Aiffres.	Succursale.
De Gornayo.	Gournay.	id.
De Lebnignet.	Loubigné.	Supprimée.
De Bellovisu.	Beauvoir-sur-Niort.	Doyenné.

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE 1782.	ÉTAT ACTUEL.
Ecclesiæ	Cures de :	
S. Hilarii de Metulo.	S. Hilaire de Melle.	Archiprêtré.
S. Petri de Metulo.	S. Pierre de Melle.	Succursale.
De Jarnesay.	Javarzay.	id.
De Chenotone.	Chef-Boutonne.	Doyenné.
De Margnec.	Marigny.	Succursale.
De Praec.	Prahec.	Doyenné.
De Ardeleux.	Ardilleux.	Succursale.
De Salis.	Salles-lès-Aunay.	Diocèse de La Rochelle.
De Donno-Petro.	Dampierre-sur-Boutonne.	»
S. Romani prope Metulum.	S. Roman près Melle.	Succursale.
S. Famuli.	S. Faziol.	Supprimée.
De Vitrayco.	Vitré.	id.
De Montigniaco.	Montigny.	id.
De Verines.	Verines (P. Besly).	Succursale.
De Chelis.	Chail.	id.
De Laigniaco.	Ligny.	Supprimée.
De Payrigniaco.	Perigné.	Succursale.
De Juchecorp.	Jussecorps.	id.
De Teyllou.	Teillou.	id.
De Luxeria.	Lusseray.	id.
De Briost.	Brioux.	Doyenné.
De Paizay-le-Chat.	Paizay-le-Chapt.	Succursale.
De Asiners.	Asnières.	Supprimée.
De Longapetra.	Longuepierre.	Diocèse de La Rochelle.
De Maysonays.	Maisonnay.	Supprimée.
S. Genardi.	S. Genard.	Succursale.
De Vinast.	Vinax.	Diocèse de La Rochelle.
De Albinec.	Aubigné.	Succursale.
De Florec.	Florec (P. Besly).	Supprimée.
De Les Fosses.	Les Fosses.	Succursale.
De Juillec.	Juillé.	Supprimée.
De Creseres.	Cresières.	id.
De Lurayo.	Lussay.	id.
S. Medardi.	S. Médard.	Succursale.
De Onaio.	Aulnay.	Diocèse de La Rochelle.
B. Mariæ de Cella.	Celles.	Doyenné.
S. Severini.		Diocèse de La Rochelle.
De Barra de Clarenc.		Supprimée.
De Avallia.	Availles-sur-Chizé.	Succursale.
De Brolio.	Le Breuil-s.-Chizé (Brieuil).	Supprimée.

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE 1782.	ÉTAT ACTUEL.
Ecclesiæ	Cures de :	
De Chem.	Chizé.	Succursale.
De Inter Aquas.	Entraigues (S. Martin d').	id.
De Mazeriis.	Mazières.	Supprimée.
De Villers.	Villiers-sur-Chizé.	id.
S. Leodegarii.	S. Léger-lès-Melle.	Succursale.
De Contré.	Contré.	Diocèse de La Rochelle.
De Segondigni.	Segondigné.	Succursale.
De Bernagoe.	Bernegoue.	id.
De Charignec.	Cherigné.	Supprimée.
De Payzay le Tort.	Paizay-le-Tort.	Succursale.
De Fors.	Fors.	id.
S. Romani de Campis	S. Romain-des-Champs.	Supprimée.
De Villafloec.	Villefollet.	id.
De Septem Fontibus.		Diocèse de La Rochelle.
De Ecclesie de Onayo.		»
De Roes-Mazayres.	Romazières.	»
De Salaygnes.	Saleignes.	»
De Esdins.	Les Educts.	»
De Ensaygnec.	Ansigny.	Succursale.
De Villiers Kanoneus.	Villiers... ?	
De Villers de Nemore.	Villiers-en-Bois.	Succursale.
De Angi.	Augé.	Supprimée.
De Son.	Sompt.	Succursale.
« S. Martini prope Metulum. »	S. Martin près Melle.	Supprimée.
« De Verno. »	Vernou.	Succursale.
S. Bricii prope Aunay (D. 1326).	S. Brice *aliàs* S. Mandé.	Diocèse de La Rochelle.
S. Saviniani de Metulo (D. 1326).		Supprimée.
—	Les Alleuds.	Succursale.
—	La Bataille.	id.
—	Loizé.	id.
—	Luché.	id.
	Ste Verge.	Inconnue.
—	Le Vert.	Succursale.
Prioratus	Prieurés de :	Situés Paroisses de :
S. Hylarii de Metulo.	S. Hilaire de Melle.	S. Hilaire de Melle.
S. Petri de Metulo.	S. Pierre de Melle.	S. Pierre de Melle.
S. Genardi.	S. Génard.	S. Génard.
De Javersayo.	Javarzay.	Javarzay.

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE 1782.	ÉTAT ACTUEL.
—	—	—
Prioratus	Prieurés de :	Situés
De Onayo.		Diocèse de La Rochelle.
De Villers-Chisse.	Villiers-sur-Chizé.	Villiers-sur-Chizé.
De Avayllya.	Availles-sur-Chizé.	Availles-sur-Chizé.
De Broilh.		Brieuil-sur-Chizé.
De Segondigniaco.		Secondigné.
De Dannapetra.	Dompierre-sur-Boutonne.	Diocèse de La Rochelle.
De Verines.	Verines.	Verines.
De Margnec.	Marigny.	Marigny.
De Fors.	Fors.	Fors.
De Praëc.	Prahec.	Prahec.
De Teyllis.		Teillou.
De Paisay (le Chapt).		Payzay-le-Chapt.
De Rubeis-Maceriis.	Romazières.	Diocèse de La Rochelle.
De Salis.		»
De Salengnes.	Saleignes.	»
De Villaribus Laironos [1].	Villiers-le-Larron.	»
De Paisay le Tort.	Paizay-le-Tort.	Paizay-le-Tort.
S. Clementini.	S. Clément près Niort (P. Besly).	Aiffres.
De Albeigniaco [1].	Aubigné.	Aubigné.
S. Fazioli.	S. Faziol.	S. Faziol.
S. Théobaldi.	S. Thibault.	S. Pierre de Melle.
De Castronovo [2].	Chateauneuf (Saint-Romain de).	Vitré.
De Villers Larceniers [1].	Villiers-le-Larron ?	Villiers-le-Larron ?
De Ambeygnet [1].	Aubigné.	Aubigné.
De Villa-Foleti (D. 1326).		Villefolet.
De Septem Fontibus (D. 1326).	Sephons.	Diocèse de La Rochelle.
De Luchet (D. 1326).		Luché.
De Grata (D. 1326).		
De Font-Adam [3] (D. 1326).		
	La Carte.	Vitré.
	Ansouen.	Ensigné.

1. Nous croyons qu'il y a double emploi pour ces deux Prieurés.
2. Désigné dans les *Décimes* de 1326, sous le nom de S. Romani.
3. Double emploi, mentionné Arch. de Chaunay.

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE 1782.	ÉTAT ACTUEL.
—	—	—
ARCHIPRESBYTERATUS DE SANCAYO.	ARCHIPRÊTRÉ DE SANXAY.	
Ecclesiæ	Cures de :	
De Cursayo.	Curzay.	Succursale.
De Sancayo.	Sanxay.	Cure de seconde classe.
De Capella juxta Mosterolium-Bonini	La Chapelle Montreuil-Bonnin.	Supprimée.
De Beyruge.	Béruges.	Succursale.
S. Germerii.	S. Germier.	id.
De Mosterolio.	Montreuil-Bonnin.	id.
De Volonio.	Vouneuil-sous-Biard.	id.
De Forgiis.	Les Forges.	id.
De Araone.	Ayron.	id.
De Latilliaco.	Latillé.	id.
De Vales.	Vasles.	Doyenné.
De Vallesororis.	Vausseroux.	Succursale.
De Nayde.	Nesdes.	id.
De Jayzonolio.	Jazeneuil.	id.
De Tyre.	Chiré (en Montreuil).	id.
De Voille.	Vouillé.	Doyenné.
S. Martini.	S. Martin-du-Fouilloux.	Succursale.
De Calondreyo.	Chalandray.	id.
De Manygoste.	Menigoute.	id.
« De Benassaio. »	Benassay.	id.
« De Cramardo. »	Cramard.	Supprimée.
« De Soray. »	Sauray.	Succursale.
De Bosco Meditarii (D. 1326).		Prieuré.
De Vendelinha (D. 1326).	Vandelogne.	Supprimée.
	Quinçay.	Succursale.
	Biard [1].	id.
Prioratus	Prieurés de :	Situés Paroisses de :
De Chalandrayo.	Chalandray.	Chalandray.
De Capella juxta Mosterolium.	La Chapelle Montreuil-Bonnin.	La Chapelle Montreuil-Bonnin.
De Mosteriolo.	Montreuil-Bonnin.	Montreuil-Bonnin.
De Jazenolio.	Jazeneuil.	Jazeneuil.
De Voonul.	Vouneuil-sous-Biard.	Vouneuil-sous-Biard.
De Cramart.	Cramard.	Cramard.

1. *Voir* Eccl. Extra Dec. et Arch.

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE 1782.	ÉTAT ACTUEL.
Prioratus	Prieurés de :	Situés Paroisses de :
S. Martini.	S. Martin-du-Fouilloux.	S. Martin-du-Fouilloux.
De Habitu et Mannihicoti (D. 1326).	L'Habit-Mangot.	Vasles.
De Talant. (D. 1326).	Tallan.	Montreuil-Bonnin.
De Lavalhale (D. 1326).		Inconnu.
	Boismetais.	Jazeneuil.

ARCHIPRESBYTERATUS DE EXOLDUNO.	ARCHIPRÊTRÉ D'EXOUDUN.	
Ecclesiæ	Cures de :	
De Torgniaco.	Thorigné.	Supprimée.
De Salis.	Salles.	Succursale.
De Echireyo.	Echiré.	id.
De Sochet.	Souché.	id.
De Reygnec.	Reigné.	Supprimée.
De Praëllis.	Prailles.	id.
S. Aredii.	S. Heray (La Mothe).	Doyenné.
S. Martini de Pampro.	S. Martin de Pamprou.	Supprimée.
Ste Neomadie.	Ste Néomaye.	Doyenné.
De Mota.	(*Voir* S. Heray.)	
S Gelazii.	S. Gelais.	Succursale.
De Guces.	Goux.	Supprimée.
De Bogon.	Bougon.	id.
De Anon.	Avon.	id.
De Romanz.	Romans.	Succursale.
De Pampro.	S. Maixent de Pamprou.	id.
De Frances.	François.	Succursale.
De Chaney.	Chenay.	id.
De Chaiz.	Chey.	Doyenné.
De Sevres.	Sevret.	Supprimée.
De Voillet.	Vouillé-sur-Niort.	Succursale.
De Charray.	Chaurrais.	id.
De Chavegnies.	Chavaigné.	id.
Exolduni.	Exoudun.	id.
De Mogon.	Mougon.	id.
De Blandina.	Ste Blandine.	id.
De Agoneis.	Aigonnay.	Supprimée.
De Rolliaco.	Rouillé.	Succursale.
	Fressines.	id.

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE 1782.	ÉTAT ACTUEL.
—	—	—
Prioratus	Prieurés de :	Situés Paroisses de :
De Fonte-Alba.	Fontblanche.	Exoudun.
De Aygones.	Aigonnay.	Aigonnay.
De Pamprou.	Pamprou.	S. Maixent de Pamprou.
S. Gelasii.	S. Gelais.	S. Gelais.
De Mogon.	Mougon.	Mougon.
De Ysernayo.	Izernay.	Exoudun.
De Rouffigniaco.	Ruffigny.	Chavagné.
De Romans.	Romans.	Romans.
De Frayhsines (D. 1326).	Fressineau (P. 1648).	Fressines.
	Availles.	François.
	Murçay.	Échiré.

ARCHIPRESBYTERATUS S. MAXENCII.	ARCHIPRÊTRÉ DE S. MAIXENT.	
Ecclesiæ	Cures de :	
De Nantolio.	Nanteuil.	Succursale.
De Champellis.	Champeaux.	id.
De Fran....		Inconnue.
S. Medardi.	S. Marc-la-Lande.	Succursale.
De Clave.	Clavé.	id.
De Sodanis.	Soudan.	Supprimée.
De Fontepetri.	Fontperron.	Succursale.
De Savres, Sevra *seu* Sæbria.	Saivre.	id.
De Cherveos.	Cherveux.	id.
S. Christophori.	S. Christophe-sur-Roc.	id.
S. Annacii.	S. Eanne.	id.
De Valle-Thobis.	Vautebis.	id.
De Soters *seu* Sotyers.	Soutiers.	id.
De Nayne *seu* Naene.	S. Georges de Noisné.	id.
De Voe.	Vouhé.	id.
De Cors.	Cours.	id.
De Chantecorps.	Chantecorps.	id.
De Casteriis.	Coustiers.	id.
De Essyrolio.	Exireuil.	id.
S. Dyonisii.	S. Denis.	Supprimée.
S. Karillephi.	S. Carlais.	id.
S. Projecti.	S. Projet.	id.
S. Leodegarii.	S. Leger de S. Maixent.	id.
De Capella-Baston.	Chapelle-Bâton.	Succursale.

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE 1782.	ÉTAT ACTUEL.
—	—	—
Ecclesiæ	Cures de :	
S. Martini.	S. Martin de S. Maixent.	Supprimée.
De Materiis.	Mazières-en-Gastine.	Doyenné.
De Anges.	Augé.	Succursale.
S. Saturnini.	S. Saturnin de S. Maixent.	Supprimée.
De Berlo.	Brelou.	Succursale.
S. Leonis.	S. Lin.	id.
De Belloloco.	Beaulieu.	id.
De Alona.	Alonne.	id.
S. Perdulphi.	S. Pardoux.	id.
De Sovigniaco.	Souvigné.	id.
De Campidonis.	Champdeniers.	Doyenné.
De Germont.	Germond.	Succursale.
De Buxeria.	La Boissière-en-Gastine.	id.
De Azayo.	Azay-lès-S.-Maixent.	id.
De Groselers.	Les Grouzeliers.	id.
De Roures.	Rouvre.	Supprimée.
De Verruca (D. 1326).	Verruye.	Succursale.
S. Brulihi (D. 1326).		Inconnue.
	Chapelle (N.-Dame de la).	id.
Prioratus	Prieurés de :	Situés Paroisses de :
De Azayo.	Azay-le-Brulé.	Azay-le-Brûlé.
De Campidenario.	Champdeniers.	Champdeniers.
De Souvigniaco.		Souvigné.
De La Boole.	La Boule.	Augé.
De La Verrue.	Verruye.	Verruye.
De Castro-Bordini.	Chateau-Bourdin.	Succursale.
De Ternant.	Ternant.	Mazières-en-Gastine.
De Capella-Baston.		La Chapelle-Bâton.
S. Hilarii.	Augé.	Augé.
« De Nantolio ».	Nanteuil.	Nanteuil.
« De Hermitano ».	L'Hermitain.	Souvigné.
De Bosco Alone (Corrector) (D. 1326).	Bois-d'Allonne.	Allonne.

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE LUÇON.	ÉTAT ACTUEL.
—	—	—
ARCHIPRESBYTERATUS ARDUNI.	ARCHIPRÊTRÉ D'ARDIN.	
Ecclesiæ	Cures de :	
De Sintrayo.	Xaintrais.	Succursale.
Ste Eugenie.	Ste Ouenne.	id.
De Faya.	Faye-sur-Ardin.	id.
De Segondigniaco.	Secondigny.	Doyenné.
De Logiis.	S. Étienne-des-Loges.	Diocèse de Luçon.
De Fragneas.	Fraigneau.	»
De Chayo.	Chaix.	»
De Chassenon.	Chassenon.	»
De Podio Serre.	Puy-de-Serre.	»
De Pampelis.	Pamplie.	Succursale.
Suyrim-Surrin.	Surin.	id.
De Benays.	Benet.	Diocèse de Luçon.
De Vilers.	Villiers-en-Plaine.	Succursale.
Ste Cristine.	Ste Christine.	Diocèse de Luçon.
S. Sigismundi.	S. Sigismond.	»
De Chalungiis.	Coulonges.	Doyenné.
De Capella de Tiroyl.	La Chapelle-Thireuil.	Succursale.
De Mosterolio.	Montreuil.	Diocèse de Luçon.
De S. Ponpeyano.	S. Pompain.	Succursale.
De Boliec.	Bouillé.	Diocèse de Luçon.
De S. Martino de Vado.	S. Martin-du-Gué.	»
De Bucelo.	Le Busseau.	Succursale.
De Verno.	Vernou-en-Gastine.	id.
De Bocayo.	Doix.	Diocèse de Luçon.
De Sillet.	Scillé.	Succursale.
De Faya Maurellis.	Faymoreau.	Diocèse de Luçon.
S. Remigii.	S. Remy.	Succursale.
De Becello.	Beceleuf.	id.
S. Mathie.	S. Maxire.	id.
De Ulmis.	Oulmes.	Diocèse de Luçon.
Arduni.	Ardin.	Succursale.
S. Martini de Mallezeis.	S. Martin de Maillezais.	Diocèse de Luçon.
S. Stephani de Mortello.	Annexe de Ste Piscine [Pezenne] (P. 1648).	Succursale.
De Fontanis.	Fontaines.	Diocèse de Luçon.
De Volvyre.	Velluire.	»
S. Michaëlis Clausi.	S. Michel-le-Cloucq.	»
edardi.	S. Medard-des-Prés.	»

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE LUÇON.	ÉTAT ACTUEL.
—	—	—
Ecclesiæ	Cures de :	
De Devans.	Denans.	Diocèse de Luçon.
De Mallec.	Maillé.	»
Daubeugnon.	Le Beugnon.	Succursale.
De Fenyos.	Fenioux.	id.
S. Hilarii super Alticiam.	S. Hilaire-sur-l'Autise.	Diocèse de Luçon.
De Voilet.	Vouillé.	»
De Vultu.	S. Hilaire de Voust.	»
De Cheylec.	Chaillé-les-Marais.	»
Capella de Payré.	Payré-sur-Vendée.	»
S. Petri Veteris.	S. Pierre-le-Vieux.	»
S. Johannis de Fontiniaco.	S. Jean de Fontenay.	»
De Bugniaco.	Beugné.	Succursale.
De Gordans.	Courdault.	Diocèse de Luçon.
De Dauvir.	Damvix.	»
De Capella Seguini.	La Chapelle-Seguin.	Supprimée.
De Campigniaco seu S. Hilarii de Champaigné les Marais.	Champagné ou S. Hilaire de Champagné-les-Marais.	Diocèse de Luçon.
De Orberia.	L'Orberie.	»
De Niolio super Alticiam.	Nieuil-sur-l'Autise.	»
De Xantonio.	Xanton.	»
De Vys seu Vis.	Vix.	»
S. Lauri.	S. Laur.	Succursale.
De Marollet.	Marillet.	Diocèse de Luçon.
De Cherezayo.	Charsais.	»
S. Poncii.		Inconnu.
Sausays (D. 1326).		Inconnu.
S. Nicolaï Malleacensis (D. 1326).	S. Nicolas de Maillezais.	Diocèse de Luçon.
S. Nicolaï de Fontiniaco (D. 1326).	S. Nicolas de Fontenay.	»
De Nepvoto (D. 1326).		Inconnu.
Prioratus	Prieurés de :	Situés Paroisses de :
Arduni.	Ardin (P. 1648).	Ardin.
De Zanctonio.	Santon.	Diocèse de Luçon.
S. Michaëlis Clausi.	S. Michel-le-Cloucq.	»
De Niortello.		S. Étienne du Port à Niort.
De Benayco.	Benet.	Diocèse de Luçon.
S. Mathiæ.	S. Mathias (P. 1648).	S. Maxire.
De Buccello.	Le Buceau (P. 1648).	Le Busseau.

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE LUÇON.	ÉTAT ACTUEL.
—	—	—
Ecclesiæ	Cures de :	
De Foucayo.	Foussais.	Diocèse de Luçon.
De Buigniaco.	Le Buignon en Gastine (P. 1648).	Le Beugnon.
De S. Paulo in Gastina.	S. Paul en Gastine (P. 1648).	S. Paul en Gastine.
De Ulmis.	Oulmes.	Diocèse de Luçon.
S. Martini de Corona.	S. Martin-lèz-Niort (P. 1782).	Ste Pezenne.
S. Lauri.	S. Lor (P. 1648).	S. Laur.
S. Pardulphi.	S. Pardou (P. 1648).	S. Pardoux.
S. Nicolaï de Fonteneto.	S. Nicolas de Fontenay.	Diocèse de Luçon.
Ste Radegundis.	Ste Radegonde-des-Noyers.	»
De Woylhiaco.	Vouillé.	»
De la Sebrardière.	La Sebrandière.	»
De Vizaio *seu* Vis.	Vix.	»
De Fontanis.	Fontaines.	»
S. Petri Veteris.	S. Pierre-le-Vieux.	»
De Corduiz.	Courdault.	»
S. Remigii.	S. Remy.	S. Remy.
Prioratus	Prieurés de :	Situés Paroisses de :
De Labita.	Les Habits (Vis. de Menou).	S. Maxire.
S. Georgii.	S. Georges (P. 1648).	Inconnu.
De Villariis.	Villiers-en-Plaine.	Villiers-en-Plaine.
De Beceleu.	Beceleuf.	Beceleuf.
De Cyntray.	Xaintrais.	Xaintrais.
De Bosco et Segondigni.	N.-D.-des-Bois (P. 1648).	Secondigny.
De Capella Seguini.		La Chapelle-Seguin.
S. Hilarii.	S. Hilaire-sur-l'Autise.	Diocèse de Luçon.
De Capella Giraudi.	La Chapelle-Beraud (P. 1648).	»
De Vous.	S. Hilaire de Voust.	»
S. Martini super Aliciam.	S. Martin-sur-l'Autise.	»
De Donno-Viro.	Damvix.	»
De la Dent.	La Dent.	Villiers-en-Plaine.
De Loton.	Leçon (Lesson).	Diocèse de Luçon.
De Brouveraus.		Inconnu.
De Chayll.	Chaillé.	Diocèse de Luçon.
De Misse (D. 1326).		Inconnu.
S. Martini de Vado (D. 1326).	Le Gué S. Martin.	Diocèse de Luçon.
De Bona Radice (D. 1326).		Inconnu.
De Fenioux (D. 1326).	Fenioux.	Fenioux.

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE LUÇON.	ÉTAT ACTUEL.
—	—	—
DECANATUS FONTINIACI.	DOYENNÉ DE FONTENAY.	
Ecclesiæ	Cures de :	
De Poylle.	Pouillé.	Diocèse de Luçon.
S. Laurencii.	S. Laurent-la-Salle.	»
Ste Radegundis.	Ste Radegonde-la-Vineuse.	»
De Marcayo.	Marsais.	»
De Burgo novo.	Bourneau.	»
S. Martini.	S. Martin-des-Fontaines.	»
De Thoarcio.	Thouarsais.	»
S. Valeriani.	S. Valérien.	»
De Longonio.	Langon.	»
De Sergniaco.	Sérigné.	»
S. Cirici.	S. Cyr-des-Gâts.	»
De Capella dau Ly.	La Chapelle-aux-Lys.	»
De Sezayo.	Cezais.	»
De Brolio-Barret.	Breuil-Barret.	»
De Ostarderia.	La Tardière.	»
S. Supplicii.	S. Sulpice-en-Pareds.	»
De Antigniaco.	Antigny.	»
De Lormenaut.	L'Hermenault.	»
De Mosolio.	Mouzeuil.	»
De Volvento.	Vouvent.	»
S. Mauricii de Nois.	S. Maurice des Noues.	»
De Mayrevento.	Mervent.	»
De Cheranio.	Charnou.	»
De Petotiis.	Petosse.	»
De Castenaria.	La Chataigneraye.	»
De la Gefaugerosa.	Loge-Fougereuse.	»
Ste Marie de Fontigniaco.	N.-Dame de Fontenay.	»
De Costay.	Coussay.	»
De Longa aqua.	Longesve.	»
De Ozaio.	Auzais.	»
De Pioset.	Pissotte.	»
S. Mauricii.	S. Maurice-le-Girard.	»
Prioratus	Prieurés de :	
B. Marie de Fontiniaco.	N.-D. de Fontenay.	»
S. Hylarii de Fontiniaco.	S. Hilaire de Fontenay.	»
De Marenenio ?	Mervent.	»
S. Mauricii de Nois.	S. Maurice-des-Noues.	»
De Volvento.	Vouvent.	»

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE LUÇON.	ÉTAT ACTUEL.
Prioratus	Prieurés de :	
De Ozayo.	Auzais.	Diocèse de Luçon.
De Marchayo.	Marsays.	»
De Lermenaut.	L'Hermenault.	»
De Somolio ?	Mouzeuil.	»
De Langonio.	Langon.	»
S. Valeriani.	S. Valérien	»
De Chasteigneio.		»
De Chastigneria.	La Chateigneraye.	»
De Laugia Faugerosa [1].	Loge-Fougereuse [1].	»
DECANATUS MAROLII.	**DOYENNÉ DE MAREUIL.**	
Ecclesiæ	Cures de :	
De Tableio.	Le Tablier.	Diocèse de Luçon.
De Beeafon.	Beaufou.	»
De Benancayo.	Venansault.	»
De Peyreyo.	Le Poiré-sous-Napoléon.	»
De Roonay.	Rosnay.	»
S. Stephani de Bosco.	S. Etienne-du-Bois.	»
Ste Peccine.	Ste Pexine.	»
De Symonio.	Le Simon.	»
S. Albini.	S. Aubin-la-Plaine.	»
De Betayco.	Bessay.	»
De Corp.	Corps.	»
Ste Gemme.	Ste Gemme.	»
S. Georgii.	S. Juire.	»
« De Burgo » Monasterii super Rocham.	Le Bourg-sous-Napoléon.	»
Monasterii super Ledum.	Les Moutiers-sur-le-Lay.	»
De Valers.	Nalliers.	»
De Tyre.	Thiré.	»
De Castro Casoi.	Chateau-Fromage.	»
De Bolonia.	Boulogne.	»
S. Martini de Noeriis.	S. Martin-des-Noyers.	»
De Ferreria.	La Ferrière.	»
De Costuriis.	La Couture.	»
S. Audoëni.	S. Ouen.	»

1. Double emploi. *Voir suprà.*

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE LUÇON.	ÉTAT ACTUEL.
Ecclesiæ	Cures de :	
De Poyzault.	Peault.	Diocèse de Luçon.
De Furco Ledi.	S. Vincent du Fort-du-Lay.	»
De Bello loco.	Beaulieu-sur-Mareuil.	»
De Moylleron.	Mouilleron-le-Captif.	»
De Fogere.	Fougeré.	»
De Bellavilla.	Belleville.	»
B. Marie de Luco.	N.-D. des Lucs.	»
S. Petri de Luco.	S. Pierre des Lucs.	»
De Palma.	Palluau.	»
De Danno-Petro.	Dompierre.	»
De Bornezeas.	Bournezeau.	»
S. Michaëlis in Heremo.	S. Michel-en-l'Herm.	»
De Castro Guiberti.	Chateau-Guibert.	»
S. Andree.	S. André-sur-Mareuil.	»
De Morolio.	Mareuil.	»
De Torgne.	Thorigny.	»
De Bellanoa.	Bellenoue.	»
De Pinellis.	Les Pineaux.	»
S. Dyonisii de Pereyo.	S. Denis du Payré.	»
De Essartis.	Les Essarts.	»
De Marsoteria.	La Merlatière.	»
De Canayo.	Chasnais.	»
De Britoneria.	La Bretonnière.	»
De Podio Manfredi.	Puymaufrais.	»
S. Hermetis.	S. Hermand.	»
De Roorta.	La Réorthe.	»
De Bugniaco.	Beugné.	»
S. Martini Lars.	S. Martin-Lars.	»
De Lucyonio.	Luçon.	»
S. Hilarii Lovohit.	S. Hilaire-le-Vouhis.	»
De Cappella-Themer.	Chapelle-Themer.	»
S. Dyonisii-la-Chevasse.	S. Denis-la-Chevasse.	»
S. Johannis de Cheza-Vice-Comitis.	La Chaize-le-Vicomte.	»
S. Florencii.	S. Florent-des-Bois.	»
De Salignes.	Saligny.	»
De Lemozinaria.	La Limousinière.	»
De Manilliis.	Les Magnils.	»
De Trieze.	Triaize.	»
De Guia.	Grues.	»

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE LUÇON.	ÉTAT ACTUEL.
—	—	—
Ecclesiæ	Cures de :	
De Clea.	La Claye.	Diocèse de Luçon.
De Genetoza.	La Genetouze.	»
De Ayreria.	L'Ayrière.	»
De Gravia.	La Grève.	»
De Corban.	Corbaon.	»
De Bralloet.	Brillouet.	»
De Dissayo.	Dissais.	»
De Vinosa.	La Vineuse.	»
Prioratus	Prieurés de :	
S. Martini Lars.	S. Martin-Lars.	Diocèse de Luçon.
S. Hermetis.	S. Hermand.	»
De Monasteriis super Ledum.	Les Moutiers sur le Lay.	»
De Marolio.	Mareuil.	»
De Bellanova.	Bellenoue.	»
De Chesa-Vice-Comitis.	La Chaize-le-Vicomte.	»
De Essardis.	Les Essards.	»
De Luto et Paludello.	Le Petit-Luc.	»
De Brolhoec.	Brilhoet.	»
S. Johannis de Buignet.	Beugné.	»
De Magnilis.	Les Magnils.	»
De Cleau.	La Claye.	»
De Dicay.	Dissays.	»
S. Dyonisii dou Pere.	S. Denis du Payré.	»
De Grua.	Grues.	»
De Torgnet.	Thorigny.	»
De Bonizello.	Bournezeau.	»
S. Hilarii le Vohic.	S. Hilaire le Vouhis.	»
Ste Marie de Essartis.	Les Essards.	»
Michaëlis de Essartis.	Les Essards.	»
De Merleteria.	La Merlatière.	»
S. Dyonisii de la Chevete.	S. Denis la Chevasse.	»
De Saligne.	Saligny.	»
De Capella prope Paludellum.	La Chapelle-Palluau.	»
De Dives insula.	La Dive.	»

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE LUÇON.	ÉTAT ACTUEL.
DECANATUS THALAMUNDI	DOYENNÉ DE TALMOND.	
Ecclesiæ	Cures de :	
Ste Flavie.	Ste Flaive.	Diocèse de Luçon.
De Martignet.	Martinet.	»
De Bernado.	Le Bernard.	»
De Insula Olene.	L'Ile d'Olonne.	»
De Olona.	Olonne.	»
De Calma.	La Chaume.	»
De Grosso Brolio *seu* Brodio.	Le Gros-Breuil.	»
De Vayre.	Vayré.	»
De Juncheria.	La Jonchère.	»
S. Hylarii de Thalamundo.	S. Hilaire de Talmond.	»
De Castro Olone.	Le Château d'Olonne.	»
De Niolio.	Nieuil-le-Dolent.	»
S. Hylarii de Foresta.	S. Hilaire-la-Forêt.	»
S. Juliani.	S. Julien.	»
S. Bartholomei.	S. Barthélemy.	»
De Landa Rodonda.	Landeronde.	»
De Petit Denis.	Pointindoux.	»
De Capella Achardi.	La Chapelle-Achard.	»
De Mota.	La Mothe-Achard.	»
De Peyros.	Poiroux.	»
De Bello loco.	Beaulieu.	»
De Haynulio.	Nesmy.	»
S. Crucis de Thalamundo.	Ste Croix de Talmond.	»
S. Petri de Thalamundo.	S. Pierre de Talmond.	»
S. Vincencii de Jardo.	S. Vincent-sur-Jard.	»
De Longa Villa.	Longeville.	»
De Buxia.	La Boissière des Landes.	»
De Barregnole.	Bretignole.	»
De Auriliaco.	Avrillé.	»
De Caylle.	Chaillé-les-Ormeaux.	»
De Geza Giraudi.	La Chaise-Giraud.	»
S. Benedicti.	S. Benoit.	»
De Landa-Veteri.	Landevieille.	»
De Leyros.	Lairoux.	»
De Cursorio.	Curson.	»
De Closellis.	Les Clouzeaux.	»
De Alleigniaco.	Aubigny.	»
De Campo S. Petri.	Le Champ S. Père.	»

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE LUÇON.	ÉTAT ACTUEL.
Ecclesiæ	Cures de :	
S. Vincencii super Graom.	S. Vincent sur Graon.	Diocèse de Luçon.
S. Fidei.	Ste Foy.	»
S. Martini de Bram.	S. Martin de Brem.	»
S. Andree de Orenay.	S. André d'Ornay.	»
Ecclesiarum de Roqua.	La Roche-sur-Yon.	»
De Monasteriis de Manfex.	Les Moustiers-les-Mauxfaits.	»
De Gumo.	Le Givre.	»
De Galburgiis.	Ste Avaugour.	»
S. Ciricii.	S. Cyr-en-Talmondais.	»
S. Radegundis in Jardo.	Ste Radegonde de Jard.	»
De Girnart.	Girouart.	»
De Anglis.	Angles.	»
De Fontanis.	Fontaines.	»
S. Nicholai de Bran.	S. Nicolas de Brem.	»
S. Saturnini.	S. Sornin.	»
Prioratus	Prieurés de :	
De Curson.	Curzon.	»
S. Cirici.	S. Cyr en Talmondais.	»
S. Benedicti de Anglis.	S. Benoit d'Angles.	»
Ste Marie de Anglis.	N.-Dame d'Angles.	»
De Funtanis.	Fontaines.	»
De Longavilla et de Naymill.	Longeville et de Nesmy.	»
De Campo S. Petri.	Champ S. Père.	»
S. Vincencii super Graon.	S. Vincent sur Graon.	»
De Monasteriis.	Moutiers-les-Mauxfaits.	»
S. Crucis de Olona.	Olonne.	»
Vindocium de Olona.	Vendôme.	»
S. Martini de Bran.	S. Martin de Brem.	»
De Landa Veteri.	Lande Vieille.	»
De Closellis.	Les Clouzeaux.	»
De Belloloco et de Mayreria.	De Beaulieu et Mazières-en-Beaulieu.	»
De Mota et Perous.	La Mothe-Achard et Poiroux.	»
De Rocha.	La Roche-sur-Yon (Napoléon-Vendée).	»
De Albigniaco.	Aubigny.	»
De Leurous.	Lairoux.	»
S. Saturnini.	S. Sornin.	»
De Juncheria.	La Jonchère.	»

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE LUÇON.	ÉTAT ACTUEL.
Prioratus	Prieurés de :	
S. Vincencii de Jardo.	S. Vincent-sur-Jard.	Diocèse de Luçon.
De Borc-Genest.	Bourgenet.	»
De Ses.	(Omis par les *Pouillés* de Luçon et de 1648).	»
De Chancon.	Chaon.	»
De Chavigne.	S. Sauveur de Marigné.	»
S. Flavie.	Ste Flaive.	»
S. Radegundis de Jardo.	Ste Radegonde de Jard.	»
S. Andree de Origniaco.	S. André d'Ornay.	»
De Castro de Olona.	Château d'Olonne.	»

DECANATUS ASYANENSIS.	DOYENNÉ D'AISENAY.	
Ecclesiæ	Cures de :	
De Bosco de Saygne.	Bois de Céné.	Diocèse de Luçon.
De Asyano.	Aizenay.	»
B. Marie de Montibus.	N.-Dame de Monts.	»
B. Johannis de Montibus.	S. Jean de Monts.	»
S. Christophori.	S. Christophe du Ligneron.	»
De Salertena.	Sallertaine.	»
De Grandi-Landa.	Grand'Lande.	»
De Faleron.	Falleron.	»
De Asperomonte.	Apremont.	»
S. Reverencii.	S. Reverend.	»
S. Maxencii.	S. Maixent.	»
S. Egidii.	S. Gilles.	»
De Mache.	Maché.	»
S. Pauli.	S. Paul-Mont-Penit.	»
De Gasnapia.	La Garnache.	»
De Frigido Monte.	Froidefond.	»
De Capella Aytemer « *seu* Hermetis ».	La Chapelle Hermier.	»
S. Hylarii de Rie.	S. Hilaire de Riez.	»
De Castro de Rie.	N.-Dame de Riez.	»
De Commiquers.	Commequiers.	»
S. Urbani.	S. Urbain.	»
De Nigro Monasterio.	Noirmoutiers.	»
S. Gervasii.	S. Gervais.	»

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE LUÇON.	ÉTAT ACTUEL.
Ecclesiæ	Cures de :	
De Belveario.	Beauvoir.	Diocèse de Luçon.
De Guirant.	Givrand.	»
De Hoys.	L'Ile Dieu.	»
De Mandin.	Mandin.	»
S. Nicholay de la Barbata « *seu* Barbatre ».	Barbâtre.	»
De Toys.	Coex.	»
De Aculeo.	L'Aiguillon-sur-Vie.	»
De Chalans.	Challans.	»
De Solans.	Soulans.	»
De Phenoyller.	La Fenouillé.	»
S. Salvatoris de Piru.	Le Perrier.	»
Prioratus	Prieurés de :	
Asiani.	Aizenay.	»
S. Gervasii.	S. Gervais.	»
De Chalenz.	Challans.	»
De Saleterna.	Sallertaine.	»
De Quemiques.	Commequiers.	»
De Aspero Monte.	Apremont.	»
S. Egidii *supra* Viam.	S. Gilles sur Vie.	»
De Aculeo.	L'Aiguillon sur Vie.	»
De Rie.	Rié.	»
De Gavaspia.	La Garnache.	»
De Belveario.	Beauvoir.	»
De Boys.	(Omis *Pouillé* de Luçon).	»
De Nigro-Monasterio.	Noirmoutiers.	»
S. Philiberti de Bellovisu.	Beauvoir (omis *Pouillé* de Luçon).	»
S. Petri de Bellovisu.	Beauvoir.	»
De Fonte Frigido.	Froidefond.	»
De Faleron.	Falleron.	»
De Coys.	Coëx.	»
Castri de Rie.	Chateau de Rié.	»
S. Ambrosii.	S. Ambroise de Rié.	»
De Coys (Oyes ?).	L'Ile Dieu.	»
De Guiraudz.	De Givrand.	»
De Ponte Herembert.	Pont-Habert.	»

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE LUÇON.	ÉTAT ACTUEL.
ARCHIDIACONATUS THOARCII.		
DECANATUS MONTIS ACUTI.	DOYENNÉ DE MONTAIGU.	
Ecclesiæ	Cures de :	
De Guioneria.	La Guyonnière.	Diocèse de Luçon.
De Herbergamentis.	L'Herbergement.	»
De Boant.	Bouaine (S. Philbert).	»
S. Supplicii.	S. Sulpice le Verdon.	»
De Paylliers.	Paillers.	»
De Barroteria.	La Barrotière.	»
De Buxeria.	La Boissière.	»
Ste Marie Montis Acuti.	N.-D. de Montaigu.	»
S. Hylarii.	S. Hilaire de Loulay.	»
S. Georgii de Monte Acuto.	S. Georges de Montaigu.	»
S. Nicholai de Monte Acuto.	S. Nicolas de Montaigu.	»
De Boeferre.	Bouferé.	»
S. Fulgencii.	S. Fulgent.	»
S. Johannis de Monte Acuto.	S. Jean de Montaigu.	»
De Bazôges.	Bazoges en Paillers.	»
De XIII Seytiers.	Treize-Septiers.	»
De Grolla.	La Grolle.	»
De Leage.	Leger.	»
De Rocha Cerviera.	La Rochecervière.	»
S. Salvatoris.	S. Sauveur de La Rochecervière.	»
De Chope Chenere.	La Copechagnère.	»
De Brosillis.	Les Brouzils.	»
De Moresmesons seu « de Mortuis-domibus ».	La Mormaison.	»
De Chauches.	De Chauché.	»
De Chavaignes.	De Chavagnes en Paillers.	»
De Peranchia.	La Péranche.	»
S. Christofori.	S. Christophe la Chartreuse.	»
S. Jacobi de Monte Acuto.	S. Jacques de Montaigu.	»
De Corchoe.	Courcoué.	Diocèse de Nantes.
« De Fogereyo S. Laurencii.»		Diocèse de Luçon.
Prioratus	Prieurés de :	
De Monte Acuto.	S. Jacques de Montaigu.	Diocèse de Luçon.
De Chavaignes.	Chavagnes en Paillers.	»

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE LUÇON.	ÉTAT ACTUEL.
Prioratus	Prieurés de :	
S. Georgii.	S. Georges de Montaigu.	Diocèse de Luçon.
De Brosillis.	Brouzils.	»
De Rocha Cerveria.	Rochecervière.	»
De Chance.	Chauché.	»
S. Laurenci de Fougeryo.	S. Laurent de Fougières.	»
De Herbergamentis.	L'Herbergement.	»
De Ardilhers.	Ardilliers.	»
De Laperensia.	La Peranche.	»
S. Fulgentii de S. Jovino.	S. Fulgent.	»
Bonorum hominum prope *Scair*? (Rocham-Cerveriam).	Les Bonshommes près Rocheservière.	»

DECANATUS S. LAURENCII.	DOYENNÉ DE S. LAURENT.	
Ecclesiæ	Cures de:	
S. Laurencii.	S. Laurent sur Sèvre.	Diocèse de Luçon.
De Landa Geruçon.	Les Landes Genusson.	»
Ste Valerie.	Ste Valerie (non retrouvée mais doit être) :	Diocèse d'Angers.
De Longeron.	Le Longeron.	»
De Gauberteria.	La Gaubretière.	Diocèse de Luçon.
Despisses.	Les Epesses.	»
De Campo-Bertrandi.	Chambretaud.	»
S. Macloti.	S. Malo.	»
S. Petri de Mauritania.	S. Pierre de Mortagne.	»
S. Michaëlis de Mauritania.	S. Michel de Mortagne.	»
De Seguineria.	La Séguinière.	Diocèse d'Angers.
S. Christofori.	S. Christophe du Bois.	»
De la Vorie.	La Verie.	Diocèse de Luçon.
De Montigniaco.	Montigné.	Diocèse d'Angers.
S. Andree.	S. André la Marche.	»
De Martini-Arsi.	S. Martin L'Ars.	Diocèse de Luçon.
De Ebreduna.	Evrunes.	»
B. Marie de Thefaugiis.	N.-D. de Tiffauges.	»
S. Nicholay de Thefaugiis.	S. Nicolas de Tiffauges.	»
S. Jovini de Maloleone.	S. Jouin de Mauléon (sous Châtillon).	Succursale.
De Podio S. Boneti.	Puy S. Bonnet.	id.
De Rochayo	Boussais.	Diocèse d'Angers.

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE LUÇON.	ÉTAT ACTUEL.
Ecclesiæ	Cures de :	
De Romagne.	La Romagne.	Diocèse d'Angers.
De Mala Lepora.	Mallièvre.	Diocèse de Luçon.
De Molendinis.	Moulins.	Succursale.
De Tessoaille.	La Tessoualle.	Diocèse d'Angers.
S. Petri de Maloleone.	S. Pierre de Mauléon (Châtillon-sur-Sèvre).	Supprimée.
De Torfo.	Torfou.	Diocèse d'Angers.
S. Albini.	S. Aubin.	Diocèse de Luçon.
De XIII-Ventis.	Treize-Vents.	»
De Cappella Largent (Cappellania).	La Chapelle Largeau.	Succursale.
S. Hylarii prope Mauritaniam.	S. Hilaire de Mortagne.	Diocèse de Luçon.
S. Melani de Maloleone.	Mauléon (Châtillon-sur-Sèvre).	Doyenné.
B. Marie Magdalena juxta Malum-Leonem.	Ste Marie Magdelaine près Châtillon-sur-Sèvre.	Supprimée.
Prioratus	Prieurés de :	Situés paroisses de
S. Jovini.	S. Jouin sous Châtillon (P. 1648).	S. Jouin sous Châtillon.
De Tredecim-Ventis.	Treize-Vents.	Diocèse de Luçon.
De Chefaugiis.	Tiffauges.	»
De Mauritania.	Mortagne.	»
S. Laurentii.	S. Laurent-sur-Sèvre.	»
De Rochayo.	Roussay.	Diocèse d'Angers.
De Capella Largea.	La Chapelle-Largeau (P. 1648).	La Chapelle Largeau.
De Ebreduna.	Evrunes.	Diocèse de Luçon.
De Boillie-Veteris.	S. Thomas de Boullié (P. 1648).	»
S. Andreæ Veteris Ordinis.	S. André la Marche ?	Diocèse d'Angers.
S. Sepulcri de Ponte-Unito (D. 1326).	Pontdouin (P. 1648).	Le Puy S. Bonnet.

ARCHIPRESBYTERATUS ALPERIENSIS.	ARCHIPRÊTRÉ D'AUPAREDS.	
Ecclesiæ	Cures de :	
De Mollicampo.	Mouchamps.	Diocèse de Luçon.
De Roorta.	S. Mars la Réorthe.	»

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE LUÇON.	ÉTAT ACTUEL.
Ecclesiæ	Cures de :	
De Vendrina.	Vendrennes.	Diocèse de Luçon.
De Caylleria.	La Caillère.	»
S. Hilarii de Bosco.	S. Hilaire du Bois.	»
De Castromuri.	Châteaumur.	»
De Riamon.	Réaumur.	»
De Monteturonis.	Montournois.	»
S. Jacobi de Tyllera.	Tillay.	»
De Sta Gemma.	Ste Gemme des Bruyères.	»
De Scava-Faya.	Cheffois.	»
De Moylleron.	Mouilleron en Pareds.	»
De Gula Anceris.	S. André-Goule-d'Oie.	»
De Castellariis.	Les Chatelliers.	»
De Floceleria.	La Flocelière.	»
De Monte Mercurii.	S. Michel-Mont-Mercure.	»
De Chaluc.	Le Tallud.	»
Ste Cécilie.	Ste Cecile.	»
De Herbertis.	Les Herbiers.	»
De Ardeylle.	Ardelays.	»
S. Philiberti.	S. Philbert-du-Pont-Charrault.	»
De Chantonays.	Chantonnay.	»
S. Germani prope Moylleron.	S. Germain l'Aiguiller.	»
De Segorinaio.	Sigournay.	»
De Chavaignes.	Chavagnes.	»
De parvo Cassayo.	Chassais l'Eglise.	»
S. Marci.	S. Mars des Prés.	»
S. Vincencii.	S. Vincent-Sterlanges.	»
De Roderiis.	Les Redoux.	»
Ste Florencie.	Ste Florence.	»
De Rochatrio.	Rochetrejoux.	»
De Alba Petra.	Le Boupère.	»
S. Pauli.	S. Paul en Pareds.	»
De Veteribus Pouzaugiis.	Vieux Pouzauges.	»
De Pouzaugiis.	Pouzauges.	»
De Bazogiis.	Bazoges en Pareds.	»
De Monte Nobili.	Menomblet.	»
De Jodoyneria.	La Jaudonnière.	»
S. Germani de Puciaco.	S. Germain-de-Prinçay.	»
De Podio-Beliardi.	Puybeillard.	»

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE LUÇON.	ÉTAT ACTUEL.
—	—	—
Prioratus	Prieurés de :	
De Joidoineria.	La Jaudonnière.	Diocèse de Luçon.
De Cailheria.	La Caillère.	»
De Podio Beliardi.	Puy-Belliard.	»
De Pouzaugiis.	Pouzauges.	»
De Segornays.	Sigournay.	»
De Molli Campo.	Mouchamps.	»
De Alba Petra.	Boupère.	»
De Mellereya.	La Meilleraye.	»
De Moylheron.	Mouilleron en Pareds.	»
De Cava Faya.	Cheffois.	»
De Castromuri.	Châteaumur.	»
De Herbertis.	Les Herbiers.	»
De Bazogiis.	Bazoges en Pareds.	»
De Angulo[1].	L'Angle aux Chanoines[1].	»
S. Medardi.	S. Mars des Prés.	»
De Lespine.	L'Epine.	»
S. Vincencii.	S. Vincent Sterlange.	»
Ste Cecilie.	Ste Cecile.	»
Ste Florencie.	Ste Florence.	»
S. Pauli.	S. Paul en Pareds.	»
De Monte Yrennee.	Monsireigne.	»
De Chaycay.	Chassay l'Église.	»
De Bosco Rollandi.	Bois-Rolland.	»
S. Philiberti.	S. Philbert du Pont Charrault.	»
De Javarzayo.	N.-D. de Javerzay.	»
De Daus Rodoers.	Les Redoux.	»
S. Germani prope Moilheron.	S. Germain l'Aiguiller.	»
S. Hylarii de Bosco.	S. Hilaire du Bois.	»
De Asselayo.	(Omis par le *Pouillé* de Luçon.)	»
B. Marie de Herbertis	Des Herbiers (Petit-Bourg).	»
De Anguls[1].	L'Angle aux Chanoines[1].	»
	Chantonnay.	»

1. Double emploi.

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE 1648.	ÉTAT ACTUEL.
DECANATUS DE VIHERIIS.	**DOYENNÉ DE VIHIERS.**	
Ecclesiæ	Cures de :	
Izernayo.	Izernay.	Diocèse d'Angers.
S. Hilarii de Bosco.	S. Hilaire du Bois.	»
De Malolebrario.	Maulevrier.	»
De Eschaubroygne.	Les Echaubroignes.	»
De Castellulo apud Malebrarium.	Le Chateau de Maulevrier.	»
S. Johannis de Vieriis.	S. Jean de Vihiers.	»
Ste Marie de Vieriis.	N.-D. de Vihiers.	»
S. Hylarii de Vieriis.	S. Hilaire de Vihiers.	»
S. Nicholai de Vieriis.	S. Nicolas de Vihiers.	»
De Cantulupi.	Chanteloup.	»
De Cotayo.	Coussay (Cossé).	»
De Vicinis.	Vezins.	»
De Corronio.	Coron.	»
De Ulmeio.	S. Michel du May.	»
S. Georgii de Choleto.	S. Georges de Cholet.	»
B. Marie de Choleto.	N.-D. de Cholet.	»
S. Petri de Choleto.	S. Pierre de Cholet.	»
De Sarmicon.	Cernusson.	»
De Montigleys.	Montilliers.	»
De Treventines.	Thurmentines (Trémentines).	»
De Fossa.	La Fosse.	»
De Tremoz.	Tremont.	»
De Faurays.	Faveraye d'Antières.	»
De Vodayo.	Voide.	»
De Tencoigni.	Tancoigné.	»
S. Pauli.	S. Paul du Bois.	»
De Turre Landrici.	La Tour-Landry.	»
S. Georgii.	S. Georges du Puy de la Garde.	»
De Sarcofago.	Les Cerqueux sous Passavant (Les Cerqueux de Maulevrier).	»
« De Geneston. »	Gennison (Genneton ?).	»
Prioratus	Prieurés de :	
De Viheriis.	Vihiers.	Diocèse d'Angers.
De Montilhis.	Montilliers.	»

GRAND-GAUTHIER	POUILLÉ DE 1648.	ÉTAT ACTUEL.
Prioratus	Prieurés de :	
De Malebrario.	Mallebray (Maulevrier).	Diocèse d'Angers.
De Choleto.	Cholet.	»
De Vicinis.	Vezins.	»
De Corron.	Corron.	»
De Cantulupi.	Chanteloup.	»
De Trementines.	Tourmentines (Trementines).	»
De Turre Landrici.	La Tour Landry.	»
B. Marie de Malebrario.		»
De Nualle.	Maillé (Nuaillé).	»
De Playsseis.		»
De Corallo.		»
De Ulmeyo.	S. Michel du May.	»
De Fossa.	La Fosse.	»
De Tremont.	Tremons.	»
De La Remoyvera.	La Rammonerie.	»

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE 1782.	ÉTAT ACTUEL.
DECANATUS THOARCII.	DOYENNÉ DE THOUARS.	
Ecclesiæ	Cures de :	
De Marnis.	Marnes.	Succursale.
De Noise.	Noysé les Baillargeaux.	Supprimée.
De Joco.	Pas de Jeu.	Succursale.
De Mausayco.	Mauzé.	id.
De Montebruni.	S. Léger de Montbrun.	id.
De Brion.	Brion.	id.
De Voilhe Loherez.	Bouillé-Loretz.	id.
S. Macharii.	S. Macaire.	Diocèse d'Angers.
S. Cirici juxta Tortenayum.	S. Cyr la Lande.	Succursale.
De Sounay.		Inconnue.
De Brie.	Brie.	Succursale.
De Igniaco.	Rigné.	id.
De Boilhe S. Pauli.	Bouillé S. Paul.	id.
S. Justi de Ypolito.	S. Just sur Dive.	Diocèse d'Angers.
De Oyron.	Oyron.	Succursale.
De Billayzay.	Billazay.	Supprimée.

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE 1782.	ÉTAT ACTUEL.
Ecclesiæ	Cures de :	
S. Justi de Verche.	S. Just de Verché.	Diocèse d'Angers.
De Concorçon.	Concourson.	»
S. Petri de Verche.	S. Pierre de Verché.	»
S. Generosi.	S. Géneroux.	Succursale.
S. Cirici.	S. Chartres (S. Cyr sur Dive *aliàs*).	id.
S. Jovini.	S. Jouin lès Marnes.	id.
B. Marie de Toarchio.		Supprimée.
De Brolio.	Le Breuil sous Argenton.	Succursale.
S. Jacobi Thoarcii.	S. Jacques de Montauban.	Supprimée.
S. Vergane.	Ste Verge.	Succursale.
De Thaese.	Taizé.	id.
S. Stephani de Passavant. B. Marie de Passavant.	Ste Marie et S. Etienne de Passavant.	Diocèse d'Angers.
De Lynay.	Vaudelenay.	»
De Niolio.	Nieuil sous Passavant.	»
De Clayre.	Cleiré.	»
S. Ypoliti.	S. Hippolyte-sur-Dive.	»
De Bulicoti.	Ulcot.	Supprimée.
De Boyz.	Borc-sous-Airvault.	Succursale.
De Mayron.	Meron.	Diocèse d'Angers.
De Cortenay.	Tourtenay.	Succursale.
De Podio Beate Marie.	Le Puy N. Dame.	Diocèse d'Angers.
S. Medardi de Thoarcio.		Archiprêtré.
S. Johannis de Bonavalle.	S. Jean de Bonneval.	Supprimée.
S. Dyonisii.		Inconnue.
De Misse.	Missé.	Succursale.
S. Petri de Campis.	S. Pierre à Champs.	id.
De.		
De Mateyo.	Massay.	Succursale.
De Cercayo.	Cerçay.	id.
De Baygneus.	Baigneux.	id.
De Argentonio et Ecclesiarum.	Argenton l'Église.	id.
De Reille.	Rillé.	Diocèse d'Angers.
S. Petri de Mosterolio-Berlay.	Montreuil-Bellay.	»
S. Hylarii Decani.	S. Hilaire le Doyen.	»
De Mascons.	S. Martin de Mascon.	Succursale.
De Antigniaco.	Antoigné.	Diocèse d'Angers.
S. Marie de Mosterolio.		»
De Geneston.	Genneton.	Succursale.

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE 1782.	ÉTAT ACTUEL.
—	—	—
Ecclesiæ	Cures de :	
De Availlia.	Availles sur Thouet.	Succursale.
De Lusay.	Luzay	id.
S. Nicholaï.		Inconnue.
S. Martini de Levayo.	Lenay.	Diocèse d'Angers.
Ste Radegundis.	Ste Radegonde de Pommiers.	Succursale.
De Maulayo.	Maulay.	id.
Cappellanie de Doe.	La Chapelle-de-Doué.	Diocèse d'Angers.
S. Martini de Sanzayo.	S. Martin-de-Sanzay.	Succursale.
De Rigniaco [1].	Rigné.	id.
De Yrais [2].	Iray.	id.
B. Marie Dhos (D. 1326).	N.-Dame d'Or.	Succursale.
S. Lozi (D. 1326).		Inconnue.
Dee cum Priore (D. 1326).		Inconnue.
De Burgo subtus Auream-Vallem (P. Besly).	Borc.	Succursale.
	Louzy.	id.
Prioratus	Prieurés de :	Situés Paroisses de :
S. Jacobi.	S. Jacques de Montauban.	S. Jacques de Montauban.
Ste Virgane.		Ste Verge.
De Cortenay.	Tourtenay.	Tourtenay.
De Tuarciu.	S. Michel de Thouars.	. . . . de Thouars.
De Mosterolio-Blay.	Montreuil-Bellay.	Diocèse d'Angers.
B. Marie de Podio.	Le Puy N. Dame.	»
De Verche.		»
De Courcoçon.	Concourson.	»
De Passavento.	Passavant.	»
S. Generosi.	S. Généroux.	S. Généroux.
De Meigne.	Meigné.	Diocèse d'Angers.
De Cappelle de Doayo.	La Chapelle-sous-Doué.	»
S. Ypoliti.	S. Hypolite (P. 1648).	»
De Clare.	Cleré (P. 1648).	»
De Vallecoloris [3].	Vaucouleur.	Massay.
De Meron (D. 1326).	Meron.	Diocèse d'Angers.
B. Marie Magdalene de Thoarcio (D. 1326).	La Magdeleine-lès-Thouars.	. . . de Thouars.

1. Double emploi. *V. suprà* Igniaco.

2. Placé par le rédacteur du *Grand-Gauthier* dans le doyenné de Bressuire, mais avec cette mention *in Decanatu Thoarcii.*

3. Indiqué dans le Doyenné de Bressuire, mais comme étant de celui de Thouars.

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE 1782.	ÉTAT ACTUEL.
Prioratus	Prieurés de :	Situés Paroisses de :
De Burgo super Oream-Vallem (D. 1326).	Borc.	Borc.
S. Nicolaï et B. Marie de Thoarcio (D. 1326).	S. Nicolas de Thouars (P. 1648).	. . . de Thouars.
De Diva [Corrector] (D. 1326).	Dives *aliàs* Bandouille.	S. Martin de Macon.
De Chasteaux (P. 1648).		Inconnu.
De S. Leonard de Bruières (P. 1648).	S. Léonard de Bruyères.	S. Léger de Montbrun.
De S. Marguerite de Chasteaux (P. 1648).		Inconnu.
De Panreaux (P. 1648).	S. Sauveur de Panreux.	Diocèse d'Angers.
	S. Nicolas du Roc.	Genneton.

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE LUÇON.	ÉTAT ACTUEL.
DECANATUS BERCHORII.	DOYENNÉ DE BRESSUIRE.	
Ecclesiæ	Cures de :	
S. Porcharii.	S. Porchaire.	Succursale.
De Cantuluppi.	Chanteloup.	id.
De Curleyo *aliàs* « Corle ».	Courlay.	id.
S. Marcialis.	S. Marsault.	id.
De Vellucio.		Supprimée.
De Nigraterra.	Noireterre.	id.
De Berthegnole.	Bretignolles.	id.
De Terveria.	Terves.	id.
S. Albini de Platuis.	S. Aubin du Plain.	id.
Beate Marie de Berchorio.	N. Dame de Bressuire.	Doyenné.
S. Johannis de Berchorio.	S. Jean de Bressuire.	Supprimée.
S. Nicholai de Berchorio.	S. Nicolas de Bressuire.	id.
De Pommereya.	La Pommeraye.	Diocèse de Luçon.
S. Maximini.	S. Mesmin.	»
S. Andree super Separim.	S. André-sur-Sèvre.	Succursale.
De Bambigniaco.	Baubigné (S. Aubin de).	id.
S. Georgii de Argentonio.	Argenton.	Supprimée.
De Eschambroigne.	Les Eschaubrognes.	Succursale.
De Boysse.	Boisse (Boësse).	id.
De Ceresayo.	Cerisay.	Doyenné.

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE LUÇON.	ÉTAT ACTUEL.
—	—	—
Ecclesiæ	Cures de :	
S. Egidii de Argentonio.	S. Gilles d'Argenton.	Doyenné.
De Sirères.	Cyrières.	Succursale.
Dochiche.	Chiché.	id.
De Mille.	Millé (Milly).	id.
De Soloyreya.	Soulièvre.	id.
De Sarcofago.	Les Cerqueux (sous Passavant).	Diocèse d'Angers.
De Loing.	S. Martin de Boin (Louin).	Succursale.
S. Luppi.	S. Loup.	Doyenné.
De Amaylle.	Amaillou.	Succursale.
De Vecogaut *seu* « de Vultu Hugonis ».	Voultegon.	id.
De Alberiis.	Les Aubiers.	id.
De Brolio Chauche.	Breuil-Chaussée.	id.
De Roysteys, *aliàs* Roorteis.	Rortays.	id.
De Niolio.	Nieuil sous les Aubiers.	id.
De Gee.	Geay.	id.
S. Verani.	S. Varent.	Doyenné.
De Thessounières.	La Tessonnière.	Succursale.
De Montig.	Montigné (Montigny).	id.
De Comben.	Combrand.	id.
S. Johannis de Malo Traverso.	Mautravers.	id.
S. Clementini.	S. Clémentin.	id.
De Pinu.	Le Pin.	id.
De Foresta.	La Forêt (sur Sèvre).	id.
De Rotonda.	La Ronde.	id.
De Monte Constancii.	Moncoutant.	Doyenné.
De Flazeis.	Classay (Clazay).	Succursale.
De Boëme.	Boesmet.	id.
De Faya Abbatisse.	Faye l'Abbesse.	id.
Ste Gemme.	Ste Gemme.	id.
De Bello Loco.	Beaulieu.	id.
De Colongiis.	Coulonges.	id.
De Thoarcio.		Inconnue.
De Glenayo.	Glenay.	id.
De Luche.	Luché.	id.
De Petra Fixa.	Pierrefitte.	id.
De Buzaico.	Boussais.	id.
Cappele S. Baudini.	La Chapelle Gaudin	id.

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE LUÇON.	ÉTAT ACTUEL.
—	—	—
Ecclesiæ	Cures de :	
De Motoyr.	Les Moutiers.	Succursale.
De Campbrocet.	Chambroutet.	id.
De Guiversay.	Le Givre-en-May.	id.
S. Amandi *aliàs* S. Amancii.	S. Amand-sur-Sèvre.	id.
De Sollere.	Solerce (Somploire).	Diocèse d'Angers.
De Faugerosa.	La Fougereuse (S. Maurice de).	Succursale.
De Cosdra.	La Coudre.	id.
De Aurea valle.	Airvault.	Doyenné.
S. Petri de Cuçon.	Etusson.	Succursale.
S. Honorati. De Buxeria.	S. Honorat de la petite Boissière.	id.
De Grumeaux.	Jumeaux.	id.
« De Bocay. »		Inconnue.
« De Nigro loco. »	Noirlieu.	Succursale.
« De Vinerio. »	Le Vivier? (P. 1648).	Prieuré, paroisse de Geay?
Prioratus	Prieurés de :	Situés Paroisses de :
B. Marie de Berchorio.	N.-Dame et S. Jacques de Bressuire (P. 1648).	N.-Dame de Bressuire.
S. Cypriani de Berchorio.	S. Cyprien de Bressuire (P. 1648).	S. Jean de Bressuire.
De Argentonio.	S. Gilles d'Argenton (P. 1648).	Argenton Château.
S. Clementini.	S. Clementin (P. 1648).	S. Clementin.
De Spinu.	N.-Dame du Pin (P. 1648).	Le Pin.
S. Andree super Separim.	S. André sur Soyvre (P. 1648).	S. André sur Sèvre.
De Cesa Cerasaria.	Serizière ? annexe de Serizay (P. 1648).	
De Foresta.	S. Sauveur de la Forêt sur Sèvre (P. 1648).	La Forêt sur Sèvre.
De la Faugerouse.	Fougereuse (P. 1648).	S. Maurice la Fougereuse.
De la Giraudière.	La Giraudière (P. 1648).	S. Amand sur Sèvre.
De Virurei-Lege.	verillé	Inconnu. moutiers
De Pomeria.	La Pommeraye (P. 1648).	Diocèse de Luçon.
De Monteconstantini.		Montcoutant.
De Sirères.		Cirières.
De Bello Loco.		Beaulieu.
De Boeme.	Boesmé (P. 1648).	Boismé.
De Gayrezii.		Geay.
De Deserto.		Inconnu.

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE LUÇON.	ÉTAT ACTUEL.
Prioratus	Prieurés de :	Situés Paroisses de :
De Tusca Caprarii (D. 1326).	La Touche-Chevrier (P. 1648).	S. Porchaire.
De Trappa (D. 1326).	De la Trappe ou de la Moinie (P. 1648).	Rorthais.
De Tisoneria (D. 1326).	La Tyzonnière (P. 1648).	Noireterre.
S. Lamberti (D. 1326).	S. Lambert (P. 1648).	S. Amand sur Sèvre.
De Tusca Nigri (D. 1326).	La Touche au Noir (P. 1648).	Geay.
De Ceresayo (D. 1326).	Serizay (P. 1648).	Cerizay.
De Bosco Bourmandi (D. 1326).	Bay Bremaud [Bois-Bremaud] (P. 1648).	Noireterre.
De Mota (D. 1326).	La Mothe de Beaumont (P. 1648).	Clazay.
Ste Catherine prope Berchorium (D. 1326).	Ste Catherine aux portes de Bressuire (P. 1648).	S. Porchaire.
De Buxeria (D. 1326).	La Grande Boissière (P. 1648).	S. Aubin de Baubigné.
De Pictavineria (D. 1326).	La Pitaumère ? (P. 1648).	
De Tiron (D. 1326).	S. Roch du Tyron (P. 1648).	Courlay.
De La Feole (D. 1326).	La Fayolle ou Feole ? (P. 1648).	Rorthais.
De Porteria (D. 1326).		Inconnu.
	Le Vivier (P. 1648).	Geay.
	S. Amand (P. 1648).	S. Amand.
	S. Sauveur de Givre en May (P. 1648).	S. Sauveur de Givre en May.
	Pyrelé (P. 1648).	Chiché.
	La Vacheresse (P. 1648).	Les Aubiers.
	Loublonde [Loublandé] (P. 1648).	Loublande.
	S. Lieue de Vrille (P. 1648).	
	La Chapelle d'Argentan [Argenton ?] (P. 1648).	
	La Trape (P. 1648).	Rorthais ?
	Bandouille (P. 1648).	Chiché.
	Pirelle [peut être le même que Pyrelé] (P. 1648).	
	Catonière [La] (P. 1648).	
	Fay-l'Abbesse (P. 1648).	Faye l'Abbesse.
	Primard (P. 1648).	S. Clementin.
	De Sauzay (P. 1648).	Sanzay.
	Ste Radegonde près Argenton (P. 1648).	

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE 1782.	ÉTAT ACTUEL.
ARCHIPRESBYTERATUS PERTINIACI.	ARCHIPRÊTRÉ DE PARTHENAY.	
Ecclesiæ	Cures de :	
De Capella S. Laurencii.	La Chapelle S. Laurent.	Succursale.
De Faya-Nayri.	Fénéry.	id.
De Claysset.	Clessé.	id.
De Albigniaco.	Aubigny.	id.
De Oratorio.	Oroux.	id.
De Cysset.	Cissé.	id.
De Lata Aqua.	Liaigues.	Supprimée.
De Campugniaco.	Champigny-le-Sec.	Succursale.
De Villanova.	Neuville.	Doyenné.
De Martigniaco, *seu* « Marconayo ».	Marconnay (Sainte Radegonde de).	Succursale.
De Novit.	Neufvy.	id.
B. Marie de Pertiniaco.	Notre-Dame de la Coudre en Parthenay.	Supprimée.
S. Lauri de Pertiniaco.	S. Laurent de Parthenay.	Archiprêtré.
S. Johannis de Pertiniaco.	S. Jean de Parthenay.	Supprimée.
De Talucio.	Le Tallud.	Succursale.
S. Albini.	S. Aubin le Cloud.	id.
De Azille.	Adilly.	id.
S. Pauli de Pertiniaco.	S. Paul de Parthenay.	Supprimée.
S. Jacobi de Pertiniaco.	S. Jacques du fauxbourg de Parthenay.	id.
De Pompere.	Pompeyre.	Succursale.
De Ferraria.	La Ferrière.	id.
De Castellon.	Châtillon-sur-Thouet.	id.
De Perata	La Peyratte.	id.
De La Maeret.	Lamairé.	id.
De S. Sepulcro.		Supprimée.
De Capella-Bertrandi.	La Chapelle-Bertrand.	Succursale.
De Azaio.	Azay sur Thouet.	id.
De Borreleria.		Prieuré.
De Charay.	Charais.	Succursale.
De Laygne.	Leigne (aujourd'hui L'Houmois).	id.
De Raiacia.	La Rejasse.	Succursale.
De Traya.	Traye.	Supprimée.
De Poigne.	Pougnes.	Succursale.
De Hericon.	Hérisson.	Supprimée.

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE 1782.	ÉTAT ACTUEL.
Ecclesiæ	Cures de :	
De Vozailhïa..	Vouzailles.	Succursale.
De Gorgiaco.	Gourgé.	id.
Stephani.	La Chapelle S. Etienne.	id.
De Acayo.	Assay.	id.
De Cron.	Crom.	id.
De Precigniaco.	Pressigné.	id.
De Macoignia.	Massougnes.	id.
De Viennay.	Viennay.	id.
De Masolio.	Mazeuil.	id.
De Grimauderia.	La Grimaudière.	id.
De Domibus-Iterii.	Maisontiers.	id.
De Buxeria.	La Boissière Thouarsaise.	id.
De Cayllet.		Inconnue.
De Thenezayo.	Thenezay.	Doyenné.
De Monasteriis.	Les Moutiers sous Chantemerle.	Succursale.
De Gerves.	Cherves.	id.
De Brolio-Bernardi.	Le Breuil-Bernard ou Pugny.	Succursale.
De Cuonio.	Cuhon.	id.
Ste Crucis de Pertiniaco.	Ste Croix de Parthenay.	id.
« S. Germani. »	S. Germain de Longue-Chaume.	id.
De Chilho (D. 1326).	Le Chillou.	Supprimée.
Bouin (P. Besly).	Bouin.	Uni à Neuvy.
Quinçay[1] (P. Besly).	Andilly.	Inconnue (erreur sans doute).
	Jarzay.	Supprimée.
	Mongogué.	Succursale.
	Parthenay le Vieux.	id.
Prioratus	Prieurés de :	Situés Paroisses de :
De Pertiniaco-Veteri.	Parthenay le Vieux.	Partenai le Vieux.
S. Laurencii de Pertiniaco.	S. Laurent de Parthenay.	S. Laurent de Partenai.
S. Pauli de Pertiniaco.	S. Paul de Parthenay.	S. Paul de Partenai.
De Vouzaillie.	Vouzailles.	Vouzailles.
De Gorgii.	Gourgé.	Gourgé.
De Payrata.	La Peratte.	La Peratte.

1. Placé par le *Pouillé* de 1782 dans l'Archiprêtré de Sanxay.

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE 1782.	ÉTAT ACTUEL.
Prioratus	Prieurés de :	Situés Paroisses de :
De Lamayre.	Lamairé.	La Mairé.
De Boreleria (D. 1326).		Cuhon.
De Rochafanton (D. 1326).	La Rochefaton.	Gourgé.
De Milhe (D. 1326).	S. Severin de Milly.	Charrais.
De Ragacia (D. 1326).	La Rejasse.	Largeasse.
De Capella-Bertrandi (D. 1326).	La Chapelle-Bertrand.	La Chapelle-Bertrand.
De Preugny (Pugny) et Breuil-Bernard (P. 1648).		Le Breuil-Bernard.
Bernard (P. 1648).		Inconnu.
S. Pierre de Parthenay (P. 1648).		Partenai.
	Champrond.	Inconnu.
	Verines.	Gourgé.
	Villemon en Cron.	Craon.

ARCHIDIACONATUS PICTAVENSIS.

ARCHIPRESBYTERATUS MIRABELLI.	ARCHIPRÊTRÉ DE MIREBEAU.	
Ecclesiæ	Cures de :	
De Bondon et Seugnes.	Dandesigny.	Supprimée.
De Poligniaco.	Poligny.	id.
De Suylliaco.	Sully.	id.
S. Petri de Mirabello.	S. Pierre de Mirebeau.	id.
S. Andree de Mirabello.	S. André de Mirebeau.	Succursale.
S. Olompi *aliàs* « Albini de Doleto ».	S. Aubin du Dolet.	Supprimée.
De Vezeilliaco.	Vezelay.	id.
De Verrua.	Verrue.	Succursale.
De Concayo.	Coussay.	id.
De Varennis.	Varennes.	id.
De Docay.	Doussay.	id.
De Liners-Langoste.	Ligniers-Langouste.	Supprimée.
De Bornezeus.	Bournezeau.	id.
De Turagello.	Turageau.	Succursale.
De Salvia.	S. Jean de Sauves.	id.
De Seliaco.	Celiers (P. Besly).	Supprimée.
De Amberia.	Amberre.	Supprimée.

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE 1782.	ÉTAT ACTUEL.
Ecclesiæ	Cures de :	
S. Hylarii de Mirabello.	S. Hilaire de Mirebeau.	Supprimée.
De Frontenay.	Frontenay.	Succursale.
B. Marie de Mirabello.	N.-Dame de Mirebeau.	Doyenné.
De Sernayo.	Cernay.	Succursale.
« De Chopis » [1].	Chouppes.	id.
« Capellania de Marsay. »		Supprimée.
De Vendevre, Vendovria [2] (D. 1326).		
Prioratus	Prieurés de :	Situés paroisses de :
S. Andree de Mirabello.	S. André de Mirebeau.	S. André de Mirebeau.
De Verdelhiaco.	Vezelay.	Vezelay.
De Gragon.		S. Jean de Sauves.
De Salvia.	S. Jean de Sauves.	S. Jean de Sauves.
De Concayo.	Coussay.	Coussay.
De Cernayo.	Cernay.	Cernay.
De Celye.	Celliers.	Celliers.
De Rocha de Chysais.	La Roche-Chizay (P. 1648).	S. Jean de Sauves.
« De Podioreni. »	Puirenon.	Verrue.
Priorissa de Amberia (D. 1326).		Amberre.
Capellani de :		
S. Albino (D. 1383).		S. Aubin du Dolet.
Marsay (D. 1383).		Marsay.
Lancloistre [3] (P. 1648).		
	S. Jean l'Evangeliste de Mirebeau.	

ARCHIPRESBYTERATUS DE LODUNO.	ARCHIPRÊTRÉ DE LOUDUN.	
Ecclesiæ	Cures de :	
De Glenosa.	Glenouze.	Succursale.
De Rodayo.	Roiffé.	id.
De Cruentayo « Cursayo ».		Crué ?
De Aler « S. Clari ».	Le Grand S. Clair.	Succursale.
De Salmarcolio.	Sammarçolles.	id.

1. Le *Grand-Gauthier* l'indique aussi Extrà Decanatus et Archipresbyteratus.
2. Le *Grand-Gauthier* l'indique Archip. de Mirebeau et Dissay, et le *Pouillé* de 1782 le place dans ce dernier.
3. Placé par le *Grand-Gauthier* Archiprêtré de Dissais : s'y reporter.

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE 1782.	ÉTAT ACTUEL.
—	—	—
Ecclesiæ	Cures de :	
De Martheseyo « Martaizé ».	Martaizé.	Succursale.
De Morton.	Morton.	id.
De Mayxime.	Messemé.	id.
De Maulayo.	Maulay.	Supprimée.
De Solome.	Solomé.	id.
De Busseya.	Beuxe.	Succursale.
De Ternay.	Ternay.	id.
S. Gervasii.	S. Gervais de Curçay.	Supprimée.
De Curcayo.	Curçay.	Succursale.
De Monasterio.	Mouter Silly.	id.
De Niolio.	Nieuil sur Dive.	Supprimée.
De Rocha-Rabate.	S. Léger de Montbrillais.	Succursale.
De Chassaignes.	Chasseignes.	Supprimée.
De Rocheyo.	Rossay.	Succursale.
De Seis.	Saix.	id.
De Villers.	Villiers.	id.
De Clauceia.	La Chaussée de Renouhé.	id.
De Osigli.	Ouzilly-Vignolle.	id.
S. Hylarii de Bernezayo.	S. Hilaire des Trois-Moutiers.	Supprimée.
B. Marie de Bernezeyo.	N.-D. des Trois-Moutiers.	id.
De Brasses.	Brézé.	Diocèse d'Angers.
De Chalesio.	Chalais.	Succursale.
De Raton.	Ranton.	id.
S. Launi de Thoarcio.	S. Laon-sur-Dive.	Supprimée.
S. Petri de Varezia.	Veziers.	Succursale.
De S. Citronio.	S. Citroine.	Supprimée.
De Venez.	Veniers.	Succursale.
De Amiaio seu Anuayo.	Aunay.	Supprimée.
De Clonayo.	Claunay.	Succursale.
S. Cyrici.	S. Cyr en Bourg.	Diocèse d'Angers.
De Bornen.	Bournan.	Succursale.
De Beaates.	Basses.	id.
De Anglers.	Angliers.	id.
De Marceyo.	Marçay.	Supprimée.
De Archayo.	Arçay.	Succursale.
De Oratorio.	S. Vincent de l'Oratoire de Monts sur Guesnes.	Doyenné.
De Macayo.	Messay.	Supprimée.
De Bocheto.	Le Bouchet.	Succursale.

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE 1782.	ÉTAT ACTUEL.
Ecclesiæ	Cures de :	
S. Petri de Bernezeyo.	S. Pierre des Trois-Moutiers.	Doyenné.
S. Hilarii de Pansayo.	Pouançay.	Succursale.
S. Petri de Loduno.	S. Pierre du Marché (Loudun).	Archiprêtré.
De Espiers[1].	Espiers.	Diocèse d'Angers.
De Joe.	Jouhé.	Supprimée.
S. Lazari de Loduno.		id.
S. Michaëlis Fontis-Ebraudi.	Fontevrault.	Diocèse d'Angers.
« De Martreyo. »	S. Pierre du Martrai (Loudun).	Supprimée.
« S. Cassiani. »	S. Cassien (S. Gatien).	Supprimée.
De Curon (D. 1326).		Inconnue.
	Brézé la nouvelle.	Diocèse d'Angers.
	Richelieu.	Diocèse de Tours.
Prioratus	Prieurés de :	Situés Paroisses de :
B. Marie de Luduno.	N.-Dame de Loudun.	Loudun.
De Venes.	Veniers.	Veniers.
S. Cytronii.	S. Citroine de Varèze.	S. Citroine.
De Bornan.	Bournan ou Vertou.	Bournan.
De Bernezay.	S. Hilaire des Trois Moutiers.	Les Trois-Moutiers (S. Hilaire).
De Niolio.	Bas Nieul sur Dive.	Bas Nueil.
De Rocha Rabate.	La Roche Rabate.	S. Léger de Montbrillais.
De Archayo.	Arçay.	Arçay.
De Chassagne.	Chasseigne.	Chasseigne.
De Trio.	Triou.	Angliers.
De Clonayo.	Claunay.	Claunay.
De Bocayo.	Baussay.	Mouterre-Silly.
De Espenies.		Bournan.
S. Mauri in Castro Loduni.	S. Maur *aliàs* La Magdelaine.	Loudun.
De Verères.		Veziers.
S. Cirici.	S. Cyr en Bourg.	Diocèse d'Angers.
De Capella-Benoin.	La Chapelle Berlouin.	Le Bouchet.
De Oratorio.	S. Vincent de l'Oratoire.	Monts.
De Sans.		Saix.
De Villers.		Villiers.

1. Placé aussi parmi les églises qui étaient de Camera Episcopali.

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE 1782.	ÉTAT ACTUEL.
Prioratus	Prieurés de :	Situés Paroisses de :
S. Gassiani (D. 1326).	S. Gatien.	S. Cassien.
De Morcon (D. 1326).	Morton.	Morton.
De Calciata (D. 1326).		La Chaussée.
Ste Locherine de Briande (D. 1326).	Briande.	Angliers.
De Mota (D. 1383).	Vaussay.	Les Trois-Moutiers.
De Aunay (D. 1383).		Aunay.
De Talais *seu* Talant (D. 1383).		Inconnu.
De Ronçay *seu* Rocay (D. 1383).		id.
Priorissa S. Nicolaï de Loduno (D. 1383).		Loudun.
	Vaon.	Les Trois-Moutiers.
ARCHIPRESBYTERATUS CASTRI AYRAUDI.	ARCHIPRÊTRÉ DE CHATELLERAUD.	
Ecclesiæ	Cures de :	
De Luygniaco.	Leugny.	Succursale.
De Adjutorio.	S. Utre.	Supprimée.
De Cocayo S. Martini.	Coussay les Bois (S. Martin de) [P. Besly].	id.
De Laygniaco.	Lésigny.	Succursale.
De Archigniaco.	Archigny.	id.
De Concayo Beate Marie.	Coussay les Bois (N.-D. de) [P. Besly].	id.
De Fressineyo.	Fressineau.	Supprimée.
De Gremille.	Cremille.	Succursale.
De Asneriis.	Asnières.	Supprimée.
De Montibus.	Mons.	id.
S. Remigii.	S. Remy sur Creuse.	Succursale.
De Buxolio.	Buxeuil.	id.
De Postume.	Pouthumé.	Supprimée.
De Targeyo.	Targé.	Succursale.
De Antoigniaco.	Antoigné.	id.
S. Johannis Castri Ayraudi.	S. Jean Baptiste de Chatelleraud.	Cure de deuxième classe.
De Payzai.	Poizay le Joly.	Supprimée.
De Antron.	Antran.	Succursale.
De Oyriaco.	Oyré.	id.

GRAND GAUTHIER.	POUILLÉ DE 1782.	ÉTAT ACTUEL.
Ecclesiæ	Cures de :	
De Dangeaco.	Danger.	Doyenné.
De Ingrandia.	Ingrande.	Succursale.
De Baudimento.	Baudiment.	Supprimée.
De Columbariis.	Coulombiers.	Succursale.
De Naintré.	Naintré.	id.
De Seneilliaco.	Senillé.	id.
De Usello.	Usseau.	Uni à Remeneuil.
S. Jacobi Castri Ayraudi.	S. Jacques de Chatelleraud.	Archiprêtré.
De Monte aureo.	Monthoiron.	Succursale.
De Laigne.	Ligné les Bois.	id.
De Veteri Pauzayo.	Pozay-le-Vieux.	Supprimée.
De Rocha de Pouzai.	La Roche Pozay.	Succursale.
De Voonolio.	Vouneuil sur Vienne.	Doyenné.
S. Cirini.	S. Cerenne près Plumartin.	Supprimée.
De Bornais.	Abournay.	Succursale.
De Mairé.	Mairé le Gaultier.	id.
De Senevelles.	Chenevelles.	id.
De Seneus.	Cenant.	Supprimée.
S. Romani Castri Ayraudi.	S. Romain de Chatelleraud.	id.
De Availliâ.	Availles.	Succursale.
« De Prissayo. »	Princé.	id.
« De Romenuel. »	Remeneuil.	id.
« De Ture[1]. »	Thuré.	id.
« De Capella Rubea. »	La Chapelle Roux.	Supprimée.
B. Marie Castri Ayraudi (D. 1326).	N.-D. de Chatelleraud.	id.
S. Johannis Evangeliste Castri Ayraudi (D. 1326).	S. Jean l'Evangeliste de Chatelleraud.	Cure de deuxième classe.
De Senon (D. 1326).	Cenon.	Succursale.
S. Dyonisii de Vallibus (D. 1326).	Vaux.	id.
	Moussais la Bataille.	Supprimée.
	Les Ormes.	Succursale.
Prioratus	Prieurés de :	Situés Paroisses de:
S. Romani.	S. Romain.	Chatelleraud.

1. Placée aussi dans les églises de Camera Episcopali.

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE 1782.	ÉTAT ACTUEL.
—	—	—
Prioratus	Prieurés de :	Situés Paroisses de :
S. Jacobi.	S. Jacques et S. Jean de Chatelleraud.	S. Jacques de Chatelleraud.
De Buxeria.	Bussière la Gaillarde.	Dangé.
S. Dyonisii in Vallibus.	S. Denys en Vaux.	Vaux.
De Senilliaco.		Senillé.
De Monte aureo.	S. Fulgence de Montoiron.	Montoiron.
De Pouzayo.	Pozay le Vieux.	Pozay le Vieux.
S. Remigii prope Hayam.		S. Rémy-sur-Creuse.
De Nayntré.	S. Vincent de Naintré.	Naintré.
De Longo-prato.	Prélong.	Leugny-sur-Creuse.
De Palays.		Leugny-sur-Creuse.
De Machese-rodondo.	Marchay-rond ou Vaugiraud.	Buxeuil.
Videlicet Capellania B. M. inter Vineas.		Scorbé-Clairvaux.
De Pilos.		Le Port de Piles.
S. Supplicii.	S. Sulpice de Noyers.	Poizay le Joly.
De Montan.		Oyré.
De Columbariis.	Coulombiers.	Colombiers.
De Puymillereus.	Puimeilleroux.	Dangé.
De Fortperoy.		Inconnu.
De Ingrandia.		Ingrande (arr. de Chatelleraud).
De Poyzeus.		Poizay-le-Joly ?
De Villaloniez.		Inconnu.
B. Marie de Concayo.		Coussay.
De Mayre.	Méré le Gautier.	Mairé le Gautier.
De Laugniere.		Inconnu.
S. Medardi de Gastina.		id.
Qui vocatur la Gastinelière.		id.
S. Bartholomei.	S. Barthélemy près La Roche-Pozay.	La Rocheposay.
De Chitré.	Chitré.	Chitré.
S. Laurencii.		Inconnu.
De Mayleray.	Malleray.	Leigné les Bois.
De Royne.		Inconnu.
De La Pue.	La Puyes (P. 1648).	La Puye.
De Licererii.		Inconnu.
De Romillie.	Thiers ou Remilly de La Touche au Noir.	Ingrande (arr. de Chatelleraud).

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE 1782.	ÉTAT ACTUEL.
Prioratus	Prieurés de :	Situés Paroisses de :
B. Marie de Regali, *seu* de Capella-Girardi (D. 1326).	Chapelle-Girard ou Lareau.	Coussay les Bois.
De Savigne (D. 1326).	Savigny-sur-Vienne.	Savigny-sur-Vienne.
S. Severini (D. 1326).	S. Cinery ?	Plumartin.
De Cotay (D. 1326).		Inconnu.
S. Serini (D. 1383).	S. Cinery (P. 1648).	Plumartin.
De Capella juxta Haiam (D. 1383).		Inconnu.
De Senon (D. 1383).		Cenon.
De Prissayo [1].	Princé.	Princé.
	La Madelaine d'Abournay.	Abournay.

ARCHIPRESBYTERATUS SEDIS.	ARCHIPRÊTRÉ DE DISSAY.	
Ecclesiæ	Cures de :	
De Chassenolio.	Chasseneuil.	Succursale.
De Ozille.	Ouzilly.	id.
De Marigne.	Marigny-Brizay.	id.
S. Georgii.	S. Georges-les-Baillargeaux.	Doyenné.
De Capella S. Cirici.	S. Cyr et Ste Julitte.	Succursale.
B. Marie de Bellomonte.	N.-Dame de Beaumont.	id.
Vallis Clare *seu* « de Scorbe ».	Scorbé-Clairvaux.	id.
De Mignoto *seu* « Maigne ».	Migné.	Cure de seconde classe.
De Amberia.	S. Genest-d'Ambiere.	Succursale.
De Blayo *seu* « Blalays ».	Blaslay.	id.
S. Aventini et de Ceniaco unite.	Chéneché.	id.
S. Leodegarii de Palude.	S. Léger la Palu.	Supprimée.
De Dissayo.	Dissay.	Succursale.
De Jaunayo.	Jaulnay.	id.
B. Marie de Monte-Cantoris.	N.-Dame de Montcontour.	Doyenné.
B. Nicholay de Monte-Cantoris.	S. Nicolas de Montcontour.	Supprimée.
De Aventum.	Avanton.	Succursale.
De Montethamiser.	Montamisé.	id.

1. Extrait d'un registre synodal de 1478.

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE 1782.	ÉTAT ACTUEL.
Ecclesiæ	Cures de :	
S. Georgii de Bellomonte.		Supprimée.
De Chabarnayo.	Chabournay.	Succursale.
De Busselloles.	Buxerolle.	id.
De Vendobrio [1].	Vendeuvre.	id.
« De Exomont [1]. »	Anxaumont.	Supprimée.
De Chenagont (D. 1383).		Prieuré.
S. Philiberti (D. 1383).		id.
	Seyvre.	Succursale.
Prioratus	Prieurés de :	Situés Paroisses de :
De Amberia.	S. Genest d'Ambiere.	S. Genest d'Ambiere.
De Scorbe.	Scorbé Clairvaux.	Scorbé-Clairvaux.
De Jaunayo.	Jaunay.	Jaulnay.
De Cheniche.	Chéneché.	Chéneché.
S. Philiberti in parochia de Magne.	S. Philbert.	Marigny-Brizay.
S. Laurencii in parochia Capelle S. Cirici.		S. Cyr.
S. Salvatoris de Bellomonte.		
S. Leodegarii in parochia S. Leodegarii.	S. Léger la Palu ou Saugeon.	S. Léger la Palu.
De Chavagunt in eadem parochia.	Chenagon.	S. Léger la Palu.
De La Cloistre de Gironde in parochia de Amberia.	Lancloistre [2] (P. 1648).	Doyenné.
De Esselette in parochia de Monte Thamisiez.	L'Esselette (P. 1648).	Montamisé.
« S. Nicolaï de Monte-Cantoris. »	S. Nicolas de Montcontour.	Montcontour.
S. Merulphi (D. 1326).		Montcontour.

ARCHIPRESBYTERATUS MORTUIMARIS.	ARCHIPRÊTRÉ DE MORTHEMER.	
Ecclesiæ	Cures de :	
De Verrères.	Verrières.	Succursale.
De Banonio.	Bignou.	Supprimée.

1. Placées parmi les églises de Camera Episcopali.
2. Le *Pouillé* de 1648 place Lencloître dans l'Archiprêtré de Mirebeau.

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE 1782.	ÉTAT ACTUEL.
—	—	—
Ecclesiæ	Cures de :	
De Jardres.	Jardres.	Succursale.
De Lavatorio.	Lavoux.	id.
De Sivaus.	Civaux.	id.
S. Juliani arsi.	S. Julien l'Ars.	Doyenné.
De Liners.	Liniers.	Succursale.
De Bellofonte.	Bellefont.	id.
De Dienec.	Dienné.	id.
De Bones.	Bonnes.	id.
De Lomayset.	Lhomaizé.	id.
De Bonolyo.	Bonneuil-Matours.	id.
Ste Radegundis de Gastina.	Ste Radégonde-en-Gastine.	id.
De Flaec.	Flex.	Supprimée.
De Pouzeos.	Pouzioux.	Succursale.
De Florec.	Fleuré.	id.
De Riveria.		
De Cerzec.	Tercé.	Succursale.
De Payllec.	Pouillé.	id.
De Capella-supra-Mortuum Mare.	La Chapelle Mortemer.	id.
Capelle de Molere.	La Chapelle Moulière.	id.
De Mortuo-Mare.	Morthemer (P. Besly).	Supprimée.
De Sale.	Salles en Toulon.	Succursale.
S. Martini.	S. Martin la Rivière.	id.
« De Jorda. »	S. Laurent de Jourdres.	id.
De Chachille « *aliàs* de Chastille. »		Prieuré.
Meignalor (D. 1383).	Mignaloux.	Succursale.
Sevria (D. 1383).	Seyvre [1].	id.
Aillec (D. 1383).		Supprimée.
Prioratus	Prieurés de :	Situés Paroisses de :
De Chachille *aliàs* Chastille [2].		Béthines.
Novi-Monasterii.	Montierneuf.	Morthemer.
De Sales.		Salles en Toulon.
Capelle de Molleria.	De la Chapelle Moulière.	La Chapelle Moulière.
De Bellofonte.		Bellefont.

1. Le *Pouillé* de 1782 indique Seyvre dans l'Archiprêtré de Dissay.

2. C'est par erreur que ce Prieuré, situé paroisse de Béthines, Archiprêtré de Montmorillon, se trouve placé dans la circonscription de celui de Morthemer ; il forme le dernier article de l'un, quand il devrait être placé en tête de l'autre.

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE 1782.	ÉTAT ACTUEL.
Prioratus	Prieurés de :	Situés Paroisses de :
De Bonis (D. 1326).	Bonnes.	Bonnes.
De S. Theobaldo (D. 1326).	S. Thibault.	Fleuré.
De Cubors (D. 1383).	Cubord.	S. Martin la Rivière.
De Savigniaco Episcopali.		Savigny l'Evecault.
De Morthemer (P. 1648).	Morthemer.	Morthemer.
ARCHIPRESBYTERATUS DE LUCAC.	**ARCHIPRÊTRÉ DE LUSSAC.**	
Ecclesiæ	Cures de :	
De Buxeria.	Bussière Poitevine.	Diocèse de Limoges.
De Lesac.	Lessac.	»
De Moucac.	Moussac.	Succursale.
S. Barbancii.	S. Barban.	Diocèse de Limoges.
De Placencia.	Plaisance.	Succursale.
De Insula-Jordani.	L'Ile-Jourdain.	Doyenné.
De Vigano.	Le Vigean.	Succursale.
De Amelac.	Millac.	id.
De Adrier.	Adriers.	id.
De Availlya.	Availles Limousine.	Doyenné.
De Montier.	Mouter.	Succursale.
De Louchac.	Luchapt.	id.
De Perecat.	Persac.	id.
De Queau.	Queaux.	id.
De Lucac.	Lussac.	id.
De Boëricia.	Bouresse.	id.
De Mazeroles.	Mazerolles.	id.
De Molisma.	Moulimes.	id.
De Silars.	Sillars.	id.
S. Remigii.	S. Remois (ou S. Remy).	id.
De la Monzie.		Prieuré.
De Lobrecac [1].		Supprimée.
De Chastaig.	Chastaing (P. Besly).	Diocèse de Limoges.
De Leliec.		
De Gotz (D. 1326).	Gouëx.	Succursale.
Prioratus	Prieurés de :	Situés Paroisses de :
De Lucat.	Ste Marie Magdelaine de Lussac.	Lussac.

1. Le *Pouillé* de 1782 place Loubressac dans l'Archiprêtré de Morthemer.

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE 1782.	ÉTAT ACTUEL.
Prioratus	Prieurés de :	Situés Paroisses de :
De Margnac de S. Martino Lemovicensi.	Nérignac.	Nérignac.
De Mayzeroles.	Mazerolles (P. 1648).	Mazerolles.
De Boerecia.	Bouresse.	Bouresse.
De Grandi-Calma.	Grand'Chaume.	Queaux.
De Insula-Jordani.		L'Ile-Jourdain.
S. Paxencii.	S. Paixent.	S. Paixent.
De Adrieriis.		Adriers.
De Chastaign.	Chatain.	Chatain.
De Placencia.	Plaisance (P. 1648).	Plaisance.
De Chesia.	La Chaise aux Moines.	Sillars.
De Vigano.		Le Vigean.
De S. Leodegario.		
De Buxeria.		Diocèse de Limoges.
De Barbate.	Barbaste (P. 1648).	Moussac.
De Chachillé.	Cherchillé.	Sillars.
De Grossobosco.	Gros bois (P. 1648).	Sillars.
De Lamondie.		Le Vigean.
De Hargnac.		
De Entrefin (D. 1326).	Entrefin (P. 1648).	Adriers.
De Epaudio (D. 1326).	L'Espaux (P. 1648).	Adriers ?
De Boëssia (D. 1383).	Boësse.	Availles Limousine.
De Barbade[1].		Moussac sur Vienne.
	Ste Marie Magdelaine de Lussac.	Lussac.
Du Theil (S. Laurent) [P. 1648].		Luchapt.

ARCHIPRESBYTERATUS MONTIS MAURILII.	ARCHIPRÊTRÉ DE MONTMORILLON.	
Ecclesiæ	Cures de :	
De Teneto.	Anthenet.	Supprimée.
De Lianaz.		Inconnue.
De Hanz.	Hains.	Succursale.
De Castro Guillelmi.	Château Guillaume.	Diocèse de Bourges.

1. Mentionné dans un registre synodal de 1478.

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE 1782.	ÉTAT ACTUEL.
Ecclesiæ	Cures de :	
De Buxeria.	La Buxière près Angle.	Succursale.
De Trimollia.	La Trimouille.	Doyenné.
De Launomare.	S. Léomer.	Succursale.
De Pindac.	Pindray.	id.
De Jornec.	Journet.	id.
De Nalers.	Nalliers.	id.
De Betines.	Bethines.	id.
De Monte Savini.	Mont S. Savin.	Supprimée.
S. Germani de S. Savino.	S. Germain.	Succursale.
De Angniaco.	Antigny.	id.
De Paisai.	Paizé le Sec.	id.
De Maringne.	Merigny.	Diocèse de Bourges.
De Joec.	Jouhé.	Succursale.
De Benayse.	S. Hilaire sur Benaise.	Diocèse de Bourges.
De Margiers.		Inconnue.
De Thianz.	Bourg Archambault.	Succursale.
De Concisa.	Concise.	Supprimée.
S. Michaëlis Montis Maurilii.		id.
De Lillec.	Liglet.	Succursale.
De Saugec.	Saulgé.	id.
S. Petri Montis Maurilii.	S. Pierre de Montmorillon (P. Besly).	Supprimée.
De Aderna.	Darnac.	Diocèse de Limoges.
S. Marcialis Montis Maurilii.	S. Martial de Montmorillon.	Archiprêtré.
Ste Marie Montis Maurilii.	N.-D. de Montmorillon (P. Besly).	Succursale.
De Lompna.	Laigne.	id.
De Latuz.	Latuz.	id.
B. Marie de S. Savino.	N.-D. de S. Savin.	Doyenné.
S. Hilari de S. Savino.	S. Hilaire de S. Savin (P. Besly).	Supprimée.
Capelle de Vivers.	La Chapelle Viviers.	Succursale.
De Stamina.	Nesme.	Diocèse de Bourges.
S. Alperiani.	S. Elpinien (P. Besly).	»
De Jaunarz.	Jauvars.	»
« De Ingrandia. »	Ingrande.	»
De Martray (D. 1326).		Inconnue.
	Lautiers.	Supprimée.
	Villemort.	Succursale.

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE 1782.	ÉTAT ACTUEL.
—	—	—
Prioratus	Prieurés de :	Situés Paroisses de :
De Tremoleria.		La Tremouille.
De Lastum.	Latus.	Lathus.
De Joec.	Jouhé.	Jouhé.
De Saugeyo.	Saulgé.	Saulgé.
S. Marcialis.	S. Martial de Montmorillon.	S. Martial de Montmorillon.
De Concisa.	Concise.	Concise.
S. Nicholay.	S. Nicolas de Montmorillon.	
De Leygne.	Leigne.	Leigne.
S. Maxencii.	S. Maixent-le-Petit.	Haims.
De Martillet.	Marcilly.	Liglet.
De Fontemorum.	Fontmoron.	Liglet.
De Beneyse.	S. Hilaire-sur-Benaise.	Diocèse de Bourges.
De Villasalem.	Villesalan (P. 1648).	Journet.
De Maregnec.		Diocèse de Bourges.
De Ingrande.		»
De Betives.	Betines.	Bethines.
De Ryellec.		Jouhé?
De Tilia.	Teil aux Moines.	La Chapelle Viviers.
Altaris (D. 1326).		Inconnu.
De Podio Caprasii (D. 1326).	Puichevrier, d'Entrefints.	Diocèse de Bourges.
De Neme (D. 1383).		»
De Jauvart (D. 1383).		»
De Lespau [1] (D. 1383).		Adriers ?
De Carrofio (D. 1383).		Inconnu.
D'Entrefin [2] (P. 1648).		
De Chatille [3] (P. 1648).	Chatillé.	Betines.
De la Maisondieu de Montmorillon (P. 1648).		N.-D. de Montmorillon.
De Longiers (P. 1648).		Inconnu.
	Nalliers.	Nalliers.

1. Indiqué par le *Compte des Décimes* de 1326 comme étant dans l'Archiprêtré de Lussac.
2. Placé par le *Compte des Décimes* de 1326 dans l'Archiprêtré de Lussac.
3. Placé par erreur par le *Grand-Gauthier* dans l'Archiprêtré de Mortemer.

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE 1782.	ÉTAT ACTUEL.
ARCHIPRESBYTERATUS FAYE.	ARCHIPRÊTRÉ DE FAYE.	
Ecclesiæ	Cures de :	
De Laig.	Leigné sur Usseau.	Doyenné.
De Chavaygnes.	Chavaignes.	Diocèse de Tours.
De Dercé.	Dercé.	Supprimée.
De Mondion.	Mondion.	Succursale.
De Ceaus.	Ceaux.	id.
De Socay.	Sossay.	id.
S. Martini.	S. Martin de Quenlieu.	Supprimée.
De Puscayo.	Prinçay.	Succursale.
De Bretegon.	Bertegon.	id.
De Jonayco.	Jounay (Jaulnay).	Diocèse de Tours.
S. Christophori.	S. Christophe-sous-Faye.	Succursale.
De Savigniaco.	Savigny-sous-Faye.	id.
De Orches.	Orches.	id.
De Corcoe.	Courcoué.	Diocèse de Tours.
De Sayre.	Serre.	Succursale.
De Marnayo.	Marnay-sous-Faye.	Diocèse de Tours.
De Nancre.	Nancré.	»
De Sabulo.	Le Sablon (P. Besly).	»
De Campainiaco.	Champigny-sur-Veude.	»
De Razina.	Razines.	»
De Bralo.	Braslou.	»
S. Jovini de Faya.	S. Jouin de Faye.	»
De Braye.	Braye.	»
S. Gervasii de Aurigniaco.	S. Gervais d'Avrigny.	Succursale.
De Acayo.	Assay en Faye.	Diocèse de Tours.
B. Marie de Aurigniaco.	N.-D. d'Avrigny.	Supprimée.
De Niolio.	Nieuil-sous-Faye.	Succursale.
De Puento.	Pouant.	id.
De Sariniaco.	Serigny.	id.
S. Georgii de Faya.	S. Georges de Faye-la-Vineuse.	Diocèse de Tours.
De Grazay.	Grazay.	»
	Guesnes annexe de Dercé.	Succursale.
Prioratus	Prieurés de :	Situés Paroisses de :
S. Jovini de Faya.	S. Jouin de Faye (P. 1648).	Diocèse de Tours.
De Saviniaco.	Savigny (P. 1648).	Savigny.
De Raume et de Savigniaco.	Serigny.	Sérigny.
De Ceaus.	Ceaux.	Ceaux.

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE 1782.	ÉTAT ACTUEL.
Prioratus	Prieurés de :	Situés Paroisses de :
De Bralo.	Braslou.	Diocèse de Tours.
S. Johannis de Braya.	Braye.	»
De Jonchayo in parochia de Sarigne.	L'Epine de Gençay.	Sérigny.
De Soudains in parochia de Savignes.	La Chapelle-Soudan.	Savigny.
De Orchis in eadem parochia.	Orches.	Orches.
De Jaunayo in dicta parochia.		Diocèse de Tours.
S. Egidii des Cos.	Les Couts.	»
De Brac in parochia de Brac.		»
De Rusayo in parochia de Orchis.	Ruzay.	Orches.
De Rassina (D. 1326).	Razines.	Diocèse de Tours.
De Chamvant (D. 1326).	Champvant.	
De Campaygniaco (D. 1326).		Diocèse de Tours.
De Nay (D. 1326).		Inconnu.
De Darce (D. 1326).	Dercé.	Dercé.
S. Christofori (D. 1326).	S. Christophe sous Faye.	S. Christophe sous Faye.
Priorissa de Gayne (D. 1383).		Guesnes.
De Bocheto [corrector] (D. 1383).		Diocèse de Tours.
De Estivallis (D. 1383).	Des Estivaux.	»
De Feeria [capellanus] (D. 1383).		»
De Dolet (D. 1383).		»
De Grazay (P. 1648).		Grazay.
De Jouche [Jouhé] près de Sarigné (P. 1648).		Sérigny.
De Champignon (P. 1648).		Inconnu.
De Guenay (P. 1648).		Diocèse de Tours.

ARCHIPRESBYTERATUS DE ANGLIA.	ARCHIPRÊTRÉ D'ANGLE.	
Ecclesiæ	Cures de :	
De Vico.	Vic.	Succursale.
S. Martini.	S. Martin d'Angle.	id.
De Luray.	Luray.	Diocèse de Bourges.
	S. Pierre de Maillé.	Succursale.

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE 1782.	ÉTAT ACTUEL.
Ecclesiæ	Cures de :	
	S. Phesle de Maillé.	Supprimée.
De Buxeria [1] (D. 1326).	La Bussière près Angle.	Succursale.
S. Petri de Englia (D. 1326).	S. Pierre d'Angle, uni à Ste Croix.	Supprimée.
De Naon (D. 1326).	Néon-sur-Creuse.	Diocèse de Bourges.
Prioratus	Prieurés de :	Situés Paroisses de :
De Livrayo.		Diocèse de Bourges.
De Vico S. Martini.		Vic.
De Exoduno (D. 1383).		
Ste Cerene (D. 1383).	Ste Ceraine de Vic.	Vic.
Neon (D. 1383).	Neon.	Diocèse de Bourges.
ECCLESIÆ QUÆ SUNT DE CAMERA EPISCOPALI.	ÉGLISES DÉPENDANT DIRECTEMENT DE L'ÉVÊQUE [2].	
Scilicet :	Savoir :	
Sta Flavia [3].	Ste Flaive.	Diocèse de Luçon.
Sta Pecina.	Ste Pezenne (N).	Succursale.
Syet *vel* Syec.	Sciecq (N.).	id.
Vendourium [4].	Vendeuvre.	id.
Dissayum *seu* Dicayum.	Dissay.	id.
Tureyum [5].	Thuré.	id.
S. Pelasius, Phelasius *seu* Fidolius de Mailhec.	S. Phesle de Maillé.	Supprimée.
S. Petrus de Mailhec.	S. Pierre de Maillé.	Succursale.
S. Petrus de Calvigniaco.	S. Pierre de Chauvigny (C.).	Doyenné.
S. Leodegarius de Calvigniaco.	S. Léger de Chauvigny (C.).	Supprimée.
S. Marcialis de Calvigniaco.	S. Martial de Chauvigny (C.).	id.
De Tribus Ecclesiis.	S. Pierre-les-Églises (C.).	Succursale.
Savigniacum.	Savigny-l'Évecault (C.).	id.
Sebria [6].	Sayvres.	id.

1. Indiquée par le *Grand-Gauthier* comme étant de l'Archiprêtré de Montmorillon.
2. Les lettres C et N, placées à la suite de quelques-uns des noms de cette colonne, indiquent qu'elles firent plus tard partie des Archiprêtrés de Chauvigny ou de Niort.
3. Indiquée par le *Grand-Gauthier* dans le Doyenné de Talmond.
4. Également indiquée dans l'Archiprêtré de Dissay.
5. Également indiquée Archiprêtré de Châtelleraud.
6. Placée, par le *Pouillé* de 1782, dans l'archiprêtré de Dissay.

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE 1782.	ÉTAT ACTUEL.
Ecclesiæ	Cures de :	
Exomundum [1].	Anxaumont.	Supprimée.
Cella Episcopalis [2].	Celles-l'Evescault.	Succursale.
Villa Lutosa.	Villefagnan.	Diocèse d'Angoulême.
ECCLESIÆ EXTRA DECANATUS ET ARCHIPRESBYTERATUS.	ÉGLISES PLACÉES EN DEHORS DE LA JURIDICTION DES ARCHIPRÊTRES ET DES DOYENS.	
Scilicet :	Savoir :	
Espiers [3].	Espiers.	Diocèse d'Angers.
Salmarvia [4].	Smarve.	Succursale.
Biars.	Biard.	id.
Gastine.		Inconnue.
S. Mauricius juxtà Niortum.	S. Maurice.	Supprimée.
B. Maria de Niorto.	N.-Dame de Niort (N.).	Archidiaconé.
S. Vasius de Niorto.	S. Vaize de Niort.	Supprimée.
S. Gaudentius de Niorto.	S. Gaudent de Niort (N.).	id.
Caopes [5].	Chouppes.	id.
S. Andreas de Niorto.	S. André de Niort (N.).	Doyenné.
S. Justi de Calvigniaco.	S. Just de Chauvigny (C.).	Succursale.

OFFICIALATUS DE CALVIGNIACO.	ARCHIPRÊTRÉ DE CHAUVIGNY.	
Capellani		
S. Marciali (D. 1326).	S. Martial de Chauvigny.	Supprimée.
S. Petri de Calvigniaco [capitulum] (D. 1326).	S. Pierre de Chauvigny.	Doyenné.
S. Leodegarii (D. 1326).	S. Léger de Chauvigny.	Supprimée.
S. Justi (D. 1326).	S. Just de Chauvigny.	Succursale (aujourd'hui N.-Dame).
Aillé (D. 1383).		Supprimée.
S. Pierre des Églises (P. Besly).	S. Pierre des Églises.	Succursale.
Savigny l'Evescault (P. Besly).	Savigny l'Evescault.	id.

1. Placé dans l'Archiprêtré de Dissay.
2. Placé aussi Archiprêtré de Lusignan.
3. Placé aussi Archiprêtré de Loudun.
4. Placé aussi Archiprêtré de Gençay.
5. Placé aussi Archiprêtré de Mirebeau.

GRAND-GAUTHIER.	POUILLÉ DE 1782.	ÉTAT ACTUEL.
Prioratus		
S. Justi de Calvigniaco (D. 1326).		S. Just.

OFFICIALATUS DE NIYORTO.	ARCHIPRÊTRÉ DE NIORT.	
Cappelani		
S. Gaudencii (D. 1326).		Supprimée.
B. Marie de Niorto (D. 1326).	N.-Dame de Niort.	Archiprêtré.
De Siet (D. 1326).	Sciecq.	Succursale.
Ste Petine (D. 1326).	Ste Pezenne.	id.
S. Andree (D. 1326).	S. André de Niort.	Doyenné.
S. Mauricii (D. 1326).	S. Maurice.	Supprimée.
	Mairé l'Evescault.	id.
Prioratus	Prieurés de :	Situés Paroisses de :
De Croisic.	Le Croisic.	
Beate Marie de Niorto.	N.-Dame de Niort.	N.-Dame de Niort.
De Niortello.	S. Etienne.	S. Etienne du Port.
S. Martini extra Villam [1].	S. Martin lez Niort.	Ste Pezenne.
S. Gaudencii (D. 1326).	S. Gaudent.	S. Gaudent.

1. *Aliàs* de Corona. Le *Grand-Gauthier* le place aussi dans l'Archiprêtré d'Ardin, *in Parochia Ste Pecine*, qu'il indique comme étant *extra Decanatus et Archipresbyteratus*.

ÉVÊCHÉ DE SAINTES.

Lors du Concordat, un certain nombre de Paroisses de l'ancien Évêché de Saintes, prises dans les Archiprêtrés de Mauzé et de Surgères, furent attribuées au Diocèse de Poitiers ; nous donnons ici, d'après la *Pancarte de Rochechouard* et le *Pouillé* d'Alliot de 1648, la liste des Paroisses de ces deux Archiprêtrés, et, comme dans les tableaux précédents, notre troisième colonne fait connaître à quel Diocèse elles appartiennent aujourd'hui.

PANCARTE DE ROCHECHOUARD.	POUILLÉ DE 1648.	ÉTAT ACTUEL.
ARCHIPRESBYTERATUS DE MAUZEIO.	ARCHIPRÊTRÉ DE MAUZÉ.	
Ecclesiæ	Cures de :	
De Faya Monachali.	La Foymoniauld (Foye Monjau).	Succursale.
De Cormenario.	Le Cormenier.	id.
De Granzeio.	Granzay.	id.
S. Albini de Grippo.	S. Aubin.	Supprimée.
S. Nicolaï de Grippo.	S. Nicolas de Grippen.	id.
De Fonteneto l'abbatu.	Frontenay labatu.	Doyenné.
S. Symphoriani.		Succursale.
De Crespé.	Crespé.	Supprimée.
S. Florentii propè Niortum.	S. Florent près Niort.	Succursale.
De Bessines.	De Bessines.	id.
B. Mariæ Magdalenæ extra Abbatiam S. Leodegarii.	S. Marie Magdelaine hors de l'Abbaye de S. Léger.	Supprimée.
De Maigné.	Maigne.	Succursale.
De Coullon.	Coulon.	id.
De Censaïo.	Censay (Sansais).	id.
De Ametto.	Amuré.	id.
S. Georgii de Rexia.	S. Georges de Rexe.	id.
De Vanello.	Le Vanneau.	id.
S. Hylarii.	S. Hilaire de la Pallus.	id.
S. Cyricii de Arseïo.		id.
De Bourdeto.	Du Bourdet.	id.

PANCARTE DE ROCHECHOUARD.	POUILLÉ DE 1648.	ÉTAT ACTUEL
—	—	—
Ecclesiæ	Cures de :	
D'Espannes.	Espannes.	Succursale.
De Valenti.	Vallant.	id.
D'Ayeto.	De Ayannexe.	id.
De Ransannio.	Rampson.	Supprimée.
S. Petri de Mausiaco.	S. Pierre de Mauzé.	Doyenné.
B. Marie Mausiaci.	*	Supprimée.
Ste Crucis extra Villam Mausiaci.	Ste Croix de Mauzé.	id.
D'Amille.	Auuille (Amilly).	Diocèse de La Rochelle.
De Courdault.	Courdault.	»
De Crannio.	Cram.	»
De Lampnia.	La Laigne.	»
De Ussello.	Usseau.	Succursale.
S. Leodegarii propè Niortum (D. 1326).		id.
De Rupe Eynardi (D. 1326).		id.
De Villanova propè Curzeo (D. 1326).		Diocèse de La Rochelle.
De Ranexio-Chabot (D. 1326).		Supprimée.

ARCHIPRESBYTERATUS SURGERIARUM.	ARCHIPRÊTRÉ DE SURGÈRES.	
Ecclesiæ	Cures de :	
De Coyvertii.	Coyvert.	Diocèse de La Rochelle.
De Villanovella.	Villenouvelle.	»
De Cruce-Comitissa.	La Croix Comtesse.	»
De Vrigne.	Vrigne.	»
De Migré.	Migré.	»
De Villanova.		»
De Sigonia et Bellavilla.	La Sygongne.	Succursale.
De Diolio.	Doil.	Diocèse de La Rochelle.
De Prisse.	Prissé.	Supprimée.
De Thorigne.	Thorigné.	Succursale.
S. Georgii de Bosco.	S. Georges du Bois.	Diocèse de La Rochelle.
S. Saturnini de Bosco.		»
De Marseio.	Marsay.	»
De Perieres.	Prières.	Supprimée.
S. Felicis.	S. Felix.	Diocèse de La Rochelle.
De Muron.	Muron.	»

PANCARTE DE ROCHECHOUARD.	POUILLÉ DE 1648.	ÉTAT ACTUEL.
Ecclesiæ	Cures de :	
De Vandré.	Vandré.	Diocèse de la Rochelle.
De Brolio.	Breuilhes.	»
S. Leodegarii de Brolio.	S. Léger de Breuilhes.	»
De Charentenay.	Charentenay.	»
S. Medardi *seu* S. Marci.	S. Marc *aliàs* S. Médard.	»
Surgeriarum.	N.-Dame de Surgères.	»
S. Germani prope Surgeriis.	S. Germain près Surgères.	»
S. Petri Surgeriarum.	S. Pierre de Surgères.	»
De Pereio.	Peray.	»
De Ochcio.	Encher.	»
De Podio-Ravelli.		»
De Vouheio.	Vouhé.	»
De Campo-Bono.		»
De Calmis.		»
De Bouheto.	Bouhet.	»
De Millescutis cum Beata Maria de Rioux.	Milleescuz, avec son annexe de N.-Dame de Rayoux.	»
De Annexo.	Anay.	»
De Virsonio.	Virson.	»
S. Christophori in Alnisio.	S. Christophe en Aunis.	»
De Agrifolio.	Aygrefeuille.	»
De Forges.	Forges.	»
De Thono.	Thour.	»
De Landreio.	Landray.	»
D'Ardillières.	Ardilliers.	»
De Ciré.	Ciré.	»
De Ballons.	Ballon.	»
De Voultron.	Voultron.	»
De Montagna-Veteri.	Mortaigne la Vieille.	»
De There.	Théré.	»
S. Ægidii de Surgeres.	S. Gilles de Surgères.	»
De Brolio prope Muron.	Le Breuil près Muron.	»

POUILLÉ DU DIOCÈSE DE SAINTES.

Lorsqu'en vertu de la Bulle donnée par Innocent X, le 4 des Ides de Mai 1648, et des Lettres patentes du 30 mai 1664, registrées en Parlement, le 7 mars 1665, l'Évêché de Maillezais eût été transféré à La Rochelle, et que l'on y eût réuni les Archiprêtrés de La Rochelle, de Surgères et de l'île de Ré, qui faisaient partie de celui de Saintes; cette distraction nécessita, dans ce dernier diocèse, un remaniement des anciennes circonscriptions ecclésiastiques, et ce fut à cette époque que Frontenay fut érigé en Archiprêtré.

Nous donnons ci-contre le nom des Paroisses et autres bénéfices qui furent placés sous la juridiction du nouvel Archiprêtre, d'après les documents qu'a bien voulu nous communiquer M. l'abbé Lacurie.

ARCHIPRÊTRÉ DE FRONTENAY.

Amuré (Prieuré d').
Bourdet (Chapellenie du).
Bessines (Chapellenie de).
Sensaye (Cure de).
Fortet (Prieuré de S. Léger, dit).
Coulon (Cure de).
Crepé (Cure de).
Ste Catherine (Prieuré de).
Epannes (Cure d').
Frontenay (Prieuré de).
Frontenay (Archiprêtré de).
Foymonjaut (Prieuré de la).
S. Florent (Cure de).
Gript (Prieuré de).
Granzay (Prieuré de).
Granzay (Cure de).
S. Georges de Rexe (Prieuré de).
S. Georges de Rexe (Cure de).
Nozeray (Prieuré de).
Palue (Cure de S. Hilaire la).
Juillé (Prieuré conventuel de).
Maigné (Chapitre de).
Dayrançon (Cure de).
Valans (Cure de).
Vanneau (Cure du).
Usseau (Cure de).
Arçay (Cure de).
Cormenier (Cure de le).
Foymonjaut (Cure de la).
S. Liguaire (Abbaye de).
S. Liguaire (Cure de).
Perands (Chapelle de).
S. Symphorien (Cure de).
Rochenard (Cure de la).
Revêtison (Cure de la).
Maigné (Cure de).
Ste Geneviève (Chapelle de).
Ste Anne (id.)
S. Germain (id.)
Ste Maquerine (id.)
Ste Catherine (id.)
Bourguignons (Chapelle des).
Chapan Moine (Prieuré de).

TABLEAU N° 3.

1°

ORGANISATION DU DIOCÈSE

TELLE QU'ELLE FUT ARRÊTÉE
DE CONCERT AVEC SON ÉMINENCE LE CARDINAL CAPRARA,
PAR Mgr J.-B.-L. BAILLY, ÉVÊQUE DE POITIERS,
LES 8 THERMIDOR (27 JUILLET) ET 14 FRUCTIDOR (1er SEPTEMBRE) AN XI (1803)
ET APPROUVÉE PAR LE PREMIER CONSUL
LES 25 THERMIDOR (13 AOUT) ET 23 FRUCTIDOR (10 SEPT.) AN XI (1803);
RELEVÉE SUR LE TABLEAU QUI EST ANNEXÉ
A LA LETTRE PASTORALE DE Mgr BAILLY, PUBLIÉE LE 16 NIVOSE
(7 JANVIER) AN XII (1804).

2°

ÉTAT DU DIOCÈSE EN 1866.

EXPLICATION DES COLONNES DU TABLEAU N° 3.

CURES ET SUCCURSALES.

—

Noms des Paroisses qui furent rétablies lors du Concordat, tels qu'ils sont donnés dans l'Organisation du Diocèse, placée à la suite du Mandement de Mgr BAILLY, du 7 janvier 1804.

TERRITOIRE.

—

Cette colonne renferme les circonscriptions paroissiales. Il y eut, on doit le comprendre en se reportant à l'époque où ce travail fut rédigé, il y eut bien des incertitudes pour la réorganisation d'un aussi vaste Diocèse; on le voit par les notes manuscrites qui surchargent l'exemplaire qui nous a servi de guide. Nous distinguons ces annotations en les plaçant entre des guillemets.

Les érections de Paroisses et autres changements survenus dans les circonscriptions paroissiales, de 1803 à 1867, sont établies en petit texte.

L'on ne doit pas prendre dans le sens aujourd'hui reçu le mot *commune*, lorsqu'il se trouve désigner l'annexe d'une Paroisse rétablie ; le plus souvent il indique une Paroisse supprimée, et quelquefois même seulement une portion quelconque de territoire, sans que, malgré cette qualification, elle ait été le centre d'une administration municipale.

ÉTAT ACTUEL : 1866.

—

Liste des Paroisses composant le Diocèse de Poitiers, dressée sur celle donnée par l'*Ordo* pour 1867.

ORGANISATION

DU

DIOCÈSE DE POITIERS.

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE.

ARCHIPRÊTRÉ ET ARRONDISSEMENT DE POITIERS.

CURES ET SUCCURSALES.	TERRITOIRE.	ÉTAT ACTUEL : 1866.
—	—	—

ARCHIPRÊTRÉ DE SAINT-PIERRE DE POITIERS.

—

	JUSTICE DE PAIX DE POITIERS (MIDI.)	DOYENNÉ DE S.-PIERRE DE POITIERS.
CATHÉDRALE. (St-Pierre). St-Porchaire. St-Hilaire.	Ces trois paroisses se partagent la portion de la ville de Poitiers qui fait partie du canton sud.	ST-PIERRE (Cathédrale.) St-Porchaire. St-Hilaire.
Fontaine-le-Comte.	Le territoire des communes de Fontaine-le-Comte et de Croutelle, dont l'église est conservée comme annexe. (Croutelle érigée en succursale en 1843).	Fontaine-le-Comte.
Ligugé.	Celui de Ligugé et de Mezeaux.	Ligugé.
Vouneuil-sous-Biard.	De Vouneuil-sous-Biard et de Biard. (Biard érigé en succursale en 1844.)	Vouneuil-sous-Biard.
St-Benoît-de-Quinçay.	De St-Benoît-de-Quinçay.	St-Benoît-de-Quinçay. Biard. Croutelle.

CURES ET SUCCURSALES.	TERRITOIRE.	ÉTAT ACTUEL : 1866.
—	—	—
	JUSTICE DE PAIX DE POITIERS (NORD.)	DOYENNÉ DE N.-DAME DE POITIERS.
N.-Dame. Sainte Radégonde. St-Jean-l'Évangéliste de Montierneuf.	Ces trois paroisses se partagent la portion de la ville de Poitiers qui dépend du canton nord.	N.-Dame. Ste-Radégonde. Montierneuf.
Migné.	Le territoire de la commune de Migné.	Migné.

CURES ET SUCCURSALES.	TERRITOIRE.	ÉTAT ACTUEL : 1866.
	JUSTICE DE PAIX DE LA VILLEDIEU.	DOYENNÉ DE LA VILLEDIEU.
La Villedieu. . . .	Le territoire des communes de la Villedieu et des Roches-Prémaries, « Andillé et Gizay. »	La Villedieu.
Aslonnes.	Aslonnes.	Aslonnes.
Andillé.	Andillé « réuni à la Villedieu. » (Andillé érigé de nouveau en succursale en 1843.)	Andillé.
Nieuil-l'Espoir . . .	Nieuil et Fleuré. (Fleuré érigé en succursale en 1843.)	Nieuil-l'Espoir.
Dienné.	Dienné.	Dienné.
Gizay.	Gizay « réuni d'abord à Nieuil-L'Espoir puis à la Villedieu ». (Gizay érigé en succursale en 1837.)	Gizay.
Vernon.	Vernon et Chiré-les-Bois. (Chiré-les-Bois érigé en succursale en 1865.)	Vernon.
Smarve.	Smarve.	Smarve.
Noaillé.	Noaillé.	Noaillé. Chiré-les-Bois. Fleuré.

CURES ET SUCCURSALES.	TERRITOIRE.	ÉTAT ACTUEL : 1866.
	JUSTICE DE PAIX DE VIVÔNE.	DOYENNÉ DE VIVÔNE.
Vivône.	Le territoire des communes de Vivône, Baptresse et Marigny, « et de Saix-lès-Vivône. » (Marigny érigé en succursale en 1843.)	Vivône.
Chateau-Larcher. . .	Chateau-Larcher et d'Ecrousilles.	Chateau-Larcher.
Marnay.	Marnay.	Marnay.

CURES ET SUCCURSALES.	TERRITOIRES.	ÉTAT ACTUEL : 1866.
Iteuil.	Iteuil et Ruffigny.	Iteuil.
Marçay.	Marçay.	Marçay.
		Marigny-Chemerault.

JUSTICE DE PAIX DE VOUILLÉ.		DOYENNÉ DE VOUILLÉ.
Vouillé.	Le territoire des communes de Vouillé, Traversonne et Froze.	Vouillé.
Latillé.	Latillé.	Latillé.
Ayron.	Ayron et Maillé.	Ayron.
Benassay.	Benassay et Nesdes. (Nesdes érigé en succursale en 1847.)	Benassais.
Montreuil.	Montreuil et la Chapelle-Montreuil. (La Chapelle-Montreuil érigée en succursale en 1866.)	Montreuil.
Chiré.	Chiré, Civray et les Essarts.	Chiré.
Chalandray. . . .	Chalandray et Cramart.	Chalandray.
Quinçay.	Quinçay.	Quinçay.
Béruges.	Béruges.	Béruges.
		La Chapelle-Montreuil.
		Nesdes.
	(Lavausseau érigé en succursale en 1858.)	Lavausseau.

JUSTICE DE PAIX DE SAINT-JULIEN-LARS.		DOYENNÉ DE S.-JULIEN-LARS.
St-Julien-Lars. . . .	Le territoire des communes de S. Julien-Lars et Savigny-L'Evêcault. (Savigny-L'Evescault érigé en succursale en 1856.)	St-Julien-Lars.
Bonnes.	Bonnes.	Bonnes.
Lavoux.	Lavoux et Ligniers. (Ligniers érigé en succursale.)	Lavoux.
Sayvres.	Sayvres et Anxaumont.	Sayvres.
Bignoux.	Bignoux. (Supprimé en 1824 et réuni à Sèvres.)	
Tercé.	Tercé et Pouillé. (Pouillé érigé en succursale en 1855.)	Tercé.
Chapelle-Molière (La).	La Chapelle-Molière.	La Chapelle-Molière.
Beauvoir.	Beauvoir et Mignaloux. (C'est Mignaloux qui est aujourd'hui le chef-lieu de la paroisse. Substitution faite en 1823.)	Mignaloux.

CURES ET SUCCURSALES.	TERRITOIRES.	ÉTAT ACTUEL : 1866.
Jardres.	Jardres.	Jardres. Liniers. Pouillé. Savigny-l'Évescault.

JUSTICE DE PAIX DE LUSIGNAN.		DOYENNÉ DE LUSIGNAN.
LUSIGNAN. . . .	Le territoire des communes de : Lusignan, Pranzay et Enjambes.	LUSIGNAN.
Sanxay.	Sanxay.	Sanxay.
Rouillé.	Rouillé.	Rouillé.
Celle-L'Évêcault. . .	Celle-l'Évêcault et Comblé « Cloué y réuni ».	Celle-l'Évêcault.
S. Sauvant.	S. Sauvant.	St-Sauvant.
Coulombiers. . . .	Coulombiers.	Coulombiers.
Jazeneuil.	Jazeneuil. (Jazeneuil, supprimé peu de temps après, fut érigé de nouveau en 1823.)	Jazeneuil.
Cloué.	Cloué « réuni à Celle-l'Évêcault ». (Cloué érigé de nouveau en 1859.)	Cloué.
Curzay.	Curzay.	Curzay.

JUSTICE DE PAIX DE MIREBEAU.		DOYENNÉ DE MIREBEAU.
N.-Dame.	Partie de la ville de Mirebeau et partie de la commune de Seuilly.	N.-Dame.
St-André.	Les autres parties de la ville de Mirebeau et de la commune de Seuilly. (Il paraît que la Paroisse de St-André, bien que portée sur le tableau de 1803, ne fut érigée qu'en 1813, et que Varennes y fut réunie à cette époque.)	St-André.
Vouzailles.	Le territoire de la commune de Vouzailles.	Vouzailles.
Champigny-le-Sec. .	Champigny et Liaigues.	Champigny-le-Sec.
Cherves.	Cherves.	Cherves.
Massougne	Massougne, Montgauguier, Maisonneuve et Jarzay. (Montgauguier érigé en succursale en 1856.)	Massognes.
Turageau.	Turageau.	Thurageau.

CURES ET SUCCURSALES.	TERRITOIRES.	ÉTAT ACTUEL : 1866.
—	—	—
Cuhon.	Cuhon.	Cuhon.
Varennes.	Varennes, Amberre et Bournezeaux.	Varennes.
	(Varennes, après avoir été supprimé, et St-André de Mirebeau, érigé à sa place en 1813, a été de nouveau érigé en succursale en 1852.)	
		Montgauguier.

JUSTICE DE PAIX DE NEUVILLE.		DOYENNÉ DE NEUVILLE.
Neuville.	Le territoire de la commune de Neuville.	Neuville.
Cheneché.	Cheneché.	Chéneché.
Charrais.	Charrais, Villiers et Iversay.	Charrais.
	(Villiers, érigé en Chapelle vicariale en 1835, le fut en succursale en 1844.)	
Chabournay. . . .	Chabournay et Blâlais.	Chabournay.
	(Blaslais érigé en succursale en 1846.)	
Vendeuvre	Vendeuvre.	Vendeuvre.
Marigny-Brizay. . .	Marigny-Brizay.	Marigny-Brizay.
St-Léger-la-Pallu. .	St-Léger.	
	(St-Léger supprimé.)	
Avanton.	Avanton.	Avanton.
Cissé.	Cissé.	Cissé.
		Blaslay.
		Villiers.

JUSTICE DE PAIX DE SAINT-GEORGES-LES-BAILLARGEAUX.		DOYENNÉ DE SAINT-GEORGES.
St-Georges. . . .	Le territoire de la commune de Saint-Georges.	St-Georges.
Dissay.	Dissay « et St-Cyr ».	Dissay.
	(St-Cyr érigé en succursale en 1843.)	
Jaunay.	Jaunay.	Jaulnay.
Chasseneuil. . . .	Chasseneuil.	Chasseneuil.
Montamisé. . . .	Montamisé et « Buxerolles ».	Montamisé.
Buxerolles	Buxerolles « réuni à Montamisé ».	Buxerolles.
	(Buxerolles érigé de nouveau en succursale en 1849.)	
		St-Cyr.

ARCHIPRÊTRÉ ET ARRONDISSEMENT DE LOUDUN.

CURES ET SUCCURSALES.	TERRITOIRES.	ÉTAT ACTUEL : 1866.
—	—	—
	JUSTICE DE PAIX DE LOUDUN.	DOYENNÉ DE LOUDUN.
St-Pierre du Marché.	Partie de la ville de Loudun et de la commune de Veniers.	St-Pierre.
St-Hilaire dans l'église des Carmes.	Le surplus de la ville de Loudun et de la commune de Veniers, dont l'église est conservée comme annexe. (Veniers érigé en succursale en 1822.)	St-Hilaire.
Mouterre.	Le territoire des communes de Mouterre et Chassaignes.	Mouterre-Silly.
Messemé.	Messemé et Villiers.	Messemé.
Sammarçoles. . . .	Sammarçoles, Basses et Crué. (Basses érigé en succursale en 1859.)	Sammarçole.
Chalais.	Chalais.	Chalais.
Claunay.	Claunay et Maulay.	Claunay.
Arçay.	Arçay et St-Laon.	Arçay.
Ceaux.	Ceaux et Joué.	Ceaux.
Beuxe.	Beuxe « réuni à Veziers ». (Beuxe érigé de nouveau en succursale en 1845.)	Bœuxes.
Rossay.	Rossay « réuni au Bouchet ». (Rossay érigé de nouveau en succursale en 1845.)	Rossay.
		Basses.
		Veniers.

CURES ET SUCCURSALES.	TERRITOIRES.	ÉTAT ACTUEL : 1866.
	JUSTICE DE PAIX DE MONTCONTOUR.	DOYENNÉ DE MONTCONTOUR.
Montcontour. . . .	Le territoire des communes de : Montcontour, Messay et Ouzilly. (Ouzilly-Vignolles érigé en succursale en 1822.)	Montcontour.
Martaizé.	Martaizé et Aulnay.	Martaizé.
Sauves.	Sauves et St-Aubin.	St-Jean-de-Sauves.
Frontenay.	Frontenay.	Frontenay.
Angliers.	Angliers et St-Gatien.	Angliers.
St-Clair.	St-Clair « la Chaussée et Messay ». (La Paroisse de la Chaussée, indiquée comme succursale dans le tableau de 1803, fut supprimée presque aussitôt et érigée de nouveau en 1821 ; Aulnay y fut alors réuni.)	St-Clair.

CURES ET SUCCURSALES.	TERRITOIRES.	ÉTAT ACTUEL : 1866.
—	—	—
La Chaussée. . . .	La Chaussée « il n'y a ni presbytère ni église ; on y a aussi réuni Messay ».	La Chaussée.
La Grimaudière. . .	La Grimaudière et N.-Dame-d'Or.	La Grimaudière.
	(N.-Dame-d'Or érigée en succursale en 1857.)	
St-Chartres. . . .	St-Chartres.	St-Chartres.
Mazeuil	Mazeuil et Ste-Radégonde-de-Marconnay.	Mazeuil.
	(Ste-Radégonde-de-Marconnay érigée en succursale en 1849.)	
Craon.	Craon.	Craon.
		Ste-Radégonde-de-Marconnay.
		N.-Dame-d'Or.
		Ouzilly Vignolles.

JUSTICE DE PAIX DE MONTS.		DOYENNÉ DE MONTS.
Monts.	Le territoire des communes de : Monts.	Monts.
Verrue.	Verrue, Andesigny et Ligniers-Langouste.	Verrue-Purnon.
Le Bouchet. . . .	Bouchet « et Rossay ».	Le Bouchet.
Chouppes.	Chouppes et Poligny.	Chouppes.
Coussay.	Coussay.	Coussay.
Gaine.	Gaine.	Gaîne.
Prinçay.	Prinçay et Dercé.	Prinçay.
	(Dercé érigé en succursale en 1865.)	
Sairre.	Sairre et Bertegon.	Sairre.
	(Bertegon érigé en succursale en 1845.)	
Nieuil-sous-Faye. . .	Nieuil-sous-Faye « et Pouan ».	Nueil-sous-Faye.
Pouan.	Pouan « réuni à Nieuil-sous-Faye ».	Pouan.
	(Pouan érigé de nouveau.)	
		Berthegon.
		Dercé.

JUSTICE DE PAIX DES TROIS-MOUTIERS.		DOYENNÉ DES TROIS-MOUTIERS.
Les Trois-Moutiers.	Le territoire de la commune des Trois-Moutiers.	Les Trois-Moutiers.

CURES ET SUCCURSALES.	TERRITOIRES.	ÉTAT ACTUEL : 1866.
Cursay.	Cursay.	Curçay.
Ternay.	Ternay.	Ternay.
Bas-Nueil.	Bas-Nueil.	Bas-Nueil.
Roiffé.	Roiffé.	Roiffé.
Glenouse.	Glenouse et Ranton. (Ranton érigé en succursale en 1821.)	Glenouze.
St-Léger « de Montbrillais ». . . .	St-Léger et Pouançay. (Pouançay érigé en succursale en 1857.)	Montbrillais (St-Léger de).
Morton.	Morton et Raslay.	Morton.
Veziers.	Veziers et St-Citroine « et Beuxe ». Bœuxe (*Voir* canton de Loudun).	Veziers.
Saix.	Saix et de Salomé.	Saix.
Bournand.	Bournand.	Bournand.
		Pouançay.
		Ranton.

ARCHIPRÊTRÉ ET ARRONDISSEMENT DE MONTMORILLON.

JUSTICE DE PAIX DE MONTMORILLON.		DOYENNÉ DE MONTMORILLON.
St-Martial (Montmorillon).	Le territoire de la commune de Moussac et la partie de la commune de Montmorillon qui est sur la rive droite de la rivière.	St-Martial (Montmorillon).
Notre-Dame (Montmorillon).	La partie de la commune de Montmorillon qui est sur la rive gauche de la rivière.	Notre-Dame (Montmorillon).
« Le Bourg-Archambault ».	Bourg-Archambault.	Bourg-Archambault.
Moulime.	Moulime « et St-Léomer ». « Moulime uni à Plaisance ». (Moulimes érigé de nouveau en succursale en 1813.)	Moulimes.
Saulgé.	Saulgé.	Saulgé.
Latus.	Latus et Bourg-Archambault « désuni pour former une succursale ».	Latus.
Jouhet.	Jouhet.	Jouhé.

CURES ET SUCCURSALES.	TERRITOIRES.	ÉTAT ACTUEL : 1866.
—	—	—
Plaisance.	Plaisance « et Moulime ». (Plaisance supprimé en 1813 et réunie à Moulimes est érigé de nouveau en succursale en 1826.)	Plaisance.
St-Remi.	St-Remi.	St-Remi.

JUSTICE DE PAIX DE CHAUVIGNY. — DOYENNÉ DE CHAUVIGNY.

St-Pierre.	Partie de la ville de Chauvigny.	St-Pierre (Chauvigny).
St-Just (St-Léger) de Chauvigny (Notre-Dame).	Le surplus de la ville de Chauvigny.	N.-Dame (Chauvigny).
St-Martin-la-Rivière. .	St-Martin-la-Rivière.	St-Martin-la-Rivière.
Laigne. . . . , . .	Laigne.	Leigne.
Pindray.	Pindray.	Pindray.
Paisay-le-Sec. . . .	Paisay-le-Sec, Fleix et Lautiers.	Paisay-le-Sec.
La Chapelle-Viviers. .	La Chapelle-Viviers.	La Chapelle-Viviers.
Pouzioux.	Pouzioux.	Pouzioux.
	(S. Pierre-des-Églises, omis ci-contre, érigé en succursale en 1822).	St-Pierre-des-Églises
	(Ste-Radégonde-en-Gastine, omise ci-contre, érigée en succursale en 1839.)	Ste-Radégonde-en-Gâtine.

JUSTICE DE PAIX DE L'ISLE-JOURDAIN. — DOYENNÉ L'ISLE-JOURDAIN.

L'Isle-Jourdain. . .	Le territoire des communes de l'Isle-Jourdain et St-Paixent. (St-Paixent érigé en succursale en 1866.)	L'Isle-Jourdain.
Le Vigean.	Le Vigean.	Le Vigean.
Millac.	Millac.	Millac.
Adriers	Adriers.	Adriers.
Mouter	Mouter.	Mouterre.
Queaux	Queaux.	Queaux.
Asnières	Asnières.	Asnières.
Luchapt.	Luchapt.	Luchapt.
Moussac-sur-Vienne.	Moussac-sur-Vienne et Nerignac.	Moussac-sur-Vienne.
		St-Paixent.

CURES ET SUCCURSALES.	TERRITOIRES.	ÉTAT ACTUEL : 1866.
	JUSTICE DE PAIX DE LUSSAC-SUR-VIENNE.	DOYENNÉ DE LUSSAC-S.-VIENNE.
LUSSAC.	Celui de la commune de Lussac-sur-Vienne.	LUSSAC-SUR-VIENNE.
Mazerolles.	Mazerolles « réuni à Goex ». (Mazerolles érigé de nouveau en succursale en 1841.)	Mazerolles.
Bouresse.	Bouresse.	Bouresse.
Goex.	Goex « Mazerolles y réuni ».	Goëx.
Persac.	Persac.	Persac.
Civaux.	Civaux.	Civaux.
Morthemer	Morthemer et la Chapelle-Morthemer. (La Chapelle-Morthemer érigé en succursale et Morthemer supprimé.)	La Chapelle-Morthemer.
Sales-en-Toulon. . .	Sales-en-Toulon.	Salles-en-Toulon.
Sillards	Sillards.	Sillars.
Verrières.	Verrières et St-Laurent-de-Jourdres. (St-Laurent-de-Jourdres érigé en succursale en 1851.)	Verrières.
Lhommaisé. . . .	Lhommaisé.	Lhommaizé. St-Laurent-de-Jourdres.
	JUSTICE DE PAIX DE SAINT-SAVIN.	DOYENNÉ DE SAINT-SAVIN.
ST-SAVIN.	Le territoire de la commune de St-Savin, St-Germain et Mont-St-Savin. (St-Germain érigé en succursale en 1826.)	ST-SAVIN.
Angle.	Angle.	Angles.
Bethines.	Bethines et Villemore, dont l'église est conservée pour servir comme annexe aux habitants de la rive gauche de la rivière, et où le vicaire de Bethines fera l'office. (Villemort érigé en succursale en 1810.)	Bethines.
Maillé.	Maillé.	Maillé.
Vic.	Vic. (Vic supprimé, distrait du canton de St-Savin et réuni à celui de Plumartin en 1835.)	La Bussière.

CURES ET SUCCURSALES.	TERRITOIRES.	ÉTAT ACTUEL : 1866.
La Bussière.	La Bussière.	La Bussière.
Nalliers. . . .	Nalliers.	Nalliers.
Antigny	Antigny.	Antigny.
		St-Germain.
		Villemort.

JUSTICE DE PAIX DE LA TRIMOUILLE. — DOYENNÉ DE LA TRIMOUILLE.

LA TRIMOUILLE. . .	Le territoire des communes de : La Trimouille et Condat.	LA TRIMOUILLE.
Brigueil-le-Chantre .	Brigueil-le-Chantre.	Brigueil-le-Chantre.
Journet	Journet et St-Léomer. (St-Léomer érigé en succursale en 1841.)	Journé.
Haims.	Haims et Ténet. (Haims supprimé en 1810; érigé de nouveau en 1826.)	Haims.
Thollet.	Thollet.	Thollet.
Liglet.	Liglet.	Liglet.
Coulonges.	Coulonges.	Coulonges.
		St-Léomer.

ARCHIPRÊTRÉ ET ARRONDISSEMENT DE CIVRAY.

JUSTICE DE PAIX DE CIVRAY. — DOYENNÉ DE CIVRAY.

CIVRAY.	Celui des communes de : Civray et St-Pierre-d'Exideuil. (St-Pierre-d'Exideuil érigé en succursale en 1844.)	CIVRAY.
Savigny.	Savigny.	Savigné.
Champagné-le-Sec. .	Champagné-le-Sec et Linazay. (Linazay érigé en succursale en 1846.)	Champagné-le-Sec.
Blanzay	Blanzay et Villaret.	Blanzay.
Lisant.	Lisant et St-Gaudent. (St-Gaudent érigé en succursale en 1851.)	Lizant.
St-Saviol.	St-Saviol et St-Macou « et Voulême ». (St-Macou érigé en succursale en 1823 ; St-Saviol supprimé.)	

CURES ET SUCCURSALES.	TERRITOIRES.	ÉTAT ACTUEL : 1866.
Champniers. . . .	Champniers.	Champniers.
Voulême.	Voulême « réuni à St-Saviol » . (Voulême érigé de nouveau en 1848.)	Voulême.
		Linazay.
		St-Gaudent.
		St-Macou.
		St-Pierre-d'Exideuil.

JUSTICE DE PAIX D'AVAILLES. — DOYENNÉ D'AVAILLES.

Availles.	Le territoire de la commune d'Availles.	Availles-Limousine.
Pressac	Pressac.	Pressac.
Mauprevoir. . . .	Mauprevoir.	Mauprevoir.
St-Martin-Lars. . .	St-Martin-Lars.	St-Martin-Lars.

JUSTICE DE PAIX DE CHARROUX. — DOYENNÉ DE CHARROUX.

Charroux.	Le territoire des communes de : Charroux et Chapelle-Bâton. (La Chapelle-Bâton érigée en succursale en 1825.)	Charroux.
Genouillé.	Genouillé.	Genouillé.
Chatain	Chatain.	Châtain.
Peyroux.	Peyroux et Joussé. (Joussé érigé en succursale en 1845.)	Payroux.
Asnois.	Asnois « et Surin. »	Asnois.
Surin.	Surin « réuni à Asnois. » (Surin supprimé en 1805.)	
St-Romain	St-Romain.	St-Romain.
		Chapelle-Bâton.
		Joussé.

JUSTICE DE PAIX DE COUHÉ. — DOYENNÉ DE COUHÉ.

Couhé.	Le territoire de la commune de : Couhé et Chatillon.	Couhé.
Chaunay.	Chaunay.	Chaunay.
Romagne. . . .	Romagne.	Romagne.
Ceaux.	Ceaux « et Payré ».	Ceaux.

CURES ET SUCCURSALES.	TERRITOIRES.	ÉTAT ACTUEL : 1866.
Vaux.	Vaux.	Vaux-en-Couhé.
Brux.	Brux.	Brux.
Ancher.	Ancher et Voulon. (Voulon érigé en succursale en 1858.)	Anché.
Payré.	Payré « réuni à Ceaux ». (Payré érigé de nouveau.)	Pairé.
		Voulon.

JUSTICE DE PAIX DE GENÇAY. — DOYENNÉ DE GENÇAY.

GENÇAY.	Le territoire de la commune de : Gençay.	GENÇAY.
St-Maurice	St-Maurice.	St-Maurice.
Brion.	Brion. (Brion, qui avait été supprimé, fut érigé de nouveau en 1840.)	Brion.
La Ferrière. . . .	La Ferrière et Ayroux.	La Ferrière.
Magné.	Magné.	Magné.
St-Secondin. . . .	St-Secondin.	St-Secondin.
Sommières	Sommières.	Sommières.
Usson.	Usson.	Usson.
Château-Garnier. . .	Château-Garnier.	Château-Garnier.
Champagné-St-Hilaire.	Champagné-St-Hilaire.	Champagné-St-Hilaire.

ARCHIPRÊTRÉ ET ARRONDISSEMENT DE CHATELLERAULT.

JUSTICE DE PAIX DE CHATELLERAULT. — DOYENNÉ DE CHATELLERAULT.

ST-JACQUES (Châtellerault.)	Partie de la ville de Châtellerault.	ST-JACQUES (Châtellerault).
St-Jean-Baptiste. . .	Autre partie de la ville de Châtellerault.	ST-JEAN-BAPTISTE.
St-Jean-l'Évangéliste de Château-Neuf. .	Le faubourg de Châteauneuf en entier.	St-Jean-l'Évangéliste de Châteauneuf.
Antoigné.	Le surplus de la commune de Châtellerault.	Antoigné.
Naintré	Naintré.	Naintré.
Coulombiers. . . .	Coulombiers.	Colombiers.
Thuré.	Thuré.	Thuré.

CURES ET SUCCURSALES.	TERRITOIRES.	ÉTAT ACTUEL : 1866.
Targé.	Targé.	Targé.
Senillé.	Senillé.	Senillé.
St-Sauveur de la Foucaudière.	La Foucaudière et St-Hilaire.	La Foucaudière.

JUSTICE DE PAIX DE DANGÉ.

DOYENNÉ DE DANGÉ.

Dangé.	Le territoire de la commune de Dangé.	Dangé.
Ingrande.	Ingrande et St-Ustre.	Ingrande.
Les Ormes.	Les Ormes et Paizay-le-Joli.	Les Ormes
Oyré	Oyré.	Oyré.
Leugny-sur-Creuse. .	Leugny-sur-Creuse.	Leugny-sur-Creuse.
Buxeuil	Buxeuil et S. Remy. (St-Remy érigé en succursale en 1822.)	Buxeuil.
		St-Remy-sur-Creuse.
	(Le Port-de-Piles, ancien Prieuré, érigé en succursale en 1846.)	Port-de-Piles.

JUSTICE DE PAIX DE LEIGNÉ-SUR-USSEAU.

DOYENNÉ DE LEIGNÉ-S.-USSEAU.

Leigné-sur-Usseau. .	Le territoire de la commune de : Leigné-sur-Usseau et Mondion. (Mondion érigé en succursale en 1837.)	Leigné-sur-Usseau.
Antran.	Antran.	Antran.
Remeneuil	Remeneuil et Usseau. (Remeneuil est supprimé et réuni à Usseau, qui est érigé en succursale en 1826.)	Usseau et Remeneuil.
St-Christophe . . .	St-Christophe et Serigny. (Sérigny érigé en succursale en 1840.)	St-Christophe.
St-Gervais	St-Gervais, St-Martin et Avrigny.	St-Gervais.
St-Romain	St-Romain.	St-Romain.
Vaux.	Vaux.	Vaux.
Vellèche.	Vellèche.	Vellèche.
		Mondion.
		Sérigny.

CURES ET SUCCURSALES.	TERRITOIRES.	ÉTAT ACTUEL : 1866.
—	—	—
	JUSTICE DE PAIX DE LENCLOITRE.	DOYENNÉ DE LENCLOITRE.
LENCLOITRE	Le territoire des communes de : Lencloître et Boussageau, dont l'église est conservée comme annexe.	LENCLOITRE.
St-Genest.	St-Genest.	St-Genest.
Sossay.	Sossay.	Sossay.
Scorbé-Clairvaux . .	Scorbé-Clairvaux.	Scorbé-Clervaux.
Orches.	Orches.	Orches.
Savigny.	Savigny.	Savigny.
Doussay	Doussay et Cernay. (Cernay érigé en succursale en 1842.)	Doussay.
Ouzilly.	Ouzilly.	Ouzilly.
		Cernay.
	JUSTICE DE PAIX DE PLUMARTIN.	DOYENNÉ DE PLEUMARTIN.
PLUMARTIN.	Le territoire des communes de : Plumartin et Cremille. (Cremille érigé en succursale en 1846.)	PLEUMARTIN.
Coussay-les-Bois. . .	Coussay-les-Bois.	Coussay-les-Bois.
Lesigny	Lesigny.	Lésigny.
Mairé.	Mairé.	Méré.
Chenevelles. . . .	Chenevelles et La Chapelle-Roux.	Chenevelles.
La Roche-Pozay. . .	La Roche-Posay et Posay-le-Vieux.	La Roche-Pozay.
Leigné-les-Bois. . .	Leigné-les-Bois.	Leigné-les-Bois.
Lapuie.	Lapuie, Cenan et Ste-Radégonde-en-Gâtine.	La Puye.
		Crémille.
	(Vicq distrait du canton de St-Savin et réuni à celui de Plumartin en 1835.)	Vicq.
	JUSTICE DE PAIX DE VOUNEUIL-SUR-VIENNE.	DOYENNÉ DE VOUN.-S.-VIENNE.
VOUNEUIL-SUR-VIENNE.	Le territoire de la commune de Vouneuil-sur-Vienne, de Cenon et de la partie de Moussay qui est sur la rive droite de la rivière. (Cenon érigé en succursale en 1828.)	VOUNEUIL-SUR-VIENNE.

CURES ET SUCCURSALES.	TERRITOIRES.	ÉTAT ACTUEL : 1866.
Beaumont.	Celui de la commune de Beaumont et l'autre partie de Moussay qui est sur la rive gauche de la rivière.	Beaumont.
Archigny.	Archigny.	Archigny.
Bonneuil-Matours. .	Bonneuil-Matours.	Bonneuil-Matours.
Bellefonds.	Bellefonds.	Bellefons.
Montoiron.	Montoiron, Fressineau et Asnières.	Montoiron.
Availles.	Availles et Prinçay. (Prinçay érigé en succursale en 1852.)	Availles.
		Cenon.
		Prinçay.

« 31 Cures de canton ; il ne doit rester que 164 succursales qui seront payées par le gouvernement. »

DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES.

ARCHIPRÊTRÉ ET ARRONDISSEMENT DE NIORT.

ARCHIDIACONÉ DE NIORT.

CURES ET SUCCURSALES.	TERRITOIRES.	ÉTAT ACTUEL : 1866.

ARCHIPRÊTRÉ DE NOTRE-DAME DE NIORT.

JUSTICE DE PAIX DE NIORT. — 1re DIVISION.		DOYENNÉ DE S.-ANDRÉ DE NIORT.
St-André (Niort) . .	Partie de la commune de Niort (nord). Nota. — L'Archiprêtré de Niort, dont le titre avait été attaché à celui de curé de St-André, en fut distrait plus tard, et cette dignité transférée au curé de N.-Dame.	St-André (Niort).

CURES ET SUCCURSALES.	TERRITOIRES.	ÉTAT ACTUEL : 1866.
Le Port-en-Ville « réuni à Niort ».	La partie ouest de la ville.	St-Étienne-du-Port.
	(Le Port-en-Ville érigé de nouveau en succursale en 1858.)	
Chauray.	Le territoire de la commune de Chauray.	Chauray.
	(Chauray supprimé peu après et érigé de nouveau en 1844.)	
Échiré.	Échiré.	Échiré.
St-Gelais.	St-Gelais.	St-Gelais.
St-Maxire.	St-Maxire.	St-Maxire.
St-Pezenne	Ste-Pezenne, excepté ce qui en a été distrait pour former la partie du territoire de la succursale de Port-en-Ville et celui de la commune de Siecq.	Ste-Pezenne.
	(Siecq érigé en succursale en 1842.)	
St-Remy.	St-Remy.	St-Remy. Siecq.

JUSTICE DE PAIX DE NIORT. — 2e DIVISION. — DOYENNÉ DE N.-DAME DE NIORT.

NOTRE-DAME DE NIORT.	La partie sud de la ville.	NOTRE-DAME DE NIORT.
	(L'Archiprêtré est aujourd'hui attaché au titre curial de cette Paroisse.)	
St-Florent	Partie de la ville du côté sud.	St-Florent.
Coulon.	Coulon.	Coulon.
St-Liguaire. . . .	St-Liguaire.	St-Liguaire.
Magné.	Magné.	Magné.
Souché	Souché.	Souché.
	(St-Hilaire érigé en succursale en 1865.)	St-Hilaire de Niort.

JUSTICE DE PAIX DE BEAUVOIR. — DOYENNÉ DE BEAUVOIR.

BEAUVOIR.	Le territoire de cette cure sera celui de la commune de Beauvoir.	Beauvoir.
Le Cormenier . . .	Le Cormenier et la Revêtison.	Le Cormenier.
Marigny.	Marigny.	Marigny.

CURES ET SUCCURSALES.	TERRITOIRES.	ÉTAT ACTUEL : 1866.
La Charrière. . . .	La Charrière et le Petit-Prissé, dont l'église est conservée.	La Charrière.
Belleville.	Belleville et St-Étienne, dont l'église est conservée. (St-Étienne-la-Cigogne érigé en succursale en 1813 ; St-Martin-d'Augé y est réuni.)	Belleville.
La Foie-Montjault. .	La Foie-Montjault et le Grand-Prissé, dont l'église est conservée.	La Foie-Montjault.
Granzais.	Granzais et Gript, dont l'église est conservée.	Granzay.
St-Martin-d'Augé. .	St-Martin-d'Augé. (St-Martin d'Augé supprimé en 1813 et réuni à St-Étienne-la-Cigogne.)	
Thorigny.	Thorigny. (Thorigny supprimé et réuni à Belleville en 1808, à Usseau en 1809, de nouveau à Belleville en 1823, érigé de nouveau en 1843.)	Thorigny-sur-le-Mignon.
		St-Étienne-la-Cigogne.

JUSTICE DE PAIX DE CHAMPDENIERS.		DOYENNÉ DE CHAMPDENIERS.
CHAMPDENIERS . . .	Le territoire des communes de Champdeniers et Cours, « et des Grozeilliers y réunie ». (Cours érigé en succursale.)	Champdeniers.
Champeaux. . . .	Champeaux et St-Denis, dont l'église est conservée.	Champeaux.
La Chapelle-Bâton. .	La Chapelle-Bâton et St-Project, dont l'église est conservée.	La Chapelle-Bâton.
St-Christophe « sur Roc. »	St-Christophe.	St-Christophe-sur-Roc.
Germond.	Germond et Rouvre, dont l'église est conservée.	Germond.
Pamplie.	Pamplie.	Pamplie.
Surin.	Surin et Ste-Ouenne, dont l'église est conservée. (Ste-Ouenne érigé en succursale en 1846.)	Surin.
Xainterais.	Xainterais.	Xainterais.
		Cours.
		Ste-Ouenne.

CURES ET SUCCURSALES.	TERRITOIRE.	ÉTAT ACTUEL : 1866.
	JUSTICE DE PAIX DE COULONGES.	DOYENNÉ DE COULONGES.
COULONGES	Le territoire de la commune de : Coulonges.	COULONGES.
Ardin.	Ardin.	Ardin.
Beceleuf.	Beceleuf.	Beceleuf.
Bugnié.	Bugnié.	Beugné.
Le Beugnon. . . .	Le Beugnon.	Le Beugnon.
Le Busseau. . . .	Le Busseau.	Le Busseau.
La Chapelle-Tireuil. .	La Chapelle-Tireuil.	La Chapelle-Tireuil.
Faye-sur-Ardin. . .	Faye-sur-Ardin.	Faye-sur-Ardin.
Fenioux.	Fenioux.	Fenioux.
St-Laurs.	St-Laurs.	St-Laurs.
Puy-Hardy	Puy-Hardy. (Puy-Hardy supprimé en 1813, uni à la Chapelle-Tireuil.)	
St-Pompain. . . .	St-Pompain.	St-Pompain.
Scillier	Scillier. (Scillers supprimé peu de temps après et érigé de nouveau en 1825.)	Scillers.
Villiers-en-Plaine . .	Villiers-en-Plaine.	Villiers-en-Plaine.
	JUSTICE DE PAIX DE FRONTENAY.	DOYENNÉ DE FRONTENAY.
FRONTENAY.	Le territoire de la commune de : Frontenay.	FRONTENAY.
Amuré.	Amuré.	Amuré.
Arsay.	Arsay.	Arçay.
Bessines	Bessines.	Bessines.
St-Symphorien. . .	St-Symphorien et Crespé, dont l'église sera conservée.	St-Symphorien.
Valand	Valand et Épannes, dont l'église sera conservée. (Épannes érigé en succursale en 1823.)	Vailans.
Sanxais	Sanxais.	Sansais.
Le Vanneau. . . .	Le Vanneau.	Le Vanneau.
		Épannes.

CURES ET SUCCURSALES.	TERRITOIRES.	ÉTAT ACTUEL : 1866.
—	—	—
	JUSTICE DE PAIX DE SAINT-MAIXENT. (EST.)	DOYENNÉ DE SAINT-MAIXENT.
St-Maixent-en-l'Église-de-l'Abbaye.	La partie est de la ville.	Saint-Maixent.
Augé.	Le territoire de la commune de : Augé.	Augé.
Azay	Azay.	Azay-le-Brûlé.
Breloux	Breloux et St-Carlais, dont l'église est conservée.	Breloux.
François.	François.	François.
Cherveux.	Cherveux.	Cherveux.
Saivres	Saivres.	Sayvres.
	(Nanteuil faisait, en 1803, partie du second Vice-Archiprêtré de St-Maixent. Il fut réuni au premier et érigé en succursale en 1840.)	Nanteuil.
	(La Crèche érigée en succursale en 1866.)	La Crèche.

	JUSTICE DE PAIX DE SAINT-MAIXENT. (OUEST.)	DOYENNÉ DE SAINTE-NÉOMAYE.
St-Hilaire, dans l'église des anciens Capucins.	La partie ouest de la ville.	
	(Cette seconde paroisse de la ville de St-Maixent fut supprimée en 1823, et le Vice-Archiprêtré, aujourd'hui Doyenné, transféré à Ste-Néomaye à la même époque.	
Chavagné	Chavagné.	Chavagné.
Ste-Eanne	Ste-Eanne.	St-Éanne.
St-Martin. . . . ·	St-Martin.	
	(St-Martin supprimé en 1808.)	
Exireuil.	Exireuil.	Exireuil.
Nanteuil.	Nanteuil.	
	(Nanteuil transféré au Doyenné de St-Maixent (V. *supra*), aujourd'hui chef-lieu du Doyenné.)	
Ste-Néomaye. . . .	Ste-Néomaye.	Ste-Néomaye.
Romans.	Romans.	Romans.
Souvigné. , . . .	Souvigné.	Souvigny.

CURES ET SUCCURSALES.	TERRITOIRES.	ÉTAT ACTUEL : 1866.
	JUSTICE DE PAIX DE MAUZÉ.	DOYENNÉ DE MAUZÉ.
MAUZÉ.	Le territoire de la commune de : Mauzé.	MAUZÉ.
Le Bourdet. . . .	Le Bourdet.	Le Bourdet.
Dayranson	Dayranson.	Dayranson.
St-Georges-de-Reix. .	Reix.	St-Georges-de-Rex.
St-Hilaire-la-Pallu. .	St-Hilaire-la-Pallu.	St-Hilaire-la-Pallu.
Priaires	Priaires. (Priaires supprimé et réuni à Usseau en 1813.)	
La Roche-Esnard. .	La Roche-Esnard.	La Roche-Esnard.
Usseau.	Usseau.	Usseau.

	JUSTICE DE PAIX DE PRAECQ.	DOYENNÉ DE PRAHECQ.
PRAECQ	Le territoire de la commune de : Praecq.	PRAHECQ.
Aiffres.	Aiffres et Mairé.	Aiffre.
Bernegou.	Bernegou.	Bernegoux.
Brûlain	Brûlain « St-Romans-des-Champs y réuni ».	Brulain.
Fors	Fors.	Fors.
Jussecorps	Jussecorps.	Jussecorps.
Saint-Romans-des-Champs.	St-Romans-des-Champs. « L'église est démolie et le presbytère vendu, réuni à Brûlain. »	
Vouillé	Vouillé.	Vouillé.

ARCHIPRÊTRÉ ET ARRONDISSEMENT DE THOUARS.

ARCHIDIACONÉ DE THOUARS.

ARCHIPRÊTRÉ DE SAINT-MÉDARD DE THOUARS.

	JUSTICE DE PAIX DE THOUARS.	DOYENNÉ DE THOUARS.
ST-MÉDARD DE THOUARS	La partie est de la ville.	ST-MÉDARD DE THOUARS.
St-Laon.	La partie ouest de la ville.	St-Laon.

CURES ET SUCCURSALES.	TERRITOIRE.	ÉTAT ACTUEL : 1866.
Rigny.	Le territoire de la commune de : Rigny.	Rigny.
Ste-Verge.	Ste-Verge et Louzi, dont l'église est conservée. (Louzi érigé en succursale en 1808.)	Ste-Verge.
Mauzé.	Mauzé et Ste-Radégonde-de-Pommiers, dont l'église est conservée. (Ste-Radegonde-de-Pommiers érigée en succursale en 1844.)	Mauzé-près-Thouars.
Missay.	Missay et Maulay, dont l'église est conservée. (Maulay érigé en succursale en 1843.)	Missé.
Monbrun.	Monbrun.	Montbrun.
Tourtenay.	Tourtenay et Macon, dont l'église est conservée. (Macon érigé en succursale en 1828.)	Tourtenay.
Oyron.	Oyron.	Oyron.
Pas-de-Jeu	Pas-de-Jeu.	Pas-de-Jeu.
Taizé.	Taizé, Billazais et Noizé, dont les églises sont conservées.	Taizé.
Brie	Brie.	Brie.
Brion.	Brion.	Brion.
St-Cyr-Lalande. . .	St-Cyr-Lalande.	St-Cyr-la-Lande.
St-Martin-de-Sanzais.	St-Martin-de-Sanzais.	St-Martin-de-Sanzay.
Bagneux.	Bagneux.	Bagneux.
		Louzy.
		Macon.
		Maulay.
		Ste-Radégonde.

JUSTICE DE PAIX D'ARGENTON-CHATEAU. — DOYENNÉ D'ARGENTON-CHATEAU.

ARGENTON-CHATEAU. .	Le territoire de la cure d'Argenton-Château sera celui de la commune dudit lieu.	ARGENTON-CHATEAU.
Le Breuil.	Le Breuil.	Le Breuil.
Argenton-l'Église. .	Argenton-l'Église.	Argenton-l'Église.
Boesse.	Boesse. (Boësse supprimée, puis érigée de nouveau en 1813.)	Boësse.
Bouillé-Laurêt. . .	Bouillé-Laurêt.	Bouillé-Lauret.

CURES ET SUCCURSALES.	TERRITOIRES.	ÉTAT ACTUEL : 1866.
—	—	—
Bouillé-St-Paul. . .	Bouillé-St-Paul.	Bouillé-S.-Paul.
Cersay.	Cersay.	Cersay.
La Coudre	La Coudre.	La Coudre.
Étusson	Étusson.	Étusson.
Genneton.	Genneton.	Genneton.
Massais.	Massais.	Massais.
Moutiers.	Moutiers.	Moutiers.
St-Aubin-du-Plain. .	St-Aubin-du-Plain.	St-Aubin-du-Plain.
St-Clémentin. . . .	St-Clémentin.	St-Clémentin.
St-Maurice-la-Fougereuse.	St-Maurice.	St-Maurice-la-Fougereuse.
St-Pierre-à-Champ. .	St-Pierre-à-Champ.	St-Pierre-à-Champs.
	(St-Pierre-à-Champs supprimé, puis érigé de nouveau en 1810.)	
Sanzais	Sanzais.	Sanzais.
Ulcot.	Ulcot.	
	(Ulcot, supprimé en 1809, uni à Bouillé-St-Paul.)	
Voutgon.	Voutgon.	Voutgon.

	JUSTICE DE PAIX DE BRESSUIRE.	DOYENNÉ DE BRESSUIRE.
BRESSUIRE.	Le territoire de la commune de : Bressuire.	BRESSUIRE.
St-Sauveur	St-Sauveur.	St-Sauveur.
Beaulieu.	Beaulieu.	Beaulieu.
Boismé.	Boismé.	Boismé.
Breuil-Chaussé. . .	Breuil-Chaussé.	Breuil-Chaussée.
Champ-Broutet. . .	Champ-Broutet.	Chambroutet.
	(Chambroutet supprimé en 1813 ; érigé de nouveau en 1840.)	
Chiché	Chiché.	Chiché.
Clazay.	Clazay.	Clazay.
	(Clazay supprimé, puis érigé de nouveau en 1813.)	
Faye-l'Abbesse. . .	Faye-l'Abbesse.	Faye-l'Abbesse.
Noireterre.	Noireterre.	Noireterre.
Noirlieu.	Noirlieu.	Noirlieu.
St-Porchaire. . . .	St-Porchaire.	St-Porchaire.
Terves.	Terves.	Terves.

CURES ET SUCCURSALES.	TERRITOIRES.	ÉTAT ACTUEL : 1866.
	JUSTICE DE PAIX DE CERISAY.	DOYENNÉ DE CERIZAY.
CERISAY.	Le territoire de la commune de : Cerisay.	CERIZAY.
St-André-sur-Sèvre. .	St-André-sur-Sèvre.	St-André-sur-Sèvre.
Bretignole.	Bretignole.	Bretignole.
Cirières	Cirières.	Cirières.
Combran.	Combran.	Combrand.
Courlay	Courlay.	Courlay.
La Forêt-sur-Sèvre .	La Forêt-sur-Sèvre.	La Forêt-sur-Sèvre.
St-Jouin-de-Milly . .	St-Jouin-de-Milly. (St-Jouin-de-Milly, supprimé peu après, fut érigé de nouveau en 1841.)	St-Jouin-de-Milly.
Montravers. . . .	Montravers.	Montravers.
St-Marçault. . . .	St-Marçault.	St-Marçault.
Montigny.	Montigny.	Montigny.
Le Pin.	Le Pin.	Le Pin.
Laronde.	Laronde.	La Ronde.
	JUSTICE DE PAIX DE SAINT-VARANT.	DOYENNÉ DE SAINT-VARENT.
ST-VARANT.	Le territoire de la commune de : Saint-Varant.	ST-VARENT.
Ste-Gemme. . . .	Ste-Gemme.	Ste-Gemme.
Luché.	Luché.	Luché.
Coulonges.	Coulonges.	Coulonges.
Glenay.	Glenay.	Glenay.
Pierre-Fite.	Pierre-Fite.	Pierrefitte.
Geay	Geay.	Geay.
La Chapelle-Gaudin .	La Chapelle-Gaudin.	La Chapelle-Gaudin.
St-Hilaire-de-Luzay. .	Luzay.	St-Hilaire-de-Luzay.
	JUSTICE DE PAIX DE CHATILLON.	DOYENNÉ DE CHÂTILLON.
CHATILLON.	Le territoire des communes de : Châtillon et St-Jouin. (St-Jouin-sous-Châtillon érigé en succursale en 1813.)	CHÂTILLON.
St-Amand.	St-Amand.	St-Amand.

CURES ET SUCCURSALES.	TERRITOIRES.	ÉTAT ACTUEL : 1866.
—	—	—
Les Aubiers.	Les Aubiers.	Les Aubiers.
St-Aubin-Baubigner.	St-Aubin-Baubigner.	St-Aubin-Baubigné.
La Petite-Boissière. .	La Petite-Boissière.	La Petite-Boissière.
La Chapelle-Largeau.	La Chapelle-Largeau.	La Chapelle-Largeau.
St-Hilaire-des-Échaubroignes.	St-Hilaire-des-Échaubroignes et de Tout-le-Monde, dont l'église est conservée comme annexe de ladite succursale. (Département de Maine-et-Loire.)	
St-Pierre-des-Échaubroignes.	Le territoire de la commune de : St-Pierre-des-Échaubroignes et de Loublande, dont l'église est conservée comme annexe. (Loublande érigé en succursale en 1854.)	Les Échaubroignes.
Moulins	Moulins.	Moulins.
Neuil-sous-les-Aubiers.	Neuil-sous-les-Aubiers.	Nueil-sous-les-Aubiers.
Le Puy-St-Bonnet. .	Le Puy-St-Bonnet.	Le Puy-St-Bonnet.
Rorthais.	Rorthais. (Rorthais, qui avait été supprimé, fut érigé de nouveau en 1823.)	Rorthais.
Le Temple.	Le Temple.	Le Temple.
		St-Jouin-sous-Châtillon.
		Loublande.

ARCHIPRÊTRÉ ET ARRONDISSEMENT DE PARTENAY.

	JUSTICE DE PAIX DE PARTENAY.	DOYENNÉ DE PARTENAY.
St-Laurent	La partie sud de la ville.	St-Laurent.
Ste-Croix.	La partie nord de la ville.	Ste-Croix.
Pompaire.	Le territoire de la commune de : Pompaire.	Pompaire.
La Chapelle-Bertrand.	La Chapelle-Bertrand.	La Chapelle-Bertrand.
Viennay.	Viennay et Châtillon-sur-Thoué, dont l'église est conservée. (Châtillon-sur-Thoué érigé en succursale en 1844.)	Viennay.

CURES ET SUCCURSALES.	TERRITOIRES.	ÉTAT ACTUEL : 1866.
—	—	—
Le Tallu.	Le Tallu.	Le Tallu.
Amaillou.	Amaillou.	Amaillou.
St-Germain-de-Longue-Chaume.	St-Germain-de-Longue-Chaume.	St-Germain-de-Longue-Chaume.
Adilly.	Adilly.	Adilly.
Fénéry.	Fénéry.	Fennery.
La Boissière-Thouarçaise.	La Boissière-Thouarçaise.	La Boissière-Thouarsaise.
	(Parthenay-le-Vieux érigé en succursale en 1846.)	Parthenay-le-Vieux.
		Châtillon-sur-Thouet.

JUSTICE DE PAIX D'AIRVAULT. — DOYENNÉ D'AIRVAULT.

AIRVAULT.	Le territoire de la commune d'Airvault.	AIRVAULT.
Availle.	Availle.	Availles.
Borc-sur-Airvault. .	Borc-sur-Airvault.	Borc.
Boussais.	Boussais.	Boussais.
St-Généroux. . . .	St-Généroux.	St-Généroux.
St-Jouin-de-Marne. .	St-Jouin-de-Marne et Irai, dont l'église est conservée.	St-Jouin-de-Marne.
	(Irais érigé en succursale en 1841.)	
Soulièvre.	Soulièvre.	Soulièvre.
Marne.	Marne.	Marne.
		Irais.

JUSTICE DE PAIX DE SAINT-LOUP. — DOYENNÉ DE SAINT-LOUP.

SAINT-LOUP	Le territoire de la commune de : St-Loup.	ST-LOUP.
Lamairé	Lamairé et le Chillou, dont l'église est conservée.	Lamairé.
Assay.	Assay.	Assay.
Les Jumaux. . . .	Les Jumaux.	Les Jumeaux.
Gourgé.	Gourgé.	Gourgé.
Louin.	Louin.	Louin.
Maisontiers. . . .	Maisontiers.	Maisontiers.
Tessonnière. . . .	Tessonnière.	Tessonnière.

CURES ET SUCCURSALES.	TERRITOIRES.	ÉTAT ACTUEL : 1866.
	JUSTICE DE PAIX DE TENEZAY.	DOYENNÉ DE THENEZAY.
TENEZAY.	Le territoire des communes de : Tenezay et Doux. (Doux érigé en succursale en 1845.)	THENEZAY.
Pressigny.	Pressigny et Aubigny. (Pressigny supprimé et érigé de nouveau en 1840.) (Aubigny érigé en succursale vers 1808.)	Pressigny.
L'Houmois. . . .	L'Houmois.	L'Houmois.
Oroux.	Oroux. (Oroux supprimé et réuni à L'Houmois en 1811, érigé de nouveau en 1813.)	Oroux.
La Payrate. . . .	La Payrate.	Lapayrate.
La Ferrière. . . .	La Ferrière et Vandelogne, dont l'église est conservée.	La Ferrière.
Sauray.	Sauray.	Sauray.
		Aubigny.
		Doux.

CURES ET SUCCURSALES.	TERRITOIRES.	ÉTAT ACTUEL : 1866.
	JUSTICE DE PAIX DE MAZIÈRES.	DOYENNÉ DE MAZIÈRES.
MAZIÈRES.	Le territoire de la commune de : Mazières.	MAZIÈRES.
St-Marc-Lalande . .	S. Marc-la-Lande. (St-Mard-la-Lande supprimé et érigé de nouveau en 1844.)	St-Mard-la-Lande.
Beaulieu.	Beaulieu.	Beaulieu.
Vouhé.	Vouhé.	Vouhé.
St-Pardoux. . . .	St-Pardoux.	St-Pardoux.
Soutiers.	Soutiers.	Soutiers.
St-Georges-de-Noisné.	Noisné.	St-Georges-de-Noisné.
St-Lin.	St-Lin. (St-Lin supprimé et érigé de nouveau en 1841.)	St-Lin.
Clavé.	Clavé.	Clavé.
La Boissière en Gâtine.	La Boissière en Gâtine.	La Boissière en Gâtine.
Les Gruzeliers. . .	Les Gruzeliers « réuni à Cours, canton de Champdeniers, Niort ». (Les Groseillers érigé de nouveau en 1813.)	Les Groselliers.

CURES ET SUCCURSALES.	TERRITOIRES.	ÉTAT ACTUEL : 1866.
Verruyes.	Verruyes. (Château-Bourdin érigé en succursale en 1860.)	Verruyes. Château-Bourdin.

JUSTICE DE PAIX DE MENIGOUTE. — DOYENNÉ DE VASLES.

VASLES.	Le territoire de la commune de : Vasles.	VASLES.
Menigoute.	Menigoute.	Menigoute.
Chantecorps. . . .	Chantecorps.	Chantecorps.
Coutière.	Coutière.	Coutières.
Vautebis.	Vautebis.	Vautebis.
Vausseroux. . . .	Vausseroux.	Vausseroux.
St-Germier.	St-Germier.	St-Germier.
Fompeyron. . . .	Fompeyron.	Fompeyron.
St-Martin-du-Fouilloux.	St-Martin-du-Fouilloux.	St-Martin-du-Fouilloux.
Les Forges.	Les Forges. (Les Forges, supprimé et érigé de nouveau en 1860.)	Les Forges.

JUSTICE DE PAIX DE SECONDIGNY. — DOYENNÉ DE SECONDIGNY.

SECONDIGNY. . . .	Le territoire de la commune de : Secondigny.	SECONDIGNY.
Vernoux.	Vernoux.	Vernoux.
Allonnes.	Allonnes.	Allonne.
St-Aubin-du-Cloud. .	St-Aubin-du-Cloud.	St-Aubin-le-Clou.
Azay-sur-Thoué. . .	Azay-sur-Thoué.	Azay-sur-Thoué.
Neuvy et Bouin. . .	Neuvy et Bouin.	Neuvy et Bouin.
Pougne.	Pougne et Hérisson, dont l'église est conservée.	Pougne.

CURES ET SUCCURSALES.	TERRITOIRES.	ÉTAT ACTUEL : 1866.
	JUSTICE DE PAIX DE MONCOUTANT.	DOYENNÉ DE MONCOUTANT.
MONCOUTANT. . . .	Le territoire de la commune de : Moncoutant.	MONCOUTANT.
Les Moutiers. . . .	Les Moutiers.	Les Moutiers.
La Chapelle-Seguin *dans l'église de l'Absie.*	La Chapelle-Seguin.	L'Absie.
La Chap.-St-Etienne.	La Chapelle-St-Étienne. (La Chapelle St-Étienne, supprimé et érigé de nouveau en 1813.)	La Chap.-St-Étienne.
St-Paul-en-Gâtine. .	St-Paul en Gâtine.	St-Paul-en-Gâtine.
La Chapelle St-Laurent.	La Chapelle-St-Laurent.	La Chapelle-St-Laurent.
Chanteloup. . . .	Chanteloup.	Chanteloup.
Clessé.	Clessé.	Clessé.
Larjeasse.	Larjeasse et Traye, dont l'église est conservée.	Largeasse.
Le Breuil-Bernard. .	Le Breuil-Bernard et Pugny dont l'église est conservée.	Le Breuil-Bernard.
	(Pugny érigé en succursale en 1842.)	Pugny.

ARCHIPRÊTRÉ ET ARRONDISSEMENT DE MELLE.

	JUSTICE DE PAIX DE MELLE.	DOYENNÉ DE MELLE.
ST-HILAIRE DE MELLE. .	La partie ouest de la ville.	ST-HILAIRE DE MELLE.
St-Pierre.	La partie est de la ville.	St-Pierre de Melle.
Paizay-le-Tort. . . .	Le territoire de la commune de : Paizay-le-Tort.	Paizay-le-Tort.
St-Genard.	St-Genard.	St-Genard.
Pouffonds.	Pouffonds.	Pouffonds.
St-Léger.	St-Léger.	St-Léger.
St-Romans.	St-Romans, St-Martin-lès-Melle et Mazières, dont l'église est conservée.	St-Romans.
St-Vincent.	St-Vincent.	St-Vincent.

CURES ET SUCCURSALES.	TERRITOIRES.	ÉTAT ACTUEL : 1866.
Sompt.	Sompt.	Sompt.
Chail.	Chail et Maisonnais dont l'église est conservée.	Chail.

JUSTICE DE PAIX DE CELLES.

DOYENNÉ DE CELLES.

Celles, dans l'église de l'Abbaye.	Le territoire de la commune de Celles dont le service divin se fera dans l'église de l'Abbaye.	Celles.
Baussay. . . .	Celui des communes de Baussay et de Vitré, dont l'église est conservée. « Il n'y a que 10 catholiques à Baussay et 26 à Vitré. » (Baussay supprimé et réuni à Celles.)	
Mougon.	Mougon et Thorigné, dont l'église est conservée.	Mougon.
Ste-Blandine. . . .	Ste-Blandine.	Ste-Blandine.
Verrines.	Verrines. « Il n'y a ni église ni presbytère. »	Verrines.
Montigny.	Montigny et St-Médard, dont l'église est conservée. « Il n'y a ni église ni presbytère dans les deux paroisses. » (Montigny supprimé et transféré à St-Médard, érigé en 1838.)	St-Médard.
Fressine.	Fressine.	Fressine.
Aigonnay.	Aigonnay et Prailles, dont l'église est conservée. (Aigonnay, supprimé en 1808.)	

JUSTICE DE PAIX DE LA MOTHE-Ste-HERAYE.

DOYENNÉ DE LA MOTHE-S.-HERAYE.

La Mothe-Ste-Heraye.	Le territoire des communes de : La Mothe-Ste-Héraye et de Goux, dont l'église est conservée.	La Mothe-S.-Heraye.

CURES ET SUCCURSALES.	TERRITOIRES.	ÉTAT ACTUEL : 1866.
—	—	—
Exoudun.	Exoudun et Bougon, dont l'église est conservée.	Exoudun.
Soudan.	Soudan et Salles	Soudan.
	(Salles érigé en succursale en 1845.)	
Pamproux.	Pamproux et Avon, dont l'église est conservée.	Pamproux.
		Salles.

JUSTICE DE PAIX DE CHENAY. — (Aujourd'hui LEZAY.) — DOYENNÉ DE CHEY.

CHENAY.	Le territoire de la commune de : Chenay.	Chenay.
	(Chenay supprimé et érigé de nouveau en 1846.)	
Lezay.	Lezay.	Lezay.
Sepvret.	Sepvret et la Barre-Clairin.	Sepvret.
	(Sepvret supprimé, puis érigé de nouveau en 1865.)	
Chey.	Chey.	Chey.
Ste-Souline. . . .	Ste-Souline et St-Coutant, dont l'église est conservée.	Ste-Soline.
	(St-Coutant érigé en succursale en 1813.)	
Vançais.	Vançais et Bonneuil, dont l'église est conservée.	Vançais.
Messé.	Messé et Verrine en Rom, dont l'église est conservée.	Messé.
Rom.	Rom.	Rom.
Vanzay.	Vanzay et Roche de Bord, dont l'église est conservée.	Vanzay.
		St-Coutant.

JUSTICE DE PAIX DE SAUZÉ-VAUSSAIS. — DOYENNÉ DE SAUZÉ-VAUSSAIS.

SAUZÉ-VAUSSAIS. . .	Le territoire de la commune de : Sauzé-Vaussais.	SAUZÉ-VAUSSAIS.
Plibou.	Plibou.	Plibou.
Mairé-l'Évêcault. . .	Mairé-l'Évêcault.	Mairé-l'Évêcault.

CURES ET SUCCURSALES.	TERRITOIRES.	ÉTAT ACTUEL : 1866.
Melleran.	Melleran et la Chapelle-Pouilloux, dont l'église est conservée. (La Chapelle-Pouilloux érigé en succursale en 1846.)	Melleran.
Les Alleux.	Les Alleux.	Les Alleux.
Lorigny.	Lorigny.	Lorigny.
Limalonges. . . .	Limalonges.	Limalonges
Montalembert. . . .	Montalembert.	Montalembert.
Clussay.	Clussay.	Clussay.
Caunay.	Caunay.	Caunay.
		La Chapelle-Pouilloux.

JUSTICE DE PAIX DE CHEF-BOUTONNE. — DOYENNÉ DE CHEF-BOUTONNE.

CHEF-BOUTONNE. . .	Le territoire des communes de : Chef-Boutonne, de Lussay et de Javarzay, dont l'église est conservée comme annexe. (Javarzay érigé en succursale et Lussay y réuni.)	CHEF-BOUTONNE.
Loizé.	Loizé.	Loizé.
Ardilleux.	Ardilleux. « L'église est aliénée et partagée entre deux acquéreurs, le presbytère est vendu. » (Ardilleux supprimé, puis érigé de nouveau en 1864.)	Ardilleux.
Entraigues.	Entraigues et Fontenille, dont l'église est conservée. (Fontenille érigé en succursale en 1863.)	Entraigues.
Teillou . . .	Teillou.	Teillou.
Gournay.	Gournay.	Gournay.
Pioussay.	Pioussay.	Pioussay.
Bouin.	Bouin et Ham, dont l'église est conservée. Ham (Hanc) érigé en succursale en 1848.)	Bouin.
Couture.	Couture, Villemain et St-Pierre de de Diers son annexe, dont l'église est conservée. (Villemain érigé en succursale en 1859.)	Couture.

CURES ET SUCCURSALES.	TERRITOIRES.	ÉTAT ACTUEL : 1866.
Aubigné.	Aubigné.	Aubigné.
Loubigné.	Loubigné et la Bataille, dont l'église est conservée. (Loubigné supprimé. La Bataille érigée en 1813, Loubigné y est réuni.)	
Loubillé.	Loubillé. « Il n'y a ni église ni presbytère. »	Loubillé.
		Javarzay.
		Fontenille.
		Hanc.
		Villemain.
		La Bataille.

JUSTICE DE PAIX DE BRIOUX.		DOYENNÉ DE BRIOUX.
Brioux.	Le territoire de la commune de : Brioux et de Juillé.	Brioux.
Luché.	Luché et Cherigné.	Luché.
Lusseray.	Lusseray.	Lusseray.
Perigny.	Perigny.	Périgné.
Vernou.	Vernou.	Vernou.
Paisay-le-Chapt. . .	Paizay-le-Chapt et Crezière, dont l'église est conservée.	Paizay-le-Chapt.
Anières.	Anières. (Anières supprimé et réuni à Paizay-le-Chapt.	
Ansigny.	Ansigny.	Ansigny.
Seligny.	Seligny et Villefolet, dont l'église est conservée.	Seligny.
Chizé.	Chizé et Brieuil, dont l'église est conservée.	Chizé.
Availle.	Availle et Levert dont l'église est conservée. (Le Vert érigé en succursale en 1847.)	Availles.
Villiers-sur-Chizé. .	Villiers-sur-Chizé. (Villiers-sur-Chizé supprimé et réuni à Availles-sur-Chizé en 1813.)	

CURES ET SUCCURSALES.	TERRITOIRES.	ÉTAT ACTUEL : 1866.
Secondigny. . . .	Secondigny et St-Hilaire-de-Ligny, dont l'église est conservée.	Secondigné.
Les Fosses.	Les Fosses.	Les Fosses.
Villiers-en-Bois. . .	Villiers-en-Bois.	Villiers-en-Bois.
		Le Vert.
	« 31 Cures de Cantons. »	
	« 310 Paroisses et succursales. »	
	« Total des Cures de canton, 62. »	
	« Il ne doit rester que 203 succursales qui seront payées par le gouvernement. »	

Arrêté à Poitiers, les 8 Thermidor et 14 Fructidor an II (27 Juin et 1er Septembre 1803).

Signé : † J.-B.-L., *Évêque de Poitiers.*

Approuvé à Saint-Cloud, les 25 Thermidor et 23 Fructidor an II.

Le premier Consul,
Signé : BONAPARTE.

Par le premier Consul
Le Secrétaire d'Etat,
Signé : HUGUES MARET.

Le Conseiller d'Etat chargé de toutes les affaires concernant les Cultes,
Signé : PORTALIS.

Par le Conseiller d'État,
Le Chef de la Correspondance générale des affaires concernant les Cultes,
Signé : TH. PEIN.

Pour copie conforme :
PAIN, *Secrétaire de l'Évêché.*



POUILLÉ

DU

DIOCÈSE DE POITIERS.

ÉVÊCHÉ.

Nous donnons sous ce titre la Lettre que Gauthier de Bruges adresse à son successeur et divers détails sur ce qu'il a fait pour le bien du Diocèse, les droits et prérogatives de l'Évêque, etc., qui sont épars dans le manuscrit.

« Venerabili in Christo Patri episcopo Pictavensi post fratrem Galterum episcopum Pictavensem futuro; item frater Galterus Pictavensis Episcopus salutem in omnium sanctorum.

« Noveritis, quod Ego, dictus frater Galterus, anno Domini M° CC° octuagesimo circà Pasca, intrans dyocesim Pictavensem et inveni duo registra continentia de quorum patronatu essent ecclesie dyocesis Pictavensis; quorum unum fuit valde antiquum, continens etiam quedam feodalia episcopi Pictavensi, et istud antiquum dimisi Magistro Andree decano de Thalamundo, qui fuerat thesaurarius et procurator in temporalibus predecessoris mei, quem et ego posui et dimisi in eodem officio loco mei, residentem in civitate Pictavensi; qui et in brevi, Pictavis residens est mortuus me absente. Et dictum registrum licet diligens super hoc nunquam potui invenire. Dicebatur tamen quod canonici Pictavenses vel aliquis eorum dictum registrum habuerunt et mihi non reddiderunt; quod in eo erant scripta quedam feoda et terra in civitate circà Ecclesiam Beati Petri qui erant episcopo Pictavensi, que nunquam potui recuperare ne ad eorum notitiam devenire. Hujus autem sum alio registro in multis dubio et deficienti et per experientiam et per inquisitionem factam a me, vicesimo tertio anno episcopatû mei informatus, scribo vobis de beneficiis spectantibus pleno jure ad Episcopum Pictavensem.....

« Ego dictus frater Galterus Pictavensis episcopus inveni predecessores meos habere quatuor officiales, et ego similiter tenui ubi et quando volebam, scilicet : officialem Pictavensem qui habuit et habet plenariam juridictionem episcopi. Item posui et habui officialem in Calvigniaco qui exercuit juridictionem in Calvigniaco et in Mailhec et Savigniaco et de Sebriæ et de Exomundo que omnes de camera sunt; sed non tenui officialem ibidem ultrà quinque annos, quod juridictio non valuit mihi ultrà centum solidos; et conjunxi hujus loca officiali Pictavensi quod propè erant. Item in decanatu

Azianensi inveni alios episcopos habuisse officialem cognoscentem de matrimoniis et de criminibus de quibus non potest cognoscere decanus Azianensis et Ego similiter posui et adhuc habeo, cujus emolumentum numquam valuit mihi ultra XXXII l. annuatim; sed tamen quod terra illa multum distat a Pictavis, adhuc teneo eum propter pauperos qui non possent ire Pictavis modo.

« Item in Niorto inveni quartum officialem quem tenui et teneo. Cujus juridictio se extendit ad ecclesiam S. Mauri juxtà Niortum..... et ad ecclesiam Beati Andree de Niorto..... et ad ecclesiam S. Vasii et ad ecclesiam S. Gaudencii..... et ecclesiam aliam in castro spectantem ad presentationem abbatis S. Leodegarii.

« Item de juridictione ejus officialis est ecclesia Ste Pessaurie.

« Item ecclesia de Chisen et plures alie circà Niortum.

« Et quod dicti tres officiales, scilicet de Niorto, de Aziano, de Calvigniaco non plenariam juridictionem habent, sic et fiebat appellatio de ipsis ad episcopum vel ad officialem Pictavensem, non ad officialem Burdegalensem, et si aliquandò fiebat impedivi, sicuti impedivi quando fiebat a commissariis et a decanis et archipresbyteris ad sedem predictam, sicut ceteri homines decanatuum et archipresbyteratuum, ità et homines dictorum trium officialium potuerunt et possunt citari coram episcopo, vel coram officiali Pictavensi de consuetudine antiquitùs observata.

« Item episcopus Pictavensis dat dignitates vel personatus ecclesie qui secuntur pleno jure scilicet tres Archidiaconatus, Briocensem, Thoarcensem, Pictavensem, capiceriatum, abbatiam Beate (Marie) Majoris Pictavensis; sed non potest dari ista beneficia nisi jam canonicis existentibus in ecclesia Beati Petri, et quod Abbatia non est dignitas in.....

(*Il y a une lacune en cet endroit; il manque deux feuillets au manuscrit.*)

« Item in civitate et ecclesia Pictavensi dat episcopus capriceriatum et tres archidiaconatus et habet privilegium quod predicte dignitates non possunt dari à Papa vel a legatis suis nisi fiat mentio de ipso privilegio. Item dat abbatiam Beate Marie Virginis majoris Pictavensis que valet bene ducentas libras.

« Item dat Episcopus, archipresbyteratus II scilicet Pictavensem et Sedis, sed iste septem dignitates non possunt dari nisi canonicis ecclesie Pictavensis.

« Item idem dictus episcopus dat baptisterium Beati Johannis-Baptiste, quod etiam vocatur abbatia et valet plusquam sexaginta libras et potest dari canonico et non canonico, ut dicunt antiqui.

« Item episcopus cum capitulo dat omnes prebendas.

« Ita nec capitulum potest dare sinè episcopo, nec episcopus sine capitulo saltem majore parte, undecum antequam frater Galterus essem episcopus, vacasset sedes octo annis et plus, quererem in capitulo si aliquam prebendam dederunt sede vacante, responderunt quod non poterant dare sine episcopo et per hoc, ut dixerunt, evaserunt preces archiepiscopi Burdegalensis et aliorum unde cum posteà dominus rex Philippus rogaret pro magistro P. de Brisayo et Carnotense ut essent canonici, capitulum nichil fecit, nec facere voluit, quoùsque nos frater Galterus essemus vocati et presentes et conscentientes in capitulo.

« Item episcopus solus dat cappellaniam que est juxtà domum suam que valet. . . . CXX et LX l.

« Item in ipsa ecclesia Pictavensi dat tres cappellanias, scilicet una quam habet jam magis-

ter Johannes Conversus et valet XV l., et aliam que vocatur cappellania de Trunco quam habet nunc Guillelmus Martini et valet IX vel X l. et aliam quam fundavit (G. G.).

« Episcopus Pictavensis debet II mil. VIII cent. florenos (Taxæ Benef.)

« Evesché de Poictiers, le Roy nomme et présente, rev. 30,000 l. (P. 1648.)

« Pictavensis Episcopatus sub Archiepiscopatus Burdegalensi et Parlamento Parisiensi.— Poictiers sur le Clain en Poictou. Taxe de Rome, 2,800 florins, revenu, 24,000 l. (Pouil. Roy.)

DIVERS DROITS ET CENS DUS A L'ÉVÊQUE DE POITIERS, PAR CERTAINS PARTICULIERS ET PAYABLES AUX SYNODES DE LA PENTECOTE ET DE LA S. LUC.

(Extrait du *Grand-Gauthier*.)

NOTA. Nous n'avons relevé que ceux situés dans les paroisses faisant partie du diocèse actuel.

ANXAUMONT. Judex de Essomonte, seu de Exmonte, et homines ejusdem ville debent procurationem feodalem.

BOUILLÉ-LORETZ. Johannes Mage, heres de Voilhe-Loerez debet VI l, reddendas pro quadam decima.

Joannes Nigri de Voilhe-Loeren, I boic. et I den.

Thomas dictus le Percheron, debet VI s. VI d. pro quodam campo, quem tenet Stephanus de Brocia heres Andree Brussaut commorans in villa de Thoarcio, debet aureum.

Stephanus Gibert, X s.

Item dictus la Roceas, X s.

Johannes Cheve de Thoarchio et percionarii sui XII d. census, pro terris quas habet in parrochia de Voilhe-Lorez.

BRULAIN. Hugo de Vivo, valletus, parrochianus de Brulenco, vel ejus heredes, debent unum aureum redditus ad synodum S. Luce.

CHIRÉ-LES-BOIS. Census debiti domino episcopo, apud Chirec-Juxta-Vergnon, in crastino Omnium Sanctorum.

P. Boynea IV s. et V capones, pro una pecia terre sita ante domum suam.

Item super eadem terra dua prebendaria frumenti ad mensuram loci.

Guillelmus Tayria cum percionariis suis VIII s. VI d. et VI capones et VI gallinas, pro herbergamento et terris quas tenet a domino episcopo.

Johannes Mesteyre unam libram cere pro quadam pecia terre sita a la Poyere.

Item dominus Petrus Boynea et Johannes frater ejus, unum prebendarium frumenti; quod defunctus Galterus quondam episcopus Pictavensis emit super omnibus bonis.

CHOUPPES. Homines de Chaopes in Mirabello debent procurationes feodales.

CURÇAY. Lamius de Cintrayo ad synodum S. Luce, debet XI s. de decima de Limons, in parochia S. Petri de Cintrayo (*a*).

(*a*) Il faut lire Cursayo et non Cintrayo ou Civrayo, qui sont des fautes de copiste; ce qui le prouve, c'est la mention de la dîme de Limons, sise dans la paroisse de Curçay (*Voir* ce mot).

Lamius de Civrayo in festum nativitatis B. Johannis Baptiste debet XI s. de decima de Limons, in parochia S. Petri de Civrayo.

Les Fosses. P. filius Parelli de Minul, parrochianus de Fossis, debet L. s. de decima ad synodum S. Luce.

Ligugé. Dominus de Chauma in Legugiaco, debet procurationem feudalem.

Montcontour. Capellanus de Monte cantoris, cum capellanis solvint procurationem.

Poitiers. Isti census debentur in veteri foro propè B. Radegundim in festo omnium Sanctorum ad Pontem Engeobert.

	l.	s.	d.
P. Beyni, fournier.		III	
Symon Bygoti.		II	
Filia Maledenariate.			XVIII.
Johannes Barbe clericus.			XII.
Rector ecclesie Ste Radegundis.			XII.
Philippus Mechoins.	VI.		X.
La Mademree.			XII.
Guillelmus de Jardres, junior			IX.
Isti census in Nativitate Domini.			
Hugetus Charreter.		IV	
P. Boet.		IV	
Florencia Symola.		IV	
Johannia Boère.		II.	VI.
Aymericus Guilhomea.			XII.
P. Bastart.			XVIII.
Dominus Aymer.			III.
P. Ageron de Courde-Cerf.			XII.
Johannes Blanchart.			XII.
Filius Ayraut-le-Pelatier.		XII	
Charbotua.		II	
Gener dicti Marsaut de Barra.		II	

Et hec totum debetur in festo Nativitatis Domini et totidem debet quilibet in festo Nativitatis Baptiste.

Rom. In parochia de Rom est domus sine grangia de Montemauri.

Senille. Albertus Morins de Senille V s. redditus in synodo Penthecostes.

Archiprêtré de Gençay. Arnaudus DD' de herbergamento suo de Krufio II s. « scriptus est alibi » Arnaldus David de Karrofio II s.

Magister Martinus de Sto. Paulo de Kiroffio, V s.

Heredes Guiberti, de domo sua, V s.

Ar' filius magistri Aymerici XII d.

Partenai. Magister Guillelmus Taupeau, duas libras cere « de Pertiniaco. »

Saivres. Judex de Sayvre debet procurationem feudalem.

S. Jean de Sauves. Homines de Rocha in Chiseis debent procurationem feudalem.

Thuré. Judex de Ture debet dimidiam procurationem.

Vouneuil-sur-Vienne. Homines de Vonolio in archipresbyteratu Castri-Ayraudi debent procurationem feodalem.

Judex de terra solvit procurationem feodalem.

Homines de Monte-Gamerio debent procurationem feodalem.

Homines de Savigniaco juxta Chitre debent procurationem feudalem.

ARCHIDIACONÉS.

ARCHIDIACONÉ DE POITIERS.

Archidiaconus Pictavensis debet IIII l. XII d. redditus in Synodo Penthecostes et IIII l. XII d. redditus in synodo Sti Luce. (G. G.).

In anno byssexti, in synodo Penthecostes debet episcopo de pareta (*a*) in archidiaconatu Pictavensi VII l. reddendas per archidiaconum dicti loci (*b*) (id.).

ARCHIDIACONÉ DE BRIOUX.

L'archidiaconé de Briançay ou de Brioux avait une immense étendue, il comprenait Niort et allait jusqu'aux portes de Confolens, dont un faubourg même en dépendait et de Ruffec il remontait presque jusqu'à Partenai. L'archidiacre étendait sa juridiction sur douze Archiprêtrés dont relevaient cinq cent paroisses et plus de cent vingt prieurés ou monastères.

Le pape Alexandre II sur la demande de Jean de Melun, évêque de Poitiers, l'autorisa par la bulle dont nous donnons plus bas le texte, à former deux archidiaconés de cette trop vaste circonscription, mais il ne put effectuer cette division ; l'archidiacre de Briançay pendant la vie duquel ce changement ne devait pas être opéré, survécut sans doute à son évêque, et ni Hugues de Chateauroux, qui monta sur le siége épiscopal après Jean de Melun, ni ses successeurs ne réalisèrent ses projets.

« Alexander episcopus, servus servorum Dei, venerabili fratri episcopo pictaviensi, salutem et apostolicam benedictionem. Ex devotionis tua puritate procedit, ut petitionibus tuis, benignum imperamur auditum in illis, precipue per quæ ecclesiarum commoditatibus providetur. Cum itaque, sicut ex parte tuâ fuit propositum coram nobis, in archidiaconatu Briocensi tue diocesis, quingente parochiales ecclesiæ et centum viginti tam abbatie quam

(*a*) Pareta, paratæ, expensa ad hospitium, susceptiones (Ducange).

(*b*) L'Archidiaconé de Poitiers ou de Poitou, *aliàs* le Grand-Archidiaconé, comprenait, en 1789, dix Archiprêtrés représentant 274 paroisses.

prioratus numero et plures etiam consistere dinoscantur. Pro eo quod sic diffunditur, vix possit per unius archidiaconi curam commode gubernari, supplicanti super hoc per apostolicæ provisionis remedium provideri. Nos igitur tuis devotis precibus annuentes ut de archidiaconatu ipso eo et ejus proventibus, archidiacono qui nunc est in vita sua integre reservatis, duos archidiaconatus, prout expedire videris, ex nunc ordinare vel eas auctoritate tibi præsentium indulgemus. Nulli ergo omnino hominem liceat hanc paginam nostre concessionis infringere vel ei ausu temerario contra ire. Si quis autem hoc attemperare presumpserit, indignationem omnipotentis Dei et beatorum Petri et Pauli apostolorum ejus se noverit incursurum. Datum Lateranensi, decima octava calendis januarii, pontificatus nostri anno primo » (*a*).

Archidiaconus Briocensis debet L s. redditus in synodo Penthecostes et L s. in synodo Sti Luce, item XX s. de domibus (*b*) (G. G.).

ARCHIDIACONÉ DE THOUARS.

In anno bissexti in synodo Penthecostes debet Episcopo de pareta in Archidiaconatu Thoarcensi videlicet LVII s. VIII d. reddendos per manum Archidiaconi dicti loci (*c*) G. G.).

ARCHIPRÊTRÉS ET DOYENNÉS.

ANGLES.

Archipresbyteratus de Anglia non est de dono episcopi pleno jure, sed vacante abbatia S. Augustini de Anglia, eligitur à canonicis aliquis in abbatem et in archipresbyteratum de Anglia et in rectorem dicte ecclesie et quando confirmatus fuerit ab episcopo Pictavensi, tunc habet electus ista tria; scilicet quod est abbas, archipresbyter et quod habet curam animarum canonicorum, conversorum et parochie S. Crucis Abbatie annexata (G. G.).

Archiprêtré de S. Martin d'Angle. Il est uni à l'Abbaye de S. Martin d'Angle et exercé par commission, par le curé de S. Pierre de Maillé. Pres. M. l'Évêque (*d*) (P. 1782).

ARDIN.

Archipresbyteratus non habens ecclesiam annexatam, debet procurationem (G. G.).

L'Archipreveré d'Ardin, pat. l'abbesse de Xaintes. Rev. 400 l. (*e*) (P. 1648).

(*a*) Cette Bulle est d'Alexandre V, qui régna du 25 décembre 1254 au 25 mai 1251. Elle a donc été donnée le 15 décembre 1255. (Orig. Arch. du département de la Vienne.)

(*b*) L'Archidiaconé de Briançay, *aliàs* Brioux, comprenait, en 1789, douze Archiprêtrés représentant 341 paroisses.

(*c*) L'Archidiaconé de Thouars comprenait deux Archiprêtrés en 1789 et 118 paroisses.

(*d*) Cet Archiprêtré ne comprenait que huit paroisses ; il dépendait du Grand-Archidiaconé.

(*e*) Cet Archiprêtré, qui avait fait partie de de l'évêché de Maillezais lors de sa création, est revenu en partie à son premier pasteur à l'époque du Concordat.

BOUIN.

Archipresbyteratus de Boig, pleno jure de dono episcopi Pictavensis (G. G.).

Archiprêtré de Bouin à la nomination de M. l'Évêque, vaut 1,200 liv. (P. 1648).

Archiprêtré de la Nativité de N.-Dame de Bouin. Coll. M. l'Évêque (*a*) (P. 1782).

BRESSUIRE.

C'est le seul Doyenné dont nous connaissions la date de la création. Il fut formé d'un certain nombre de paroisses distraites de l'Archiprêtré de Thouars par Jean de Bellesmains (ou de Bellême), qui siégea de 1162 à 1182. Nous donnons ici une lettre du pape Innocent III (*b*), adressée le 27 janvier 1208, sous l'épiscopat de Maurice de Blazon au doyen de Bressuire, par laquelle le S. Père ratifie la création de cette nouvelle circonscription ecclésiastique.

« Magistro P. decano Bertorii (Bercorii).

« Cum olim dilectus filius Thoarcensis decanus nostro apostolatui reserarit decanatum suum contra Lateranense concilium divisum fuisse, cujus partem te asseruit possidere, ac super hoc a dilecto filio abbate de Tenallia cantore, ac Magistro C. Natale canonico Xantonensi examinari mandavimus veritatem, et iidem nobis causam ipsam remiserint sufficienter instructam, eam dilecto filio Andreæ subdiacono et Raynaldo acolytho capellanis nostris commisimus audiendum. Coram quibus proposuit pars adversa quod eodem decanatu vacante venerabilis frater noster Johannes quondam Lugdunensis archiepiscopus, tunc episcopus Pictaviensis assensu Sedis Apostolicæ minimè requisito, nulla exigente utilitate vel necessitate urgente, cum in reddendis procurationibus per hoc magis gravetur ecclesia Thoarcensis, et per unum utrique decanatui posset satis commode provideri in singulis ecclesiis, populatam in morte quam vita et parvulis exhibentibus sacerdotibus ecclesiastica sacramenta, non dubitavit ipsius facere sectionem. Ex parte vero tua fuit propositum coram nobis quod cum decanatus prædictus, sicut et alii diocesis Pictaviensis quando vacant, noscantur in Pictaviensis episcopi residere potestate et ad eum ipsius donatio pertinere, dictus episcopus causam utilitatis et necessitatis attendens, sicut per suas nobis litteras intimavit, et ejus amplitudine considerata, et cognoscens quantum populis et ecclesiarum sacerdotibus, si uni more solito committeretur personæ, periculum exinde proveniret, cum suo capitulo deliberato consilio, præsertim cum..... ejusdem loci archidiacono, aliisque viris prudentibus et discretis illum ex æquo censuit dividendum, et quod Thoarcensi decanatu in parte redacto, tuo subiceretur decanatui pars substracta in castro Bertorii ab eodem episcopo constituto.

« Volens igitur quod provide proposuerat cum cautela debita perducere ad effectum, publicavit suum propositum in synodo generali et cum dispositio tam salubris quam multis in pluribus operabatur salutem, fuisset ab omnibus in ea residentibus commendata, nec alicui præjudicium vel injuriam generaret, personarum et rerum acceptione remota, in ipsam actualiter divisionem procedens, decanos singulos in castris instituit memoratis, viros quantum ad humanum spectabat examen, providos et honestos : qui hujusmodi partibus sibi taliter assignatis contenti, nullam inter se contentionem, sed omnimodam concordiam usque ad

(*a*) Cet Archiprêtré, qui dépendait de l'Archidiaconé de Briançay, comprenait, en 1791, dix-neuf paroisses.

(*b*) Lettres de Innocent III, T. II, p. 118.

suum obitum habuerunt. Idem insuper episcopus qui legationis officio in Burdigalensi provincia tunc temporis fungebatur divisionem tam solemniter celebratam publicè confirmavit. Sicque usque ad hæc tempora sine reclamatione aliqua res permansit, facto ipso a suis successoribus approbato. Ceterum auditores præfati a partibus iis et aliis intellectis, de mandato nostro peritorum in jure consilia requirentes, et intelligentes per eorum responsa quod debebat talis divisio confirmari, tum quia facta fuerat cum approbatione totius capituli et synodi generalis, et præcipue loci Archidiaconi, ad quem decanatus ipsius erat specialiter juridictio devoluta, tum quia tot erant ecclesiæ sub decanatu antiquo quod eas unus commode non poterat gubernare, tum etiam quia longo tempore duraverat in quiete, sicut per testes quam plures et per ipsius episcopi litteras probabatur, qui auctoritate legationis apostolicæ ipsam etiam confirmarat, hæc omnia nobis fideliter retulerunt. Nos igitur sæpe dicti episcopi de cujus vita et fide plenam fiduciam obtinemus, testimonio inhærentes, divisionem eandem (*sic*), quæ causa facta inoscitur utilitatis et necessitatis inspecta, duximus auctoritate apostolica confirmandam, te super hoc ab impetitione adversarii absolventes.

« Nulli ergo omnino hominum, etc)..... Datum Romæ apud Sanctum Petrum VI Kal..... Februarii, Anno decimo, 27 Janvier 1208. »

Decanatus Berchorii cui annexata est ecclesia S. Porcharii, pleno jure de dono episcopi (G. G.).

Doyenné de Bressuire, auquel est annexé la cure de S. Porchaire, où est le domicile dudit Doyenné, et s'appelle à présent doyen de S. Porchaire, auquel est tout le revenu dudit Doyenné. Pat. l'Évêque, rev. 500 l. (*a*) [P. 1648].

CHATELLERAULT.

Archipresbyteratus Castri-Ayraudi cui annexa est ecclesia S. Martini de Coczayo (G. G).

Archiprêtré de Châtellerault, uni à la cure de Coussay-les-Bois, présentateur M. l'Évêque (*b*) [P. 1782].

In Archipresbyteratu Castri-Ayraudi :

Homines de villa de Ulmo-Doyré juxta Castrum-Ayraudi sunt de camera episcopi et non subsunt juridictioni nisi episcopi et officialis. Parochia tamen in qua et de qua sunt, non est de camera et sub est juridictioni aliorum (G. G.).

CHAUNAY.

Archiprêtré de S. Pierre de Chaunay. Coll. M. l'Évêque (*c*) [P. 1782].

CHAUVIGNY.

Archiprêtré de Chauvigny uni à la dignité de chantre du chapitre de Chauvigny. Coll. M. l'Evêque (*d*) [P. 1782].

(*a*) Ce Doyenné fut attaché à l'Évêché de Maillezais. Il fait maintenant presqu'en entier partie du diocèse de Poitiers.

(*b*) Cet Archiprêtré comprenait, en 1791, 49 paroisses.

(*c*) Cet Archiprêtré, qui dépendait de l'Archidiaconé de Briançay, comprenait 15 paroisses en 1791.

(*d*) Cet Archiprêtré, dépendant du Grand-Archidiaconé, comprenait, en 1791, six paroisses seulement.

DISSAY OU DE LA SYE OU DU SIEGE.

Archipresbyteratus, qui est pleno jure de dono Episcopi, non potest dari ab Episcopo, nisi canonico Pictavensi, ut dicunt canonici. Dictus autem Archipresbyter, quando Episcopus dat sibi Archipresbyteratum, jurat obedienciam Episcopo sicut alii Archipresbyteri, sed nunquam aliquis Archipresbyter Sedis nunquam bene tenuit quod juravit mihi (G. G.).

Archiprêtré de S. Pierre de Lassye de Dissay; Coll. M. l'Évêque (*a*) [P. 1782].

In Archipresbyteratu Sedis :

Homines de Sauves in parochia de Savigniaco solvint procurationem (G. G.).

EXOUDUN.

Archipresbyter, solvit procurationem (G. G.).

Archiprêtré de S. Pierre d'Exoudun; Coll. M. l'Évêque (*b*) [P. 1782].

GENÇAY.

Archipresbyteratus de Genciaco cum ecclesia de Savigniaco eidem annexa; pleno jure de dono Episcopi (G. G.).

Archiprêtré de Gençay uni à la cure de Savigny, près Sivray, Coll. M. l'Évêque (*c*) [P. 1782].

In Archipresbyteratu de Gencayo :

Heredes Guiberti, de domo sua debent V s. redditus ad synodum S. Luce.

Ar'filius magistri Aymerici, debet XII d. redditus ad synodum S. Luce (G. G.).

LOUDUN.

Archipresbyteratus de Loduno, cui non est Ecclesia nec cappellania annexa, pleno jure de dono Episcopi. « Nunc vero, eidem est annexa Ecclesia de Sammarcolio per dominum patriarcham Antiochensem episcopum Pictavensem; que unio fuit approbata per arrestum curie parlamenti Parisiensi die XXI, mensis Jullii, anno Domini M, CCCC, VII, pronunciatum procurante reverendissimo domino Petro d'Amboyse episcopo et Stephano Dupuy archipresbytero » (G. G.).

Archiprêtré de Loudun, uni à la cure de S. Marçolle; Coll. M. l'Évêque (*d*) [P. 1782].

Capituli de Loduno solvint procurationem (G. G.).

In Archipresbyteratu de Loduno, judex de Bissayo solvit procurationem feudalem (G. G.).

LUSIGNAN.

Archipresbyteratus de Lezigniaco cui annexatus est Prioratus de Cellâ Episcopali, pleno jure de dono Episcopi (G. G.).

Archiprêtré de Lusignan uni à la cure de Voulon; prés. M. l'Évêque (*e*) [P. 1782].

In Archipresbyteratu de Lezigniaco; Hugo de Prissayo, debet procurationem feudalem (G. G.).

(*a*) Cet Archiprêtré, qui dépendait du Grand-Archidiaconé, comprenait 23 paroisses en 1791.

(*b*) Cet Archiprêtré, dépendant de l'Archidiaconé de Briançay, comprenait 28 paroisses en 1791.

(*c*) Cet Archiprêtré, dépendant de l'Archidiaconé de Briançay, comprenait 36 paroisses en 1791.

(*d*) Cet Archiprêtré, qui dépendait du Grand-Archidiaconé, comprenait 50 paroisses en 1791.

(*e*) Cet Archiprêtré, qui dépendait de l'Archidiaconé de Briançay, comprenait 24 paroisses en 1791.

LUSSAC.

Archipresbyteratus de Lussac cui annexata est ecclesia de Montac, pleno jure de dono Episcopi (G. G.).

Archipresbyter, solvit procurationem (id.).

Archiprêtré de S. Maixent de Lussac, Coll. M. l'Évêque (a) [P. 1782].

MELLE.

Archipresbyteratus de Metulo, cui annexata est ecclesia de Mazeriis, pleno jure de dono Episcopi (G. G.).

Archiprêtré de Melle, uni à la cure de Mazières (sur Béronne), Coll. M. l'Évêque (b) [P. 1782].

MIREBEAU.

Archipresbyteratus Mirabelli, cui annexatus est capiceriatus, habens duas prebendas in ecclesia canonicorum et annexate sunt etiam due cappellanie, nescio a quo, sed non à me fratre Galtero episcopo Pictavensi, est pleno jure de dono episcopi (G. G.).

L'Archiprêtré, uni à la dignité de chevecier du Chapitre de Mirebeau, Coll. M. l'Évêque (c). (P. 1782).

Cappellanus de Mirebeau solvit procurationem (G. G.).

MONTMORILLON.

Archipresbyteratus cui ecclesia de Haans est annexa, pleno jure de dono episcopi (G. G.).

Archiprêtré de Montmorillon uni à la cure d'Haims, Coll. M. l'Évêque (d) [P. 1782].

MORTHEMER.

Archipresbyteratus Mortuimaris, Archipresbyteratus Pictavensis dicitur; et iste Archipresbyteratus, qui est pleno jure de dono Episcopi, non potest dari nisi canonico Pictavensi, ut canonici Beati Petri dicunt (G. G.).

Archipresbyteratus Mortuimaris sine Ecclesia, habens canonicatum et prebendam Pictavensem et quando recipit Archipresbyteratum jurat obedienciam episcopo sicut alii (id.).

Archiprêtré de Morthemer, uni à la cure de S. Médard d'Asnières, Coll. M. l'Évêque (e) [P. 1782].

NIORT.

Archiprêtré de Niort, électif, est donné par commission par M. l'Évêque (f) [P. 1782].

Cappellani de Niorto solvint procurationem (G. G.).

(a) Cet Archiprêtré, qui dépendait du Grand-Archidiaconé, comprenait 24 paroisses en 1791.

(b) Cet Archiprêtré, qui dépendait de l'Archidiaconé de Briançay, comprenait 78 paroisses en 1791.

(c) Cet Archiprêtré, dépendant du Grand-Archidiaconé, comprenait 21 paroisses en 1791.

(d) Cet Archiprêtré, qui dépendait du Grand-Archidiaconé, comprenait 32 paroisses en 1791.

(e) Cet Archiprêtré, dépendant du Grand-Archidiaconé, comprenait 27 paroisses en 1791.

(f) Cet Archiprêtré, qui n'était autrefois qu'une Officialité, et que le *Pouillé* de 1648 ne qualifiait que d'Auditorat, relevait, en 1791, de l'Archidiaconé de Briançay et comprenait 6 paroisses.

PARTENAI.

Archipresbyteratus Pertiniaci cui annexa est ecclesia Ste Marie de Pertiniaco, pleno jure de dono Episcopi (G. G.).

Archiprêtré de Parthenay, uni à la cure de la Chapelle-St-Laurent; Coll. M. l'Évêque (*a*) [P. 1782].

ROM.

Archipresbyteratus de Romio cum ecclesia de Romio seu Room eidem annexa, pleno jure de dono Episcopi (G. G.).

Archiprêtré de S. Liphard de Rom, Coll. M. l'Évêque (*b*) [P. 1782].

SAINT-MAIXENT.

Archipresbyteratus de S. Maxentio cum ecclesia de Saebria eidem Archipresbyteratu annexa debet procurationem (G. G.).

Archiprêtré de S. Maixent, uni à la cure de Sayvre, près S. Maixent; Coll. M. l'Évêque (*c*) [P. 1782].

SANXAY.

Archipresbyteratus de Sanxais, seu Sancayo pleno jure de dono Episcopi, solvit procurationem (G. G.).

Archiprêtré de Sanxay (*d*) uni à la dignité de trésorier du chapitre de Menigoute (*e*), Coll. M. l'Évêque [P. 1782].

THOUARS.

Decanatus Thoarcensis cui annexata est ecclesia de Marnis, item ecclesia de Noyse pleno jure de dono Episcopi debet procurationem (G. G.).

Archiprêtré de Thouars. Il a pour annexe S. Macaire, et est uni au doyenné du Chapitre de S. Pierre de Thouars, Coll. M. l'Évêque (*f*) [P. 1782].

(*a*) Archiprêtré relevant de l'Archidiaconé de Thouars et comprenant 57 paroisses.

(*b*) Archiprêtré dépendant de l'Archidiaconé de Briançay et comprenant 14 paroisses en 1791.

(*c*) Cet Archiprêtré, qui dépendait de l'Archidiaconé de Briançay, comprenait 40 paroisses en 1791.

(*d*) Cet Archiprêtré, qui dépendait de l'Archidiaconé de Briançay, comprenait 25 paroisses en 1791.

(*e*) L'Archiprêtré de Sanxay était uni à la cure avant la fondation du chapitre de Menigoute, faite en 1328 par Jean de Cherchemont, chancelier de France, comme le prouve ce passage du Grand-Gauthier :

« Ecclesia de Sancayo annexa est archipresbyteratui ». Bien que nous ne connaissions pas l'époque précise de ce changement, tout nous porte à croire que Cherchemont se sera servi de la légitime influence que lui donnait la haute position qu'il occupait, pour dès la création du Chapitre, obtenir cette distraction de Fort-d'Aux, Évêque de Poitiers, afin de relever d'autant le premier dignitaire de sa collégiale.

(*f*) L'Archiprêtré de Thouars, qui dépendait de l'Archidiaconé dudit lieu, comprenait 63 paroisses en 1791.

CHAPITRES.

CHAPITRE DE LA CATHÉDRALE SOUS L'INVOCATION DE S. PIERRE.

Chapitre de S. Pierre de Poictiers. Rev., 40,000 l.

Dignités et Personnats.

Le Doyen. — Le Chapitre confère pleinement.
Le Chantre. — De même.
Le Prévost. — De même.
Le Soubs-Doyen. — Le Doyen confère pleinement ledit Soubs-Doyenné à un chanoine de ladite église et non à d'autres.
Le Soubs-Chantre. — De même.

Le Grand-Archidiacre de Poitiers.
L'Archidiacre de Briançay.
L'Archidiacre de Thouars.

L'Évêque de Poitiers confère pleinement lesdits trois Archidiaconés aux chanoines de ladite église et non à d'autres.

Lesdits archidiacres ne sont que personnats et n'ont entrée au Chapitre s'ils ne sont chanoines prébendez. Le Pape les confère par résignation : *Cum creatione in canonicum*, *ad effectum obtinendi*.

L'Abbé de Notre-Dame-la-Grande, qui est chef du Chapitre de cette église, est personnat en ladite église de Poictiers et précède les chanoines, mais il n'a aucune entrée au chapitre, s'il n'est chanoine.

L'Évêque confère pleinement ladite abbaye à un chanoine de ladite église de Poictiers et non à d'autres. Mais le Pape la peut conférer par résignation : *Cum creatione in canonicum*, *ad effectum obtinendi*.

Il y a vingt-quatre chanoines et l'Evêque dudit lieu est le premier chanoine.

Toutes les prébendes de ladite église sont de la pleine et entière collation du Chapitre.

L'abbé de St-Jean-Baptiste de la ville de Poictiers, a séance après les chanoines.

L'Evêque confère pleinement ladite Abbaye.

Les quatre chanoines hebdomadiers qui doivent être prêtres et fondez tels pour célébrer les messes au grand et maistre autel, sont de la collation du Chapitre, qui a le pouvoir de les créer chanoines — *ad effectum* — pour obtenir et tenir lesdites chanoinies hebdomades; lesdits chanoines hebdomadiers portent l'aumusse et montent aux chaires hautes, mais ils n'ont ny entrée ny voix au Chapitre.

L'aumosnier de S. Mathurin est personnat en l'église de Poictiers et a séance aux chaires hautes, est en la nomination en cas de vacance, du chanoine qui est en semaine de chappe qui nomme au Chapitre, le Chapitre présente au doyen et le doyen confère (*a*).

L'aumosnier de S. Pierre est de la collation du soubs-doyen de l'église de Poictiers.

L'aumosneriede Loudun est à la collation de l'Evêque, Rev., 600 l. (P. 1648).

(*a*) *Voir* aussi aux paroisses de Poitiers, au mot S. SATURNIN.

Le Chapitre de la Cathédrale est composé d'un doyen, d'un chantre, d'un prévost, d'un sous-doyen, d'un sous-chantre, de trois archidiacres et de vingt-quatre chanoines.

Il y a dix-huit prébendes, y compris celle unie à l'évêché et six semi-prébendes. Quatre chanoines hebdomadiers, un maître de psalette, six enfants de chœur et douze bacheliers ou choristes.

Les archidiacres sont nommés par M. l'Evêque, le doyen nomme le sous-doyen, le chantre nomme le sous-chantre ; toutes les autres dignités, prébendes, semi-prébendes et hebdomades sont nommées par le Chapitre (P. 1782).

Chapelles. 1. De N.-Dame-du-Tronc, placée sous le Jubé, au-dessous du petit orgue, et ainsi nommée parce que le grand-chantre y déposait le bâton cantoral (Truncus). In ecclesiâ Pictavensi (Episcopus) dat cappellaniam que vocatur cappellania de Trunco, quam habet nunc Guillelmus Martini et valet IX vel X l. (G. G.).

Depuis longtemps résignée et donnée en cour de Rome (1586) ; en 1681, le chanoine en semaine la présenta au Chapitre (N. P.), Coll. le Chapitre (P. 1782).

— 2. De S. Boniface, desservie à N.-Dame-du-Tronc, donnée en cour de Rome en 1627, par le chanoine de semaine en 1642 et par l'Evêque en sa semaine, en 1689 (N. P.), Coll. le Chapitre (P. 1782).

— 3, 4, 5, 6, 7. De N.-Dame-des-Châsses, sises près le chœur. *Altare capsarum*, en raison des reliques qui y étaient déposées, et non des Châsses, comme l'écrit le *Pouillé* de 1782 ; elles étaient au nombre de cinq.

Présentées par le chanoine de semaine en 1547, 1598 et 1607, provisions en cour de Rome de 1628 à 1684 (N. P.). Quatre chapelles de ce nom, Coll. le Chapitre (P. 1782).

— 8. De Barge, desservie à N.-Dame-des-Châsses, obtenue à Rome en 1582, 1632 et 1636, donnée par l'Evêque au refus du chantre, en 1627 (N. P). Coll. le sous-chantre (P. 1782).

— 9, 10. De N.-Dame-de-Gezines ou de la Castille, deux chapelles au même autel, placé au-dessous de l'horloge du Jubé, fondées par trois membres de la famille d'Aux, vers 1326. Provisions en cour de Rome, de 1634 à 1678, donnée par l'Evêque, *pleno jure*, en 1672 (N. P.). Coll. le Chapitre [P. 1782] (*a*).

— 11. De la Magdelaine, desservie à l'autel précédent, donnée par l'Évêque en 1608, 1609 et 1612, en cour de Rome en 1613 et 1617 et par le prévôt de St-Pierre en 1654 (N. P.), de la Petite-Magdelaine. Coll. le sous-doyen (P. 1782).

(*a*) Messe des Cinq-Plaies, fondée vers 1565 par Pierre Fauconnier, chanoine hebdomadier pour être célébrée à cet autel chaque vendredi par les quatre hebdomadiers alternativement (*Hist. de la Cat.*, T. I).

Chapelles. 12. De N.-Dame-des-Guischards, sise chapelle de St-André, fondée vers 1328 ou 1330 par Jean Guischard, maire de Poitiers, quatre messes aux quatre fêtes annuelles (*Hist. de la Cath.*, T. II), présentée par le chanoine en semaine en 1650, permutée en cour de Rome en 1663, 1679, donnée par l'Évêque, *pleno jure*, en 1608, 1689 et 1722. Rev. 30 l. (N. P.).

— 13. De N.-Dame-l'Ancienne, dite *Retrò portam claustri*, comme étant placée au-dessous de la porte du cloître (*Hist. de la Cath.*, T. II), résignée en cour de Rome en 1613 (N. P.).

— 14. De N.-Dame-la-Blanche ou d'Albâtre, à gauche en entrant par la porte des Cloîtres (*a*); ainsi nommée parce que la statue n'était point peinte. Donnée en cour de Rome en 1641, conférée par le sous-doyen en 1655 (N. P.), Coll. le sous-doyen (P. 1782).

— 15. De N.-Dame-de-Hième (hyemalis ? d'hiver ?); le revenu situé à Savigny-l'Évescaut; démission entre les mains de l'Évêque, en 1604 (N. P.), Coll. le Chapitre (P. 1782).

— 16. De N.-Dame-de-Cadenace, desservie à l'autel de N.-Dame-sous-le-Jubé (N.-Dame-des-Gezines ?) (N. P.). Coll. le Chapitre (P. 1782).

— 17, 18. De S. Laurent (deux chapelles, dont l'une occupe encore aujourd'hui l'absidiole du nord, devait une messe par semaine et était à la collation du sous-doyen) [*Hist. de la Cath.*, P. 1782]. Provisions en cour de Rome, de 1614 à 1678; le sous-doyen nomme à l'une d'elles en 1724 (N. P.).

— 19. De St-Antoine, donnée par le chanoine de semaine en 1607 (N. P.).

— 20, 21. De S. André de Coignac, desservies à l'autel de N.-Dame. Provisions en cour de Rome, de 1613 à 1681. Rev., 250, l. (N. P.). Coll. le sous-doyen (P. 1782).

— 22. De S. Michel-du-Regnier, sur la plate-forme du Jubé; c'est le titre de l'un des bacheliers du Chapitre. Anniversaire de la fondation très-anciennement faite par une famille du Regnier (*Hist. de la Cath.*); donnée en cour de Rome en 1581, *pleno jure* par l'Évêque en 1610 (N. P.), Coll. le Chapitre (P. 1782).

— 23. Des Richards ou de Puichenin, résignée en cour de Rome, de 1600 à 1659 (N. P.), Coll. le Chapitre (P. 1782).

— 24, 25, 26. De S. Thomas-le-Martyr, *aliàs* d'Anxaumont; trois chapelles, dont deux desservies à celle des Apôtres, et la troisième à l'autel de la Ste-Vierge, dite du Pardon; cette dernière à la collation du chanoine en semaine. Provisions en cour de Rome, de 1581 à 1658; une autre par l'Evêque, en 1681 (*Hist. de la Cath.* et N. P.); la première et la troisième à la collation du Chapitre; la seconde à celle du sous-doyen (P. 1782).

(*a*) L'*Histoire de la Cathédrale* en fait deux chapelles distinctes, l'une sise dans la chapelle St-André, ainsi nommée de ce que l'image de N.-Dame, tenant son enfant entre ses bras, est taillée en pierre d'albâtre (p. 224); l'autre sise dans le croisillon nord, aodssée aux murs du chœur, vis-à-vis la porte du cloistre, à la nomination du sous-chantre (p. 222).

Chapelles. 27. De S. Louis de Marsillé ou de Marseille (*a*), *aliàs* de la Vacherie ou Tacherie, *aliàs* de Beauvoir-sur-Faye-la-Vineuse, en la chapelle des Apôtres, résignée en cour de Rome, de 1619 à 1675 (N. P.) Coll. le Chapitre (P. 1782).

— 28. De S. Jacques, desservie à l'autel des Apôtres, résignée en cour de Rome, en 1648 (N. P.), située après l'autel S. Martial, en descendant vers les nefs (*Hist de la Cath.*).

— 29. De Ste-Marie-Magdelaine, *aliàs* Ste-Catherine en la Chapelle Épiscopale, donnée *pleno jure* par l'Évêque, en 1608, et toujours depuis résignée en cour de Rome (N. P.).

— 30. De Fontenille, *aliàs* des Gaudin, en patronage laïc et à la collation de l'Évêque; présentée d'abord par les Gaudin, puis par les Guillot qui les représentent (N. P.), Coll. la famille des Gaudin (P. 1782).

— 31. De la Grande-Madelaine, qui occupe encore aujourd'hui l'absidiole du sud; Coll. le Chapitre (P. 1782).

— 32. De Gésine ou de l'Enfantement, *aliàs* de l'Épinou, Prés. le Sgr de la Tour-Girard (P. 1782).

— 33, 34. De S. André; deux chapelles, Coll. le Chapitre (P. 1782).

— 35. De N.-Dame-des-Cloistres, près la porte des Cloistres. Coll. le sous-doyen (*Hist de la Cath.*, P. 1782).

— 36. Des Carmes, à l'autel du Revestiaire, situé entre le revestouer et le Chapitre (*Hist de la Cath.*).

— 37. Du Crucifix, sise sous les petites cloches, devant la porte du chœur, au-dessous de la Flèche (id.).

— 38. Du Crucifix ou des Chambons, placée entre la porte de Ste-Croix et la chapelle des Apôtres, fondée par la famille Chambon, qui y présentait (id.).

— 39. De N.-Dame-des-Dons, sise à gauche de la nef, près la porte des Cloistres (id.).

— 40. De Ste Catherine, après celle de S. Jacques, en descendant vers les nefs (id.).

— 41. S. Christophe, fondée et établie en 1218 dans le latéral du sud, au-dessous de la seconde fenêtre du Déambulatoire (id.).

— 42. De la Ste Famille, fondée en 1672, dans le bas côté septentrional, entre la porte des Cloîtres et celle qui ferme le pourtour du chœur, par René Lorin, premier Chapelain, bachelier et secrétaire du Chapitre (id.).

— 43. De Ste Florence, desservie à l'autel de Ste Madelaine. Coll. les Bacheliers de la Cathédrale (id.).

— 44. De S. Louis, fondée dans la chapelle des Apôtres par Hugues Thomas, grand-chantre de S. Hilaire, par testament du 26 septembre 1261, ainsi que trois chapellenies en dépendant; trois messes par semaine (id.).

— 45. De S. Martial, près la chapelle de la Madelaine, adossée au mur du sud (id.).

— 46. De S. Maurice et de Ste Radégonde, dans le chœur à gauche de l'entrée par le Jubé (id.).

(*a*) Lisez de Marseille. S. Louis de Marseille, évêque de Toulouse, mort en 1297.

Chapelles. 47. De S. Sixte (*a*) sous l'église de S. Pierre, autrefois dite le Caveau des Chanoines, résignée en cour de Rome en 1610 (N. P.). Coll. le chanoine en semaine, une messe basse le jour de la fête du Saint (*Hist. de la Cath.*), Coll. le Chapitre (P. 1782).

— 48. De la Ste Vierge ou du Pardon, occupe le rond-point de l'abside médiane. L'une des Chapellenies de St-Thomas-le-Martyr (n° 24) s'y desservait (*Hist. de la Cath.*).

— 49. De S. Yves, dans la chapelle des Apôtres (id.).

— 50. Ou Autel des Enfants, près du chœur, adossée au cinquième pilier. Simon de Cramaud y fonde une messe à laquelle les Enfants de chœur de la Cathédrale, qui lui devaient une dotation, étaient tenus d'assister (id.).

— 51. De S. Martial, desservie en la chapelle du palais épiscopal, dépend de l'Évêque, qui l'a donnée de plein droit en 1648, unie au petit séminaire de S. Charles en 17... (N. P.), Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

Aumônerie. De S. Pierre, est à la collation du sous-doyen de l'église de Poictiers (P. 1648), avec son annexe près le Pont-Joubert (*Voir* Paroisse S. Saturnin). L'on dit que c'est un personnat de S. Pierre; se dessert à S. Saturnin, dans le fauxbourg; obtenue en cour de Rome en 1681 et 1684 (N. P.); elle fut unie à l'Hôtel-Dieu de Poitiers, par arrêt du conseil du 31 janvier 1695 et lettres-patentes registrées au parlement de Paris, le 9 juillet 1696; désignée sous le titre d'Hôpital ou Aumônerie (*Un. Mal.*).

Chapelles. De S. Jacques de ladite Aumônerie, sise rue S. Paul, se dessert en la chapelle des Apôtres de la Cathédrale. Résignée en 1613, 1664 et 1668, l'on prit un dévolu en 1673 (N. P.).

Nous pensons que c'est la même qui, désignée sous le nom de chapelle S. Jacques, fut réunie à l'Hôtel-Dieu de Poitiers en même temps que l'Aumônerie de S. Pierre (Voir *suprà*).

CELLE-L'ÉVESCAULT.

Le *Grand-Gauthier* mentionne à plusieurs reprises le chapitre de Celle-l'Évescault, nous transcrivons ces passages dans l'ordre où ils se trouvent dans le manuscrit :

« In eadem Cella sunt quinque canonice quarum una est annexata ecclesie parochiali ejusdem loci, per fratrem Galterium episcopum Pictavensem. Aliè verò IV canonice sunt sine cura, sed habentes duas illarum debent esse sacerdotes.

« Item ibi est sacrista qui debet esse sacerdos.

« Item sunt due aliè capellanie sine cura, sed habentes debent esse sacerdotes.

« De Camera episcopali est Cella-Episcopalis, tam in clero quam in populo; non juridictionem ibi habet archipresbyter de Lezigniaco, licet si Prior canonicorum de Cella.

« Apud Cellam-Episcopalem sunt sex canonie, quarum unus est Prior habens duas prebendas, similiter et Archipresbyterum, et in eadem ecclesia est unus sacerdos parochialis et unus cappellanus etiam, qui habet curam, custodiam elemosinarie et hec omnia beneficia spectant ad collationem episcopi Pictavensis.

(*a*) C'est aujourd'hui le lieu où l'on inhume les Évêques.

« In Cella Episcopali episcopus dat prioratum annexatum archipresbyteratui et V prebendas.
« Item dat parochiam, eleemosinariam et cappellanias ejusdem loci (G. G). »

Chapitre de Celles-l'Évescault en l'Archiprêtré de Lusignan, duquel le doyen est prieur et archiprestre, et dépend de l'évêque, ensemble les six chanoines qui sont en la pleine collation dudit seigneur Évêque (P. 1648).

Le Chapitre de Celle-l'Évescault est composé de cinq canonicats dont un est uni à la cure dudit lieu et un autre à la cure de Voulon. Il y a division de revenus par rapport aux deux qui sont unis; les trois autres sont d'un revenu inégal; le plus ancien a environ 50 écus; le second n'a que 65 l., et le dernier, 15 l. Ledit Chapitre a abandonné au vicaire une portion de revenu valant 100 l., à la charge d'acquitter un service qui est d'une messe les dimanches et fêtes chômées. L'Evêque nomme aux canonicats (Vis. 1769).

Le *Pouillé* de 1782 ne mentionne pas Celle-l'Évescaut au nombre des Chapitres du diocèse; il indique seulement trois chapelles qui, dit-il, portent le nom de canonicats.

NOTRE-DAME DE CHATELLERAUD.

Ce Chapitre (*a*) ayant essuyé deux incendies de la part des religionnaires en 1566 et 1569, le roi Henri III lui fit expédier, le dernier juin 1577, des lettres-patentes pour le conserver dans la possession de ses biens. Il n'est donc pas possible de fixer au juste l'époque de sa fondation. Il paraît seulement, par une transaction entre le Chapitre et le prieur de S. Romain, portant règlement de droits en 1196 et par l'érection d'un doyen, qui fut faite la même année par Guillaume, évêque de Poitiers, à la prière d'Hugues de Surgères, vicomte de Châtellerault, bienfaicteur dudit Chapitre, et d'un autre Hugues, qualifié abbé de S. Hilaire de Poitiers, que le Chapitre de Châtellerault a été fondé avant 1196. Il paraît s'être formé successivement et ne tenir son état que des différents seigneurs du domaine de Châtellerault..... Les seigneurs d'Harcourt l'ont possédé pendant plus de deux siècles. Il y a lieu de croire que c'est de leur temps que le Chapitre a été fondé..... Par son testament, Charles d'Anjou, roi de Sicile, fonda en l'église du Chapitre deux tailles et deux enfants de chœur, outre les quatre et le maître de psalette, déjà fondés par les seigneurs d'Harcourt, avec un anniversaire à perpétuité..... Il résulte de tout ceci que le Chapitre n'a été fondé et doté que du domaine de Châtellerault..... C'est de la grandeur, sans doute, et de la puissance de ses fondateurs et de ses bienfaicteurs que le Chapitre de Châtellerault a le titre de Chapitre royal. C'est d'après cela que le parlement, d'après son arrêté du 24 mars 1768, portant enregistrement de lettres-patentes, pour l'union du prieuré de S. Romain, à la mense du Chapitre, sur les conclusions de M. l'avocat général Séguier, qualifie ledit Chapitre d'église royale et collégiale de Châtellerault.

Ce Chapitre est composé d'un doyen et d'un chantre qui sont en même temps chanoines, et de neuf autres chanoines. La dixième prébende en a été distraite en faveur du principal du collége, qui n'est cependant pas chanoine. C'est une question à décider que la nomination du Doyenné. Le Roi y a nommé, les seigneurs du Duché plus souvent, et ce sont les engagistes qui ont le dernier état. Le Chapitre assemblé nomme à la chantrerie. Les canonicats sont nommés par le Chapitre, sur la présentation du chanoine en semaine. Le Cha-

(*a*) Nous ne relatons que la partie de la notice donnée par le *Pouillé* de 1782, le surplus ne concerne que la seigneurie de Châtellerault.

pitre donne aussi les visas. Le maître de psalette et les six enfants de chœur sont nommés par le seigneur, ainsi que quatre vicaires, ou officiers. Il y a encore deux choristes et un organiste à la nomination du Chapitre. L'abbé de S. Cyprien, en faveur de l'union du prieuré de S. Romain, dépendant de son abbaye, nomme à un des canonicats (P. 1782).

CHAUVIGNY.

Ecclesie et beneficia, curate et beneficia omnia et homines castri de Chalvigniaco sunt de camera episcopi Pictavensis que sunt videlicet : X canonici S. Petri de Calvigniaco inter quos est cantor et capicerius cum capitulo presentat canonicatus et prebendam episcopo Pictavensi et episcopus instituit presentatos si digni sunt. Episcopus autem Pictavensis dat cantoriam pleno jure et capicerium aliquibus de canonicis.

In eadem ecclesia sunt XII bachalarii quos cantor pleno jure instituit.

Scolastica ejusdem ville dat cantor persone ydonee et si non est ydonea capitulum dat vel episcopus persones ydonee.

In eadem ecclesia sunt due ebdomadarie quas dant cantor et capitulum quarumque libet valet dimidiam prebendam et debent deserviri per canonicos ejusdem ecclesie sacerdotes.

In Calvigniaco beneficia sunt hec et eorum ministri soli episcopi noscuntur.

Capitulum B. Petri ubi sunt X canonici qui a Capitulo et cantore presentantur episcopo et episcopus instituit, si digni et ydonei fuerunt presentati.

Item in eadem ecclesia est cantoria que spectat pleno jure ad collationem episcopi, ita tamen conferatur canonico ejusdem ecclesie, et idem est de capiceriatu ejusdem ecclesie.

Item Sacrista ecclesie est de collatione capicerii et valet IIII l.

Item in eadem ecclesia sunt XII bachalarie que sunt de collatione cantorio et quelibet valet XL l.

Item cantor dat scolas ejusdem ville, ità tamen, quod si non ponat ydoneam personam; episcopus ponat vel Capitulum.

In eadem ecclesia sunt due ebdomadarie quarum quelibet valet dimidiam prebendam et debent diserveri per canonicos si potest fieri bono modo.

Item in ecclesia est cappellanus parrochialis qui vocatur cappellanus S. Petri et valet ejus beneficium XII l. et est de presentatione capicerii (G. G.).

Composé d'un chantre, d'un chef-cier et de huit chanoines dont l'un était curé de la paroisse. En 1791 les canonicats valaient tout au plus 700 l. (N. P.).

DISSAY.

Il y avait autrefois un Chapitre (*a*) attaché au service de la chapelle de S. Pierre du château de Dissay. Il était composé du curé de Dissay, ayant le titre de Doyen, et de cinq autres ecclésiastiques s'intitulant chanoines et chapelains de l'église collégiale du château de Dissay ; mais depuis 1600 environ, ils ne faisaient plus aucun service (M. Arch.).

FOUSSE-MAGNE, A MELLE.

Apud Metulum est elemosinaria de Fossa Magna in parrochia S. Petri et elemosinarius habet curam animarum et presentatur episcopo.

(*a*) Ce Chapitre dut probablement son érection à Pierre d'Amboise, évêque de Poitiers, qui fit élever le château de Dissay à la fin du XVe siècle.

Chapitre de Foussemaigne en l'archipréveré de Melle, est en la présentation des habitants de Melle et en la collation de l'Évesque (P. 1648).

Le Chapitre de Foussemagne, fondé dans une petite chapelle hors les murs de la ville de Melle. Il y a un doyen et cinq chanoines, qui sont à la nomination des habitants de la ville. Le service des canonicats est de deux messes par mois pour chaque chanoine, et une messe solennelle le jour de l'Assomption. Le revenu vaut, à chaque chanoine, aux environs de 100 l., toutes charges, même les décimes, payées ; le doyen a deux portions (Vis. 1769).

Fossemagne était autrefois un Chapitre qui ne consiste plus que dans six bénéfices simples, dont le premier s'appelle doyenné et les autres canonicats. Les habitants de Melle nomment le doyen, qui nomme les autres (P. 1782).

Chapelles. 1. Est cappellania fundata in cappella Beate Marie de Metulo per Constantinum de Manec et est de presentatione dicti Constantini (G. G.).

— 2. De Ste Croix ou des Pains-Cuits, desservie dans l'église de Foussemagne, Coll. M. l'Évêque (M. Arch.).

SAINTE-CROIX DE LOUDUN (*a*).

Dans l'église de Ste Croix de Loudun, il y a dix chanoines, trois hebdomadiers, un diacre et un sous-diacre, tous lesquels bénéficiers sont à la nomination et collation dudit Chapitre (P. 1648).

Cette Collégiale a été fondée sous l'épiscopat d'Isembert II, par Geoffroy, comte d'Anjou (P. 1782).

On a uni à ce Chapitre celui de S. Léger, de la même ville.

Canonici Ste Crucis de Loduno solvint procurationem (G. G.).

Chapelles. In ecclesia Canonicorum Ste Crucis sunt plures cappellanie (G. G.).

— 1. Des Anniversaires, Prés. le Chapitre de Ste Croix (P. 1782).

— 2. De Ste Marguerite de l'Aubinière, unie au Chapitre par décret insinué le le 25 avril 1774, Prés. le Chapitre (id.).

— 3. De S. Jean-Baptiste de Bois-Gourmond, Prés. le seigneur de Bois-Gourmond (id.).

— 4. Du Diaconat, Prés. le Chapitre (id.).

— 5. De N.-Dame des Genvres, réunie au Chapitre par décret insinué le 25 avril 1774, Prés. le Chapitre (id.).

— 6. De Ste Catherine de la Houdaine, réunie au Chapitre par le même décret, Prés. le même (id.).

— 7, 8. De S. Jacques (deux chapelles de ce nom réunies au Chapitre par le décret précité), Prés. le Chapitre (id.).

— 9. De S. Jean, Prés. le seigneur de Ranton (id.).

— 10. De S. Julien, Prés. le Chapitre (id.).

— 11, 12, 13, 14. Du Lac, *aliàs* la Renaudière, quatre chapelles de ce nom desservies dans ladite église, unies au Chapitre par le décret de 1774 précité, Prés. le Chapitre (id.).

(*a*) Fut fondé le 27 décembre 1062, par Geoffroy Martel, comte d'Anjou ; Foulques V, son petit-fils, lui donna un morceau de la vraie Croix. Ce Chapitre, qui est royal, est composé de dix chanoines et de trois hebdomadiers. Le revenu de chaque canonicat et de la première hebdomade est de 400 l. ; celui des deux autres hebdomades est de 250 l. (*Hist. du Loudunais*, par DUMOUSTIER DE LA FOND, IIe partie, p. 14 et suiv.).

Chapelles. 15. De Ste Marguerite réunie au Chapitre par le décret cité plus haut; Prés. le même (id.).

— 16. De S. Mathurin, réunie au Chapitre par le même décret de 1774; Prés. le même (id.).

— 17. De Ste Catherine des Mevdons, ou Meudons, ou des Soudaires; même décret d'union; Prés. le même (id.).

— 18. De S. Michel; Prés. le seigneur de Ranton (id.).

— 19. De Ste Marguerite du Pardon; même décret d'union; Prés. le même (id.).

— 20. S. Junien des Quirits et

— 21. De Ste Catherine des Quirits. La famille des Quirits présente; le Chapitre confère (id.).

— 22. De Razilly; Prés. les religieuses Ursulines de Loudun (id.).

— 23. De la Sacristie ou de la Secretenerie; Prés. le Chapitre (id.).

S. LÉGER DE LOUDUN (*a*).

Église collégiale de S. Léger du Chasteau. On prétend qu'elle soit (*sic*) de fondation royalle, et y a quatre chanoines et deux hebdomadiers en la collation de M. l'Évesque de Poictiers (P. 1648).

Le Chapitre de S. Léger de Loudun était composé de quatre canonicats ou chapelles et de deux hebdomades; les chapelains ou chanoines se nommaient entr'eux. Il fut réuni au Chapitre de Ste Croix de Loudun, par décret insinué le 25 janvier 1774 (P. 1782).

Canonici S. Leodegarii de Loduno solvint procurationem (G. G.).

In ecclesia S. Leodegarii sunt due cappellanie (G. G).

Chapelles du Canonicat de S. Léger du château de Loudun (P. 1782).

MAGNÉ.

Ubi sunt XI canonici (P. de Saintes).

Capitulum S. Germani de Maigné solvit pro patronagio X l. X s. pro fabrica XXII s. VII d. Pat. abbas S. Leodegarii (Tab. dig.).

MENIGOUTE.

Chapitre de Menigoute, fondé de S. Jean-Baptiste dans l'Archipréveré de Sanxay, composé : d'un trésorier, qui est Archiprestre de Sanxay, unze chanoines. La trésorerie et les prébendes sont en patronages lay, et ceux de la maison de Louë en sont les vrais patrons.

Du depuis, le patronage a esté vendu avec la maison et baronnie de la Mothe S. Eray à M. de Parabère, et ledit patronage attaché et incorporé à ladite Baronnie de la Mothe, en laquelle qualité ledit sieur de Parabère nomme et présente, et le Chapitre confère.

Il y a une psallette fondée d'un maistre de musique et quatre enfants de chœur.

Il y a au mesme lieu une bonne Aumosnerie, fondée par défunct M. Boyuart (Boucart), de plus de deux mille livres de rente, dont le Chapitre a la direction (P. 1648).

(*a*) Les statuts de ce Chapitre, du 3 octobre 1437, sont un des premiers titres de son existence. Il y était dès lors composé de quatre chanoines, d'un hebdomadier et d'un sacriste; réuni à Ste Croix par décret du 1er mai 1773, lettres-patentes du mois de novembre suivant, registrées le 13 avril 1774 (*Histoire du Loudunais*, par DUMOUSTIER DE LA FOND, IIe partie, p. 7).

Chapitre S. Jean-Baptiste de Menigoute. Cette collégiale a été fondée l'an 1328 par messire Jean de Cherchemont, chanoine de Paris et professeur ès loix dans l'Université de la même ville (*a*). Elle est composée d'un trésorier qui en est le chef et le seul dignitaire Archiprêtre né de Sanxay, d'onze chanoines, de six chapelains, dont un est maître de psallette et de quatre enfants de chœur. Le seigneur baron de la Mothe-Sainte-Héraye nomme à la trésorerie, aux canonicats et à la maîtrise de la psallette. Pour être admis à ce Chapitre, il faut être natif du diocèse de Poitiers (P. 1782).

NOTRE-DAME DE MIREBEAU.

Le Chapitre de l'église collégiale de Notre-Dame de Mirebeau est fondé d'un chevecier, qui est la principale dignité, un chantre, un sous-chantre et sept chanoines prébendez, faisant en tout dix personnes.

Maurice (*b*), évêque de Poictiers, en a esté le fondateur sur les cures de ladite église de Nostre-Dame et de l'église parochiale de S. Hilaire.

Le bas-chœur est composé de huict chapelains, qui tous doivent estre prestres et trois enfants de chœur.

La dignité de chevecier est élective de la personne d'un chanoine prébendé, et la confirmation appartient à Monseigneur le Révérend Évesque de Poictiers.

L'office de chantre, qui est la seconde personne du Chapitre, est aussi électif de la personne d'un Chanoine prébendé, prestre ou qui se puisse faire prestre en l'an.

La sous-chantrerie appartient à l'ancien chanoine, sans autre provision que d'un acte capitulaire.

Les prébendes venant à vacquer, la présentation et nomination appartient au chanoine en hebdomade de chappe, et la collation au chevecier et Chapitre.

Les cures de Nostre-Dame et S. Hilaire, vacquantes par mort, la nomination appartient au chanoine en hebdomade de chappe, la présentation au Chapitre et la collation à Monseiseigneur le Révérend Évesque de Poictiers.

Les chappellainies et bacheleries de ladite église, vacquantes par mort ou démission, les chapelains bacheliers, de tout temps immémorial, ont la présentation et nomination, le Chapitre l'institution.

Le chantre interroge et prend le serment (P. 1648).

Ce Chapitre est composé d'un chevecier-chanoine, d'un chantre-chanoine, d'un souschantre aussi chanoine et de sept autres chanoines, de six chapelains-bacheliers et de deux enfants de chœur, sous la direction d'un chanoine maître de psallette. Les trois dignitaires, ainsi que les sept autres canonicats, sont à la nomination du Chapitre. Les bacheliers-chapelains se nomment entr'eux ; ils sont mis en possession par les chanoines qui pourroient nommer à ces places, si les chapelains s'absentoient plus de deux mois, sans en prévenir le

(*a*) Jean de Cherchemont, seigneur du Plessis-Cherchemont et de Venours, ancien chancelier de Charles, comte de Valois, chanoine de l'Église de Paris et de Laon, doyen de celle de Poitiers, fut chancelier de France sous les rois Philippe-le-Long et Charles-le-Bel, l'un des exécuteurs testamentaires de ce dernier prince, l'un des négociateurs qui signèrent avec l'Angleterre le traité de Paris, le 31 mai 1325. — Il mourut le 25 octobre 1328 et fut inhumé à Menigoute, dans une magnifique chapelle dédiée à la Sainte-Trinité, qu'il y avait fait construire pour lui servir de sépulture.

(*b*) A la prière de Thibault de Blazon, seigneur de Mirebeau, son oncle.

Chapitre. Cette collégiale a été fondée en 1200, par Maurice de Blason, 64e Évêque de Poitiers qui, du côté maternel, appartenait à la famille royale (P. 1782).

Chapelles. 1. Cappellania constituta in ecclesia B. Marie de Mirabello, fundata à Thoma Ysembardi quondam cantore B. Marie de Mirabello et deservienda in eadem ecclesia, est de dono episcopi (G. G.).

— 2. De Prime, au grand autel, le chanoine en hebdomade nomme, le Chapitre confère (P. 1648); Coll. le Chapitre (P. 1782).

— 3. De l'Alexandrie (*a*), au grand-autel; le chanoine en hebdomade nomme, le Chapitre confère (P. 1648).

— 4. De S. Jacques, à l'autel S. Jacques, comme ci-dessus (P. 1648, P. 1782).

— 5. De S. Estienne-de-la-Jarrie, à l'autel S. Estienne, comme ci-dessus (P. 1648. P. 1782).

— 6. Du Charnier, au Chapitre, comme ci-dessus (P. 1648).

— 7. De l'Asperges, au grand-autel, comme ci-dessus (P. 1648, P. 1782).

— 8. De Ste Catherine des Briauts; Coll. le Chapitre (P. 1782).

— 9. Dite le Chapelain-Bachelier; Coll. le Chapitre (P. 1782).

— 10. De S. Jean, fondée en 1632 par M. Pierre Druette, prêtre; Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 11. De Brizay, au grand-autel, le seigneur de Brizay, patron (P. 1648).

— 12. De Ste Catherine, au grand-autel; Prés. les héritiers de Maistre Jehan Vivouzeau (P. 1648); Prés. MM. Marreau de la Bonnetière (P. 1782).

— 13. De Ste Marguerite, à l'autel de ce nom; Prés. le seigneur de la Touche (P. 1648); Prés. le seigneur de la Touche Moreau (P. 1782).

— 14. De S. Estienne du Vergereau ou du Vergeau, à l'autel S. Estienne; Prés. les hoirs dudit Vergereau (P. 1648 et 1782).

— 15. De S. Mamert à l'autel de ce nom; Prés. les seigneurs Legier de la Sauvagère (P. 1648, 1782).

— 16. Des Journaux, à l'autel Ste Anne; Prés. les hoirs de Guillaume Pinault (P. 1648).

— 17. De S. Nicolas, à l'autel de ce nom; Prés. le seigneur de la Tour-Desmets (*b*) (P. 1648, 1782).

MONTMORILLON.

Le Chapitre de l'église royale, séculière et collégiale de N.-Dame de Montmorillon a été autrefois assez considérable, mais les guerres entre les rois de France et d'Angleterre, les excès commis par les hérétiques et autres événements malheureux, l'ont réduit à un Prévôt et à quatre chanoines qui sont à la nomination et collation du Chapitre. Le Prévôt est aussi nommé par le Chapitre, et M. l'Évêque le confirme. Ce qu'on peut dire de plus certain sur la fondation de ce Chapitre, c'est qu'elle paraît faite par Henri II, roi d'Angleterre, et Aliénor, son épouse, vers l'an 1178. Au moins est-il constant qu'ils en réédifièrent l'église.

(*a*) L'on trouve cette chapelle et une autre dite Ste Néomaye, qui n'est pas mentionnée dans les *Pouillés*, relatées dans une sentence rendue le 7 décembre 1621 par l'official de Poitiers, entre les chevecier, chantre et chanoines de Mirebeau, pour leurs droits, honneurs, etc. (D. Font., T. 18, p. 237).

(*b*) Lisez la Tour des Mées.

Il y a, dans l'église de ce Chapitre, une confrérie du St-Esprit, qui a été autrefois très-célèbre. Son chef, vers le xve siècle, portait le nom de roi, et ses officiers s'intitulaient comme ceux du prince alors régnant. Tous les curés de l'Archiprêtré de Montmorillon, qui ne sont pas à plus de trois lieues de la ville, ont été condamnés par arrêt du Parlement à assister à la procession que fait tous les ans ladite confrérie. L'Archiprêtre de Montmorillon, qui est curé d'Hains, est aussi chanoine né du Chapitre, et a rang, du jour de son installation, dans l'église dudit Chapitre de Montmorillon (P. 1782).

MORTHEMER (*a*).

Canonici Mortuimaris solvint procurationem (G. G.).

LES TROIS-MOUTIERS *aliàs* BERNEZAY.

Il y avait autrefois à Bernezay un Chapitre composé de six chanoines; ce Chapitre, qui était sous l'invocation de S. Laurent, fut converti plus tard en une chapelle presbytérale. Le chapelain, qui devait résider, était à la présentation du seigneur de Bernezay (P. 1782).

Capituli (*b*) de Bernezay solvint procurationes (G. G.).

Chapelle de S. Claude, en l'église de S. Laurent de Bernezay (M. Arch.).

OYRON (*c*).

Le Chapitre de S. Maurice d'Oyron est composé d'un doyen et de sept chanoines; le doyenné a été dès sa fondation réuni à la cure, et c'est M. l'Évêque qui nomme à l'un et à l'autre. Le seigneur d'Oyron nomme aux sept canonicats (P. 1782).

SAINTE CROIX DE PARTENAI.

In ecclesia Ste Crucis de Pertiniaco sunt canonie quarum due sunt annexe scolastice et cantorie et tres alie simplices et sunt ibi due cappellanie sine cura.

Le Chapitre de l'église collégiale et séculière de Ste-Croix de Parthenay, qui consiste en un maistre d'escolle, première dignité; un chantre, seconde dignité; quatre chanoines et le curé, aussi chanoine, et de laquelle cure et chanoinie y annexée, le maistre d'escolle est présentateur et présente à M. l'Évesque de Poictiers; trois vicaires perpétuels, un chapier, un diacre et sous-diacre, six chapellains, un maître de psallette et quatre enfans de chœur et un sacristain, de tous lesquels bénéfices cy-dessus, Monseigneur de Longueville est collateur et en pourvoit à cause de sa baronnie dudit Parthenay (P. 1648).

L'État actuel du Chapitre séculier et collégial de Ste Croix de Parthenay consiste en un maître-école, un chantre, cinq chanoines, un batonnier, un sacriste, un chapier et trois choristes. Les deux dignitaires et les cinq chanoines sont à la nomination du baron de Parthenay, qui prend la qualité d'abbé du Chapitre. On ne peut dire au vrai l'époque de sa fon-

(*a*) Ce Chapitre, sur lequel nous n'avons trouvé aucuns renseignements, et que le *Pouillé* de 1782 se contente de mentionner, dut être fondé par les seigneurs de Morthemer, au château desquels l'église était attenante. Il paraît que le revenu des canonicats était assez modique.

(*b*) Pour Canonici, sans doute.

(*c*) Ce Chapitre fut fondé le 10 mars 1513 par Artus Gouffier, chev. seign. d'Oyron; il devait être composé d'un doyen et de sept chanoines prêtres sachant le plain-chant, d'un maître de psallette et de quatre enfants de chœur; chaque titulaire avait une maison et recevait 25 l., 4 septiers de froment et 8 septiers de mouture, mesure de Loudun, plus le produit d'un arpent et demi de vigne, etc. *Voir* la Notice sur Oiron, par M. DE CHERGÉ, *Mém. des Antiq. de l'Ouest*, année 1839.

dation; elle paraît être du XIe siècle (*a*). Il y a une cure annexée audit Chapitre, dont le curé est chanoine depuis environ 200 ans. Un chanoine a droit de faire le prône à la messe paroissiale. Ce Chapitre était autrefois beaucoup plus considérable et très-riche. Il ne subsiste aujourd'hui que par les bienfaits des derniers seigneurs et en dernier lieu de M. le maréchal de Mazarin (P. 1782).

Canonici Ste Crucis de Pertiniaco solvint procurationem (G. G.).

PRÉVOTÉ DE S. LAURENT DE PARTENAI.

Cinq chanoines, en y comprenant le sieur curé. La prévosté, de valeur de 1800 l. (Vis. Maisond. 1659).

La Prévosté de S. Laurens, en la ville de Parthenay, dépend de M. l'Évêque de Luçon, et est une des dignitez de ladite église de Luçon; le service se fait journellement en ladite église par cinq prestres chanoines *aliàs* chapelains ou compagnons, et le curé de ladite église, à laquelle cure le Prévost a annexé puis peu l'une desdites chanoinies, et ont dudit sieur Prévost chacun quatre-vingt livres tournois, payables par quartiers, et chacune feste de S. Michel, chacun cinq septiers de seigle, mesure dudit Parthenay (P. 1648).

NOTRE-DAME-LA-GRANDE DE POITIERS.

Cette abbaye forme la première dignité du Chapitre de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers.

C'est un Évêque de Poitiers qui, vers l'an 319, a fait construire cette église qui attire journellement un grand concours de peuple. Son Chapitre est composé d'un abbé, à la nomination de M. l'Évêque. Ce premier dignitaire est aussi personnat dans l'église cathédrale. Ce Chapitre a aussi un chantre, un sous-chantre, quinze chanoines et quatre hebdomadiers. Le chantre, qui nomme le sous-chantre, est lui-même nommé par le Chapitre, qui confère tous les canonicats sur la présentation du chanoine en semaine.

L'abbaye de S. Jean de Poitiers a été unie à ce Chapitre le 30 août 1758 (P. 1782).

Capitulum Beate Marie Majoris Pictavensis solvit procurationem (G. G.).

Chapelles. 1. De S. André ou du Crucifix, se doit desservir au grand-autel ou au cavereau où est l'autel de S. André; assez bon revenu (N. P.); Coll. le Chapitre (P. 1782).

— 2. De la Barrière, desservie à l'autel S. Laurent; rev., 11 l., doit six messes; Coll. le Chapitre (N. P.); Prés. la famille Doisan (P. 1782).

— 3. De S. Blaise; Coll. le Chapitre (P. 1782).

— 4. De N.-Dame de la Conception *aliàs* de Poitiers, rev. 12 à 15 l., charges faites. Le chanoine de semaine présente au Chapitre qui confère (N. P, P. 1782).

— 5. De S. Jacques, desservie à l'autel de la paroisse (N. P.).

— 6. De S. Jacques des Onze Mille Vierges; Coll. le Chapitre (P. 1782).

— 7. Des Onze Mille Vierges (N. P.).

— 8. De S. Laurent; Coll. le Chapitre (P. 1782).

— 9. Du Crucifix ou des Claveuriers; Coll. le Chapitre (id.).

(*a*) On ne connaît pas l'époque précise où Ste Croix fut érigée en collégiale; on sait seulement que le Chapitre existait dès 1219. B. LEDAIN, *Hist. de Parthenay*, p. 73.

Chapelles. 10, 11, 12. De sainte Marguerite, à l'autel de 10 heures, données par l'Évêque, *ob negligentiam patroni* en 1632, *pleno jure* en 1644 ; trois chapelles de ce nom (N. P.).

— 13. De Ste Marguerite Dachavaud; Coll. le Chapitre (P. 1782).

— 14. De S. Vincent aux Cloistres ou du Petit-Mairé, autrefois bâtie à Mairé, paroisse de Beaumont; rev., 150 l. environ ; transférée à N.-Dame vers 15.... (N. P.); Coll. le Chapitre (P. 1782).

S. HILAIRE DE LA CELLE, A POITIERS (*a*).

Cella (la Celle) S. Hilarii, O. A. in urbe Pictaviensi fundationis regiæ, nunc prioratus, de hoc cœnobio, Annal. Francorum ad anno 508, p. 257 (*Clef du Pouillé*).

Abbatia S. Hilarii de Cella in urbe (S. Hilaire de la Celle) O. S. Augustini, beneficium regium ; taxe de Rome, 1,000 l.; rev., 30,000 l. (Pouil. Roy.).

Abbaye de S. Hilaire de la Celle, O. de S. Augustin. On croit cette abbaye de fondation royale; elle n'a d'abord été qu'un prieuré conventuel dédié à S. Hilaire. La mense monacale de l'abbaye de Fontaine-le-Comte est réunie au Chapitre de cette abbaye; Coll. le Roi (P. 1782).

Ce Chapitre régulier, de l'Ordre de S. Augustin, congrégation de France, est composé d'un prieur qui est en même temps curé et de trois chanoines; l'église en a été rebâtie par Clovis (id.).

Abbaye de la Celle, M. Pourtain, abbé; rev., 1,200 l. (Alm. Prov. 1789).

S. HILAIRE LE GRAND DE POITIERS.

Nomina beneficiorum ecclesiæ Beatissimi Hilarii Majoris Pictaviensis ad romanam ecclesiam nullo medio pertinentem, quorum beneficiorum collatio, provisio et omni modo dispositio pertinet prout sequitur.

Primò, thesauraria est prima et principalis dignitas ecclesiæ, cujus collatio pleno jure ad Regem Franciæ spectat, receptio verò ad decanum et capitulum pertinet.

In dicta ecclesia sunt viginti octo præbendæ æquales, et decanus percipit unam et est dignitas principalis in capitulo, etiam a capitulo eligitur et eligendo pleno jure confertur et subdecanatus ad collationem ipsius pleno jure : receptio ad capitulum pertinet.

Cantoria est dignitas electiva a capitulo pleno jure et confert succentoriam pleno jure et capitulum recipit.

Scholastica est personatus in ecclesia, nec habet vocem in capitulo nisi sit canonicus præbendatus, et eam confert pleno jure thesaurarius et capitulum recipit.

Canonicatus et præbendæ verò dum vacant fit præsentatio per canonicum existentem in hebdomada capæ, capitulo, et decanus et capitulum conferunt pleno jure.

Quinque majores hebdomadariæ cum eleemosynaria S. Anthonii annexa, ad collationem capituli pertinent.

Ecclesiæ parochiales Burgi, videlicet S. Troëciæ, S. Petri-Hospitalis, Beatæ Mariæ de Candelaria, fit præsentatio de illis per canonicum in hebdomada capæ existentem et capitulum pleno jure confert et sunt exemptæ ab episcopo.

(*a*) Nous avons réuni, comme se rapportant au même établissement religieux, les notes concernant l'abbaye de S. Hilaire de la Celle. Les Génovéfains prirent possession de l'abbaye, le 26 août 1652.

Omnes majores hebdomadarii præsentant capitulo ad parvam hebdomadariam, cui annexa est capellania S. Blasii et quæ per canonicos consuevit; et capitulum confert.

Minorem hebdomadariam nuper erectam, cui annexa est cappellania S. Solinæ, capitulum confert pleno jure, nec potest obtineri nisi sit de numero duodecim capellaniorum et baccalaureorum. Minores duæ parvæ hebdomadariæ nuper erectæ, cui prima sunt annexæ duæ capellaniæ S. Lamberti, et alteri cui sunt annexæ tres dictæ capellaniæ des Monsniers et capitulum confert eas pleno jure (P. 1648).

Suit la Liste des églises du diocèse et des chapelles sises dans l'église de S. Hilaire, qui sont à la nomination du Chapitre ou de ses différents dignitaires. Ces renseignements se trouveront en leur lieu.

La collégiale de S. Hilaire-le-Grand, qui a le Roi pour abbé, a été fondée par Clovis, en actions de grâce de sa victoire sur Alaric. Il y a dans cette église un trésorier, un doyen, un chantre, un sous-doyen, un maître-école, un sous-chantre, vingt et un chanoines prébendés, cinq chanoines semy-prébendés ou grands hebdomadiers, deux chapelains généraux, trois curés, un maître de psalette et sept enfants de chœur.

La place de trésorier est à nomination royale, les places de doyen et de chantre, les cinq semy-prébendes ou grandes hebdomades et deux des petites se nomment par le Chapitre en corps composé des dignitaires, des personnataires, des chanoines prébendés et des chanoines semy-prébendés ou grands hebdomadiers.

La place de maître-école est à la nomination du trésorier.

Le sous-doyenné est à la nomination du doyen.

La sous-chantrerie est à la nomination du chantre.

Les prébendes, les deux places de chapelains généraux et les trois cures sont à la nomination du chanoine qui se trouve en semaine de chape, — *ad conferenda beneficia.* — Il n'y a que les dignitaires, les personnataires et les chanoines prébendés qui aient ce droit de semaine de chape; ils l'exercent à tour de tableau.

La troisième des petites hebdomades, sous l'invocation de S. Blais, est à la nomination des cinq chanoines semi-prébendés ou grands-hebdomadiers, qui y nomment en Chapitre (*a*) (P. 1782).

Chapelles. 1. Des Anniversaires, autrement la chapelle générale à l'autel où l'on célèbre les anniversaires (N. P.).
Capella generalis ad turnum capæ, capitulum confert (P. 1648).

— 2. S. Blasii quæ nunc est unita parvæ hebdomadariæ, ad collationem quinque magnorum hebdomadariorum, qui capitulo nominant et capitulum confert pleno jure (P. 1648).

— 3, 4. De N.-Dame-la-Blanche, fundata ad altare Beatæ Mariæ abbæ [albæ ?] et vocatur altare anniversariorum, capitulum confert (P. 1648); deux chapelles, l'une desservie à l'autel des anniversaires donnée en cour de Rome, en 1597 (N. P., P. 1782).

(*a*) Voir et consulter, pour ce Chapitre, les deux volumes publiés par M. Redet, sous les auspices de la *Société des Antiquaires de l'Ouest*, et le travail de M. de Longuemar (*Mém.* de cette Société, années 1848, 1852 et 1856).

Chapelles. 5, 6. De S. Gervais et S. Prothais, deux chapelles fondées par Pierre de Gammara, l'une se nomme du Chafaut (N. P.). Capellania fundata ad altare SS. Gervasii et Prothasii per defunctum Petrum de Gammara, capellania Duchaffaut ad altare dictorum Gervasii et Prothasii, capitulum confert (P. 1648).

— 7. S. Margaritæ, capitulum confert (P. 1648 et 1782), conférée par le chanoine de semaine en 1655, résignée en cour de Rome en 1657 et 1672 (N. P.).

— 8, 9. Duæ capellaniæ fundatæ ad altare S. Catharinæ à magistro Joanne Berland, capitulum confert (P. 1648, N. P.).

— 10. S. Michaëlis vicarialis, capitulum confert (P. 1648) dépend du chanoine en semaine qui présente ; rev., près de 100 l. (N. P.).

— 11, 12. Duæ capellaniæ S. Laurenti; vicariales ; capellani, secundum librum cameræ apostolicæ, tenentur esse omnibus horis. Capitulum confert (P. 1648 et 1782). Provisions en cour de Rome en 1618 (N. P.).

— 13. Ad altare S. Nicolai prope S. Laurenti, capella, capitulum confert (P. 1648, N. P.).

— 14. Capellania S. Nicolai *aliàs* du Cinge *seu* du Singe vulgariter nuncupata, capitulum confert (P. 1648, 1782); résignée en cour de Rome en 1662 et 1672 (N. P.).

— 15. S. Fortunati, capitulum confert (P. 1648).

— 16. S. Trinitatis ad altare ejusdem sanctissimæ Trinitatis de Codismo nuncupatæ, capitulum confert (P. 1648).

— 17. De S. Claude; Coll. le Chapitre (P. 1782).

— 18. De S. Jean l'Évangéliste et de S. Laurent ou de S. Paul; Coll. le Chapitre (P. 1742).

— 19. Eventillaria (*a*) cui annexa est capellania matutinalis ad collationem thesaurarii (P. 1648).

— 20. Du Matin, annexée à celle de S. Jean des Ventailles (N. P.).

— 21. S. Fortunati, S. Fortuné ou S. Fortunat aliàs de Niort ad collationem thesaurarii, qui la confère de plein droit en 1656 (P. 1648 et 1782, N. P.).

— 22. S. Stephani ad collationem thesaurarii (P. 1648 et 1782).

— 23. S. Martini ad collationem thesaurarii (P. 1648, 1742), qui la donne de plein droit en 1652 (N. P.).

— 24. S. Vincentii vicarialis ad collationem thesaurarii (P. 1648, 1782); elle fut donnée à Rome en 1586 (N. P.).

— 25. S. Dionysii, ad collationem thesaurarii (P. 1648, 1782).

— 26. S. Joannis Evangelistæ ad collationem thesaurarii (P. 1648, N P.).

(*a*) Ainsi nommée sans doute, parce qu'elle dépendait de l'Éventillier, officier du Chapitre chargé de servir les chanoines au chœur, allumer les bougies, porter l'encens, serrer le saint Chrême et donner le baptême la nuit comme le jour. — On ne trouve plus trace de cet office dans les derniers siècles (DE LONGUEMAR, *Essai sur S. Hilaire*).

Chapelles. 27. S. Jean-Baptiste *vulgò* de Levantailleur, ou les Ventailles (*a*), ou des Fonts, ad collationem thesaurarii (P. 1648, 1782), résignée en cour de Rome en 1597, 1634 et 1664 (N. P.).

— 28. SS. Jacobi et Christophori ad collationem decani (P. 1648), donnée en 1620 en cour de Rome, puis *pleno jure* par le doyen du Chapitre, en raison de sa dignité (N. P.). Dite aussi de S. Jacques, S. Philippe et S. Christophe (P. 1782).

— 29. De Martellis (des Marteaux) vicarialis ad collationem decani (P. 1648, 1782).

— 30. De S. Gille près l'Évantalier, ou de Tourlon, ou près le Vantalier-Tourlon, ou de l'Évantaillerie, ou près les Fonts; Prés. le doyen (P. 1648, 1782), donnée par l'Évêque en 1587, *ob incapacitatem* (N. P.).

— 31. B. Mariæ Magdalenæ (P. 1648).

— 32. Sanctissimæ Trinitatis ad collationem decani (P. 1648, 1782). Provisions en cour de Rome, de 1648 à 1677 (N. P.).

— 33. Fundata ad altare S. Catharinæ per defunctum dominum Joannem Toussairilli, quondam Archidiaconum Thoarcii et ecclesiæ B. Hilarii cantorem, ad collationem cantoris (P. 1648).

— 34. Crucifixi ante portam S. Laurentii, ad collationem cantoris (P. 1648).

— 35. De la Juzie ad altare S. Ægidii, ad collationem cantoris (id.).

— 36. Dite le Collége de la Sirène; Prés. le chantre (P. 1782).

— 37. De S. Silas ou des Sillards, vicarialis, ad collationem subdecani (P. 1648, 1782). Provisions en cour de Rome, de 1654 à 1674 (N. P.).

— 38. N.-Dame de Campeto ad collationem subdecani (P. 1648), résignée en cour de Rome en 1649 et 1678 (N. P.).

— 39. De S. Gilles de Campeto; Prés. le doyen (P. 1782) (*b*).

— 40. Omnium Sanctorum ad collationem scholastici (P. 1648, 1782). Provisions en cour de Rome, de 1587 à 1684 (N.P.).

— 41. S. Lazare, donnée *pleno jure* par le sous-doyen de la cathédrale en 1655, 1656 et 1658 (N. P.).

— 42, 43. Duæ capellaniæ S. Ægidii, ad collationem succentoris (P. 1648).

— 44, 45. De N.-Dame de Cotte-Blanche, de Cotta Alba, desservies à l'autel de N.-Dame de la Carolle (N. P.), una, vicarialis ad collationem succentoris (P. 1648, 1782); l'autre à la collation du Chapitre (P. 1782).

— 46. Altera capellania B. Mariæ Magdalenæ (P. 1648).

— 47. De N.-Dame de Liesse ou de la Carolle (*c*); rev., 100 l.; Prés. les grands-hebdomadiers (N. P.); Prés. le premier grand-hebdomadier (P. 1782).

— 48. De Corea, vicarialis, ad collationem quinque majores hebdomadarios (N. P.).

— 49. De Sainte Souline, fondée en 1510 par Guillaume Davidis (N. P.) annexa est minori hebdomadaria nuper erecta (P. 1648).

(*a*) Sans doute par corruption du mot Éventillier. *Voir* la note du n° 19.

(*b*) Malgré ces différences de nom et de collateur, peut-être est-ce la même chapelle.

(*c*) Adossée aux piliers du chœur ou Carolle, d'où elle prenait son nom.

Chapelles. 50, 51. Des Vasseaux ou S. Claude des Vasseaux, fundatæ per defunctum magistrum Petrum Vassalli *aliàs* de Albania, cantorem, in honorem nostri Redemptoris, Beatissimæque Genitricis Mariæ et S. Claudi episcopi et confessoris ad præsentationem heredum fundatoris et collationem capituli (P. 1648, 1782), obtenue et résignée en cour de Rome, de 1611 à 1654 (N. P.).

— 52, 53. De S. Hilaire et de S. Martin des Fuzeaux, fondées per magistrum Petrum Fuzelli canonicum, in honorem Dei Genitricis Mariæ et SS. Hilarii et Martini confessorum et episcoporum, ad præsentationem heredum fundatoris et collationem capituli (P. 1648, 1782). L'on trouve des provisions en cour de Rome en 1582, Prés. le chanoine en semaine (N. P.).

— 54, 55, 56. De S. Hilaire, S. Guillaume l'Hermite et de S. Augustin des Mouniers, sunt tres capellaniæ fundatæ per defunctum magistrum Guillelmum Mousnier canonicum, una est in ecclesia B. Hilarii ad altare ante januam chori, situm a parte dextra, in honore SS. Hilarii episcopi et Guillelmi confessoris, les deux autres fondées dans les églises de Ste Triaize et de S. Pierre l'Hospitalier de Poitiers [s'y reporter], quarum præsentatio ad dictos capellanos et collatio ad canonicum in hebdomada capæ existentem, spectant et pertinent respective (P. 1648); fondées en 1513. Provisions en cour de Rome de 1606 à 1671; l'évêque conféra en 1650 et 1660, sur le refus du chanoine en semaine (N. P.). Lorsqu'une vacance survenait dans l'une de ces trois chapellenies; les deux autres chapelains présentaient l'autre (P. 1782).

— 57. De S. Benoit ou de S. Gilles, fondée à l'autel de la Trinité, par feu Benoit Gilles, ainsi que celle de Ste Barbe, qui suit; le chapelain de l'une présente à l'autre lorsqu'elle vient à vaquer, et le Chapitre confère (N. P. P. 1648, 1782).

— 58. De Ste Barbe (Voir *suprà*).

— 59. De Ste Catherine de la Latte, à l'autel de S. Thomas, présentée en 1653 par le seigneur des Halles de Poitiers (N. P.); Prés. les Hospitalières comme propriétaires du fief des Halles (P. 1782).

— 60. De Ste Radégonde (N. P.).

— 61. De Ste Catherine des Commendices, provisions en cour de Rome, en 1632, 1641 et 1662 (N. P.).

— 62, 63. De S. Lambert, dites du Meurier — intra metas burgi S. Hilarii ; — le chanoine en semaine les donne en 1652; provisions en cour de Rome en 1652, 1655, 1664 (N. P.) duæ capellaniæ vicariales, capitulum confert (P. 1648).

— 64. Ou Stipendie des Isamberts, près S. Hilaire-le-Grand; Prés. le premier Avocat au Roi, au Présidial de Poitiers (P. 1782).

Chapelles. 65, 66. De S. André de Fargues, fondées par feu Girard de Fargues, près l'église de S. Hilaire : l'une donnée en cour de Rome en 1603, et par l'évêque; l'autre par le chanoine en semaine en 1653 et le plus ancien des cinq hebdomadiers en 1657 (N. P.). Capellania S. Andreæ capitulum confert; antiquior hebdomadarius confert capellaniam S. Andreæ fundatam per dominum Gerardum Defargiis (P. 1648, 1782).

— 67. De S. Barthélemy, près S. Hilaire, donnée par le chanoine en semaine en 1651, et en cour de Rome en 1681 (N. P.); capitulum confert (P. 1648, 1782).

— 68. De S. Gilles et S. Loup, près la Chandelière, et desservie en S. Hilaire, résignée en cour de Rome de 1627 à 1667 (N. P.).

A la page 371 de son *Essai sur S. Hilaire*, M. DE LONGUEMAR donne une liste des chapelles de cette église, d'après l'Édit de citation du Chapitre du 14 janvier 1595, avec la distribution des chapelles au XVIIIe siècle. Ce relevé servira de complément à ce qui précède.

Ad turnum capæ.

A S. Hilaire : La Chapelle-Générale, celles de S. Blais (unie aux hebdomades), de S. Gervais et S. Prothais, de Ste Marguerite, du Chaffau (à l'autel de S. Gervais), deux à l'autel de Ste Catherine, N.-Dame-la-Blanche, de la Carolle, de S. Michel (vicariale), deux de S. Laurent (vicariales), deux de S. Lambert (aux hebdomades), de S. Nicolas, de S. Nicolas-du-Singe, de S. Barthélemy-sous-S.-Hilaire, de S. Agon (vicariale), de la Serenne, de Ste Catherine (à Ste Triaise), de Ste Soline, de S. Fortunat, de la Trinité (S. Benoit et Ste Barbe), de S. André de l'Ermitage des Pierres-Blanches.

Par tour de chape ou aux chanoines *grossiers* : Les chapelles et églises de Nieuil-sous-Passavent, Ste Marie de la Coudre, Rouillé, Benassais, Quinçay, Champagné, Romagne, Cuhon, Frontenay, Pouhant, Luzay, S.-Hilaire-sur-Autize et de la Pallu, de S. Cyriez et de Courcôme.

A la collation du trésorier : Les chapelles de S. Jean-Baptiste (Evantillaria), de S. Fortuné, de S. Étienne, de S. Martin, de S. Vincent (vicariale), de S. Denis, de S. Jean et S. Paul.

A la collation du doyen : Les chapelles de S. Jacques et S. Christophe, des Marteaux (vicariale), de S. Gilles (Ægidius), de Ste Marie-Madelaine et de la Ste-Trinité.

A la collation du chantre : Les chapelles de Ste Catherine, du Crucifiement, de Champagné, de S. Gilles, de la Guzenie (à l'autel d'Ægidius).

A la collation du sous-doyen : L'Aumônerie de la Madelaine, deux de Silars (vicariales).

A la collation du sous-chantre : Les chapelles de S. Claude, de Cotteblanche (vicariale), de Ste Marie-Madelaine.

A la collation du maître-école : La chapelle de Tous-les-Saints.

Celle de S. André de Fargues, au plus ancien chanoine semi-prébendé, grand-hebdomadier.

Les cinq chanoines semi-prébendés, grands-hebdomadiers ont la petite hebdomade unie à la chapelle S. Blais.

La petite hebdomade, unie à la chapelle Ste Soline, est conférée par le Chapitre à un des vicaires.

Les deux chapelles fondées par Desvasseaux sont à la présentation par tour de chape.

Les deux chapelles fondées par Desfuseaux, également l'aumônerie de S. Antoine, est au chanoine petit-hebdomadier de S. Blais.

D'autres chapelles de G. Monnier sont à la nomination des chapelains et leur collation au chanoine de semaine.

S. NICOLAS A POITIERS.

Église collégiale, fondée avant 1030 par Agnès de Bourgogne, troisième femme de Guillaume-le-Grand, comte de Poitou, qui y avait placé douze chanoines.

Elle fut réunie à l'abbaye de Montierneuf par une bulle du pape Urbain II, du 16 novembre 1093, et n'eut plus, à partir de cette époque, que le titre de simple prieuré.

Prioratus S. Nicolai, Pictaviensis diocesis, immediate subditus abbatiæ monasterii novi (P. Abb.); rev., 2,000 liv (P. M.).

Prieuré de S. Nicolas, O. S. B., Coll. l'abbé de Montierneuf (P. 1782).

S. PIERRE LE PUELLIER A POITIERS.

Il y a onze chanoines qui sont en la présentation et nomination du chanoine qui est en semaine et le chapitre confère. Il n'y a audit Chapitre aucune dignité, mais le plus ancien chanoine préside. Il n'y a en ladite église aucune chapelle (P. 1648).

Alix ou Agnès, femme de Guillaume Tête-d'Étoupes, comte de Poitou, a fondé cette église en 980 (*a*); son Chapitre est composé de treize chanoines et confère tous les canonicats sur la présentation du chanoine en semaine (P. 1782).

SAINTE RADÉGONDE A POITIERS.

Chapitre de Ste Radégonde de Poitiers, composé :

Prior Stæ Radegundæ.	—	Capitulum.
Cantor ejusdem ecclesiæ.	—	Capitulum.
Succentor.	—	Capitulum.

Il y a deux chanoines; quand vacance advient, la nomination appartient au chanoine qui est en semaine, et le Chapitre confère.

Les quatre hebdomadiers sont de la collation du Chapitre. Les deux aumosniers de la Vergne et de Saincte Radégonde sont de la collation du Chapitre (P. 1648).

Cette église a été fondée par sainte Radégonde, reine de France, et dotée par le roi Clotaire premier, son mari. Ses dignitaires sont : Un prieur à nomination royale, un chantre, un sous-chantre; elle a dix-neuf chanoines, quatre hebdomadiers, un maître de psalette, six enfants de chœur et sept chapelains. Le chantre nomme le sous-chantre, et est nommé par le Chapitre qui confère tous les canonicats, sur la présentation du chanoine en semaine (P. 1782).

Canonici Sancte Radegundis solvint centum solidos (G. G).

(*a*) Le but de la fondatrice en établissant ce Chapitre aux portes de l'abbaye de la Trinité que l'on devait également à sa piété, était de procurer aux religieuses les secours spirituels dont elles avaient besoin. Quant au nom de *S. Petrus Puellarum* donné à ce Chapitre, il provient de ce que, avant la fondation de ces chanoines, leur église était occupée par des religieuses, que Ste Loubette y avait, dit-on, établies pour garder la relique de la vraie Croix, qu'elle avait rapportée des Lieux-Saints.

Chapelles. 1. Du tombeau de Ste Radégonde ou du comte Alphonse, fondée par Alphonse, comte de Poitou; Coll. le Chapitre (N. P., P. 1782).

— 2. Des Cayeux, ou des Coyeux, ou d'Escoyeux au sépulcre de Ste Radégonde; Prés. MM. de Marans (id. id.).

— 3. De la Gobienne, desservie au tombeau; Coll. le Chapitre (P. 1782).

— 4. De N.-Dame de la Pillardière, au tombeau ou à main gauche du grand autel de la paroisse, présentée en 1653 par le seigneur de la Pillardière et le chanoine en semaine (N. P.); Coll. le Chapitre (P. 1782).

— 5. De la Fraye, au tombeau (N. P.); Coll. le Chapitre (P. 1782).

— 6. De la Brigade (N. P.).

— 7. De S. Junien ou S. Julien; Coll. le sous-chantre (P. 1782).

— 8. Du Crucifix ou de S. Laurent du Crucifix, une messe par mois; rev., 14 septiers de froment (N. P.).

— 9. De Ste Radégonde ou sacerdotale, conférée par le Chapitre (N. P.).

— 10. De S. Louis à l'autel S. Blaise ou la petite chapelle; Coll. le Chapitre (N. P., P. 1782).

— 11. De S. Blaise du Prébazin; Coll. le sous-chantre (P. 1782).

— 12. De la Madelaine ou de la Boissière, à l'autel de S. Blaise; Coll. le Chapitre (N. P., P. 1782).

— 13. De la Conception de la Ste-Vierge (N. P.).

— 14. De N.-Dame des Grilles; Coll. le Chapitre (P. 1782).

— 15. Des Apôtres; Coll. le sous-chantre (P. 1782).

— 16. De la Petite-Magdelaine; Coll. le Chapitre (P. 1782).

— 17. De S. Jean-Baptiste (N. P.).

— 18. De S. André (id.).

— 19. De S. Jacques de la Vergne en Ste-Radégonde. En 1632, le chanoine de semaine présente au Chapitre qui confère (N. P.).

Cette chapelle, qui avait aussi le titre d'Aumônerie, fut unie à L'Hôpital-Général de Poitiers, par arrêt du conseil, au 31 janvier 1695 et lettres-patentes, registrées au Parlement de Paris, le 9 juillet 1696 (Un. Mal.).

CHAPITRE DE S. LÉGER A S. MAIXENT.

Il y a eu dans le principe un Chapitre dans cette église, comme le prouve un don fait le 19 avril 1070 à l'abbaye de S. Maixent, par un prêtre nommé Arbert, de la prévôté de l'église canoniale de S. Léger et de tout ce qui dépendait de cette prévôté.

L'extinction de ce Chapitre remonte probablement à 1088, époque où Adam, abbé de S. Maixent, remit l'église S. Léger sous la puissance des religieux de l'abbaye, et y rétablit l'office divin après la mort de quatre clercs séculiers qui avaient négligé tout service et fort mal vécu (D. Font., T. XV, p. 317 et 411).

NOTRE-DAME DU CHATEAU DE THOUARS.

Fondé le 25 mars 1509-1510 dans la chapelle du château, sous le vocable de N.-Dame (qui

avait en même temps le titre d'église paroissiale) (*a*) par Louis de la Trémouille et Gabrielle de Bourbon, sa femme, seigneurs de Thouars; et le 8 janvier 1515-1516, le Pape Léon X accorda une Bulle qui érigea ce Chapitre dans cette église, qu'il qualifie de sainte chapelle du château.

Dans le principe, ce Chapitre était composé : d'un trésorier, de quatre chanoines et de trois hebdomadiers; plus tard, on y adjoignit trois autres chanoines et quelques chapelains (N. P.).

Chapitre de N.-Dame du chasteau de Thouars, composé d'un trésorier et de six chanoines; la trésorerie et les prébendes sont à la nomination et patronage de M. le duc de la Trémouille, à cause de sa chastellenie de Thouars (P. 1648).

S. PIERRE DU CHATEAU A THOUARS.

Ce Chapitre est composé d'un doyen qui est archiprêtre et seul dignitaire, de dix chanoines, de quatre hebdomadiers et de six chapelains. M. l'Évêque confère le doyenné, et les canonicats sont à la nomination du Chapitre, sur la présentation du chanoine en semaine de chape. Le Chapitre de S. Pierre de Thouars a plus de 800 ans d'ancienneté; il a éprouvé plusieurs fois les traitements les plus cruels de la part des calvinistes, du temple desquels il fut enfin mis en possession par Louis XIV en 1685, et où il a depuis fait l'office, son église ayant été entièrement détruite par les hérétiques (P. 1782).

Capitulum S. Petri de Thoarcio solvit procurationem (G. G.).

ABBAYES D'HOMMES.

L'ABSIE, ABBAYE.

Abscia (N.-Dame de l'Absie en Gastine) diœcesis olim Maleacensis nunc novæ Rupellensis in finibus superioris Pictaviæ, O. B., dotata à dynastis de Parthenay, Chabot, Chasteigner, d'Apelvoisin ; distat ab urbe de la Chasteigneraye, tribus minoribus leucis, orientem hyemalem versus. An. fundationis 1120 (Clef du Pouillé).

Abbatia de Lapsiâ in Gastinâ : de Lasis ou Lapsie en Gastine O. S. B., beneficium Regium, rev., 11,000 l. (P. Royal).

Abbaye de la Vieille en Gastine, O. S. Benoît, pat. le Roi; rev., 8,000 l. (P. 1648).

Abbaye de l'Absie, M. de Chalabre, abbé; rev., 90,000 l. (Alm. Prov. 1789).

Abbatia in Basia in Gastina (Abscia in Gastina ?), O. Cisterciensis debet 11 cent. florenos (Taxæ Benef.).

Abbatia de Abscia in Gastina, veteris ordinis solvit procurationem (G. G.).

AIRVAU, ABBAYE.

Aurea-Vallis (Airvau *aliàs* Oirvau), O. A. in diœcesi Rupellensi anteà Malleacensi : D. Petro, sacra, conditur ab Hildegardi de Audenaco Comitissa Thoarcensi 973 in superiori Pictavio apud le Toué fluvium, 10 leucis à Pictavo occidentem æstivum versus (Cl. du Pouillé).

(*a*) Le 7 février 1509-10, traité entre le prieur de S. Nicolas (V. Montauban) et le Chapitre de N.-Dame, au sujet de l'établissement des chanoines dans l'église de N.-Dame, qui dépendait de ce prieuré et du service fait par eux dans la chapelle de S. Martin (V. N.-Dame de Thouars), en attendant l'entière construction de l'église de N.-Dame (D. FONT., T. XXVI).

Abbatia S. Petri de Aurea-Valle (S. Pierre d'Orvaux ou de Ruault ou d'Ervault) beneficium regium, taxe de Rome, 350 florins, revenus..... (P. Royal).

Abbaye de S. Pierre d'Ervault, O. S. Augustin, pat. le Roi, rev., 1,400 l. (P. 1648).

Abbaye O. de S. Augustin, à la nomination du Roi, rev., 6,200 l. environ de quitte à l'abbé; en tout, 18,000 l. Abbé, M. de Prie.

12 chanoines réguliers, y compris le clerc d'autel; chaque chanoine a 8 septiers de bled, 6 barriques de vin, 400 fagots, 4 charretées de gros bois, 80 l. en argent et 7 l. pour le logement. Le Prieur a un tiers en sus. Il y a 4 offices claustraux : le prieuré, la sacristie, l'aumônerie et l'infirmerie (*a*) (Vis. de Menou, 1739).

Abbatia S. Petri de Aureavalle, Ord. S. Augustini; debet IIIL florenos (Taxæ Benef.).

Abbatia de Aureavalle debet duas procurationes (G. G.).

LES ALLEUDS, ABBAYE.

Abbatia de Allodiis (les Alleuds), O. S. B., diœcesis Pictaviensis inter oppida Chef-Boutonne et Lezay; an. fundationis, 1243 (Clef du Pouillé).

Abbatia S. Mariæ de Alodis seu Allodiis (N.-Dame des Alleuds ou Alluz), beneficium regium. Taxe de Rome, 120 florins, rev., 4,000 l. (P. Roy.).

Abbaye de N.-Dame des Alleuds O. S. Benoit. Cette abbaye est entre les bourgs de Chef-Boutonne et de Lezay; elle est de la congrégation des Exempts et a été fondée vers 1120 par le bienheureux Géraud de Salles. Elle était autrefois fort considérable; Coll. le Roi (P. 1782).

Abbaye des Alleuds, M. de Villedon, abbé; rev., 3,000 l. (Alm. Prov. 1789).

Abbatia B. Mariæ de Alodiis O. S. Benedicti debet VI c. XX florenos (Taxæ Benef.).

Abbatia de Allodiis veteris ordinis, solvit procurationem (G. G.).

SAINTE-CROIX D'ANGLES, ABBAYE.

Angla, Angle, O. A. S. Crucis dicata, ad Anglinam vulgo Anglin fluviolum in diœcesi Pictaviensi, tribus minoribus leucis ab urbe de la Roche-Posay, versus meridiem non longe à finibus Turoniæ et Biturigiæ; an. fundationis 1210 (Clef du Pouillé).

Abbatia S. Crucis de Anglâ sive S. Mariæ de Anglia O. S. Augustini, beneficium regium, rev. 4,000 l. (P. Roy).

Abbaye de Ste-Croix d'Angles, O. S. Augustin. C'est Isembert II, Évêque de Poitiers, de la maison de Châtaillon (Châtel-Aillon); Tiburge, sa mère; Senebaud et Manassé, ses frères qui ont fondé cette Abbaye. Guillaume Tempier, Évêque de Poitiers, en dédia l'église en 1192; Coll. le Roi (P. 1782).

Abbaye d'Angles, M. Gabon, abbé; rev., 2,000 l. (Alm. Prov. 1789).

Abbatia Stæ Crucis de Anglia, Ord. S. Augustini, debet II c. florenos (Taxæ Benef.).

BONNEVAUX, ABBAYE.

Bonavallis (Bonnevau) O. C., B. Mariæ sacra, diœcesis Pictaviensis, conditur in Parochia de Marcé a Domino Mortuimaris, anno 1124, distat à Pictavo quatuor leucis occidentem brumalem versùs (Clef du Pouillé).

Abbatia S. Mariæ Bonæ-Vallis (Bonnevaux), O. Cisterciensis, beneficium regium, rev., 4,000 l. (P. Roy.).

(*a*) Consulter, pour plus de détails, notre travail sur Airvau dans les *Mém. de la Société des Antiq. de l'Ouest.*

Abbaye de Bonnevaux, O. de Citeaux, filiation de Pontigny, deux religieux seulement, qui ne font aucun office, jusque-là qu'ils ne disent pas régulièrement la messe, même les jours de dimanches et fêtes; jamais ils ne disent vêpres au chœur, même le jour de Pâques, etc., etc... Il y a dans ladite abbaye, pour tout revenu, 8,000 l. de rentes (V. 1769).

Abbaye de N.-Dame de Bonnevaux, O. de Citeaux. La fondation de cette abbaye a été faite vers 1120 par Hugues Brun, seigneur de Lusignan et Sarrazine, son épouse ; Coll. le Roi (P. 1782).

Abbaye de Bonnevaux, M. de la Côte, abbé ; rev., 2,500 l. (Alm. Prov. 1789).

NOTRE-DAME DE LASSIE EN BRIGNON.

Brinium in territorio Absiæ inter Toarcium et Monstrolium-Bellay, in limitibus provinciarum Andegavensis et Pictaviensis, O. S. B., alias Divæ Mariæ de Sede Brignon (la Sie en Brignon), fundata à dominis Bellaii diœcesis Pictaviensis et territorii, distat ab urbe cui nomen le Puy-Nostre-Dame, una leuca occidentem brumalem versus (Clef du Pouillé).

Abbatia S. Mariæ de Sede Brignoni (La Sye en Brignon). O. S. B., beneficium regium, taxe de Rome 50 florins, rev. 4,000 l. (P. Royal).

Abbaye de N. D. de Lassie en Brignon, O. S. B., sous Guillaume, Évêque de Poitiers, Giraud de Bellai dota cette abbaye. Les seigneurs de Thouars, de Lusignan et de Chabot en sont aussi regardés comme les bienfaiteurs, Coll. le Roi (P. 1782).

Abbaye de Lassée en Brignon, M. de Thy de Milly, abbé, rev. 2,000 l. (Alm. Prov. 1789).

Abbatia de Sede-Brignon, O. S. B., debet L florenos (Taxæ Benef.).

CELLES, ABBAYE.

Cella, titulo S. Mariæ, vulgo N. Dame de la Celle, O. A., diœcesis Pictaviensis in provincia Pictaviensi, quinque leucis a S. Maxentio urbe, versus meridiem (Clef du Pouillé).

Abbatia S. Mariæ de Cellâ, (N. Dame de Celle O. S. A.; beneficium regium, taxe de Rome 500 florins, rev. 13,000 l. (P. Royal).

Abbaye de N. Dame de Celles, O. S. Augustin. Ce n'était qu'un simple prieuré qui fut érigé en abbaye. Louis XI en a réparé l'église, une des plus belles du Poitou. L'érection de Celles en abbaye est due à Guillaume, 55e Évêque de Poitiers en 1140, Coll. le Roi (P. 1782).

Abbaye de Celles, M. de Talleyrand-Perigord, abbé, rev. 14,000 l. (Alm. Prov. 1789).

Abbas B. Mariæ de Cella O. S. A., debet V cent florenos (Taxæ Benef.).

Abbatia de Cella B. Marie debet duas procurationes (G. G.).

CHAMBON, ABBAYE.

Bonus-Campus (Chambon), O. S. B., sub honore B., Virginis diœcesis Pictaviensis (Clef du Pouillé).

Abbatia S. M. de Bono-Campo (Chambon), beneficium regium, taxe de Rome, 100 florins, rev. 4,000 l. (P. Royal).

Notre-Dame de Chambon, O. S. Benoît. Cette abbaye a été dotée par les Vicomtes de Thouars en 1220. Coll. le Roi (P. 1782).

Abbatia de Bono-Campo, O. S. B., debet C. florenos (Taxæ Benef.).

CHARROUX, ABBAYE.

Carrofum sive Carrosium, Carroficum et Carrofinium, vulgo Charroux, O. S. B., diœcesis

Pictaviensis, conditum à Rotgario comite Lemovicensi et Eufrasia ejus uxore, tempore Carolimagni et a Ludovico Pio instauratum, situm in Marchia Pagi Pictonici (le Poictou) apud Carentonam fluvium (la Charente), 10 circiter leucis à Pictavo versus meridiem. Quidam ipsi Carolomagno fundationem attribuunt. An. fundationis 769 (*a*) (Clef du Pouillé).

Abbatia S. Salvatoris de Carrofio seu Karofo (S. Sauveur de Charroux) O. S. B., beneficium regium, taxe de Rome 300 florins, rev. 10,000 l. (P. Royal).

Abbas Carrofensis Ordinis S. Benedicti, debet III cent. florenos (Taxæ Benef.).

Abbaye de S. Sauveur de Charroux, O. S. Benoit. Roger comte de Limoges et Euphrasie son épouse ont fondé cette abbaye; ils furent aidés des libéralités de Charlemagne qui en confirma l'établissement en 799. Louis le Débonnaire en a aussi été le bienfaiteur. L'Église etoit une des plus belles du royaume. Cette abbaye est unie au Chapitre de Brioude. Il s'y est tenu cinq conciles en 983, 989, 1028, 1082 et 1186.

Voyez les Affiches du Poitou où il y a un mémoire très-intéressant sur Charroux, année 1775. Nos 23, 24, 27, 30, 33 et 36. Coll. le Roi (P. 1782).

Abbaye de Charroux, M. de Montmorillon Abbé, rev. 6,000 l. (Alm. Prov. 1789).

CHATELLIERS (LES), ABBAYE.

De Castellariis, les Chasteliers, O. C., filia Clarævallis, diœcesis et provinciæ Pictaviensis, tribus leucis ab urbe S. Maxentii versus boream, apud fontes fluvii Vonne (Clef du Pouillé).

Abbatia S. Mariæ de Castellariis (les Chasteliers), Or. Cisterciensis, beneficium regium. Taxe de Rome 300 florins, rev. 15,000 l. (P. Royal).

Abbas B. Mariæ de Castellariis Ordinis Cisterciensis, debet III c. florenos (Taxæ Benef.).

Abbaye de N. Dame des Chatelliers, O. de Citeaux. On prétend que cette abbaye existait avant 1120; elle a été fondée par quelques ermites disciples de S. Geraud de Salles. Elle est bâtie dans un fonds donné par Ebbon de Rochefort, seigneur d'Aubigny. Coll. le Roi (P. 1782).

Abbaye des Châteliers, M. l'évêque de Baïeux abbé, rev. 12,000 l. (Alm. Prov. 1789).

Abbatia de Castellariis, Ordinis Cisterciensis, solvit procurationem (G. G.).

LA TRINITÉ A CHATILLON-SUR-SÈVRE, ABBAYE.

De Malo-leone, Mauléon, sub titulo SS. Trinitatis, O. A., diœcesis pridem Maleacensis nunc novæ Rupellensis in decanatu S. Laurentii ad Separam. Pertinet ad canonicos regulares Congregationis Franciæ; in Pictavio, urbs 13 circiter leucis distat à vico Maleacensi versus Septentrionem (Clef du Pouillé).

Abbas de Malo Leone (Mauléon) O. S. Aug., beneficium regium, taxe de Rome 100 florins (P. Royal).

Abbas de Malo leone, Ord. S. Augustini, debet C. florenos (Taxæ Benef).

Abbaye de Châtillon, M. Lambert abbé, rev. 6,000 l. (Alm. Prov. 1789).

Abbatia de Malo leone, solvit procurationem. (G. G.).

L'ETOILE, ABBAYE.

Stella, l'Estoille, O. C., filia Pontigniaci, diœcesis Pictaviensis, fundatur anno 1124 ab

(*a*) Consulter, pour l'histoire de cette abbaye, le travail de M. DE CHERGÉ inséré dans les Mémoires de la *Société des Antiquaires de l'Ouest*.

Isemberto Senebaut nuncupato è domo Lezigniaca orta ; sita est in Pictavia, quinquè circiter leucis ab urbe Pictaviensi versus orientem, ad Vigennam (la Vienne) fluvium (Clef du Pouillé).

Abbatia S. Mariæ de Stella (l'Estoille) O. Cisterciensis, beneficium regium, rev. 8,000 l. (P. Royal).

Abbaye de N.-Dame de l'Étoile, O. de Citeaux; c'est une fille de Pontigny ; elle a été fondée par Isembert dit Senebaud, et la fondation confirmée par Ramnulphe, Guillaume et Foulques, ses enfants ; Coll. le Roi (P. 1782). — Rectifions en quelques mots les erreurs contenues dans les lignes qui précèdent. Elle fut fondée en 1124, par Isembaud de l'Étoile, frère de Pierre, le créateur de Fontgombaud, dans un lieu dit Font-à-Chaud (in Vallem Fontis-Calcis), sur des terrains donnés par Gui de Cenis et Rosta, son épouse, sous la condition que le monastère porterait le nom de l'Étoile, en l'honneur du père et du frère du fondateur.

L'on doit mettre au nombre des bienfaiteurs de cette abbaye, Jean Selun (1173) ; Élie, Pierre et André, seigneurs de Chauvigny (1179 à 1188) ; Guy et Aimery Senebaut (1194) ; Heraud Cordos et Pierre et Guillaume de Flaye, etc. Elle fut pillée par les calvinistes de 1562 à 1590, et non moins maltraitée par certains de ses Abbés commendataires.—Il n'y avait plus en 1785 que le seul Prieur.

Le revenu de cette abbaye s'élevait en 1730 à 3073 l. (*a*).

Abbaye de l'Estoile, M. de Vergès, abbé; revenu, 3,000 l. (Alm. Prov. 1789).

S. LÉONARD DE FERRIÈRES, ABBAYE.

Ferrariæ sub tutela S. Leonardi O. B., diœcesis Pictaviensis, in Laudunensi territorium (le Loudunois), prope Argenton fluvium, distat à Monstrolio-Bellæo (Monstreuil-Bellay), duabus leucis versùs meridiem, 3 à Thoarcio (Thouars) versus aquilonem (Clef du Pouillé).

Abbatia S. Leonardi de Ferrariis (Ferrières), O. S. B., beneficium Regium. Taxe de Rome, 50 florins, rev., 4,000 liv. (P. Roy.).

Abbaye de S. Léonard de Ferrières, O. S. Benoît; Coll. le Roi (P. 1782).

Abbatia S. Leonardi de Ferrariis, O. S. B., debet LX florenos (Taxæ Benef.).

Abbaye de Ferrières, M. Boissieu, abbé; rev., 3,500 l. (Alm. Prov. 1789).

Abbas de Ferrariis solvit procurationem (G. G.).

FONTAINE LE COMTE, ABBAYE.

Fons-Comitis (Fontaine le Comte. O. A., diœcesis Pictaviensis (Clef du Pouillé).

Abbatia S. Mariæ Fontis-Comitis (Fontaine le Comte), O. S. A., beneficium regium, taxe de Rome, 33 florins, rev., 4,000 l. (P. Royal).

Abbaye de N.-Dame de Fontaine le Comte, O. S. Augustin. C'est Guillaume, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, qui a fondé cette abbaye au commencement du XII[e] siècle ; Coll· le Roi (*b*) [P. 1782).

Abbas B. Mariæ Fontis-Comitis O. S. A. debet XXXIII florenos (Taxæ Benef.).

Abbaye de Fontaine le Comte, M. de Brissart, abbé; rev., 2,000 l. (Alm. Prov. 1789).

Abbatia de Fonte-Comitis solvit procurationem (G. G.).

(*a*) Extrait de l'*Histoire du Châtelleraudais*, par M. l'abbé LALANNE.

(*b*) *Voir* la notice que M. REDET a publiée sur ce monastère dans les *Mém. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest*.

LA MERCI-DIEU, ABBAYE.

Misericordia Dei (La Mercy-Dieu) O. C., filia Cariloci, diœcesis Pictaviensis, B. Mariæ sacra, conditur an. 1151 ab Eschivardo Domino Pruliaci in Turonibus (de Prully en Touraine), sita est in Pictonum et Turonibus confinibus, ad Gartempæ (la Gartempe) fluvii sinistram ripam, distaque una breviori leuca à Rupiposæ urbe (la Roche-Pozay) orientem æstivum versus (Clef du Pouillé).

Abbatia S. Mariæ de Misericordia Dei (la Mercy-Dieu), O. Cisterciensis, beneficium regium. Taxe de Rome, 50 florins; rev., 3,000 l. (P. Royal).

Abbatia B. Mariæ de Misericordia-Dei, Ord. Cisterciensis debet II c. florenos (Taxæ Benef.).

Abbaye de Notre-Dame de la Merci-Dieu, O. de Citeaux. Cette abbaye est fondée en 1051 sous le nom de Becheron, qu'elle a porté jusqu'en 1175. Son fondateur s'appelloit Echivard ou Esquivard, seigneur de Preuilly, en Touraine. Il y est enterré avec plusieurs autres seigneurs de cette terre. Coll. le Roi (P. 1782).

Abbaye de la Merci-Dieu, M. de Jons, abbé; rev., 1,400 l. (Alm. Prov. 1789).

Abbatia de Misericordia-Dei, Cisterciensis Ordinis, solvit procurationem (G. G.).

MOREAUX, ABBAYE.

Abbatia S. Mariæ de Morellis (Moreaux), O. S. B., beneficium regium; rev., 3,000 l. (P. Royal).

Abbaye de N.-Dame de Moreaux, O. S. Benoît. Les calvinistes ont tellement pillé et ruiné cette abbaye, qu'on ne peut rien dire de sûr touchant sa fondation. La mense monacale en a été réunie à la mense abbatiale (*a*); Coll. le Roi (P. 1782).

Abbaye de Moreaux, M. Bruneau, abbé; rev., 1,000 l. (Alm. Prov. 1789).

NANTEUIL EN VALLÉE, ABBAYE.

Nantolium in Valle (Nanteuil en Vallée) B. Mariæ Virginis sacrum, O. S. B., diœcesis et pagi Pictaviensis; construitur a Domino Castri Ruffiaci (de Ruffec); fundatur verò anteà à Carolomagno, in loco, qui Fossa dicitur, ad fluviorum Aurei et Argenti (l'Or et l'Argent) confluentes; distat à Pictavo urbe duodecim circiter leucis versus meridiem. An. fundationis 1046 (Clef du Pouillé).

Abbatia S. Mariæ de Nantolio in Valle (Nanteuil-en-Vallée) O. S. B., Beneficium regium; rev., 3,000 l. (P. Royal).

Abbaye de N.-Dame de Nanteuil-en-Vallée, de l'ancienne Congrégation des Exempts, doit sa fondation à Charlemagne; on croit qu'Aymar de la Rochefoucault, seigneur de Ruffec, la rebâtit en 1046. Elle a été unie au séminaire S. Charles de Poitiers. Coll. le Roi (P. 1782).

Abbatia de Mantolio (Nantolio), Ord. S. Benedicti, debet II c. floren. (Taxæ Benef.).

Abbaye de Nanteuil unie au séminaire de S. Charles de Poitiers; rev., 17,000 l. (Alm. Prov. 1789).

NOAILLÉ, ABBAYE.

Nobiliacum (Noaillé) S. Juliano (*b*) dicatum, O. S. B., diœcesis et pagi Pictaviensis, cujus instaurator Ludovicus Pius Imperator, distat tribus minoribus leucis ab urbe Pictaviensi

(*a*) *Voir* la notice que M. Redet a consacrée à ce monastère, dans les Mém. de la *Société des Antiq. de l'Ouest*.

(*b*) *Lisez* S. Juniano.

versus meridiem : vocatur in hujus Imperatoris vitâ, Noviliacum. An. fundationis 830 (Clef du Pouillé).

Abbatia S. Juniani de Nobiliaco (Nouaillé) O. S. B., Beneficium regium; taxe de Rome, 300 florins; rev., 1,100 l. (P. Royal).

Abbas de Nobiliaco, Ord. S. Benedicti debet III cent. florenos (Taxæ Benef.).

Abbaye de S. Junien de Nouaillé, O. S. B. C'est S. Junien qui a fondé cette abbaye, que le roi Clotaire agrandit en 559. Ce n'étoit d'abord qu'un prieuré. Aton, Évêque de Saintes, l'érigea en abbaye vers l'an 799. Charlemagne l'a fait rebatir. Les Bénédictins de la Congrégation de S. Maur y ont porté la réforme en 1615. Eparchius, 32ᵉ Évêque de Poitiers, en a été bienfaiteur. Coll. le Roi (P. 1782).

Abbaye de Nouaillé, M. de Miremont, abbé; rev., 6,700 (Alm. Prov. 1789).

LE PIN, ABBAYE.

Pinus (le Pin) O. C., filia Pontiniaci, diœcesis Pictaviensis, fundatur anno 1120, sub titulo B. Mariæ distat una longiori leuca ab urbe Pictavensi, versus occasum (Clef du Pouillé).

Abbatia S. Mariæ de Pinu (Le Pin) O. Cisterciensis, beneficium regium, taxe de Rome, 33 florins; rev., 1,200 l. (P. Royal).

Abbatia de Puny (Pinu) O. Cistercensis, debet XXXIII florenos (Taxæ Benef.).

Abbaye de N.-Dame du Pin, O. de Cîteaux. Cette abbaye est de la filiation de Pontigny, et fondée en 1120 par S. Geraud, à ce qu'on croit. Lition des Barres en doit être regardé comme le principal bienfaiteur. Coll. le Roi (P. 1782).

Abbaye du Pin, M. Decressac, abbé; rev., 1,500 l. (Alm. Prov. 1789).

Abbatia de Pinu solvit procurationem (G. G.).

MONTIERNEUF DE POITIERS, ABBAYE.

Monasterium-novum Augustoriti Pictonum (Monstiers-Neuf de Poictiers), sub titulo S. Joannis Evangelistæ; fundatur an. 1066 ab Isemberto Pictaviensi episcopo, dotatur posteà anno 1068 à Guidone-Goffrido Comite Pictaviensi et Duce Aquitaniæ (Clef du Pouillé).

Abbatia S. Joannis Monasterii-Novi Pictavensis Congregationis Cluniacensis (Monstier-Neuf de Poictiers), O. S. B., Beneficium regium; taxe de Rome, 700 florins; rev., 3,000 l. (P. Roy.).

Abbaye de S. Jean l'Évangéliste de Montierneuf, O. de Cluny. Guillaume VII, duc d'Aquitaine, jeta les fondements de cette abbaye en 1075, après avoir consulté le Pape Grégoire VII, qui lui conseilla de la donner à S. Hugues, abbé de Cluny, lequel y envoya des religieux. Philippe Iᵉʳ, Roi de France, étant venu à Poitiers au mois d'octobre 1076, demander du secours au Duc d'Aquitaine contre le Roi d'Angleterre qui assiégeait une de ses villes en Bretagne, approuva et signa l'acte de fondation de ce monastère, à la prière du Duc. La première charte portant dotation de cette abbaye est du 5 des calendes de février 1077. Elle a été confirmée et augmentée par Guillaume VIII, fils du fondateur, en 1087; par Louis VII, Roi de France, en 1146; par Éléonore, Duchesse d'Aquitaine et Comtesse de Poitou, en 1152; par Charles VII, Roi de France, en 1434, pendant son séjour à Poitiers, et par Louis XI. Cette abbaye a beaucoup de bulles en sa faveur; Guillaume VII mourut en son château de Chizé, le 24 septembre 1086, et fut enterré dans l'église de Montierneuf, au milieu de la nef, où son mausolée existe encore. Guillaume VIII, son fils, fut enterré dans le Chapitre de

ladite abbaye; on ne peut s'empêcher d'être touché des expressions dont se sert Guillaume IX pour exposer les motifs de son voyage à Poitiers, après la mort de son père. Son entrée et sa réception dans l'abbaye de Montierneuf, son extrême douleur, lorsqu'ayant été introduit dans le Chapitre, il y vit le tombeau de son père, sur lequel il pleura amèrement, sont décrites d'une manière très-attendrissante.

L'église de l'abbaye de Montierneuf est une basilique fort régulière; la nef était dans son principe d'un tiers plus longue. La lanterne du sanctuaire est un beau morceau d'architecture. La dédicace de cette église se fit le 22 janvier 1076, par le Pape Urbain II, trois Archevêques et trois Évêques, qui passèrent à Poitiers en revenant du concile de Clermont en Auvergne (*a*). Coll. le Roi (P. 1782).

Abbaye de Montierneuf, abbé, M. Decressac; rev., 6,000 l. (Alm. Prov. 1789).

Abbatia Monasterii Mioni (Novi) Pictaviensis, O. Cluniacensis debet VII cent. florenos (Taxæ Benef.).

Abbatia Monasterii-Novi Pictavensis, solvit procurationem (G. G.).

S. JEAN-BAPTISTE, ABBAYE A POITIERS.

Episcopus (Pictaviensis) dat Baptisterium Beati Johannis Baptiste, quod etiam vocatur Abbatia et valet plus quam sexaginta libras et potest dari canonico et non canonico, ut dicunt antiqui (G. G.).

L'abbé de S. Jean-Baptiste de la ville de Poictiers a séance après les chanoines (de la Cathédrale); l'Évêque confère pleinement ladite abbaye (P. 1648).

L'abbaye de S. Jean de Poitiers a été unie au Chapitre de N.-Dame-la-Grande, le 30 août 1758 (P. 1782).

S. CYPRIEN, ABBAYE A POITIERS.

S. Cypriani (S. Cyprien de Poictiers), O. B., construitur à Pipino Rege Aquitaniæ circà an. 928 in agro suburbano Pictavensi, fuit hìc S. Cyprianus frater S. Savini (Clef du Pouillé).

Abbatia S. Cypriani extra muros (S. Cyprian-lez-Poictiers), O. S. Benoit; taxe de Rome, 35 florins; rev., 6,000 l. (P. Royal).

Abbaye de S. Cyprien, O. S. Benoit. Cette abbaye, fondée par Pepin, Roi d'Aquitaine, en l'an 828, est hors de la ville de Poitiers et sur le bord de la rivière du Clain. L'église en a été rebâtie par Frottier, 47[e] Évêque de Poitiers, qui la donna à des religieux de S. Benoit. Ceux de la congrégation de S. Maur ont réformé cette abbaye en 1645. Les religionnaires l'avoient presqu'entièrement détruite. L'église en a été rebâtie dans un goût singulier et propre à exciter la curiosité des étrangers. Coll. le Roi (P. 1782).

Abbaye de S. Cyprien, M. de Lentillac, abbé; rev., 4,700 (Alm. Prov. 1789).

Abbas S. Cypriani extra muros Pictavenses, O. S. B., debet XXXIII florenos (Taxæ Benef.).

Chapelles. 1. De S. Just, résignée tantôt comme régulière, tantôt comme séculière, de 1624 à 1681 (N. P.); Coll. l'abbé de S. Cyprien (P. 1782).

— 2. Du Crucifix, résignée en cour de Rome en 1620 et 1641 (N. P.).

— 3. De N.-Dame de Fougères *alias* Fougeray ou Fougeron, obtenue en cour de Rome en 1599 et 1603, conférée par l'abbé de 1614 à 1653 (N. P.) : Coll. l'abbé (P. 1782).

(*a*) *Voir* le travail publié par M. de Chergé sur ce monastère, dans les Mémoires des *Antiquaires de l'Ouest*.

S. PAUL, ABBAYE A POITIERS.

Autrefois abbaye, dont Isembert II, Évêque de Poitiers, fit don à l'abbaye de Montierneuf, à la prière de Guillaume VIII, Comte de Poitou, ainsi qu'il est justifié par une charte de 1083 (P. 1782).

Le plus ancien titre que l'on ait conservé sur cette abbaye est de l'an 924 et dès 1066 on ne lui donne plus que le nom de prieuré. Les comtes de Poitou s'en emparèrent et la soumirent à la collégiale de S. Hilaire. Lorsque, comme le dit le Pouillé de 1782, Isembert II eut donné son consentement à la réunion de S. Paul à Montierneuf, cette dernière abbaye devint maîtresse des églises de S. Germain et N.-Dame la Petite de Poitiers et S. Pierre-ès-liens de Migné qui relevaient de S. Paul (*a*).

LA REAU OU LARREAU, ABBAYE.

Regalis B. Mariæ V. sacra (la Reau sive la Riau) O. A., diœcesis Pictaviensis in Pictavia, ad confines Marchiæ decem leucis ab urbe Pictaviensi versus meridiem, quatuor leucis à Carrofo (Charroux) versus austrum, nunc pertinet ad canonicos regulares Congregationis Franciæ (Clef du Pouillé).

Abbatia S. Mariæ de Regali (La Reau) O. S. A., beneficium regium. Taxe de Rome 100 florins; rev., 4,000 l. (P. Royal).

Abbaye de N. Dame de Larreau, O. S. Augustin. On ignore quand et par qui cette abbaye, sur le bord du Clain, près de Chaunay, a été fondée. Coll. le Roi (P. 1782).

Abbaye de la Reau, M. de Mazancourt abbé; rev., 4,800 l. (Alm. Prov. 1789).

S. BENOIT DE QUINÇAY.

Quinciacum (Quinçay et Quinssay, près Poictiers) O. S. B., Situm erat ad Vandalogne (*b*) fluviolum, una leuca et media à Pictaviensi civitate, occidentem æstivum versus, nunc est tantum ecclesia parochialis absque cœnobio. An. fundationis 878 (Clef du Pouillé).

Abbatia S. Benedicti de Quinciaco, S. Benoist du Quincy-lez-Poictiers, beneficium regium: taxe de Rome 250 florins; rev. 4,000 l. (P. Royal).

Abbatia S. Benedicti de Quinciano, O. S. B., debet II c. florenos (Taxæ Benef.).

Abbaye de S. Benoit de Quinçay, O. S. Benoit, de l'ancienne Congrégation des Exempts, a été fondée vers l'an 654 par S. Achard. La mense conventuelle a été unie au grand séminaire de Poitiers, le 16 juin 1760. Coll. le Roi (P. 1782).

Abbaye de Quinçay, M. de Buissy abbé; rev., 5,000 l. (Alm. Prov. 1789).

S. JOUIN DE MARNES.

S. Jovini de Marnis (S. Jovin de Marnes) olim Enixionense seu Hensionense vel Heresiense cœnobium, de quo in Ann. Eccl. Franciscum ad anno 502, p. 250, O. B., diœcesis Pictaviensis in Pictaviensi provincia : distat ab urbe de Moncontour una leuca occidentem hyemalem versus (Clef du Pouillé).

Abbatia S. Jovini de Marnis, S. Jouyn de Marnes, O. S. B., beneficium regium, taxe de Rome, 520 florins; rev., 10,000 l. (P. Royal).

(*a*) *Voir* la notice que M. l'abbé AUBER a publiée sur S. Paul (*Bull. de la Société des Antiquaires de l'Ouest* 1862).

(*b*) L'auteur confond ici Quinçay, qui est en effet sur la Vandelogne, avec St-Benoît de Quinçay, situé sur les bords du Clain.

Abbatia S. Jovini de Marius (Marnis) Ord. S. Benedicti, debet V cent. XX florenos (Taxæ Benef.).

Abbaye de S. Jouin de Marnes avec son annexe du prieuré de Chantereaux, O. S. Benoît, a porté d'abord le nom d'Ension. On croit qu'elle a été fondée par S. Jouin, frère de S. Maximin, évêque de Trêves vers le vi[e] siècle. Elle appartient à la Congrégation de S. Maur, depuis le 28 septembre 1655. On vient de l'unir au Chapitre d'Amboise (*a*). Coll. le Roi (P. 1782).

Abbaye de S. Jouin-les-Marnes, réuni au Chapitre d'Amboise; rev., 9,000 l. (Alm. Prov. 1789).

Abbatia S. Jovini de Marius (Marnis) O. S. B., debet V cent. XX florenos (Taxæ Benef.).

Abbatia S. Jovini debet duas procurationes (G. G.).

S. LIGUAIRE, ABBAYE.

S. Leodegarii, O. B., diœcesis Santonensis, vulgo S. Leger vel S. Ligaire, sita est hæc abbatia in Pictaviensi territorio (Le Poictou) in confinibus Santonensis agri, ad sinistram et australem ripam fluvii la Sevre Niortoise appellati, à Niorto urbe (Niort) una leuca versus occidentem (Clef du Pouillé).

Abbatia S. Leodegarii (S. Leger ou Legaire) O. S. B., beneficium regium, taxe de Rome, 150 florins; rev., 6,000 l. (P. Royal).

Abbatia S. Leodegarii, O. S. Benedicti debet CL florenos (Taxæ Benef.).

Abbas S. Leodegarii propè Niortum, O. S. B., præsentatur per Regem Papæ qui confert (Tab. dign.).

Abbaye de S. Leger près Niort, O. S. Benoit; le Roy nomme et présente, le Pape confère (P. 1648.).

S. MAIXENT, ABBAYE.

S. Maxentii vulgò S. Maixent, sive S. Maxentii cellula, O. B., diœcesis Pictaviensis urbs et abbatia in Pictavia (le Poictou) super Separim Niortensem (la Sevre Niortoise), fluv. de hoc cœnobio ann. eccl. franc. ad anno 507, p. 230, instauratur à Ludovico Pio Francorum Rege, An. fundationis 507 (Clef du Pouillé).

Abbatia S. Maxentii (S. Maixent) O. S. B., Beneficium regium, taxe de Rome 1,200 florins; rev., 4,000 l. (P. Roy.).

Le monastère royal de S. Maixent est situé dans un lieu fertile et agréable, sur la rivière de Seyvre, entre Lusignan et Niort. Il reconnaît pour son fondateur Agapius, que d'autres nomment Agapis, moine de S. Hilaire de Poitiers. Ce premier religieux, saisi de crainte à la vue des ravages et des cruautés d'Attila, quitta son monastère de S. Hilaire et se retira dans la forêt de Vauclair. Ses vertus lui attirèrent des disciples avec lesquels il bâtit une petite église en l'honneur de S. Saturnin et quelques cellules. Sa réputation augmentant, le nombre de ses disciples s'accrut beaucoup. Adjutor, illustre par sa naissance et son mérite distingué, lui succéda et fut le second Abbé, il s'appeloit aussi Maixent. Ce monastère a été fondé sur la fin du v[e] siècle. Le grand Clovis en a été le premier bienfaiteur, et y vint à l'occasion de la guerre des Gots. Touché des vertus d'Adjutor, dit Maixent, il lui donna tout le territoire qu'il possédoit alors. On prétend même qu'il se prosterna à ses pieds et que c'est dans le lieu de

(*a*) *Voir*, sur ce monastère, la notice que M. Grandmaison lui a consacrée en tête du Cartulaire qu'il a publié dans les Mém. de la *Société de Statistique de Niort*.

cette prosternation qu'a été depuis bâti le monastère, tel qu'on le voit aujourd'hui. La preuve en est dans les chartes contenues dans le cartulaire de cette Abbaye. On ne sçait précisement quelle règle suivirent les premiers religieux. Celle de S. Benoit y a été apportée au VIe siècle et la Congrégation de S. Maur y a mis la réforme en 1674. Les Rois de France et d'Angleterre l'ont enrichie et lui ont donné tant de privilèges qu'on la regarde comme la plus considérable du Poitou. Elle a donné le nom à la ville où elle est située et y jouit de toute juridiction. L'église de ce monastère fait l'admiration des étrangers. Les calvinistes la détruisirent en 1562, à la réserve du grand clocher et des quatre piliers qui portent sur le tombeau de S. Maixent et de S. Léger. Les religieux bénédictins de la Congrégation de S. Maur entreprirent de la rebâtir le 21 mai 1670. C'est M. Pavin, pour lors Maire de la ville, qui posa la première pierre au nom de M. le Duc de Mazarin. M. Hardouin Fortin-de-la-Hoguette, Évêque de Poitiers, la consacra, le 30 août 1691, avec une affluence inconcevable de peuple qui témoigna la plus grande joie de cet événement. Coll. le Roy (P. 1782).

Abbaye de S. Maixent, M. l'Archevêque d'Aix abbé; rev., 14,000 l. (Alm. Prov. 1789).

Abbatia S. Maxentii, O. S. B., debet M. II cent. florenos (Taxæ Benef.).

Abbatia S. Maxentii solvit duas procurationes (G. G.).

S. SAVIN, ABBAYE.

S. Savini (S. Savin) O. B., diœcesis Pictaviensis, conditur a Carolo magno ad Gartempam fluvium (la Gartempe), in Pictavio, à Ludovico Pio imperatore reparatum ut constat ex ejus vita, novem circiter leucis distat ab Augustorito (Poictiers) versus orientem (Clef du Pouillé).

Abbatia S. Savini (S. Savin), O. S. B., beneficium regium, taxe de Rome 150 florins; rev., 13,000 l. (P. Royal).

Abbaye de S. Savin, O. de S. Benoit. Charlemagne fonda cette Abbaye en 806. La congrégation de S. Maur y porta la réforme en 1642. L'église en est vaste, belle et remarquable par une flèche en pierre très-élevée et qu'on regarde comme un chef-d'œuvre. Coll. le Roi (P. 1782).

Abbaye de S. Savin, M. de S. Hilaire, abbé; rev., 8,800 l. (Alm. Prov. 1789).

Abbatia S. Savini, O. S. B. debet CL florenos (Taxæ Benef.).

Abbatia S. Savini debet duas procurationes. (G. G.).

S. SEVERIN, ABBAYE.

S. Severini (Severin) O. Aug., diœcesis Pictaviensis, fundatur anno 1068 in nemore Argenti; sita est ad Boutonne fluvium; inter Dampierre et Chizay, media leuca à Dampierre, et una leuca à Chizay oppido (Clef du Pouillé).

Abbatia S. Severini (S. Severin) O. S. A., beneficium regium, taxe de Rome 60 florins; rev. 4,000 l. (P. Royal).

Abbaye de S. Severin, O. S. Augustin. Guy-Geoffroy ou Guillaume VII, Duc d'Aquitaine, a fondé cette abbaye en 1068. Les Calvinistes l'ont ruinée (P. 1782).

Abbaye de S. Severin, M. de Lille, abbé; rev., 25,000 l. (Alm. Prov. 1789).

Abbatia S. Severini, O. S. Augustini debet LX florenos (Taxæ Benef.).

S. LAON DE THOUARS, ABBAYE.

Toarcium S. Launi (S. Laon de Touars (titulo B. Mariæ V.) O. A., diœcesis Picta-

viensis. Touars urbs et Ducatus superioris Pictavii, ad Thoedam (le Toué) fluvium; hæc abbatia nunc pertinet ad canonicos regulares Congregationis Franciæ (Clef du Pouillé).

Abbatia S. Launi de Toarcio, Robertus male S. Leonis aliis S. Lupi (S. Laon de Touars) O. S. A. beneficium regium, taxe de Rome 170 florins; rev., 8,000 l. (P. Royal).

Abbaye de S. Laon de Thouars, O. S. Augustin. Cette abbaye a été fondée au commencement du XII[e] siècle. Elle a éprouvé les libéralités d'Aimeri, Vicomte de Thouars. Elle compte aussi parmi ses bienfaiteurs Henri Roi d'Angleterre, et Marguerite d'Écosse, première femme de Louis Dauphin depuis Roi sous le nom de Louis XI. Coll. le Roi (P. 1782).

Abbaye de S. Laon de Thouars, M. de Bussy, abbé; rev., 2,700 l. (Alm. Prov. 1789).

Abbatia S. Launi solvit procurationem (G. G.).

Abbatia S. Lanuchi de Toarchio, O. S. Augustini, debet CLXX florenos (Taxæ Benef.).

VALENCE, ABBAYE.

Valentia (Valence) B. Mariæ V. sacra, O. C., filia Clarævallis diœcesis Pictaviensis, fundatur ann. 1230. Sita est in Pictavio, super la Dive fluvium, duabus longioribus leucis ab urbe de Vivonne occidentem hyemalem versus (Clef du Pouillé).

Abbatia S. Mariæ de Valentiâ (Valence) O. Cisterciensis, beneficium regium, taxe de Rome 200 florins; rev., 8,000 l. (P. Royal).

Abbas Beatæ Mariæ de Valentia Cisterciensis Ordinis debet..... (Taxæ Benef.).

Abbaye de N.-Dame de Valence, O. de Citeaux, Calvin a autrefois enseigné ses erreurs dans cette Abbaye, fondée le 6 août 1230 par Hugues de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême. L'église en était fort considérable, mais elle n'a pas échappé aux fureurs des hérétiques. Coll. le Roi (P. 1782).

Abbaye de Valence, M. Bouchet, abbé; rev. 2,300 l. (Alm. Prov. 1789).

Abbatia de Valencia, Cisterciensis ordinis, solvit procurationem (G. G.).

ABBAYES DE FEMMES.

S. JEAN DE BONNEVAL-LÈS-THOUARS, ABBAYE.

Bonæ-Vallis (Bonneval-lez-Thouars), diœcesis Pictaviensis, fœminæ, O. B., sub invocatione S. Johannis. Ann. fundationis 973 (Clef du Pouillé).

Abbatia S. Johannis de Bona-valle prope Toarcium Monialium (S. Jean de Bonneval lez Toüars) O. S. B., beneficium regium; rev., 3,000 l. (P. Royal).

Abbaye de S. Jean de Bonneval-lès-Thouars, O. S. Benoit. Le Roi Lothaire a doté cette abbaye, qui a été enrichie depuis par les Vicomtes de Thouars, Coll. le Roi (P. 1782).

Abbaye de S. Jean de Bonneval-lès-Thouars, Mme de Thy, abbesse; rev., 12,000 l. (Alm. Prov. 1789).

Chapelle. In abbatia S. Johannis de Bonavalle prope Thoarcium, sunt due cappellanie quarum quilibet valet X l. et sunt ebdomadarii monialium et sunt de patronatu abbatissæ ejusdem loci (G. G.).

Chapelle. De S. Blaise en l'abbaye, le Grand-Gauthier en donne le patronage à l'abbesse et en effet elle y a toujours présenté. Elle fut réunie à l'abbaye aux charges ordinaires par décret du 15 mai 1719. En 1682 le service n'était plus que d'une messe par mois (N. P.).

FONTEVRAULD, ABBAYE.

Fons-Ebraldi (Fontevraud) caput sui Ordinis sub Regula S. Benedicti, diœcesis Pictaviensis; institutor et conditor anno 1100 Robertus de Arbrissello. Ab hoc cœnobio plurima dependent monasteria; situm est in Pictavio et in Andium confinibus, una leuca à Monsoreau versus meridiem, de eo *Annal. Francorum* ad ann. 558, p. 857 (Clef du Pouillé).

Abbatia Fontis-Ebraldi caput sui ordinis (Fontevrault chef de l'ordre) O. S. A., taxe de Rome 10,000 florins; rev., 100,000 l. (P. Royal).

Abbaye de Fontevrault, Chef-d'Ordre. Robert d'Arbrissel a fondé cette abbaye en 1100, elle a été approuvée par Paschal II, en 1106 et 1107. Elle jouit de très-grands priviléges et a eu quatorze princesses pour abbesses dont cinq de la maison royale de Bourbon; c'est du consentement de Pierre II, Évêque de Poitiers, que cette abbaye a été fondée. Gilbert de la Porée, 54ᵉ Évêque de Poitiers, en a été un des bienfaiteurs. Coll. le Roi (P. 1782).

Abbaye de Fontevrault, Mme de Pardaillan-d'Antin, abbesse; rev., 80,000 l. (Alm. Prov. 1789).

STE-CROIX, ABBAYE A POITIERS.

S. Crux (S. Croix de Poictiers), fœminæ, O. nunc Benedictini, condita a S. Radegunde regina Clotharii primi conjuge; cujus autem ante S. Benedicti tempora instituti fuerit, collige ex regula S. Cæsarii quam S. Radegundis suis monialibus observandam tradidit, ex Augustini regulæ verbis penitus fere concinnatam (Clef du Pouillé).

Abbatia Stæ Crucis monialium in urbe (S. Croix de Poictiers), O. S. B., beneficium regium, taxe de Rome, 33 florins; rev., 14,000 l. (P. Roy.).

Abbaye de Ste Croix. O. S. Benoit. C'est Ste Radégonde, Reine de France et femme de Clotaire Iᵉʳ, qui a fondé cette abbaye en 558; on prétend que l'église qui subsiste aujourd'hui a été bâtie par Charlemagne; Coll. le Roi (P. 1782).

Abbaye de Ste Croix, Mme.... abbesse; rev., 20,000 (Alm. Prov. 1789).

Abbatia Ste Crucis Pictavensis solvit procurationem (G. G.).

Chapelles. 1. De N.-Dame du Grand-Pas-de-Dieu, Coll. l'abbesse de Sainte Croix (P. 1782).
— 2. De Ste Radégonde du Petit-Pas-de-Dieu, Coll. l'abbesse de Ste Croix (id.).
— 3. De S. Michel, Coll. la même (id.).
— 4. De S. Jean Baptiste, Coll. la même (id.).
— 5. De S. Jean l'Évangéliste, présentée par l'abbesse de Ste Croix en 1586 (N. P.).
— 6, 7. De Ste Croix, deux desservies au grand autel, qu'on appelle vulgairement Chapelles au Lard. Coll. l'abbesse de Ste Croix (P. 1782).
— 8. Du Crucifix en Ste Croix (N. P.).
— 9. De S. Nicolas à Ste Croix (id.).
— 10, 11. De S. André, dites les deux grandes chapelles de S. André en Ste Croix, provisions données en cour de Rome en 1583 et 1602 (N. P.).

LA TRINITÉ, ABBAYE A POITIERS.

S. Trinitatis Pictavii (la S. Trinité de Poictiers), fœminæ, O. B., fundatur ab Andela seu Aleyda Angla uxore Ebbonis II Comitis Pictaviensis et Ducis Aquitaniæ; fundationem Mathildi Ebbonis matri tribuit Paradinus (Clef du Pouillé).

Abbatia S. Trinitatis Pictavensis monialium (la Trinité de Poictiers), beneficium regium; rev., 10,000 l. (P. Royal).

Abbaye de la Trinité, O. S. Benoit. Cette abbaye a été fondée en 936 ou 960 par Adelle femme d'Ebbon ou Ebles II, Comte de Poitiers, et l'établissement en a été confirmé par le roi Lothaire. Elle est unie à la congrégation du Calvaire; Coll. le Roi (P. 1782).

Abbaye de la Trinité, Mme de Beaurecueil, grande prieure (Alm. Prov. 1789).

Abbatia Ste Trinitatis Pictavensis solvit procurationem (G. G.).

Après avoir donné les notices précédentes sur les Abbayes qui en 1789 dépendaient de l'église de Poitiers, nous croyons devoir rappeler le nom de celles qui en furent séparées en 1317, lors de l'érection des Évêchés de Luçon et de Maillezais.

1° ÉVÊCHÉ DE LUÇON.

Angles (N.-Dame d') O. S. A.
Bellenoue, paroisse de Chateau-Guibert.
Blanche (la) O. C., dans l'île de Noirmoutiers.
Boisgrolland (N.-Dame de) O. C., paroisse de Poiroux.
Breuil-Herbaud (N.-Dame de) O. S. B., paroisse de Falleron.
Fontenelles (les) O. S. A., paroisse de S. André d'Ornay.
Grenetière (la) [N.-Dame de] O. S. B., paroisse d'Ardelay.
Ile-Chauvet (l) [N.-Dame de] O. S. B., paroisse de Chateauneuf.
Lieu-Dieu-en-Jard (N.-Dame de), paroisse Ste Radégonde de Jard.
Noirmoutiers (S. Marie de) O. S. B.
Orbestier (S. Jean Baptiste et N.-Dame d') O. S. B., paroisse du Chateau-d'Olonne.
S. Michel-en-l'Herm.
Talmond (Ste Croix de) O. S. B.
Trizay (N.-Dame de) O. C., paroisse de Puymaufray.

2° ÉVÊCHÉ DE MAILLEZAIS.

Moreilles (N.-Dame de) O. C., paroisse de Ste Radégonde-des-Marais.
Nieuil-sur-l'Autise (S. Vincent de) O. S. A.



MAISONS RELIGIEUSES

QUI EXISTAIENT DANS LE DIOCÈSE DE POITIERS EN 1789,

D'APRÈS LE POUILLÉ DE 1782, L'ALMANACH PROVINCIAL, ETC.

POITIERS.

Les Augustins, fondés vers la fin du XVe siècle, par Olivier Mérichon et la famille Berland, seigneurs du fief des Halles.

Les Capucins, qui vinrent s'y établir vers 1606. En 1607, Mgr Geoffroy de Saint-Belin, évêque de Poitiers, leur donna l'église paroissiale de S. Grégoire, et la première pierre de leur couvent fut posée en 1610 par les officiers du Présidial, comme représentant le Roi Louis XIII.

Les Carmes, fondées en 1366, par Jean Chandos et Guillaume Felton, pendant l'occupation anglaise.

Les Cordeliers. Alphonse, frère de S. Louis et comte de Poitou, augmente leur maison, qui avait été fondée vers 1220 par Hugues et Guy de Lusignan.

Les Feuillants, fondés et dotés par Louis XIII, en septembre 1616.

Les Frères de la Charité. Leur établissement est antérieur à 1627. L'on voit, par une lettre de Marie de Médicis, adressée au corps de ville de Poitiers, qu'ils occupaient déjà l'hôpital à cette époque.

Les Jacobins, appelés à Poitiers par l'Évêque Guillaume Prévôt, de 1217 à 1225.

Les Minimes, qui vinrent s'y établir en 1591.

Le Calvaire, fondé vers 1610 par Antoinette d'Orléans-Longueville, ancienne coadjutrice de l'abbesse de Fontevraudt.

Les Carmélites, qui obtiennent au mois de février 1630 des Lettres patentes, portant l'autorisation de s'établir dans cette ville. L'Évêque y avait déjà consenti le 2 février 1629; elles durent leur fondation à Mme de Combalet.

Les Hospitalières, qui vinrent occuper l'Hôtel-Dieu avant 1646.

Les Filles-de-N.-Dame, fondées par Mme N. de Tusseau, veuve de M. des Francs et autres, de 1610 à 1615.

Les Filles-de-St-François, venues en 1633.

Les-Filles-de-Ste-Catherine, fondées vers 1650, supprimées vers 1780, comme ne voulant pas reconnaître l'autorité de l'Ordinaire.

Les Filles-de-la-Sagesse, fondées à l'Hôpital-Général (alors servi par des séculiers) par Mlle Marie-Louise Trichet, sous l'inspiration du R. P. Montfort. Ce fut le berceau de cette congrégation qui rend à la société de si grands services et fait bénir, même par ses plus ardents adversaires, la religion qui inspire de pareils dévouements (2 février 1703).

Les Pénitentes (Sœurs grises), fondées à Poitiers en 1739, sont mises en possession du couvent des religieuses de S. Ausone, supprimées vers 176....

L'*Union-Chrétienne*, reçue en 1682; mais la communauté ne fut établie réellement dans cette ville qu'en 1683 par des religieuses de la maison de Loudun.

Les Ursulines. M. de la Rochefoucault, gouverneur de Poitiers, posa la première pierre de leur église vers 1625.

La Visitation. Ces religieuses sont appelées en 1633 par Gabrielle Chasteigner de la Rochepozay, sœur de l'Évêque.

BRESSUIRE.

Les Cordeliers.

Les-Filles-de-St-François.

CHATELLERAUD.

Les Capucins, fondés en 1612 par Marie de Médicis sur l'emplacement de l'ancienne chapelle de S. Blaise.

Les Cordeliers, qui s'y établirent avant 1259.

Les Minimes, fondés en 1495 par Jean d'Armagnac et Yolande de la Haye, son épouse.

Les Filles-de-N.-Dame, établies par le Duc d'Orléans, en 1640.

Les Hospitalières.

CHAUVIGNY.

Les Religieuses de St-François (supprimées en 1779).

Les Hospitalières.

LA FOUGEREUSE.

Prieuré conventuel de la Magdelaine O. S. B., (femmes).

LOUDUN.

Les Capucins. En 1616, le P. Joseph du Tremblay favorise leur établissement et obtient de Louis XIII, 800 l. pour leurs premiers frais.

Les Carmes, établis en 1334 par Amaury, seigneur de la Mothe de Beaussay.

Les Cordeliers qui, vers 1242, y fondèrent leur maison.

Le Calvaire. Ces religieuses obtinrent, le 27 octobre 1623, l'agrément de M. de la Rocheposay, évêque de Poitiers, pour s'établir à Loudun.

L'Union-Chrétienne. Le 18 octobre 1672, ces Dames viennent s'y établir.

Les Ursulines, appelées en 1626 pour l'instruction des jeunes filles; supprimées en 1772.

La Visitation. Leur établissement date du 3 janvier 1648.

LUSIGNAN.

Les Hospitalières.

MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON.

Les Feuillants, en 1615.

MELLE.

Les Capucins.

MIREBEAU.

Les Cordeliers, avant 1615.

Les Filles de-St-François.

MONTMORILLON.

Les Augustins s'établissent dans la Maison-Dieu.

Bulle du 30 avril 1614 qui autorise leur maison sous la condition d'entretenir l'hospitalité et de faire les aumônes accoutumées.

Les Recollets.

Les Filles-de-St-François.

Les Religieuses de St-Joseph.

NIORT.

Les Capucins viennent s'y fixer en 1612 sur l'emplacement du prieuré de S. Étienne acquis dans ce but par les habitants, le 3 janvier de cette année.

Les Cordeliers qui étaient installés dès avant 1461.

Les Frères-de-la-Charité qui vinrent en 1622 diriger l'hôpital.

Les Pères-de-l'Oratoire qui, sous la direction du R. P. Gasteau, s'y établissent en 1617.

Les Bénédictines, qui viennent y fonder un monastère sous les auspices de Mme Guischard de Bourbon, abbesse de la Trinité de Poitiers.

Les Carmélites.

Les Hospitalières.

Les Filles-de-St-François.

Les Ursulines. Le 6 juillet 1652, ordonnance du Chapitre de l'église de Poitiers, *sede vacante*, qui homologue la fondation faite par Dame Anne de Villoutreys, femme de Mes. Benjamin d'Estissac de la Rochefoucault, chevalier, seigneur d'Estissac, Magné, St-Maxire, etc., d'une chapelle de N.-Dame-des-Anges en l'église des Dames Ursulines de Niort, reçue Desmoulins et Augier, notaires; signée Michellet [M. Arch.] (*a*).

PARTENAI.

Les Capucins s'y établissent en 1612, la générosité des habitants leur construisit un couvent.

Les Cordeliers y viennent vers 1400 sous les auspices de Guillaume l'Archevêque.

Les Filles-de-St-François.

Les Filles-de-St-Thomas-de-Villeneuve y sont appelées en 1722 pour diriger l'hôpital.

L'Union-Chrétienne, fondée en 1686 par Leroy de Moré.

Les Ursulines, fondées en 1623. M. de la Rocheposay, évêque de Poitiers, et Henri II, duc de Longueville et seigneur de Partenai, leur donnent l'église de N.-Dame-de-la-Couldre.

POZAY-LE-VIEUX.

Les Filles-de-St-François.

LA RALERIE (paroisse de Gouëx).

Les Cordeliers, fondés le 8 décembre 1416 par Guy Frottier, seigneur de la Messelière, Chamousseau et Fougeré.

(*a*) Le *Pouillé* de 1782 défigure complétement le nom de la fondatrice de cette chapelle, qu'il appelle Anne de Villemontiers.

S. GENARD.

Les Religieuses de Puy-Berland, O. S. B., fondées par Marie-Françoise de Lezay-Lusignan (elle y mourut en 1709).

S. MAIXENT.

Les Capucins. Leur établissement par lettres patentes du 21 octobre 1614.

Les Cordeliers reconnaissent, le 9 février 1646, J. Thibault de la Carte, seigneur de Vanzay, comme fondateur de leur couvent.

Les Bénédictines, venant de Lencloître, O. de Fontevrault, s'y établissent en 1629.

Les Filles-de-l'Enfant-Jésus y sont appelées en 1682 par l'Évêque de Poitiers et l'intendant de la province.

SIVRAI.

Les Capucins y sont envoyés vers 1613.

Les Bénédictines, fondées en 1637 sous la protection de la maison de Rochechouard.

THOUARS.

Les Capucins, fondés en 1616 par Uriel Falloux.

Les Cordeliers, fondés en 1330 par Louis, vicomte de Thouars, et Jeanne de Dreux, son épouse.

Les Jacobins, fondés en 1359 par Pierre Dufault.

Les Filles-de-Ste-Claire ou *Clarisses*, en 1652.

Les Filles-de-St-François.

Les Filles-de-St-Thomas-de-Villeneuve, en 1645, par Anne de Rais, veuve de Jean Goulard, seigneur de la Vernière.

Les Ursulines, fondées en 1630 par Henry de la Trémoille, duc de Thouars.

LA TRIMOUILLE.

Les Filles-de-St-François.

VIVONNE.

Les Carmes.



POUILLÉ

DU

DIOCÈSE DE POITIERS.

PAROISSES.

ABOURNAIS.

S. Antoine, 17 *Janvier*. — *Succ. Doy. de Châtelleraud*. — *Arch. Castri Ayraudi.*

Eccl. de Bornais, patronatum habet capitulum Pictavense, debet X s. de bys., V l. de Jur. (G. G.) XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. de S. Sauveur d'Abournay, pat. capitulum Pictavense (P. Besly). 100 com., rev., 800 l. (V. 1769), 300 com. (P. 1782) [a].

Chapelles. 1. De N.-Dame au château de Dercé, fondée en 1673 par Mes. Charles Martel chevalier, seigneur de Dercé, de 5 livres de rente, trois messes de *Requiem* par semaine suivies d'un *De Profundis*, et chaque dimanche un *De Profundis* et un *Pie Jesu Domine*, en mémoire du fondateur, de Suzanne de Landrepouste, sa femme, et de Demoiselles Hélène et Marguerite Nau (P. 1782. Lalanne, T. I).

— 2. De la Madelaine, au château d'Abournay, Prés. le seigneur d'Abournay (P. 1782).

Prieuré. Prieuré de la Madelaine d'Abournay, O. S. A., Coll. l'abbé de la Celle (P. 1782).

ABSIE (L').

N.-Dame, 15 *Août*. — *Suc. Doy. de Moncoutant.*

Cette paroisse ne date que du Concordat, elle remplace celle de la Chapelle-Seguin, supprimée à cette époque. L'église paroissiale est celle de l'ancienne abbaye.

(a) Cette paroisse, autrefois connue sous le nom de S. Sauveur d'Abournay ou de Montabournay, l'est aujourd'hui sous celui de S. Antoine de la Foucaudière (au civil, S. Sauveur); l'ancienne église paroissiale de S. Sauveur a été détruite, et celle qui sert actuellement était autrefois la chapelle de la commanderie de S. Antoine de la Foucaudière.

ADILLY.

S. Pierre-ès-liens, 1er *Août*. — *Suc. Doy. de Partenai.* — *Arch. Partiniaci.*

Eccl. de Azille, patronatum habet prior S. Pauli de Pertiniaco, debet X s. de bys. (G. G.), X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Pierre d'Adilly, pat. prior S. Pauli de Parthenay (P. Besly), 250 com. (P. 1782).

ADRIERS.

S. Hilaire, 13 *Janvier*. — *Suc. Doy. de l'Isle-Jourdain.* — *Arch. de Lucac.*

Eccl. de Adrier, patronatum habet capitulum Dauratinse, debet XL s. de bys. XXXV l. de jur. (G. G.), XL s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Hilaire d'Adriers, pat. capitulum du Dorat (P. Besly), 800 com. (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Adrieriis solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Puychevrier et ses annexes de l'Espaux, d'Entrefin, etc. Prioratus de Podio-Caprarii, Pictavensis diœcesis habet unitas domos de Entrefis ac de Espaudio ejusdem diœcesis et de Altisrupis Turonensis diœcesis, in quo sint 18 fratres. De pensione antiqua debebat 13 l. et nunc 21 l. 10 s., pat. abbas Grandis montis (P. Abb.). O. G., rev., 1,000 l. ou prieuré d'Entrefin (*a*), pat. N, rev. 800 l. (P. 1648).

Prieuré de Lespaux, O. G., pat. l'abbé de Grammont, rev., 1,000 l. (P. 1648).

Prieuré de Puichevrier d'Entrefin avec Lespau et Hauterive, ses annexes, O. G., Coll. le Roi (P. 1782).

AIFFRES.

St-Pierre, 29 *Juin*. — *Suc. Doy. de Prahec.* — *Arch. de Metulo.*

Eccl. de Ayfre, pleno jure de dono episcopi, debet XV s. de bys., XX l. de jur. (G. G.), XV s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Pierre d'Aiffres, pat. episcopus (P. Besly), 330 com., rev., 1,200 l. (V. 1769), 300 com. (P. 1782).

Chapelle de Mortmartin, Prés. le seigneur de Mortmartin (P. 1782).

Prieuré de S. Clément. Prioratus S. Clementini, ordinis monialium de Thoarchio (*b*) solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de S. Clément prez Niort, de nonnains, O. S. A., pat. l'abbesse de S. Laon (S. Jean de Bonneval) de Thouars, rev., 1,000 l. (P. 1648).

AIGONNAY.

S. Pierre, 29 *Juin*. — *Sup. réunie à Fressines.* — *Arch. de Exoldduno.*

Eccl. de Agoneis est regularium debet LXX l. de jur. (G. G.).

Eccl. S. Pierre d'Aigounais, pat. abbas de Nioeuil, Malleacensis diœcesis (P. Besly), 50 com., 250 prot., portion congrue (V. 1769), 300 com. (P. 1782).

Prieuré. Prioratus d'Aigones solvit procurationem (G. G.).

Prieuré d'Aigonnay uni au collége de Rouanne (P. 1782).

(*a*) La chapelle du Prieuré était sous le vocable de S. Étienne (Év.).

(*b*) Eccl. S. Clementis *juxta Niortum*, mentionnée comme dépendant de l'abbaye de S. Jean de Thouars, dans une Bulle du Pape Alexandre III, de 1169, confirmant tous les biens de ce monastère (D. Font., T. XXVI).

AIRVAU.

St-Pierre, 29 *Juin*. — *Doy. Arch. de Parthenay*. — *Dec. Berchorii*.

Les fonctions curiales étaient exercées par un des chanoines réguliers de l'abbaye, assisté par un autre qui, sous le titre de Clerc d'autel, lui servait de vicaire.

Le Grand-Gauthier ne fait aucune mention de la paroisse d'Airvau.

Cure ou prieuré de S. Pierre d'Orval, pat. l'abbé d'Oirvau (P. 1648), 1,200 com. (V. de Menou).

Chapelles. 1. Ou prieuré de S. Jérôme, bénéfice claustrier, rev., 200 l., deux messes par semaine, pat. l'abbé d'Oirvault (P. Abb., V. de Menou), pat. l'évêque de Maillezais (P. 1648).

— 2. De Ste Catherine, unie à l'infirmerie, bénéfice claustrier, rev., 120 l., deux messes par semaine et l'hebdomade à son tour; pat. l'abbé d'Oirvault (P. Abb., V. de Menou).

— 3. De Ste Barbe, bénéfice claustrier, rev., 25 l., une messe par semaine, pat. l'abbé d'Oirvault (id. id.).

— 4. De N.-Dame-des-Galleries ou de la Galande (la Galenie ?), bénéfice claustrier, pat. l'abbé d'Oirvault (P. Abb.); pat. l'évêque de Maillezais (P. 1648).

— 5. De N.-Dame de Privé, bénéfice claustrier, pat. l'abbé d'Oirvault (P. Abb.).

— 6. De S. Jean, bénéfice claustrier, à la nomination du même (id.).

— 7. De S. Jacques, bénéfice claustrier, rev., 120 l., deux messes par semaine et l'hebdomade à son tour, pat. l'abbé d'Oirvault (P. Abb., V. de Menou), rev., 40 l., pat. l'évêque de Maillezais (P. 1648).

— 8. De S. Sébastien, bénéfice claustrier, pat. l'abbé d'Oirvault (P. Abb.), rev., 50 l., pat. l'évêque de Maillezais (P. 1648).

— 9. De N.-Dame de la Chapelle-Giraut ou de Prime, bénéfice claustrier, pat. l'abbé d'Oirvau (P. Abb.), rev., 300 l., deux messes par semaine, l'hebdomade à son tour et fournit le luminaire, pat. l'abbé (V. de Menou).

— 10. De S. Roch, bénéfice claustrier, pat. l'abbé d'Oirvau (P. Abb.).

— 11. De Ste Marie-Madelaine, bénéfice claustrier, pat. le même (id.).

— 12. De S. Blay ou Blaise, rev., 80 l., pat. l'évêque de Maillezais (P. 1648); une messe par semaine, rev., 100 l., pat. l'abbé d'Oirvault (V. de Menou).

— 13. Des Trois-Maries, hors la ville, unie à la sacristie, pat. l'abbé d'Oirvault, rev., 25 l., une messe par semaine (V. de Menou).

— 14. De l'Aumônerie, hors la ville (id).

— 15. De S. Thomas ou S. Thomas de Cantorbery au château de Vernay, bénéfice claustrier, fondée par Broock de Vernay en expiation de sa participation au meurtre de S. Thomas de Cantorbery (Év.), pat. l'abbé d'Oirvau (P. Abb.).

— 16. De Puy-Ogier ou Piogé, détruite (Év.).

— 17. De N.-Dame-du-Cimetière, sur la place qui servait jadis de cimetière (Év.).

ALLEUDS (LES).

N.-Dame, 15 *Août*. — *Suc. Doy. de Sauzé-Vaussais.*

Lettres-patentes du mois d'août 1761 confirmant une ordonnance du seigneur Évêque de Poitiers du 17 septembre 1715 par laquelle il éteint la conventualité dans l'abbaye des Alleuds, ainsi que le titre de Prieur Claustral, au lieu duquel il érige dans l'église de cette abbaye un Prieuré-Cure régulier, de l'ordre de St-Benoît, et pour composer cette paroisse, il distrait les villages de la Boirie (la Bourie), la Grande et la Petite Tranchée, la Gaillochonnière et Chaisnepin (Chaignepin), et la ferme de Bissière, des paroisses de Loizé et de St-Vincent-la-Châtre, le village de la Cossardière et celui de Malassis, de celles de Melleran et de Gournay. Signées, Louis, par le Roi, le Duc d'Orléans régent, présent, Phelypeaux. (M. Arch.), 230 com. (V. 1769). Cure de N.-Dame des Alleuds, Prés. l'abbé des Alleuds, 200 com. (P. 1782).

ALLONNE.

S. Pierre-ès-liens, 1er *Août*. — *Suc. Doy. de Secondigny*. — *Arch. S. Maxencii.*

Eccl. de Alona, patronatum habet prior Pertigniaci veteris ordinis, debet XXX s. de bys. XXX l. de jur. (G. G.), XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. St-Pierre d'Allonne, pat. prior de Parthenay-le-Vieil (P. Besly). St-Pierre-ès-liens, 900 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. Capellania fundata in villa de Alona in capella contigua ecclesie parochiali dicti loci de Alona, ad altare S. Georgii per dominum Guichardum du Retail militem, ad presentationem dicti domini Guichardi (G. G.).

— 2. De S. Sébastien, autrefois en patronage laïc, passe à l'évêque *jure devoluto*, fut donnée en cour de Rome dès 1638 *et pleno jure* par l'Évêque en 1678 et 1688, rev., 45 l. en 1682 (N. P.), sise du côté de l'Évangile, une messe par semaine (M. Arch., P. 1782).

— 3. De S. Fabien, pat. la famille Bellin. Il paraîtrait d'après certains documents que ce serait la même que la précédente, S. Fabien et S. Sébastien étant souvent titulaires des mêmes autels (N. P.).

— 4. Ste Marie-Magdelaine, fondée en 15... par Michel Bellin, prêtre, pour être desservie en la chapelle du cimetière, puis fut transférée dans l'église paroissiale. Prés. les héritiers du fondateur, rev., 100 l. en 1682 (N. P.).

— 5. De N.-Dame du Retail en S. Pierre d'Allonne, présentée par le seigneur de ce lieu en 1583 et 1603 (*a*) (N. P.).

— 6. Domestique du Genest (M. Arch.).

Aumônerie, présentée par le seigneur du Retail en 1583 et 1603, passée ensuite aux chevaliers de S. Lazare (N. P.). Elle fut unie à l'hôpital de Chateau-Bourdin par arrêt du conseil du 21 juin 1695 et lettres patentes registrées au parlement de Paris le 10 juillet 1696 (Un. Mal.).

Prieuré du Bois-d'Allonne. Prioratus de Bosco-Alone (*b*) Pictavensis diœcesis, habet

(*a*) Peut-être la même que celle portée au no 1.

(*b*) Ce prieuré fut jadis un monastère fondé par Guillaume IV l'Archevêque, seigneur de Partenai. Les fils et petits-fils du donateur marchèrent sur ses traces (*V.* une Charte du mois de septembre 1267 (D. FONT., T. I).

unitas domos de Chassayo et de Bona-Radice, Malleacensis diœcesis, in quo sint 16 fratres, de pensione antiqua 20 l., et nunc 31 l. 10 s. pat. abbas Grandis montis (P. Abb.). O. G., Coll. le Roi (P. 1782).

AMAILLOU.

S. Etienne, 3 *Août.* — *Suc. Doy. de Partenai.* — *Dec. Berchorii.*

Eccl. de Amaylle, est regularium « de patronatu abbatis de Aureavalle (*a*) » debet XL s. de bys. L l. de jur. (G. G.).

Prieuré-cure de S. Etienne d'Amaillou, régulier, pat. l'abbé d'Oirvau; rev., 400 l. (P. 1658 et P. Abb.); rev., 1,200 l., 550 com. (V. de Menou).

Chapelles. 1. Des Joubert, Prés. la famille des Joubert; rev., 80 l., une messe par semaine (V. de Menou).

— 2. De S. Nicolas, Prés. le seigneur de la paroisse; rev., 8 l. (id.).

— 3. De Fourchelimière ou S. Jean de Fourchelinière; rev., 30 l., pat. l'évêque de Maillezais (P. 1648); rev., 200 l., une messe par semaine (V. de Menou).

AMBERRE.

S. Pierre, 29 *Juin.* — *Sup. réunie à S. André de Mirebeau.* — *Arch. Mirabelli.*

Eccl. de Amberia patronatum habet abbatissa Trinitatis Pictavensis; debet XX s. de bys. (G. G.). XX s. (Bys. 1649).

Eccl. de Amberia, S. Pierre d'Amberre, pat. abbatissa S. Trinitatis (P. Besly) 100 com.; rev., 500 l. (V. 1769). Prés. l'abbesse et les religieuses de la Trinité de Poitiers, 120 com. (P. 1782).

Prieuré de Lencloitre. Ce prieuré, autrefois situé dans cette paroisse, étant devenu paroisse lui-même et chef-lieu du Doyenné de ce nom depuis le Concordat, nous avons dû lui consacrer un article séparé.

AMBIERRE.

S. Genest, 25 *Août.* — *Suc. Doy. de Lencloitre.* — *Arch. Sedis.*

Eccl. de Amberia, patronatum habet abbas Monasterii-novi (*b*) debet XXX s. de bys. XXX l. de jur. (G. G.) XXX s. (Bys. 1649.)

Eccl. S. Genesii de Amberia, S. Genest d'Ambiere, pat. Abbas Monasterii-novi (P. Besly); rev., 1,200 l. (P. M.) 1,200 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De Ste-Catherine de la Cognonière, Prés. le seigneur de la Cognonière (P. 1782).

— 2. Des Gendraux; Coll. M. l'Évêque (id.).

Prieuré. Prioratus de Amberia et Scorbe, solvit procurationem (G. G.).

Domus S. Gerardi de Amberia in qua debent esse priore computato duo monachi imme-

(*a*) Dépendit, dès la fondation, du monastère d'Airvau. On trouve *Eccl. de Amallo*, citée dans la Charte de 1095, par laquelle Pierre II, Évêque de Poitiers, confirme à cette abbaye les églises dont il lui avait été précédemment fait don (BESLY, Évêque de Poitiers).

(*b*) Ambierre appartenait à cette abbaye antérieurement à 1157, car il est mentionné dans la Bulle du Pape Adrien IV, qui met ce monastère sous la protection du Saint-Siége et lui confirme la possession des églises qui lui avaient été données (D. FONT., T. XIX).

diate subdita abbatiæ Monasterii novi. (P. Abb.) S. Genest d'Ambierre, O. S. B.; rev., 800 l. (P. 1648); rev., 1,200 l. (P. M.). Prés. l'abbé de Montierneuf (P. 1782).

Aumonerie, de fondation seigneuriale, pat. l'Évêque; rev., 120 l. (P. 1648).

AMURÉ.

N.-Dame, 15 Août. — Suc. Doy. de Frontenay. — Arch. de Mausiaco.

Eccl. parochialis B. Marie de Ametto, pleno jure domini episcopi (Xantonensis), pro fabricâ debet 12 s. 6. d. (P. de R.).

Prieuré de N.-Dame d'Amuré, pat. M. l'Évêque de Saintes (P. de Saintes).

Prieuré de N.-Dame de Amuré, l'Évêque de Maillezais, présente et confère (P. 1648).

Chapelle de Ste-Catherine, appartenait à la famille de Lescours (Ev.).

ANCHÉ.

S. Martin, 11 Nov. — Suc. Doy de Couhé. — Arch. de Lezigniaco.

Eccl. de Anchec, patronatum habet prior de Castro-Achardi, debet XX s. de bys. XXV l. de jur. (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Martin d'Anché, pat. prior de Chastelacher (P. Besly) 320 com. (P. 1782).

Prieuré des Retz (*a*) dite chapelle de S. Fiacre de Retz, régulière, Prés. l'abbé de Moreaux (P. 1782).

ANDILLÉ.

S. Agapit, 18 Août. — Suc. Doy. de la Villedieu. — Arch. de Lezigniaco.

Eccl. de Endille, patronatum habet prior de Leguge, debet XX s. de bys. (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Agapit d'Andillé, pat. prior de Ligugé (P. Besly). Coll M. l'Évêque 300 com. (P. 1782).

Chapelle de N.-Dame de Pitié et de S. Sébastien ou des Vivandiers, fondée par Guillaume Vivandier prêtre; fut longtemps en patronage laïc, depuis ce droit fut dévolu à l'Évêque qui présenta en 1594; rev., 100 l. en 1724. (N. P.) Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

ANGLE.

Ste-Croix, 14 Sept. — Sup. réunie à S. Martin d'Angle. — Arch. de Anglia.

Abbas (de Anglia) habet curam animarum.... parochie Ste Crucis (*b*) abbatie annexate (G. G.).

Ecclesie Ste Crucis ipsemet abbas habet curam (id.).

Cure de Ste-Croix d'Angle, 350 com.; rev. 1,200 l., Prés. l'abbé d'Angle (V. 1769) et S. Pierre son annexe, Coll. M. l'Évêque (P. 1762).

(*a*) Nous trouvons ce Prieuré ainsi désigné dans le *Compte de Décimes* de 1383.— *Prior de Austeiz, abbatie de Morea.* — Le *Grand-Gauthier* n'en fait aucune mention.

(*b*) Vers 1096, Hugues de Lusignan et Hugues Brun, son fils, firent don à l'Abbaye de S. Cyprien de Poitiers de l'église de Ste-Croix d'Angle avec les autres églises et les domaines qui en dépendaient (D. FONT., T. VII. —BESLY, Év. de Poitiers).

ANGLE.

S. Pierre, 29 *Juin.* — *Sup. réunie à S. Martin d'Angle.* — *Arch. de Anglia.*

In castro (de Anglia) est cappellania habens curam animarum familie de castro et paucorum extra, cujus cappellanie abbas (Ste-Crucis de Anglia) est patronus (G. G.).

Eccl. de Angla, S. Pierre d'Angle, pat. abbas d'Angle (P. Besly) annexe de Ste-Croix (P. 1782).

Chapelle ou prieuré régulier de S. Pierre d'Angle, O. S. A., depend de l'abbé (N. P.).

Chapelle. Item ad partem austri castri est cappellania sine cura, cujus patronatus est abbas de Anglia (G. G.).

ANGLE.

S. Martin, 11 *Nov.* — *Suc. Doy. de S. Savin.* — *Arch. de Anglia.*

Eccl. de S. Martini (*a*) est de patronatu abbatis de Anglia (G. G.).

Eccl. de Angla, S. Martin d'Angle, pat. abbas d'Angle (P. Besly.) 500 com.; rev., 700 l. (V. 1769) 500 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. Rurale de S. Blaise, au grand cimetière de S. Martin d'Angle, détruite, et sans revenus en 1682, donnée par l'Évêque en 1629, *ob negligentiam patroni* (N. P.) Prés. la famille de Laniboire; rev. 50 l., vingt messes par an (V. 1769).

— 2. De S. Jean Baptiste ou de la petite Serpolière, ainsi nommée d'une métairie qui en faisait le principal revenu. 20 l. de rente en 1682, fut en patronage laïc, puis à la collation de l'Évêque *ob negligentiam patroni* (N. P.); rev., 24 l., deux messes par an (V. 1769). Coll. l'Évêque (P. 1782).

— 3. Dite Sacerdotale, legs fondé par François Robin qui ne devait être donnée qu'à la famille du fondateur, conférée par l'Évêque en 1641 et inconnue en 1682 (N. P.).

Aumônerie. Episcopus Pictavensis dat eleemosinariam et leprosariam cui vult liberè. Ego autem frater Galterus episcopus, rogo futurum episcopum ut committat alicui de villa, scilicet viro et mulieri conjugatis, heredes de carne non habentibus et residentibus, vel viro tantum, vel mulieri tantum, cum similibus non habentibus heredes nec spem habentibus ut habeant; nam cum habent heredes vel spem habent habere, dimittuntur bono eleemosinarie et leprosarie pro heredibus et idem in pejus faciunt clerici et cappellani qui non resident, qui in scholis et alibi expendunt bona leprosarie (G. G.).

Aumônerie d'Angle et chapelle S. Lazare, dépendaient de l'Évêque en 1669 et 1675. Les chevaliers de S. Lazare qui en jouissaient en 1682, en tiraient 30 ou 33 l. de revenu, n'y faisaient faire aucun service et l'aumônerie était en ruines (N. P.). Le curé demande qu'on rende les revenus à ses pauvres qui en ont grand besoin (V. 1769).

Maladrerie de fondation royale, pat. le grand-aumônier de France; rev., 70 l. (P. 1648).

Chapelles 1. De S. Lazare. Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 2. De S. Jean autrefois dans l'aumônerie, puis transférée dès 1682 à S. Martin. On dit qu'elle était en patronage laïc maintenant à la collation de l'Évêque (N. P., P. 1782).

(*a*) Cependant, par une Charte de 1088, Pierre II, Évêque de Poitiers, avait donné à l'Abbaye de S. Cyprien. — *Ecclesia S. Martini de Castro Inglensi* (D. Font., T. VII. — Besly, Év. de Poitiers).

ANGLIERS.

S. Martin, 11 *Nov.* — *Suc. Doy. de Mirebeau.* — *Arch. de Loduno.*

Eccl. de Anglers, patronatum habet abbas Majoris-Monasterii (*a*) debet XXX s. de bys. XXX l. de jur. (G. G.) XXX s. (Bys. 1649).

Cura S. Martini de Angleriis seu Anglis propè Lodunum, pat. abbas Majoris-Monasterii. (P. Abb.). S. Martin d'Angliers, pat. abbas de Marmoutiers, Turonensis diœcesis (P. Besly). Coll. M. l'Évêque 400 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. Cappellania fundata in ecclesia de Anglers a predecessore nobilis viri domini Gaufridi Flocelli militis, est de presentatione Loneti Flocelli filii ipsius militis et heredum suorum (G. G.).

— 2. et 3. De S. Blaise et de Ste Marguerite. In ecclesia parochiali de Angleriis, est cappellania fundata ad altare B. Blasii, in honore B. Margarite, per Johannem Esveillechien scutiferum dominum dicti loci et est de presentatione ipsius (G. G.) Prés. le seigneur d'Angliers (P. 1782).

Prieuré de Triou. Prioratus de Trio, de Nigro-Monasterio, sunt exempti (G. G.).

Prioratus de Triolio, unicum habet socium, pat. abbas Majoris-Monasterii (P. Abb.) O. S. B., rev., 800 l. (P. 1648). S. Martin de Triou, Coll. le Roi (P. 1782).

ANOIS.

S. Hilaire, 13 *janv.* — *Suc. Doy. de Charroux.* — *Arch. de Ambernaco.*

Eccl. de Anesio, est de dono abbatis Karrofensis (*b*) debet X s. de bys. (G. G.).

Cure de S. Hilaire d'Asvors (Asnoix ?) pat. l'abbé de Charroux (P. Abb.). S. Hilaire d'Asnoys, pat. abbas de Charroux (P. Besly). Coll. M. l'Évêque, 250 com. (P. 1782).

ANTIGNY.

N.-Dame, 25 *Mars.* — *Suc. Doy. de S. Savin.* — *Arch. Montis-Maurilii.*

Eccl. de Angniaco, patronatum habet abbas S. Savini, debet XXV s. de bys. XXV l. de jur. (G. G.) XXV s. (Bys. 1649).

Eccl. de Antigniaco, N.-Dame d'Antigny, pat. abbas S. Savini (P. Besly) 300 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De Ste-Catherine, Prés. le seigneur du petit Boismorand dès 1659 et 1670 (P. 1782).

— 2. De S. Cyprien, au village du même nom (Év.).

ANTOIGNÉ.

S. Pierre ès liens, 1 *Août.* — *Suc. Doy. de Châtelleraud.* — *Arch. Castri-Ayraudi.*

Eccl. de Antoigniaco, patronatum habet prior S. Romani, debet XV s. de bys. XX l. de jur. (G. G.) XV s. (Bys. 1649).

Cure de S. Pierre ès liens d'Antoigné, 300 com.; rev., 800, l. (V. 1769); Coll. M. l'Évêque, 300 com. (P. 1782).

Chapelles domestiques aux châteaux du Verger, des Aubues et de la Durandière (Lalanne, T. II).

(*a*) Ce fut Pierre II, Évêque de Poitiers, qui lui donna cette église en 1104 (D. Font., T. XXVII).

(*b*) Mentionnée comme dépendant de Charroux, dans une Bulle de 1096 du Pape Urbain II qui confirme cette abbaye dans la possession de tous ses biens (D. Font., T. IV).

ANTRAN.

S. Hilaire, 13 *Janv.* — *Suc. Doy. de Leigné-sur-Usseau.* — *Arch. Castri-Ayraudi.*

Eccl. de Antran, patronatum habet prior de Vallibus, debet XXV s. de bys. XL. l. de jur. (G. G.) XL s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Hilaire d'Antran, pat. prior de S. Denis en Vaux (P. Besly), 430 com.; rev., 1,200 l. (V. 1769) 400 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. Des Gendreau, fondée par M. Jean Gendreau, prêtre, Prés. la famille des Gendreau (P. 1782).

— 2. De N.-Dame de Pitié ou des Quenaulx, fondée par M. André Quenaulx, prêtre; rev., 40 l., vingt-deux messes par an, Prés. la famille des Quénaulx (V. 1769, P. 1782).

— 3. De Foi (Lalanne, T. I).

— 4. De la Boussée d'Availles ou de Valancé (id.).

ANXAUMONT.

S. André, 30 *Nov.* — *Sup. réunie à Sèvres.* — *Arch. Sedis.*

Eccl. de Exomundo que est intra Calvigniacum et Pictavium, est de camera Episcopi, ad eam presentat abbas et capitulum B, Mariæ Majoris Pictavis (G. G.).

« Eccl. de Exomont, patronatum habet capitulum B. Mariæ Majoris Pictavensis » (id.).

Eccl. de Exomundo, S. André d'Anxaumont, pat. capitulum B. Mariæ Majoris (P. Besly), 200 com. (P. 1782).

Chapelle de N.-Dame de Beaulieu (sise au lieu noble de Beaulieu), fondée en 1657 par Martial de la Mounerie, seigneur de la Mothe et de Beaulieu, et Dame Anne Chessé, son épouse, Prés. le seigneur de Beaulieu (P. 1782).

ARÇAIS.

S. Cyr, 16 *Juin.* — *Suc. Doy. de Frontenay.* — *Arch. de Mausiaco.*

Eccl. parochialis S. Cyricii de Arseio, ad presentationem capituli S. Hilarii Pictaviensis (*a*) et ad institutionem domini episcopi [Xantonensis], pro fabricâ debet XII s. VI d. (P. de R.).

ARÇAY.

S. Paul, 25 *Janv.* — *Suc. Doy. de Loudun.* — *Arch. de Loduno.*

Eccl. de Archiaco, patronatum habet abbas Cormeriacensis, debet XX s. de bys. XX l. de jur. (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Eccl. de Archayo, S. Paul d'Arçay, pat. abbas de Cormery (P. Besly), 230 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De N.-Dame de Toussaints au cimetière d'Arçay, Prés. le seigneur de Chassigny (P. 1782).

— 2. De N.-Dame, au château de Chassigny, bénie le 13 août 1722 (Év.).

Prieuré. Prioratus de Archayo, solvit procurationem (G. G).

Prieuré d'Arçay, O. S. B., pat. l'abbé de Cormery en Touraine (P. 1648, P. 1782).

(*a*) Appartenait fort anciennement à ce Chapitre auquel il était venu par donation, comme il ressort d'une sentence de l'Évêque de Saintes, Adémar, qui en 1178 reconnaît le droit des chanoines de S. Hilaire, — *super ecclesiarum SS. Cirici et Hilarii, que site sunt in territorio Archaici* (D. Font., T. II).

ARCHIGNY.

S. Georges, 23 *Avril.* — *Suc. Doy. de Vouneuil-sur-Vienne.* — *Arch. Castri-Ayraudi.*

Eccl. de Archigniaco, est pleno jure de dono episcopi, debet XXX s. de bys. IV l. de jur. (G. G.), XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Georges d'Archigny, pat. episcopus (P. Besly). S. Grégoire (*a*) d'Archigny, 800 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. N.-Dame de la Talbardie ou Talbardière, ou de Ste-Luce, fondée en 1610 par M. François Lucas éc. et Demoiselle Claude de Lavau, son épouse, seigneur et dame de Vangueil; présentée en 1634 par M. N. Lucas de la Talbardière, leur fils; rev., 70 l., une messe chaque mardi au château de Vangueil quand le seigneur y est, en son absence à l'autel de S. Georges en l'église d'Archigny, Prés. le seigneur de la Talbardière (P. 1782, LALANNE, T. I), détruite en 1787, revenu inconnu (N. P.).

— 2. De Joline, Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 3. De N.-Dame de Beaurepaire, au château de Beaurepaire, *intra limites parochiæ*, Prés. le seigneur de Marsugeau; rev., 18 l., une messe par semaine, 1682 (N. P., P. 1782).

— 4. D'Archigny, fondée par Marie Guerin, veuve Marquet, le 17 décembre 1703, décrétée le 5 mars 1705; Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

Prieuré de S. Médard en Gastine. Prioratus S. Medardi de Gastina non solvit procurationem (G. G.).

ARDILLEUX.

S. Junien, 12 *août.* — *Suc. Doy. de Chef-Boutonne.* — *Arch. de Metulo.*

Eccl. de Ardeleux, patronatum habet abbas Nobiliacensis (*b*), debet X s. de bys. (G. G.), X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Junien d'Ardilleux, pat. abbas de Nouaillé (P. Besly), 152 com.; rev., de 600 à 700 l. (V. 1769), 300 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. Ou prieuré de Ste Marguerite du Bois-Trapaux, donnée par l'Évêque en 1619, *ob negligentiam patroni*, réunie à la cure en avril 1634 (N. P.).

— 2. De S. Antoine, fondée par la famille de Turpin, conférée par l'Évêque en 1619, *ob negligentiam patroni*, n'existait plus en 1682 (N. P.).

ARDIN.

N.-Dame, 15 *Août.* — *Suc. Doy. de Coulonges.* — *Arch. de Arduno.*

Eccl. Arduni, patronatum habet abbas Malleacensis (*c*), debet XXX s. de bys. XXX l. de jur. (G. G.).

Cure de N.-Dame d'Ardin, pat. l'Évêque; rev., 800 l. (*d*) (P. 1648).

(*a*) Faute d'impression. Lisez: S. Georges.

(*b*) Échange fait le 15 avril 1008, entre un particulier nommé Hucbert et Constantin, abbé de Noaillé..., de la moitié d'une église appelée *Arzilogus*, et restitution faite à l'abbaye de Nouaillé, par Léger, chev., d'une moitié de l'église, appelée *Arziloco*, dont il avait injustement dépouillé cette abbaye, vers 1058 (D. FONT., T. XXI).

(*c*) *Ecclesia de Arduco* est mentionnée comme dépendant de ce monastère, dans une Bulle du 13 mai 1197, du Pape Célestin III, par laquelle il lui confirme la possession des églises qui lui avaient été données (D. FONT., T. XXV).

(*d*) On la trouve plus loin indiquée comme étant à la nomination de l'abbé de S. Cyprien.

Prieuré. Prioratus Arduni debet pro procuratione XXXV s. (G. G).

Prieuré de N.-Dame de Ardin, pat. l'abbesse de Xaintes; rev., 600 l. (P. 1648).

Maladrerie, de fondation royale, pat. le grand aumônier de France; rev., 300 l. (id.).

ARGENTON-CHATEAU.

S. Gilles, 1er Sept. — Doy. Arch. de Thouars. — Dec. Berchorii.

Eccl. S. Egidii de Argentonio, patronatum habet abbas S. Jovini (*a*) debet XL s. de bys. XX l. de jur. (G. G.),

Eglise parrochiale de S. Gilles d'Argenton, pat. l'abbé de S. Jouin-lès-Marnes (P. Abb.); rev., 300 l. (P. 1648); rev., 400 l., 380 com. (V. de Menou).

Chapelles. 1. Capella in honore B. Marie Virginis fundata juxta cimeterium Argentonii, par Eustochia olim domina Argentonii, donnée à l'abbaye de S. Jouin, par Aimeri, vicomte de Thouars, en 1149 (Cart. de S. Jouin).

— 2. De l'Artandière ou Retaudière, rev., 50 l., pat. l'évêque de Maillezais (P. 1648); rev., 100 l., deux messes par semaine, Prés. le curé et les habitants d'Argenton-Chateau (V. de Menou).

— 3. De Ste Catherine, pat. l'évêque de Maillezais, rev., 80 l. (P. 1648).

— 4. De S. Sauveur, pat. le même, rev., 80 l. (id.).

— 5. De N.-Dame, fondée par Bertrand Paumier, pat. les descendants du fondateur, rev., 40 l. (id.).

— 6. De la Fouqueraire, Coll. l'évêque de la Rochelle, rev., 100 l., deux messes par semaine (V. de Menou).

— 7. Du Crucifix, Prés. le curé d'Argenton-Chateau, rev., 30 l., une messe par semaine (id.).

— 8. Des Doussin, Prés. la famille Doussin, rev., 15 l. (id.).

— 9. De Ste Marguerite, fondée par feu Louis Giraud-le-Boisset, près Argenton, pat. les descendants du fondateur, rev. 40 l. (P. 1648).

— 10. Des Giraudeau dans l'église S. Etienne (erreur sans doute), pat. l'évêque de Maillezais, rev., 100 l. (id.).

Prieuré. Prioratus de Argentonio (*b*) solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de S. Gilles d'Argenton, pat. l'abbé de S. Jouin-de-Marnes (P. Abb.), rev., 400 l. (P. 1648).

Maladrerie. In parochia S. Egidii de Argentonio est elemosinaria quæ valet XXX l. et tenet eam clericus et est de patronatu..... (G. G.), de fondation royale, pat. le grand aumônier de France (P. 1648). Par arrêts du Conseil des 18 décembre 1693, 21 janvier 1695 et 28 juin 1697 et lettres-patentes registrées au parlement de Paris le 14 février 1698, il est ordonné, en conséquence des offres faites par le comte de Chastillon, d'employer une somme de 7,200 l. pour l'augmentation de l'hôpital d'Argenton, que l'hospitalité sera rétablie pour les pauvres malades à l'aumônerie déjà existante, et qu'elle jouira des revenus des maladreries ou aumôneries de S. Clementin et de Mortagne qui y sont unies (Un. Mal.).

(*a*) Mentionné dans une Bulle de 1179 du Pape Alexandre III, qui confirme l'abbaye de S. Jouin dans la possession des églises déjà sous sa dépendance (Cart. S. Jouin).

(*b*) Prior S. Egidii de Argentonio, debebat annuatim abbate S. Jovini, LX l., conventui, C. s., priore, VIII s., armario II s., in festivitatibus SS. Martini et Jovini. Il valait 1,400 l. de revenu en 1698 (Cart. S. Jouin).

ARGENTON-CHATEAU.

S. Georges, 23 Avril. — Sup. réuni à S. Gilles. — Dec. Berchorii.

Eccl. S. Georgii de Argentonio, patronatum habet abbas S. Jovini (*a*) debet XXX s. de bys. (G. G.).

Chapelle de S. Georges au château d'Argenton, Chapitre fondé, dans ladite chapelle, de trois chanoines devant une messe basse et la prière du soir chaque jour; vêpres, les fêtes, dimanches et Vigiles, et Matines les quatre fêtes annuelles et le jour du patron. Les seigneurs d'Argenton, fondateurs, présentent à ces canonicats, qui valent chacun 260 l. de revenu (V. de Menou).

Prieuré de Ste Radégonde. Prieuré de Ste Radégonde d'Argenton (*b*), pat. l'évêque de Maillezais, rev., 1,000 l. (P. 1648).

Prieuré de la Chapelle-d'Argenton (*c*), pat. l'abbé de S. Jouin de Marnes, rev., 600 l. (P. 1648).

ARGENTON-L'ÉGLISE.

S. Hilaire, 13 Janvier. — Suc. Doy. d'Argenton-Château. — Dec. Thoarcii.

Eccl. de Argentonio et Ecclesiarum, patronatum habet abbas Karrofensis (*d*) debet XX s. de bys. (G. G.), XX s. (Bys. 1649).

Cure de S. Hilaire d'Argenton, pat. l'abbé de Charroux (P. Abb.).

Eccl. S. Hilaire d'Argenton-l'Église, pat. abbas de Charroux (P. Besly), 600 com.; Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

Chapelles. 1. Des Bouquet, fondée par Emery Bouquet, prêtre, Prés. la famille des Bouquet (P. 1782).

— 2. Des Baillou, Prés. le fabriqueur d'Argenton (id.).

— 3. De S. Martin, Prés. le seigneur de la Roche-Cailloneau (id.).

— 4. Ou legs ou stipendie de S. Antoine des Robeneau ou Robineau, Prés. le curé d'Argenton (id.).

— 5. De N.-Dame des Turlais, Prés. la famille des Courlot (id.).

Prieuré d'Argenton-l'Église uni à celui de Cléré (M. Arch.).

ASLONNE.

N.-Dame, 15 Août. — Suc. Doy. de la Villedieu. — Arch. de Lezigniaco.

Eccl. de Aloina, patronatum habet abbas Nobiliacensis (*e*) debet XX s. de bys. (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

(*a*) Mentionnée comme dépendant de cette abbaye dans la Bulle de 1179, citée à l'article précédent.

(*b*) La première mention que nous ayons trouvé de ce prieuré est dans un acte de 1412 (20 décembre). Il devait à l'abbé de S. Jouin VI s., et au couvent XIV à chaque fête de S. Martin et de S. Jouin; en 1698, son revenu était de 200 l. (Cart. de S. Jouin). C'est par erreur que le *Pouillé* de 1648 l'indique comme étant à la nomination de l'Évêque de Maillezais.

(*c*) Ce prieuré pourrait être la même chose que la chapelle fondée près le cimetière de S. Gilles (*Voir* n° 1, *Chapelles*); mais, nous n'émettons cet avis que sous toutes réserves.

(*d*) Mentionnée comme dépendant déjà de cette abbaye, dans la Bulle de 1096 du Pape Urbain II, confirmant à Charroux toutes ses possessions (D. Font., T. IV).

(*e*) Aslonne dépendit de cette abbaye dès le principe, comme il appert d'une Charte de 799 (mars) relatée dans D. Font., T. XX.

Eccl. de Alonia, N.-Dame d'Allonne, pat. abbas de Nouaillé (P. Besly) 300 com. (P. 1782).

Chapelle. A la maison dite du Fort, qui dépendait de la commanderie de la Villedieu (Év.).

Prieuré. Prioratus de Alonia non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré d'Allonne, O. S. B., pat. l'abbé de Nicœil; rev. 800 l. (P. 1648), doit une messe les fêtes et dimanches (N. P.) N.-Dame d'Allonne, Prés. l'abbé de Nouaillé (P. 1782).

Prieuré de La Verray. Prioratus de Lavayret non solvit procurationem (a) [G. G.].

Prioratus de Lavere prope Vivonio, pat. abbas Dolensis (P. Abb.) S. Léonard (b) de La Verray, O. S. B., Coll. le Roy (P. 1782).

ASNIÈRES.

S. Sulpice, 18 *janv.* — *Suc. Doy. de l'Isle-Jourdain.*

Cette paroisse faisait autrefois partie du diocèse de Limoges et dépendait de l'abbaye de Charroux.

On trouve citée « Ecclesia de Asnerias in episcopatu Lemovicensi », dans la bulle par laquelle Urbain II met en 1096 l'abbaye de Charroux sous la protection du S. Siége et lui confirme la possession de tous ses biens (D. Font., T. IV).

ASNIÈRES.

S. Martin, 11 *Nov.* — *Sup. réunie à Paizay-le Chapt.* — *Arch. de Metulo.*

Eccl. de Asiners est regularium et debet de byssexto aureum. (G. G.) III l. (Bys. 1649).

Eccl. S. Martin d'Asnières, pat. abbas B. Mariæ de Cella (P. Besly) 250 com.; rev., 1000 à 1200 l. (V. 1769) 200 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. Du prieuré de Lorigné, sise au village de Vandelaigne, paroisse d'Asnières (M. Arch.).

— 2. De la Brosse ou de la Brousse, provisions en cour de Rome, visa du 19 mai 1668, (M. Arch.) Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

ASNIÈRES.

S. Médard, 8 *Juin.* — *Sup. réunie à Montoiron.* — *Arch. Castri-Ayraudi.*

Eccl. de Asneriis, est pleno jure de dono episcopi, debet XX s. de bys. XVI l. de jur. (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

« Eccl. parochialis de Asneriis sita infra fines et metas archipresbyteratus Castri-Ayraudi que est de collacione domini Pictavensis episcopi pleno jure, fuit annexa et unita archipresbyteratu Mortuimaris per reverendissimum patrem et dominum Johannem Pictavensem episcopum (b). Et archipresbyter dicti archipresbyteratus pro tempore, ultra jura antiqua dictorum archipresbyteratus et cure, tenebitur solvere domino episcopo Pictavensi in quolibet synodo V s. pro pensione annuali, ratione unionis hujusmodi; et fuit facta instantia et requirente magistro Bertrando de Brossa, dicti archipresbyteratus archipresbytero moderno; die VI mensis februarii, anno domini M CCCC sexagesimo octavo » (G. G.).

Eccl. S. Médard d'Asnières, pat. episcopus (P. Besly) 140 com.; rev., 1000 l. (V. 1769) 400 com. (P. 1782).

Chapelle domestique au château de Beauvais (Lalanne, T. I).

(a) Ce prieuré est mentionné dans un don d'héritages fait en 1198 à l'abbaye de Nouaillé (D. Font., T. XXI).

(b) Lisez S. Lubin, connu dans le pays sous le nom de S. Liobon (Év.).

(c) Jean du Bellay, Évêque de Poitiers, de 1461 à 1479.

ASSAY.

S. Martin de Vertou, 24 *Oct.* — *Suc. Doy. de S. Loup.* — *Arch. Partiniaci.*

Eccl. de Acayo est regularium de Regali, debet XXX s. de bys. LX l. de jur. (G. G.) XXX s. (Bys. 1649).

Cure de S. Martin Dassay, pat. l'abbé Dorveau (*a*) [P. Abb.].

Eccl. S. Martin d'Assay, pat. abbas d'Ervault (P. Besly) 500 com. (P. 1782).

Chapelle. De Ste Néomaye de Serzé ou Sarzay, une messe par semaine; rev., quelques rentes en bleds et quelques pieces de terre (M. Arch.).

LES AUBIERS.

S. Melaine, 6 *Nov.* — *Suc. Doy. de Châtillon-sur-Sèvre.* — *Dec. Berchorii.*

Eccl. de Alberiis est regularium « de patronatu S. Trinitatis de Maloleone » (*b*) O. S. A., debet XXV s. de bys. XL l. de jur. (G. G.).

Prieuré-Cure de S. Melaine des Aultiers, pat. l'abbé de Mauléon (P. Abb.) S. Nicolas des Aubiers, pat. l'abbé de Mauléon; rev., 400 l. (P. 1648). S. Melaine des Aubiers; rev. 1,500 l., 1,000 com. (V. de Menou).

Chapelles. 1. Du Vieux Pont ou des Lineau, à l'autel S. Hubert; rev., 100 l. (P. 1648), deux messes par semaine, Prés. la famille des Lineau (V. de Menou).

— 2. De Bourgneuf ou de la Croix, Coll. l'Évêque de la Rochelle; rev. 12 l., une messe par mois (id.).

— 3. Du chateau de Serveau, Prés. MM. des Dorides; rev., 100 l., une messe par semaine (id.).

Prieuré de la Vacherasse. Chapelle ou Prieuré de la Vacheresse, fondée de la Magdelaine, pat. l'abbé de Mauléon (P. Abb.) annexe de S. Clementin, pat. l'abbé de Mauléon; rev., 400 l. (P. 1648) une messe par semaine (V. de Menou).

AUBIGNÉ.

S. Cybard, 1 *Juil.* — *Suc. Doy. de Chef-Boutonne.* — *Arch. de Metulo.*

Eccl. de Albinec et Florec, annexe ecclesie de Vinast, patronatum habet abbas Monasterii-novi (*c*) debet X. de bys. (G. G.).

Eccl. N.-Dame de Vinastes avec ses annexes d'Aubigny et de Florec, pat. abbas Monasterii-novi Pictavensis (P. Besly); rev., 1,000 l. (P. M.).

Cure de S. Cybard d'Aubigné et la Vinate son annexe, Prés. l'abbé de Montierneuf, 500 com. (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Albigniaco ou de Ambeignet (*d*) solvit unam procurationem (G. G.).

Prioratus de Albigniaco prope Cheftonne immediate subditus abbatiæ Monasterii Picta-

(*a*) Cette église paraît avoir appartenu à cette abbaye dès le principe, car on la trouve appelée *Ecclesia de Archaici* dans la Charte du 10 fév. 1095, de Pierre II, Évêque de Poitiers (Besly, Év. de Poitiers).

(*b*) Notice rédigée vers 1079 de ce que fit Pierre I[er], abbé de Mauléon, pour que son abbaye rentrât dans la possession de l'église des Aubiers, justifiant qu'elle lui avait appartenu antérieurement (D. Font., T. XVII).

(*c*) Ce fut vers 1081 qu'Aubigné fut donné à ce monastère par Hugues, son abbé, et Kadelon, vicomte d'Aunay (D. Font., T. XIX).

(*d*) Ce prieuré est ainsi mentionné à deux reprises différentes dans le *Grand-Gauthier*.

vensis O. C. (P. Abb.) Ambeignet ou Aubigny ; rev. , 800 ou 1,200 l. (P. 1648) de S. Cibar d'Aubigny, près Chef-Boutonne, Coll. l'abbé de Montierneuf; rev., 600 l. (P. M. et P. 1782).

AUBIGNY.

S. Aubin, 1 Mars. — Suc. Doy. de Thenezay. — Arch. Partiniaci.

Eccl. de Albigniaco est pleno jure de dono episcopi, debet X s. de bys. (G. G.) X s. (Bys. 1649).

Eccl. de Albiniaco, S. Aulbin d'Aubigny, pat. episcopus (P. Besly) 400 com. (P. 1782).

AUGÉ.

S. Grégoire, 3 Sept. — Suc. Doy. de S. Maixent.— Arch. S. Maxencii.

Eccl. de Anges, patronatum habet, abbas S. Maxencii (*a*) debet XXX s. de bys. XXX l. de jur. (G. G.) XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Grégoire d'Augé, pat. abbas S. Maxentii (P. Besly), 500 com.; rev. 800 l. (V. 1769) 550 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. Du Crucifix ou de Limbretière. In ecclesia de Augeyo quedam cappellania ad altare Crucifixi, fundata a defuncto Johanne Asse de Augeyo clerico et est de dono episcopi, post mortem Theobaldi Topinelli presbyteri. Actum die dominica in festo B. Cypriani, anno domini M. VIII (G. G.). Fondée en 1503 par Jean Asse d'Augé, qui en donna la présentation au seigneur Évêque ; rev. environ 100 l., une messe par semaine (P. 1782).

— 2. « In ecclesia parrochialis S. Georgii de Augeyo, est quedam cappellania fundata ad altare B. Marie Virginis, per Huybletum du Plessys et est de patronatu ipsius et heredum suorum post ejus mortem. » (G. G.).

— 3. De S. Michel des Bonnifets, provisions en Cour de Rome et visa donné à Poitiers, le 18 août 1668. (M. Arch.) une messe par semaine ; rev., environ 100 l. (V. 1769). Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 4. De N.-Dame des Collin ou des Barré, fondée par Pierre Barré, prêtre en 1503, Prés. les familles Collin ou Gilbert; rev., environ 100 l., une messe par semaine (V. 1769, P. 1782).

— 5. De S. Martin ou du château d'Augé; rev., 15 l., quatre messes par an, pat. l'Évêque (V. 1769). Prés. le seigneur d'Augé (P. 1782).

Prieuré de S. Hilaire. Prioratus S. Hilarii non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de S. Hilaire Daugé, à une lieue de S. Maixent, pat. l'abbé de S. Maixent. (P. Abb.) O. S. B.; rev., 800 l. (P. 1648, P. 1782).

Prieuré de la Bousle. Prioratus de la Boole non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de la Bausle; rev., 800 l. (P. 1648), une messe par semaine; rev., 400 l., la chapelle est détruite (V. 1769). De N.-Dame de la Boulle, O. S. B., Prés. l'abbé de S. Maixent (P. 1782).

AUGÉ.

S. Martin, 11 Nov. — Sup. réunie à la Sigogne. — Arch. de Metulo.

(*a*) Mentionnée comme appartenant à ce monastère dans une Bulle du 17 avril 1110, par laquelle le Pape Pascal III lui confirme les églises qui lui avaient été données (D. Font., T. XV).

Eccl. de Angi est regularium debet XII l. de jur. (G. G.).

Eccl. S. Martin d'Augé, pat. abbas S. Severini (P. Besly) 100 com. , rev., 900 l., Prés. l'abbé de S. Severin (V. 1769), Prés. l'abbé de Celles, 300 com. (P. 1782).

AULNAY.

S. Sulpice, 17 *Janvier*. — *Sup. réunie à la Chaussée*. — *Arch. de Loduno.*

Eccl. de Amiao est regularium, debet X s. de bys. (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Eccl. de Anuayo est de patronatu Fontis-Comitis et ibi sunt duo canonici regulares (G. G).

Eccl. S. Supplice d'Aulnay, pat. abbas Fontis-Comitis (P. Besly) S. Sulpice, 120 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De N.-Dame, fondée par M Robert Fretard, chev. seigneur de Sautonne, le jeudi après la S. Martin d'Hiver 1395, 4 messes par semaine; rev., 12 septiers de froment, 60 bouteilles de vin blanc. (M. Arch.), Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 2. De Ste Marguerite au château de Brie, Prés. le seigneur de Brie (P. 1782).

AVAILLES.

N.-Dame, 15 *Août*. — *Suc. Doy. de Vouneuil-sur-Vienne*. — *Arch. Castri-Ayraudi.*

Eccl. de Availlà, patronatum habet capitulum Pictavense (*a*), debet XX l. de jur. (G. G.), XX s. (Bys. 1649).

Eccl. N.-Dame d'Availles, pat. capitulum Pictavense (P. Besly); rev., 800 l. (V. 1769). S. Hilaire d'Availles (*b*), Coll. M. l'Évêque, 300 com. (P. 1782).

Chapelle rurale de S. Etienne ou des Blonds, fondée avant 1482; rev., 120 l., une messe par mois (LALANNE, T. I), Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

AVAILLES LIMOUSINE.

S. Martin, 11 *Nov*. — *Doy. Archiprêtré de Sivrai*. — *Arch. de Lucac.*

Eccl. de Availlya, patronatum habet abbas S. Cypriani, debet XL s. de bys., XVIII l. de jur. (G. G.), XL s. (Bys. 1649).

Eccl. de Aveillia, S. Martin d'Availle-Limousine, pat. abbas S. Cypriani (P. Besly) 1,200 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Antoine de Pade, Prés. la famille des Genty (P. 1782).

— 2. De N.-Dame, Prés. la famille des Conte (id.).

Prieuré de Ste Madelaine d'Availles, O. S. A., Coll. M. l'Evêque (P. 1782).

Prieuré de Boisse. Prior de Buxeria solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Boüesse, O. S. B., pat. l'abbé de S. Cyprien; rev., 1,400 l. (P. 1648). De S. Cyprien de Boisse (P. 1782).

Aumônerie, les bâtiments ruinés, les biens dissipés, aucuns pauvres entretenus, possédée par le sieur de Montenac (1634) [V. FILLEAU].

AVAILLES-SUR-CHIZÉ.

S. Eutrope et S. Martin, 30 *Avril*. — *Suc. Doy. de Brioux*. — *Arch. de Metulo.*

(*a*) Cependant vers 1092, Pierre II, Évêque de Poitiers, avait donné à l'abbaye de S. Cyprien les églises d'Availles-sur-Vienne (D. FONT., T. VII).

(*b*) Erreur de typographie. Lisez N.-Dame. C'est Availles-Thouarsaise qui est sous le vocable de S. Hilaire.

Eccl. de Avallia, patronatum habet abbas Vindocinensis (*a*) debet XX s. de bys. (G. G.), XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Eutrope et S. Martin d'Availles-lez-Chizay, pat. abbas de Vendosme, Carnotensis diœcesis (P. Besly), 140 com. (V. 1769), 200 com. (P. 1782).

Chapelle. In parochia de Avallia est cappellania B. Marie Magdalene, in qua ullus deservit, sed prior accipit redditus ville (G. G.).

Prieuré. Prioratus de Avayllya solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de S. Eutrope et de S. Martin d'Availles près Chizé, O. S. B., pat. l'abbé de Vendôme (P. 1782); rev., 1,500 l. (P. 1648).

Aumônerie, unie à l'hôpital de Chizé par arrêt du Conseil du 11 février 1695 et arrêt du parlement de Paris du 9 juillet 1696 (Un. Mal.).

AVAILLES-THOUARSAISE.

S. Hilaire, 13 *Janv. — Suc. Doy. d'Airvau. — Dec. Thoarcii.*

Eccl. de Availlia, patronatum habet abbas S. Jovini (*b*) debet X s. de bys. (G. G.) X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Hilaire d'Availles, pat. abbas S. Jovini de Marnes (P. Besly), 250 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De N.-Dame, et 2. de S. Simon, sans fondations (M. Arch.).
— 3. De Ste Catherine, Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

AVANTON.

S. Laurent, 10 *Août. — Suc. Doy. de Neuville. — Arch. Sedis.*

Eccl. de Avantum, patronatum habet capitulum B. Marie Majoris Pictavensis (G. G.) L s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Laurent d'Avanton, pat. capitulum B. Mariæ Majoris (P. Besly), 300 com. (P. 1782).

Chapelle de S. Mandé (*c*), Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

AVON.

N.-Dame.... Sup. réunie à Pamproux. — Arch. de Exoldduno.

Eccl. de Anon (*d*), patronatum habent canonici de Cella-Episcopali, debet X s. de bys., XX l. de jur. (G. G.), X s. (Bys. 1649).

Eccl. N.-Dame d'Avon, pat. capitulum de Celle l'Evescault (P. Besly), 22 com. beaucoup de religionnaires, rev., 1,600 l. (V. 1769), Coll. M. l'Évêque, 250 com. (P. 1782).

Chapelle des Brunets, fondée et bâtie entre le cimetière et l'église, en ruines; rev. de 36 à 40 l. (V. 1769), Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

(*a*) Donné à cette abbaye par Guy-Geoffroy, duc d'Aquitaine, et Agnès, sa mère (BESLY, *Comtes de Poitou*, p. 450).

(*b*) Est relatée comme dépendant de ce monastère dans la Bulle du Pape Alexandre III, de 1179 (Cart. S. Jouin).

(*c*) Située près d'Avanton ; elle est mentionnée dans une cession de rentes faite le 11 décembre 1492, par le prévôt de Montierneuf, au sacristain de cette abbaye, pour l'entretien d'une partie du luminaire (D. FONT., T. XIX).

(*d*) L'église d'Avon paraît avoir dépendu antérieurement de S. Cyprien, d'après plusieurs Chartes de ce monastère transcrites par D. FONTENEAU, T. VII.

Aumônerie. In parochia de Anonia est elemosinaria que est de patronatu subdecani Pictavensis, et est sine cappellania (G. G.).

AVRIGNY (*a*).

N.-Dame, 15 Août. — Sup. réunie à S. Gervais. — Arch. de Faye.

Eccl. B. Marie de Aurigniaco, patronatum habet abbas..... (*b*). « Prior S. Romani de Castri-Ayraudi, » debet XL s. de bys., L l. de jur. (G. G.), XL s. (Bys. 1649).

Eccl. N.-Dame d'Avrigny, pat. prior S. Romani de Chastelleraut (P. Besly) 300 com.; rev., 600 l., Coll. l'Évêque (V. 1769), Coll. M. l'Évêque, 250 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Jacques. Capellania S. Jacobi in ecclesia B. Marie de Avrigne constituta, est de patronatu domini de Tusca (G. G.). Desservie dans l'église d'Avrigny-la-Tousche, en patronage laïc (M. Arch.); rev., 150 l., deux messes par semaine, Prés. le Marquis de S. Cyr (V. 1769).

— 2. De S. Jacques. Extra ecclesiam parrochialem B. Marie de Avrigneyo, est capellania fundata ad altare B. Jacobi et est de patronatu domini de Monteclaro (G. G.); Prés. le seigneur de Monclère (P. 1782).

Aumônerie, de fondation seigneuriale, pat. l'Évêque, rev., 100 l. (P. 1648).

AYRON.

S. Gervais et S. Protais, 19 Juin. — Suc. Doy. de Vouillé. — Arch. de Sancayo.

Eccl. de Araone, patronatum habet abbatia S. Crucis (*c*) [G. G.], X s. (Bys. 1649).

Eccl. de Araone, S. Gervais d'Airon, pat. abbatissa S. Crucis Pictavensis (P. Besly), S. Gervais et S. Prothais, 500 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De Lizon ou de Ste Anne de Lô, Prés. le seigneur de Lizon (P. 1782).

— 2. De Ste Catherine au village de Maillé (Év.).

AYROUX.

N.-Dame..... Sup. réunie à la Ferrière en Gençay.

Eccl. de Foresta (*d*) annexa ecclesie de Brion (G G.).

S Martin de Brion avec son annexe de Forest (P. Besly).

Cependant en 1634 Ayroux était constitué en paroisse, comme le prouve l'extrait du procès-verbal suivant :

« L'église de N.-Dame Dairou n'a que le seul autel couvert, sans aucune porte ni fenestre, de façon que les animaux peuvent entrer jusques au pied de l'autel..... L'autel est ouvert et sans que le S. Sacrement y soit gardé, et n'a pour tous ornements qu'une petite chasuble, qu'une aube et une nape dont on garnit l'autel quand on y célèbre la

(*a*) Il y avait autrefois trois églises en cette paroisse : N.-Dame, S. Martin et S. Gervais (*Voir* S. Martin de Quinlieu et S. Gervais, qui forment aujourd'hui des paroisses séparées).

(*b*) C'est le nom de S. Cyprien qui est resté en blanc dans le manuscrit. En effet, vers 1088, Étienne Roux restitue aux religieux de S. Cyprien les églises d'Avrigné, etc., qui leur avaient été données précédemment par divers seigneurs, etc... (D. FONT., T. VII).

(*c*) Est mentionnée dans la Bulle donnée par le Pape Alexandre III, du 19 février 1164, en faveur de l'abbaye de Ste Croix (D. FONT., T. V) Lisez sans doute *Abbatissa* pour *Abbatia*, porté dans le manuscrit.

(*d*) Nous croyons être dans le vrai en attribuant à Ayroux cette dénomination de Forest ; nous suivons en cela l'opinion de notre collègue, M. REDET, si versé dans la connaissance de la topographie du département de la Vienne.

messe. Le grand vitrail est bouché de paille, le vend (*sic*) peut porter la pluye jusques sur l'autel ; y avons trouvé M. Louys Marchand qui fait la charge de vicaire pour M. Gasteau, curé (V. Filleau). »

AZAY LE BRULÉ.

S. Barthélemy, 24 *Août*. — *Suc. Doy. de S. Maixent.* — *Arch. S. Maxencii.*

Eccl. de Azayo, patronatum habet abbas S. Maxencii (*a*) [G. G.].

Eccl. de Azayo, S. Barthélemy d'Azay, pat. abbas S. Maxentii (P. Besly), 200 com., 1,000 protestants environ (V. 1769), 200 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De la Fournerie, ou de la Fournière, à patronage laïc, vaut environ 90 l., une messe par semaine (V. 1769), Prés. le seigneur de la Rochette (P. 1782).

— 2. De Ste Marie Magdelaine de Launay, Prés. le seigneur de Launay (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Azayo, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré Dazay, à demy lieue de S. Maixent, pat. l'abbé de S. Maixent (P. Abb.), O. S B., rev., 800 l. (P. 1648). S. Barthélemy d'Azay, uni à la communauté des bénédictins de S. Maixent (P. 1782).

AZAY-SUR-THOUET.

S. Hilaire, 13 *Janvier*. — *Suc. Doy. de Secondigny-en-Gastine.* — *Arch. Partiniaci*

Eccl. de Azaio, patronatum habet, prior de Veteri-Pertiniaco, debet X s. de bys., XX l. de jur. (G G.) X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Hilaire d'Azay-sur-Thouet, pat. prior de Parthenay-le-Vieil (P. Besly), 600 com. (P. 1782).

Chapelle de la Trebesse ou de S. Blaise de la Trebasse, au village de la Trebasse, Prés. le seigneur de la Trebasse (V. Maisond , P. 1782).

BAGNEUX.

S. Pierre, 29 *Juin*. — *Suc. Doy. de Thouars.* — *Dec. Thoarcii.*

Eccl. de Baygneus, patronatum habet capitulum de Thoarcio, debet X s. de bys. (G. G.), X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Pierre de Baigneux, pat. capitulum de Thouars (P. Besly), 160 com. en 1751 (M. Arch.). Prés. le Chapitre de S. Pierre de Thouars, 200 com. (1782).

Chapelles. 1. De N.-Dame, une messe tous les vendredis (M. Arch.).

— 2. De S. Clair, (id.)

BAPTRESSE.

N.-Dame ...— *Sup. réunie à Châteaularcher.*— *Arch. de Lezigniaco.*

Eccl. de Baterose, patronatum habet abbas S. Cypriani (*b*) [G. G.].

Eccl. N.-Dame de Bateresse ; pat. abbas S. Cypriani (P. Besly), 60 com. (P. 1782).

(*a*) En 1071, Droho Ladent et sa famille donnent le fief presbytéral d'Azay à ce monastère, *et ecclesia S. Bartholomæi de Azay* est mentionnée dans la Bulle donnée en faveur de cette abbaye, le 17 avril 1110, par le Pape Pascal II (D. Font., T. XV).

(*b*) Amelius, Rainerius et Bernard donnent vers 936 à l'abbaye de S. Cyprien de Poitiers la moitié de l'église de Baptresse (*Batrezia*) [D. Font., T. VI].

BARRE-CLAIRIN (LA).

S. Georges, 23 *Avril*. —*Sup. réunie à Sepvret*.— *Arch. de Metulo.*

Eccl. de Barra de Clarenc habet curam (animarum ?) Non instituitur ab episcopo sed a Templariis (G. G.).

Eccl. de Barra, S. Georges de la Barre-Clerin, pat. Magnus-Aquitaniæ prior, ordinis S. Johannis Hierosolimitani (P. Besly).

Chapelles. 1. Perpétuelle ou stipendie, fondée par Marbœuf, provisions de l'Évêque de Poitiers, du 30 novembre 1582 (M. Arch.).

— 2. Des Parreaux, dans l'ancienne paroisse de la Barre, qui est sans église et sans pasteur de temps immémorial ; Prés. la famille des Parreau, vaut 25 pistoles, deux messes par mois, service transféré dans l'église de Sevret (V. 1769).

BASSES.

S. Vincent, 22 *Janv*. — *Suc. Doy. de Loudun*.—*Arch. de Loduno.*

Eccl. de Beaates, patronatum habent canonici S. Leodegarii de Loduno, debet XX s. de Bys. (G. G.) XXX s. Bys. 1649.

Eccl. S. Vincent de Basses, pat. episcopus seu capitulum S. Leodegarii de Loudun (P. Besly); Prés. le Chapitre de Ste Croix de Loudun. Elle était autrefois à la nomination du Chapitre de S. Léger, uni depuis à celui de Ste Croix, 150 com. (P. 1782).

BATAILLE (LA).

S. Gilles, 1er *Sept*. — *Suc. Doy. de Chef-Boutonne*.—*Arch. de Metulo.*

Eccl. de la Bataille, patronatum habet decanus Pictavensis (G. G.). X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Gilles de la Bataille, pat. decanus Pictavensis (P. Besly), 95 com.; rev., 500 liv. (V. 1769) ; 60 com. (P. 1782).

BAUBIGNÉ.

S. Aubin, 1er *Mars* (*a*). — *Suc. Doy. de Châtillon-sur-Sèvre*. — *Dec. Berchorii.*

Eccl. de Bambigniaco, patronatum habet abbas S. Jovini, debet XX s. de Bys. XXV l. de jur. (G. G.).

Cure de S. Aubin de Baubigné, pat. l'abbé de S. Jouin-de-Marnes ; rev., 400 l. (P. 1648) ; rev., 1,000 l. 900 com. (V. de Menou).

Chapelles. 1. De N.-Dame, pat. l'Évêque de Maillezais; rev., 100 l. (P. 1648).

— 2. De Ste Luce, bâtie en 1485 à l'extrémité du bourg (Ev.).

— 3. De S. Nicolas, au château de la Severie; rev., 150 l., trois messes par semaine (V. de Menou).

Prieuré de la Grande-Boissière. Prieuré de la Grande-Boissière, pat. l'abbé de la Réau (*b*); rev., 300 l. (P. 1648) ; rev., 1,800 l. ; trois messes par semaine ; chapelle sous l'invocation de tous les Saints (V. de Menou).

BAUDIMENT.

Ste Marie-Madelaine, 22 *Juillet*. — *Sup. réunie à Beaumont*.— *Arch. Castri-Ayraudi.*

(*a*) L'église ayant été reconstruite, a été placée sous le vocable de S. Louis, Roi de France (25 août).

(*b*) Mentionnée dans la Bulle du 30 mars 1218, par laquelle le Pape Honorius III confirme à cette abbaye toutes ses possessions (D. Font., T. XXIV).

Eccl. de Baudimento, patronatum habet prior de Vallibus, debet X s. de Bys. (G. G.) X s. (Bys. 1649).

Cure de Ste Marie-Magdelaine de Baudiment, annexe de Moussais (*a*) (P. 1782).

BAUSSAY.

S. Paul, 29 *Juin.* — *Sup. réunie à Celles.* — *Arch. de Metulo.*

Eccl. de Bacayo seu Baucayo, pleno jure de dono episcopi, debet XV s. de Bys. (G. G.).

Eccl. S. Paul de Baussay, pat. episcopus (P. Besly), 24 com. 600 habitants; rev., 1,200 l. (V. 1769); 40 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De Ste Catherine de la Choltière ou de la Chollerie, fondée au grand-autel de deux messes par mois; rev., 35 pistoles; Prés. la famille Yongue (V. 1769); Prés. le seigneur de Beaussay (P. 1782).

— 2. De Ste Marie de la Touche, deux messes par mois; rev., 300 l.; Prés. la famille Yongue (V. 1769); Prés. le seigneur de Beaussay (P. 1782).

BEAULIEU-SOUS-BRESSUIRE.

S. Christophe, 25 *Juillet.* — *Suc. Doy. de Bressuire.* — *Dec. Berchorii.*

Eccl. de Bello-loco patronatum habet abbas Burgleriensis (*b*) debet XV s. de Bys. (G. G.).

Cure de S. Christophe de Bervilieu (Beaulieu); pat. l'abbé de Bourgueil (P. Abb. et P. 1648); rev., 1,000 liv.; 200 com. (V. de Menou).

Prieuré. Prioratus de Bello-loco, non solvit procurationem (G. G.).

BEAULIEU-SOUS-PARTENAI.

S. Benoit, 21 *Mars.* — *Suc. Doy. de Mazières.* — *Arch. S. Maxencii.*

Eccl. de Bello-loco, patronatum habet prior Pertigniaci veteris ordinis, debet XXX s. de Bys., XXX l de jur. (G. G.), XV s. (Bys. 1649).

Eccl. de Bello loco, S. Benoit de Beaulieu, pat. prior S. Pauli de Parthenay (P. Besly), 600 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Jacques; Prés. le seigneur de la Meilleraye (P. 1782).

— 2. De S. Clouaud, au château de la Meilleraye; Prés. le même (id.).

BEAUMONT.

N.-Dame, 15 *Août.* — *Suc. Doy. de Vouneuil-sur-Vienne.* — *Arch. Sedis.*

Eccl. B. Marie de Bellomonte, patronatum habet capitulum B. Marie Majoris Pictavensis, debet XXX s. de Bys., XXX l. de jur. (G. G.) XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. N.-Dame de Beaumont, pat. capitulum B. Marie Majoris (P. Besly), 500 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. « In ecclesia parrochialis B. Marie est una cappellania perpetua fundata ad altare S. Jacobi, in quo est ymago Ste-Katerine, per defunctum Aymericum Pontenier, presentatiò spectat ad heredes defuncti Johannis Pontènier et collatio ad dominum episcopum » (G. G.).

(*a*) Cette paroisse fut réunie à Moussais avant 1782, mais après 1649, comme le prouve le *Compte de Décimes* de cette année.

(*b*) Dépendait, dès le mois de mars 1102, de ce monastère, comme il ressort d'une Charte par laquelle Pierre II, Évêque de Poitiers, lui confirme le don que son prédécesseur Isembert II lui avait fait de diverses églises (D. Font., T. I).

Chapelles. 2. De S. Fabien, une messe par mois; rev., 30 l., données par l'évêque *pleno jure* (N. P.).

— 3. De Ste-Catherine en N.-Dame de Beaumont, fondée par feu M. Raymond Sornin, prêtre avant 1591, fut résignée en cour de Rome en 1622 (N. P.), Prés. la famille Sornin (P. 1782).

— 4. De S. Avertin ou de S. Michel et de S. Avertin des Dubreuil, fondée et dotée en 1539 et 1660, par MM. Mathurin et Thomas Dubreuil et Jacqueline Dubreuil (N. P.), Prés. la famille Dubreuil (P. 1782).

— 5. De S. Michel, fondée par M. Michel Frangnant ou Pougnant, se dessert au même autel que celle de S. Avertin, l'Évêque la confère en 1613 et elle fut résignée à Rome en 1660 (N. P.).

— 6. De S. Roch fondée par Pierre Chevalier, fut donnée par l'Évêque *ob negligentiam patroni*, en 1594 et 1613 (id.).

— 7. De S. Jean, en patronage laïc, dépend de MM. de Maucouart autrement Roche-Chevreux près Baudiment, une messe par mois (N. P.), Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 8. De N.-Dame de Recouvrance, Prés. le seigneur de Rouhet en 1683 (N. P.).

— 9. De N.-Dame de Bon-Secours, dépend du même (id.).

— 10. De N.-Dame de Bonne-Ayde, aucun service (1682) [id.].

— 11. De S. Mathurin, dépend du seigneur de la Mothe de Beaumont (id.).

— 12. Du S. Esprit, au château de Rouhet (N. P.), Prés. le seigneur de Rouhet (P. 1782), Pierre de Combarel lui constitue 25 l. de rente pour quatre messes par semaine (Lalanne, T. I).

— 13. De S. Sébastien de la Tricherie, Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

Prieuré. Prioratus S. Salvatoris de Bellomonte non solvit procurationem (G. G.).

Aumônerie de S. Jacques de Longesve. Elemosinaria de Longa-Aqua est de dono episcopi (*a*) (G. G.). Dans la paroisse de Beaumont, dépend de l'Évêque; les chevaliers de S. Lazare en jouissent (1682); rev., 200 l., une messe par semaine (N. P.) unie à l'hôpital de Chatelleraud par arrêt du conseil du 14 septembre 1696 et lettres patentes registrées au parlement de Paris le 20 mars 1697 (Un. Mal.).

BEAUMONT.

S. Georges, 23 Avril. — Sup. réunie à N.-Dame. — Arch. Sedis.

Eccl. S. Georgii de Bellomonte, patronatum habet capitulum B. Marie Majoris Pictavensis, debet XXVII l. de bys. (G. G.).

Chapelle de S. Georges en la tour de Beaumont, c'est l'ancienne église paroissiale. Le seigneur de Baudiment y présente en 1634, *vacatione loci de Beaumont* (N. P.).

Chapelle de S. Blaise en la tour de Beaumont, possédée par le chapitre de S. Pierre de Poitiers, une messe par an; rev., 300 l. (1682) [N. P.].

BEAUVOIR.

S. Nicolas, 6 Décemb. — Sup. réunie à Mignaloux. — Arch. de Morthemer.

Cure de S. Nicolas de Beauvais, Prés. le commandeur de la Villedieu (P. 1782).

(*a*) Le *Grand-Gauthier* l'indique comme sise dans l'archiprêtré de Châtellerault.

BEAUVOIR-SUR-NIORT.

S. Jacques, 25 *Juil.* — *Doy. Arch. de Niort.* — *Arch. de Metulo.*

Eccl. de Bellovisu, patronatum habet dominus episcopus (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Eccl. de Bellovisu, S. Jacques de Beauvoir sur Nyorth, pat. episcopus (P. Besly) 300 com. (P. 1782).

BECELEUF.

S. Maurice, 22 *Sept.* — *Suc. Doy. de Coulonges.* — *Arch. Arduni.*

Eccl. de Becello, patronatum habet abbas S. Leodegarii, debet XV s. de bys., XXV l. de jur. (G. G.).

Cure de S. Remy (*a*) de Bucelle ou Beclus, pat. l'abbé de Nioeil (*a*) ; rev., 400 l (P. 1648) S. Maurice de Beceleuf, Prés. l'abbé de S. Liguaire, 700 com. (V. de Menou).

Chapelle des Barrés; rev., 100 l. (P. 1648) à l'autel de la Ste-Vierge; rev., 40 l., une messe par semaine, Coll. l'Évêque de la Rochelle (V. de Menou).

Prieuré. Prioratus de Beceleu, non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Becelu, pat. l'abbé de S. Leger de Saintonge; rev., 600 l. (P. 1648), Prés. l'abbé de S. Liguaire ; rev., 800 l. (V. de Menou).

BELLEFONT.

S. Hilaire, 13 *Janv.* — *Suc. Doy. de Vouneuil-sur-Vienne.* — *Arch. Mortuimaris.*

Eccl. de Bellofonte, patronatum habet abbas S. Cypriani (*b*) (G. G.) X s. (Bys. 1649).

Eccl. de Bellofonte, S. Hilaire de Bellefons, pat. abbas S. Cypriani (P. Besly), 250 com. (P. 1782).

Prieuré, Prioratus de Bellofonte, solvit procurationem (G. G.).

BELLEVILLE.

N.-Dame, 15 *Août.* — *Suc. Doy. de Beauvoir.* — *Arch. Surgeriarum.*

Cette paroisse, qui faisait autrefois partie de l'évêché de Saintes, paraît, par les documents dont nous avons dû communication à M. l'abbé Lacurie, avoir toujours été un annexe de S. Etienne la Sigogne. Nous renvoyons à cette dernière paroisse pour éviter un double emploi.

BENASSAIS.

S. Hilaire, 13 *Janv.* — *Suc. Doy. de Vouillé* — *Arch. de Sancayo.*

« Eccl. de Benassais, patronatum habet capitulum B. Hilarii majoris Pictavensis » (*c*) (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Hilaire de Benassay, pat. capitulum S. Hilarii Pictavensis (P. Besly) ; Prés. le Chapitre de S. Hilaire le Grand, 300 com. (P. 1782).

(*a*) Erreurs. Lisez : S. Maurice et l'abbé de S. Liguaire, au lieu de : S. Remy et de l'abbé de Nioeil.

(*b*) Don fait par Airaud de Montoiron à cette abbaye, en s'y faisant religieux, de la terre et de l'église de Belfunt (D. Font., T. VII).

(*c*) Benassais dépendait fort anciennement de ce Chapitre, car *Benacaium* se trouve cité dans un diplôme du Roi Eudes, du 30 décembre 889 (v. s.) comme appartenant à S. Hilaire le Grand (*Arch. du département de la Vienne*).

BERNEGOUE (S. MARTIN DE).

S. Marie-Magdelaine, 22 Juill. — Suc. Doy. de Prahec. — Arch. de Metulo.

Eccl. de Bernagoe, patronatum habet abbas Dolensis, debet XII s. de bys. XVI de jur. (G. G.) XIII s. (Bys. 1649).

Prioratus de Vernegone et cura dicti loci, pat. abbas Dolensis (P. Abb.). Eccl. S. Martin de Bernegoue, pat. abbas du Bourg-Dieu, Biturencis diœcesis (P. Besly), 240 com., rev., 700 l. (V. 1769).

Ste Marie Magdelaine de Bernegoue, 300 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. In parochia de Benagoy est capella S. Martini (*a*) quam tenet rector de Benagoy similiter cum ecclesia (G. G.).

— 2. Des Mulots, fondée par Philippe Mulot, prêtre, Prés. la famille des Picard (P. 1782), deux messes, rev., 6 l. (V. 1769).

BERTEGON.

N.-Dame, 15 Août. — Suc. Doy. de Monts. — Arch. de Faye.

Eccl. de Bretegon, patronatum habet capitulum Ste Radegundis Pictavensis, debet XXV s. de bys. (G. G.), XXV s. (Bys. 1649).

Eccl. N.-Dame de Bretegon, pat. capitulum S. Radegundis (P. Besly), 200 com., rev., 500 l. (V. 1769), 300 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De la Garde, rev., 300 l., cinq messes dont trois seulement s'acquittent (V. 1769), Prés. la famille de la Garde (P. 1782).

— 2. De N.-Dame, la chapelle étant fondue s'acquite à l'église, rev., 50 l., deux messes par mois réduites à une (V. 1769).

Maladrerie ou *Léproserie* de S. Vincent de Bertegon unie à l'hôpital de Loudun par arrêt du conseil du 6 août 1700 (Un. Mal.).

BÉRUGE.

S. Gervais et S. Protais, 19 Juin. — Suc. Doy. de Vouillé. — Arch. de Sancayo.

Eccl. de Beyruge, patronatum habet abbas Monasterii novi (*b*), debet XX s. de bys., XX l. de jur. (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Gervais et S. Prothais de Burges, pat. abbas Monasterii novi Pictavensis (P. Besly); rev., 500 l. (P. M.). Béruges, 200 com. (P. 1782).

Prieuré, Prioratus de Berugiis O. C., immediate subditus abbatiâ Monasterii novi Pictavensis (*c*) [P. Abb.] O. S. B., rev., 400 l., (P. 1648). S. Gervais et S. Protest de Béruges, rev., 300 l., Coll. M. l'abbé de Montierneuf (P. M., P. 1782).

(*a*) D'après une tradition, l'église de Bernegoue ayant été ruinée pendant les guerres de religion, cette chapelle fut agrandie et appropriée au culte paroissial sous le vocable de Ste Marie-Magdelaine, titulaire de l'église détruite (Ev.).

(*b*) Don de l'église du château de Béruge à l'abbaye de Montierneuf, par Guillaume Adhelelme, évêque de Poitiers en 1124 (D. Font., T. XIX).

(*c*) Don d'héritages fait à l'abbaye de Montierneuf par Agnès, femme d'Angelbert de Lusignan et ses enfants et petits-enfants, pour la fondation du prieuré de Béruges, vers 1125 (D. Font., T. XIX).

BESSINES.

S. Caprais, 20 Oct. — Suc. Doy. de Frontenay. — Arch. de Mausiaco.

Eccl. parochialis S. Caprasii de Bessines, ad præsentationem abbatis S. Leodegarii prope Niortum, ad institutionem domini episcopi (Xantonensis). Pro fabricâ debet VII s. VI d. (P. de R.).

Abbas S. Leodegarii prope Niortum, præsentat ad ecclesiam parochialem S. Caprasii de Bessines, et dominus episcopus (Xantonensis) instituit (Tab. dig.).

Cure de S. Caprais de Bessines, pat. l'abbé de S. Liguaire (P. de Saintes).

Cure ou chapellenie de S. Caprais de Bessines, l'abbé de S. Léger près Niort en Poitou présente, l'Évêque (de Saintes) confère (P. 1648).

BETINES.

S. Pierre ès-liens, 1er Août. — Suc. Doy. de S. Savin. — Arch. Montis-Maurilii.

Eccl. de Betines, patronatum habet abbas. S. Savini, debet XXV s. de bys. (G. G.) XXV s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Pierre de Bethines, pat. abbas S. Savini (P. Besly), 500 com. (P. 1782).

Prieuré, Prioratus de Betines, non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de S. Pierre de Bethines, O. S. B., pat. l'abbé de S. Savin, rev., 800 l. (P. 1648, P. 1782).

Prieuré de Chatillé (*a*). Prioratus de Chachilli seu « Ecclesia de Chastille », non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Chatillé, O. S. A., pat. l'abbé de la Maison-Dieu de Montmorillon, rev., 800 l. (P. 1648).

BEUGNÉ.

S. Maixent, 25 Juin. — Suc. Doy. de Coulonges. — Arch. de Arduno.

Eccl. de Bugniaco, patronatum habet abbas S. Augustini Lemovicensis (G. G.).

Cure de S. Maixent de Beugné, pat. le seigneur de la Roussière (P. 1648).

Prieuré, Prioratus de Buignaco solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Beugné, pat. l'abbé de S. Augustin de Limoges, rev., 1,000 l. (P. 1648).

BEUGNON (LE).

S. Maurice, 22 Sept. — Suc. Doy. de Çoulonges. — Arch. Arduni.

Eccl. Daubeugnon, patronatum habet abbas de Luconio, debet X s. de bys., XVIII l. de jur. (G. G.).

Cure de Buignon, pat. l'évêque de Luçon comme abbé de S. Maixent; rev., 300 l. (P. 1648) de 350 à 400 com. (V. de Menou).

Chapelle des Trois-Maries, pat. l'Évêque (de Maillezais); rev., 100 l. (P. 1648).

Prieuré, Prieuré du Buignon en Gastine, pat. le chapitre de Luçon; 1,200 l. (P. 1648); rev., 600 l. (V. de Menou).

(*a*) Par suite d'une erreur du copiste, ce prieuré est placé dans le *Grand-Gauthier* dans l'archiprêtré de Mortemer et au dernier article, lequel précède immédiatement l'archiprêtré de Montmorillon. La transposition est évidente.

Maladrerie du Buignon en Gastine, de fondation royale, pat. le grand Aumosnier de France (P. 1648).

BEUXE.

S. Leger, 2 Oct. — Suc. Doy. de Loudun. — Arch. de Loduno.

Eccl. de Busseya, seu Bureya, pleno jure de dono episcopi (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Eccl. de Beucia, S. Leger de Beuxe, pat. episcopus (P. Besly), 1,500 com. (P. 1782).

BIARD.

S. Marc, 25 Avril. — Suc. Doy. de S. Pierre de Poitiers. — Extra Archip. (a).

Eccl. de Biars, patronatum habet capitulum Pictavense, non debet byssextum (G. G.).

Eccl. S. Marc de Biard, pat. capitulum Pictavense (P. Besly) 200 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. Sise à Belair, dépendant du couvent des Augustins de Poitiers (Év.).

— 2. Sise au lieu dit la Vicane (l'une et l'autre détruites) [Év.].

BIGNOUX.

S. Hilaire, 13 Janv. — Sup. réunie à Sèvres. — Arch. Mortuimaris.

Eccl. de Banonio est regularium, debet XXV s. de bys., VI l. de jur. (G. G.) XXV s. (Bys. 1649).

Eccl. de Banonio, S. Hilaire de Baignoux, pat. abbas S. Hilarii de Cella Pictavensis (P. Besly) 200 com. (P. 1782).

BILAZAIS.

Ste Radégonde, 13 Août. — Sup. réunie à Oyron. — Dec. Thoarci.

Eccl. de Billazay, patronatum habet abbatissa S. Crucis Pictavensis (*b*) debet XX s. de bys. XXV l. de jur. (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Eccl. Ste Radégonde de Billazay, pat. abbatissa S. Crucis Pictavensis (P. Besly) 113 com., rev., 600 l., 1751 (M. Arch.), 150 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. In ecclesia de Bilazay est Cappellania instituta per deffunctum Andream Aubouin et est de presentatione Gaufridi Jouceaume (G. G.).

— 2. De N.-Dame des Agonisants ou de Fontenailles (*c*), une messe de la Ste Vierge tous les mardis, pat. MM. Jousseaume (M. Arch.), Prés. le seigneur de Fontenailles (P. 1782).

BLANZAIS.

S. Hilaire, 13 Janv. — Suc. Doy. de Sivrai. — Arch. de Chonayo.

Eccl. de Blanzay patronatum habet subdecanus Pictavensis (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Hilaire de Blanzay, pat. subdecanus Pictavensis (P. Besly), 300 com. (P. 1782).

(*a*) Cette paroisse fut ensuite attachée à l'Archiprêtré de Sanxay.

(*b*) Mentionnée comme en dépendant dans la Bulle du Pape Alexandre III, donnée le 19 février 1164, en faveur de l'abbaye de Ste-Croix (D. Font., T. V).

(*c*) Peut-être la même que la précédente.

BLASLAY.

S. Martin, 11 *Nov.* —*Suc. Doy. de Neuville.* — *Arch. Sedis.*

Eccl. de Blays seu Blalays, patronatum habet capitulum S. Martini Turonensis (*a*), debet XL s. de bys. XXXV l. de jur. (G. G.) XV s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Martin de Blalay, pat. capitulum S. Martini Turonensis (P. Besly) 150 com.; rev., 500 l. (V. 1769); 250 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Clouaud; rev., 40 l. (Vis. 1769), Prés. le prévôt de Blaslay, Coll. le Chapitre de S. Martin (P. 1782).

— 2. De S. Denis; rev., 50 l., une messe par mois (V. 1769); Prés. le prévôt de Blaslay (P. 1782).

— 3. De N.-Dame des Jaunais, ruinée, réunie à la cure (V. 1769); Prés. le seigneur de Blaslay (P. 1782).

— 4. Et stipendie de Ste-Barbe, au cimetière de Blaslay; rev., 10 l., une messe par an, Coll. l'Évêque (V. 1769); Prés. la famille des Girard (P. 1782).

BOESSE.

S. Jouin, 1 *Juin.* — *Suc. Doy. d'Argenton-Château.* — *Dec. Berchorii.*

Eccl. de Boysse, patronatum habet abbas S. Jovini (*b*) debet XX s. de bys., XXII l. de jur. (G. G.).

Cure de S. Jouin de Boisse, pat. l'abbé de S. Jouin de Marnes; rev., 300 l. (P. 1648); rev., 600 l. 350 com. (V. de Menou).

Chapelles. 1. De Ste-Catherine, pat. l'Évêque de Maillezais; rev., 60 l. (P. 1648).

— 2. Des Guillaumaux; rev., 40 l., vingt-six messes par an, Coll. l'Évêque (de la Rochelle) [V. de Menou].

Hôpital de Ste-Radégonde d'Argenton, sis dans la paroisse, fondé par MM. de Châtillon, seigneurs d'Argenton-Château (*Voir* ce mot).

BOISMÉ.

S. Pierre, 29 *Juin.* — *Suc. Doy. de Bressuire.* — *Dec. Berchorii.*

Eccl. de Boeme, patronatum habet abbas S. Cypriani (*c*) debet XXX s. de bys. (G. G.).

Cure de Boismé, pat. l'abbé de S. Cyprien-lez-Poictiers; rev., 500 l. (P. 1648); rev., 600 l., 650 com. (V. de Menou).

Chapelles. 1. De N.-Dame des Roches-Guitton, pat. l'Évêque de Maillezais; rev., 90 l. (P. 1648); rev. 350 l., deux messes par semaine, Prés. M. de Vaudoré (V. de Menou).

— 2. De la Conception de N.-Dame, fondée par les seigneurs de Clisson qui y présentent (P. 1648).

— 3. De Rese, pat. le seigneur de Vaudoré; rev., 600 l. (P. 1648).

— 4. De N.-Dame de Bon-Secours, sise hors l'église, deux messes par semaine, Prés. MM. de Clisson (V. de Menou).

(*a*) Dépendait de ce Chapitre dès avant l'épiscopat d'Isembert Ier, Évêque de Poitiers, comme il ressort d'une notice extraite du *Livre Noir* de S. Martin de Tours (BESLY, Ev. de Poitiers).

(*b*) Mentionnée dans la Bulle de 1179, du Pape Alexandre III, en faveur de cette abbaye (Cart. S. Jouin).

(*c*) Don fait à cette abbaye vers 1029, par Raoul Flamme, *Ecclesie de Bomniaco* (D. FONT., T. VI).

Chapelle. 5. Du château de Clisson; rev., 100 l., une messe par semaine; Prés. MM. de Clisson (V. de Menou.) [a].

Prieuré. Prioratus de Boeme, non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Boismé, pat. l'abbé de S. Cyprien-lez-Poitiers; rev., 120 l. (P. 1648).

BOISSIÈRE (LA PETITE).

S. Honorat, 16 Janv. — Suc. Doy. de Châtillon-sur-Sèvre. — Dec. Berchorii.

Eccl. S. Honorati de Buxeria, seu « S. Honorati de parva Buxeria, de patronatu abbatis de Maloleone » (b) debet XII s. de bys. (G. G.).

Prieuré-cure de S. Honoré de la Pente (Petite) Boissière, pat. l'abbé de Mauléon (P. Abb.). S. Honorat de la Petite-Boissière, régulière; rev., 300 liv. (P. 1648); rev. 700 l., 200 com. (V. de Menou).

BOISSIÈRE EN GASTINE (LA).

S. Martin, 11 Nov. — Suc. Doy. de Mazières. — Arch. S. Maxencii.

Eccl. de Buxeria, patronatum habet..... debet aureum de byssexto (G. G.) CXI s. (Bys. 1649).

Eccl. de Buxeria, S. Martin de la Boissière, pat. abbas S. Maxentii (P. Besly), 300 com. (P. 1782).

BOISSIÈRE-THOUARSAISE (LA).

S. Benoît, 21 mars. — Suc. Doy. de Partenai. — Arch. Partiniaci.

Eccl. de Buxeria est regularium, debet X s. de bys., IX l. de jur. (G. G.), X s. (Bys. 1649).

Cure de S. Benoist de la Boissière, pat. l'abbé Dorveau (P. Abb.). Eccl. de Buxeria (P. Besly) 120 com. (P. 1782).

BONNES.

S. André, 30 Nov. — Suc. Doy. de S. Julien. — Arch. Mortuimaris.

Eccl. de Bones, patronatum habet abbas Dolensis, debet XXX s. de bys., XXV l. de jur. (G. G.) XXX s. (Bys. 1649).

Cure de Bonis prope Chauvigne, pat. abbas Dolensis (P. Abb.). Eccl. S. André de Bonnes, pat. abbas du Bourg-Dieu (P. Besly), 500 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. François des Laurendeaux; Prés. la famille des Laurendeau (P. 1782).
— 2. S. Pierre-en-Vaux, qui a appartenu à un ordre monastique (Ev.).
— 3. De Lavaud-S.-James, détruite (id.).

Prieuré. Prioratus de Bonis prope Chauvigne, pat. abbas Dolensis (P. Abb.).

Prieuré de Bonnes (c), O. S. B., pat. l'abbé de Bourdieu; rev., 1,200 l. (P. 1648); Coll. le Roi (P. 1782).

(a) Peut-être la même que celle portée au n° 2.

(b) Mentionnée dans une Bulle du Pape Calixte II, donnée le 5 mai 1123, qui confirme cette abbaye dans toutes ses possessions (D. FONT., T. XVII).

(c) La chapelle du prieuré est située sur la rive gauche de la Vienne, vis-à-vis du bourg.

BONNEUIL-MATOURS.

S. Pierre-ès-liens, 1er *Août*. — *Suc. Doy. de Vouneuil.* — *Arch. Mortuimaris.*

Eccl. de Vonolio, quam inveni datam a domino Hugone (*a*) predecessore meo sine presentatione, est pleno jure de dono episcopi.

Eccl. de Bonolyo « patronatum habet abbas S. Cypriani » (*b*) debet XXV s. de bys. XXVI l. de jur. (G. G.) XXV s. (Bys. 1649).

Eccl. de Bonolio, S. Pierre de Bouneuil-Matour, pat. abbas S. Cypriani (P. Besly), 600 com. (P. 1782).

Chapelle de la Cousserie, Prés. le seigneur de Traversay (P. 1782).

BONNEVAL-LÈS-THOUARS.

S. Jean, 24 *Juin*. —*Sup. réunie à S. Médard de Thouars.* — *Dec. Thoarcii.*

Eccl. de S. Johannis de Bonavalle, patronatum habet abbatissa de Thoarcio, debet XX s. de bys. XX l. de jur. (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Jean de Bonneval-lès-Thouars, pat. abbatissa de Thouars (P. Besly), Prés. l'abbesse de Bonneval (Thouars), 200 com. (P. 1782).

Chapelle de N.-Dame de Pitié, Prés. la famille des Sorin (P. 1782).

BORC-SUR-AIRVAU.

S. Hilaire, 13 *Janv.* — *Suc. Doy. d'Airvau.* — *Dec. Thoarcii.*

Eccl. de Boiz est regularium de Aureavalle (*c*) debet XX s. de bys. (G. G.).

Eccl. s..... du Borg, pat. l'abbé Dorveau (P. Abb.). Eccl. de Burgo-subtùs-Auream-Vallem, S. Hilaire de Bourg-sous-Ervault, pat. abbas d'Ervault, Malleacensis diœcesis (P. Besly), Borc-sous-Airvaux, 300 com. (P. 1782).

Chapelle des Boisly, fondée par Jérôme Boisly, prêtre, Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

Prieuré de Borc-sous-Oirvault, O. S. A., Prés. l'abbé de la Celle (P. 1782).

LE BOUCHET.

S. Pierre, 29 *Juin*. — *Suc. Doy. de Mons.* — *Arch. de Loduno.*

Eccl. de Bocheto, pleno jure de dono episcopi (*d*) [G. G.] XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Pierre du Bouchet, pat. episcopus (P. Besly), Prés. l'Abbesse de Ste-Croix, 300 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. Cappellania fundata in ecclesia parochiali S. Petri du Bouchet, ad altare B. Marie, cujus presentacio et jus presentandi spectat ad Petrum de Put... Volatu, que olim fuit fundata per deffunctum Johannem Verron (G. G.).

— 2. De Ste Catherine ou des Verrons, Prés. le seigneur de la Beauvollière (P. 1782).

(*a*) Hugues de Châteauroux.

(*b*) Mentionnée dans la Charte, par laquelle Pierre II, Évêque de Poitiers, confirme vers 1098, à ce monastère, la possession des églises que l'abbé Rainaud ou ses prédécesseurs avaient acquis (D. Font., T. VII).

(*c*) Cette église paraît avoir dépendu de ce monastère dès sa fondation, car on la trouve citée, comme lui appartenant, dans la Charte de réforme de Pierre II, Évêque de Poitiers, du 10 fév. 1095 (V. S.) — (Besly, Év. de Poitiers).

(*d*) Cependant une Bulle du Pape Alexandre III, du 19 fév. 1164, indique, d'accord avec le *Pouillé* de 1782, cette église comme dépendant dès lors de l'abbaye de Ste-Croix (D. Font., T. V).

Prieuré de la Chapelle-Bellouin. Prioratus de Capella-Benoin, non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de la Chapelle-Bellouin, O. S. B., pat. l'abbé de Charroux (P. 1648), de S. Saturnin de la Chapelle-Berlouin, Prés. l'abbé de la Chaise-Dieu (P. 1782).

Chapelle de Ste Catherine dans celle du prieuré, Prés. l'abbé de Charroux (P. 1782).

BOUGON.

S. Pierre, 29 Juin. — Sup. réunie à Exoudun. — Arch. de Exolduno.

Eccl. de Bogon, patronatum habet abbas S. Severini (*a*), debet X s. de bys. (G. G.), X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Pierre de Bougon, pat. abbas S. Savini (P. Besly) 50 com. (P. 1782).

Chapelle. In ecclesia de Bogons est cappellania abbatie de Castellariis, Cisterciensis ordinis et tenet eam laïco (*b*) [G. G.].

BOUILLÉ-LORETZ.

S. Pierre ès-liens, 1er Août. — Suc. Doy. d'Argenton-Chateau. — Dec. Thoarcii.

Eccl. de Boylle-Loerez seu de Voilhe-Loherez pleno jure, de dono episcopi, debet XX s. de bys., XX l. de jur. (G. G.), XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Pierre de Bouillé-Loretz, pat. episcopus (P. Besly), 600 com., en 1751 (M. Arch.), 600 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. Des Caillaux, Prés. la famille des Geay (P. 1782).
— 2. Des Nouets, Prés. la famille des Nouet (id.).
— 3. De N.-Dame, démission en cour de Rome le 11 mai 1599 (M. Arch.).
— 4. Domestique de la Couture, n'était pas bénite en 1751 (id.).
— 5. Rurale de Puypirault, dépendant de la commanderie de la Lande, on n'y fait aucun service (id.).
— 6. Dépendant de la commanderie des Rues, deux messes par semaine, en 1666 (V. Maisond.).
— 7 et 8. Ou stipendies, l'une de quarante et l'autre de quatre-vingt messes, à la collation du curé (M. Arch.).

BOUILLÉ S. PAUL.

S. Paul, 25 Janv. – Suc. Doy. d'Argenton-Chateau. — Dec. Thoarcii.

Eccl. de Boilhe-S.-Pauli, pleno jure de dono episcopi debet XX s. de bys., XX l. de jur. (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Paul de Bouillé, pat. episcopus (P. Besly), 350 com. en 1751 (M. Arch.); 500 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Avertin de Mebretin intra limites parochialis ecclesie de Bouillé-S.-Paul, détruite, le service se fait à l'église, Prés. M. de Falloux, rev. 60 l., une messe par semaine (M. Arch.), Prés. le seigneur de Mebretin (P. 1782).

(*a*) Il doit y avoir erreur; tous les documents donnent la collation de cette église à l'abbaye de S. Savin.

(*b*) Il y avait, au lieu appelé Bogondet, une chapelle dépendant de cette abbaye, mentionnée dans des actes du XIIe siècle, de la Collection de D. FONTENEAU, T. V. Est-ce la même que celle dont parle le *Grand-Gauthier*?

Chapelles. 2. De N.-Dame des Pierrois ou Perrois, Coll. M. l'Évêque (M. Arch., P. 1782).
— 3. Des Trépassés, Prés. MM. des Nouhes (P. 1782).
— 4. Domestique à Chauffour (M. Arch.).

BOUIN.

N.-Dame, 8 *Sept.* — *Suc. Doy. de Chef-Boutonne.* — *Archipresbyteratus.*

Archipresbyteratus de Boig cum ecclesia de Boig sibi annexa, pleno jure de donô episcopi Pictavensis (G. G.). XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. N.-Dame de Bouin avec son annexe de S. Hilaire de Hant, pat. episcopus (P. Besly), Archiprêtré; 180 com. La cure est réunie à l'Archiprêtré; rev., 1,200 l. (V. 1769). La nativité de N.-Dame de Bouin, 100 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. Du S. Esprit ou de la Ste-Trinité, ou de la confrairie du S. Esprit: rev., 100 boisseaux froment du poids de 70 l., un four banal, etc. (Vis. 1769) Coll. M. l'Évêque [P. 1782].
— 2. De l'Aumônerie; Coll. M. l'évêque (P. 1782).

100

BOUIN (*a*).

N.-Dame... — *Sup. réunie à Neuvy.* — *Arch. de Partenai.*

Eccl. N.-Dame de Bouyn, part. abbas de Bourgueil (P. Besly); Coll. M. l'évêque, 40 com. (P. 1782).

BOURDET (LE).

S. Jacques, 25 *Juil.* — *Suc. Doy. de Mauzé.* — *Arch. de Mausiaco.*

Eccl. parrochialis S. Jacobi de Bourdeto ad præsentationem prioris Stæ Crucis Mausiaci et ad institutionem domini episcopi (Xantonensis), pro fabricâ debet, XII s., VI d. (P. d. R.).

Prior prioratus eleemosynariæ Stæ-Crucis extra villam Mausiaci, præsentat ad ecclesiam parochialem S. Jacobi de Bourdeto (Tab. dig.).

Chapellenie de S. Jacques du Bourdet, pat. les Feuillants de Poitiers (*b*) [P. de Saintes].

Cure ou Chapellenie de S. Jacques du Bourdet, le prieur de l'aumosnerie de Ste-Croix de Mausé, présente, l'évêque (de Saintes) confère (P. 1648).

BOURESSE.

N.-Dame, 15 *Août.* — *Suc. Doy. de Lussac.* — *Arch. de Lucac.*

Eccl. de Boëricia, patronatum habet abbas Nobiliacensis (*c*) debet XL s. de bys. XVI l. de jur. (G. G.) XL s. (Bys. 1649).

Eccl. de Boëricia, N.-Dame de Bouresse, pat. abbas de Nouaillé (P. Besly) 650 com. (P. 1782).

(*a*) N'est pas mentionnée dans le *Grand-Gauthier*.

(*b*) Les Feuillants de Poitiers avaient pris possession de ce prieuré-cure le 13 février 1621 en vertu d'une Bulle du Pape Paul V, du 11 janvier 1619.

(*c*) En 936, on trouve que cette église dépendait déjà de ce monastère, et dès 904, la forêt de Bouresse et probablement l'église lui appartenaient (D. Font., T. XXI).

Chapelles. 1. De N.-Dame d'Abean, Prés. M. M. Moreau (P. 1782).
— 2. Ou stipendie de S. Sébastien, ou des Rouils, fondée par Sébastien Rouil, procureur au présidial de Poitiers en 1572, Prés. la famille des Rouil (V. Filleau, P. 1782).
— 3. De Ste-Catherine de Villamblée (Ev.) et :
— 4. Du Fay l'un et l'autre crues chapelles monastiques (id.).

Prieuré, prioratus de Boëricia solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Bouresse, O. S. B., pat. l'abbé de Nideil; rev., 600 l. (P. 1648). Coll. l'abbé de Nouaillé (P. 1782).

BOURG-ARCHAMBAUD.

S. Laurent, 10 *Août*. — *Suc. Doy. de Montmorillon.* — *Arch. Montis Maurilii.*

Eccl. de Thianz, patronatum habet abbas S. Savini, debet XX s. de bys. (G. G.).

Eccl. de Burgo aux Chabots, S. Laurent du Bourg-Archambaud, pat. abbas S. Savini (P. Besly), 300 com. (P. 1782).

BOURNAN.

S. Martin de Vertou, 24 *Oct.* — *Suc. Doy. des Trois-Moutiers.* — *Arch. de Loduno.*

Eccl. de Bornen, patronatum habet abbas S. Mauri-super-Ligerim, debet XXXV s. de bys., XVI l. de jur. (G. G.) XXXV s. (Bys. 1649).

Cure de Vournan, pat. l'abbé de S. Maur-sur-Loire (P. Abb.) Eccl. S. Martin de Bournan (P. Besly), 500 com. (P. 1782).

Prieuré, Prioratus de Bornan, solvit procurationem (G. G.).

Le prieur de Bourniam, pat. l'abbé de S. Maur-sur-Loire (P. Abb.). Bourrian, O. S. B., rev., 800 l. (1648). Bournan ou Vertou, avec son annexe de S. Pierre-aux-liens (P. 1782).

Prieuré d'Epeine. Prioratus de Espenies, non solvit procurationem (G. G.).

BOURNEZEAUX.

S. Martin, 11 *Nov.* — *Sup. réuni à S. André de Mirebeau.* — *Arch. Mirabelli.*

Eccl. de Bornezeus, patronatum habet decanus Pictavensis; debet XXX s. de bys. (G. G.) XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Martin de Bournezeaux, pat. decanus Pictavensis (P. Besly) 100 com.; rev., 500 l. (V. 1769), 100 com. (P. 1782).

BOUSSAGEAU (*a*).

S. Hilaire, 13 *Janv.* — *Sup. réunie à Lencloître.*

Eccl. S. Hilaire de Boussageau, pat. abbas S. Benedicti-de-Quinçay (P. Besly.) 300 com.; rev., 500 l. (V. 1769).

S. Hilaire de Boussageau et S. Melaine de Celliers son annexe, 200 com. (P. 1782).

Prieuré, Prieuré de Seliers et Boussageau, O. de Fontevrault, pat. l'abbé de S. Benoît-sur-Loire, rev. 800 l. (P. 1648).— *Voir* Celliers.

(*a*) Omis par le *Grand-Gauthier*.

BOUSSAIS.

S. Hilaire, 13 *janv.* — *Suc. Doy. d'Airvau.* — *Dec. Berchorii.*

Eccl. de Buzaico, patronatum habet capitulum S. Petri de Thoarcio, debet XV. s. de bys. (G. G.).

« Eccl. de Bocay , debet XVI l. de jur. » (id.).

Cure de Boussay, pat. le chapitre de Thouars; rev., 400 l. (P. 1648); rev., 500 l., 350 com. (V. de Menou).

Chapelle de S. Jean-Baptiste de l'Hôpitaux , annexe de la commanderie d'Auzon (sise dans la paroisse), une messe les dimanches et fêtes de l'année, sauf les quatre annuelles et celle du patron de l'église (V. de Menou).

BRELOUX.

S. Pierre ès liens, 1[er] *août.* — *Suc. Doy. de S. Maixent.* — *Arch. S. Maxencii.*

Eccl. de Berlo est regularium, debet XV s. de bys., L l. de jur. (G. G.) XV s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Pierre de Brelou, pat. abbas de Nioeuil (P. Besly), 150 com. Les trois quarts de la paroisse protestante; rev. de 4,000 à 5,000 l. (V. 1769), Coll. M. l'Évêque, 300 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De Ste-Catherine des Baudou, une messe par mois; rev., 72 l. (V. 1769), fondée par M. Bernard Baudou, Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 2. De l'Aumônerie, unie à l'hôpital de Niort, deux messes par mois (V. 1769).

BRESSUIRE.

N.-Dame, 15 *août.* — *Doy. Arch. de Thouars.* — *Decanatus.*

Eccl. B. Marie de Berchorio, patronatum habet abbas S. Jovini (*a*) debet XL s. de bys., LX l. de jur. (G. G.).

Église parrochiale de N.-Dame de Bercore, pat. l'abbé de S. Jouin de Marne (P. Abb.). N.-Dame de Bressuire ; rev., 400 l. (P. 1648) ; rev., 500 l., 1,300 com. (V. de Menou).

Chapelles. 1, 2. In ecclesia B. Marie sunt due altaria seu cappellanie quarum una valet XII l. vel XIV l. et est de patronatu rectoris ecclesie ejusdem (G. G.).

— 3. De S. Thomas et de la Madelaine ; rev., 40 l. (P. 1648), 1 messe par semaine, Prés. le Curé (V. de Menou).

— 4. De S. Michel; rev., 40 l. (P. 1648) ; rev., 80 l., une messe par semaine (V. de Menou).

— 5. De N.-Dame de Consolation ; rev., 100 l., pat. l'Évêque (P. 1648) ; Prés. le seigneur de Létorières; rev., 120 l., deux messes par semaine (V. de Menou).

— 6. De Ste-Marguerite, pat. le curé, fondée par Estienne Chessé , Prés. ses descendants; rev., 40 ou 60 l. (P. 1648).

— 7. De Ste-Catherine de la Touche, Prés. le seigneur de la Millanchère; rev., 100 l. (P. 1648).

— 8. De S. Antoine, pat. l'Évêque; rev., 80 l. (P. 1648).

— 9. De S. Mathurin, pat. l'Évêque; rev., 100 l. (id.).

(*a*) Donnée vers 1090 par Thibault de Beaumont, seigneur de Bressuire (Cart. S. Jovini).

Chapelles. 10. De S. Pierre, pat. l'Évêque; rev., 60 l. (id.), trois messes par semaine (V. de Menou).

— 11. De S. Yves, pat. l'Évêque; rev., 60 l. (P. 1648), Prés. le seigneur de Létorières; rev., 60 l., cinq messes par semaine (V. de Menou).

— 12. De N.-Dame en Gésine, pat. l'Évêque (P. 1648); Prés. le seigneur de Villeneuve; rev., 120 l., deux messes par semaine (V. de Menou).

— 13. De la Trinité des Jards, Coll. l'Évêque, trois messes par semaine (V. de Menou).

Prieuré de N.-Dame. Prioratus B. Marie de Berchorio (*a*) solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de N.-Dame de Bercore, pat. l'abbé de S. Jouin de Marne (P. 1648).

Prieuré de N.-Dame et de S. Jacques de Bressuire, pat. l'abbé de S. Jouin de Marnes; rev., 500 l. (P. 1648); rev., 600 l., une messe basse le dimanche et une par semaine (V. de Menou).

Prieuré de S. Jacques hors les murs de Bressuire (uni à N.-Dame), pat. le Comte de Fiesque (*b*); rev., 300 l. (P. 1648); rev., 1,000 l., la messe les fêtes et dimanches et les premières Vêpres (V. de Menou).

Aumônerie. Juxta villam est elemosinaria que valet L l., et eligitur prior à fratribus dicte domus et habet curam de fratribus et familie et presentatur episcopo (*c*) [G. G.].

Maladrerie, de Bressuire, de fondation royale, pat. le grand-aumosnier de France; rev., 400 l. (P. 1648), unie à l'hôpital de Bressuire par arrêts du conseil des 4 juillet 1698 et 7 avril 1702 (Un. Mal.).

Hôpital de Bressuire; rev., 1,500 l. (V. de Menou).

BRESSUIRE.

S. Jean-Baptiste, 24 juin. — Sup. réunie à N.-Dame. — Dec. Bercorii.

Eccl. S. Johannis de Berchorio, patronatum habet abbas S. Jovini (*d*) debet XXX s. de bys., XVI l. de jur. (G. G.).

Église parochiale du Bourg de Bercore, pat. l'abbé de S. Jouin de Marne (P. Abb.). S. Jean de Bressuire; rev., 400 l. (P. 1648); rev., 350 l., 300 com. (V. de Menou).

Chapelles. 1. De S. Blaise, Prés. le seigneur de Blanchecoudre; rev., 300 l., deux messes par semaine (V. de Menou).

— 2. De Ste-Catherine et de N.-Dame-la-Petite; Prés. le seigneur de Bressuire, trois messes par semaine (id.).

— 3. De S. Pierre le Martyr, Coll. l'Évêque; rev., 60 l., une messe par semaine (id.).

Prieuré de S. Cyprien. Prioratus S. Cypriani de Berchorio, solvit procurationem (G. G.).

(*a*) *Prior de Bercorio debebat abbate S. Jovini XXX s., conventui XV s., priori V s., armario II s., annuatim in festivitatibus SS. Martini et Jovini.* — En 1698, les revenus s'élevaient à 700 l. (Cart. S. Jovini).

(*b*) Comme seigneur de Bressuire.

(*c*) Elle était aussi connue sous le nom de Maisondieu de S. Jacques de Bressuire. Le 13 nov. 1307, les religieux qui la desservaient consentent à ce que le prieur fût nommé directement par l'Évêque, ce qui eut lieu le 23 novembre 1307, mais pour cette fois seulement (D. Font., T. III).

(*d*) Mentionnée dans la Bulle donnée en 1179 par le Pape Alexandre III, en faveur de l'abbaye de S. Jouin (Cart. S. Jovini).

Prieuré de S. Cyprien de Bressuire, pat. l'abbé de S. Cyprien-lez-Poictiers (*a*); rev., 400 l. (P. 1648); rev., 1000 l., une messe dans la chapelle prieurale les fêtes et dimanches (V. de Menou).

Chapelle de S. Blaise, en l'église de S. Cyprien aux fauxbourgs, pat. l'Évêque de Maillezais; rev., 80 l. (P. 1648).

BRESSUIRE.

S. Nicolas... —Sup. réunie à N.-Dame. — Dec. Berchorii.

Eccl. S. Nicholai de Berchorio, patronatum habet abbas S. Jovini (*b*), debet XXX s. de bys. (G. G.).

Eglise de S. Nicolas au château de Bercore, pat. l'abbé de S. Jouin de Marnes (P. Abb.). S. Nicolas de Bressuire; rev., 400 l. (P. 1648).

Chapelles. 1. De Ste Catherine, pat. l'évêque de Maillezais; rev., 80 l. (P. 1648).
— 2. De S. Michel, pat. le même; rev., 60 l. (id.).
— 3. De S. Pierre, pat. le même; rev., 50 l. (id.).

Chapelle S. Jacques, fondée au château de Bressuire par un de Beaumont (*c*), pat. le seigneur de Bressuire; rev., 70 l. (id.).

BRETIGNOLLE.

S. Pierre, 29 Juin. — Suc. Doy. de Cerizay. — Dec. Berchorii.

Eccl. de Bertegnole, seu de Berthegnole, pleno jure de dono episcopi, debet X s. de bys. (G. G.).

Cure de S. Pierre de Bretignolles, pat. l'évêque de Maillezais; rev., 300 l. (P. 1648); rev., 350 l., 230 com. (V. de Menou).

Chapelles. 1. Fondée par Guillaume Palluau en l'église, Prés. le seigneur de Palluau; rev., 100 l. (P. 1648).
— 2. De S. Symphorien, Prés. laic; rev., 95 l., une messe par semaine (V. de Menou).

Prieuré, Prioratus de Bertigirole solvit procurationem (G. G.).

BREUIL (LE VIEUX).

Arch. de Gencayo.

Eccl. de Veteri Brolio (*d*), pleno jure de dono episcopi (G. G.).

(*a*) Mentionnée dans la Charte de 1098 de l'Évêque de Poitiers, Pierre II (D. Font., T. VII). — *Voir* à Bonneuil-Matours en note.

(*b*) Mentionné dans la Bulle de 1179, citée à l'art. de S. Jean; mais il ressort d'une Charte de vers 1095 que déjà elle dépendait de ce monastère à cette époque (Cart. S. Jovini).

(*c*) La famille de Beaumont a possédé Bressuire pendant plus de quatre siècles.

(*d*) C'est, croyons-nous, la localité aujourd'hui connue sous le nom de Verbreuil (Vieux-Breuil), paroisse de Vernon. La Carte de Cassini indique en ce lieu une chapelle de S. Antoine, saint qui était peut-être le titulaire de l'église paroissiale, comme la chapelle peut avoir été élevée sur les ruines de ce monument. Postérieurement au *Grand-Gauthier*, nous n'avons trouvé cette paroisse mentionnée que dans un compte de décimes payés en 1326 au Pape Jean XXII... « *Capellanus de Veteri Brolio debet X sol. t.* » Il est à croire que l'église fut détruite ou la paroisse supprimée peu de temps après.

BREUIL-BERNARD (LE).

N.-Dame, 15 *Août*. — *Suc. Doy. de Montcoutant*. — *Arch. Pertiniaci*.

Eccl. de Brolio-Bernardi, patronatum habet abbas de Nobiliaco, debet aureum de bys., XVI l. de jur. (G. G.) III l. (B. 1649).

Eccl. de Brolio-Bernardi, N.-Dame du Breuil-Bernard, pat. abbas de Nouaillé. (P. Besly). N.-Dame du Breuil-Bernard ou Pugny, 500 com. (P. 1782).

BREUIL-CHAUSSÉE (LE).

N.-Dame, 15 *Août*. — *Suc. Doy. de Bressuire*. — *Dec. de Berchorii*.

Eccl. de Brolio-Chauche, « seu de Brolio-Calciato » est regularium de patronatu Ste Trinitatis de Maloleone (*a*) debet XXV s. de bys., XXV l. de jur. (G. G.).

Cure de N.-Dame de Brechausse, régulière, pat. l'abbé de Mauléon; rev., 500 l. (P. 1648); rev., 1,200 l., 350 com. (V. de Menou).

Chapelle ou stipendie de la Barauderie, sise hors l'église. Prés. M. de Putigny; rev , 40 l. une messe par semaine (V. de Menou), pat. l'Évêque de Maillezais; rev., 100 l. (P. 1648).

Prieuré, Prieuré-cure du Breuil-Chause, pat. l'abbé de Mauléon; rev., 1,500 l. (P. 1648).

BREUIL-SOUS-ARGENTON (LE).

N.-Dame, 15 *Août*. — *Suc. Doy. d'Argenton-Chateau*. — *Dec. Thoarcii*.

Eccl. de Brolio, patronatum habet abbas S. Jovini, debet XV s. de bys. (G. G.) XV s. (Bys. 1649).

Eccl. de Brolio, N.-D. du Breuil-sous-Argenton, pat. abbas S. Jovini de Marnes (P. Besly). S. Fiacre (*b*) du Breuil-sous-Argenton, Coll. M. l'Évêque, 180 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. Des Goberneaux, Prés. la famille des Robert (P. 1782).
— 2. Des Matignons, Coll. M. l'Évêque (id.).

BRIE.

S. Etienne, 26 *Dec*. — *Suc. Doy. de Thouars*. — *Dec. Thoarcii*.

Eccl. de Brie, pleno jure de dono episcopi, debet XX s. de bys., XL l. de jur. (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Etienne de Brie, pat. capitulum Pictavense (*c*) (P. Besly) 200 com. (P. 1782); rev., 900 l., 300 com. en 1751 (V. Arch.).

Chapelles. 1. De N.-Dame des Anges, fondée par M. Robert Musset, curé de Brie, seigneur de la Grillière (P. 1782), deux messes par semaine (M. Arch.).
— 2. De la Conception, fondée par Robert Musset (P. 1782), deux messes par semaine, Prés. le seigneur de la Grillière (M. Arch.).
— 3. De S. Etienne de la Razilière, Prés. le seigneur de la Razilière (P. 1782).
— 4. Rurale de S. Marc de Sazay, unie à la cure (M. Arch.).

(*a*) Mentionnée dans la Bulle donnée le 5 mai 1123 par le Pape Calixte II en faveur de l'abbaye de la Trinité de Mauléon (D. Font., T. XVII).

(*b*) Erreur. C'est N.-Dame qui a toujours été titulaire de l'église.

(*c*) Le 26 juin 1340, Fort-d'Aux, Évêque de Poitiers, avait réuni l'église de Brie à la mense des chanoines de son chapitre (D. Font., T. II).

BRIEUIL.

Ste-Radégonde, 13 *Août*. — *Sup. réunie à Chizé*. — *Arch. de Metulo.*

Eccl. seu prioratus de Broilh, seu de Brolio, patronatum habet abbatissa Ste-Crucis Pictavensis (*a*) cui annexa est ecclesia de Chem. (G. G.).

Cappellanus de Brolio debet in synodo Penthecostes XXX s. redditus pro decima de Deivefort (id.) XL s. (Bys. 1649).

Eccl. Ste-Radégonde du Breuil-Chizay, pat. abbatissa Stæ Crucis Pictavensis (P. Besly) 400 com. (P. 1782).

Prieuré, Ecclesia seu prioratus de Broilh, capella est, ut credo (G. G.).

BRIGUEIL LE-CHANTRE (*b*).

S. Hilaire, 13 *Janv.* — *Suc. Doy. de la Trimouille.*

Capellanus de Brigolio, vulgo Brigueil-le-Chantre, archipresbyteratus Ranconii, dependens capituli de Dorato, debet III l. visitationis, S. Hilarii vocabulo (*c*).

BRION.

S. Martin, 11 *Nov.* — *Suc. Doy. de Gençay.* — *Arch. de Gencayo.*

Eccl. de Brion, patronatum habet abbas S. Cypriani (*d*) debet de byssexto cum ecclesia de Foresta (*e*) annexa duos aureos (G. G.) VI l. (Bys. 1649).

Eccl. de Brion avec son annexe de Forest, pat. abbas S. Cypriani (P. Besly). S. Martin de Brion, 120 com. (P. 1782).

Chapelle de N.-Dame (*f*), Prés. le seigneur de Brion (P. 1782).

BRION.

S. Germain, 31 *Juill.* — *Suc. Doy. de Thouars.* — *Dec. Thoarcii.*

Eccl. de Brion, pleno jure de dono episcopi, debet XXX s. de bys. XX. l. de jur. (G. G.). XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Germain de Brion, pat. episcopus (P. Besly), 350 com. (P. 1782).

Chapelles. 1, 2. De la Conception ou des Baudoins, Prés. la famille des Baudoin; rev., 200 l., deux messes par semaine (M. Arch.), deux chapelles fondées par M. François Baudouin, prêtre; Prés. la famille Baudouin (P. 1762).

— 3. D'Étambé; rev., 250 l., six messes par semaine, Prés. le seigneur d'Étambé (P. 1782, M. Arch.).

(*a*) Mentionnée dans la Bulle du 19 février 1164, donnée par le Pape Alexandre III en faveur de l'abbaye de Ste-Croix (D. Font., T. V).

(*b* Cette paroisse faisait autrefois partie du diocèse de Limoges dont elle fut détachée lors du Concordat. Elle est mentionnée dans une Bulle du 4 mai 1185, donnée par le Pape Luce III en faveur du chapitre du Dorat (D. Font., T. XXIV).

(*c*) Documents transmis par M. M. Ardant, décédé archiviste du département de la Haute-Vienne.

(*d*) Mentionnée dans la Charte de Pierre II (*Voir* Bonneuil-Matours).

(*e*) *Voir* Ayroux.

(*f*) Peut-être l'église d'Ayroux qui était sous le vocable de la sainte Vierge.

BRIOUX.

S. Laurent, 10 *Août*. — *Doy. Arch. de Melle.* — *Arch. de Metulo.*

Eccl. de Briost, est regularium de Cella. B. Hylarii, debet XX s. de bys., XVI l. de jur. (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Eccl. de Briosto, S. Laurent de Briou, pat. abbas S. Hilarii de Cella Pictavensis (P. Besly), 420 com.; rev., 2,000 l. (V. 1769), 200 com. (P. 1782).

Chapelle de S. Léonard, Prés. le seigneur des Pannes (P. 1782).

Aumônerie de S. Léonard. In parochia de Briost est quedam elemosinaria de patronatu prioris et contractus ville, ut dicitur (G. G.), unie à l'hospice de Chizé, par arrêt du conseil du 11 février 1695 et lettres-patentes registrées au parlement de Paris, le 9 juillet 1696 (Un. Mal.); rev., 45 l. en 1644 (M. Arch.).

BRULAIN.

S. Martin, 11 *Nov.* — *Suc. Doy. de Prahec.* — *Arch. de Metulo.*

Eccl. de Brulent, seu de Brulenco, pleno jure de dono episcopi, debet XV s. de bys., XL l. de jur. (G. G.) XXV s. (Bys. 1649).

Eccl. de S. Martin de Bruslain, pat. capitulum Pictavense (*a*) [P. Besly], 300 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. In ecclesia de Brulenco est quadam capellania fundata per deffunctum Gaufridum de Berleria, cujus patronatus pertinet ad dicti defuncti. (G. G.)

— 2. De N.-Dame du Pain ou des Joulains, une messe le jour de l'Incarnation; rev. de 100 à 120 l. (V. 1769); avait été bâtie au lieu de la Salle, détruite et transférée à Brulain, Prés. la famille des Joulain (P. 1782).

BRUX.

S. Martin, 11 *Nov.* — *Suc. Doy. de Couhé.* — *Arch. de Chonayo.*

Eccl. de Bruayo, patronatum habet abbas de Nantolio (*b*), debet XX s. de bys., XXX l. de jur. (G. G.), XX s. (Bys. 1649).

Capellanus de Bruc, debet III s. redditus in synodo S. Luce (id.).

Eccl. de Bruco, S. Martin de Brutz, pat. abbas de Nouaillé (P. Besly) Brux, 600 com. (P. 1782).

BUSSEAU (LE).

N.-Dame, 15 *Août*. — *Suc. Doy. de Coulonges.* — *Arch. Arduni.*

Eccl. de Buccello, patronatum habet abbas Burguliensis (*c*) debet XXX s. de bys., XXXV l. de jur. (G. G.).

Cure de N.-Dame de Buffeau, pat. l'abbé de Bourgueil (P. Abb.). Le Busseau, rev., 300 l. (P. 1648); rev., 300 l., 600 com. (V. de Menou).

(*a*) Fut unie le 26 juin 1340 à la mense du chapitre de la cathédrale, par Fort-d'Aux, Évêque de Poitiers (D. Font., T. II).

(*b*) Il y a dans le *Grand-Gauthier* une erreur de copiste. C'est Nobiliaco qu'il faut lire. L'église de Brux fut donnée à ce monastère vers 1080 par Geldoin et Vivien, son frère (D. Font., T. XXI).

(*c*) Guillaume Ve du nom, comte de Poitou (VIIe du nom, duc d'Aquitaine), avait imposé aux moines de Bourgueil l'obligation de lui entretenir au Busseau 2 hommes et 3 chevaux. Guy Geoffroy, son frère et successeur, les déchargea en 1063 de ce devoir (Besly, *Comtes de Poit.*).

Chapelles. 1. De feu Georges Marchand, en l'honneur de N.-Dame, pat. les descendants du fondateur (P. 1648).

— 2. Des Grimauds, Prés. N. Veillat, laboureur; rev., 42 l., une messe par semaine (V. de Menou).

— 3. En la maison de la Touche du Busseau; rev., 30 l., une sse par semaine (id.).

Prieuré. Prioratus de Buccello, debet procurationem (G. G.).

Prieuré de N.-Dame de Bucceau, pat. l'abbé de Bourgueil (P. Abb.), a droit de Chastellenie; rev., 1,000 l. (P. 1648); rev., 2,000 l. (V. de Menou).

BUSSIÈRE (LA).

S. Pierre ès liens, 1 Août. — Suc. Doy. de S. Savin. — Arch. Montis-Maurilii.

Eccl. de Buxeria est regularium, debet XXX s. de bys. (G. G.) XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. de Buxeria, S. Pierre de la Bussière près Angle, pat. abbas d'Angle (P. Besly) 250 com. (P. 1782).

Chapelle. De Ste-Geneviève près la Gartempe, détruite (Év.).

BUXEROLLES.

S. Jacques, 1 mai. — Suc. Doy. de S. Georges. — Arch. Sedis.

Eccl. de Busseloles, patronatum habet capicerius Pictavensis (G. G.)

Eccl. S. Jacques de Busserolles, pat. capitulum Pictavense (P. Besly), 200 com. (P. 1782).

Chapelle. De S. Jacques et de S. Phelippe, Prés. la cathédrale (id.).

BUXEUIL.

S.-Pierre-ès-Liens, 1er Août. — Suc. Doy. de Dangé. — Arch. Castri-Ayraudi.

Eccl. de Buxolio, patronatum habet abbas Malleacensis, debet V s. de bys. (G. G.) V s. (Bys. 1649).

Eccl. de Buxolio, S. Pierre de Buxeuil, pat. abbas nunc episcopus Malleacensis (P. Besly) 500 com.; rev., 600 l. (V. 1769); Prés. M. l'Évêque de la Rochelle, 480 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Jean, appartenant aux seigneurs de Buxeuil, partagée le 2 juillet 1543 entre Joachim de Chergé, seigneur de Buxeuil, et Joachim de Chergé, seigneur de la Noraye (Lalanne, T. 1).

— 2. Du seigneur de la Groye, attenante à l'église (V. 1769).

— 3. De N. Dame et de Ste Anne, au château de la Roche-Amenon, fondée en 1620 par Jacques de Montléon; rev., 60 l. (Lalanne, T. 1).

— 4. De S. Jacques (*a*) du faubourg de la Haye, annexée à la cure, service dans ladite chapelle (*b*).

CAUNAY.

S.-Pierre-ès-Liens, 1er Août. — Suc. Doy. de Sauzé-Vaussais. — Arch. de Chonayo.

(*a*) Avait en 1383 le titre de prieuré, comme il ressort d'un compte de décimes perçu à cette époque : *Prior de Capella juxtà Haiam debet XL s. de decima.*

(*b*) Don en 1576 par François Sourriau et sa femme d'une vigne sise à Puy-Bernard, dite depuis Vigne de la Messe, à la charge d'une messe par semaine (V. 1769, Lalanne, T. I).

Eccl. de Conay, pleno jure de dono episcopi debet X s. de bys., et est annexa archipresbyteratui (G. G.) X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Pierre de Caunay, pat. episcopus (P. Besly) 400 com. (P. 1782).

Prieuré de Font-Adam. Domus de Fonte-Adæ unita prioratu de Quarta, O. G. (P. Abb.).

CEAUX.

N.-Dame, 15 Août. — Suc. Doy. de Loudun. — Arch. Faye.

Eccl. de Ceaus est regularium, « monasterii de Mallo Leone » debet XX s. de bys. CX l. de jur. (G. G.) XV s. (Bys. 1649).

Prieuré-cure de N.-Dame de Seaux, pat. l'abbé de Mauléon (P. Abb.). Eccl. de Celsis, N.-Dame de Ceaux (P. Besly); Prés. l'abbé de Châtillon-sur-Sèvre, 400 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De N.-Dame-de-Pitié de Chavagne, Prés. M. M. de Mondion (P. 1782).
— 2. De N.-Dame-de-Pitié : le seigneur de Chavagne présente, le prieur-curé de Ceaux confère (id.).
— 3. De Ste-Marie-Magdelaine de Beaucaire, au château d'Artigny. Le seigneur de Beaucaire présente, le prieur-curé de Ceaux confère (id.).
— 4. Au château d'Artigny dans laquelle fut transféré le service de la chapelle de Beaucais (Beaucaire); rev., 40 l., cinquante-deux messes (V. 1769).

Prieuré. Prioratus de Ceaus (*a*) solvit procurationem (G. G.).

CEAUX.

S. Clément, 23 Nov. — Suc. Doy. de Couhé. — Arch. de Room.

Eccl. de Ceaus, patronatum habet abbas S. Cypriani, debet X s. de bys. XXV l. de jur. (G. G.), X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Clément de Ceaux, pat. abbas S. Cypriani (P. Besly) Seaux, 200 com. (P. 1782).

Prieuré de la Troussaye. Prioratus de Trosseya, ordinis de Tyron, solvit procurationem (G. G.). Prieuré de la Troussage, pat. l'abbé de Tiron (P. Abb.).

Prieuré de Troussay; rev., 800 l. (P. 1648). Ste-Radégonde de la Troussaye, uni au grand séminaire de Poitiers (P. 1782).

CELLE-L'EVESCAULT.

S. Etienne, 26 Déc. — Suc. Doy. de Lusignan. — Arch. de Lezigniaco.

Eccl. de Cella Episcopali pleno jure de dono episcopi, non debet byssextum, debet L s. redditus in synodo Penthecostes et L s. redditus in synodo S. Luce (G. G.).

Eccl. de Cella-Episcopali, S. Estienne de Celle l'Evescault, pat. episcopus (P. Besly), 700 com.; rev., 600 l. (V. 1769). Cellevescault, 500 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De N.-Dame de Boursegate, crue fondée de quatre ou six messes qui ne s'acquittent plus (V. 1769), coll. M. l'Évêque (P. 1782).
— 2. 3. 4. Du Canonicat, il y en a trois (*b*), coll. M. l'Évêque (id).
— 5. De Ste-Catherine, une messe par mois (V. 1769), coll. M. l'Évêque (P. 1782).
— 6. De N.-Dame, coll. M. l'Évêque (P. 1782).

(*a*) Don fait en 1093 à ce prieuré par Isembert le Jeune de divers droits, et justifiant aussi que, dès cette époque, il dépendait de l'abbaye de Mauléon (D. FONT., T. XVII).

(*b*) Ce sont les trois canonicats dont parle ici le *Pouillé* de 1782. — (*V.* ce que nous disons du chapitre, p. 152.)

Prieuré. Prioratus de Cella Episcopali annexatus Archipresbyteratui de Lezigniaco (G. G.).

Prieuré de Comblé. Prioratus de Conde solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Ste-Florence de Comblé, O. S. B., pat. l'abbé de Nouaillé (*a*)[P. 1648]; rev., 700 l., une messe par semaine (V. 1769), uni au collége de Poitiers (P. 1782).

Aumônerie. In eadem Cella Episcopali est eleemosinaria habens cappellaniam annexatam « que helemosinaria etiam est unita et incorporata prioratu dicti loci » (G. G.). Unie à l'hôpital de Chauvigny par arrêt du conseil du 21 janvier 1695 et Lettres patentes enregistrées au parlement de Paris, le 10 juillet 1696 (Un. Mal.).

CELLES.

N.-Dame, 15 *Août.* — *Doy. Arch. de Melle.* — *Arch. de Metulo.*

Eccl. B. Marie de Cella cujus cappellanus est abbas (G. G.).

Eccl. N.-Dame de Celles (*b*), pat. abbas ejusdem loci (P. Besly), 350 com. et 300 religionnaires (V. 1769). S. Hilaire et N.-Dame de Celles, 300 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De la Fougeraye, régulière; Prés. l'abbé de Celles (P. 1782).
— 2. De Fillopes, régulière, Prés. le même (id.).
— 3. De la Guillotière, Prés. le même (id.).
— 4. De Ste-Catherine, régulière, Prés. le même (id.).
— 5. De S. Michel, régulière, Prés. le même (id.).
— 6. De l'Oye-Blanche ou de l'Herminette, ou de la Blanchardière; rev., 150 l., une messe par semaine (V. 1769); Prés. l'abbé de Celles (P. 1782).
— 7. Des Pastureaux, Prés. le même (id).
— 8. Des Philippes, Prés. le même (id.).
— 9. De S. Pierre du Treuil, régulière, Prés. le même (id.).
— 10. De la Ste-Trinité, fondée par Etienne Robin, Prés. la famille des Robin (id.).

CELLIERS.

S. Melaine, 6 *Nov.* — *Sup. réunie à Lencloître.* — *Arch. Mirabelli.*

Eccl. de Seliaco (*c*), patronatum habet abbas S. Benedicti, debet XV s. de bys. XX l. de jur. (G. G.) XV s. (Bys. 1649).

Eccl. de Seliaco, S. Melaine de Celiers, pat. abbas S. Benedicti de Quinçai (P. Besly).

Prieuré. Prioratus de Celye non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Seliers et Boussageau, O. S. B., Prés. l'abbé de S. Benoit-sur-Loire; rev., 800 l. (P. 1648), une messe tous les dimanches; rev., 260 l. (V. 1769). S. Melaine de Celliers, O. S. B., Coll., l'abbé de S. Benoit de Quinçay (P. 1782).

CENAN.

S. Hilaire, 13 *Janv.* — *Sup. réunie à la Puye.* — *Arch. Castri-Ayraudi.*

(*a*) Restitution de la terre de Comblé à ce monastère par Guillaume, fils de Samuel Cantor. Cette terre est mentionnée dans la Bulle du Pape Gelase II, du 28 oct. 1119, en faveur du même monastère (D. Font., T. XXI).

(*b*) L'église actuelle est celle de l'abbaye; celle qui servait pour la paroisse sous le vocable de S. Hilaire et qui s'élevait près de l'abbatiale est aujourd'hui détruite.

(*c*) Ce prieuré-cure, dont l'église n'était qu'à un quart de lieue de celle de Boussageau, fut supprimé vers 1760 et réuni à cette dernière. V. Boussageau.

Eccl. de Seneus, patronatum habet capicerius de Calvigniaco, debet V s. de bys. (G. G). X s. (Bys. 1649).

Eccl. de Cenanto, S. Hilaire de Cenan, pat. capicerius capituli de Chauvigny (P. Besly), 200 com. (P. 1782).

CENON.

S.-Pierre-ès-Liens, 1er *Août. — Suc. Doy. de Vouneuil. — Arch. Castri-Ayraudi.*

Eccl. S. Martin (*a*) de Cenon (*b*), pat. prior S. Romani de Chastelleraud (P. Besly). S. Pierre de Cenon; rev., 500 à 600 l. (V. 1769). Coll., M. l'Évêque, 180 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Cosme, Prés. la famille de la Brosse (P. 1782).

— 2. Des Jallais, Prés. la famille Jallais (*c*) (id.).

CERIZAY.

S. Pierre, 29 *Juin. — Doy. Arch. de Thouars. — Dec. Berchorii.*

Eccl. de Ceresayo, patronatum habet abbas S. Jovini (*d*) debet XX s. de bys. (G. G.).

Cure de Cerisaix, pat. l'abbé de S. Jouin de Marnes; rev., 300 l. (P. 1648). S. Pierre de Cerisay; Prés. l'abbé de S. Jouin; rev., 500 l., 700 com. (V. de Menou).

Chapelles. 1. In parochia de Ceresayo est cappellania cui desservit rector (G. G.).

— 2. De Beauchesne, au village de ce nom (*e*), six messes par semaine dont deux fondées en 1763 par Mme la marquise de la Taste (N. P.). Il y avait dans ce sanctuaire les chapelles de : A., S. Mamers; Prés. le seigneur de Bois-Mesourd; rev., 40 l., une messe par semaine (P. 1648, V. de Menou.) B., de Ste-Marie, une messe par semaine (V. de Menou). C., de la Giraudière, pat. l'Évêque de Maillezais; rev., 90 l. (P. 1648).

— 3. De la maison noble de la Crespelle, une messe par semaine (V. de Menou).

Prieuré (*f*) Prior de Ceresayo seu Ceresay, seu S. Andree et de Cerezaio super Separim debet XL s. t. (D. 1326) XXXVI s. de decima, LXX gros. de procuratione (D. 1383).

Prieuré de Serizay, pat. l'abbé de S. Jouin de Marnes; rev., 600 l. (P. 1648), devait la première messe les fêtes et dimanches, vêpres les samedis et tout l'office aux quatre fêtes annuelles (N. P.).

Maladrerie, de fondation royale, pat. l'Évêque de Maillezais; rev., 60 l. (P. 1648).

(*a*) L'ancienne église S. Martin est détruite, mais S. Martin est resté le patron du lieu. Du reste, S. Pierre paraît avoir été très-anciennement le titulaire de l'église de Cenon, car nous trouvons un don fait vers 1088 à l'abbaye de S. Cyprien de l'église de S. Pierre de Senon, par un Aimery Grannola (D. Font., T. VII), et dans le procès-verbal de visite de 1769, on lui donne le même vocable.

(*b*) Est omis dans le *Grand-Gauthier*, mentionné cependant dans un compte de décimes payés au Pape Jean XXII en 1326.

(*c*) L'une de ces deux chapelles devait douze messes et avait 100 l. de rentes (Lalanne, T. I).

(*d*) Mentionnée dans la Bulle donnée en 1179 par le Pape Alexandre III, en faveur de ce monastère (Cart. S. Jovini).

(*e*) Est dédiée à la sainte Vierge (8 sept.), existe encore et attire de nombreux pèlerins.

(*f*) N'est pas mentionné dans le *Grand-Gauthier*.

(*g*) *Prior de Serezayo et de Cireriis debebat annuatim in festivitatibus SS. Martini et Jovini; abbate XXIV s., conventui XI s., priori V s., armario IV s.* Ce prieuré, dont le revenu s'élevait à 300 l., était à demi-ruiné en 1698 (Cart. S. Jovini).

CERNAY.

N.-Dame, 15 Août. — Suc. Doy. de Lencloître. — Arch. Mirabelli.

Eccl. de Sernayo, patronatum habet abbas Majoris-Monasterii (*a*) [G. G.].

Eccl. N.-Dame de Cernay, pat. abbas de Marmoutiers (P. Besly), 200 com.; rev., 600 l., Prés. l'Évêque (V. 1769), Coll. M. l'Évêque, 300 com. (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Cernayo, solvit procurationem (G. G.).

Prioratus de Cernay, unum habet socium, pat. abbas Majoris-Monasterii (P. Abb.), O. S. B., pat. l'abbé à présent Évêque de Maillezais; rev., 1,200 l. (P. 1648); rev., 900 l. une messe tous les dimanches (V. 1769).

N.-Dame de Cernay. Coll. le Roi (P. 1782).

Maladrerie, de fondation seigneuriale, pat. l'Évêque; rev., 100 l. (P. 1648).

CERSAY.

S. Hilaire, 13 Janv. — Suc. Doy. d'Argenton-Chateau. — Dec. Thoarcii.

Eccl. de Cercayo, patronatum habet capitulum de Thoarcio, debet XV s. de bys. (G. G.), XV s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Hilaire de Cerçay, pat. capitulum de Thouars (P. Besly), 360 com. en 1751 (M. Arch.), Prés. le chapitre de S. Pierre de Thouars, 250 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De N.-Dame de Lorette de la Jeune Lande ou des Guillots, ou de la Mulotière; rev., 80 l., une messe par semaine, Prés. le seigneur de la Grisce (M. Arch., P. 1782).

— 2. De S. Michel des Mureaux, une messe par semaine (M. Arch.). Prés. la famille des Touillet (P. 1782).

— 3. Des ou de la Touche; rev., 20 l., deux messes par mois (M. Arch.), fondée en 1501 par M. Jean Grossin Ec. seigneur de Bouillé-S.-Paul, Prés. le curé et les fabriqueurs (P. 1782).

— 4. De S. Martin des Pierrois, fondée en une chapelle rurale polluée depuis, une messe par semaine à l'église, Prés. MM. de Brion en 1751 (M. Arch.) Prés. la famille des Pierrois (P. 1782).

— 5. De N.-Dame de Lorette; rev., 30 l., deux messes par semaine, Prés. l'aîné de la famille des Pineau (M. Arch., P. 1782).

— 6. De feu François Moreau, Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 7. De S. Martin du Ruau, Prés. la famille des Pierrois (id.).

CHABOURNAY.

S. Martin, 11 Nov. — Suc. Doy. de Neuville. — Arch. Sedis.

Eccl. de Chabornayo, patronatum habet abbas S. Martini (G. G.).

Eccl. S. Martin de Chabournay, pat. capitulum S. Martini Turonensis (P. Besly) 400 com. (P. 1782).

CHAIL.

S. Pierre et S. Paul, 29 Juin. — Suc. Doy. de Melle. — Arch. de Metulo.

(*a*) Lui fut donnée par Pierre II, Évêque de Poitiers, en 1104 (D. Font., T. XVII).

Eccl. de Chelis est regularium de Regali, debet X s. de bys. (G. G.) X s. (Bys. 1649).

Eccl. de Chilleriis, S. Pierre de Chail, pat. abbas de la Réau (P. Besly), Prés. l'abbé de Larreau 300 com. (P. 1782).

CHALAIS.

N.-Dame, 15 Août. — Suc. Doy. de Loudun. — Arch. de Loduno.

Eccl. de Chalesio est regularium de Aureavalle, debet XL s. de bys. CXX l., de jur. (G. G.) XL s. (Bys. 1649).

Eglise N.-Dame de Challais, pat. l'abbé Dorveau. (P. Abb.).

Eccl. de Chalesio, N.-Dame de Challays, pat. abbas d'Ervault (P. Besly); Chalais, 800 com. (P. 1782).

Chapelle (*a*) de N.-Dame de Pitié de Puidardaine, Prés. le seigneur de Préaux (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Chalays, debet V s. redditus in synodo S. Luce (G. G.).

CHALANDRAY.

N.-Dame, 15 Août. — Suc. Doy. de Vouillé. — Arch. de Sancayo.

Eccl. de Calondreyo, patronatum habet abbas S. Jovini de Marnis (*b*), debet XXV s. de bys. (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Eglise parochiale de Chalandray, pat. l'abbé de S. Jouin des Marnes (P. Abb.).

Eccl. de Calondreyo, N.-Dame de Chalandray (P. Besly), Coll. M. l'Évêque 400 com. (P. 1782); rev., 420 l. en 1786 (M. Arch.).

Prieuré Prioratus de Chalandrayo solvit procurationem (*c*) [G. G.].

Prieuré de N.-Dame de Chalandray, pat. l'abbé de S. Jouin de Marnes. (P. Abb.) O. S. B., rev., 1,500 l. (P. 1648), Coll. le Roi (P. 1782).

CHAMPAGNÉ-LE-SEC.

S. Leger, 2 Oct. — Suc. Doy. de Sivrai. — Arch. de Chonayo.

Eccl. de Campigniaco seu Campegniaco, pleno jure de dono episcopi, debet X s. de bys. (G. G.) X s. (Bys. 1649).

Eccl. de Campigniaco-Sicco, S. Leger de Champigni-le-Sec, pat. episcopus (P. Besly), 250 com. (P. 1782).

CHAMPAGNÉ-S.-HILAIRE.

S. Gervais et S. Protais, 19 Juin. — Suc. Doy. de Gençay. — Arch. de Gencayo.

Eccl. de Campigniaco, patronatum habet capitulum S. Ylarii (*d*) debet L l. de jur. (G. G.).

Eccl. S. Gervais et S. Prothaise de Champagné-S.-Hilaire, pat. capitulum S. Hilarii Pictavense (P. Besly), 800 com. (P. 1782).

(*a*) L'on trouve dans D. FONTENEAU, T. II, l'acte de fondation d'une chapelle dite de N.-Dame de Sillers, sise à Nouzillé, paroisse de Chalais, faite en 1211 et donnée à la cathédrale par Chiffard, chev., et Flandrena, sa femme.

(*b*) Mentionnée comme en dépendant dans la Bulle de 1119 du Pape Alexandre III (Cart. S Jovini).

(*c*) *Prior de Chalandrayo debebat annuatim in festivitatibus SS. Martini et Jovini : abbate S. Jovini XX s., conventui XX s., priori VI s., armorio II s.* (Cart. S. Jovini).

(*d*) Nous trouvons *Campaniacum* relaté comme dépendant de ce chapitre dans un diplôme du 30 décembre 889, du Roi Eudes, qui confirme un partage de terres fait aux chanoines de cette église (Arch. Dép. Vienne).

Chapelles. 1. De Ste-Catherine et de N.-Dame de la Compassion, Prés. la famille des Dugué (P. 1782).

— 2. D'Aymard Nepveu, Prés. la famille des Nepveu (id.).

— 3. Capellania fundata in ecclesia parochiali de Campaniaco-S.-Hilarii ad collationem cantoris S. Hilarii majoris Pictaviensis (P. 1648).

Prieuré de la Millière. Prieuré de la Millière; rev., 1,000 l. (P. 1648) entièrement ruiné, le service transféré dans l'église de Romagne, mais ne s'y fait pas. Le seigneur de la Millière s'est emparé de la chapelle et de la maison prieurale et les a incorporés à son château; rev., 500 à 600 l. (V. Filleau) O. S. B., Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

CHAMPBROUTET.

N.-Dame, 15 Août. — Suc. Doy. de Bressuire. — Dec. Berchorii.

Eccl. de Campbrocet, patronatum habet capitulum S. Petri de Thoarcio, debet X s. de bys. XXX l. de jur. (G. G.).

Cure de Chambroutet, régulière, pat. l'abbé de S. Laon de Thouars; rev., 500 l. (P. 1648), Prés. le chapitre de S. Pierre de Thouars; rev., 400 l. 150 com. (V. de Menou).

Chapelle ou stipendie des Joyaux, pat. l'Évêque de Maillezais; rev., 90 l. (P. 1648).

CHAMPDENIERS.

N.-Dame, 15 Août. — Doy. Arch. de Niort. — Arch. S. Maxencii.

Eccl. de Campidonis, patronatum habet abbas Malleacensis, debet XL s. de bys. XXX l. de jur. (G. G.), XL s. (Bys. 1649).

Eccl. de Campodenarii, N.-Dame de Champdenier, pat. abbas nunc episcopus Malleacensis (P. Besly), Prés. le chapitre de la Rochelle, 900 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De Ste-Neomaye des Belliard, Prés. les fabriqueurs de Champdeniers (P. 1782).

— 2. Des Bellions, Prés. les mêmes (id.)

CHAMPEAUX.

S. Vincent, 22 Janv. — Suc. Doy. de Champdeniers. — Arch. S. Maxencii.

Eccl. de Campellis, seu Champellis, pleno jure de dono episcopi Pictavensis, debet aureum de bys. (G. G.) III l. (Bys. 1649).

Eccl. de Champellis, S. Vincent de Champeaux, pat. episcopus (P. Besly) 130 com.; rev., 800 à 900 l. (V. 1769), 400 com. (P. 1782).

CHAMPIGNY-LE-SEC.

N.-Dame, 15 Août. — Suc. Doy. de Mirebeau. — Arch. Pertiniaci.

Eccl. de Campugniaco seu de Campigniaco pleno jure de dono episcopi, debet XL s. de bys. XXX l. de jur. (G. G.) XL s. (Bys. 1649).

Eccl. de Campiniaco-Sicco, N.-Dame de Champigny-le-Sec, pat. episcopus (P. Besly), 1200 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. Blanche ou de S. Clément de Sauves, Coll. le seigneur de Monteil (P. 1782).

— 2. De S. Philippe, Coll. le seigneur de Champigny-le-Sec (id.).

CHAMPNIERS.

S. Martin, 11 *Nov.* — *Suc. Doy. de Sivrai.* — *Arch. de Gencayo.*

Eccl. de Chemier, seu de Chenier, pleno jure de dono episcopi (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Eccl. de Camponigro, S. Martin de Chanier, pat. episcopus (P. Besly) 350 com. (P. 1782).

CHANTECORPS.

S. Filibert, 20 *Août.* — *Suc. Doy. de Vasles.* — *Arch. S. Maxencii.*

Eccl. de Chantecorps, pleno jure de dono episcopi, debet aureum de bys. (G. G.) III l. (Bys. 1649).

Eccl. de Cantucorai, S. Philibert de Chantecorps, pat. episcopus (P. Besly) 400 com. (P. 1782).

CHANTELOUP.

S. Leger, 2 *Oct.* — *Suc. Doy. de Montcoutant.* — *Dec. Berchorii.*

Eccl. de Cantuluppi, pleno jure de dono episcopi (*a*), debet XXX s. de bys. XXX l. de jur. (G. G.).

Cure S. Leger de Chantelou, pat. l'Évêque; rev., 400 l. (P. 1648); rev., 500 l., 700 com. (V. de Menou).

Chapelles. 1. De N.-Dame de Pitié alias des Poissons, Prés. le fabriqueur en charge; rev., 90 l. deux messes par semaine (V. de Menou).

— 2. Rurale de N.-Dame, Prés. la famille des Fouchereaux, une messe par semaine (id.).

— 3. De S. André dans la chapelle du château de la Fenêtre, Prés. le seigneur de la Fenêtre; rev., 100 l., trois messes per semaine, réduites à deux par ordonnance du 12 octobre 1740 (id.).

CHAPELLE-BATON (LA).

S. Pierre-ès-Liens, 1 *Août.* — *Suc. Doy. de Charroux.* — *Arch. de Gencayo.*

Eccl. de Capella baston, pleno jure de dono episcopi, debet XX s. de bys. (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Eccl. de Cappella-Baculi, S. Pierre de la Chapelle-Baston, pat episcopus (P. Besly), 220 com. (P. 1782).

CHAPELLE-BATON (LA).

S. Maixent, 25 *Juin.* — *Suc. Doy. de Champdeniers.* — *Arch. S. Maxencii.*

Eccl. de Capella-Baston, patronatum habet abbas S. Maxencii (*b*) [G. G.] XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Maixant de la Chapelle-Baton, Prés. abbas S. Maixencii (P. Besly) 300 com.; rev., 700 l. (V. 1769) 350 com. (P. 1782).

(*a*) Donation par Guillaume Gilbert, Évêque de Poitiers, de l'église de S. Léger de Chanteloup, faite vers 1120 à l'abbaye de la Trinité de Mauléon. Vers 1157, l'abbé revendiquait la possession de cette église contre un ecclésiastique qui s'en était emparé. Cette donation fut sans doute invalidée, puisque le *Grand-Gauthier* en donne la collation à l'Évêque de Poitiers (D. FONT., T. XVII).

(*b*) Mentionnée comme dépendant de ce monastère dans une bulle donnée en sa faveur le 17 avril 1110, par le Pape Pascal II (D FONT., T. XV).

Prieuré. Prioratus de Capella-Baston, non solvit procurationem (G. G.).

CHAPELLE-BERTRAND (LA).

S. Saturnin, 29 *Nov.* — *Suc. Doy. de Partenai.* — *Arch. Pertiniaci.*

Eccl. de Capella-Bertrandi, patronatum habet prior de Veteri-Pertiniaco, debet X s. de bys. (G. G.) X s. (Bys. 1649).

Eccl. de Capella-Bertrandi, S. Saturnin de la Chapelle-Bertrand, pat. prior de Parthenay-le-Vieil (P. Besly), 200 com. (P. 1782).

Chapelle. In ecclesia parochiali de Capella-Bertrandi est cappellania fundata ad altare B. Marie per deffunctum virum Guillelmum du Foullieux, patronatum habet Guillelmus du Fouilheux valetus (G. G.).

Prieuré. Prieuré de la Chapelle-Bertrand (*a*); rev., 600 l. (P. 1648), S. Saturnin de la Chapelle-Bertrand, Coll. l'abbé de la Chaise-Dieu (P. 1782).

CHAPELLE-GAUDIN (LA).

S. Pierre et S. Paul, 29 *Juin.* — *Suc. Doy. de S. Varant.* — *Dec. Berchorii.*

Eccl. S. Baudini, patronatum habet capitulum S. Petri de Thoarcio, debet XX s. de bys. XX l., de jur. (G. G.).

Cure de la Chapelle-Gaudin, pat. le chapitre de Thouars; rev., 500 l. (P. 1648); rev., 600 l., 300 com. (V. de Menou).

Chapelles. 1. De N.-Dame, fondée par Lejeune Maston, pat. l'Évêque de Maillezais; rev., 300 l. (P. 1648).

— 2. Du château de Montfermier, Prés. le seigneur; rev., 120 l., trois messes par semaine (V. de Menou), fondée par Gilles de Granges (P. 1648).

CHAPELLE-LARGEAU.

N.-Dame, 15 *Août.* — *Suc. Doy. de Châtillon-sur-Sèvre.* — *Dec. S. Laurencii.*

Capellania de Capella-Largent, patronatum habet abbas S. Nicholaï (*b*), debet X s., de Bys. (G. G.).

Cure de N.-Dame de la Chapelle-Lorgeail, pat. l'abbé de S. Michel en l'Herm. (P. Abb.). La Chapelle-Largeau; rev., 600 l. (P. 1648); rev., 300 l., 450 com. (V. de Menou).

Prieuré. Prioratus de Capella-Largea, non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de N.-Dame de la Chapelle-Lorgeail, pat. l'abbé de S. Michel-en-l'Herm. (P. Abb.). La Chapelle-Largeau; rev., 800 l. (P. 1648); rev., 1,400 l., trois messes par semaine, Coll. le Roi (V. de Menou).

CHAPELLE MONTREUIL-BONNIN (LA).

S. Eutrope, 30 *Avril.* — *Sup. réunie à Montreuil-Bonnin.* — *Arch. de Sancayo.*

Eccl. de Capella juxta Mosterolium-Bonini, patronatum habet abbas Monasterii novi (*c*) debet XV s. de bys. (G. G.).

(*a*) N'est pas mentionné dans le *Grand-Gauthier*, mais cité dans le compte des décimes payés en 1326 par le diocèse de Poitiers au Pape Jean XXII.

(*b*) Erreur du copiste, lisez : S. Michaëlis.

(*c*) Mentionnée comme en dépendant dans la Bulle donnée le 11 juin 1157 en faveur de ce monastère, par le Pape Adrien IV (D. Font., T. XIX).

Eccl. S. Eutrope de la Chapelle de Monstreuil-Bonnin, pat. abbas Monasterii-Novi Pictavensis (P. Besly); rev., 500 l. (P. M.), 300 com. (P. 1782).

Chapelle ou Vicarie de N.-Dame des Anges, fondée par Guillaume Boiceau, Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Cappellania juxta Mosterolium, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de la Chapelle de Monstreuil-Bonnin. O. S. B., pat. l'abbé de Moustiers-neuf; rev., 1,000 l. (P. 1648); rev., 1,800 l. (P. M.). S. Eutrope de la Chapelle Montreuil-Bonnin (P. 1782).

CHAPELLE-MORTEMER (LA).

N.-Dame, 15 Août. — Suc. Doy. de Lussac. — Arch. Mortuimaris.

Eccl. de Capella supra Mortuum-Mare, debet XXV s. de bys. (G. G.) XXV s. (Bys. 1649).

Eccl. N.-Dame de la Chapelle Morthemer, pat. capitulum de Morthemer (P. Besly) 200 com. (P. 1782).

CHAPELLE-MOULIÈRE (LA).

Ste-Marie-Madelaine, 22 Juillet. — Suc. Doy. de S. Julien. — Arch. Mortuimaris.

Eccl. Capelle de Molere, patronatum habet abbas Monasterii novi (*b*) [G. G.].

Eccl. de Moleriis, Ste-Marie-Magdelaine de la Chapelle de Mouliers, pat. abbas Monasterii novi (P. Besly); rev., 700 l. (P. M.) 350 com. (P. 1782).

Chapelle. De S. Clouaud (*c*) Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

Prieuré. Prioratus Capelle de Moleria, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de la Chapelle de Molières, O. S. B., pat. l'abbé de Monstierneuf; rev., 800 l. (P. 1648); rev., 100 l. (P. M.). Ste-Marie-Magdelaine de la Chapelle Moulière (P. 1782).

Maladrerie de Mollières, de fondation seigneuriale, pat. l'Évêque; rev. 60 l. (P. 1648).

CHAPELLE-POUILLOUX (LA).

S. Junien, 13 Août. — Suc. Doy. de Sauzé-Vaussais. — Arch. de Chonayo.

Eccl. de Capella, patronatum habet abbas Nobiliacensis (*d*) debet XV s. de bys. (G. G.).

Eccl. S. Junien de la Chapelle de Poulioux, pat. abbas de Nouaillé (P. Besly) 300 com. (P. 1782).

CHAPELLE-ROUX (LA)

S. Pierre-ès-Liens, 1er Août. — Sup. réunie à Chènevelles. — Arch. Castri-Ayraudi.

« Eccl. de Capella-Rubea, debet XII l. de jur. » (G. G.). X s. (Bys. 1649).

Eccl. de Capella-Rubea, S. Pierre de la Chapelle-Roux, pat. l'abbé d'Angle (P. Besly). 100 com.; rev., 600 l. (V. 1769), 200 com. (P. 1782).

(*a*) Cette église fut donnée vers 1095 à Noaillé par Pierre II, Évêque de Poitiers (D. Font., T. XXI).

(*b*) Donnée à ce monastère dès sa fondation, par Gui-Geoffroy, Duc d'Aquitaine, Comte de Poitou (D. Font., T. XIX).

(*c*) Sur la rive gauche de la Vienne. Nous ignorons comment l'Évêque en est devenu le Collateur, car nous trouvons une donation faite le 1er avril 964, par Robert, à l'église de S. Hilaire de Poitiers, d'une chapelle sise au village appelé *Salcedus* dans la Viguerie de Liniers; don qu'une Charte apocryphe fait remonter à l'an 800, et indiquant en ce lieu de *Salcidus* une église dédiée à S. Clouaud « *in honore S. Clodoaldi* » (Arch. Dép. Vienne).

(*d*) Mentionnée comme dépendant de ce monastère dans la Bulle du Pape Gélase II, du 28 octobre 1119, donnée en sa faveur (D. Font., T. XXI).

CHAPELLE-S.-ETIENNE (LA).

S. Etienne, 30 *Août*. — *Suc. Doy. de Montcoutant.* — *Arch. Pertiniaci.*

Eccl. Stephani est regularium de Regàli, debet XX s. de bys. XX l. de jur. (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Estienne de la Chapelle, pat. abbas de la Reau (P. Besly), 350 com. (P. 1782).

CHAPELLE-S.-LAURENT (LA).

S. Laurent, 10 *Août*. — *Suc. Doy. de Montcoutant.* — *Arch. Pertiniaci.*

Eccl. de Cappella S.-Laurencii, pleno jure de dono episcopi, debet XX s. de bys., XXVI l. de jur. (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Eccl. de la Chapelle-S.-Laurent, pat. episcopus (P. Besly), 800 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. S. Pierre des Aurereaux ou de Pierrefolle, Coll. M. Aurereau, aujourd'hui l'Évêque, *ob defectum patroni*, une messe le dimanche (P. 1782. M. Arch.).

— 2. De Ste-Marie de la Compassion et Ste-Anne de Clisson (*a*) Coll.; le seigneur de Clisson (P. 1782).

— 3. Ou stipendie de la Compassion de Ste-Anne de Clisson desservie à N.-Dame de Pitié (*b*), deux messes par mois (M. Arch.).

— 4. S. George des Mottes, une messe par mois (M. Arch.). Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

CHAPELLE-SEGUIN (LA).

N.-Dame... — *Sup. réunie à l'Absie.* — *Arch. Arduni.*

Eccl. de Capella Seguini, patronatum habet abbas S. Maxencii (G. G.).

Eglise parrochiale de la Chapelle-Seguyn, pat. l'abbé de S. Jouin de Marnes (P. Abb.); rev., 400 l. (P. 1648); rev., 300 l. 220 com. (V. de Menou).

Chapelle. De Ste-Marie-Magdelaine en l'église de la Chapelle-Seguin, pat. l'Évêque; rev., 100 l. (P. 1648).

Prieuré. Prioratus de Capella-Seguini, non solvit procurationem (G. G.).

CHAPELLE-THIREUIL (LA).

S. Etienne, 26 *Déc.* — *Suc. Doy. de Coulonges.* — *Arch. Arduni.*

Eccl. de Cappella de Tiroyl est regularium, debet XX s. de bys. XXXV l. de jur. (G. G.).

Cure de la Chapelle de Thireuil ou Thirol, régulière, pat. l'abbé de Nioeil; rev., 300 l. (P. 1648), pat. l'Évêque; rev., 1,000 l., 400 com. (V. de Menou).

CHAPELLE-VIVIERS (LA)

S. Etienne, 3 *Août*. — *Suc. Doy. de Chauvigny.* — *Arch. Montis-Maurilii.*

Eccl. de Capelle de Vivers, patronatum habet abbas S. Savini (G. G.).

Eccl. S. Etienne de la Chapelle de Viviers, pat. abbas S. Savini (P. Besly), 300 com. (P. 1782).

(*a*) Lisez la Compassion de Ste-Anne de Clisson; le *Pouillé* de 1782 est ici en erreur. Ste-Marie de la Compassion est la chapelle plus connue sous le nom de N.-Dame de Pitié; elle était unie à la cure.

(*b*) Cette chapelle est un lieu de pèlerinage très-fréquenté; le 8 septembre surtout, le concours des pèlerins est immense.

Prieuré de Theil-aux-Moines. Prioratus de Tilia, O. Turonensis (*a*), non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré du Tail aux Moines, pat. l'abbé de Tiron (P. Abb.) O. S. B., rev., 1,200 l. (P. 1648 et 1782).

CHARRAIS.

S. Martin, 11 *Nov.* — *Suc. Doy. de Neuville.* — *Arch. Pertiniaci.*

Eccl. de Charay, patronatum habet abbas S. Cypriani (*b*) debet XX s. de bys. (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Martin de Charays, pat. abbas S. Cypriani Pictavensis (P. Besly) 450 com. (P. 1782).

Prieuré de Milly. Prieuré de Millé, O. S. B., pat. l'abbé de S. Cyprien (*c*); rev., 800 l. (P. 1648), la chapelle prieurale ruinée en 1668 (V. Maisond.) S. Sevrin de Milly, uni au grand séminaire de Poitiers (P. 1782).

CHARRIÈRE (LA).

S. André, 30 *Nov.* — *Suc. Doy. de Beauvoir.* — *Arch. de Metulo.*

Eccl. de Carriera, seu de Charerya, pleno jure de dono episcopi, debet XX s. de bys. XX l. de jur. (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Eccl. de Carreria, S. André de la Charrière, pat. episcopus (P. Besly), 250 com. (P. 1782).

CHARROUX.

S. Sulpice, 27 *Août.* — *Doy. Arch. de Sivrai.* — *Arch. de Genciaco.*

Eccl. S. Supplicii, est de dono capituli Pictavensis, debet XXV s. de bys. (G. G.).

Eglise de S. Sulpice de Charroux, pat. l'abbé de Charroux (P. Abb. et P. Besly). S. Sulpice et S. Michel de Charroux, pat. M. l'Évêque 1,100 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De Ste-Marguerite (V. FILLEAU).

— 2. De la Ste-Trinité, douze messes par an, et une le jour de la Ste-Trinité (V. FILLEAU) présentée en 1614 par les frères Brieautés, *ratione majorum*, et en 1660 par l'Évêque, *per obitum patroni laïci* (N. P.).

— 3. De S. Jacques, résignée en cour de Rome en 1576 (N. P.) sans service en 1634 (V. FILLEAU).

— 4. De N.-Dame l'ancienne ou de l'Antienne ou de la Chapelle-Naudin, donnée en cour de Rome, *ob negligentiam patroni* en 1617, et la même année présentée par M. de Brouilhac, comme seigneur de la Mothe de Gençay (N. P.). Coll. le seigneur de la Mothe de Gençay (P. 1782).

— 5. De S. Mathurin, cappellania fundata in cimiterio S. Supplicii Karrofensis, in capella S. Maturini, per deffunctum Johannem de Coquma et ejus uxorem, ad presentationem Philippi de Bruilhac valeti, collacio ad dominum Pictavensem episcopum (G. G.), résignée en cour de Rome en 1576 et donnée par l'Évêque la même année, *nunc pleno jure* (N. P.). Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

(*a*) Lisez Tironensis.

(*b*) Donnée à ce monastère par divers seigneurs, vers 1088 (D. FONT., T. VII).

(*c*) Omis par le *Grand-Gauthier*. Mentionné dans les *Comptes de Décimes* de 1326 et 1383. En 936, don à l'abbaye de S. Cyprien, par Frottier II, Évêque de Poitiers, de la « *villa quæ vocatur Allilias cum ecclesia S. Severini, in pago Pictavorum, in vicario Thoarcense* » (BESLY, Év. de Poit.).

CHARROUX.

S. Michel... — Sup. réunie à S. Sulpice. — Arch. de Genciaco.

Eccl. S. Michaëlis de Karrofio, patronatum habet abbas de Karrofio (G. G.).

Eccl. de Carrofio, S. Michel de Charroux, pat. abbas de Charroux (P. Besly) entièrement ruinée, réunie à S. Sulpice (*a*), à laquelle elle touche; un petit cimetière entre deux — 1634 — (V. FILLEAU).

CHARROUX.

Chapelles et établisssements religieux situés dans la ville.

Eccl. de Karoffio (*b*), pleno jure de dono episcopi (G. G.).

Chapelle de S. Pierre. Cappellania S. Petri de Karoffio est de patronatu (abbatis) ejusdem loci et habet eum cappellaniam de Rupe-Melli (G. G.), pat. l'abbé de Charroux (P. Abb.). En ruines, une messe le jour de S. Pierre, le service se fait à S. Sulpice (V. FILLEAU). Résignations en cour de Rome en 1619, en 1634 et 1676 (N. P.).

Chapelle de S. Ambroise. Capellania S. Ambrosii quam tenet confraternitas clericorum (G. G.), dite aussi de la Société de S. Michel et de S. Ambroise, composée de quatre chapelains qui se nomment entr'eux (P. 1782).

Chapelle de S. Michel (*c*), pat. l'abbé de Charroux (P. Abb.).

Chapelle de S. André. Capellania S. Andree de Karoffio, curam animarum non habens, est de patronatu [abbatis] ejusdem loci et nullus celebrat ibidem (G. G.). Pat. l'abbé de Charroux (P. Abb.), ruinée, le cimetière protestant était situé sur son emplacement en 1634 (V. FILLEAU), fut obtenue en cour de Rome, de 1642 à 1668. En 1674, le service en fut réglé à une messe par mois (N. P.) ; réunie depuis un temps immémorial à celle de S. Antoine, S. Laurent et S. Sauveur dans l'église de l'abbaye (P. 1782).

Chapelle de S. Antoine, près de l'abbaye ou l'aumônerie de Charroux ; l'abbé y présente en 1588, l'Évêque la donna, *jure devoluto* en 1602, obtenue en cour de Rome en 1672 et donnée en dévolu en 1683 (N. P.); on n'y fait aucun service, revenu inconnu en 1634 (V. FILLEAU), pat. l'abbé de Charroux (P. Abb.), fut unie aux chapelles de S. Laurent, de S. Sauveur et de S. André, puis enfin avec l'abbaye elle-même au chapitre de Brioude (P. 1782).

Chapelle de S. Laurent. Cappellania S. Laurencii de Karoffio, curam animarum non habens, est de patronatu [abbatis] de Karrofio (G. G.), sise hors les murs de Charroux, pat. l'abbé de Charroux (P. Abb.), toute ruinée, aucun service, revenu inconnu en 1634 (V. FILLEAU), autrefois à la nomination de l'abbé, donnée en cour de Rome en 1645, le service réglé à une messe par mois en 1674 (N. P.), unie aux chapelles de S. Antoine, S. André et S. Sauveur dans l'église de l'abbaye (P. 1782).

Prieuré de S. Remy vulgo Ste-Christine (*d*). Cappellania S. Remigii de Karoffio, de patronatu

(*a*) Le *Pouillé* de 1782 ne fait qu'un article de ces deux paroisses. *Voir* suprà.

(*b*) N'ayant pas d'autres détails, nous ne savons à quelle église se rapporte cette mention.

(*c*) Sans doute celle qui fut réunie à S. Ambroise.

(*d*) Dans les premiers mois de l'année 1850, l'on a retrouvé les fondations du prieuré et de l'église de Ste-Christine, près du domaine de Salbardin ; le sentier qui conduisait à l'église s'appelle encore le chemin de Ste-Christine (V. *Bull. de la Soc. des Ant. de l'Ouest*, 1850-52). L'indication donnée par le *Pouillé* de 1782 est donc doublement fautive, car Ste-Christine était située dans l'Arch. de Gençay et non dans celui de Niort, et son collateur était l'abbé de Charroux.

abbatis ejusdem loci (G. G.). Prieuré de S. Remy, vulgairement appelé Ste-Christine, pat. l'abbé de Charroux (P. Abb.), O. S. B., Prés. l'abbé de S. Liguaire (P. 1782).

Eglise de l'Abbaye. In ecclesia monachorum sunt tria altaria, que deserviuntur seculares, scilicet Crucifixi, B. Marie et B. Hylarii (G. G.).

Chapelle S. Ursin, Prés. l'abbé de Charroux (P. 1782).

Chapelle ou Prieuré de Digueveau (*du Digne-Vœu*), pat. l'abbé de Charroux (P. Abb.) en l'abbaye, donnée *per obitum* en cour de Rome en 1588, par l'Évêque, *jure devoluto* en 1600, puis encore demandée en cour de Rome, *ob negligentiam patroni*, etc. (N. P.).

Aumônerie de S. Jean et de S. Blaise. Elemosinaria que est ante portam abbatie, ubi deservit secularis (G. G.), une messe dans la chapelle le premier lundi de chaque mois et le jour de S. Blaise; rev., 40 écus, cinq lits pleins de paille, sans couverture de laine en 1634 (V. Filleau); sise à la porte du Bourneuf, à la nomination de l'Évêque, le roi la confère, *pleno jure* en 1657 sur la présentation du cardinal Antoine Barberin, grand aumonier de France, et en 1663 il fut pris un devolu *ob incapacitatem* (N. P.).

Maladrerie. Leprosaria seu elemosinaria de Karoffio, est de dono episcopi; non aliquis ibi habet quarentenam, nec in elemosinaria nec in leprosaria (G. G.) de fondation royale, pat. le grand aumosnier de France; rev., 300 l. (P. 1648).

CHASSEIGNES.

N.-Dame, 15 Août. — Sup. réunie à Mouterre-Silly. — Arch. de Loduno.

Eccl. de Chassaignes, patronatum habet abbas de Burgolio (*a*) debet XL s. de bys. XX l. de jur. (G. G.) XL s. Bys. 1649).

Eccl. N.-Dame de Chassaignes, pat. abbas de Bourgueil (P. Besly), 400 com (P. 1782).

Chapelles. 1. Du légat de S. Michel des Cartauds, Prés. la famille des Cartaud (P. 1782).
— 2. Des Comptes, Prés. la famille des Lecompte (id.).
— 3. De S. Mathurin des Fouqueteaux, Prés. la famille des Fouqueteau (id.).
— 4. De S. Jean de Germier, Prés. le seigneur de Moulin-Neuf (id.)

Prieuré. Prioratus de Chassagne, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de N.-Dame de Chassaigne, pat. l'abbé de Bourgueil (P. Abb.) O. S. B. (P. 1782).

Prieuré de S. Mandé. Capellania S. Maldeti sine cura, que dicitur esse annexata ecclesie de Chassaignes (G. G.).

Prieuré de S. Mandé, O. S. B., pat. l'abbé de S. Florent-lez-Saumur; rev., 600 l. (P. 1648).

CHASSENEUIL.

S. Clément, 23 Nov. — Suc. Doy. de S. Georges. — Arch. Sedis.

Eccl. de Chassenollis, seu de Chassenolio, pleno jure de dono episcopi (*b*) debet XXII l. de jur. (G. G.).

(*a*) Donnée à ce monastère par Guillaume Fier-à-Bras, Comte de Poitou, en septembre 989. « *Cedo*, dit-il, *in pago Pictavo curtim de Cassanias, mediam et mediam ecclesiam* » (Besly, *Comtes de Poit.*).

(*b*) En 1098, Pierre II, Évêque de Poitiers, donna à l'abbaye de S. Amand de Bouëxe « *ecclesia S. Clementi que sita est super ripam fluvii Clini in villa que dicitur Cassenolium* »; mais plus tard elle fut échangée par cette abbaye qui reçut celle de Chatain, bien plus à sa proximité (Besly, Év. de Poit.).

Eccl. de Chassenolio, S. Clément de Chasseneuil, pat. episcopus (P. Besly) 230 com. (P. 1782).

CHATAIN.

S. Pierre-ès-Liens, 1[er] *Août.* — *Suc. Doy. de Charroux.* — *Arch. de Ambernac.*

Eccl. de Chastaign de dono abbatisse S. Amandi de Boixe (*a*) O. S. B., Engolismensis diocesis, debet XX s. de bys. (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Pierre de Chastaing, pat. abbas [abbatissa] S. Amandi de Boësse, Engolismensis diocesis (P. Besly), 500 com. (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Chastaign, solvit procurationem (G. G.).

CHATEAU-BOURDIN.

N.-Dame des Neiges, 5 *Août.* — *Suc. Doy. de Mazières.* — *Arch. S. Maxencii.*

Prioratus (*b*) de Castro-Bordini non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Chasteau-Bourdin, de Castro-Bordini, pat. l'abbé de S. Julien de Tours (P. Abb.); rev., 1,200 l. (P. 1648) dit le Prieuré noir (M. Arch.), ou N.-Dame des Neiges ou de Fordures O. S. B., Coll. l'abbé de S. Maixent (P. 1782).

Hôpital. Arrêt du conseil du 21 janvier 1695 et lettres patentes, régistrées au parlement de Paris le 10 juillet 1696, ordonnant l'établissement d'un hôpital à Chateau-Bourdin et unissant les aumôneries de Chateaubourdin et d'Aslonne et la maladrerie de Chandeniers, leurs biens et revenus (Un. Mal.).

CHATEAU-GARNIER.

S. Maurice, 22 *sept.* — *Suc. Doy. de Gençay.* — *Arch. de Gencayo.*

Eccl. de Castro-Garnerii, patronatum habet abbas de Karoffio (*c*), debet XXV s. de bys., XVI l. de jur. (G. G.) XXV s. (Bys. 1649).

Cure de S. Maurice de Chateau-Gernier, pat. l'abbé de Charroux (P. Abb.).

Eccl. de Castro-Garnerii, S. Maurice de Chateau-Garnier, pat. abbas de Charroux (P. Besly). Mess. René de Coral seigneur baron du Mazet, fondateur (V. Filleau), Coll. M. l'Évêque, 450 com. (P. 1782).

Chapelle de S. Renaut (V. Filleau).

CHATEAU-LARCHER.

N.-Dame, 8 *Sept.* — *Suc. Doy. de Vivone.* — *Arch. de Lezigniaco.*

Eccl. de Castro-Achardi, patronatum habet abbas S. Cypriani, debet XXX s. de bys. (G. G.) XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. de Castro-Achardi, N.-Dame de Chatelacher, pat. abbas S. Cypriani (P. Besly), 400 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De Ste-Catherine, Coll. le seigneur de Chateau-Larcher (P. 1782).

(*a*) *Voir* à l'article précédent comment Chatain est devenu la propriété de l'abbaye de S. Amand de Bouëxe.

(*b*) C'était un prieuré et hospice situé dans la paroisse de S. Pardoux, érigé en paroisse en 1860.

(*c*) Mentionné comme dépendant de ce monastère dans la Bulle donnée en sa faveur en 1096, par le Pape Urbain II (D. Font., T. IV).

Chapelles. 2. et 3. De S. Pierre et de S. Michel. Ces chapelles donnent lieu le 23 mai 1666 à une protestation des habitans de Chateau-Larcher, contre François Cailloux, éc. seigneur de Boiscourcier, basée sur ce que ce seigneur aurait transféré dans la chapelle de son château de Boiscourcier et ce, contre l'intention du fondateur, leur service qui s'était toujours fait dans l'église paroissiale à l'autel dit de Boiscourcier. Cette protestation étant restée sans effet, le Sr Guéritault, curé de Chateau-Larcher, présenta requête à M. l'Évêque pour la réintégration de ce service dans son église. Ce qui fut encore inutile, car en 1724, M. Claude François Boynet de Bernay, seigneur de Boiscourcier, exposait qu'il a la présentation des chapelles de S. Pierre et de S. Michel et d'une autre dite de Boiscourcier ou du Fouilloux, que la chapelle S. Pierre, autrefois desservie dans l'église de Chateau-Larcher fut réunie à celle de Boiscourcier, et les services accumulés, pour lesquels il est dû une messe tous les jours de fêtes et dimanches, dans la chapelle de la maison de Boiscourcier (*a*) [M. Arch.].

— 4. De N.-Dame, Prés. le seigneur de Chateau-Larcher (P. 1782).

— 5. Des Toullats en N.-Dame de Chateaularcher, d'abord en patronage laïc, toujours résignée en cour de Rome depuis 1603 ou donnée de plein droit par l'Évêque (M. Arch.).

Prieuré. Prioratus de Castro-Achardi (*b*), solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Chastelacher, O. S. B., pat. l'abbé de S. Cyprien; rev., 800 l. (P. Abb.). N.-Dame de Chateau-Lacher (P. 1782).

Prieuré d'Ecrouzilles. Prioratus de Cruisilhes non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Crouzille (*c*), O. S. B., pat. l'abbé de S. Cyprien; rev., 1,000 l. (P. 1638, P. 1782); rev., 300 l. en 1786 (M. Arch.).

CHATELLERAUD.

N.-Dame... — Sup. réunie à S. Jean-Baptiste.— Arch. Castri Ayraudi.

Eccl. B. Marie de Castro-Ayraudi, debet XII s. VI d. redditus, in synodo Penthecostes, XII s., VI d. redditus in synodo S. Luce (G. G.) X s. (Bys. 1649).

Eccl. N.-Dame de Chastelleraud, pat. prior S. Romani de Chastelheraud (P. Besly), Prés. le chapitre de Châtellerault, 1,200 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. Capellania B. Marie in ecclesia prebendali Castri-Ayraudi, patronatum habet prior S. Romani (G. G.).

(*a*) Les documents ci-dessus relatés constatent que le *Pouillé* de 1782 commet une erreur en plaçant ces chapelles dans la paroisse de Marnay.

(*b*) Fondation de ce prieuré en 971, par Ebbon, noble homme de Poitiers, Oda, sa femme, et Achard, leur fils unique. Il dépendait de S. Cyprien vers 1085 (D. Font., T. VI et VII).

(*c*) Vers 971, Launus, abbé de N.-Dame la Grande et Archidiacre de l'Église de Poitiers, donne à S. Cyprien plusieurs héritages appelés *Scrugelis*, etc. (D. Font., T. VI et VII). L'on croit que S. Jean-Baptiste était titulaire de la chapelle du prieuré.

Chapelles. 2 Ou Stipendie de S. Michel ou de l'Herse, fondée par feu Jehan Joulain, prêtre, curé de Pouant, au lieu de Lercé, près Chatelleraud et desservie en l'église de N.-Dame; elle devait être donnée au plus proche parent du fondateur, en dignité de prêtre (M. Arch.); Prés. la famille des Joulain, représentée par les Lavergne (P. 1782).

— 3. Du Vicariat; Prés. le seigneur de Chatelleraud (id.).

— 4. De la Vigne, fondée en 1554 par Justin de la Vigne, marchand; Prés. la famille Lavigne (id.).

— 5. De Ste-Catherine de la Halle, fondée par le seigneur de Châtelleraud, une messe le jour de la fête patronale et chaque semaine; rev., 10 l., détruite en 1572 et réunie à Ste-Marguerite (Lalanne, T. I).

— 6. De Ste-Marguerite, fondée en 1472, par Isabelle de Luxembourg; on y réunit en 1610 le prieuré de Montoiron (id.).

— 7. Des Adhumeaux, Prés. la famille de la Cardinerie (id.).

— 8. Des Fontaines, fondée au commencement du xv[e] siècle (id.).

— 9. Des Rameaux. Hector Guinot y fonde en 1548 deux messes, l'une le dimanche et l'autre tous les vendredis, et donne pour ce 300 l. au chapitre (id.).

— 10. De la paroisse érigée le 3 mars 1361 en l'honneur de la Ste Vierge, par Jean Lamoureux, archiprêtre de Sanxai, et Guillaume, son frère; trois messes par semaine (id.).

— 11. De S. Antoine (id.).

— 12. De S. Blaise, fondée par Catherine Blandin, une messe des Cinq Playes chaque vendredi (Ev.).

CHATELLERAUD.

S. Jacques, 26 *Juil.* — *Archid. et Doy. Archid. de Poitiers.* — *Arch. Castri-Ayraudi.*

Eccl. S. Jacobi de Castro-Ayraudi, patronatum habet abbas S. Savini, debet XXX s. de bys. (*a*) [G. G.].

Eccl. S. Jacques de Chastelheraud, pat. abbas S. Savini (P. Besly), 1,700 com.; rev., 220 l. et 360 l. de fondations (V. 1769), 500 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De Ste-Catherine, Prés. M. le curé (P. 1782).

— 2. Du Crucifix ou des Fonts, Prés. le lieutenant-général de Chatelleraud (M. Arch.) Coll. MM. Fremont de la Merveillère; rev., 100 l. (V. 1769), Prés. le sénéchal de Chatelleraud (P. 1782).

— 3. Ou stipendie S. Étienne; rev., 24 l., quinze messes, Prés. MM. de Préville (V. 1769), Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 4. De S. Pierre, Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 5. De Tous-les-Saints des Turquands, fondée avant 1520 par Nicolas Turquand, chanoine de N.-Dame de Chatelleraud, prieur de Parçay; son frère Pierre et leur mère; rev., 150 l. Prés. les seigneurs de la Groye en 1769 (Lalanne, T. I), Prés. le seigneur de Bornais-Pozieux (P. 1782).

(*a*) Fondée par Isembert II, Évêque de Poitiers, sur les ruines de la chapelle du prieuré de S. Jacques, O. S. B. Il la consacra en 1066 (Lalanne, T. I).

Chapelles. 6. De Ste-Anne, quarante-huit messes ; rev., 300 l. (V. 1769).

— 7. De Ste-Catherine du Verger, Prés. le seigneur du Verger (P. 1782).

Prieuré. Prioratus S. Jacobi solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de S. Jacques de Chastelleraud, O. S. B., pat. l'abbé de S. Savin; rev., 1,400 l. (P. 1648 et de 1782).

CHATELLERAUD.

S. Jean-Baptiste, 29 *Août* (*a*). — *Cure de* 2[e] *classe. Doy. de Chatelleraud.* — *Arch. Castri-Ayraudi.*

Eccl. S. Johannis Castri-Ayraudi, patronatum habet prior S. Romani, et unus ex cappellanis, debet XXV s. de bys. (G. G.), XXV s. qui se partagent par moitié entre les semy-curés (*b*) [Bys. 1649].

Eccl. S. Jean-Baptiste de Chastelheraud, pat. prior S. Romani de Chastelheraud (P. Besly), Coll. M. l'Évêque, 1,800 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. In ecclesia parrochiali B. Johannis Baptiste est cappellania fundata ad altare S. Nycholaï et est de dono episcopi (G. G.).

— 2. De Limbertière des Guillards. In ecclesia predicta est fundata perpetua cappellania ad altare B. Johannis evangeliste et est in presentatione nobilis viri Johannis Guilliat et in collatione episcopi Pictavensis et fuit decretata VI Julii LXIX (G. G.); rev., 120 l., une messe par semaine (V. 1769), Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 3. Des Cornus, fondée le 15 juillet 1561 à l'autel S. Michel, par Michel Cornu ; rev., 12 l., une messe de la Passion tous les vendredis (Lalanne, T. I), Coll. le chapitre de N.-Dame de Chatelleraud (V. 1769, P. 1782).

— 4. De Ste-Anne d'Écosse, dite primitivement le Petit-Beaumont, fondée avant 1474 par Philippe Foubert; rev., 7 l. et 2 chapons assis sur une borderie sise au village de Lécosse, Prés. la famille Coudreau de la Chapaudière, en 1728, puis le prieur de S. Romain (Lalanne, T. I), Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 5. De N.-Dame de la Fourneraye, Prés. le chapitre de Chatelleraud (*c*) (P. 1782).

— 6. Des Godelus, desservie à l'autel de N.-Dame, Prés. la famille (M. Arch.) fut érigée en 1519, Prés. le chapitre de Chatelleraud (P. 1782).

— 7. De S. Joseph des Haultbois; rev., 150 l., une messe par semaine, Prés. MM. Compaing de la Tour-Girard (Vis. 1769, P. 1782) fondée par François du Haultbois (Lalanne, T. I).

(*a*) Si l'on en doit croire la tradition, la fête patronale était célébrée autrefois le 24 juin, jour de la Nativité de S. Jean-Baptiste.

(*b*) Vers le XIV[e] siècle, il existait une autre église de S. Jean, près de la place dite aujourd'hui de Louis XVIII. Lors de sa suppression, le service fut transféré à S. Jean-Baptiste, avec le titre paroissial. Il y avait donc dans cette église deux curés nommés semi-curés, dont celui de S. Jean était nommé par l'hebdomadier du Chap. de N.-Dame. Ces deux titres furent réunis en 1641 (Lalanne, T. I).

(*c*) D'après quelques auteurs, ce serait la même chapelle que celle connue sous le nom de N.-Dame de Charité (n° 10), qui aurait changé de nom depuis le 6 juin 1618.

Chapelles. 8. Des Martins ou des Canches, fondée en 1424 à l'autel S. Michel par Albert Martin doyen du chapitre de Chatelleraud, et Etienne son frère ; rev., 100 l., messe de *requiem* les mardis; de la Ste-Vierge, les samedis (LALANNE, T. I) ; Prés. la famille des Canche, puis le prieur de S. Romain (id., V. 1769) Prés. le chapitre de Chatelleraud (P. 1782).

— 9. De N.-Dame, Prés. MM. Coudreau de la Chapaudière (P. 1782).

— 10. De N.-Dame de Charité, de S. Guillaume et de S. Jacques l'hermite ou de Sauzay, fondée le 6 juin 1516 par Guillaume de Sauzay, Ec. notaire et protonotaire du roi et garde de sa bibliothèque; rev., 45 l., trois messes par semaine; convertie en une seule chaque vendredi, par Maurice de Sauzay, Ec. seigneur de Beaurepaire (LALANNE, T. I).

— 11. De Ste-Radégonde des Rivières (id.).

— 12. Des De la Vigne à l'autel S. Michel (id.).

— 13. De S. Etienne, fondée avant 1423 par Nicolas de S. Romain, Prés. le seigneur de la Vallière; rev., en grains (id.).

— 14. De S. Marcel, Prés. le seigneur de La Vallière (id.).

— 15. De S. Eutrope ; rev., 36 l., une messe par mois, Prés. les sieurs Préau de la Bretonnière (V. 1769, LALANNE, T. I).

— 16. Des Girondes et de Remilly (LALANNE, T. I.).

— 17. De S. Nicolas, fondée par un évêque de Poitiers (*a*) [id.].

— 18. Des Rasteaux, accolée à l'église paroissiale ; rev., 25 l., une messe par mois, Prés. la famille Rasseteau (V. 1769, LALANNE, T. I, P. 1782).

— 19. Desservie à l'autel de la Ste-Vierge; rev., 26 l., huit messes, Prés. le seigneur Bouin de Marigny (V. 1769).

— 20. Titulaire inconnu; rev., 50 l. (id.).

Aumônerie de Ste-Madelaine ou Hôtel Dieu unie à l'Hôpital aussitôt la fondation de ce dernier (Év.).

CHATELLERAUD.

S. Jean l'Évangéliste (*b*), *27 Déc. — Cure de 2e classe. Doy. de Chatelleraud. — Arch. Castri-Ayraudi.*

Item in Castro-Ayraudi, est ecclesia que vocatur S. Johannis ultra portam (*c*) (G. G.).

Eccl. S. Jean l'Evangeliste, aux fauxbourgs de Chastelheraud, pat. abbas S. Germani de Pratis, Parisiensis diocesis (P. Besly) environ 2,000 com.; rev., 800 l. (V. 1769), 1,200 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De N.-Dame d'Harcourt, fondée par Jean d'Harcourt, Prés. le chapitre de Chatelleraud ; rev., 50 écus d'or de 35 s. la pièce et 46 s. 8 d. sur le petit Cenon (LALANNE, T. I).

(*a*) Au XIVe siècle (Év.).

(*b*) Située dans le faubourg de Chateauneuf.

(*c*) Nous croyons M. l'abbé LALANNE dans l'erreur, lorsqu'il prétend que cette désignation indique l'église de S. Jean-Baptiste, car il reconnaît lui-même que S. Jean-l'Évangéliste fut construit hors de la ville et dans le château. « Fut fondée, dit-il, de 1157 à 1175 par Hugues de la Rochefoucaud, Vicomte de Chatelleraud, dans le château qu'il fit bâtir sur l'emplacement actuel du faubourg de Chateauneuf et le territoire de la paroisse de Nintré » (LALANNE, T. I).

Chapelles. 2. De N.-Dame de Billy ; rev., 25 l., une messe par mois, Prés. le seigneur de Thuré (id.).

— 3. Des Guindons (id.).

— 4. Ou Aumônerie de S. Marc, sise entre les deux ponts; rev., 200 l. Prés. le sous-doyen de la cathédrale (V. 1769, Lalanne, P. 1782).

— 5 et 6. Dans l'église; desservies, l'une à l'autel de la Ste-Vierge et l'autre à celui de S. Michel la première à la nomination de la paroisse, la seconde à celle du chapitre de N.-Dame de Chatelleraud (V. 1769).

CHATELLERAUD.

S. Romain,... — Sup. réunie à S. J. Baptiste. — Arch. Castri-Ayraudi.

Eccl. S. Romani Castri-Ayraudi, patronatum habet prior S. Romani (G. G.) X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Romain de Chastelheraud, pat. prior ejusdem loci (P. Besly) primitif rev., 500 l. (V. 1769), 80 com. Le chapitre de N.-Dame curé, Coll. M. l'Évêque, 1,000 com. (P. 1782).

Prieuré. Prioratus S. Romani, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de S. Romain de Chatelleraud, O. S. B., pat. l'abbé de S. Cyprien-lez-Poictiers ; rev., 1,000 l. (P. 1648) uni au chapitre de Chatellerault, le 3 novembre 1767 (P. 1782).

Aumônerie, Elemosinaria Castri-Ayraudi, pleno jure de dono episcopi (G. G.).

Maladrerie de Chastellerault, de fondation royale, pat. le grand aumosnier de France ; rev., 200 l. (P. 1648) unie à l'hôpital des pauvres malades de cette ville, par arrêt du conseil du 14 septembre 1697 et lettres patentes registrées au parlement de Paris, le 20 mars 1696 (Un. Mal.).

CHATILLON.

. . . . *Sup.* . . . . *Arch. de Room.*

Eccl. de Chaystellon, pleno jure de dono episcopi et debet aureum de bys. (G. G.) CXI s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Severin de Chastillon, pat. episcopus (P. Besly) de Ste-Ursule de S. Séverin de Chatillon, 250 com. (P. 1782).

CHATILLON-SUR-SÈVRE (*a*).

La Trinité, fête mobile. — Doy. Arch. de Thouars. — Dec. S. Laurentii.

Eccl. S. Trinitatis que est abbatia, est regularium, debet XXX s. de bys. (G. G.).

Cure de la Ste-Trinité de Mauléon, pat. l'Évêque; rev., 500 l. (P. 1648); Prés. le chapitre de la Ste-Trinité; rev., 50 l., 200 com. (V. de Menou).

Chapelles. 1. Fondée à l'autel de S. Hilaire, le 17 décembre 1363, par Heutesse Mancelle, veuve de Jean du Verger, paroissien de Beaulieu et autre Jean du Verger (D. Font., T. XVII).

— 2. De la Ste-Vierge (V. de Menou).

CHATILLON-SUR-SÈVRE.

N.-Dame, 15 Août. — Sup. réunie à la Trinité. — Dec. S. Laurentii.

Cure de N.-Dame de Mauléon, pat. l'abbé de S. Jouin de Marnes (*b*) ; rev., 400 l. (P. 1648).

(*a*) Autrefois Mauléon.

(*b*) Relatée dans la Bulle de 1179 du Pape Alexandre III en faveur de l'abbaye de S. Jouin (Cart. S. Jovini).

CHATILLON-SUR-SÈVRE.

S. Melaine, 6 *Nov.* — *Sup. réunie à la Trinité.* — *Dec. S. Laurentii.*

Eccl. S. Melani de Maloleone, patronatum habet abbas S. Jovini (*a*) [G. G.].

Cure de Ste-Melaine, pat. l'abbé de Mauléon; rev., 400 l., ou cure de S. Melaine de Mauléon, pat. l'abbé de S. Jouin de Marnes; rev., 400 l. (P. 1648), Prés. l'abbé de S. Jouin; rev., 150 l., 100 com. (V. de Menou).

CHATILLON-SUR-SÈVRE.

S. Pierre, 29 *Juin.* — *Sup. réunie à la Trinité.* — *Dec S. Laurentii.*

Eccl. S. Petri de Maloleone, est regularium de Maloleone, debet XX s. de bys. (G. G.).

Cure de S. Pierre de Mauléon, pat. l'abbé de Mauléon; rev., 400 l. (P. 1648), Prés. le chapitre de l'abbaye de la Trinité; rev., 150 l., 200 com. (V. de Menou).

Chapelle de S. Grégoire (V. de Menou).

CHATILLON-SUR-SÈVRE.

Cure de l'Aumônerie de N.-Dame (*b*). — *Sup. réunie à la Trinité.* — *Dec. S. Laurencii.*

Cappellania sive ecclesia eleemosinaria de Malleonio, patronatum habet Abbas S. Jovini (*c*), debet XX l. de jur. (G. G.).

Elemosinaria de Maleonio extra villam, est de dono episcopi, et quod facta est insufficiens, eciam pro sustentatione unius cappellani, unita fuit per fratrem Galterum episcopum (id.).

Cure ou chapelle de l'Aumônerie de Mauléon, pat. l'abbé de S. Jouin de Marnes; rev., 400 l. (P. 1643).

Ou chapelle de l'Aumosnerie de N.-Dame, pat. l'Évêque de Maillezais; rev., 100 l. (id.).

Maladrerie, de fondation royale, pat. le grand-aumosnier de France; rev., 400 l. (P. 1648).

CHATILLON-SUR-SÈVRE.

Ste-Marie-Magdelaine. — *Sup. réunie à la Trinité.* — *Arch. S. Laurentii.*

Eccl. B. Marie-Magdalene juxta Malum Leonem pleno jure de dono episcopi (G. G.).

Cure de Ste-Marie-Magdelaine près Mauléon, pat. l'Évêque? Rev., 400 l. (P. 1648).

CHATILLON-SUR-THOUET.

S. Pierre, 29 *Juin.* — *Suc. Doy. de Partenai.* — *Arch. Pertiniaci.*

Eccl. de Castellon, patronatum habet prior S. Pauli de Pertiniaco, debet XX s. de bys. XX l. de jur. (G. G.). XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Pierre de Chastillon, pat. prior S. Pauli de Parthenay (P. Besly). S. Pierre de Chatillon-sur-Thouet 250 com. (P. 1782).

(*a*) Relatée dans la Bulle précitée.

(*b*) Peut-être n'est-ce qu'une même cure avec celle de N.-Dame citée plus haut.

(*c*) Dite dépendre de S. Jouin dans la Bulle donnée en 1119 en faveur de ce monastère, par le Pape Alexandre III (Cart. S. Jovini).

Chapelle de S. Marc, *intra limites parochiæ* de Châtillon-sur-Thouet, annexée au prieuré de S. Paul-sous-Partenay avant 1682 (N. P.).

CHATRE (S. VINCENT DE LA).

S. Vincent, 22 *Janv.* — *Suc. Doy. de Melle.* — *Arch. de Romio.*

Eccl. de la Chatre est regularium, debet X s. de bys. (G. G.).

Eccl. S. Vincent de la Chastre, pat. abbas S. Severini (P. Besly) 250 com. et 20 religionnaires, en commande depuis 15 ans; rev. 100 pistoles (V. 1769), 300 com. (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Chastre, non solvit procurationem (G. G.).

CHAUNAY.

S. Pierre, 29 *Juin.* — *Suc. Doy. de Couhé.* — *Archipresbyteratus.*

Eccl. de Chonayo annexa Archipresbyteratu, pleno jure de dono episcopi Pictavensis (G. G.), XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Pierre de Chaunay, pat. episcopus (P. Besly), 800 com. (P. 1782).

Maladrerie. De fondation royale, pat. le grand aumosnier de France; rev., 120 l. (P. 1648).

CHAURAY.

S. Pierre, 29 *Juin.* — *Suc. Doy. de S. André de Niort.* — *Arch. de Exolduno.*

Eccl. de Charray, patronatum habet prior S. Gelasii, debet XV s. de bys. XXX l. de jur. (G. G.), XV s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Pierre de Chaurray, pat. prior S. Gelasii (P. Besly), 125 com., le reste protestants; rev., 600 l. (V. 1769), 300 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Jean, Prés. le seigneur de Chauray (P. 1782).
— 2. Du Pilier, Prés. le même (id.).
— 3. De N.-Dame de Pitié, Prés. le même (id.).
— 4. Domestique du château de la Roche, aucun service (V. 1769).

CHAUSSÉE (LA).

N.-Dame, 15 *Août.* — *Suc. Doy. de Montcontour.* — *Arch. de Loduno.*

Eccl. de Clauceia, patronatum habet abbas S. Jovini (*a*) debet XX s. de bys. (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Eccl. de Calciata, N.-Dame de la Chaussée de Renouhé, pat. abbas S. Jovini de Marnes (P. Besly), Coll. M. l'Évêque 400 com. (P. 1782).

CHAUVIGNY.

S. Pierre, 29 *Juin.* — *Doy. Arch. de Montmorillon.* — *Extra Dec. et Arch.*

Eccl. S. Petri de Chalvigniaco, est capitulum, parochia et est de presentatione capicerii videlicet episcopi (G. G.). Patronatum habet capitulum Pictavense, non debet byssextum (id.).

(*a*) Relatée dans la Bulle donnée en 1179 par le Pape Alexandre III, en faveur de S. Jouin, comme dépendant de ce monastère (Cart. de S. Jovini).

In ecclesia est cappellanus parrochialis qui vocatur cappellanus S. Petri et valet ejus beneficium XII l. et est de presentatione capicerii (id.).

Eccl. de Calviguiaco, S. Pierre de Chauvigny, pat. capitulum ejusdem ecclesiæ (P. Besly), Prés. le chevecier de Chauvigny, 250 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. In eadem ecclesia est quedam cappellania quam fundavit Jocelinus defunctus capicerius dicte ecclesie et est de collatione episcopi et valet VIII l. (G. G.).

— 2. Item et alia cappellania quam fundavit Mauricius defunctus cantor ejusdem ecclesie, est de collatione capituli et valet VII l. (id.).

— 3. Item et alia cappellania quam fundavit Johannes Ogerii, defunctus miles et heredes sui et valet VIII l., et est de collatione dicti capituli (G. G.).

— 4. De S. Jean, Prés. le chapitre de Chauvigny (P. 1782).

— 5. De S. Martin, Prés. le seigneur de Touffou (id.).

— 6. De S. Michel du château de Chauvigny, Prés. M. l'Évêque (M. Arch., P. 1782).

— 7. De N.-Dame, Prés. le chapitre de S. Pierre (P. 1782).

— 8. De S. Thomas, Martyr, Prés. le même (id.).

— 9. De la Ste-Trinité, de la Très-Sainte-Vierge et de Tous-les-Saints, Prés. le curé (id.).

CHAUVIGNY.

S. Martial, 30 *Juin.* — *Sup. réunie à S. Pierre.* — *Extra Dec. et Arch.*

Eccl. parochialis S. Marcialis que valet circa XXV l. et est de presentatione capituli (G. G.).

Eccl. S. Martial de Chauvigny, pat. capitulum de Chauvigny (P. Besly), 250 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De N.-Dame, vulgo des Barbalières sise au cimetière de S. Martial, Prés. le chapitre de Chauvigny (id.).

— 2. Des Brunets, ou de Bonne-Ayde, Prés. l'aîné de MM. Pignonneau (id.).

— 3. Du grand Crucifix, Prés. le chapitre de Chauvigny (id.).

— 4. Du petit Crucifix, donnée, *jure devoluto*, par l'Évêque en 1668 (V. N.-Dame de Lutesse, n° 3, par. de S. Leger) [M. Arch.], Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 5, 6 et 7. De N.-Dame de Fleix ou des Fellins, desservies toutes les trois dans l'église, Prés. le seigneur de Touffou (P. 1782).

— 8. De Notre-Dame de Grâce, Coll. M. l'Évêque (id.).

— 9. De N.-Dame, Coll. le même (id.).

— 10. Ou stipendie de N.-Dame, présentée le 23 mars 1632, par René Pignonneau, Ec. seigneur du Teil (M. Arch.).

Maladrerie. Propre villam, juxta Castrum est leprosaria cui presit cantor ville et non per alium quam per eum. Cujus erit ipsos corripere et ordinare et bona ipsorum deffendere, et non debet recipere leprosarius nisi de villa, vel de villa, vel dimidiam leucam prope (G. G.). De fondation royale, pat. le grand aumosnier de France ; rev., 100 l. (P. 1648). Unie à l'hôpital de Chauvigny par le même arrêt qui reunit l'aumônerie (V. Paroisse de S. Just).

CHAUVIGNY.

N.-Dame, 15 *Août*. — *Suc. Doy. de Chauvigny.* — *Extra Dec. et Arch.*

Eccl. S. Justi (*a*) est de presentatione abbatis S. Cypriani et valet XII l., cui ecclesie annexa est ecclesia de Aillie (*b*) extra villam sita, et ratione istius ecclesie reddit dictus cappellanus synodum... (G. G.).

Eccl. S. Just de Chauvigny, pat. abbas S. Cypriani Pictavensis (P. Besly), 200 com. (P. 1782).

Chapelle de S. Jean, Prés. l'abbé de S. Cyprien (id.).

Prieuré. Prioratus S. Justi, habens tres monachos, est abbatie S. Cypriani Pictavensis, et est jur... L l. (G. G.).

Prieuré de S. Just, O. S. B., pat. l'abbé de S. Cyprien; rev., 1,200 l. (P. 1648), uni au grand-séminaire de Poitiers (P. 1782).

Aumônerie. In eadem villa (*c*) est elemosinaria et qui preest est sacerdos habens cappellaniam et valet circa C s. (G. G.).

Cette aumônerie et une chapelle dite de la Magdelaine, sise à Chauvigny, furent unies à l'hôpital érigé en cette ville, par arrêt du conseil du 21 janvier 1695 et lettres patentes registrées au parlement de Paris, le 10 juillet 1696. (Un. Mal.).

Chapelle de S. Etienne sise à l'aumônerie, Prés. le seigneur du Peux-Maujugé (P. 1782).

CHAUVIGNY.

S. Leger, 2 *Oct.* — *Sup. réunie à N.-Dame.* — *Ext. Dec. et Arch.*

« In Castro est ecclesia parochialis S. Leodegarii que est de jur... XXX l. et est de presentatione capituli de Calvigniaco vel de collatione episcopi, et cappellanus debet celebrare in castro diebus solemnibus per se, vel per alium (G. G.).

Eccl. S. Leger de Chauvigny, pat. capitulum de Chauvigny (P. Besly), 200 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De Ste-Catherine, Prés. le seigneur de Bois-Clerbault (P. 1782).

— 2. De S. Eutrope, Prés. le curé (id.).

— 3. De N.-Dame de Lutesse, de Liesse ou de la Joyeuse, Coll. l'Évêque. En 1652 le chapitre de Chauvigny profita de la vacance du siége pour y nommer, provisions en cour de Rome en 1617, 1649, 1693, 1719, etc., depuis 1652 cette chapelle et celle du petit Crucifix (V. S. Martial) furent toujours possédées par le même titulaire (M. Arch.), Prés. le chapitre de Chauvigny (P. 1782).

— 4. De S. Pierre des Tongreloux, fondée par Pierre Tongrelou et Gillette Patreau sa femme, Prés. MM. Clabat du Chillou (id.).

(*a*) Aujourd'hui N.-Dame. Ce changement de titulaire fut prescrit par une ordonnance de Mgr de Bouillé, du 30 janvier 1822, motivée sur ce que l'église de S. Léger, désignée pour le service paroissial, se trouvait dans un état complet de dégradation, et que les fidèles désiraient revenir à l'ancienne église de S. Just, à laquelle la commune venait de faire faire des réparations, or pour mettre un terme aux rivalités qui existaient entre les habitants des deux paroisses, l'Évêque ordonna que l'Eglise de S. Just serait à l'avenir sous le vocable de N.-Dame, et que la fête patronale aurait lieu le 15 août.

(*b*) Aillié, chapelle aujourd'hui détruite et qui se trouve paroisse de S. Pierre-les-Églises (*Voir* à ce nom ce qu'il en est dit).

(*c*) *In eodem Castro*, est-il dit ailleurs.

CHAVAGNÉ.

S. Saturnin, 29 Nov. — Suc. Doy. de Ste-Neomaye. — Arch. de Exolduno.

Eccl. de Chavegnies patronatum habet abbas S. Leodegarii, debet X s. de bys. XX l. de jur. (G. G.), X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Saturnin de Chavigné, pat. abbas S. Leodegarii, Malleacensis diœcesis (P. Besly) de 500 à 600 habitants, 60 com.; rev., 1,200 l. (V. 1769), 150 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De Ste-Anne, Coll. M. l'Évêque (id.).

— 2. De la Texerie ou des Maintrolles, fondée par Antoine et Louis de Maintrolle, Éc.; Prés. le seigneur de Ruffigny (id.).

Prieuré de Ruffigny. Prioratus de Rouffigniaco, non solvit procurationem (G. G.).

Abbas S. Leodegarii propè Niortum, confert pleno jure, prioratum de Rouffuet in Pictavensi diocesi (Tab. dig.).

Prieuré de S. Martin de Ruffigny, O. S. B., Prés. l'abbé de S. Liguaire; rev., 600 l. (P. 1648 et P. 1782), une messe les dimanches et deux autres toutes les semaines; rev. de 500 à 600 l., Prés. MM. du Chilleau de la Roche et du Temple, seigneur de Ruffigny, alternativement (V. 1769).

CHEF-BOUTONNE.

N.-Dame, 15 Août. — Doy. Arch. de Melle. — Arch. de Metulo.

Capellania de Chenotone, patronatum habet magister scolasticus Pictavensis, debet XXV s. de bys. (G. G.) XXV s. (Bys. 1649).

Eccl. de Chenotone, N.-Dame de Cheboutonne, pat. capitulum Pictavense (P. Besly), 220 com.; rev., 900 l.; l'église paraît avoir été la chapelle du château dans l'intérieur duquel elle est; Prés. le doyen de S. Pierre de Poitiers (V. 1769), 200 com. (P. 1782).

Maladrerie, unie à l'hôpital de Niort, par arrêt du conseil du 14 janvier 1695 et lettres-patentes registrées au parlement de Paris, le 9 juillet 1696 (Un. Mal.).

CHENAY.

N.-Dame, 15 Août. — Suc. Doy. de Chey. — Arch. de Exolduno.

Eccl. de Chaney, patronatum habet capitulum B. Marie majoris Pictavensis, debet X s. de bys., XXX l. de jur. (G. G.), X s. (Bys. 1649).

Eccl. N.-Dame de Chenay, pat. capitulum B. Mariæ majoris Pictavensis (P. Besly), 90 com. et 600 à 700 protestants; rev., 1,200 l. (V. 1769); Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

Chapelles. 1. De Ste-Catherine. « In ecclesia parochiali de Chenayo est quedam cappellania fundata ad altare S. Katerine per deffunctum Johannem Prepositi et Margaritam Martins ejus uxorem et est de patronatu rectoris et procuratoris fabrice ecclesie parochialis dicti loci de Chenayo » (G. G.); une messe par semaine; rev., 400 à 500 l., Coll. l'Évêque (V. 1769 et P. 1782).

— 2. De Ste-Anne, fondée par Pierre Groleau et Thephaine Frerescher, Prés. les fabriqueurs de Chenay (P. 1782), une messe par semaine; rev., 500 l. (V. 1769).

— 3. De N.-Dame de Ballezan ou des Balsans, à l'autel de Ste Catherine; rev., 1,800 l., une messe par semaine; Prés. le seigneur de la Guérivière (V. 1769, P. 1782).

Chapelle. 4. Des Patureaux ou des Brochets, au grand-autel ; rev., 70 l., une messe par semaine, Coll. l'Évêque, était à patronage laïc; les deux derniers titulaires l'ont obtenue en cour de Rome (V. 1769), Prés. la famille des Pastureau (P. 1782).

Aumônerie, unie à l'hôpital de Lusignan par arrêts du conseil des 21 janvier 1695, 22 août et 12 décembre 1698, et lettres-patentes registrées au parlement de Paris, le 10 juillet 1696 (Un. Mal.).

CHÉNECHÉ.

S. Vincent, 22 Janv. — Suc. Doy. de Neuville. – Arch. Sedis.

Eccl. S. Aventini et de Ceniaco que unite sunt, patronatum habet abbas S. Cypriani (*a*) debent L s. de bys. (G. G.) L s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Vincent de Chéneché, pat. abbas S. Cypriani (P. Besly), 220 com. (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Cheniché, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Chéneché, uni au grand séminaire de Poitiers (P. 1782).

CHENEVELLES.

S. Remy, 1 Oct. — Suc. Doy. de Pleumartin. — Arch. Castri-Ayraudi.

Eccl. de Sennevelles, « patronatum habet capitulum Pictavense », debet XX s. de bys. XXX l. de jur. (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Remy de Chenevelles, pat. capitulum Pictavense (P. Besly), 460 com.; rev., 800 à 900 l. (V. 1769) 300 com. (P. 1782).

Chapelle, du château de la Font (Lalanne, T. I).

CHERIGNÉ.

S. Vincent, 22 Janv. — Sup. réunie à Luché. — Arch. de Metulo.

Eccl. de Charignec, patronatum habet prior S. Hylarii de Metulo, debet X s. de bys. (G. G.) X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Vincent de Chérigné, pat. prior S. Hilarii de Melle (P. Besly) 150 com.; rev., 600 l. (V. 1769) Coll. M. l'Évêque 250 com. (P. 1782).

CHERVES.

S. André, 30 Nov. — Suc. Doy. de Mirebeau. — Arch. Pertiniaci.

Eccl. de Gerves, patronatum habet abbatissa Ste-Crucis Pictavensis, debet XXX s. de bys. (G. G.) XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. André de Cherves, pat. abbatissa Stæ Crucis Pictavensis (P. Besly); rev., 400 l. en 1653 (V. Maisond.) 900 com. (P. 1782).

Chapelle de N.-Dame de Pitié ou des Favres; Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

CHERVEUX.

S. Pierre-ès-Liens, 1er Août. — Suc. Doy. de S. Maixent. — Arch. S. Maxencii.

Eccl. de Cherveos, pleno jure de dono episcopi, debet L s. de bys., XLV l. de jur. (G. G.) L s. (Bys. 1649).

(*a*) Donnée à ce monastère par Isembert II, Évêque de Poitiers, vers l'an 1080 (D. Font., T. VII).

Eccl. S. Pierre de Cherveux, pat. capitulum Pictavense (P. Besly) 530 com., plus du tiers des habitants protestants ; rev., 800 l. (V. 1769) 400 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De N.-Dame de Jaunay. In ecclesia de Cherveux est quedam cappellania fundata et instituta per deffunctum Petrum Mestivier alias de la Quarte parrochianum dicti loci ad honorem Dei et B. Marie Virginis et est de patronatu rectoris et procuratorum fabrice dicte ecclesie, que quidem fuit decretata et auctoritate per duos.... die XX, mensis jullii, anno domini M. III. sexagesimo tertio et fuit institutus in eadem, magister Ludovicus Pichaud ad presentationem supradicti; die et anno predictis (G. G.) une messe par semaine; rev., de 80 à 100 l., Prés. le seigneur de la Carte (V. 1769), Prés. le seigneur de Jaunay (P. 1782).

— 2. De Ste-Catherine, Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 3. De Ste-Catherine des Maintrolières; rev., 150 l. (V. 1769), Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 4. Des Rouillons, une messe par semaine; rev., 30 pistoles, Coll. l'Évêque (V. 1769).

— 5. De N.-Dame des Mallevaux, Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

CHEY.

S. Pierre, 29 *Juin. — Doy. Arch. de Melle. — Arch. de Exolduno.*

Eccl. de Chaiz (*a*), patronatum habet capitulum B. Marie majoris Pictavensis, debet XV s. de bys. L l. de jur. (G. G.) XXXV s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Pierre de Chey, pat. capitulum B. Mariæ majoris Pictavensis (P. Besly) 80 com., 500 à 600 protestants (V. 1769) 100 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De N.-Dame de Pitié ou des Nivards présentée par Jacques Lauvergnat, chirurgien, le 19 décembre 1682 (M. Arch.); rev., 100 l., une messe par semaine (V. 1769) Prés. MM. de Lauvergnat (P. 1782).

— 2. De N.-Dame des Tastreaux ou des Lastreaux; rev., 70 l. deux messes par mois, Prés. la famille des Tastreaux (P. 1782).

— 3. De N.-Dame, au château de Brégeon (*b*); rev., 300 l. données par Madame la marquise de Laval (V. 1769).

Aumônerie. Unie à l'hôpital de Lusignan par arrêts du conseil d'État des 21 janvier 1695, 22 août et 12 décembre 1698 et lettres patentes registrées au parlement de Paris le 10 juillet 1696 (Un. Mal.).

CHICHÉ.

S. Martin, 11 *Nov. — Suc. Doy. de Bressuire. — Dec. Berchorii.*

Eccl. Dochiche [sic], patronatum habet abbas S. Jovini (*c*) debet XXX s. de bys. XXX l. de jur. (G. G.).

(*a*) Mentionnée dans la Charte de vers 1098, par laquelle Pierre II, Évêque de Poitiers, confirme l'abbaye de Noaillé dans la possession des églises acquises par l'abbé Rainaud et ses prédécesseurs.

Vers 1106, Geoffroy de Colt donne à ce monastère et sa personne et l'église de Chait (Chey) [D. Font. T. VII]. Nous ignorons comment il se fait que plus tard elle devint à la collation du chapitre de N.-Dame-la-Grande.

(*b*) *Voir* Sepvret.

(*c*) Donnée vers 1090 par Thibault, seigneur de Beaumont et de Bressuire ; elle est mentionnée dans la Bulle de 1119 du Pape Alexandre III (Cart. S. Jovini).

Cure de S. Martin de Chiché, pat. l'abbé de S. Jouin; rev., 300 l. (P. 1648); rev. 500 l., 700 com. (V. de Menou).

Chapelles. 1. De S. Nicolas, pat. l'Évêque de Maillezais; rev., 50 l. (P. 1648).

— 2. De N.-Dame de Recouvrance (dans la paroisse) dans laquelle il y a la stipendie des Drouineaux, Prés. la famille Drouineau; rev., 140 l., une messe les fêtes et dimanches (V. de Menou).

Prieuré de Pirelé. Prieuré de Pirelé, pat. l'abbesse de Fontevrauld; rev., 500 l. (P. 1648), pat. l'abbé de la Grennetière; le seigneur de Chausseroye prétend être le présentateur; rev. 800 l. (id.) O. C., Prés. l'abbé de la Grennetière; rev. 300 l. une messe par semaine (V. de Menou).

Prieuré de Bandouille. Corrector de Banduylhe debet V s. de decima (D. 1383).

Prioratus de Bandolia, Malleacensis diocesis, habet unitas domos de Orbisterio alias la Mailleraye et de Rupe-Cerveria, ac de parva Bandolia supra Divam, alias de Diva, Lucionensis et Pictavensis diœcesis, in quo sint 18 fratres de pensione antiqua 21 l. et nunc 32 l. 10 s. pat. abbas Grandismontis (P. Abb.) Bandouille, pat. l'abbé de Grammont; rev., 300 l. (P. 1648) O. G., rev., 2,000 l. (V. de Menou).

CHILLOU (LE).

N.-Dame... — Sup. réunie à Lamairé. — Arch. Pertiniaci.

Capellanus de Chilho seu de Chillo debet XXIV s. t. (D. 1326) XXIV s. de decima VIII gros. de procuratione (D. 1383) X s. (Bys. 1649).

Eccl. N.-D. du Chillou, pat. abbas d'Ervault (P. Besly). Le Chillou-des-Bois, 250 com. (P. 1782).

CHIRÉ-EN-MONTREUIL.

S. Jean-Baptiste, 24 juin. — Suc. Doy. de Vouillé. — Arch. de Sancayo.

Eccl. de Tyre, patronatum habet capitulum B. Radegundis Pictavensis, debet XX s. de bys., XX l. de jur. (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Jean-Baptiste de Chiré, pat. capitulum Stæ Radegundis Pictavensis (P. Besly) Chiré sous Vouillé, 200 com. (P. 1782).

Chapelle de S. Étienne, Prés. le seigneur de Pilloué (id.).

CHIRÉ-LES-BOIS.

S. Cyr et Ste-Julitte, 16 Juin. — Suc. Doy. de la Villedieu. — Arch. de Gencayo.

Eccl. de Chirec, pleno jure de dono episcopi (*a*) debet X s. de bys. (G. G.) X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Cyr et Ste-Julitte de Chiré, pat. episcopus (P. Besly) pat. l'abbé de Montierneuf (P. M.), Prés. l'abbé de Montierneuf, 100 com. (P. 1782).

CHIZÉ.

N.-Dame, 15 Août. — Suc. Doy. de Brioux. — Arch. de Metulo.

Eccl. de Chem (*b*), annexa ecclesia de Brolio (G. G.).

(*a*) Cependant, d'après une Charte de 1112, Richard Forbandit la donne à l'abbaye de Montierneuf et elle est mentionnée comme en dépendant dans une Bulle du 22 mars 1123 du Pape Calixte II, en faveur de ce monastère; de plus, le *Pouillé* de cette abbaye la revendique, et celui de 1782 est d'accord avec lui; peut-être est-ce une erreur du copiste.

(*b*) N'avait autrefois que le titre de chapelle, et l'Évêque Jean de Melun l'unit le 4 août 1250 à l'église paroissiale du Breuil-Chizé (Brieuil).

Eccl. N.-Dame de Chizay, pat. abbatissa Stæ-Crucis Pictavensis (P. Besly). Ville et paroisse de Chizé, 450 com. avait ci-devant une annexe, Ste-Radegonde de Brieuil, pat. l'abbesse de Ste-Croix (V. 1769) [a].

Chapelle de Ste-Catherine de Humblot ou Guimbelet, Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

Aumônerie de S. Jacques de Chizé, unie à l'hôpital créé audit lieu par arrêt du conseil du 11 février 1695 et lettres-patentes registrées au parlement de Paris, le 9 juillet 1696 (Un. Mal.).

Hôpital, créé par les arrêts et lettres-patentes précitées, administré par le juge, le procureur du Roi et le curé. Les pauvres y sont gouvernés par des religieuses hospitalières; n'y sont admis que les pauvres malades de la paroisse et de celles de Coulon et de B..... qui y portent des aumônes; rev., 1,200 l. Les Hospitalières tiennent aussi une école publique pour les filles (V. 1769).

CHOUPPES.

S. Saturnin, 29 Nov. — Suc. Doy. de Monts. — Arch. de Mirabello (*b*).

Eccl. de Caopes « seu de Chopis », pleno jure de dono episcopi, non debet byssextum (*c*) [G. G.].

Eccl. S. Saturnin de Chouppes, pat. capitulum Pictavense (P. Besly), 300 com.; rev., 600 l. (V. 1769), 400 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Nicolas, Prés. le seigneur de Chouppes (V. 1769).

— 2. De l'Annonciation de la Ste-Vierge, Prés. le même (id. et P. 1782).
Peuvent valoir ensemble 150 l. et doivent trois messes par semaine; l'une en ruine, l'autre interdite; le service ne se fait pas (V. 1769).

— 3. Rurale de S. Léger, dépend de l'archiprêtre de Mirebeau; rev., 160 l., deux messes les lundis de Pâques et de la Pentecôte et une chaque semaine (id.).

CIRIÈRES.

Ste-Radégonde, 13 *Août. — Suc. Doy. de Cerizay. — Dec. Berchorii.*

Eccl. de Sireres, patronatum habet abbas S. Jovini (*d*) debet XV s. de bys. (G. G.).

Cure de Ste-Radégonde de Cyrières, pat. l'abbé de S. Jouin de Marnes; rev., 300 l. 400 com. (V. de Menou).

Prieuré. Prioratus de Sireres, solvit procurationem [G. G.] (*e*).

CISSÉ.

S. Pierre-ès-Liens, 1er Août. — Suc. Doy. de Neuville. — Arch. Pertiniaci.

Eccl. de Cysset, pleno jure de dono episcopi, debet XX s. de bys. (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Pierre de Cissé, pat. episcopus (P. Besly), 500 com. (P. 1782).

Chapelle monastique de S. Maur, aujourd'hui détruite (Év.).

(*a*) N'est pas mentionnée dans le *Pouillé* de 1782.

(*b*) On trouve ailleurs cette paroisse désignée comme étant en dehors de la juridiction des doyens et archiprêtres et relevant directement de l'Évêque.

(*c*) Fut réunie à la mense des chanoines de la Cathédrale, le 26 juin 1340, par Fort d'Aux (D. Font., T. II).

(*d*) Mentionnée dans la Bulle du Pape Alexandre III de 1119 (Cart. S. Jovini).

D'une Charte datée vers 1092, il ressort qu'il y eut à Cirières un petit monastère sous le vocable de Ste-Radégonde. — *Monachus Berchorii habeat apud Sirerias monasterium Ste Radegundis.* C'est, pensons-nous, l'origine du prieuré (id.).

(*e*) Ce prieuré avait été réuni à celui de Cerizai (*Voir* ce mot).

CIVAUX.

S. Gervais et S. Protais, 19 *Juin.* — *Suc. Doy. de Lussac.* — *Arch. Mortuimaris.*

Eccl. de Sivaus est regularium, debet XXV s. de bys., XVIII l. de jur. (G. G.) XXV s. (Bys. 1649).

Eccl. de Civallibus, S. Gervais et Prothaise de Civaux, pat. abbas de Lesterp, Lemovicensis diœcesis (P. Besly), 300 com. (P. 1782).

CLAUNAY.

S. Germain, 28 *Mai.* — *Suc. Doy. de Loudun.* — *Arch. de Loduno.*

Eccl. de Clonayo patronatum habet abbas Malleacensis (*a*) debet XXX s. de bys. (G. G.) XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Germain de Claunay, pat. abbas nunc episcopus Malleacensis (P. Besly). Prés. M. l'Évêque de la Rochelle, 400 com. (P. 1782).

Chapelle du Legs pieux des Coignaux, Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Clonayo, solvit XXX s. procurationis (G. G.).

Prieuré de Claunay, O. S. B., l'abbé à présent Évêque de Maillezais (*b*); rev., 800 l. (P. 1648), uni au chapitre de la Rochelle (P. 1782).

CLAVÉ.

N.-Dame, 15 *Août.* — *Suc. Doy. de Mazières.* — *Arch. S. Maxencii.*

Eccl. de Clave, pleno jure de dono episcopi, debet XX s. de bys. XXII l. de jur. (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Eccl. N.-Dame de Clavé, pat. episcopus (P. Besly) 400 com. (P. 1782).

Chapelle de Ste-Catherine de Puypailler; rev., 300 l., une messe les dimanche, lundi et samedi (V. 1769) Prés. MM. Pidoux (P. 1782).

CLAZAY.

S. Cyprien, 11 *Juillet.* — *Suc. Doy. de Bressuire.* — *Dec. Berchorii.*

Eccl. de Flazeis, patronatum habet abbas S. Cypriani (*c*) debet X s. de bys. (G. G.).

Cure de Clazay, pat. l'abbé de S. Cyprien-lez-Poictiers; rev., 250 l. (P. 1648), portion congrue, 270 com. (V. de Menou).

Chapelles. 1. De N.-Dame de Beaumont; rev., 500 l., deux messes par semaine (V. de Menou).

— 2. Du Chateigner, Prés. la famille des Chateigners; rev., 80 l., une messe par mois (id.).

Prieuré de la Mothe de Beaumont (*d*), pat. l'abbé de Lassie en Brignon; rev. 500 l. (P. 1648).

(*a*) *Eccl. S. Germani de Cloeniaco*, fut donnée à ce monastère le 21 octobre vers 1088, par Thomas de Loudun, sa femme et ses enfants (D. Font., T. XXV).

(*b*) Ce prieuré est mentionné dans un traité survenu en 1200 entre Maurice de Blazon, Évêque de Poitiers, et l'abbé de Maillezais, au sujet de la juridiction que l'Évêque prétendait sur l'abbaye et ses membres (D. Font., T. III).

(*c*) Don à cette abbaye, par Rorgon, de tout ce qu'il possédait à Clazay (*Flagiciacus seu Flaheziacus*) de 975 à 976 (D. Font., T. VI).

(*d*) Nous croyons, sans pouvoir l'affirmer cependant, que ce prieuré était situé dans cette paroisse. Le *Grand-Gauthier* ne le mentionne pas; nous le trouvons seulement cité dans les *Comptes des Décimes* de 1326. *Prior de Motâ debet XXX s. t.*, et dans celui de 1383 *debet XXIV s. de decima.*

CLESSÉ.

S. Hilaire, 13 Janv. — Suc. Doy. de Montcoutant. — Arch. Pertiniaci.

Eccl. de Claysset, pleno jure de dono episcopi, debet XX s. de bys. (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Hilaire de Clessé (*a*), pat. episcopus (P. Besly) 550 com. (P. 1782).

Chapelles. (*b*) 1. De S. Benoît dépendant d'une abbaye de Thouars (Év.).
— 2. De Ste-Marthe de la Verie, dépendant de l'abbaye de l'Absie (id.).
— 3. De S. Ambroise, qui servit de lieu de prières pendant la révolution (id.).

CLOUÉ.

Ste-Theudosie (*c*), *12 Oct. — Suc. Doy. de Lusignan. — Arch. de Lezigniaco.*

Eccl. de Cloec, pleno jure de dono episcopi, debet X s. de bys., XXV l. de jur. (G. G.) X s. (Bys. 1649).

Eccl. de Cloiaco, S. Maixent de Cloué, pat. episcopus (P. Besly) 300 com. (V. 1769) 300 com (P. 1782).

Chapelles. 1. Apud Cloec est quedam cappellania de dono abbatis de Torceyo (G. G.).
— 2. De N.-Dame et de S. Clement ou de la Maingotière, une messe par semaine; rev., 200 l. environ (V. 1769), Prés. le seigneur de la Maingotière (P. 1782).
— 3. A la commanderie de la Roche, une messe par semaine, le service se fait dans l'église (V. 1769).

CLUSSAIS.

N.-Dame, 15 Août. — Suc. Doy. de Sauzé-Vaussais. — Arch. de Exolduno.

Eccl. de Clocayo, patronatum habet abbas Nobiliacensis (*d*) debet XXV s. de bys. XXX l. de jur. (G. G.) XXV s. (Bys. 1649).

Eccl. de Clocayo, N.-Dame de Clussay, pat. abbas de Nouaillé (P. Besly), 500 com. (P. 1782).

Prieuré. Prior de Clocay seu de Clusaio cum capellano debet IV l. t. (D. 1326) IV l. de decima, LXX gros. de procuratione. (D. 1383) avec la cure par moitié O. S. B., pat. l'abbé de Nioeil; rev., 1,200 l. (P. 1648) Prés. l'abbé de Nouaillé (P. 1782).

COLOMBIERS.

N.-Dame, 25 Mars. — Suc. Doy. de Chatelleraud. — Arch. Castri-Ayraudi.

Eccl. de Columbariis, patronatum habet abbas de Nobiliaco (*e*), debet XXV s. de bys. XVI l. de jur. (G. G.) XXV s. (Bys. 1649).

Eccl. de Columbariis, N.-Dame de Coulombiers, pat. abbas de Nouaillé (P. Besly) 350 com. (P. 1782).

Chapelle De Ste-Catherine, ou des Deffens, Prés. le seigneur de Coulombiers (P. 1782).

(*a*) Fort belle agathe de grandissime valeur, enchâssée en argent, servant de saint ciboire en 1659 (V. Maisond.).

(*b*) Ces trois chapelles sont indiquées sur les cartes de Cassini.

(*c*) L'ancienne église de Cloué était sous le vocable de S. Maixent (25 juin), qui est resté le patron du lieu. Cette église est aujourd'hui propriété particulière.

(*d*) Don fait à cette abbaye en avril 946, par Rotard qui en était l'abbé, de son alleu dit *Clociacum*, avec l'église du lieu, sous l'invocation de la Ste-Vierge (D. Font., T. XXI).

(*e*) Donnée en 937 ou 938 par Guillaume, dit Tête-d'Étoupes, comte de Poitou (D. Font., T. VI).

Prieuré. Prioratus de Columbariis, non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Colombiers, O. S. B., pat. l'abbé de Nouaillé; rev., 600 l. (P. 1648). N.-Dame de Coulombiers (P. 1782).

COMBRAND.

S. J.-Baptiste, 29 *Août. — Suc. Doy. de Cerizay. — Dec. Berchorii.*

Eccl. de Comben, patronatum habet abbas de Salmuro, debet XXX s. de bys. (G. G.).

Cura de Combram, pat. abbas S. Florentii (P. Abb.) S. Jean-Baptiste de Combran, Prés. l'abbé de S. Florent-lez-Saumur; rev., 350 l., 400 com. (V. de Menou).

Chapelle des Gires, pat. l'Évêque de Maillezais; rev., 60 l. (P. 1648).

CONCISE.

S. Hilaire, 13 *Janv. — Sup. réunie à N.-Dame de Montmorillon. — Arch. Montis-Maurilii.*

Eccl. de Concisa, patronatum habet abbas S. Savini, debet XXX s. de bys. (G. G.).

Eccl. de Concisa, S. Hilaire de Concise, pat. abbas S. Savini (P. Besly), 400 com. (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Concisa, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Concise, O. S. B., pat. l'abbé de S. Savin; rev., 800 l. (P. 1648), une messe par mois (V. Filleau), S. Hilaire de Concise (P. 1782).

CORMENIER (LE).

S. Eutrope, 30 *Avril.— Suc. Doy. de Beauvoir. — Arch. de Mausiaco.*

Eccl. parochialis S. Eutropii de Cormenario, cujus præsentatio spectat ad abbatem de Montierneuf (*a*) Pictavensis diœcesis, institutio ad dominum episcopum [Xantonensem] pro procuratione debet nihil, pro fabrica XII s. VI d. (P. de R.).

Abbas de Montierneuf, Pictavensis diœcesis præsentat ad ecclesiam parochialem S. Eutropii de Cormenio (Tab. dig.).

Cure de S. Eutrope du Cormenier, l'abbé de Montierneuf de Poictiers présente, l'Évêque confère (P. 1648); rev., 500 l. (P. M.).

COUDRE (LA).

S. Hilaire, 13 *Janv. — Suc. Doy. d'Argenton. — Dec. Berchorii.*

Eccl. de Cosdra, patronatum habet capitulum B. Hilarii Pictavensis (G. G.).

Cure de S. Hilaire de la Coudre, pat. le chapitre de S. Hilaire de Poictiers; rev.; 600 l. (P. 1648); rev., 800 l., 160 com. (V. de Menou).

Chapelle du château de la Coindrie; rev., 200 l., une messe tous les jours, réduite à deux par semaine (V. de Menou).

COUHÉ.

S. Martin, 11 *Nov. — Doy. Arch. de Sivrai. — Arch. de Room.*

Eccl. S. Martini de Choec, patronatum habet abbas Nobiliaci, debet X s. de bys. XX l. de jur. (G. G.) X s. (Bys. 1649).

(*a*) L'on trouve mentionnée dans l'acte de fondation de ce monastère, *revestitura de Cormer* (Besly, *Comtes de Poitou*, D. Font., T. XIX).

Eccl. de Coiacho, S. Martin de Couhé, pat. abbas de Nouaillé (P. Besly), Coll. M. l'Évêque, 600 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Pierre et S. Paul de la Caillerie, Prés. le seigneur de Couhé (id.).
— 2. De Ste Catherine, Prés. le même (id.).
— 3. De S. Martin, Prés. le même (id.).
— 4. De S. Pierre, au cimetière de S. Martin, fondée le 4 janvier 1433, par M. Hugues Hervet prêtre, Prés. la famille des Caillet (id.).

Prieuré. Prioratus de Cohec (*a*) solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Couhé, O. S. B., pat. l'abbé de Nouaillé; rev., 1,000 l. (P. 1648). S. Martin de Couhé (P. 1782).

Aumônerie. Apud Choec est elemosinaria cujus rector vel prior habet curam pauperum et familie, cujus patronatum habent episcopus et subdecanus Pictavensis, vel dominus de villa, cum burgensi de villa.

In eadem elemosinaria est cappellania valens LX s. et habens victum in domo sua, quam cappellaniam dedit frater Galterus episcopus Pictavensis Luce Reg. presbytero (G. G.).

Chapelle de l'aumônerie de Couhé, provisions en cour de Rome et Visa donné à Poitiers, le 14 juin 1668 (M. Arch.).

Maladrerie de Couhé, de fondation seigneuriale, pat. l'Évêque; rev., 100 l. (P. 1648), unie à l'hôpital de Lusignan par arrêts du conseil des 21 janvier 1695, 22 août et 12 décembre 1698, et lettres patentes registrées au parlement de Paris, le 10 juillet 1696 (Un. Mal.).

In castro de Choec est capellania quam reedificavit Ademarus Vincemensis (*b*) episcopus, et assignavit XV l. redditus. Dicetur quod cappellania, sed non sum certus, in parochia de Chec, valens XV l. est de dono episcopi (G. G.).

Apud Choec (*c*) est una cappellania, et est de dono episcopi, cujus redditus tenent domini Odo Conflento et Hugo Senescalli et capellamus mortuus duodecim annis elapsis (G. G.).

Item alia cappellania B. Marie de Choc (id.).

COUHÉ.

N.-Dame.. — Sup. réunie à S. Martin. — Arch. de Room.

Eccl. B. Marie de Choec, patronatum habet prior Castri-Achardi, debet X s. de bys. (G. G.). X s. (Bys. 1649).

Eccl. de Coiacho, N.-Dame de Couhé, pat. prior Castri-Achardi alias de Chastelacher (P. Besly).

Chapelle. In ecclesia B. Marie de Choec est cappellania cujus patronatum habent domini de Foresta de Belver (G. G.).

(*a*) Diplôme de 1025 par lequel Robert, Roi de France, confirme la fondation du prieuré de S. Martin de Couhé (D. Font., T. XXI).

(*b*) Cet *Ademarus Vincemensis episcopus* ne serait-il point Adhémar de Lusignan, 5e fils de Hugues X et d'Isabelle d'Angoulême, que son frère utérin Henri III, roi d'Angleterre, créa en 1250 Évêque de Winchester? Ce qui nous porterait à le croire, c'est qu'il est assuré par plusieurs auteurs qu'il fut seigneur de Couhé.

(*c*) Ne devrait-on pas lire plutôt *Cloec* (Cloué), car ce passage se trouve relaté dans le Mss à l'archiprêtré de Lusignan, dont dépendait Cloué. *Voir* aussi la note placée aux chapelles, art. *Vivonne*, prieurés, etc.

COUHÉ.

S. Vincent, 22 *Janv.* — *Sup. réunie à S. Martin.* — *Arch. de Room.*

Eccl. S. Vincencii de Choec, pleno jure de dono episcopi debet XVI l. de jur. (G. G.).

Ecclesia de Coiacho, S. Vincent de Couhé, pat. episcopus (P. Besly).

COULOMBIERS.

N.-Dame, 8 *Sept.* — *Suc. Doy. de Lusignan.* — *Arch. de Lezigniaco.*

Eccl. de Columbariis, patronatum habet prior de Lezigniaco, debet aureum de byssexto (G. G.) CXI l. (Bys. 1649).

Eccl. de Columbariis, N.-Dame de Coulombiers, part. prior de Lezigniaco (P. Besly), 300 com. (P. 1782).

Aumônerie de S. Jacques. Apud Columbarium est elemosinaria (G. G.).

Unie à l'hôpital de Lusignan par arrêts du conseil des 21 janvier 1695, 22 avril et 12 décembre 1698 et lettres patentes registrées au parlement de Paris le 10 juillet 1696 (Un. Mal.).

COULON.

S. Sauveur (*Fête de la Ste-Trinité*).— *Suc. Doy. de N.-Dame de Niort.*— *Arch. de Mausiaco.*

Eccl. parochialis de Coullon, ad præsentationem abbatis de Nyolio, ad institutionem domini episcopi [Xantonensis] pro procuratione, prior-curatus debet X l. X s., pro fabrica, XII s. VI d. (P. de R.).

Abbas de Niolio supra Altisiam, præsentat ad ecclesiam parochialem S. Salvatoris de Colomba (Tab. dig.).

Prieuré-cure de S. Sauveur de Coulon, l'abbé de S. Vivian de Nicœil-sur-l'Autise présente, l'évêque confère (P. 1648) ; alias , Cure de Coulon, pat. l'abbesse de Saintes ; rev., 560 l. (id.) (*a*).

Aumônerie réunie par arrêt du conseil du 11 février 1695 et lettres patentes registrées au parlement de Paris le 9 juillet 1696 à l'hôpital de Chizé (Un. Mal.).

COULONGES-LES-HÉROLLES.

S. Pierre et S. Paul, 29 *Juin.* — *Suc. Doy. de la Trimouille.*

Cette paroisse qui fut détachée de l'évêché de Limoges lors du Concordat, était un prieuré-cure dépendant de l'abbaye de S. Augustin de Limoges, O. S. B., elle payait VI l. de droit de visite (*b*).

Chapelle. Au château du Pin, but d'un pèlerinage les 23 et 24 juin de chaque année (Ev.).

COULONGES-LES-ROYAUX OU SUR L'AUTISE.

S. Etienne, 3 *Août* (*c*). — *Doy. Arch. de Niort.* — *Arch. Arduni.*

Eccl. de Chalungiis est regularium, debet XL s. de bys. XL l. de jur. (G. G.).

Prieuré-cure de S. Etienne de Coullonges, pat. l'abbé de Nicœil ; rev., 600 l. (P. 1648).

(*a*) Cette dernière mention est évidemment une erreur.

(*b*) Renseignements que nous tenons de l'obligeance de M. M. Ardant, archiviste du département de la Haute-Vienne.

(*c*) La fête patronale se célébrait autrefois le 26 décembre; ce n'est que depuis 1825 qu'elle a été transférée au mois d'août.

COULONGES THOUARSAISE.

N.-Dame, 15 *Août*. — *Suc. Doy. de S. Varant*. — *Dec. Berchorii*.

Eccl. de Colengiis, patronatum habet capitulum S. Petri de Toarchio, debet XX s. de bys. XX l. de jur. (G. G.).

Cure de Colonge en Thouarçais, pat. le chapitre de S. Pierre de Thouars; rev., 800 l. (P. 1648), N.-Dame de Coulonges; rev.; 600 l., 290 com. (V. de Menou).

Chapelles. 1. In parochia de Cologniis est cappellania quam tenet secularis et est de patronatu... (G. G.).

— 2. De S. Jacques; rev., 100 l. (P. 1648.); rev., 150 l., deux messes par semaine, pat. l'Évêque de la Rochelle (V. de Menou).

— 3. De S. Nicolas; rev., 80 l., pat. l'évêque de Maillezais (P. 1648); rev., 40 l., une messe par mois, Prés. le curé et les paroissiens (V. de Menou).

— 4. De Ste-Catherine, fondée par Antoine le Bault et Pierre Requiteau; rev., 100 l. (P. 1648).

COURLAY.

S. Remy, 1er *Oct*. — *Suc. Doy. de Cerizay*. — *Dec. Berchorii*.

Eccl. de Curleyo « seu Corle » pleno jure de dono episcopi, debet XXX s. de bys. XXX l. de jur. (G. G.).

Cure de S. Remy de Courlay, pat. l'Évêque; rev., 300 l. (P. 1648); rev., 700 l., 1,200 com. (V. de Menou).

Chapelle de S. Michel, fondée par Dlle Philippes du Vergier, pat. le seigneur de Landournière; rev., 40 l. (P. 1648).

Prieuré de Tiron. Prior de Tiron debet XXX s. t. (D. 1326) XXX s. de decima (D. 1383).

Prieuré du petit Tiron (P. Abb.) S. Roch du Tyron, Prés. l'abbé de Tyron, au diocèse de Chartres; rev., 400 l. (P. 1648); rev., 500 l., deux messes par semaine (V. de Menou).

COURS.

S. Cybard, 1er *Juil*. — *Suc. Doy. de Champdeniers*. — *Arch. S. Maxencii*.

Eccl. de Cors, pleno jure de dono episcopi, debet X s. de bys. (G. G.) X s. (Bys. 1649).

Eccl. de Curiis, S. Cybard de Cours, pat. episcopus (P. Besly) 350 com. (P. 1782).

COUSSAY.

S. Paul, 25 *Janv*. — *Suc. Doy. de Monts*.— *Arch. Mirabelli*.

Eccl. de Concayo, patronatum habet prior ejusdem loci, debet XXV s. de bys. (G. G.) XXV s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Paul de Coussay, pat. Prior ejusdem loci (P. Besly), Prés. l'abbé de Cormery, 350 com. (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Concayo solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Coussay, O. S. B., pat. l'abbé de Cormery en Touraine (P. Besly), Coussay-les Bois (P. 1782).

COUSSAY-LES-BOIS.

N.-Dame, 15 *Août*. — *Suc. Doy. de Plumartin*. — *Arch. Castri-Ayraudi*.

Eccl. B. Marie de Cocayo seu Concayo, pleno jure de dono episcopi, debet XXV s. de bys., XXXV l. de jur. (G. G.).

Eccl. N.-Dame de Coussay-les-Bois, pat. episcopus (P. Besly) S. Martin de Coussay-les-Bois et N.-Dame son annexe, 800 com.; rev., 1,400 l. (V. 1769) 600 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De Ste-Catherine, fondée par Pierre Giraudeau en 1556, Prés. le seigneur des Rabots (P. 1782); rev., 30 l., une messe par semaine convertie en un service (V. 1769).

— 2. De S. Michel au château de la Vervolière; rev., 150 l., une messe par semaine en l'église (V. 1769), Prés. le seigneur de la Vervollière [P. 1782].

Prieuré. Prioratus B. Marie de Concayo, non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de la Chapelle-Girard ou de La Reau.

Prioratus B. Marie de Regali, non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de la Chapelle-Girard alias Lareau, O. S. A., pat. l'abbé de la Reau; rev., 1,200 l. (P. 1648), uni à l'hôpital de Châtellerault par décret insinué le 7 mai 1773 (P. 1782), relevait de la seigneurie de la Trompaudière à hommage lige, au devoir d'un gant blanc de six deniers (LALANNE, T. I).

Maladrerie de Coussay, de fondation seigneuriale, pat. l'Évêque; rev., 100 l. (P. 1648).

COUSSAY-LES-BOIS.

S. Martin (*a*), 13 *Nov.* — *Sup. réunie à N.-Dame.* — *Arch. Castri-Ayraudi.*

Eccl. S. Martini de Coczayo annexa Archipresbyteratu Castri-Ayraudi (G. G.) XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Martin de Coussay-les-Bois, pat. episcopus (P. Besly (*b*).

COUTIÈRES.

S. Hilaire, 13 *Janvier.* — *Suc. Doy. de Vasles.* — *Arch. S. Maxencii.*

Eccl. de Casteriis, pleno jure de dono episcopi (G. G.) X s. (Bys. 1649).

Eccl. de Costeriis, S. Hilaire de Coustiers, pat. episcopus (P. Besly); 250 com. (P. 1782).

COUTURES-D'ARGENSON.

S. Nicolas, 6 *Déc.* — *Suc. Doy. de Chef-Boutonne.* — *Arch. de Boig.*

Eccl. de Coutures, patronatum habet abbas S. Florencii, debet XX s. de bys. (G. G.).

Eccl. S. Nicolas de Coustures, pat. abbas S. Florencii propre Salmurium (P. Besly) 350 com.; rev., 575 l. (V. 1769), 400 com. (P. 1782).

Chapelles. M. le curé dit qu'il y avait autrefois dans son église plusieurs chapelles dont les revenus sont perdus et les fondations ignorées (V. 1769).

Prieuré. Prior de Costura seu de Culturis debet XII l. t. (D. 1326) VIII l. de decima et LXX gros. de procuratione (D. 1383).

In Prioratu S. Nicolai de Culturis, abbatia S. Florencii, habet duos monachos et debet de censu tam abbati quam camerario...... (P. 1648) dépend de l'abbaye de S. Florent de Saumur; rev., 150 l. (*c*) [V. 1769], Prés. l'abbé de S. Jean d'Angely (P. 1782).

(*a*) Cette église sert aujourd'hui de chapelle aux Dames de l'Adoration-Perpétuelle.

(*b*) Le *Pouillé* de 1782 n'en parle pas.

(*c*) Ce prieuré, fondé dans l'église de S. Georges, ruinée depuis, fut transféré en l'église paroissiale. Il s'y faisait avant 1760 un service solennel le 25 novembre, à l'occasion duquel le Prieur distribuait une aumône de 20 boisseaux de blé; depuis cette époque, le service et l'aumône se faisaient dans l'abbaye de S. Jean-d'Angely (V. 1769).

CRAMARD.

S. Hilaire, 13 *Janv.* — *Sup. réunie à Chalandray.* — *Arch. de Sancayo.*

Eccl. de Cramardo, patronatum habet abbas S. Jovini de Marnis (*a*) debet aureum de byssexto (G. G.) CXI l. (Bys. 1649) église parrochiale de S. Hilaire de Cramard, pat. l'abbé de S. Jouin de Marnes (P. Abb. P. Besly). Coll. M. l'Évêque, 400 com. (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Cramart, non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de S. Hilaire de Cramard, pat. l'abbé de S. Jouin de Marnes (*b*) [P. Abb.]; rev., 1,000 l. (P. 1648) Coll. le Roi (P. 1782).

CRAON.

S. Michel, 8 *Mai.* — *Suc. Doy. de Montcontour.* — *Arch. Pertiniaci.*

Eccl. de Crom est regularium de Regali (*c*) debet XXX s. de bys. XXXII l. de jur. (G. G.) XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Michel de Crom, pat. abbas d'Ervault (P. Besly) 230 com. (P. 1782).

Prieuré de Vieillemont. Prieuré ou chapelle de S. Jacques de Viellemont, pat. l'abbé Dorveau (P. Abb.) S. Jacques de Villemon en Cron, O. S. B., Prés. l'abbé d'Airvaux (P. 1782).

CREMILLE.

S. Pierre-ès-liens, 1 *Août.* — *Suc. Doy. de Pleumartin.* — *Arch. Castri-Ayraudi.*

Eccl. de Cremille, pleno jure de dono episcopi, debet V. s. de bys. (G. G.).

Eccl. S. Pierre de Cremilles, pat. episcopus (P. Besly) 160 com.; rev., 500 l. (V. 1769) 400 com. (P. 1782).

CRESPÉ.

N.-Dame... Sup. réunie à S. Symphorien. — *Arch. de Mausiaco.*

Eccl. parochialis B. Mariæ de Crespé, ad præsentationem abbatissæ de Thouars (*d*), Pictavensis diœcesis et ad institutionem domini episcopi (Xantonensis) pro fabrica, debet VII s. VI d. (P. de R.).

Abbatissa de Thouars, præsentat domino episcopo (Xantonensi) qui instituit ad ecclesiam parochialem B. Mariæ de Crespé (Tab. dig.).

Cure de N.-Dame de Crespé, l'abbesse de Thouars présente, l'Évêque [de Saintes] confère (P. 1648).

CRÉZIÈRES.

S. Grégoire, 3 *Sept.* — *Sup. réunie à Paizay-le-Chapt.* — *Arch. de Metulo.*

Eccl. de Creseres, patronatum habet decanus ecclesie Pictavensis (G. G.) X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Grégoire de Crezières, pat. decanus Pictavensis (P. Besly) 200 com. (P. 1782).

(*a*) Mentionnée dans la Bulle donnée en faveur de ce monastère en 1119, par le Pape Alexandre III (Cart. S. Jovini).

(*b*) *Prior de Cramardo debebat annuatim in festivitatibus SS. Martini et Jovini, Abbate S. Jovini, XX s., conventui, VIII s., priori, V s., armario, II s. (Cart. S. Jovini).*

(*c*) *Ecclesia de Crom* est cependant mentionnée comme dépendant déjà de l'abbaye d'Airvau dans la Charte de réformation de ce monastère par Pierre II, Évêque de Poitiers, du 10 février 1095 (V. S.) [Besly, Év. de Poitiers].

(*d*) Mentionnée dans une Bulle du Pape Alexandre III de 1169, donnée en faveur de l'abbaye de S. Jean de Bonneval de Thouars (D. Font., T. XXVI).

CROUTELLES.

S. Barthélemy, 24 *Août*. — *Suc. Doy. de S. Pierre de Poitiers.* — *Arch. de Lezigniaco.*

Prieuré-cure, ou chapellenie de S. Barthélemy de Croustelles, O. S. A., dépendant de l'abbaye de Fontaine-le-Comte, provisions en cour de Rome, et visa donné à Poitiers le 1[er] octobre 1591 (M. Arch.), pat. abbas Fontis-Comitis (P. Besly) 300 com. (P. 1782).

Aumônerie. Apud Crutelles est elemosinaria de dono abbatis Fontis-Comitis et tenet eam cappellanus de Messeas, canonicus ejusdem abbatie (G. G.). Unie par arrêt du conseil des 31 janvier 1695 et 7 février 1698 et lettres patentes registrées au parlement de Paris, le 9 juillet 1696 à l'Hôtel-Dieu de Poitiers (Un. Mal.).

CRUÉ (*a*)

N.-Dame, 8 *Sept.* — *Sup. réunie à Sammarçole.* — *Arch. de Loduno.*

Eccl. de Cruentayo seu de Curentayco « seu de Cursayo » pleno jure de dono episcopi debet X s. de bys. (G. G.).

Près de Ceaux, annexe de la cure de S. Pierre d'Assay, nommée la chapelle de Crué dont le curé prend possession en même temps que de sa cure, il y a un desservant qui fait toutes les fonctions curiales à l'exception du baptême (V. 1769), sous le vocable de la Nativité de la très-sainte Vierge (Év.).

CUHON.

S. Hilaire, 13 *Janv.* — *Suc. Doy. de Mirebeau.* — *Arch. Pertiniaci.*

Eccl. de Cuonio, patronatum habet capitulum B. Hylarii Pictavensis (*b*) debet XXXI l. de jur. (G. G.).

Eccl. de Cuonio, S. Hilaire de Cuhon, pat. capitulum S. Hilarii Pictavensis (P. Besly) 400 com.; rev., 500 l. (V. 1769), 400 com. (P. 1782).

Chapelle. Capellania fundata in ecclesia parochiali de Cuhonio ad collationem cantoris B. Hilarii majoris Pictavensis (P. 1648).

CURÇAY.

S. Pierre...... *Suc. Doy. des Trois-Moutiers.* — *Arch. de Loduno.*

Eccl. de Curcayo, patronatum habet capitulum S. Martini Turonensis (*c*) debet LX s. de bys. (G. G.) X l. (Bys. 1649).

Eccl. S. Pierre de Cursay, pat. capitulum S. Martini Turonensis (P. Besly), Prés. le prévôt d'Antoigné (*d*) 270 com. (P. 1782).

(*a*) Nous pensons, bien que les *Pouillés* postérieurs au *Grand-Gauthier* n'en fassent pas mention, que le *Cruentayo* ou *Curentayco* de ce manuscrit doit être Crué, indiqué par Cassini comme paroisse. Le mot *Cursayo* placé entre « » est d'une écriture beaucoup plus moderne.

(*b*) *Cuionnum* est mentionné dans un diplôme du Roi Eudes, du 30 décembre 889 (890 V. S.), par lequel il confirme le partage des terres fait entre chaque canonicat par Ebbes, abbé de S. Hilaire-le-Grand (Arch. Départ. Vienne).

(*c*) *Altare de Curiaco* (*Curciaco* ?) *ecclesia*. Mentionné dans un traité passé entre Isembert I, Évêque de Poitiers, et le chapitre de S. Martin de Tours. Mais la terre tout au moins dépendait bien antérieurement de ce chapitre, car vers 926 Savary, Vicomte de Thouars, rendit aux députés de ce chapitre *per fustem quem in manu tenebat*, tout ce qu'il lui avait injustement ravi, *in curte Cursiaci* (BESLY, *Comtes de Poitou*).

(*d*) Antoigné appartenait au même chapitre de S. Martin, et le prévôt agissait en son nom.

Chapelles. 1. Capellania S. Johannis de Jucayo quam deservit Johannes Renardi, semirector ecclesie S. Petri de Cursayo et est de fondo Fontis-Ebraudi (G. G.).
— 2. De Ste-Catherine de Liesse, Prés. le seigneur de Curçay (P. 1782).
— 3. De S. Jacques de Limons (et non de Limours) au château de Limons, Prés. les seigneurs de Limons (id.).

Aumônerie, unie à l'aumonerie ou Maisondieu de Montreuil-Bellay, par arrêt du conseil du 20 juin 1698.(Un. Mal.).

Maladrerie, unie à l'hôpital de Loudun, par arrêt du conseil du 6 août 1700 (id.).

CURÇAY.

S. Gervais (*a*), 19 *Juin. — Sup. réunie à S. Pierre. — Arch. de Loduno.*

Eccl. S. Gervasii, patronatum habet capitulum S. Martini Turonensis, debet XXV s. de bys. (G. G.).

Eccl. S. Gervais de Cursay, pat. capitulum S. Martini Turonensis (P. Besly), Prés. le prévôt d'Antoigné (*b*) [P. 1782).

Chapelles. 1. Des Auberts, Prés. la famille des Aubert (P. 1782).
— 2. De Notre-Dame-de-Liesse ou des Offreaux (sise dans le bourg), Prés. les curés de Curçay [id.].
— 3. Des Tetreaux, fondée par Guillaume Tetreau, Prés. les mêmes (id.).

CURÇAY.

S. Hilaire, 13 *Janv. — Sup. réunie à S. Pierre.*

Cette église paroissiale ne nous est connue que par la mention suivante, que nous trouvons dans notre collection de documents sur le diocèse de Poitiers :

Chapelle ou stipendie, fondée par Guillaume Guillot et desservie en l'église de S. Hilaire de Curçay et à l'autel de Notre-Dame, à laquelle présente Urbain Guillot, sieur de la Guillotière, le 9 mai 1583 (*c*).

CURZAY.

S. Martin, 11 *Nov. — Suc. Doy. de Lusignan. — Arch. de Sancayo.*

Eccl. de Cursayo, pleno jure de dono episcopi, debet X s. de bys. XL l. de jur. (G. G.). XX s. [Bys. 1649].

Eccl. S. Martin de Curzay, pat. episcopus (P. Besly), 380 com., rev. de 500 à 600 l. (V. 1769) 400 com. (P. 1782).

(*a*) C'est à tort que le *Pouillé* de 1782 mentionne S. Gervais au nombre des paroisses du diocèse, car le 31 juillet 1754 M. de Caussade, Évêque de Poitiers, rendit une ordonnance interdisant l'église paroissiale de S. Gervais, dont il autorise la démolition et transférant le service et les fonctions curiales en celle de S. Pierre.

Les motifs énoncés sont que : L'église de S. Gervais est petite, en mauvais état, qu'elle n'est éloignée de celle de S. Pierre que de 55 toises et seulement séparée par les cimetières ; que le nombre de feux composant les deux paroisses n'est que de 140, dont 21 relèvent de S. Gervais, etc. (M. Arch.).

(*b*) *Voir* la note [*b*] à S. Pierre de Curçay.

(*c*) Cette présentation justifie que c'est postérieurement à 1583 que cette église fut supprimée et réunie à S. Pierre. Nous lisons dans un registre de recettes du droit de byssexte de 1649 les mentions suivantes se rapportant aux trois églises qui existaient à Curçay : « Le curé de S. Pierre de Cursay, X l. ; le curé de S. Gervais de Cursay... ; le curé de l'autre partie de Cursay, III l. »

DANDESIGNY.

S. Abdon et S. Sennen, 30 *Juill.* — *Sup. réunie à Verrue.* — *Arch. Mirabelli.*

Eccl. Bondon et Seugnes, seu Abdon et Segnes, pleno jure de dono episcopi; « de patronatu capituli Pictavensi » (*a*) debet XX s. de bys. XXV l. de jur. (G. G.).

Eccl. SS. Abdon et Sennen de Dandesigny, pat. capitulum Pictavense (P. Besly) Andesigny ou Ansigny, 100 com. (P. 1782).

DANGÉ.

S. Pierre-ès-liens, 1er *août.* — *Doy. Arch. de Châtellerault.* — *Arch. Castri-Ayraudi.*

Eccl. de Dangeaco, patronatum habet prior de Vallibus debet XL s. de bys. XXV l. de jur. (G. G.) XV s. (Bys. 1649).

L'église de S. Pierre de Dangé à la présentation de M. l'abbé de S. Denis en France (P. Abb.). Eccl. de Dangeaco, pat. prior de S. Denys en Vaux (P. Besly) 480 com.; rev., 700 l. (V. 1769) 300 com. (P. 1782).

Chapelle du château de Piolans (Lalanne, T. I).

Prieuré de Buxière-la-Gaillarde. Prioratus de Buxeria, solvit procurationem (G. G.). Prieuré de Bussière, O. S. B., pat. l'abbé de Noyers; rev., 1,000 l. (P. 1648). S. Jean de Bussières-la-Gaillarde, uni à la cure des Ormes (P. 1782).

Prieuré de Puy-Milleroux. Prioratus de Puy-Millereus, non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de S. Maurice en Puy-Melleroux, O. S. B., pat. l'abbé de Nouaillé; rev., 1,200l., (P. 1648); rev., 100 l. douze messes par an (V. 1769). Puy-Meilleroux (P. 1782), Prés. l'abbé de Noyers (Lalanne, T. I).

DAY (*b*).

N.-Dame, 15 *Août.* — *Suc. Doy. de Mauzé.* — *Arch. de Mausiaco.*

Eccl. B. Mariæ d'Ayeto, quæ est annexa archipresbyteratu, pleno jure domini episcopi [Xantonensis], pro procuratione debet L s., pro fabricâ XXII s. (P. de R.).

Cure de N.-Dame de Ayanexe (*c*), pat. l'évêque de Saintes (P. 1648).

DERCÉ.

S. J. Baptiste, 24 *Juin.* — *Sup. réunie à Prinçay.* — *Arch. Faye.*

Eccl. de Dorcé, pleno jure de dono episcopi (*d*), debet XXX s. de bys. XXV l. de jur. (G. G.) XXX s. (Bys. 1649).

Cures de S. Jean de Dercé, Prés. l'abbé de Bourgueil (P. Abb.). S. Jean de Dersay, pat. abbas de Bourgueil, vel episcopus (P. Besly). S. Jean-Baptiste de Dercé et Guesnes son annexe, 350 com. (P. 1782).

(*a*) Ce patronage du chapitre ne doit probablement remonter qu'à l'épiscopat de Fort d'Aux qui, par lettres du 16 juin 1340, unit plusieurs cures de son diocèse à la mense canoniale de son chapitre (D. Font., T. I).

(*b*) Aujourd'hui unie à Rançon et connue sous le nom de Dayrançon, ou mieux Day-Rançon.

(*c*) Faute d'impression. Lisez : Day, annexe. En effet, Day était annexée à l'archiprêtré de Mauzé.

(*d*) Mentionnée dans la Charte du mois de mars 1102, par laquelle Pierre II, Évêque de Poitiers, confirme à l'abbaye de Bourgueil les dons à elle faits par son prédécesseur Isembert. Nous y trouvons mentionnée: *Eccl. de Derciaco.* C'est donc par erreur sans doute que le *Grand-Gauthier* met cette église à la nomination de l'Évêque de Poitiers (D. Font., T. I).

Chapelle de Sainte-Catherine, Prés. le seigneur de Dercé (P. 1782).

Prieuré. Prior de Dercé, seu Darcé, debet XL s. t. (D. 1326) XXX s. de decima (D. 1383).

S. Jean de Dercé, Prés. l'abbé de Bourgueil (P. Abb.).O. S. B., rev. 800 l. (P. 1648, P. 1782).

DIENNÉ.

S. Hilaire, 13 *Janv. — Suc. Doy. de la Villedieu. — Arch. Mortuimaris.*

Eccl. de Dienec, patronatum habet abbas S. Benedicti, debet XX s. de bys. (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Hilaire de Dienné, pat. abbas S. Benedicti de Quinçay (P. Besly), 160 com. (P. 1782).

DISSAY.

S. Pierre et S. Paul, 29 *Juin. — Suc. Doy. de S. Georges. — Extra Dec. et Arch.*

Eccl. de Dissayo, seu Dicayo, pleno jure de dono episcopi, non debet byssextum (G. G.).

Eccl. de Diday seu Dicay debet XXV s. redditus in synodo Penthecostes, XXV s. redditus in synodo S. Luce (id.).

Eccl. S. Pierre de Dissay, pat. episcopus (P. Besly), 500 com. (P. 1782).

Chapelle de S. Pierre, au château de Dissay. Coll. M. l'Évêque (*a*) [P. 1782].

Maladrerie de Lassye (*b*), de fondation royale, pat. le grand aumosnier de France; rev., 100 l. (P. 1648).

DOUSSAY.

S. Martin, 11 *Nov. — Suc. Doy. de Lencloître. — Arch. Mirabelli.*

Eccl. de Docay, patronatum habet capitulum B. Martini Turonensis (*c*) debet XX s. de bys. (G. G.) XL s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Martin de Doussay, pat. capitulum S. Martini Turonensis (P. Besly) 450 com. Prés. le prieur de Blaslay, dignité du chapitre de S. Martin de Tours; rev., 800 l. (V. 1769) Prés. le chapitre de S. Martin de Tours, 400 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. Des Collins ou des Anges, Prés. la famille des Collin (P. 1782).

— 2. De S. Eutrope, Prés. la famille des Boyer (id.).

— 3. De S. Furcy ou Fulcy, fondée en 1521, par Gilles Bompart, seigneur de Villier, coll. M. lÉ'vêque (P. 1782); rev., 20 l., une messe par mois (V. 1769).

— 4. De S. Jean l'évangéliste, fondée par Jean d'Usseau, écuyer, seigneur de l'Angle en 1402. Coll. M. l'Évêque (P. 1782); rev., 25 l., une messe par mois (V. 1769).

(*a*) C'est probablement la chapelle du chapitre.

Nous trouvons dans le *Compte des Décimes* de 1383 : *Capellanus de Traversay debet VIII gros. de procuratione.* Nous pensons, sauf erreur, qu'il s'agit ici du chapelain de la chapelle du château de Travarsay, car il n'y a pas eu de paroisse en ce lieu, qui n'a jamais été qu'un simple village.

(*b*) Lassye (Dissay) dérive du latin *sedis*, *archipresbyteratus sedis*, qui était autrefois le titre officiel de cet archiprêtré, ainsi nommé sans doute parce que l'Évêque de Poitiers y avait un des domaines les plus importants dépendants de son évêché.

(*c*) Restitution à l'abbaye de S. Martin de Tours, par Robert, Comte de cette ville et abbé de S. Martin, d'un domaine appelé *Dociacum*, situé en Poitou, 27 mars 897 (D. Font., T. XVII).

Chapelles. 5. De Mondon, fondée en 1529, par René de Malmouche et Renée de la Roche son épouse. Coll. M. l'évêque (P. 1782).

— 6. De N. Dame de Pitié; rev., 15 l. (V. 1769), Prés. le famille des Boyer (P. 1782).

— 7. Des Rougnons, fondée par Michel Rougnon, prêtre en 1552, Prés. la famille des Rougnon (id.).

— 8. Des Voignons, Prés. la famille des Voignon (id.).

— 9. Des SS. Fabien et Sébastien, on en croit les revenus perdus (V. 1769).

DOUX.

S. Martin, 11 *Nov.* — *Suc. Doy. de Thénezay.* —

Cette paroisse ne date que de 1846 et est formée du territoire de la commune de Doux.

D'après une tradition, il existait, il y a deux cents ans, sur le coteau, une chapelle dédiée à S. Martin, à laquelle se rendaient de nombreux pèlerins; les fondations seules existent encore. Étant tombée en ruines, les habitants de Doux en ont enlevé les matériaux qui ont servi pour édifier l'église actuelle.

ÉCHAUBROIGNES.

S. Pierre, 29 *Juin.* — *Suc. Doy. de Châtillon-sur-Sèvre.— Dec. Berchorii.*

Eccl. de Eschaubroygne, patronatum habet abbas S. Jovini, debet XV s. de bys. XXV s. de jur. (G. G.).

Cure de S. Pierre de Chambrongnes, pat. l'abbé de S. Jouin de Marnes; rev. 300 l. (P. 1648); rev., 800 l. 1,110 com. en y comprenant 400 com. de l'annexe à Loublande (V. de Menou).

Chapelles. 1. De Notre-Dame de Cettifaux ou Celtifaux, Prés. le curé des Échaubroignes; rev., 100 l., une messe par semaine (V. de Menou).

— 2. De S. Eutrope; revenu, 100 l., deux messes par semaine, Prés. M. de la Fenêtre (id.).

ÉCHIRÉ.

N. Dame, 15 *Août.* — *Suc. Doy. de S. André de Niort.* — *Arch. de Exolduno.*

Eccl. de Echireyo alias Eschreyo, pleno jure de dono episcopi, debet XXV s. de bys., XL l. de jur. (G. G.) XXV s. (Bys. 1649).

Eccl. de Eschyreyo, N. Dame d'Eschiré, pat. capitulum Pictavense (*a*) [P. Besly] de 700 à 800 com; rev., 1,200 l., (V. 1769), 700 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De Boisbrethier. In ecclesia de Echireyo est cappellania ad altare S. Michaëlis, que est de presentatione domini de Boys-Brethet (G. G.). Coll. l'évêque (V. 1769).

— 2. De Notre-Dame de Charlieu, deux messes par semaine (V. 1769), Prés. le seigneur du Fay de la Taillée (id., P. 1782).

— 3. De saint Jacques, une messe par semaine, Prés. le même (V. 1769).

— 4. De Ste Marthe, une messe par semaine, Prés. le même (V. 1769). Le revenu de ces trois chapelles est d'environ 500 l. (id.).

(*a*) Réunie le 16 juin 1340, par Fort d'Aux, Évêque de Poitiers, à la mense du chapitre de sa cathédrale; c'est ce qui explique la différence qui existe entre les indications données par le *Grand-Gauthier* et le *Pouillé* de Besly.

Chapelles. 5. De S. Nicolas de Montru, ou Mautru, ou Montou, une messe par semaine; rev., 500 ou 600 l. (V. 1769), Prés. le seigneur de Montru (1682), mais depuis l'évêque en est devenu collateur, cette famille ayant embrassé le protestantisme (M. Arch.), Prés. le seigneur de Montru (P. 1782).

— 6. De S. Michel, une messe par semaine; rev., le 6e et le 48e de la dixme de la Chauvelière (V. 1769). Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 7. De Ternanteuil, O. S. A., dépend de l'abbaye d'Airvau. Le service transféré dans l'église des Bénédictines de S. Maixent; rev., 300 l. (V. 1769).

— 8. De Ste Catherine, unie au séminaire S. Charles de Poitiers (P. 1782).

Prieuré de Murçay. Prieuré de S. Nicolas de Murçay, O. S. B., une messe par semaine; rev., 300 à 400 l. (V. 1769), Prés. l'abbé de S. Cyprien (P. 1782).

ÉGLISES (LES).

S. Pierre ès-liens, 1 Août. — Suc. Doy. de Chauvigny. — Extra Dec. et Arch.

Eccl. juxta Calvigniacum que dicitur de Tribus-Ecclesiis, pleno jure de dono Episcopi, non debet byssextum (G. G.).

Eccl. S. Pierre des Églises, pat. capitulum de Chauvigny, (P. Besly) 900 com. (P. 1782).

Chapelle. Ecclesia de Allie extra villam (Calviniaci) sita (*a*), annexa ecclesie S. Justi de Calvigniaco, et ratione istius ecclesie redditus dictus cappellanus in synodo... (G. G.).

ENJAMBES.

S. Martin, 11 Nov. — Suc. réunie à Lusignan. — Arch. de Lezigniaco.

Eccl. S. Martini de Enjambe, patronatum habet abbas Nobiliacensis (*b*) debet XX s. de bys., XXV l. de jur. (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Martin d'Anjambes-lez-Lusignan, pat. abbas de Nouaillé (P. Besly), 250 com. (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Injambe, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de S. Anjambes-lez-Lusignan, O. S. B., pat. l'abbé de Nouaillé; rev., 1400 l. (P. 1648), fondé dans la chapelle du Parc, une messe par semaine; le service se fait dans l'église; rev., 300 l. (V. 1769). S. Martin du Parc d'Enjambes-lez-Lusignan (P. 1782).

ENSIGNÉ.

Ste Radégonde, 13 Août. — Suc. Doy. de Brioux. — Arch. de Metulo.

Eccl. de Ensaygnec est Templarium, et debet aureum de byssexto (G. G.). Eccl. de Ancigné debet unum aureum redditus ad synodum S. Luce (id.) CXI l. (Bys. 1649).

Eccl. S Pierre d'Ancigné, pat. Magnus Aquitaniæ prior, O. S. Joannis Hierosolimitani (P. Besly), 360 com.; rev., 600 l. (V. 1769). Ste Radégonde d'Ansigny, Prés. le commandeur d'Ansigny, 200 com. (P. 1782).

Chapelle. 1. De S. Jacques, Prés. le seigneur de S. Gervais (P. 1782).

(*a*) Don vers 1025 par Isembert Ier, Évêque de Poitiers, et sa famille à l'abbaye de S. Cyprien de : *Ecclesia de Alliacus seu de Alliaco* (D. FONT., T. VI, et BESLY, Év. de Poitiers). Cette église ou chapelle est aujourd'hui ruinée.

(*b*) Mainferme consentie en décembre 1009 par Constantin, abbé de Nouaillé, de quelques terres sises près du château de Lusignan, au village dit *Enganbella.* L'église *S. Martini de Ingambia,* relatée dans la Bulle donnée le 28 octobre 1119 par le Pape Gélase II, en faveur de cette abbaye (D. FONT., T. XXI).

Chapelle. 2. De S. Jean Baptiste, à la commanderie (V. 1769).

Prieuré d'Ensouan. In parochia de Ansignec est quedam ecclesia, in qua solebant esse duo monachi veteris ordinis Dulcis-Fontis et Exanol. (G. G.).

Chapelle d'Ansouans, fondée de cinq messes; rev., 62 l. (V. 1769) O. S. A., Prés. l'abbé de Fontdouce (P. 1782).

ENTRAIGUES.

S. Martin, 4 Juill. — Suc. Doy. de Chef-Boutonne. — Arch. de Metulo.

Eccl. de Inter-Aquas, patronatum habet archipresbyter de Metulo, debet X s. de bys. XX l. de jur. (G. G.) X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Martini Interaquas, S. Martin d'Entraigues, pat. archipresbyter de Melle (P. Besly), 200 com.; rev., 900 l. (V. 1769), 260 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De Ste Catherine. In ecclesia S. Martini Inter-Aquas est cappellania fundata ad altare S. Catherine et est de patronatu Johannis Audouin dominum de Sens (G. G.). L'autel au plus gros pilier près la petite porte; une messe le lundi de chaque semaine (N. P.), aucun service; rev., 60 à 70 l., Prés. le seigneur de Couturette (V. 1769), Prés. le seigneur de Beaupuy (P. 1872.)

— 2. Des Penigault. fondée à l'autel de N.-Dame, en 1532, par M. Jean Pénigault, prêtre, une messe par semaine; rev., 15 ou 16 l. (N. P.). Coll. M l'Évêque (P. 1782).

— 3. De S. Nicolas et de Ste Anne, provisions en cour de Rome en 1627 (N. P.).

— 4. Des SS. Fabien et Sébastien, au lieu noble de Couturette, intra metas parochiæ; rev., 60 à 70 l. (N. P., V. 1769), Prés. le seigneur de Couturette (P. 1782).

ÉPANNES.

Ste Marie Madelaine, 22 Juill. — Suc. Doy. de Frontenay. — Arch. de Mausiaco.

Ecclesia parochialis B. Mariæ Magdalenæ d'Espannes, ad præsentationem abbatis de Nouaillé et ad institutionem domini episcopi [Xantonensis] pro procuratione rector debet XXX s., pro fabricâ XV s. (P. de R.).

Cure de Ste Marie Magdelaine d'Espannes, le chapitre de S. Hilaire le Grand présente, l'Évêque de Saintes confère (Tab. dig.).

Prieuré de Chaban. Abbas S. Leodegarii prope Niortum confert pleno jure prioratum capellæ prope Chaban (Tab. dig.).

ETUSSON.

S. Pierre, 29 Juin. — Suc. Doy. d'Argenton. — Dec. Berchorii.

Eccl. S. Petri de Cuçon est regularium (*a*) debet VI l. de jur. (G. G.).

Eccl. parochialis S. Petri de Estusson (P. Mail.).

Prieuré-cure de S. Pierre Destusson, Coll. l'abbé de la Ste-Trinité de Mauléon (P. Abb.).

Cure de S. Pierre d'Estusson, pat. l'abbé de S. Florent-lez-Saumur; rev., 300 l. (P. 1648), Prés. l'abbé de Mauléon; rev., 400 l. (V. de Menou).

(*a*) Mentionnée dans la Bulle donnée le 22 mars 1123 par le Pape Calixte II, en faveur de la Trinité de Mauléon, comme dépendant de cette abbaye (D. Font., T. XVII).

Chapelle des Poupards, Prés. la famille des Poupard; rev., 40 l., deux messes par an (V. de Menou).

EXIDEUIL (*a*).

S. Pierre-ès-liens, 1[er] *Août*. — *Suc. Doy. de Sivrai.*

Eccl. S. Petri de Exinolio debet VIII gros. de procuratione (D. 1383).

EXIREUIL.

S. Vincent, 22 *Janv.* — *Suc. Doy. de Ste-Neomaye.* — *Arch. S. Maxencii.*

Eccl. de Essyrolio, seu Essirolio, pleno jure de dono episcopi, debet XV s. de bys. XX l. de jur. (G. G.) XV s. (bys. 1649).

Eccl. S. Vincent d'Exireuil, pat. episcopus (P. Besly), 500 com., rev. de 1,000 à 1,200 l. (V. 1769) 500 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De N.-Dame de Verré, une messe par mois, rev. 30 l. (V. 1769), Prés. le seigneur de Verré (P. 1782).

— 2. Des Bouchets, une messe les fêtes et dimanches; rev., 80 l., Prés. la paroisse (V. 1769).

EXOUDUN.

S. Edouard (*b*), 13 *Oct.* — *Suc. Doy. de la Mothe S. Heraye.* — *Archipresbyteratus.*

Eccl. Exoduni, seu de Exolduno, annexata Archipresbyteratu, pleno jure de dono episcopi (G. G.).

Eccl. S. Pierre d'Exoudun, pat. episcopus (P. Besly), 260 com., et 1,500 habitants dont les trois quarts sont protestants; rev., 600 l. (V. 1769), 300 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. 2 et 3. Tres sunt cappellanie in ecclesia quarum minus valentis due sunt de dono episcopi (G. G.) [*c*].

— 4. In ecclesia de Exolduno est cappellania Ste-Marie et est de patronatu Hil. Jobero militis (id.).

— 5. Alia cappellania S. Michaëlis, in eadem ecclesia (id.).

— 6. De S. Nicolas de la Confrairie, Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 7. De S. Jacques de Therouanne, une messe par semaine; rev., 400 l. (V. 1769), Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 8. De Ste-Valère, ou Ste-Valérie de Petosse, quatre messes par an; rev., 30 l. (V. 1769), Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 9. De S. Jacques, deux messes par mois; rev., 60 l. environ, Coll. l'Évêque (V. 1769).

— 10. De S. Jean, une messe par mois; rev., 200 l., dépend de la terre de la Taillée (id.).

— 11. De S. Jean de Bagnaux, Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

(*a*) Cette église, dont on ne trouve aucune trace dans les *Pouillés*, dépendait, dès 1128, de l'abbaye de Charroux (V. S. Clémentin de Sivrai), et cependant on la trouve mentionnée : *Ecclesia S. Petri de Issinodio* dans une Bulle donnée le 28 octobre 1119 par le Pape Gélase II, en faveur de l'abbaye de Noaillé. Le *Pouillé* de 1782, bien qu'il n'en parle pas, cite une chapelle de Ste-Neomaye des Pellevoisins, à la collation de l'Évêque, sise dans cette église.

(*b*) S. Pierre (29 juin) était le titulaire de l'ancienne église et reste le patron de la paroisse.

(*c*) Nous ne savons si, dans ces trois chapelles, les deux que nous allons relater y sont comprises.

Prieuré de Fontblanche. Prioratus de Fonte-Albo (sic), solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Foulblanche. O. S. B., pat. l'abbé de la Couronne; rev., 1,200 l. (P. 1648), O. S. A., une messe par semaine et les jours de fêtes chômées, non compris les dimanches, le revenu dit le petit Font-Blanche affermé 1,800 l., celui dit le grand Font-Blanche inconnu (V. 1769) N.-Dame de Font-Blanche, O. S. A. (P. 1782).

Prieuré d'Isernay. Prioratus de Ysernayo, non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré d'Izernay; rev., 800 l. (P. 1648), une messe par semaine dans l'église, la chapelle étant polluée; rev., 1,200 l. (V. 1769) S. Germain d'Izernay, O. S. B., coll. l'abbé de S. Maixent (P. 1782).

Maladrerie, de fondation royale, pat. le grand aumônier de France; rev., 200 l. (P. 1648), unie à l'hôpital de S. Maixent par arrêt du conseil du 14 janvier 1695 et lettres patentes registrées au parlement de Paris le 19 juillet 1696 (Un. Mal.).

FAYE-L'ABBESSE.

S. Hilaire, 13 *Janv. — Suc. Doy. de Bressuire. — Dec. Berchorii.*

Eccl. de Faya-Abbatisse, patronatum habet abbatissa de Thoarchio, debet XXV s. de bys., XVI s. de jur. (G. G.).

Cure de Faye-l'Abbesse, pat. l'abbesse de S. Jean de Thouars; rev., 300 l. (P. 1648), S. Hilaire, à portion congrue, 300 com. (V. de Menou).

Chapelles. 1. De N.-Dame de la Chauvelière; rev., 100 l. (V. de Menou).

— 2. Des Emorais ou Emorès; rev., 40 l.. deux messes par semaine, Prés. la famille des Emorré (V. de Menou).

— 3. Ou stipendie fondée en 1679 par Mme Goupil, Prés. la famille Bernardet; quand elle sera éteinte, le curé et les paroissiens. Outre deux messes par semaine dont l'une le samedi à l'autel de N.-Dame, un service le jour anniversaire du décès de la fondatrice suivi d'une aumône de 8 l. et le catéchisme les fêtes et dimanches, avant les vêpres (V. de Menou).

Prieuré. Prieuré de Faye-l'Abbesse, dépendant de S. Jean de Thouars, fait partie du revenu de l'abbaye. Pat. l'abbesse de S. Jean de Thouars; rev. 1,200 l. (P. 1648).

FAYE-SUR-ARDIN.

S. Vivien, 28 *Août. — Suc. Doy. de Coulonges. — Arch. Arduni.*

Eccl. de Faya pleno jure de dono episcopi, debet XV s. de bys. XXX l. de jur. (G. G.).

Cure de S. Vivian de Faye, pat. l'Évêque; rev., 300 l. (P. 1648); rev., 700 l., 380 com., (V. de Menou).

FENERY.

S. Benoit, 21 *Mars. — Suc. Doy. de Partenai. — Arch. Pertiniaci.*

Eccl. de Faya-Nayri, pleno jure de dono episcopi, debet X s. de bys. (G. G.) X s. (Bys. 1649).

Eccl. de Fayanayri; S. Benoit de Fayneri, pat. episcopus (B. Besly); Fénery, 300 com. (P. 1782).

FENIOUX.

S. Pierre, 29 *Juin. — Suc. Doy. de Coulonges. —Arch. Arduni.*

Eccl. de Fenyos, patronatum habet, prior de veteri Pertigniaco, debet XXX s. de bys. XL l. de jur. (G. G.).

Cure de S. Pierre de Fenioux, pat. le prieur de Parthenay-le-Vieil; rev., 400 l. (P. 1648); rev., 300 l., 800 com. (V. de Menou).

Chapelles. 1. De Gauden, ou la Barelière ou la Burlière; rev., 80 l. (P. 1648) Prés. le seigneur de Bougouin, deux messes par semaine; rev., 95 l. (V. de Menou).

— 2. Fondée par feu Denys Moreau, en l'église; rev., 100 l., pat. l'Évêque (P. 1648).

— 3. De S. Jean, en l'église; rev., 90 l., patron le même (id.).

— 4. De Boissonneau, dépendant de la Bernardine (*a*) de Fenioux; rev., 100 l. (id.).

— 5. Fondée par M. Pierre Raste, pat. ses descendants; rev., 100 l. (id.).

— 6. De Ste-Catherine, fondée par M. Jean Bouchier, pat. ses descendants; rev., 100 l. (id.).

— 7. Fondée par Bertrand Mosnier prêtre, pat. ses descendants; rev., 50 l. (id.).

— 8. De la Verdonnière, unie au vicariat de la paroisse, une messe par semaine; rev. 75 l. (V. de Menou).

— 9. De la Berlandière, ou de Ste-Catherine, quatre messes par semaine; rev., 10 l., Prés. le seigneur de la Berlière ou Borlière (id.).

— 10. De la Bourée, une messe par semaine; rev., 45 l., Prés. l'Évêque de la Rochelle (id.).

— 11. De Lavau, deux messes par mois; rev., 45 l., Prés. le seigneur des Châteliers (id.).

Prieuré. Prior de Fenioux debet XXXIII s. t. (D. 1383) Prior de Fenios debet XXX s. de decima (D. 1383).

Prieuré de Fenioux, pat. l'abbé de la Chaise-Dieu en Auvergne; rev., 1,200 l. (P. 1648).

Prieuré de S. Marc de Brusson, uni au Prieuré de Parthenay-le-Vieux, deux messes par semaine; rev. 150 l. (V. de Menou).

Aumônerie desservie en l'église; rev., 300 l., pat. l'Évêque [de Maillezais] (P. 1648).

FERRIÈRE (LA).

S. Hilaire, 13 *Janv. — Suc. Doy. de Gençay. — Arch. de Genciaco.*

Eccl. de Ferraria, est regularium S. Hylarii de Cellâ Pictavense, debet XV s. bys. X l. de jur. (G. G.) XV s. (Bys. 1649).

Eccl. de Ferreria, S. Hilaire de la Ferrière, pat. abbas S. Hilarii, de Cella Pictavensis (P. Besly) la Ferrière-en-Gençay, 800 com. (P. 1782).

FERRIÈRE (LA).

S. Vincent, 22 *Janv. — Suc. Doy. de Thenezay. — Arch. Pertiniaci.*

Eccl. de Ferraria, patronatum habet prior S. Pauli de Pertigniaco, debet X s. de bys. XX l. de jur. (G. G.) X s. (Bys. 1649).

Eccl. de Ferraria, S. Vincent de la Ferrière, pat. prior S. Pauli de Parthenay (P. Besly) 250 com. (P. 1782).

(*a*) Quelque confrairie sans doute?

FLEIX.

S. Barthélemy, 24 *Août. — Sup. réunie à Paizay-le-Sec. — Arch. Mortuimaris.*

Eccl. de Flaec, debet V s. de bys. (G. G.) V s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Barthélemy de Flez, pat. capitulum de Chauvigny (P. Besly), 150 com. (P. 1782).

FLEURÉ.

S. Martin, 11 *Nov. — Suc. Doy. de la Villedieu. — Arch. Mortuimaris.*

Eccl. de Florec, patronatum habet, abbas Nobiliacensis (*a*), debet XX s. de bys. (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Martin de Fleuré, pat. abbas de Nouaillé (P. Besly), 300 com. (P. 1782).

Prieuré (*b*) *de S. Thibault.* Prior de S. Theobaldo debet LX s. t. (D. 1326) Capellanus seu prior S. Theobaldi debet LX s. de decima, et VIII gros. de procuratione (D. 1383). Prieuré de S. Thibault, O. S. B., pat. l'abbé de Nouaillé; rev., 1,200 l. (P. 1648, P. 1782).

FONTAINE-LE-COMTE.

N.-Dame, 15 *Août. — Suc. Doy. de S. Pierre de Poitiers. — Arch. de Lezigniaco.*

Eccl. curata abbatie Fontis-Comitis, spectat ad collationem abbatis ejusdem loci (G. G.).

Eccl. N.-Dame de la Fontaine-le-Comte, pat. abbas de Fontis-Comitis (P. Besly), 30 com. (P. 1782).

Chapelle de Ste-Catherine de Palais, régulière, Prés. l'abbé de Fontaine-le-Comte (P. 1782).

FONTENILLES.

S. Médard, 8 *Juin. — Suc. Doy. de Chef-Boutonne. — Arch. de Metulo.*

Eccl. de Fontenellis, pleno jure de dono episcopi, debet X s. de bys. (G. G.) X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Médard de Fontenilles, pat. episcopus (P. Besly), 160 com., rev., 800 l. (V. 1769) 350 com. (P. 1782).

Chapelle de N.-Dame, une messe par mois; rev., de 70 à 80 l. (V. 1769), Prés. la famille de Boisse (P. 1782).

FONTPERRON.

S. Mesme, 13 *Août. — Suc. Doy. de Vasles. — Arch. S. Maxencii.*

Eccl. de Fontepetri, pleno jure de dono episcopi, debet aureum de byssexto (G. G.), CXI l (Bys. 1649).

Eccl. de Fontepetri, S. Mesme de Fontperron, pat. episcopus (P. Besly), 300 com. (P. 1782).

Chapelle de S. Saturnin des Sarçons fondée par René Sarçon en 1694, Prés. la famille (P. 1782).

(*a*) Mentionnée dans la Bulle donnée le 28 octobre 1119 par le Pape Gélase II, en faveur de ce monastère (D. Font., T. XXI).

(*b*) Il y avait aussi un prieuré à Fleuré, comme il ressort de donations faites en 1227, à moins que l'on ne désigne sous ce nom celui de S. Thibault, qui en était fort proche.

FORÊT-SUR-SÈVRE (LA).

S. Sauveur, 6 *Août*. — *Suc. Doy. de Cerizay*. — *Dec. Berchorii*.

Eccl. de Foresta, patronatum habet abbas Malleacensis (*a*) debet XXX s. de bys. (G. G.).

Cure de S. Sauveur de la Forêt-sur-Seyvre, pat. l'Évêque; rev., 140 l. (P. 1648); rev., 350 l., 350 com. (V. de Menou).

Prieuré. Prioratus de Foresta solvit XXX s. pro procuratione et cappellanus debet tertiam partem procurationis (G. G.).

Prieuré de S. Sauveur de la Forêt-sur-Sayvre, pat. l'Évêque de Maillezais, comme abbé dudit lieu; rev., 200 l. (P. 1648), uni au chapitre de Luçon; rev., 500 l. (V. de Menou).

FORGES (LES).

S. Vincent, 22 *Janv*. — *Suc. Doy. de Vasles*. — *Arch. de Sancayo*.

Eccl. de Forgiis, patronatum habet abbatia S. Crucis (*b*) [G. G.] X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Vincent des Forges, pat. abbatissa S. Crucis Pictavensis (P. Besly), Les Forges-Plessia (*c*) 300 com. (P. 1782).

FORS.

N.-Dame, 15 *Août*. — *Suc. Doy. de Prahec*. — *Arch. de Metulo*.

Eccl. de Fors, patronatum habet abbas Nobiliacensis, debet aureum de byssexto; XX l. de jur. (G. G.) XV s. (Bys. 1649).

Eccl. de Fortio, N.-Dame de Fors, pat. abbas du Bourg-Dieu, Bituricensis diœcesis (P. Besly) 350 com. l'église en ruine depuis plus de 200 ans, la chapelle de l'aumônerie sert d'église paroissiale, Prés. le seigneur (V. 1769) l'abbé du Bourg-Dieu, 250 com. (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Fors, solvit procurationem (G. G.).

Prioratus de Fortio, pat. abbas Dolensis (P. Abb.) Fors et S. Maixent de Vouillé son annexe, O. S. B., Coll. le Roi (P. 1782); une messe les fêtes et dimanches (V. 1769).

Aumônerie. In parochia de Fors est elemosinaria bona et est ibi cappellanus et est domini ville (G. G.).

Le curé prétend qu'elle doit quarante messes; rev., de 700 à 800 l. avec son annexe de Prahec (V. 1769) maintenue sous le titre d'Hôpital et Maisondieu par arrêt du conseil du 30 mars 1703 et l'on y réunit l'aumônerie de Prahec (Un. Mal.).

FOSSES (LES).

Ste-Radégonde, 13 *Août*. — *Suc. Doy. de Brioux*. — *Arch. de Metulo*.

Eccl. de les Fosses, patronatum habet ecclesie Ste-Crucis et Ste-Radegundis Pictavensis (*d*), debet XX s. de bys. XVI l. de jur. (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

(*a*) Mentionnée comme en dépendant dans la Bulle donnée par le Pape Célestin III, le 13 mai 1197, en faveur de ce monastère (D. Font., T. XXV).

(*b*) Relatée comme en dépendant dans la Bulle donnée en faveur de ce monastère, le 19 février 1164, par le Pape Alexandre III (D. Font., T. V); on ne lui donne que le titre de chapelle.

(*c*) Les Forges-Plessys?

(*d*) Dépendait de ces deux monastères dès avant 1126, comme le justifie un désistement consenti par Guillaume IX, Duc d'Aquitaine, de certains droits que les forestiers de sa forêt de Chizé levaient sur cette terre (D. Font, T. XXIV).

Eccl. Ste-Radégonde des Fosses, pat. abbatissa S. Crucis et capitulum S. Radegondis Pictavensis alternis (P. Besly) 300 com.; rev., 100 pistoles (V. 1769), 500 com. (P. 1782).

Chapelle du château de la Ruffinière, une messe par semaine, fondée vers 1690, par un seigneur de la Ruffinière; rev., 50 l. (V. 1769).

FOUCAUDIÈRE (LA).

Voir Abournay, nom primitif de cette paroisse.

FOUGEREUSE (LA).

S. Maurice, 22 Sept. — Suc. Doy. d'Argenton. — Dec. Berchorii.

Eccl. de Faugerosa, patronatum habet abbatissa S. Supplicii, debet XX s. de bys. XX l. de jur. (G. G.).

Cure de S. Maurice de la Fougereuse; rev., 600 l., 500 com., Prés. la Dame Prieure de la Fougereuse (V. de Menou).

Chapelles. 1. De S. Antoine de la Fougereuse, fondée dans le bourg, par Ogier seigneur de Charein, pat. les descendants du fondateur; rev., 100 l. (P. 1648); rev., 200 l., deux messes par semaine, Prés. M. de la Haye de Bernabé (V. de Menou).

— 2. Domestique du château de la Haye; rev., 40 l., deux messes par semaine, pat. le même (id.).

— 3. De N.-Dame de Grâce, au village de ce nom, unie au vicariat de la paroisse; rev., 90 l., deux messes par semaine (V. de Menou) fondée par Guillaume Bry, pat. l'Évêque de Maillezais; rev., 100 l. (P. 1648).

Prieuré de Ste-Madelaine de la Fougereuse. Prioratus de la Fougerouse, videlicet prior et priorissa monialium, Giraudière monialium et prioratus de Virurei-lege, in Berchorio. Prioratus de Vallecoloris, unam procurationem in Toarchio, de hoc extat publicum instrumentum en archa in qua supscribitur B. (G. G.).

Prieuré de Fougereuse pat. l'abbé de Rhedon en Bretagne; rev., 200 l. (P. 1648).

Prieuré et Monastère de Ste-Madelaine de la Fougereuse, O. S. B., dix-huit religieuses et six converses; rev., de 6 à 7,000 l. avec beaucoup de charges (*a*) [V. de Menou].

Maladrerie, de fondation royale, pat. l'Évêque de Maillezais; rev., 100 l. (P. 1648).

FOUILLOUX (LE).

S. Martin, 11 Nov. — Suc. Doy. de Vasles. — Arch. de Sancayo.

Eccl. S. Martini, patronatum habet [abbas] S. Benedicti, debet X s. de bys. «fortasse voluit dicere ecclesiam S. Martini du Fouilloux que est de patronatu abbatis S. Benedicti de Quinciaco, O. S. B., Pictavensis diocesis.» (G. G.) X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Martini du Fouillé, pat. abbas S. Benedicti de Quinssay (P. Besly), S. Martin du Fouilloux, 200 com. (P. 1782).

Chapelle de N.-Dame de S. Charde, sise dans la paroisse, donnée à Rome en 1633 ou 1640; rev., 24 l. (1682), Coll. M. l'Évêque (N. P., P. 1782).

Prieuré. Prioratus S. Martini, non solvit procurationem (G. G.).

(*a*) Par arrêt du 26 mars 1619, le parlement de Paris maintint la prieure de la Madelaine dans son droit de haute, moyenne et basse justice sur le bourg de la Fougereuse, et de se dire fondatrice de l'église dudit lieu (D. FONT., T. XXVI).

Prieuré de S. Martin-le-Fouilloux, O. S. B., pat. l'abbé de S.-Benoit-sur-Loire; rev., 1,200 l. (P. 1648), pat. l'abbé de S. Benoit de Quinçay (P. 1782).

Maladrerie, de fondation seigneuriale, pat. M. l'Évêque; rev., 60 l. (P. 1648).

FOYE-MONTJAULT (LA).

S. Simon et S. Jude, *22 oct. — Suc. Doy. de Beauvoir. — Arch. de Mausiaco.*

Eccl. parochialis SS. Simonis et Judæ de Faya-Monachali, cujus præsentatio prestat ad abbatem de Montierneuf (*a*) Pictavensis diocesis, institutio ad dominum episcopum (Xantonensem). Pro procuratione, rector debet X l. X s., pro fabrica, XVII s. VI d. (P. de R.).

Abbas de Montierneuf, Pictavensis diocesis præsentat ad ecclesiam parochialem SS. Simonis et Judæ de Faya-Monachali (Tab. dig.).

Cure de Fomonjeau, Coll. l'abbé de Montierneuf; rev., 500 l. (P. M.).

Prieuré. Abbas de Montierneuf, Pictavensis diocesis, confert prioratum de Faya-Monachali (Tab. dig.).

Prioratus de Faya-Monachalis, alias de la Foy-Moneau, immediate subditus abbatiæ Monasterii novi, ubi debent esse, priore computato duo monachi (P. Abb.). S. Simon et S. Jude de la Foymoniauld, l'abbé de Montierneuf présente et confère (P. 1648); rev., 6,000 l. (P. M.).

FRANÇOIS.

N. Dame, *15 Août. — Suc. Doy. de S. Maixent. — Arch. de Exolduno.*

Eccl. de Frances est regularium (G. G.) X s. (Bys. 1649).

Eccl. N. Dame de François pat. Abbas de Nicœuil, Malleacensis diocesis (P. Besly). 450 habitants dont la moitié au moins sont protestants, 140 com. au plus; rev., 100 louis (V. 1769), 200 com. (P. 1782).

Chapelle. In ecclesia de Frances est cappellania quam deservit rector ecclesie de Frances et abbatie de Niolio (G. G.).

FRESSINEAU.

N.-Dame... — Sup. réunie à Montoiron. — Arch. Castri-Ayraudi.

Eccl. de Frayssineyo alias Fressineyo, pleno jure de dono episcopi, debet X s. de bys. XVI l. de jur. (G. G.) X s. (Bys. 1649).

Eccl. de Fressineyo, N.-Dame de Fressineau pat. episcopus, (P. Besly), 120 com.; rev., 1,000 l. (V. 1769) 400 com. (P. 1782).

FRESSINES (*b*).

S. Martin, *11 Nov. — Suc. Doy. de Celles.*

Capellanus de Fracines debet VIII gros. de procuratione (D. 1383).

Eccl. S. Martin de Fressines, pat. abbas de Lesterp, Lemovicensis diœcesis (P. Besly) Prieuré-cure, O. S. A., dépendant de l'abbaye de Lesterp, 700 habitants, 80 com. seulement; rev., 2,400 l. (V. 1769), 400 com. (P. 1782).

(*a*) Église donnée à cette abbaye, lors de sa fondation, par Guy-Geoffroy, Duc d'Aquitaine, le 28 janvier 1077 (D. Font., T. XIX).

(*b*) Omise par le Grand-Gauthier.

FRONTENAY.

S. Pierre, 29 *Juin*. —*Suc. Doy. de Montcontour*. — *Arch. Mirabelli*.

Eccl. de Frontenay, patronatum habet capitulum B. Hylarii Pictavensis (G. G.).

Eccl. S. Pierre de Frontenay, pat. capitulum S. Hilarii Pictavensis (P. Besly), 280 com.; rev., 500 l. (V. 1769), 250 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Hilaire, Prés. la famille des Delafond (P. 1782).

— 2. De Blanzay, *intra limitas parochiæ* provisions en cour de Rome, visa donné à Poitiers le 18 septembre 1668 (M. Arch.).

FRONTENAY-L'ABBATU *ou* ROHAN-ROHAN.

S. Pierre, 29 *Juin*. — *Doy. Arch. de Niort*. — *Arch. de Mausiaco* (*b*).

Eccl. parochialis S. Petri de Fonteneto-l'Abbatu ad præsentationem abbatis de Nuaillé Pictavensis diocesis, ad institutionem domini episcopi (Xantonensis). Pro procuratione prior et rector debent X l. X s., pro fabrica XV s. (P. de R.).

Abbas de Nuaillé (sic) Pictavensis diocesis præsentat ad ecclesiam parochialem S. Petri de Fronteneio labattu (Tab. dig.).

Chapelle de N.-Dame de Pitié, au village de la Bassée (Ev.).

Prieuré (*c*). Abbas S. Juniani de Nubiliaco, confert prioratum de Fronteneio l'Abbatu (Tab. dig.).

Prieuré de S. Pierre de Frontenay-Labatu, l'abbé de S. Junian de Nouaillé présente et confère (P. 1648).

Aumônerie. unie à l'hôpital de S.-Jean-d'Angély par arrêt du conseil du 2 septembre 1695 et lettres patentes registrées au parlement de Bordeaux le 15 décembre 1696 (Un. Mal.).

GEAY.

S. Maixent, 25 *Juin*. — *Suc. Doy. de S. Varant*. — *Dec. Berchorii*.

Eccl. de Gec est regularium, « de patronatu S. Trinitatis de Malo-Leone » debet XX s. de bys. XX l. de jur. (G. G.).

Cure de S. Maixent de Geay, régulière, pat. le chapitre de S. Pierre de Thouars; rev., 300 l. ou Cure de Gay, pat. l'abbé de Mauléon; rev., 300 l. (P. 1648) Prés. l'abbé de S. Laon de Thouars; rev., 500 l., 200 com. (V. Menou).

Chapelle (*d*) ou stipendie de Guychart, pat. l'Évêque de Maillezais; rev., 60 l. (P. 1648).

Prieuré. Prioratus de Gayrezy, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré du Vivier. Eccl. de Vinerio [patronatum habet capitulum S. Petri de Thoarcio], debet X l. de jur. (G. G.).

Prieuré du Vivier, pat. l'abbé de Mauléon; rev., 300 l. (P. 1648).

Prieuré du Vivihier (sic) Prés. l'abbé ou le chapitre de S. Laon de Thouars, rev., 200 l. deux messes par semaine dans la chapelle du prieuré (V. de Menou).

(*a*) *Fronteniacum* cité dans le diplôme du Roi Eudes, du 30 décembre 889 qui confirme le partage des terres du chapitre de S. Hilaire-le-Grand entre les chanoines (Arch. Dép. de la Vienne).

(*b*) Avait été érigé en archiprêtré en 1648, lors de la translation de l'évêché de Maillezais à la Rochelle.

(*c*) D'une note de M. le Curé, rédigée en 1856, il paraît résulter qu'il y aurait eu aussi dans cette paroisse un utre prieuré du nom de S. Gaudent, dont une ferme porte encore le nom. Nous n'en avons trouvé nulles traces.

(*d*) Il y avait aussi des chapelles monastiques au Magny et au lieu dit l'Abbaye, aujourd'hui détruites (Ev.).

Prieuré de la Touche-au-Noir. Prior de Tusca Nigri, debet XV s. t. (D. 1326) XII s. de decima (D. 1383).

Prieuré de la Touche-au-Noir, pat. l'abbé de Mauléon ; rev., 400 l., ou pat. l'abbé de S. Maur ; rev., 800 l. (P. 1648) Prés. l'abbé ou le chapitre de S. Laon de Thouars ; rev., 120 l. une messe par semaine dans l'église de Geay (V. de Menou).

GENÇAY.

N.-Dame, 15 *Août*. — *Doy. Arch. de Sivrai*. — *Archipresbyteratus*.

Eccl. S. Marie de Genciaco seu de Genssayo, patronatum habet abbas S. Cypriani (*a*) debet XXV s. de bys. (G. G.) XL s. (Bys. 1649).

Eccl. N.-Dame de Gençay, pat. abbas S. Cypriani (P. Besly) [*b*] 350 com. (P. 1782).

Chapelle. Capellanus S. Andree de Gencaio debet VIII gros. de procuratione (D. 1383).

Maladreries, l'une de fondation royale, pat. le grand aumônier de France ; rev., 100 l., l'autre de fondation seigneuriale ; rev., 120 l. (P. 1648).

GENNETON.

S. Hilaire, 13 *Janv*. — *Suc. Doy. d'Argenton*. — *Dec. Thoarcii*.

Eccl. de Geneston, patronatum habet Decanus Thoarcii, debet XV s. de bys. XVIII l. de jur. (G. G.) XV s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Hilaire de Geneston, pat. decanus capituli de Thouars (P. Besly), Prés. le doyen de S. Pierre de Thouars, 400 com. (P. 1782).

Chapelle de la Trinité ou de Massifrot, deux messes par semaine (M. Arch.), ruinée, à la présentation de N. Laurendeau S[r] de la Girardière (V. Maisond.), Prés. le seigneur de la Rollandière (P. 1782).

Prieuré du Roc, Prieuré de S. Nicolas du Roc, O. S. B., Coll. le Roi (P. 1782).

GENOUILLÉ.

N.-Dame, 15 *Août*. — *Suc. Doy. de Charroux*. — *Arch. de Genciaco*.

Eccl. de Genoylhiaco seu de Genolliaco, pleno jure de dono episcopi (*c*) debet XX s. de bys. (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Cure de Genouillé, pat. l'abbé de Charroux (P. Abb.) N.-Dame de Genouillé, pat. episcopus (*d*) [P. Besly], 350 com. (P. 1782).

GERMOND.

S. Médard, 8 *Juin*. — *Suc. Doy. de Champdeniers*. — *Arch. S. Maxencii*.

Eccl. de Germont est regularium (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Eccl. de Girmondo, S. Médard de Germond, pat. abbas B. Mariæ de Celles (P. Besly) 400 com. (P. 1782).

(*a*) Donnée à l'abbaye de S. Cyprien par plusieurs seigneurs, vers 1098 (D. FONT., T. VII).

(*b*) Église en mauvais état, ornements et vases sacrés fort pauvres et insuffisants, point de curé ni de vicaire, les habitants demandent leur réunion à S. Maurice ; le comte de Sancerre se dit fondateur de la paroisse (V. FILLEAU)

(*c*) Cette église est cependant indiquée comme dépendant de l'abbaye de Charroux dans plusieurs Bulles donnée par différents Papes en faveur de ce monastère, et le *Pouillé des Abbayes de France* lui en attribue la collation.

(*d*) Église à demi-ruinée ; la fabrique possédait un pré dit de la Ballade, paroisse de Chastaing, « que certains jeunes gens dits les confrères de la Ballade levaient induement en 1634 » (V. FILLEAU).

Aumônerie (*a*) de S. Georges, Prés. le seigneur de Champdeniers.

Chapelle de S. Georges-lèz-Champdeniers, Prés. le même (id.).

Maladrerie, unie à l'hôpital de Château-Bourdin par arrêt du conseil du 21 janvier 1695 et lettres patentes registrées au parlement de Paris le 10 juillet 1696 (Un. Mal.).

GIVRE EN MAY (LE).

S. Sauveur (*La Ste-Trinité*).— *Suc. Doy. de Bressuire. — Dec. Berchorii.*

Eccl. de Guiversay, patronatum habet abbas de Luc, debet X s. de bys. (G. G.).

Cure de S. Sauveur de Givre-en-May, pat. l'Évêque de Luçon ; rev., 250 l. (P. 1648) ; Coll. M. l'Évêque de la Rochelle ; rev., 300 l., 200 com. (V. de Menou).

Chapelles. 1. In ecclesia S. Salvatoris de Giversayo juxta Berchorium, ad unam leucam et est de cappellania fundata in ecclesia predicta valens octo libras a defuncto Aymerico Paeueilli clerico, et patronatus spectat ad heredes dicti defuncti (G. G.).

— 2. De Vaulebine ou Voulebine, pat. l'Évêque de Maillezais ; rev., 100 l. (P. 1648), une messe par semaine, Prés. M. de la Guierche de Chaligny (V. de Menou).

— 3. Fondée par feu Pierre Mariochelle Sr de la Seignerie, en la chapelle du dit lieu, Prés. le seigneur de la Seignerie (P. 1648).

Prieuré (*b*). Prior S. Salvatoris, debet XXX l. de decima, XXX gros. de procuratione (D. 1383).

Prieuré de S. Sauveur de Givre-en-May, uni au chapitre de Luçon ; rev., 150 l. (P. 1648) ; rev., 100 l. (V. de Menou).

GIZAY.

S. Fiacre (*c*), 30 *Août. — Suc. Doy. de la Villedieu. — Arch. de Gencayo.*

Eccl. de Gisayo, patronatum habet abbas S. Cypriani (*d*) debet XX s. de bys. (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Eccl. de Gizayo, S. Martin et S. Fiacre de Gizay, pat. abbas S. Cypriani (P. Besly) 250 com. (P. 1782).

GLENAY.

S. Martin, 11 *Nov. — Suc. Doy. de Bressuire. — Dec. Berchorii.*

Eccl. de Glenayo, patronatum habet capitulum S. Petri de Thoarcio, debet XX s. de bys. XX l. de jur. (G. G.).

Cure de Glenay, pat. le chapitre de S. Pierre de Thouars ; rev., 500 l. (P. 1648), S. Martin de Glenay ; rev., 700 l., 350 com. (V. de Menou).

Chapelle de Ste Marguerite, au Château de Glenay ; rev., 100 l. (P. 1648) desservie dans l'église ; rev., 55 l., une messe par semaine, Prés. le seigneur du château (V. de Menou).

(*a*) Fondation en 1240 par Geoffroy de Champdenier, chev. seigneur dudit lieu, d'une chapelle en l'aumônerie de Champdenier, à laquelle il assigne la quatrième partie du revenu du minage de Champdenier (D. FONT., T. V).

Il y avait autrefois dans cette paroisse trois aumôneries dont une seule subsistait en 1786, et encore le service s'en faisait-il à l'église paroissiale.

(*b*) Omis par le *Grand-Gauthier*.

(*c*) Gizay était autrefois sous le titre de S. Martin et de S. Fiacre ; l'église actuelle n'a été consacrée en 1862 que sous le vocable de S. Fiacre, S. Martin reste le patron du lieu.

(*d*) Mentionnée dans la Charte de 1098, par laquelle Pierre II, Évêque de Poitiers, confirme à ce monastère la possession des églises que l'abbé Rainaud et ses prédécesseurs avaient acquises (D. FONT., T. VII).

GLENOUSE.

N. Dame, 15 *Août*. — *Suc. Doy. des Trois-Moutiers*. — *Arch. de Loduno*.

Eccl. de Glenosa, pleno jure de dono episcopi debet XXX s. de bys. XL l. de jur. (G. G.) XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. de Glenosa, N.-Dame de Glenouze, pat. capitulum Pictavense (*a*) [P. Besly], 120 com. (P. 1782).

GOUEX (*b*).

S. Médard, 8 *Juin*. — *Suc. Doy. de Lussac*. — *Arch. de Lucac*.

Cappellanus de Gotz debet XV s. t. (D. 1326). Capellanus de Gois debet XXX gros. de procuratione (D. 1383), XXX s. (Bys. 1649).

Cure de S. Médard de Gouhé, pat. l'abbé de Charroux (*c*) [P. Abb.], Gouez (P. Besly), pat. abbas de Charroux (P. Besly), Gouay, coll. M. l'Évêque, 300 com. (P. 1782).

GOURGÉ.

S. Hilaire, 13 *Janv*. — *Suc. Doy. de S. Loup*. — *Arch. Pertiniaci*.

Eccl. de Gorgiaco, patronatum habet abbas Burgulii (*d*) debet XX s. de bys. XL l. de jur. (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Cure de S. Hilaire de Gourgé, pat. l'abbé de Bourgueil (P. Abb.). Eccl. de Gorgiaco (P. Besly), 650 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De Ste Catherine d'Orfeuille, fondée par le seigneur d'Orfeuille; rev., 60 l., une messe le mercredi (1660), n'est plus desservie en 1664 (V. Maisond.), Prés. le seigneur d'Orfeuille (P. 1782).

— 2. Du S. Esprit, ou des Aymar, ou de la Roche-aux-Enfants. In ecclesia de Gorgeyo est cappellania ad presentationem Aymerici Aymar valeti (G. G.), fondée par Louis Aymar, ec., Prés. le seigneur de la Roche-aux-Enfants (P. 1782), deux messes par semaine (V. Maisond.) [*e*].

— 3. De Ste Catherine de la Chaussée. « Cappellania S. Catherine vulgo nuncupata de la Chaussée, in parochia de Gourgeyo, presentatione dominorum dicti loci de la Chaussée (G. G.), Prés. le seigneur de la Chaussée (P. 1782), détruite en 1787 (N. P.). »

— 4. De la Gibaudière, desservie à l'hostel (*sic*) de N. Dame; rev., 30 l., une messe par semaine, Prés. le seigneur de la Gibaudière (V. Maisond., P. 1782).

— 5. Des Batereaux; rev., 20 l., une messe par semaine, Prés. le seigneur de la Roche-aux-Enfants (*f*) [id. id.].

(*a*) Cette église avait été unie à la mense des chanoines du chapitre de Poitiers par Fort d'Aux, le 26 juin 1340 (D. Font., T. II).

(*b*) Omise par le *Grand-Gauthier*.

(*c*) Mentionnée dans la Bulle donnée en 1096 par le Pape Urbain II en faveur de ce monastère (D. Font., T. IV).

(*d*) Mentionnée dans la Charte du mois de mars 1102 par laquelle Pierre II, Évêque de Poitiers, confirme le don de plusieurs églises fait à ce monastère par lui et par son prédécesseur Isembert (D. Font., T. I).

(*e*) Ordonnance de Mgr de Caussade, Évêque de Poitiers, du 17 avril 1778, réglant le service des chapelles du St-Esprit, des Battereaux et de l'une des Stipendie de Pineau, dont le revenu n'est plus que de 240 l., et décidant que le service de deux messes par semaine sera réduit à une messe par mois pour chacun de ces bénéfices (M. Arch.).

(*f*) *Voir* la note du no 2.

Chapelles. 6. De N. Dame, Prés. le seigneur de Meillé (P. 1782).
— 7. De S. Mathurin dans le cimetière, en mauvais ordre en 1664 (V. Maisond.); rev., 36 l., une messe par mois (M. Arch.).
— 8. De Notre-Dame, fondée le 9 avril 1506 par M. Jean Pineau, prêtre dans l'église de Gourgé, en quatre stipendies dont il donne la nomination aux quatre seigneurs des quatre maisons seigneuriales de sa paroisse, les seigneurs du Meslier, du Fresne, remplacé plus tard par M. l'évêque de Poitiers, de la Chaussée et de la Roche-aux-Enfants; chacune devait une messe par semaine (*a*); le service de l'une fut transféré dans la chapelle de la communauté de l'Union Chrétienne à Poitiers par ordonnance de Mgr de Caussade, en date du 20 décembre 1752 (M. Arch., P. 1782).
— 9. De Notre-Dame de Pitié, sise dans le bourg (Ev.).

Prieuré. Prioratus de Gorgii, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Gourgé; rev., 600 l. (P. 1648), Prés. l'abbé de Bourgueil (V. Maisond.).

Prieuré de S. Hilaire de Gourgé, O. S. B., Prés. l'abbé de Bourgueil (P. 1782).

Prieuré de Verines. Prieuré ou chapelle des SS. Cosme et S. Damien de Verines, pat. l'abbé Dorveaux (P. Abb.); rev., 100 l., deux messes par semaine en 1660 (V. Maisond.), une messe par semaine; rev., 300 l. en 1788 (M. Arch.) O. S. A. (P. 1782).

Aumônerie. Petite aumônerie de Gourgé ne servant pas, non plus que celle d'Orfeuille, en 1664 (V. Maisond.), unie à l'Hôtel-Dieu de Parthenay, par arrêt du conseil du 14 janvier 1695 et lettres-patentes registrées au parlement de Paris, le 10 juillet 1696 (Un. Mal.).

GOURNAY.

S. Saturnin, 29 Nov. — Suc. Doy. de Chef-Boutonne. — Arch. de Metulo.

Eccl. de Gornayo pleno jure de dono episcopi, debet X s. de bys. (G. G.) X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Saturnin de Gournay, pat. episcopus (P. Besly), 400 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De Ste-Marguerite *aliàs* de Sompt. dans le sanctuaire du côté de l'évangile (*b*); rev., 80 l., Prés. le seigneur du Bas-Gournay (M. Arch., P. 1782).
— 2. De Ste-Anne; rev., 50 l., Prés. le même (id., id.).

GOUX.

S. Lazare, 2 Sept. — Sup. réunie à la Mothe-S.-Héraye. — Arch. de Exoldunо.

Eccl. de Guces est regularium S. Severini, debet XX s. de bys., L l. de jur. (G. G.).

Eccl. S. Lazare de Goux, pat. abbas S. Severini (P. Besly), 20 com., 250 protestants; rev., 900 l. (V. 1769). Prés. l'abbé de S. Cyprien, 600 com. (P. 1782).

GRANZAY.

S. Vaise, 16 Avril. — Suc. Doy. de Beauvoir. — Arch. de Mausiaco.

Eccl. parochialis S. Vazii de Granzaio ad præsentationem abbatis S. Leodegarii prope Niortum et ad institutionem domini episcopi [Xantonensis]. Pro procuratione, prior et rector debent LV s., pro fabricâ XVI s., VI d. (P. de R.).

(*a*) *Voir* la note portée au n° 2.

(*b*) Sert aujourd'hui de sacristie.

Abbas S. Leodegarii prope Niortum præsentat ad ecclesiam parochialem S. Vasii de Granzeio et dominus episcopus [Xantonensis] instituit (Tab. dig.).

Cure de S. Vaize de Granzay, l'abbé de S. Leger, près Niort, présente; l'Évêque (de Saintes) confère (P. 1648).

Prieuré. Abbas S. Leodegarii prope Niortum, pleno jure confert prioratum de Granzaio (Tab. dig.).

Prieuré de S. Vaize de Granzay, l'abbé de S. Leger, près Niort, présente et confère (P. 1648).

Prieuré de Julle. Gilbertus de Bordes, canonicus Xantonensis præsentat ad vicariam perpetuam de Loyré cum sua annexa S. Martini de Jola canonicis Xantonensibus ad quos pertinet omnis alia dispositio (Tab. dig.).

Prioratus S. Martini de Jola, pat. abbas Angeliacensis (P. Abb.). Prieuré conventuel de S. Martin de Juillé, O. S. B.; l'abbé de S. Jean-d'Angély présente et confère (P. 1648).

GRIMAUDIÈRE (LA).

S. Cybard, 1er Juil. — Suc. Doy. de Montcontour. — Arch. Pertiniaci.

Eccl. de Grimauderia est regularium, debet X s. de bys., XXX l. de jur. (G. G.). XX (Bys. 1649).

Eccl. de Grimauderia, S. Cybard de la Grimaudière, pat. abbas d'Ervault (P. Besly), 200 com., 1751 (M. Arch.), 200 com. (P. 1782).

GRIPT.

S. Nicolas, 6 Déc. — Sup. réunie à Granzay. — Arch. de Mausiaco.

Eccl. parochialis S. Nicolaï de Grippo ad præsentationem abbatis de Nyolio, Malleacensis diocesis, O. S. A., et ad institutionem domini episcopi [Xantonensis]. Pro procuratione prior debet XXX s., pro fabrica VII s. VI d. (P. de R.).

Abbas de Niolio supra Alticiam præsentat ad episcopum [Xantonensem] ecclesiam parochialem seu prioratum curatum S. Nicolaï de Grippo [Tab. dig.].

Prieuré de S. Nicolas de Gripen [Gript?] l'abbé de S. Vincent (S. Vivien) de Nicœil-sur-l'Autise présente, l'Évêque de Saintes confère (P. 1648).

GRIPT.

S. Aubin... — Sup. réunie à Granzay. — Arch. de Mausiaco.

Eccl. parochialis seu prioratus-curatus S. Albini de Grippo (*a*), ad præsentationem abbatis de Nyolio et ad institutionem domini episcopi [Xantonensis], Pro fabrica debet VII s., VI d. (P. de R.).

Prieuré-cure de S. Aubin, l'abbé de S. Vincent (S. Vivien) de Nicœil-sur-l'Autize présente, l'Évêque [de Saintes] confère (P. 1648).

GROSEILLERS (LES).

S. Lazare, 2 Sept. — Suc. Doy. de Mazières. — Arch. S. Maxencii.

(*a*) D'après une tradition populaire, cette église aurait été construite sur la limite des diocèses de Poitiers et de Saintes, de telle sorte que l'autel était en Poitou et la porte en Saintonge, ce qui en aurait fait attribuer la juridiction à l'Évêque de Saintes. La destruction de cette église est probablement antérieure à 1789, car à cette époque, le curé de S. Nicolas prenait le titre de prieur des prieurés de S. Aubin et de S. Nicolas de Gript.

Eccl. de Groselers, patronatum habet prior de Campigniaco (G. G.) X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Lazare des Grouzelliers, pat. prior de Champdenier (P. Besly). N.-Dame des Grouzeliers, Prés. le chapitre de la Rochelle, 200 com. (P. 1782).

GUESNES.

S. Jean-Baptiste, 24 Juin. — Suc. Doy. de Monts-sur-Guesnes.

Cette paroisse, dont il n'est fait aucune mention dans les Pouillés, sauf celui de 1782, qui l'indique comme annexe de Dercé (*Voir* ce nom), ne date que du Concordat; et son église, avant cette époque, n'avait que le titre de chapelle vicariale.

Prieuré de Guesnes, O. S. B., pat. l'abbesse de Fontevrault (P. 1648).

GUIDIERS.

S. Pierre, 29 Juin. — Sup. réunie à Villemain. — Arch. de Boig.

Eccl. de Guideriis, pleno jure de dono episcopi, seu ecclesiarium... de Guiders, patronatum habet decanus Pictavensis (G. G.).

Eccl. de Guideriis, S. Pierre de Guidiers, pat. decanus Pictavensis (P. Besly), Diers, annexe de Villemain (P. 1782).

HAIMS.

S. Michel, 29 Sept. — Suc. Doy. de la Trimouille. — Arch. Montis-Maurilii.

Eccl. de Haans, seu de Hanz annexa archipresbyteratus Montis-Maurilii, de dono episcopi, debet XXV s. de bys. (G. G.) XXV s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Michel de Hains, pat. episcopus (P. Besly), 300 com. (P. 1782).

Prieuré de S. Maixent le Petit. Prioratus S. Maxencii non solvit procurationem (G. G.). Prieuré de S. Maixent-le-Petit, O. S. B., pat. l'abbé de S. Cyprien (*a*); rev., 1,200 l. (P. 1648), uni à la cure de Villemort (P. 1782).

HANC.

S. Hilaire, 13 Janv. — Suc. Doy. de Chef-Boutonne. — Arch. de Boig.

Eccl. de Ayeus, Ayons seu de Hento, pleno jure de dono episcopi « est annexa archipresbyteratu et ecclesie de Boyno « debet X s. de bys. » (G. G.).

Eccl. S. Hilaire de Hant, annexe de N.-Dame de Bouyn (P. Besly); 400 com.; rev., 700 l. (V. 1769), 300 com. (P. 1782).

Chapelle de Ste-Catherine des Gentons; rev., 24 l., trois messes par an, unie à la cure (V. 1769).

HÉRISSON.

S. Georges, 23 Avril. — Sup. réunie à Pougnes. — Arch. Pertiniaci.

Eccl. de Heriçon, patronatum habet abbas Burgulii, debet XX s. de bys. (G. G.).

Cure de Heresson, Prés. l'abbé de Bourgueil (P. Abb.). S. Georges d'Herisson, pat. abbas de Bourgueil (P. Besly). S. Grégoire (*b*) d'Hérisson, 60 com. (P. 1782).

Chapelle. 1. De Notre-Dame de Bethléem fondée par Antoine Sorinet et Marie Aiot son épouse, le 17 mai 1584; une messe par semaine, Coll. M. l'Évêque (M. Arch. P. 1782).

(*a*) Donné vers 936 par Frottier II, Évêque de Poitiers (D. FONT., T. VI).

(*b*) Faute d'impression. Lisez : S. Georges.

Chapelles. 2. De la Chauvelière ou Chevrelière, fondée avant 1486, Prés. la famille Brochard (P. 1782).

— 3. De S. Jean, sise dans le bourg, trois messes par semaine, Prés. MM. Gauvain de la Proustière (M. Arch., P. 1782).

— 4. S. Nicolas des Saurin. En 1667 le patronage était contesté entre le seigneur d'Hérisson et la famille Poujet (M. Arch.), Prés. la famille des Poujet (P. 1782).

HOUMOIS (L') [a].

S. Hippolyte, 13 *Août*. — *Suc. Doy. de Thenezay*. — *Dec. Pertiniaci.*

Eccl. de Laygne, patronatum habet abbas S. Jovini; debet XX s. de bys. XX l. de jur. (G. G.).

Eglise parrochiale de Laigne, pat. l'abbé de S. Jouin (P. Abb.). S. Hippolite de Laigne, pat. abbas S. Jovini de Marnis (P. Besly.). Eccl. S. Hippolite de Lomoye, pat. abbas S. Jovini de Marnes (id.). Lhomois, Coll. M. l'Évêque, 350 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. Non desservie, dans la paroisse, possédée par le prieur de la Rochefaton en 1659 (V. Maisond.).

— 2. De N.-Dame de Cogne, ou Cougne, Prés. le seigneur de la Rochefaton (P. 1782).

— 3. De Ste-Catherine de Leigné, Prés. le seigneur de Leigné (id.).

Prieuré de la Rochefaton. Prior de Rochafauton debet XX s. t. (D. 1326). Prior de Rocafaton debet XX s. de decima (D. 1383). Prieuré de la Rochefaton, O. S. B., Prés. l'abbé de S. Jouin de Marnes; rev., 1,000 l. (P. 1648). S. Nicolas de la Rochefaton, Coll. le Roi (P. 1782); l'église ou chapelle était située dans les douves du château de la Rochefaton; rev., 1,050 l. en 1786 (M. Arch.).

INGRANDE.

S. Pierre et S. Paul, 29 *Juin*. — *Suc. Doy. de Dangé*. — *Arch. Castri-Ayraudi.*

Eccl. de Ingrandia, patronatum habet prior de Vallibus, debet XXV s. de bys. L l. de jur. (G. G.), XXV s. (Bys. 1649).

Eccl. de Ingrandia, S. Pierre et S. Paul d'Ingrande, pat. prior de S. Denis en Vaux (P. Besly). Coll. M. l'Évêque, 510 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. In parrochia de Ingrandia, cappellania que deservitur in capella de Chenes (G. G.).

— 2 et 3. De S. André du Canonicat partagée entre deux chapelains, que l'on nomme chanoines; rev., 500 l., six messes par semaine y compris les dimanches et fêtes (V. 1769), fondée en 1491 par M. d'Aloigny (*b*); Prés. le seigneur de la Groye (P. 1782).

(*a*) L'ancien nom de cette paroisse était Laigne, et elle n'est connue sous le nom de L'Houmois qu'à partir du XVII[e] siècle. Laigne est aujourd'hui un petit village désigné sur la Carte de Cassini sous le nom de Leigné, et sur celle du *Dépôt de la Guerre* sous celui de Lenier.

(*b*) En 1495, par Gallehaut d'Aloigny, d'après M. l'abbé LALANNE.

Chapelles. 4. De Ste Catherine du château du Chesne, fondée le 9 novembre 1545 par René d'Aloigny; rev., 30 boiceaux de froment, 2 de seigle, 1 pipe de vin valant 100 s. et une maison à Ingrande; deux services par semaine; vêpres, la vigile de Ste-Catherine, et grand messe et vêpres le jour de la fête (LALANNE, t. I), réunie vers 1760 à celles de S. André (n[os] 2 et 3), Prés. le seigneur de la Groye (P. 1782).

— 5 et 6. De S. André de la Groye ou du Diaconat, deux chapelles, Prés. le même (P. 1782).

— 7. De S. François (*a*); rev., 60 l. (V. 1769), Près. la famille Massonneau (P. 1782).

— 8. De Ste-Florence, dans la forêt de la Guierche, est en ruines; il s'y fait une procession tous les ans, le 3 mai (Ev.).

Prieuré. Prioratus de Ingrandia, non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré hors l'église, chapelle indécente, le nominateur et le revenu ignoré (V. 1769).

Prieuré de Thiers ou Remilly. Prioratus de Romillie, non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Thuré (Thiers) et Remilly, O. S. B., pat. l'abbé de S. Cyprien-lez-Poictiers; rev., 1,500 l. (P. 1648). Thiers ou Remilly de la Touche-au-Noir (P. 1782).

Prieuré de Tartifume. Prieuré de Tartifume, Prés. les religieux de la Merci-Dieu (LALANNE, T. I).

Aumônerie. « In hospicio sive Fortalano de Marigne, sito infra metas parrochie de Ingrandia, est quedam cappellania noviter fundata et dotata per dominum Karolum de la Tousche dominum temporalem dicti loci de Fortalano et est de patronatu ipsius et deinde successorum suorum; et fuit decretata die XXIII mensis aprilis et Nicolaus Augier fuit instututus in eadem, ad presentationem dicti fundatoris, Anno domini M. CCCC. LXIII. »

Maladrerie, de fondation seigneuriale, pat. l'évêque; rev. 100 l. (P. 1648).

IRAIS.

S. Paul, 25 Janv. — Suc. Doy. d'Airvau. — Dec. Thoarcii.

Abbas Auree-Vallis habet curam de Yray (*b*) de decanatu Thoarcii (G. G.).

Eccl. S. Paul d'Yray, pat. abbas d'Ervault (P. Besly). Cure de S. Paul d'Iray, Prés. l'abbé d'Airvaux, 350 com. (P. 1782).

ISLE-JOURDAIN (L').

S. Gervais et S. Prothais, 19 Juin. — Doy. Arch. de Montmorillon. — Arch. de Lucac.

Eccl. de Insula-Jordani, pleno jure de dono episcopi, debet XL s. de bys. (G. G.) XL s. (Bys. 1649).

Eccl. de Insula-Jordanis, S. Gervais et S. Prothais de l'Isle-Jourdain, pat. abbas de Lesterp (P. Besly).

Cure de S. Gervais et S. Prothais de l'Isle-Jourdain, Prés. l'abbé de Lesterp, 350 com. (P. 1782).

(*a*) Fondée vers 1622, par un nommé Raimbault.

(*b*) Donnée en 971 par Hildeardix d'Aunay, Vicomtesse de Thouars, à l'abbaye d'Airvau, qu'elle venait de fonder (D. FONT., T. XXVI).

Chapelle de S. Nicaise, près l'Isle-Jourdain, Prés. le curé de S. Cybard d'Angoulême (m. Arch.).

Prieuré. Prioratus de Insula-Jordani solvit procurationem (G. G.).

ITEUIL.

S. Saturnin, 29 *Nov*. — *Suc. Doy. de Vivône*. — *Arch. de Lezigniaco*.

Eccl. de Ytolio, patronatum habet abbas S. Cypriani, debet X s. de bys. XVIII l. de jur. (G. G.), X s. (Bys. 1649).

Eccl. de Itolio, S. Saturnin d'Yteuil, pat. abbas S. Cypriani (P. Besly).

Cure de S. Saturnin d'Iteuil, Prés. l'abbé de S. Cyprien, 500 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Etienne, fondée par un Bourdeil, en 1609, Prés. la famille des Bourdeil (id.).

— 2. De Saint-Saturnin, Prés. le seigneur d'Iteuil (id.).

Prieuré de Mougon Prioratus de Mougon, non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de S. Marc de Meugon ; rev., 1400 l. (P. 1648).

Prieuré de la Troussaie. Corrector de Trousseia debet XXVIII s. de decima [a] (D. 1383).

JARDRES.

S. Hilaire, 13 *Janv*. — *Suc. Doy. de S. Julien*. — *Arch. Mortuimaris*.

Eccl. de Jardres est regularium, debet XX s. de bys. XVIII l. de jur. (G. G.), XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Hilaire de Jardres, pat. abbas S. Severini (P. Besly). Cure de S. Hilaire de Jardres, Prés. l'abbé de S. Séverin, 400 com. (P. 1782).

Chapelle de S. François des Laurendeaux, fondée par M. Mathurin Laurendeau, Prés. la famille des Laurendeau (id.).

JARZAY.

S. Urbain, 25 *Mai*. — *Sup. réunie à Massognes*.

Cure de S. Urbain de Jarzay (*b*), Prés. le seigneur de Jarzay, 200 com. (P. 1782).

JAULNAIS.

S. Denis, 9 *Oct*. — *Suc. Doy. de S. Georges* — *Arch. Sedis*.

Eccl. de Jaunayo, patronatum habet abbas de Burgolio; debet XL s. de bys. XXX l. de jur. (G. G.) XL s. (Bys. 1649). Cure de Jaulnay, Prés. l'abbé de Bourgueil (P. Abb.).

S. Denis de Jaulnay, pat. abbas de Bourgueil (P. Besly), 1,200 com. (P. 1782).

(*a*) Le *Compte des Décimes de* 1383 est le seul document qui relate ce prieuré de la Troussaie. On ne peut le confondre du reste avec celui du même nom situé paroisse de Ceaux, car l'un était dans l'archiprêtré de Rom et celui qui nous occupe dans l'archiprêtré de Lusignan. En 1856, M. le curé d'Iteuil mentionnait une chapelle à la Troussaie, qui était, dit-il, d'après ses paroissiens, les restes d'une église abbatiale; si la tradition eût dit priorale, elle se fût trouvée d'accord avec l'histoire.

(*b*) Bien que le *Pouillé* de Besly n'en fasse pas mention, la fondation de cette paroisse remonte avant la publication de cet ouvrage, car nous possédons dans notre cabinet l'original d'une présentation à la cure de Jarzay, faite par M. Louis Lefèvre de Caumartin, conseiller d'Etat, etc., seigneur de Jarzay, et en cette qualité patron laïc de l'église, en date du 26 septembre 1622 (M. Arch.).

Chapelles 1. « In ecclesia parrochiali de Jaunay est cappellania fundata ad altare B. Marie, et est de patronatu domini Turris de Brain et de collatione domini episcopi » (G. G.).

— 2. De Ste-Catherine, Prés. la famille des Mazuriers (P. 1782).

— 3. Du Murier, dans le bourg, dépendait du chapitre de S. Pierre de Poitiers (Ev.).

Confrairie de N.-Dame, le chef avait le titre de bâtonnier (M. Arch.).

Prieuré. Prioratus de Jaunayo, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de la Ville-Jaunay, Prés. l'abbé de Bourgueil (P. Abb.), Jaulnay, O. S. B., pat. l'abbé de Bourgueil; rev., 1,000 l. (P. 1648), S. Denis de Jaunay (P. 1782).

JAVARZAY.

S. Chartier, 3 *Fév.* — *Suc. Doy. de Chef-Boutonne.* — *Arch. de Metulo.*

Eccl. de Jarnesay, patronatum habet prior de Martilliaco, debet XX s. de bys., XX l. de jur. (G. G.), XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Chartier de Javarzay, pat. prior de Martilliaco (P. Besly), 600 com.; rev., de 1,000 l. à 1,200 l. (V. 1769), Prés. le prieur de Montours, 650 com. (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Javersayo, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Javarzay; rev., 600 l. (P. 1648) affermé 220 l. ne s'y fait pas de service, présentateur inconnu (V. 1769). S. Chartier de Javarzay, O. S. B., Prés. le prieur de Montours (P. 1782).

JAZENEUIL.

S. Jean-Baptiste, 24 *Juin.* — *Suc. Doy. de Lusignan.* — *Arch. de Sancayo.*

Eccl. de Jayzonolio, patronatum habet prior de Lezigniaco, debet XX s. de bys., XXV l. de jur. (G. G.), XX s. (Bys. 1864).

Eccl. S. Jean.Baptiste de Jazeneuil, pat. prior de Lezigniaco (P. Besly), 400 com.; un cinquième des habitants calvinistes (V. 1769), 500 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De l'Aumônerie de S. Antoine, cinq messes aux jours les plus prochains des fêtes annuelles et patronales; rev., 80 l. (V. 1769), Prés. le sous-doyen de la cathédrale (P. 1782).

— 2. De S. Antoine au cimetière de Jazeneuil; rev., 30 l., il ne s'y fait pas de service (V. 1769), Prés. le seigneur de la Vau-du-Breuil (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Jazenolio, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Jazenaux, Prés. l'abbé de la Chaize-Dieu (P. Abb.).

Prieuré de S. Jean de Jazeneuil, O. S. B., pat. l'abbé de la Chaise-Dieu au diocèse de Clermont; rev., 1,200 l. (P. 1648). Une messe les dimanches et fêtes chômées; rev., 670 l. (V. 1769). Prieuré de S. Jean-Baptiste de Jazeneuil, O. S. B., Prés. l'abbé de la Chaise-Dieu (P. 1782).

Prieuré de Boismetais (*a*). Capellanus de Bosco Meditarii debet XX s. t. (D. 1326), XX s. de decima (D. 1383).

(*a*) Mentionné dans la Bulle donnée le 30 mars 1218 par le pape Honorius III en faveur de la Réau, abbaye de laquelle il dépendait (D. Font., T. XXIV).

Prieuré de S. Jacques de Bois-Mesber, O. S. A., pat. l'abbé de la Reau ; rev., 600 l. (a) (P. 1648); une messe tous les lundis; rev., 200 l. (V. 1769). Boismetais (P. 1782).

JOUHÉ.

S. Pierre, 29 *Juin*. — *Sup. réunie à Ceaux*. — *Arch. de Loduno*.

Eccl. de Joe, de patronatu B. Petri Pictavensis (G. G.), X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Pierre de Joué, pat. capitulum Pictavense (P. Besly). Jouhé, 150 com. (P. 1782).

JOUHÉ.

N.-Dame, 15 *Août*. — *Suc. Doy. de Montmorillon*. — *Arch. Montis-Maurilii*.

Eccl. de Johec, patronatum habet abbas S. Savini, debet XX s. de bys. (G. G.).

Eccl. N.-Dame de Jouhé, pat. abbas S. Savini (P. Besly), 300 com. (P. 1782).

Chapelle de N.-Dame de Pitié sur la place publique (Év.).

Prieuré. Prioratus de Joec, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Jouhé, O. S. B., pat. l'abbé de S. Savin ; rev., 800 l. (P. Besly). N. Dame de Jouhé (P. 1782).

Prieuré de Ryellec (b). Prioratus de Ryellec, non solvit procurationem (G. G.).

JOURDES.

S. Laurent, 10 *Août*. — *Suc. Doy. de Lussac*. — *Arch. Mortuimaris*.

« Eccl. de Jorda, debet XVI l. de jur. » (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Laurent de Jourdres, pat. abbas de Benavant, Lemovicensis diocesis (P. Besly), Prés. l'abbé de Benevent, 350 com. (P. 1782).

Prieuré. Prior de Jorda debet XXXII s. de decima (D. 1383).

JOURNÉ.

S. Martin, 11 *Nov*. — *Suc. Doy. de la Trimouille*. — *Arch. Montis-Maurilii*.

Eccl. de Jornec, est regularium, debet L s. de bys. XX l. de jur. (G. G.), XL s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Martin de Journec, pat. abbas de Lesterp (P. Besly). Journet, 350 com. (P. 1782).

Chapelle de S. Jean, au cimetière, 1634 (V. Filleau).

Prieuré de Villesalem. Prioratus de Villasalem O. Fontis-Ebraudi, non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Visselande, O. de Fontevrault (P. Abb.). Prieuré aux nonnains de Villesalem, O. S. B., pat. l'abbesse de Fontevrault; rev., 3,000 l. (P. 1648).

JOUSSÉ.

S. Martin, 11 *Nov*. — *Suc. Doy. de Charroux*. — *Arch. de Gencayo*.

Eccl. de Joncet, seu Joucet pleno jure de dono episcopi, debet X s. de bys. (G. G.).

Eccl. de Jousseto, S. Martin de Joussé ou N.-Dame, pat. episcopus (P. Besly). S. Martin de Joussé, 120 com. (P. 1782).

(a) Se trouve aussi mentionné plus loin dans le même *Pouillé* de 1648 : Prieuré de S. Jacques de Bois-Métayer, pat. N. ; rev., 800 l.

(b) Peut-être Rillé, paroisse de Jouhet. Attribution que nous ne faisons cependant que sous toute réserve.

JUILLÉ.

S. Germain, 21 Juil. — Sup. réunie à Brioux. — Arch. de Metulo.

Eccl. de Juillec est regularium de Cella (G. G.). XL s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Germain de Juillé, pat. abbas B. Marie de Celles (P. Besly), 110 com., 900 l. de rente (V. 1769), 300 com. (P. 1782).

JUMEAUX.

S. Martin, 11 Nov. — Suc. Doy. de S. Loup. — Dec. Berchorii.

Abbas Auree-Vallis debet habere curam ecclesie parochialis de Grumeaux (*a*) [G. G.].

Cure ou vicairie perpétuelle de Jumeaux, pat. l'abbé d'Oirvau; rev., 200 l. (P. 1648). S. Martin de Jumeaux ; rev., 300 l., 200 com. (V. de Menou).

Chapelle de S. Nicolas, une messe par semaine; revenu uni à l'abbaye d'Oirvault (V. de Menou).

JUSSECORPS.

S. Maixent, 25 Juin. — Suc. Doy. de Prahec. — Arch. de Metulo.

Eccl. de Juchecorps est regularium de Cellâ, debet aurem de bys. (G. G.). CXI l. (Bys. 1649).

Eccl. S. Maixent de Jussecorps, pat. abbas B. Mariæ de Celles (P. Besly), 150 com.; rev., 700 l. (V. 1769), 400 com. (P. 1782).

LAIGNE.

S. Hippolyte, 13 août. — Sup. réunie à L'Houmois. — Arch. Pertiniaci.

L'Houmois ayant succédé au titre paroissial que Laigné possédait autrefois, nous avons réuni sous ce nom les indications recueillies sur l'un et sur l'autre. *Voir* L'Houmois.

LAMAIRÉ.

S. Leger, 2 Oct. — Suc. Doy. de S. Loup. — Arch. Pertiniaci.

Eccl. de La Maeret, patronatum habet abbas Thalamundi, debet XV s. de bys. (G. G). XV s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Leger de Lamairé, pat. abbas de Talmond (P. Besly), 200 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De N. sise « defors le ballet » service et revenu, inconnu 1660 (V. Maisond.).

— 2. De N.-Dame de Pitié; Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Lamaire, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Lamairé; rev., 250 l. (V. Maisond.) O. S. B., pat. l'abbé de Talmond; rev., 700 l. (P. 1648, P. 1782).

LARGEASSE, *Voir* REJACE (LA).

LATILLÉ.

S. Cybard, 1er Juil. — Suc. Doy. de Vouillé. — Arch. de Sancayo.

Eccl. de Latilliaco, patronatum habet, abbatissa S. Crucis, debet X s. de bys., XX l. de jur. (G. G.) X s. (Bys. 1679).

(*a*) On trouve *Capella de Gemellis*, citée comme en dépendant dans la Charte de réformation de ce monastère par Pierre II, Évêque de Poitiers, du 10 février 1095 (V. S.) [Besly, Év. de Poitiers, D. Font., T. XXVI].

Eccl. S. Eparchii de Latiliaco, S. Cybard de Latilly, pat. abbatissa S. Crucis Pictavensis (P. Besly), 200 com. (P. 1782).

LATUS.

S. Maurice, 22 Sept. — Suc. Doy. de Montmorillon. — Arch. Montis-Maurilii.

Eccl. de Latuz, patronatum habet abbas Monasterii novi, debet L s. de bys., XXII l. de jur. [in antiquis registris reperitur de summa XL] (G. G.), L s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Maurice de Latus, pat. abb. Monasterii novi (P. Besly). Prés. le prieur de Latus, 500 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. Capellania in ecclesia à Lafucio, de collatione episcopi Pictavensis, et de hoc habetur littera Johannis episcopi Pictavensis in archa cui ascribitur G. (G. G.).

— 2. Capellania de Cluso-Bonelli in parochia de Lacuz est de dono episcopi et valet X s. (id.).

— 3. De Ste Madelaine (*a*) dans la cour du château du Cluseau, Prés. le chapitre de Montmorillon (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Lastum, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Latrée, Prés. l'abbé de la Chaize-Dieu (P. Abb.). Prieuré de Late, O. S. B., pat. l'abbé de Moustierneuf; rev., 800 l. (P. 1648). S. Maurice de Lathus, Prés. l'abbé de la Chaize-Dieu (P. 1782).

LAUTIERS.

S. Leger, 2 Oct. — Sup. réunie à Paisay-le-Sec.

Cure S. Leger de Lautiers (*b*), Prés. l'abbé de S. Savin, 90 com. (P. 1782).

LAVAUSSEAU.

S. Remy, 1 Oct. — Suc. Doy. de Vouillé.

Cette paroisse distraite de celle de Benassais ne date que de 1858. L'église actuelle est l'ancienne chapelle de la commanderie de Lavausseau, qui des Templiers était passée à l'ordre de S. Jean de Jérusalem (Malte) lequel la possédait en 1789.

LAVOUX.

S. Martin, 11 Nov. — Suc. Doy. de S. Julien. — Arch. Mortuimaris.

Eccl. de Lavatorio est regularium, debet XV s. de bys. IX l. X s. de jur. (G. G.) XV s. (Bys. 1649).

Eccl. de Lavatorio, S. Martin de La Voux, pat. abbas S. Hilarii de Cella Pictavense (P. Besly). Lavoux, 300 com. (P. 1782).

LEIGNE.

S. Hilaire, 13 Janv. — Suc. Doy. de Chauvigny. — Arch. Montis-Maurilii.

(*a*) Peut-être la même que la précédente.

(*b*) Cette paroisse, que le *Pouillé* de 1782 est le seul à relater, ne serait-elle point celle dont le desservant est désigné dans les Comptes de 1326 et de 1383, sous le titre de : *Prior Altaris debet XL s. t., Prior Altaris Montismaurilii debet XXX s. de decima?*

Dans tous les cas, nous relatons ici ce prieuré dont nous n'avons pu découvrir nulle part ailleurs la position.

Eccl. de Lompna patronatum habet abbas Monasterii novi (a) debet XX s. de bys. (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Eccl. de Lompena, S. Hilaire de Leigne, pat. abbas Monasterii novi (P. Besly); rev. 800 l. (P. M.). Laigne, 450 com. (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Leygne, non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Leigne, O. S. B., pat. l'abbé de Moustierneuf; rev. 1,400 liv. (P. 1648); rev. 800 l. (P. M.). S. Hilaire de Leigne (P. 1782).

LEIGNÉ-LES-BOIS.

S. Rémy, 1er Oct. — Suc. Doy. de Plumartin. — Arch. Castri-Ayraudi.

Eccl. de Laygne, patronatum habet abbas S. Savini, debet XX s. de bys. (G. G.) XXV s. (Bys. 1649).

Eccl. de Ligneyo-Nemorum, S. Rémy de Leigné-les-Bois, pat. abbas S. Savini (P. Besly), 300 com.; rev. 500 l. (V. 1769), 300 com. (P. 1782).

Prieuré de Malleray. Prioratus de Mayleray, non solvit procurationem (G. G.).

L'abbé (sic) de Masleray, O. S. B., Prés. l'abbé de S. Savin, rev. 1,200 l. (P. 1648) chapelle en ruines (V. 1769). S. Laurent de Malleray (P. 1782).

LEIGNÉ-SUR-USSEAU.

S. Hilaire, 13 Janv. — Doy. Arch. de Châtelleraud. — Arch. Castri-Ayraudi.

Eccl. de Laign', seu Legngne, annexa archipresbyteratu, pleno jure de dono episcopi, debet XX s. de bys. (G. G.).

Eccl. S. Hilaire de Ligné-sur-Usseau, pat. episcopus (P. Besly), 200 com., rev. 500 l. (V. 1769), 200 com. (P. 1782).

LENCLOITRE (b).

N.-Dame, 15 Août. — Doy. Arch. de Châtellerault. — Arch. Sedis.

Prioratus de La Cloistre de Gironde, in parochia de Amberia, non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Lencloistre, O. de Fontevrault, pat. l'abbesse de Fontevrault, rev. 800 l. (P. 1648) ou

Prieuré de S. André de Lencloitre, O. de Fontevrault, pat. l'abbé de Bourgueil, rev. 1,000 l. (id.).

LESIGNY.

S. Hilaire, 13 Janv. — Suc. Doy. de Plumartin. — Arch. Castri-Ayraudi.

Eccl. de Laygniaco, de dono episcopi, debet XXV s. de bys., XXVIII l. de jur. (G. G.) XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. de Lezigniaco, S. Hilaire de Lezigny, pat. episcopus (P. Besly), 430 com.; rev. 900 l. (V. 1769), 350 com. (P. 1782).

Chapelle domestique au château de la Boutelaye (V. 1769).

(a) Mentionnée comme en dépendant dans la Bulle donnée le 22 mars 1123 par le Pape Calixte II en faveur de ce monastère (D. Font., T. XIX).

(b) Cette paroisse ne date que du Concordat; c'était antérieurement un prieuré, O. de Fontevrault, situé paroisse d'Amberre.

LEUGNY-SUR-CREUSE.

S. Hilaire, 13 *Janv.* — *Suc. Doy. de Dangé.* — *Arch. Castri-Ayraudi.*

Eccl. de Lugniaco, seu Luygniaco, pleno jure de dono episcopi, debet X s. de bys. XX l. de jur. (G. G.) X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Hilaire de Leugny-sur-Creuse, pat. episcopus (P. Besly), 430 com.; rev. 900 l. (V. 1769), 400 com. (P. 1782).

Chapelle. De Tous les Saints et de N.-Dame de Lorette son annexe, rev. 250 l., trois messes par semaine (V. 1769); fondée en 1660 par M. Pierre de Gréaulme, seigneur de Leugny-sur-Creuse et de S.-Mars; Prés. le curé et les paroissiens (P. 1782).

Prieuré du Palais. Prioratus de Palays, non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré ou chapelle de Ste-Catherine du Palais, rev. 150 l., une messe par semaine, Prés. les chanoines de S. Hilaire de la Celle (V. 1769).

Prieuré de Prélong. Prioratus de Longo-Prato, non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Prélong, rev. 1,200 l. (P. 1648). N.-Dame de Prélong, uni à la cure de la Guierche (P. 1782).

LEZAY.

S. Médard, 8 *Juin.* — *Suc. Doy. de Chey.* — *Arch. de Room.*

Eccl. de Luzayo, est regularium, debet XL s. de bys. (G. G.) XL s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Médard de Lezay, pat. abbas. S. Severini (P. Besly), 250 com., 2,000 ou 3,000 religionnaires; rev., 1,800 l. (V. 1769), 600 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De Ste-Catherine au château de Lezay : Capella castri de Lezayo est regularium et non habet curam, debet XL s. de jur., deservitur per unum solum monachum canonicum monasterii S. Seme in parochia de Cheas [a] (G. G.); Prés. le Sgr de Lezay (P. 1782).

— 2. De Ste-Catherine, en l'église à gauche en entrant, une messe par mois; rev., de 100 à 120 l., Coll. le duc de Laval (comme sgr de Lezay) [V. 1769.]

— 3. De Ste-Catherine, à droite en entrant, deux messes par semaine ; rev., de 200 à 300 l., Coll. M. de Lusignan (sgr des Marais) [id.].

— 4. De la Robertrie; une messe par mois; rev., de 50 à 60 l. (V.1769), Coll. M. l'Évêque (id., P. 1782).

— 5. De N.-Dame de l'Annonciation des Marais de Lezay, Prés. le sgr des Marais de Lezay (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Lezay, solvit procurationem (G. G.).

LHOMMAIZÉ.

S. Jean-Baptiste, 24 *Juin.* — *Suc. Doy. de Lussac.* — *Arch. Mortuimaris.*

Eccl. de Lomayset, patronatum habet capitulum de Mortuimari, debet XXX s. de bys. XL l. de jur. (G. G.) XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Jean-Baptiste de Lomayzé, pat. capitulum de Morthemer (P. Besly). Lhommaizé, 300 com. (P. 1782).

(a) Nous n'avons pu retrouver cette paroisse ni ce monastère qui, à coup sûr, ne faisaient pas partie du diocèse de Poitiers.

LIAIGUES.

S. Filibert, 20 août. — Sup. réunie à Champigny-le-Sec. — Arch. Pertiniaci.

Eccl. de Lata-Aqua, pleno jure de dono episcopi, debet X s. de bys. (G. G.) X s. (Bys. 1649).

Eccl. de Lata-Aqua, S. Philibert de Liaigues, pat. episcopus (P. Besly). Prés. l'abbé de S. Cyprien, 100 com. (P. 1782).

LIGLET.

S. Hilaire, 13 Janv. — Suc. Doy. de la Trimouille. — Arch. Montis-Maurilii.

Eccl. de Lillec, patronatum habet abbas S. Savini, debet XXXV s. de bys. XX l. de jur. (G. G.) XXXV s. (Bys. 1642).

Eccl. S. Hilaire de Lislec, pat. abbas S. Savini (P. Besly). Liglet, 400 com. (P. 1782).

Chapelle. In ecclesia de Leliec est vicaria empta a quodam valeto; de dono episcopi..... empta a Iterio de Bernolio valet de valore VIII l. quam absit, divisit, quod abbas (S. Savini?) haberet IV l. et capellania haberet alia IV l., cum tamen ibi deberet esse cappellanus secularis et debet spectare collatio ad episcopum (*a*) [G. G.].

Prieuré de Fontmoron. Prioratus de Fonte-Morum non solvit procurationem (G. G.).

Prioratus de Pomerio-Acri, O. G., Turonensis diocesis, habet unitas domos de Fontemoro et de Boscheto Pictavensis diœcesis, in quo sint 15 fratres et de provisione antiqua monasterium Grandimontis debebat 13 l., et nunc 20 l., 2 s., 6 d. (P. Abb.). O. S B., rev., 800 l. (P. 1648), une messe par semaine (V. Filleau). S. Antoine de Fontmoron, Prés. l'abbé de Fontgombault (P. 1782).

Prieuré de Marcilly. Prioratus de Martillet seu Marcillet, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Marcillé, O. S. B., Prés. l'abbé de S.-Savin (P. 1648). Ste-Marguerite de Marcilly (P. 1782).

LIGNIERS-LANGOUSTE.

S. Paul, 29 juin. — Sup. réunie à Verrue. — Arch. Mirabelli.

Eccl. de Liners-Lengoste, patronatum habet capitulum de Faya, debet X s. de bys. (G. G.) X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Paul de Liniers-Langouste, pat. capitulum de Faye-la-Vineuse (P. Besly), 120 com. (P. 1782).

Chapelle de Brizay, Prés. le sgr de Brizay (P. 1782).

LIGNY.

S. Hilaire, 13 Janv. — Sup. réunie à Secondigné. — Arch. de Metulo.

Eccl. de Laigniaco est regularium de Cella, debet V s. de bys. (G. G.) V s. (Bys. 1649).

Eccl. de Laignaco, S. Hilaire de Ligné, pat. abbas B. Mariæ de Celles (P. Besly); 90 com.; rev., 800 l. (V. 1769), 300 com. (P. 1782).

LIGUGÉ.

S. Martin (b), 11 Nov. — Suc. Doy. de S. Pierre de Poitiers. — Arch. de Lezigniaco.

(*a*) Bien que cette mention et la suivante se trouvent dans le *Grand-Gauthier* sous l'archiprêtré de Lussac et non à celui de Montmorillon, sa place naturelle, nous pensons que ceci est dû à une interpolation dont nous avons d'autres exemples, et que c'est bien de Liglet dont il est question.

(*b*) L'ancienne église paroissiale, sous le vocable de S. Paul (25 janvier), est détruite.— C'est l'église du prieuré (aujourd'hui abbaye) qui est affectée à ce service.

Eccl. de Legugiaco patronatum habet prior ejusdem loci (G. G.).

Eccl. S. Paul de Ligugé, pat. prior de Ligugé (P. Besly), Coll. M. l'Évêque, 200 com. (P. 1782).

Prieuré. Prior de Lugugiaco solvit procurationem (*a*) [G. G.].

Prieuré de S. Martin de Ligugé, O. S. B., pat. l'abbé à présent Évêque de Maillezais; rev., 1,200 l. (P. 1648), bâti par S. Martin, est le plus ancien monastère des Gaules (*b*) uni au collége de Poitiers (P. 1782).

LIMALONGES.

S. Jean-Baptiste, 24 Juin. — Suc. Doy. de Sauzé-Vaussais. — Arch. de Chonayo.

Eccl. de Limalonges, patronatum habet abbas Nobiliacensis, debet XXV s. de bys., XXX l. de jur. (G. G.) XXV s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Jean-Baptiste de Limalonges, pat. abbas de Nouaillé (P. Besly), 700 com. (P. 1782).

LINAZAY.

S. Hilaire, 13 Janv. — Suc. Doy. de Sivrai. — Arch. de Chonayo.

Eccl. de Linezay, seu Linazay, pleno jure de dono episcopi, debet X s. de bys. (G. G.) X s. (Bys. 1649).

Eccl. de Linazayo, S. Hilaire de Linazay, pat. episcopus (P. Besly). N.-Dame (*c*) de Linazay, 300 com. (P. 1782).

LINIERS.

N.-Dame, 15 Août. — Suc. Doy. de S. Julien. — Arch. Mortuimaris.

Eccl. de Liners, patronatum habet abbates Monasterii novi et S. Cypriani (*d*) [G. G.].

Eccl. N.-Dame de Liniers, pat. abbates S. Cypriani et Monasterii novi alternis vicibus (P. Besly), 300 com. (P. 1782).

LIZANT.

S. Junien et Ste-Radégonde. — Suc. Doy. de Sivrai. — Arch. de Roffiaco.

Eccl. de Lissant seu Lysant, pleno jure de dono episcopi debet X s. de bys., VI l. de jur. (G. G.) X s. (Bys. 1649).

Eccl. de Lyzanto, S. Junien et Ste-Radégonde de Lyzant, pat. episcopus (P. Besly), 400 com. (P. 1782).

LOIZÉ.

S. Pierre-ès-liens, 1er Août. — Suc. Doy. de Chef-Boutonne. — Arch. de Boig.

(*a*) Ce prieuré dépendait de l'abbaye de Maillezais et est mentionnée dans une Bulle donnée par le Pape Célestin III en 1197, en faveur de ce monastère. Dans un traité passé en 1200 entre l'Évêque de Poitiers et l'abbé de Maillezais, nous trouvons : *Apud Legudiacum, semel in anno, ejusdem loci prior, unicam episcopo procurationem debitam faciet* (D. Font., T. III et XXV).

(*b*) *Voir* la notice consacrée à ce monastère, par Mgr Cousseau, Évêque d'Angoulême (*Mém. Antiq. de l'Ouest*, année 1839). — C'est aujourd'hui une abbaye, O. S. B., Fille de Solesmes.

(*c*) C'est une erreur ; c'est S. Hilaire qui est le titulaire de cette église.

(*d*) Vers 1090 Rainaud, abbé de S. Cyprien, et ses religieux donnent à l'abbaye de Montierneuf la moitié de l'église de Liniers (D. Font., T. VII).

Eccl. de Leysse, patronatum habet decanus Pictavensis (G. G.), XL s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Pierre de Loyzé, pat. decanus Pictavensis (P. Besly). 240 com.; rev., de 500 à 600 l. (V. 1769) 320 com. (P. 1782).

LONGUE-CHAUME.

S. Germain, 28 *Mai.* — *Suc. Doy. de Partenai.* — *Dec. Pertiniaci.*

« Eccl. S. Germani est regularium, debet X s. de bys., XX l. de jur. » (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Cure de S. Germain, Prés. l'abbé d'Orveau (P. Abb.). S. Germain de Longuechaume (P. Besly). Legs pie d'un pain benist pour le jour du patron et deux sierges blancs d'une livre chacun, 1664 (V. Maisond.), 300 com. (P. 1782).

LORIGNÉ.

S. Martin, 11 *Nov.* — *Suc. Doy. de Sauzé-Vaussais.* — *Arch. de Boig.*

Eccl. de Lorgnec, patronatum habet abbas S. Maxencii (*a*) [G. G.], XX s. (Bys. 1649).

Eccl. de Lorigniaco, S. Martin de Lorigné, pat. abbas S. Maxentii (P. Besly), Coll. M. l'Évêque, 400 com. (P. 1782).

Prieuré (*b*) Prior de Lorigne seu Lorgnec debet XXX s. (D. 1326) XXX s. de decima, VIII gros de procuratione (D. 1383). Prieuré de Lorigne, O. S. B., pat. l'abbé de S. Maixent; rev., 400 l. (P. 1648) S. Martin de Lorigné (P. 1782).

LOUBIGNÉ.

S. Pierre, 29 *Juin.* — *Sup. réunie à la Bataille.* — *Arch. de Metulo.*

Eccl. de Lebnignet, seu Lebrignet, pleno jure de dono episcopi, debet XVIII l. de jur. (G. G.) XV s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Pierre de Loubigné, pat. episcopus (P. Besly), 130 com. en 1713 (M. Arch.), 220 com.; rev., 500 l. (V. 1769), 400 com. (P. 1782).

LOUBILLÉ.

S. Saturnin, 29 *Nov.* — *Suc. Doy. de Chef-Boutonne.* — *Arch. de Boig.*

Eccl. de Lobiliaco, patronatum habet abbas de Karoffio (*b*) debet XV s. de bys. (G. G.) XV s. (Bys. 1649).

Cure de S. Saturnin de Roubillé, Prés. l'abbé de Charroux (P. Abb.). Loubillé (P. Besly), Coll. M. l'Évêque 300 com. (P. 1782) [*c*].

Prieuré. Prior de Lobilhe seu de Lobilhiaco debet IX l. de decima, LXX gros. de procuratione (D. 1383), Prieuré de Loubillé, O. S. B., pat. l'abbé de Charroux; rev., 800 l. (P. 1648) affermé 1,700 l., aucun service (V. 1769), Coll. Le Roi (P. 1782).

(*a*) Don fait à l'abbaye de S. Maixent par Isembert II, Évêque de Poitiers, et quelques seigneurs d'une église dédiée à S. Martin et sise au village appelé *Lorniaco* (D. Font., T. XV).

(*b*) Mentionné comme dépendant de ce monastère dans la Bulle donnée en sa faveur par le Pape Urbain II en 1096 (D. Font., T. IV).

(*c*) Il y avait à Narçais, village de cette paroisse, une église : *Ecclesia de Enarciaco*, mentionnée comme dépendant de l'abbaye de Charroux, dans une Bulle du Pape Urbain II de 1098 (D. Font., T. IV). Cependant la tradition veut qu'elle appartînt au monastère de Tusson, O. de Fontevrault. Cette église, qui était, dit-on, paroissiale, n'est mentionnée dans aucun *Pouillé*.

LOUBLANDE (*a*).

S. André (*b*), 30 *Nov.* — *Suc. Doy. de Châtillon-sur-Sèvre.* — *Dec. Berchorii.*

Prieuré de Loublande, pat. l'Évêque de Maillezais; rev., 400 l. (P. 1648). S. Pierre de Loublande; rev., 400 l., deux messes par semaine, 400 com. (V. de Menou).

LOUBRESSAC.

S. Silvain, 22 *Sept.* — *Sup. réunie à Mozerolles.* — *Arch. de Lucac.*

Eccl. de Lobrecac, patronatum habet abbas Auree-Vallis et est regularium, debet XXX l. de jur. (G. G.).

Cure de S. Hillaire de Lemboursac, Prés. l'abbé d'Orveau (P. Abb.). Eccl. S. Silvain de Loubressac (P. Besly). Prieuré (cure) de Loubressac, O. S. B., rev., 800 l. (P. 1648). Prieuré (cure) de S. Silvain de Loubressac (P. 1782).

Maladrerie, de fondation seigneuriale, Coll. l'Évêque; rev., 100 l. (P. 1648).

LOUDUN.

S. Pierre (*du Marché*), 29 *Juin.*—*Archiprêtré Archidiaconé de Poitiers.*—*Archipresbyteratus.*

Eccl. S. Petri de Loduno patronatum habet prior de Loduno et sunt ibi duo cappellani qui habent curam, debet XXX l. de jur. (G. G.).

Eccl. S. Pierre du Marché de Loudun, pat. prior de Loudun (P. Besly), Coll. M. l'Évêque, 600 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. In ecclesia S. Petri de Loduno, ruinosa, sita in medio ville, est quedam cappellania (G. G.).
— 2. Item alia, quam Dominus de Malo-Leprario desservire facit in ecclesia de Lerne, Turonensis diocesis (id.).
— 3. In ecclesia B. Petri de Loduno, est cappellania de novo fundata per deffunctum Andream Girardi, heredes habent jus patronatu additam et post mortem ipsorum prior de Loduno. Potest valere X l. (id.).
— 4. Des Anges, Prés. la famille des Hubert (P. 1782).
— 5. Des Augers, Prés. la famille des Auger (id.).
— 6. De Ste-Catherine, Coll. M. l'Évêque (id.).
— 7. De N.-Dame des Gennebaut, Prés. MM. Dugrais (id.).
— 8. De S. Hermice, Coll. M. l'Évêque (id.).
— 9. De N.-Dame de l'Hermite, Prés. les fabriqueurs (id.).
— 10. De la Husaudrie, Prés. le curé et les fabriqueurs (id.).
— 11. De S. Jean de Dercé, Prés. MM. de Menou de Boussay (id.).
— 12. Du Legs pie des Potiers, Prés. la famille des Potier (id.).
— 13. De S. Michel, Prés. M. l'Évêque (id.).
— 14. De N.-Dame de Pitié, Prés. les fabriqueurs (id.).
— 15. De N.-Dame de Pitié, Coll. M. l'Évêque (id.).

(*a*) C'était un prieuré annexe de la cure de S. Pierre des Echaubroignes.

(*b*) L'ancienne église prieurale avait S. Pierre pour titulaire, comme le justifie le procès-verbal de visite de Mgr de Menou, de l'année 1740.

Chapelles. 16. De N.-Dame des Rouilliers, Prés. la famille des Garsuault (id.).
— 17. De S. Sébastien, Prés. M. le lieutenant-général de Loudun (id.).
— 18. de Ste-Catherine des Taureaux, Prés. la famille de Beauvollier (id.).
— 19. De N.-Dame de la Tussandrie, Prés. le chapitre de Ste-Croix de Loudun (id.).
— 20. De N.-Dame, fondée par M. Gilles Hubert, seigneur Dezé? présentation par divers héritiers du fondateur les 20 juillet 1582 et 27 juillet 1652 (M. Arch.).
— 21. Ou Prieuré conventuel de N.-Dame de l'Espine ou de Velor, O. S. B., sita intra limites parochialis ecclesie de S. Pierre du Marché (M. Arch.), Coll. M. l'Évêque (P. 1782).
— 22. Des Veaux (*a*), trois messes par semaine; rev., 300 l. (Hist. de Loudun).

LOUDUN.

S. Pierre du Martrai (*b*). — *Sup. réunie à S. Hilaire. — Arch. de Loduno.*

Capellanus S. Petri du Martreys de Loduno debet LX s. de decima. [D. 1383] (*c*). XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Pierre du Martrai de Loudun, pat. prior de Loudun (P. Besly), Coll. M. l'Évêque 500 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. « Cappellania fundata in ecclesia parochiali de Martreyo Loduni ad altare B. Jacobi et presentatur per priorem B. Marie de Castro Loduni » (G. G.).
— 2. De S. Sébastien, présentation par Jehan Briault, bailly, juge ordinaire et présidial de Loudun le 7 février 1600 (M. Arch.).
— 3. « Cappellania B. Marie pietatis, alias du Charnyer in cimeterio de Martrays Loduni, de patronatu prioris prioratus conventualis de castro Loduni, O. S. B. » (G. G.).
— 4. Du S. Sépulchre, Martinus Gorrin pro cappellania sepulcri de Martreyo debet XV s. de decima (D. 1383).

LOUDUN.

S. Lazare..... — Sup. réunie à S. Pierre du Marché. — Arch. de Loduno.

Eccl. S. Lazari de Loduno, patronatum habet prior B. Marie de Loduno (G. G.).

LOUDUN.

S. Hilaire, 13 *Janv.* — *Suc. Doy. de Loudun.*

Cette paroisse, élevée sur les ruines de S. Pierre du Martrai, ne date que du Concordat; l'église actuelle est l'ancienne chapelle des Carmes, autrefois placée sous le vocable de la Ste Vierge (15 août).

(*a*) Ces chapelles des Veaux, au nombre de huit, de 50 l. de revenu chacune, avaient été fondées dans cette église par Jean d'Outrelavoie, seigneur des Veaux et des Forges, et Marguerite des Aubiers, son épouse. Mais, en 1505, le curé ayant contesté au seigneur de Messemé, représentant des fondateurs, son droit de nomination, ce dernier en transporta le service au château de Messemé (*Hist. de Loudun*).

(*b*) Église détruite, le service paroissial a été transféré dans l'église de S. Hilaire (*Voir* ce mot).

(*c*) Cette église n'est pas mentionnée dans le *Grand-Gauthier*, bien qu'il relate des chapelles qui s'y trouvaient placées.

LOUDUN.

Chapelles et Etablissements religieux (*a*).

Prieuré de N.-Dame, au château de Loudun. Prioratus B. Marie de Luduno, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré conventuel de N.-Dame du Chasteau de Loudun, Prés. l'abbé de Tournus au diocèse de Chaalons (P. Abb.), uni au collége des RR. PP. Jésuites à Poitiers le 23 mai 1652 (M. Arch., P. 1782).

Chapelle de S. Nicolas. Chapelle du château, Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

Prieuré de S. Maur. Prioratus S. Mauri in castro Loduni, non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de S. Maur de Laudun, pat. l'abbé de S. Maur-sur-Loire (P. Abb.), O. S. B., pat. l'abbé de Tournus (*b*); rev., 3,000 l. (P. 1648). S. Maur *aliàs* la Magdelaine, pat. l'abbé de S. Maur-sur-Loire (P. 1782).

Aumônerie. Coll. M. l'Évêque, rev., 600 l. (P. 1648).

Chapelle de Ste-Catherine en l'Aumônerie, près le prieur (de N.-Dame ?) de Loudun (P. 1782).

Hôtel-Dieu. Chapelles. 1. De S. Jacques de la Mothe-Bourbon, Prés. les administrateurs de l'Hôtel-Dieu (id.).

— — 2. De N.-Dame, Coll. M. l'Évêque (id.).

Maladrerie, de fondation royale, pat. le grand aumônier de France, rev., 600 l. (P. 1648), unie avec l'aumônerie à l'Hôpital de cette ville dite la maison de Charité par arrêt du conseil du 6 août 1700 (Un. Mal.).

Stipendie, ou legs pieux, ou chapellenie des Maubués, près la ville de Loudun, provisions en 1678 (M. Arch.).

LOUIN.

S. Martin, 11 *Nov.* — *Suc. Doy. de S. Loup.* — *Dec. Berchorii.*

Eccl. de Loing est regularium, « de patronatu abbatis de Aureavalle (*c*) » debet XL s. de bys. L l. de jur. (G. G.).

Prieuré-Cure de S. Martin de Louyn, Prés. l'abbé Dorveau (P. Abb.). S. Martin de Bouin (*d*) régulier, rev., 400 l. (P. 1648), rev., 600 l. environ, 600 com. (V. DE MENOU).

Chapelles. 1. Des Gorris, Prés. la famille des Gorris, rev., 200 l., deux messes par semaine (V. DE MENOU).

— 2. Des Amineds ou Amineaux, pat. l'évêque de Maillezay, rev., 50 l. (P. 1648) Prés. la famille des Amineaux, rev., 40 l., deux messes par semaine (V. DE MENOU).

(*a*) Nous plaçons ici, comme nous l'avons déjà fait pour Charroux, les notes relatives à des prieurés chapelles, etc. n'ayant pu retrouver dans quelles circonscriptions paroissiales ils étaient placés.

(*b*) Erreur ; c'est celui de N.-Dame qui dépendait de Tournus. Il faut donc dire comme le *Pouillé des Abbayes de France*.

(*c*) *Eccl. de Loung* est mentionnée dans la Charte de réforme de ce monastère par l'Évêque Pierre II, du 10 février 1095 (V. S.) [BESLY, Év. de Poitiers].

(*d*) C'est Louin qu'il faut lire.

LOUZY.

S. Pierre, 29 *Juin*. — *Suc. Doy. de Thouars* (*a*).

Capellanus de Lozi, debet V l. de decima, VIII gros. de procuratione (D. 1383) XV s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Pierre de Louzy, pat. capitulum de Thouars (P. Besly), Prés. le chapitre de S. Pierre de Thouars, 450 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Jacques, présentée par les seigneurs du Sault en 1641, 1671, 1682, etc. (M. Arch.), Prés. le seigneur de Thouars (P. 1782).

— 2. Des Perraudaux ou de la Peraudrie, Prés. la famille des Créon (P. 1782).

Confrairie des Agonisants, 1659 (V. Maisond.).

LUCHAPT.

S. Hilaire, 13 *Janv.* — *Suc. Doy. de l'Isle-Jourdain.* — *Arch. de Lucac.*

Eccl. de Louchac, patronatum habet prior S. Pacencii, debet XXX s. de bys. (G. G.) XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Hilaire de Luchapt, pat. prior S. Paxentii (P. Besly), Prés. l'abbé de Lesterp, 450 com. (P. 1782).

Chapelle de S. Jean. In ecclesia parrochiali de Loupchaio est cappellania fundata ad altare S. Johannis et est alternis vicibus ad presentationem... dicte la Palardie et Guidonis Quadrivis (G. G.) ; une messe du S.-Esprit, une de N.-Dame et une des trépassés par semaine (V. Filleau), Prés. MM. Guyot de Ville-Champagne (P. 1782).

Prieuré du Theil. Prieuré de S. Laurent du Theil, paroisse de Luchapt, rev., 600 l. (P. 1648).

LUCHÉ-SUR-BRIOUX (*b*).

S. Hippolyte, 13 *Août.* — *Suc. Doy. de Brioux.*

Capellanus de Luchet debet XXIV s. de decima (D. 1383) XX s. (Bys. 1649).

Eccl. de Luchiaco, S. Hippolite de Luché, pat. abbas B. Mariæ de Celles (P. Besly), 90 com., rev., 900 l. (V. 1769). S. Hypolite de Luché et la chapelle Ste Anne son annexe, Prés. l'abbé de Celles, 300 com. (P. 1782).

Chapelle. M. de Cumont s'est emparé du revenu d'une chapelle (probablement de celle de Ste-Anne) et ne fait faire aucun service (V. 1769).

LUCHÉ-THOUARSAIS.

S. Hilaire, 13 *Janv.* — *Suc. Doy. de S. Varant.* — *Dec. Berchorii.*

Eccl. de Luché, patronatum habet capitulum S. Petri de Thoarcio, debet X s. de bys., XVIII l. de jur. (G. G.).

Cure de S. Hilaire de Luché, Prés. le chapitre de S. Pierre de Thouars, rev. 600 l., 160 com. (V. de Menou).

Chapelle de Migalland, dans la paroisse, rev. 80 l., pat. l'Évêque de Maillezay (P. 1648), une messe par mois, Prés. le seigneur de Migalland (V. de Menou).

LUSIGNAN.

N. Dame, 15 *Août.* — *Doy. Arch. de S. Pierre de Poitiers.* — *Archipresbyteratus.*

Eccl. B. Marie de Lezigniaco, patronatum habet prior Nobiliacensis (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

(*a*) Omise par le *Grand-Gauthier.*

(*b*) Id.

Eccl. de Lezigniaco, N. Dame de Lusignan, pat. prior de Lusignan (P. Besly), Coll. M. l'Évêque, 150 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De N.-Dame des Lauvergnats, Prés. MM. Lauvergnat d'Armançon (P. 1782).
— 2. De N.-Dame des Mureaux, Prés. le prieur de Lusignan (id.).
— 3. De Ste-Anne, une messe par mois, plus trois autres messes, rev. 27 l., Prés. M. de Miaurès d'Armanjon (V. 1769).

Prieuré. Prioratus de Lezigniaco, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré. N.-Dame de Luzignan, O. S. B., pat. l'abbé de Nouaillé, rev. 1,000 l. (P. 1648 et 1782).

Prieuré de S. Gilles. Prioratus S. Egidii de Lezigniaco, solvit procurationem (G. G.).

Aumôneries. Apud Lezigne sunt due elemosinarie et sunt ambe de collatione comitis Marchie et una vocata de Fonte-Sitis et debet habere cappellanum qui habet cappellaniam et est similiter et elemosinarius, et in eadem debet esse alius capellanus desserviens alie cappellanie, solvint procurationes. Item secunda cappellania vocatur de Pranzayo et non est ibi cappellanus (*a*) [G. G.].

LUSIGNAN.

S. Aquilin... — Sup. réunie à N.-Dame. — Arch. de Lezigniaco.

Eccl. S. Aquilini patronatum habet abbas de Nobiliaco et est in castro de Lezigniaco, nec habet cappellanum propter paupertatem (G. G.).

LUSSAC.

S. Maixent (*b*), 25 *Juin. — Doy. Arch. de Montmorillon. — Archipresbyteratus.*

Eccl. de Lucac, patronatum habet abbas S. Silvani (*c*), debet XL s. de bys., XL l. de jur. (G. G.) XL s. (Bys. 1649).

Eccl. Ste-Marie-Magdelaine de Lussac-le-Chasteau, pat. abbas S. Savini (P. Besly), église ruinée (*d*), le service divin se fait dans l'église du prieuré. Société de Lussac, compagnie de prêtres qui desservent la paroisse (V. Filleau). S. Maixent de Lussac-le-Chasteau, pat. abbas S. Savini (P. Besly), S. Maixent de Lussac-le-Chateau, 700 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De Ste-Magdelaine, Prés. le seigneur de Lussac (id.).
— 2. De la Société, Prés. le même (id.).
— 3. De S. Roch, détruite (Ev.).
— 4. De S. Michel, près le cimetière, détruite (id.).

Prieuré. Prioratus de Lucat, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Lussac, O. S. B., pat. l'abbé de S. Savin, rev. 1,400 l. (P. 1648). Ste-Marie Magdelaine de Lussac, O. S. B. (P. 1782).

Maladrerie, de fondation royale, pat. le grand aumosnier de France, rev. 60 l. (P. 1648).

(*a*) *Voir* à Pranzay pour l'hôpital de Lusignan, qui était situé dans cette paroisse.

(*b*) Il y a deux siècles environ, l'église paroissiale qui était sous le vocable de Ste-Magdelaine fut abandonnée en raison de son mauvais état, et le service paroissial transféré dans l'église du prieuré, dédiée à S. Maixent.

(*c*) Lisez : S. Savini. Erreur du copiste.

(*d*) Le visiteur parle ici de l'église de Ste Madelaine, et comme il écrivait en 1631, nous avons à peu près la date de l'abandon de cette église, et Besly, dont le *Pouillé* fut publié en 1648, indique que déjà le service était transporté dans celle du prieuré, en donnant simultanément celle de S. Maixent.

LUSSAY.

S. Georges, 23 Avril. —Sup. réunie à Javarzay. — Arch. de Metulo seu de Boig (*a*).

Eccl. de Lucayo seu de Lurayo, patronatum habet decanus ecclesie Pictavensis (G. G.).

Eccl. S. Georges de Lussay, Prés. decanus Pictavensis (P. Besly), 94 com.; rev. 500 l. (V. 1769) 250 com. (P. 1782).

Chapelle des Marbœufs ou des Parreaux, fondée par Simon Marbœuf, augmentée par Jean Parreau ; Prés. la famille des Parreau (P. 1782).

LUSSERAY.

S. Georges, 23 Avril. — Suc. Doy. de Brioux. — Arch. de Metulo.

Eccl. de Luxeria est regularium B. Hylarii, debet XV s. de bys. (G. G.) XV s. (Bys. 1649).

Eccl. de Luxeria, S. Georges de Lusseray, pat. abbas S. Hilarii de Cella Pictavensis (P. Besly), 200 com.; rev. de 1,200 à 1,300 l. (V. 1769) 300 com. (P. 1782).

LUZAY.

S. Cyr et Ste-Julitte (*b*), *8 Juin. — Suc. Doy. de S. Varant. — Dec. Thoarcii.*

Eccl. de Lusay patronatum habet capitulum beati Hylarii Pictavensis (*c*) debet XXX l. de jur. (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Hilaire de Luzay, pat. capitulum S. Hilarii Pictavensis (P. Besly), 450 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De Ste-Marguerite, des Indulgences ou de la Paix, fondée par N. Got pour être donnée au plus ancien chapelain prêtre, demeurant dans la paroisse, rev. 36 l., une messe par semaine (V. 1769), Prés. la famille des Got (P. 1782).

— 2. De Ste-Catherine, Prés. le seigneur de Thiors (P. 1782).

— 3. De Ste-Anne, chapelle du château de Thiors interdite (M. Arch.), Prés. le même (P. 1782).

— 4. De Ste-Anne en Brie, presque ruinée, service transféré dans l'église de Mauzé-Thouarsais (M. Arch.), coll. le même (P. 1782).

— 5. De N.-Dame (M. Arch.).

MACON.

S. Martin, 11 Nov. — Suc. Doy. de Thouars. — Dec. Thoarcii.

Eccl. de Mascons, patronatum habet capitulum S. Martini Turonensis, debet XXX s. de bys. (G. G.) XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Martin de Mascons, pat. capitulum S. Martini Turonensis (P. Besly), 300 com. (P. 1782).

Chapelle. 1. De S. Jacques des Cochards, fondée par Jean Cochard prêtre, le 8 avril 1609, Prés. la famille des Cochard (P. 1782); rev., 15 l., douze messes par an au grand-autel (M. Arch.).

(*a*) Le *Grand-Gauthier* mentionne cette paroisse dans ces deux archiprêtrés ; par le fait, elle dépendait de celui de Melle.

(*b*) Il y avait autrefois à Luzais deux églises : celle de S. Hilaire, qui servit d'église paroissiale jusqu'à la révolution et est aujourd'hui détruite, et celle de S. Cyr et Ste Julitte, la plus ancienne (*Voir* note *b*), et qui est maintenant affectée au service de la paroisse ; S. Hilaire demeure le patron du lieu.

(*c*) Don fait en 1010 à l'église de S. Hilaire-le-Grand de Poitiers, par Geoffroy, trésorier de cette église, de celle de : *S. Cirici de Luzay in pago Thoarcense*, et l'on trouve déjà la terre de Luzay mentionnée dans le diplôme du roi Eudes du 30 décembre 889 (v. s.) relatif au partage de la mense canoniale de ce chapitre (D. Font., T. X, *Arch. Dép. Vienne*).

Chapelle. 2. Domestique à Mayé (M. Arch.).

Prieuré de Bandouille ou Dive. Corrector de Diva debet IV l. t. (D. 1326) IV l. de decima (D. 1383). Domus de Parva-Bandolia supra Divam, aliai de Diva O. G., dépendait de celui de Bandouille situé paroisse de Chiché [*voir* ce mot] (P. Abb.) pat. l'abbé de Grammond ; rev., 800 l. (P. 1648), belle chapelle, réuni à la mense du chef d'ordre en 1751 (m. Arch.) Coll. le Roi (P. 1782).

MAGNÉ.

S. Germain, 31 Juil. — Suc. Doy. de N.-Dame de Niort. — Arch. de Mausiaco.

Eccl. parochialis S. Germani de Maigne, ad præsentationem abbatis S. Leodegarii prope Niortum, et ad institutionem domini episcopi [Xantonensis]. Pro procuratione rector debet X l., X s., pro fabrica XXII s., VI d. (P. de R.).

Abbas S. Leodegarii prope Niortum præsentat ad ecclesiam parochialem S. Germani de Magné et dominus episcopus [Xantonensis] instituit (Tab. dig.).

Prieuré-cure de S. Germain de Magné, le prieur de S. Leger près Niort présente, l'évêque de Saintes confère (P. 1648).

Prieuré. Prieuré et chapitre de S. Germain de Maigné, le prieur de S. Leger près Niort présente et confère (P. 1648).

Prieuré de Ste-Macrine. Prior Ste-Magrine (*a*) debet III flor. auri et X s. t. (D. 1326).

MAGNÉ.

S. Médard, 8 Juin. — Suc. Doy. de Gençay. — Arch. de Gensayo.

Eccl. de Maygnec, patronatum habet prior de Lugugiaco (G. G.) X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Médard de Maigné, pat. prior de Ligugé (P. Besly). Coll. M. l'évêque, 300 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. Des Bellaudeaux ou de N.-Dame de Lorette ruinée,1634 (V. Filleau), Prés. le curé (P. 1782).

2. De N.-Dame de la Roche-de-Gençay, fondée en 1600 par Pierre de Brilhac, seigneur de Nouzières, Gençay, la Roche-de-Gençay, etc., Prés. les seigneurs de Gençay et de la Roche-de-Gençay (P. 1782).

MAILLÉ.

S. Pierre, 29 Juin. — Suc. Doy. de S. Savin. — Extra Dec. et Arch.

Eccl. S. Petri de Mayllec, pleno jure de dono episcopi, debet XXX s. de bys. (G. G.).

Eccl. S. Petri de Mailhec est de camera episcopali et tamen debet XXX s. de bys. (id.) XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Pierre de Maillé, pat. episcopus (P. Besly), 500 com.; rev., 1,500 l. (V. 1769), 530 com. (P.1782).

Chapelles. 1. De N.-Dame. « In ecclesia S. Petri de Mailhe est capellania fundata ad altare B. Marie et est de patronatu rectoris dicti loci et de collatione domini, et fuit collata magistro Thome Monen presbytero die XII, mensis novembris anno Domini M. CCCC. XXIII. » (G. G.) ; rev., 30 l., une messe par mois. Prés. le curé (V. 1769, P. 1782).

2. De S. Benoît, près le village des Ermitières (Ev.).

(*a*) La chapelle existe encore et est un lieu de pèlerinage très-fréquenté.

MAILLÉ.

S. Phesle (a), 16 mai. — Sup. réunie à S. Pierre. — Extra Dec. et Arch.

Eccl. S. Phelasii de Mayllec, pleno jure de dono episcopi, debet XXV s. de bys. (G. G.)

Eccl. S. Pelasii de Mailhec, est de Camera episcopi, debet XXV s. de bys. (id.) XXV s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Fidoli, S. Phesle de Maillé, pat. episcopus (P. Besly), 600 com.; rev., 1,200 l. (V. 1669), 300 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Roch, près le bourg, appartient à MM. de Couhé-de-Lusignan, plusieurs paroisses y viennent en procession — peu décente (V. 1769, Ev.).

2. De N.-Dame ou Ste-Marie (*b*), appartient aux seigneurs de la Guittière; on y dit la messe lorsque le passage de la rivière est difficile (V. 1769), Coll. M. l'Evêque (P. 1782).

MAIRÉ-LE-GAUTIER.

S. Silvain, 22 Sept. — Suc. Doy. de Pleumartin. — Arch. Castri-Ayraudi.

Eccl. de Mairé, « pleno juro de dono episcopi », debet XXV s. de bys. XXX l. de jur. (G. G.) XXV s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Silvain de Mairé-le-Gaultier, pat. episcopus (P. Besly), Mairé-le-Gaulier, 200 com.; rev., de 500 à 600 l. (V. 1769), 300 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Christophe fondée par Christophe de Ringère en 1511, Coll. M. l'Evêque (P. 1782).

— 2. De S. Etienne; rev., 15 l., deux messes par semaine, Prés. la famille des Boutin (id., LALANNE, T. 1).

Prieuré. Prioratus de Mayré, non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Mairé; rev., 1,500 l. (P. 1648), douze messes par an à l'église n'ayant pas de chapelle prieurale, Prés. l'abbé de Preuilly (V. 1769), Méré-le-Gautier, O. S. B. (P. 1782).

Maladrerie, de fondation royale, pat. le grand aumosnier de France; rev., 60 l. (P. 1648).

MAIRÉ-L'EVESCAU.

S. Junien, 12 août. — Suc. Doy. de Sauzé-Vaussais. — Arch. de Chonayo.

Eccl. de Mairé, patronatum habet abbas Nobiliacensis, debet XX s. de bys. (G. G.).

Eccl. S. Junien de Mayré-l'Evescaut, pat. abbas de Nouaillé (P. Besly).

Cure de S. Junien de Mairé-Levescaut, Prés. l'abbé de Nouaillé, 200 com. (P. 1782).

Prieuré. Prior de Mayre seu Maire seu de Mairiaco debet XI l. t. (D. 1326) X l. de decima (D. 1383).

Prieuré de Mairé O. S. B., pat. l'abbé de Nouaillé; rev., 1,000 l. (P. 1648).

MAIRÉ-L'EVESCAU (*c*).

S. Maurice, 22 Sept. — Sup. réunie à Aiffres.

Capellanus S. Mauricii, debet XXXII s. de decima (D. 1383) X s. (Bys. 1649).

Cure de S. Maurice de Mairé-Levescaut, Coll. M. l'Evêque, 200 com. (P. 1782).

(*a*) Cette église est aujourd'hui occupée par les religieuses de S. André (La Puye).

(*b*) Existe encore sur la rive gauche de la Gartempe et sert aujourd'hui d'annexe à l'église paroissiale pour ceux des habitants qui résident de ce côté de la rivière.

(*c*) Omise par le *Grand-Gauthier*.

MAISONNAIS.

N.-Dame... — Sup. réunie à Chail. — Arch. de Metulo.

Eccl. de Maysonnays, patronatum habet prior S. Hilarii de Metulo, debet X s. de bys. (G. G.) X s. (Bys. 1649).

Eccl. N.-Dame de Maisonnays, pat. prior S. Hillarii de Melle (P. Besly), 100 com.; rev., 500 l. (V. 1769), 350 com. (P. 1782).

MAISONTIERS.

N.-Dame, 15 Août. — Suc. Doy. de S. Loup. — Arch. Pertiniaci.

Eccl. de Domibus-Iterii est regularium, debet X s. de bys. (G. G.).

Cure de Maison-Ystriers fondée de N.-Dame, pat. l'abbé Dorveau (P. Abb.) Eccl. de Domibus-Iterii. N.-Dame de Maisontiers, pat. l'abbé d'Ervault (P. Besly), 200 com. (P. 1782).

Prieuré. Prieuré de Maisontiers, les terres de ce bénéfice sont aujourd'hui possédées par le seigneur de Maisontiers (V. Maisond.).

MARÇAY.

S. Médard, 8 Juin. — Suc. Doy. de Vivône. — Arch. de Lezigniaco.

Eccl. de Marsayo, patronatum habet abbas Nobiliacensis (G. G.).

Eccl. S. Médard de Marsay, pat. abbas de Nouaillé (P. Besly), 500 com.; rev., 600 l. (V. 1769), 450 com. (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Marcayo, non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Marsais, une messe les dimanches et fêtes annuelles; rev., 650 l. (V. 1769), S. Médard de Marçay, O. S. B., Prés. l'abbé de Nouaillé (P. 1782) ; rev., 1,000 l., 1788 (M. Arch.).

MARCONNAY.

Ste- Radégonde, 13 Août. — Suc. Doy. de Montcontour. — Arch. Pertiniaci.

Eccl. de Martigniaco « de Marconayo » pleno jure de dono episcopi , debet X s. de bys. XXV l. de jur. (G. G.) X s. (Bys. (1649).

Eccl. Ste-Radégonde de Marconnay, pat. episcopus (P. Besly), 220 com. (P. 1782).

Chapelle. In ecclesia parrochiali Ste-Radegundis de Marconayo, diocesis Pictavensis, est quedam cappellania perpetua fundata ad altare B. Marie virginis ad presentationem domini temporalis loci de Bille (*a*), diocesis Pictavensis (G. G.).

MARIGNY.

S. Jean l'évangéliste, 26 Déc. — Suc. Doy. de Beauvoir. — Arch. de Metulo.

Eccl. de Margnec, patronatum habet abbas Monasterii-novi (*b*) Pictavensis, debet XX s. de bys. XXV l. de jur. (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Jean de Marigny près Fors, pat. abbas Monasterii-novi Pictavensis (P. Besly); rev., 800 l. (P. M.), 600 com.; rev., 740 l. (V. 1769), S. Jean l'évangéliste de Marigny près Fors, 450 com. (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Marguet solvit procurationem (G. G.).

(*a*) Billy, château paroisse de Chouppes, qui a longtemps appartenu à la famille de Fouchier.

(*b*) Mentionnée comme en relevant dans la Bulle du 1er juin 1157, donnée en faveur de ce monastère par le Pape Adrien IV (D. Font., T. XIX).

Prioratus de Marneyo seu de Marinier, subditus abbatiæ Monasterii-Novi (P. Abb.) Marigny, O. S. B., rev., 800 l. (P. 1648); rev., 1,000 l., une messe les fêtes et dimanches (P. M.), S. Jean l'évangéliste de Marigny (P. 1782).

Maladrerie, de fondation seigneuriale, pat. M. l'Évêque; rev., 100 l. (P. 1648).

MARIGNY-BRIZAY.

S. Étienne, 3 *Août*. — *Suc. Doy. de Neuville*. — *Arch. Sedis.*

Eccl. de Marigne, patronatum habet capicerius Pictavensis, debet XXX l. de jur. (G. G.), XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Estienne de Marigny, pat. capitulum Pictavense (P. Besly). Marigny-Brisai, Prés. la cathédrale, 300 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Fabien, S. Sébastien et de Ste-Avoye, desservie en la haute cour de Brizay (M. Arch.), Prés. le seigneur de Brizay (P. 1782).

— 2. De S. Fabien, au château de Marigny, Prés. le même (P. 1782).

Prieuré de S. Filbert. Prioratus S. Philiberti in parochia de Magne non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de S. Philibert, près Bonnivet, O. S. B., pat. l'abbé de S. Cyprien (*a*); rev., 1,200 l. (P. 1648 et 1782).

MARIGNY-CHEMERAULT.

S. Nazaire, 28 *Juill*. — *Suc. Doy. de Vivône*. — *Arch. de Lezigniaco.*

Eccl. de Margne, seu Marongue, pleno jure de dono episcopi, debet XX s. de bys. (G. G.), XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Nazaire de Marigny, pat. episcopus (P. Besly). Marigny-Chemerault, 350 com. (P. 1782).

MARNAY.

S. Pierre, 29 *Juin*. — *Suc. Doy. de Vivône*. — *Arch. de Lezigniaco.*

Eccl. de Marennay, patronatum habet abbas S. Cypriani (*b*), debet XXX s. de bys., XXX l. de jur. (G. G.) XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Pierre de Marnay, pat. prior de Chatelacher (P. Besly), 200 com.; rev., de 800 à 900 l. (V. 1769), 500 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Christophe d'Ablet, Prés. le seigneur de la Grand'-Maison, — du haut bourg de la Villedieu (P. 1782).

— 2. De S. Pierre, S. Michel et Ste-Catherine de Boiscourcier (*c*), Prés. le seigneur de Boiscourcier (id.).

— 3. De S. Jean, fondée en 1611 par M. Jean Boynet, seigneur de la Touche-Fressinay, Prés. MM. Boynet (id.).

(*a*) Don fait vers 987 à l'abbaye de S. Cyprien, par Alboin, chanoine de l'Église de Poitiers, d'une chapelle sous l'invocation de la Ste Vierge et de S. Filbert, etc., située *in vicaria Columberio*, au village appelé *Surinnus* (D. Font., T. VI).

(*b*) Appartenait fort anciennement à ce monastère, comme le prouve la lettre par laquelle Pierre II, Évêque de Poitiers, lui confirme la possession des églises à lui données par Rainaud, son abbé, etc. (D. Font., T. VII).

(*c*) *Voir* à Château-Larcher, chapelles nos 2 et 3.

MARNES.

S. Jean-Baptiste, 24 *Juin*. — *Suc. Doy. d'Airvau*. — *Dec. Thoarcii*.

Eccl. de Marnis, annexa decanatu de Thoarcio, pleno jure de dono episcopi, debet XXX s. de bys. (G. G.) XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Jean de Marnes, pat. capitulum Pictavense (P. Besly), 400 com.; rev., 1,200 l. en 1751 (M. Arch.), 450 com. (P. 1782).

MARSAY (*a*).

.... *Sup. réunie à*......... — *Arch. de Mirabello*.

Eccl. de Marsayo, pleno jure de dono episcopi (G. G.). Abbas de Sabloncellis præsentat ad ecclesiam parochialem seu prioratum-curatum de Marsay in Pictaviensi diocesi (Tab. dig.).

MARTAIZÉ.

S. Maurice, 22 *Sept*. — *Suc. Doy. de Montcontour*. — *Arch. de Loduno*.

Eccl. de Martheseyo « seu Martaizé » pleno jure de dono episcopi, debet XXX s. de bys., XL l. de jur. (G. G.) XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Maurice de Martaizé, pat. episcopus (P. Besly). 550 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De Ste-Catherine, Prés. le seigneur de Sautonne (id.).
— 2. De Ste-Marguerite du Doymont, Prés. le seigneur du Doymont (id.).
— 3. De N.-Dame ou S. Jean du Boisfollet, ou Bafollet, Prés. le seigneur de Sautonne (M. Arch.) [P. 1782].

MASSAY.

S. Hilaire, 13 *Janvier*. — *Suc. Doy. d'Argenton-Château*. — *Dec. Thoarcii*.

Eccl. de Mateyo, patronatum habet capitulum Thoarcii, debet XX s. de bys., XXV l. de jur. (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Hilaire de Massay, pat. capitulum de Thouars (P. Besly); 400 com. en 1751 (M. Arch.). Prés. le chapitre de S. Pierre de Thouars, 250 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Mathurin, Prés. le seigneur de la Roussière (id.).
— 2. De N.-Dame des Meslés, Prés. l'aîné de la famille des Meslé (M. Arch.).
— 3. Des Sarragaux, Coll. M. l'Évêque (P. 1782).
— 4. De Richemont en 1751 (M. Arch.).

Prieuré de Vaucouleurs. Prioratus de Vallecoloris solvit unam procurationem (G. G.).

Prieuré de Vaucouleurs; rev., 1,000 l. (P. 1648) O. S. B., Coll. le Roi (P. 1782).

MASSOGNES.

N.-Dame, 8 *Sept*. — *Suc. Doy. de Mirebeau*. — *Arch. Pertiniaci*.

Eccl. de Macoignia est regularium de regali, debet XXV s. de bys., L l. de jur. (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

(*a*) Marcé ? Commune de Poligny, canton de Monts, arrondissement de Loudun. Cette paroisse est probablement supprimée depuis plusieurs siècles, car nous n'en avons trouvé aucune autre mention.

Cure de N.-Dame de Massongnes, pat. l'abbé Dorveau (P. Abb.). Eccl. de Macoignia, N.-Dame de Massoignes, pat. abbas d'Ervault (P. Besly). 300 com. (P. 1782).

Prieuré de la Bourrelière (*a*). Eccl. de Borreleria est regularium, patronatum habet abbas Aureevallis « que mense abbatiali est annexa » (G. G.).

Les Cordeliers de Mirebeau y fesaient le service en 1668 (V. Maisond.).

MAULAY.

S. Pierre-ès-Liens, 1er *Août. — Suc. Doy. de Thouars. — Dec. Thoarcii.*

Eccl. de Maulayo patronatum habet capitulum S. Hylarii Pictavensis (G. G.).

Eccl. S. Pierre de Maulay, pat. capitulum S. Hilarii Pictavensis (P. Besly), 300 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Gilles, présentée en 1641 par N. de Maulay ou Molay (M. Arch.).

— 2. Dans le chœur, possédée par le seigneur d'Auré en 1668 (V. Maisond.).

MAULAY.

S. Martin, 11 *Nov. — Sup. réunie à Claunay. — Arch. de Loduno.*

Eccl. de Maulayo, patronatum habet episcopus Pictavensis, debet XV s. de bys., XVI l. de jur. (G. G.).

Eccl. de Maulayo, dixit Archidiaconus de patronatu suo. Ego, autem, Frater Galterus episcopus Pictavensis, dixi et dico eam esse de patronatu episcopi Pictavensis, quod probavi et probo sic : Nam quando intravi diocesim, inveni in ea rectorem antiquum, cui, ut dixit ipse, dederat episcopus Johannes (*b*) sine presentatione alicujus, sed ut existentem pleno jure de sua collatione. Item ostendit mihi litteras Johannis episcopi, hec continentes, quarum copias accepi sub sigillis autenticis et posui in archa, cum actis episcopalibus.

Item cum tertio vel quarto anno introïtus mei, irem ad curiam Romanam, et me existente ibidem, mortuus est dictus rector antiquus et vicarii mei dederunt eam pacifice et quiete magistro Nicholao Coturnicis de dyocesi Attrebatensi (*c*) oriundo, et tenuit eam quatuor annis vel plus, pacifice et quiete prout vidi. Et de curia reversus et cum dominus Henricus archiepiscopus Burdegalensis mandata mala faceret in episcopatu Pictavensi et ego irem ad curiam contra ipsum, dictus archiepiscopus per magistrum Johannem Stephanelli et per magistrum de Aulla spoliavit..... duos beneficiis suis, de quibus unus erat dictus magister Nicholaus et cum redirem de curia inveni alium ibi intratum...... compuli exire et ipse appellavit contra me ad curiam Romanam, post tamen appellationem contuli eam tribus aliis et tandem ille appellans dimisit litigium et nihil obtinuit (id.).

Eccl. S. Martin de Maulay, pat. episcopus (P. Besly), 320 com. ; rev., 500 l. (V. 1769), 300 com. (P. 1782).

Chapelle fondée par Jacques et Georges Petit au grand autel, donnée par l'Évêque en 1603, *ob negligentiam patroni* (N. P.).

(*a*) Ce prieuré dépendait autrefois de la paroisse de Cuhon, comme il ressort d'un jugement arbitral de 1168, prononcé par Jean, évêque de Périgueux, entre le chapitre de S. Hilaire-le-Grand et l'abbaye d'Airvau, au sujet de la chapelle de la Bourrelière, que les religieux avaient construite et de la dîme du même nom qu'ils levaient dans la paroisse de Cuhon ; l'évêque de Périgueux maintint ces derniers dans leur possession (*Arch. Dép. Vienne*).

(*b*) Jean de Melun, IVe du nom, évêque de Poitiers, mort en 1259.

(*c*) Du diocèse d'Arras.

MAUPREVOIR.

Ste-Impère, 6 *Sept.* — *Suc. Doy. d'Availles.* — *Arch. de Gencayo.*

Eccl. de Malo-Presbytero, patronatum habet abbas de Karrofio (*a*), debet XXX s. de bys., XXX l. de jur. (G. G.).

Cure de Ste-Impère de Mauprevoir, Prés. l'abbé de Charroux (P. Abb.). Eccl. de Malopresbytero (P. Besly), Coll. M. l'Évêque, 530 com. (P. 1782).

MAUTRAVERS.

S. Jean l'Évangéliste, 27 *Dec.* — *Suc. Doy. de Cerizay.* — *Dec. Berchorii.*

Eccl. S. Johannis de Malo-Traverso, patronatum habet abbas de Salmuro (G. G.).

Cure S. Jean de Mautravers, pat. l'Évêque [de Maillezais], ou cure S. Jean de Mautravers, pat. l'abbé de S. Florent-lez-Saumur; rev., 400 l. (P. 1648); rev., 350 l., 250 com. (V. de Menou).

Chapelle ou stipendie; rev., 30 l., une messe par semaine, Prés. l'Évêque [de la Rochelle] (V. de Menou).

MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON.

S. Pierre, 29 *Juin.* — *Doy. Arch. de Niort.* — *Archipresbyteratus.*

Eccl. parochialis seu prioratus-curatus S. Petri de Mausiaco, beneficium electivum per religiosos ejusdem ecclesiæ et confirmativum per dominum episcopum [Xantonensem]. Pro procuratione, prior debet VIII l., V s., pro fabrica XXII s., VI d. (P. de R.).

Prieuré-cure de S. Pierre de Mauzé en la présentation et élection des chanoines de ladite église, l'Évêque [de Saintes] confère (P. 1648) unie au couvent des Feuillants de Poitiers par bulle du 1er août 1616 confirmée par lettres patentes du Roi du 9 fév. 1617 (*b*).

Prieuré de Ste-Valérie, Prior Ste-Valerie debet LXV s. t. (D. 1326).

Prieuré de Ste-Valière (P. 1648) [*c*].

Prieuré de Nozeray-en-Mauzé. Abbas S. Johannis Angeliacensis confert pleno jure capellaniam de Nozaco sive Nozeraco et tenetur per claustralem monachum dicti monasterii (Tab. Dig.).

Prieuré de Nozeray, pat. l'abbé de S. Jean d'Angély, présente et confère (P. 1648).

MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON.

Ste-Croix.... — *Sup. réunie à S. Pierre.* — *Arch. de Mausiaco.*

Eccl. parochialis (*d*) et elemosinaria Ste-Crucis extra villam Mausiaci, pro procuratione, prior debet X l., X s. (P. de R.).

Prieuré et aumônerie de Ste-Croix de Mauzé (P. 1648). Bulle d'union du prieuré au couvent des Feuillants de Poitiers par le pape Paul V, du 11 janvier 1619, fulminée en France le 29 décembre 1620 (*e*).

Aumônerie, unie à l'hôpital des pauvres malades de la Rochelle, par arrêt du conseil du

(*a*) Elle est mentionnée comme en dépendant dans la Bulle donnée en faveur de ce monastère par le Pape Urbain II, en 1096, et cependant, le 23 avril 1121, Guillaume Ier, Évêque de Poitiers, donne à l'abbaye de Charroux *Ecclesia de Malopresbytero* (D. Font., T. IV). Elle avait sans doute été usurpée dans l'intervalle, et cette donation n'était par le fait qu'une restitution.

(*b*) *Mémoire sur la ville de Mauzé*, par M. Faye (*Mém. Antiq. Ouest* 1855).

(*c*) Ce prieuré, qui était situé dans le faubourg de la Vallée, est relaté dans des Chartes du XIIIe siècle.

(*d*) Dans un acte de 1454 nous trouvons Ste-Croix ainsi qualifiée : *Prioratus secularis ac ecclesia collegiata sive domus et helemosinaria Stæ-Crucis de Mausiaco, totumque ejusdem prioratus capitulum* (Faye, lieu cité).

(*e*) Faye, lieu cité.

29 mars 1697 et lettres patentes régistrées au parlement de Paris, le 14 février 1698 (Un. Mal.).

Arrêt du conseil du 15 décembre 1702, maintenant les religieux Feuillants de Poitiers, dans la possession de l'aumônerie de Mauzé (id.).

Chapelles. 1. De Ste-Marguerite (*a*).

— 2. De S. Jean (*a*).

— 3. Fondée dans le cimetière de S. Pierre par M. Armand Bourguignon, archiprêtre curé de Day le 16 novembre 1502 (*a*).

MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON.

N.-Dame (*b*). — *Sup. réunie à S. Pierre.* — *Arch. de Mausiaco.*

Ecclesia parochialis B. Mariæ Mausiaci ad præsentationem prioris S. Petri de Mausiaco, ad institutionem domini episcopi (Xantonensis). Pro procuratione debet XXVII s., VI d. (P. de R.).

Prior S. Petri de Mausiaco præsentat ad ecclesiam parochialem Stæ Mariæ de Mausiaco (Tab. dig.).

Aucun prêtre pour faire le service, l'église estant toute par terre et en ruine, 1608 (*c*), unie aux Feuillants de Poitiers avec le prieuré de S. Pierre (*d*).

MAUZÉ-THOUARSAIS.

S. Pierre, 29 *Juin.* — *Suc. Doy. de Thouars.* — *Dec. Thoarcii.*

Eccl. de Mausayco, pleno jure de dono episcopi, debet XXX s. de bys. (G. G.), XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Pierre de Mauzé, pat. episcopus (P. Besly), 1,800 com., 1751 (M. Arch.), 1,200 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De N.-Dame des Civrais, Prés. la famille des Baricher (id.).

— 2. De S. Nicolas des Cornus, deux messes par semaine, unie à la fabrique, 1751 (M. Arch.), Prés. la famille des Chamarre (P. 1782).

— 3. De S. Eutrope, Prés. le seigneur de Bois-Bandrin [Boisbaudran ?] (P. 1782).

— 4. De S. Fiacre, Prés. MM. Gauvain de la Proustière (id.).

— 5. De N.-Dame de la Fontaine *aliàs* S. Fiacre, Prés. le seigneur de la Fontaine (id.).

— 6. De S. Pierre le Martyr des Genouillons, fondée par M. Pierre Fordegenoil, prêtre, en l'honneur de Mgr. S. Pierre-le-Martyr, deux messes par semaine à l'autel de S. Nicolas, l'une de S. Pierre-le-Martyr, l'autre du S. Esprit (M. Arch.), fondée par Pierre et Nicolas de Fortgenouil, frères, Prés. la famille Turpaut (P. 1782).

— 7. De S. Nicolas, Prés. la famille Turpaut (P. 1782).

— 8. De N. Dame, Prés. la famille des Genouillon (id.).

— 9. De N.-Dame des Poltrons, fondée par Hilaire Porteron et Jeanne Pauvert, sa femme, desservie au grand autel (id.).

— 10. De N.-Dame du Pressoir-Bachelier, Prés. le seigneur de Thouars (id.).

(*a*) Faye, lieu cité.

(*b*) Cette église était située près du château.

(*c*) Faye, lieu cité d'après Ant. Mesnage.

(*d*) Faye, lieu cité.

Chapelles. 11. De N.-Dame du Pressoir, Prés. le seigneur du Pressoir (P. 1782).
— 12. De N.-Dame des Rouilliers, Prés. la famille des Rouillier (id.).
— 13. De MM. Malaunay (M. Arch.).

Prieuré de Bors, une messe tous les dimanches et fêtes ; rev., 1,000 l., uni à la mense abbatiale de la Sye-en-Brignon (M. Arch.).

MAZEROLLES.

S. Romain, 1 Juin. —Suc. Doy. de Lussac. — Arch. de Lucac.

Eccl. de Mazeroles, patronatum habet abbas Nobiliacensis, debet XL s. de bys., XVI l. de jur. (G. G.).

Eccl. S. Romain de Mazerolles, pat. abbas de Nouaillé (P. Besly), 250 com. (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Mayzeroles solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Mazerolles, O. S. B., pat. l'abbé de Bourgueil ; rev., 1,200 l. (P. 1648) ; rev., 800 l., 1634 (V. Filleau).

MAZEUIL.

S. Hilaire, 13 Janv. — Suc. Doy. de Montcontour. — Dec. Pertiniaci.

Eccl. de Mazolio est regularium, debet XX s. de bys., XX l. de jur. (G. G.), XX s. (Bys. 1649).

Cure S. Hillaire de Maseuil, Prés. l'abbé Dorveau (P. Abb., P. 1648), 400 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Caprais ou Grapère; Prés. le seigneur de Mazeuil (id.).
— 2. Dite de l'Hermitage, située à Bélien (Ev.).

MAZIÈRES-EN-GASTINE.

S. Barnabé, 11 Juin. — Doy. Arch. de Partenai. — Arch. S. Maxencii.

Eccl. de Materiis, patronatum habet abbas S. Maxencii (*a*) debet XV s. de bys., XX l. de jur. (G. G.) XV s. (Bys., 1649).

Eccl. S. Barnabé de Mazières, pat. abbas S. Maxentii (P. Besly), 300 com. (P. 1782).

Prieuré de Ternant. Prioratus de Ternant, non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Ternant, à deux lieues de S.-Maixent; Prés. l'abbé de S. Maixent (P. Abb.), S. Eutrope de Ternant, O. S. B., rev., 800 l. (P. 1648 et 1782).

MAZIÈRES-SUR-BÉRONNE.

N.-Dame... — Sup. réunie à S. Romans-lès-Melle. — Arch. de Metulo.

Eccl. de Mazeriis, annexa archipresbyteratu, pleno jure de dono episcopi, debet X s. de bys. (G. G.) X s. (Bys. 1649).

Eccl. de Mazeriis, N.-Dame de Mazières, près Melle, pat. episcopus (P. Besly), 250 com., 30 protestants; rev., 1,800 l. (V. 1769), N.-Dame de Mazières et S.Martin de Périgny son annexe, Coll. M. l'Évêque, 300 com. (P. 1782).

Chapelle. In ecclesia de Mazeriis est cappellania fundata a magistro Gaufrido Rollandi archipresbytero qui fuit ante magistrum Andream Laideti, qui fundavit eam, et est de dono episcopi (G. G.).

Prieuré ou Aumônerie de Charzay. In parochia de Maseriis est quedam elemosinaria quam tenet quidam de veteri ordine de Dulci-Fonte (G. G.).

(*a*) Mentionnée comme dépendant de ce monastère dans la Bulle donnée en sa faveur par le pape Pascal II, le 17 avril 1110. En 1093, Guy, chev. du château de Ternant, avait donné à cette abbaye tout le fief presbytéral de l'église appelée *ad Matherias* (D. Font., T. XV).

Abbas Fontis-Dulcis, confert pleno jure elemosinariam de Charsay in Pictaviensi diocesi (Tab. dig.).

Prieuré de Cherzé; rev., 1,400 l. (P. 1648), une messe par mois; rev., 400 l. (V. 1769). S. Nicolas de Charzay, O. S. B., Prés., l'abbé de Fontdouce (P. 1782).

MELLE.

S. Hilaire, 13 *Janv.* — *Archiprêtré, Archidiaconé de Niort.* — *Archipresbyteratus.*

Eccl. S. Hylarii de Metulo, patronatum habet prior ejusdem loci; debet XL s. de bys., XL l. de jur. (G. G.) XL s. (Bys. 1649).

Eccl. de Metulo, S. Hilaire de Melle, pat. prior ejusdem loci (P. Besly); l'église est hors les murs dans le faubourg, 500 à 600 com. (V. 1769), 200 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. In ecclesia B. Hylarii de Metulo est cappellania fundata a magistro Guillelmo Caylaudi clerico, ad presentationem ipsius et successorum suorum (G. G.).

— 2. In ecclesia parrochiali S. Hilarii de Metulo est cappellania fundata per deffunctum magistrum Stephanum Vigerii ad altare S. Jacobi ad presentationem Johannis Colaiu... (id.).

— 3. de N.-Dame-l'Ancienne ou des Négriers, une messe par mois (V. 1769); Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 4. De la Faucherie, Prés. le seigneur des Ouches (P. 1782).

— 5. Des Grollatières ou de S. André des Gourlatières, Prés. le seigneur de la Forge-Taillou (Teillou) [V. 1769, P. 1782].

— 6. De S. Jacques, une messe par semaine; rev., 300 l. (V. 1769), Prés. M. M. Avril (P. 1782).

— 7. Des Mailles, Prés. le seigneur des Ouches (P. 1782).

— 8. de Ste-Radegonde de Menoch, desservie en la grande-chapelle des Ouches, une messe par semaine, Prés. le seigneur dudit lieu (V. 1769, P. 1782).

— 9. Des Ouches, Prés. le seigneur des Ouches (P. 1782).

— 10. A Laudeau, vulgo de l'Allouette ou la Louette; rev., 48 l. ou 60 l., douze messes par an (M. Arch.), Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 11. In parochia S. Hilarii de Metulo est cappellania S. Maur..... et presentat eam episcopo prior B. Hylarii (G. G.).

— 12. De Medoc (chapelle particulière), une messe par semaine; rev., 400 l. (V. 1769).

Prieuré. Prioratus S. Hylarii de Metulo, solvit procurationem (G. G.).

Abbas S. Johannis Angeliacensis confert pleno jure prioratum de Mella (Melle) in Pictaviensi diocesi, in quo morantur sex monachi cum priore, quibus idem prior providet in victu et vestitu (Tab. dig.).

Prieuré de S. Hilaire de Melle, O. S. B., pat. l'abbé de S. Jean-d'Angély; rev., 800 l. (P. 1648 et 1782), une messe les dimanches et fêtes, s'acquittant par les PP. Capucins dans l'église de S. Savinien, bien que le prieuré soit fondé en celle de S. Hilaire; rev., 2,400 l. (V. 1769).

Aumônerie de Puy-Herbault. « In parochia S. Hilarii de Metulo est elemosinaria de Podio-Herbaudi et est de presentatione capituli B. Hylarii » (G. G.).

Aumônerie de Puy-Herbault, réunie à l'hôpital de S. Maixent, par arrêt du conseil du 14 janvier 1695 et lettres patentes registrées au parlement de Paris, le 19 juillet 1696 (Un. Mal.).

MELLE.

S. Pierre, 29 *Juin.* — *Suc. Doy. de Melle.* — *Arch. de Metulo.*

Eccl. S. Petri de Metulo, patronatum habet abbas S. Maxencii, debet XX s. de bys., XXVIII l. de jur. (G. G.), XX s. (Bys. 1649).

Cure de S. Pierre de Melle, Prés. l'abbé de S. Maixent (P. Abb. et P. Besly), 300 com., les deux tiers de la paroisse protestante, à portion congrue de 500 l. (V. 1769), 200 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. In ecclesia S. Petri de Metulo est cappellania fundata a domina de Bossayo, anno primo et desservitur in ipsa ecclesia et dubitatur de patronatu (G. G.).

— 2. Cappellania fundata in ecclesia B. Petri de Metulo est de dono episcopi, ut aliqui dicunt (id.).

— 3. Ou stipendie des Bertauts, une messe par mois; rev., 50 l. (V. 1769), Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 4. Des Marchands, Prés. la famille (id.).

— 5. De la Querelle, Coll. M. l'Évêque (id.).

— 6. Des Boiceaulx, fondée avant 1592, par M. Pierre Boyceau, prêtre, bachelier ès droicts (M. Arch.).

Prieuré. Prioratus S. Petri de Metulo, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de S. Pierre de Melle, O. S. B., pat. l'abbé de S. Maixent; rev., 800 l. (P. 1648 et 1782), une messe les fêtes et dimanches; rev., 1,200 l. (V. 1769).

Prieuré de S. Thibault. Prioratus S. Theobaldi solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de S. Thibault près Melle, à quatre lieues de S. Maixent, pat. l'abbé de S. Maixent (P. Abb.), O. S. B., rev., 1,200 l. (P. 1648 et 1782), une messe par semaine se disant à S. Pierre de Melle; rev., 500 l. (V. 1769).

Maladrerie, de fondation royale, pat. le grand aumosnier de France; rev., 300 l. (P. 1648).

MELLE.

S. Savinien annexe de S. Hilaire (*a*). — *Arch. de Metulo.*

Capellanus S. Saviniani de Metulo debet XX s. t. (D. 1326), XXX gros. de procuratione (D. 1383).

Il y a dans la paroisse de S. Hilaire de Melle une église succursale sous l'invocation de S. Savinien; elle est dans la ville, les paroissiens demandent à la réparer, à la condition que le service paroissial y sera entièrement transféré. Cette translation semble déjà faite par l'usage, d'autant qu'il ne se fait d'office dans l'église de S. Hilaire que le jour de Pâques, et celui de S. Hilaire, et le deux novembre (V. 1769).

Chapelles. 1. De Ste-Anne, Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 2. De S. Fiacre, Coll. le même (id.).

— 3. Des Gautrons, Coll. le même (id.).

(*a*) Ceci ressort de renseignements que nous devons à l'obligeance de notre confrère de Melle M. Rondier. Cette église sert aujourd'hui de prison. Le service du prieuré de S. Hilaire y était fait par les R. P. Capucins. Le *Grand-Gauthier* n'en parle pas, non plus que les autres *Pouillés* du diocèse.

MELLERAN.

N.-Dame, 15 *Août*. — *Suc. Doy. de Sauzé-Vaussais*. — *Arch. de Boig.*

Eccl. de Maysleran, seu de Maylayram, pleno jure de dono episcopi, debet XV s. de bys. (G. G.) XV s. (Bys. 1649).

Eccl. N.-Dame de Melleran, pat. episcopus (P. Besly), 420 com.; rev., 600 l. (V. 1769), 550 com. (P. 1782).

Chapelle de Ste-Marguerite de la Torsaiserie (*a*), à côté de l'église, une messe tous les vendredis; rev., 250 l. (V. 1769), donnée en cour de Rome pendant tout le cours du XVII[e] siècle (*b*) [N. P.], Prés. le seigneur de Chef-Boutonne comme seigneur de Melleran (P. 1782).

MENIGOUTE.

S. Jean-Baptiste, 24 *Juin* (*c*). — *Suc. Doy. de Vasles*. — *Arch. de Sancayo.*

Eccl. de Manygoste, patronatum habet archipresbyter de Sancayo, debet XVI l. de jur. (G. G.).

Eccl. de N.-Dame de Menigouste, pat. archipresbyter de Sanxay (P. Besly), 460 com. environ, cure à portion congrue (V. 1769), Prés. le trésorier de Menigoute (*d*), 300 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. Des Boucauds, Prés. le seigneur de la Boissière (P. 1782).
— 2. De Laurière, Prés. le chapitre de Menigoute (id.).
— 3. De S. Mathurin ou Ste Catherine des Tabournaut, fondée par les seigneurs de Bougouin, Prés. le seigneur de la Meilleraye (id.).

Aumônerie. Le chapitre de Menigoute et le seigneur des Forges sont en procès avec l'Hôpital-Général de Poitiers, qui réclame les revenus de cette aumônerie évalués à 4,000 l. (V. 1769).

Prieuré de Bois-Pouvreau. Corrector de Bosco-Poverelli debet XXX s. de decima (D. 1383).

MESSAY.

S. Filbert, 20 *Août*. — *Sup. réunie à S. Clair*. — *Arch. de Loduno.*

Eccl. de Macayo, patronatum habet prior de Loduno, debet XV s. de bys. (G. G.) XV s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Philibert de Messay ou Massay, pat. prior de Loudun (P. Besly), Coll. M. l'Évêque 300 com. (P. 1782).

MESSÉ.

S. Melaine, 6 *Nov*. — *Suc. Doy. de Chey*. — *Arch. de Room.*

Eccl. de Massec, pleno jure de dono episcopi, debet X s. de bys., XVIII l. de jur. (G. G.) X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Melanii, S. Melaine de Messé, pat. episcopus (P. Besly); 300 com. (P. 1782).

(*a*) Fondée au XV[e] siècle, par Marguerite de la Ronce (Ev.).

(*b*) Sans doute parce que pendant toute cette période les seigneurs de Melleran étaient protestants.

(*c*) Il y avait avant la révolution deux églises à Menigoute : l'église paroissiale, sous le vocable de N.-Dame (8 septembre), et celle du chapitre qui la remplace aujourd'hui.

(*d*) En qualité d'archiprêtre de Sanxay, qui était unie à cette dignité. *Voir pages 147 et 156.*

MESSEMÉ.

S. Césaire, 27 *Août.* — *Suc. Doy. de Loudun.* — *Arch. de Loduno.*

Eccl. de Maxeme seu Mayxime, pleno jure de dono episcopi, debet XXV s. de bys., XX l. de jur. (G. G.) XXV s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Cesarii, S. Césaire de Messemé, pat. episcopus (P. Besly), 200 com. (P. 1782).

Chapelles 1, 2, 3, 4, 5, 6, de la Ste-Trinité de la Mothe-Messemé. Le seigneur de la Mothe-Messemé présente à ces six chapelles (P. 1782).

MEZEAUX.

S. Vincent, 22 *Janv.* — *Sup. réunie à Ligugé.* — *Arch. de Lezigniaco.*

Eccl. de Meseas, patronatum habet abbas Fontis-Comitis (*a*) et debet aureum de bys., XII l. de jur. (G. G.) CXI l. (Bys. 1649).

Eccl. N.-Dame (*b*) de Mezeaux, pat. abbas Fontis-Comitis (P. Besly). S. Vincent de Mezeaux, 250 com. (P. 1782).

MIGNALOUX (*c*).

N.-Dame, 15 *Août.* — *Suc. Doy. de S. Julien-l'Ars.* — *Arch. Mortuimaris.*

Cappellanus regularis de Meignalor debet XV s. de decima, VIII gros. de procuratione (D. 1383).

Eccl. N.-Dame de Mignaloux, pat. abbas S. Hilarii de Cella (P. Besly), 200 com. (P. 1782).

MIGNÉ.

S. Pierre-ès-liens, 1[er] *Août.* — *Cure de seconde classe, Doy. de N.-Dame de Poitiers.* — *Arch. Sedis.*

Eccl. de Mignoto « seu de Maigne » patronatum habet abbas Monasterii-novi, debet XXX s. de bys (G. G.) XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Pierre de Migné, pat. abbas Monasterii-novi (P. Besly); S. Pierre-aux-liens (P. M.), 1,500 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De Ste-Catherine, obtenue en cour de Rome en 1678 (N. P.).
— 2. De Ste-Marguerite; rev., 130 l., une messe tous les vendredis, à patronage laïc (id.).
— 3. De Ste-Anne, sise au lieu noble de Verneuil, une messe tous les vendredis, Prés. le seigneur de la Valette (N. P., P. 1782).

MILLAC.

S. Gervais et S. Prothais, 19 *Juin.* — *Suc. Doy. de l'Isle-Jourdain.* — *Arch. de Lucac.*

Eccl. de Amelac, pleno jure de dono episcopi, debet XXX s. de bys. XXX l. de jur. (G. G.) XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Gervais et S. Prothaise de Millac, pat. abbas de Lesterp (P. Besly). 500 com. (P. Besly).

Chapelle de S. Thibaut, Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

(*a*) Cependant, nous trouvons un don fait vers 1012 à l'abbaye de S. Cyprien, par Gauthier et Anne Blanche, sa femme, de l'église de S. Vincent de Mezeaux, et vers 1112, un Hugues de Mezeau qui donne encore cette même église au même monastère, avec la sanction des seigneurs de Lusignan comme suzerains (D. Font., T. VI et VII).

(*b*) Erreur. Lisez : S. Vincent.

(*c*) Omise par le *Grand-Gauthier*.

MILLY.

S. Jouin, 1 *Juin.* — *Suc. Doy. de Cerizay.* — *Arch. Berchorii.*

Eccl. de Mille, patronatum habet abbas S. Jovini (*a*), debet XXV s. de bys. (G. G.).

Cure de S. Jouin de Mille, membre et annexe du prieuré de N.-Dame de Bressuire, pat. l'abbé de S. Jouin de Marnes; rev., 250 l. (P. 1648) à portion congrue, 80 com., 300 religionnaires (V. de Menou).

MIREBEAU.

N.-Dame, 15 *Août.—Doy. Archid. de S. Pierre de Poitiers.* — *Arch. de Mirabello.*

Eccl. B. Marie de Mirabello, patronatum habet capitulum de Mirabello, debet X s. de bys. (G. G.).

Eccl. B. Marie de Mirabello, solvit XV s. redditus in synodo Penthecostes et XV s. redditus in synodo S. Luce (id.).

Eccl. de Mirabello, N.-Dame de Mirebeau, pat. capitulum de Mirebeau (P. Besly), 600 com., un canonicat est attaché à la cure qui vaut 300 l. (V. 1769), 300 com. (P. 1782).

MIREBEAU.

S. Hilaire, 13 *Janv.* — *Sup. réunie à N.-Dame.* — *Arch. de Mirabello.*

Eccl. S. Hylarii de Mirabello, patronatum habet capitulum B. Hylarii Pictavensis (G. G.).

Eccl. de Mirabello, S. Hilaire de Mirebeau, pat. capitulum de Mirebeau (P. Besly), 250 com.; rev., 500 l. (V. 1769), 300 com. (P. 1782).

Chapelle de Ste-Néomaye; rev., 12 l., une messe par an (V. 1769), *pleno jure* au chevecier du chapitre de N.-Dame (P. 1648), Prés. le chapitre de Mirebeau (P. 1782).

MIREBEAU.

S. André, 30 *Nov.* — *Suc. Doy. de Mirebeau.* — *Arch. de Mirabello.*

Eccl. S. Andree, patronatum habet abbas Burgulii, debet XL s. de bys. (G. G.), XL s. (Bys. 1649).

Eccl. de Mirabello, S. André de Mirebeau, pat. abbas de Bourgueil (P. Besly), 260 com.; rev., 500 l. (V. 1769), 250 com. (P. 1782).

Prieuré. Prioratus S. Andree de Mirabello, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de S. André de Mirebeau, pat. l'abbé de Bourgueil (P. Abb.), O. S. B., rev., 1,000 l. (P. 1648 et 1782).

MIREBEAU.

S. Pierre, 29 *Juin.* — *Sup. réunie à S. André.* — *Arch. de Mirabello.*

Eccl. S. Petri de Mirabello, pleno jure de dono episcopi, debet X s. de bys. (G. G.). X s. (Bys. 1649).

(*a*) Se trouve mentionnée au nombre des églises dont le Pape Alexandre III confirme la possession à ce monastère par sa Bulle de 1179 (Cart. S. Jovini).

Eccl. de Mirabello, S. Pierre de Mirebeau, pat. episcopus (P. Besly), 45 com.; rev., 300 l. (V. 1769), 50 com. (P. 1782).

Chapelle de Ste-Catherine des Herviers, à l'autel de Ste-Catherine (P. 1648), une messe par semaine; rev., 100 l., Prés. la famille Ragonneau au lieu des Herniers ou Herviers (V. 1769, P. 1782).

MIREBEAU.

Prieurés, Chapelles et autres Etablissements religieux.

Aumônerie ou *Maladrerie de S. Jacques.* Capellania S. Jacobi Leprosorum, prope et extra muros ville de Mirabello, de dominio et collatione domini episcopi pleno jure (G. G.).

Maladrerie de Mirebeau, de fondation royale, pat. le grand aumosnier de France; rev., 300 l. (P. 1648); rev., 600 l. (P. Royal).

Aumônerie, Leproserie on Ladrerie de S. Jacques de Mirebeau (paroisse S. André), Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

Chapelle rurale de S. Jacques de la Leproserie ou de S. Jacques-lès-Mirebeau, le révérend Evesque de Poictiers en est collateur de plein droit (P. 1648 et P. 1782), douze messes; rev., 120 l. (V. 1769).

Prieuré de S. Jean l'Évangéliste de Mirebeau, O. S. B., Prés. les frères de Mirebeau (P. 1782).

Chapelle de la Confraternité ou Canonicat du Prieuré ou des Anniversaires de S. Jean l'Évangéliste; société composée de sept personnes, dont la première s'appelle le Prieur et Aumosnier, et les six autres Frères, qui nomment le prieur, lequel pourvoit et nomme aux places vacantes parmi les Frères (N. P., P. 1782).

Chapelle de Ste Catherine du Chasteau en la chapelle du chasteau. Le seigneur baron de Mirebeau en est patron et collateur de plein droit (P. 1648).

Chapelle de Ste Barbe ou Ste Anne du Lison (*a*), Prés. le chapitre de Mirebeau (P. 1782).

MISSÉ.

S. Pierre, 29 *Juin.* — *Suc. Doy. de Thouars.* — *Dec. Thoarcii.*

Eccl. de Misse, patronatum habet abbatissa de Thoarcio, debet XV s. de bys. (G. G.).

Eccl. S. Pierre de Missé, pat. abbatissa de Thouars (P. Besly), 600 com., 1751 (M. Arch.), Prés. l'abbesse de Bonneval, 500 com. (P. 1782).

Chapelle de S. Jean de Dillon ou de Marçay, desservie à S. Médard de Thouars (M. Arch.), Prés. le seigneur de Marçay (P. 1782).

MONDIE (LA).

Ste Magdelaine... Sup. réunie au Vigean. — *Arch. de Lucac.*

Eccl. de la Mondie, patronatum habet abbas de Karrofio (G. G.).

Chapelle de la Mondie-Bigarre, une messe par année le jour de Ste-Magdelaine (*b*), 1634 (V. FILLEAU).

Prieuré. Prioratus de la Mondie, non solvit procurationem (G. G.); rev., 240 l. (Ev.).

(*a*) Nous ignorons sa position, que le *Pouillé* de 1782 n'indique pas.

(*b*) Le jour de la fête patronale. — Les renseignements que nous a fournis le secrétariat de l'évêché donnent aussi cette Sainte comme titulaire de cette ancienne église.

MONDION.

S. Martin, 11 *Nov.* — *Suc. Doy. de Leigné-sur-Usseau.* — *Arch. Faye.*

Eccl. de Mondion, seu de Monte-Dyonis, pleno jure de dono episcopi debet XX l. de jur. (G. G.).

Eccl. S. Martin de Mondion, pat. episcopus (P. Besly), 200 com.; rev., 500 l. (V. 1769), 200 com. (P. 1782).

MONTALEMBERT.

S. Sylvestre, 31 *Déc.* — *Suc. Doy. de Sauzé-Vaussais.* — *Arch. de Chonayo.*

Eccl. de Monte-Eremberti, seu Heremberti, pleno jure de dono episcopi, debet XVIII l. de jur. (G. G.).

Eccl. de Monte-Aremberto, S. Silvestre de Montalembert, pat. episcopus (P. Besly), 400 com. (P. 1782).

Prieuré d'Antervan. Corrector de Terven. debet XXX s. de decima (D. 1383).

Chapelle de Thervan, ruinée; ce lieu était autrefois très-fréquenté « pour sa saincteté par un grand nombre de processions au temps de la Pentecoste », une messe le lundi de la Pentecôte (V. Filleau).

MONTAMISÉ.

N.-Dame, 15 *Août* — *Suc. Doy. de S. Georges.* — *Arch. Sedis.*

Eccl. de Monte-Thamiser, patronatum habet capitulum B. Marie Majoris Pictavensis (G. G.).

Eccl. de Montemisero, N.-Dame de Montamiser, pat. capitulum B. Marie Majoris (P. Besly), 500 com. (P. 1782).

Prieuré de l'Esselette. Prioratus de Esselette, in parochia de Monte-Thamisiez, non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de l'Esselette, rev., 600 l. (P. 1648).

MONTAUBAN.

S. Jacques... — *Sup. réunie à S. Laon de Thouars.* — *Dec. Thoarcii.*

Eccl. S. Jacobi Thoarcii, patronatum habet abbas S. Jovini (*a*) debet XX s. de bys. XVIII l. de jur. (G. G.), XX s. (Bys. 1649).

Eglise parrochiale de S. Jacques près Thouars, pat. l'abbé de S. Jouin de Marnes (P. Abb. et P. Besly), S. Jacques de Montauban, Prés. M. l'Évêque, 200 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. In ecclesia S. Jacobi prope Thoarcium est capellania instituta per Radulphum prepositi de Icitea, spectat ad presentationem rectoris dicti loci (G. G.).

— 2. De Ste-Catherine. « Alia cappellania, in eadem ecclesia fundata ad altare B. Katerine per bone memorie magistrum Johannem de Domno-Luppo, cujus patronatum habent heredes dicti deffuncti fundatoris » (id.). Benefice simple (M. Arch.).

— 3. Des Girauds ou de la chapelle de N.-Dame, service interrompu depuis cinq ans, en 1668 (V. Maisond.). Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 4. Du Crucifix sise dans le bourg, une messe par semaine qui se dit à l'église en 1751 (M. Arch.).

— 5. Domestique au château du Roch (id.).

(*a*) Confirmation en janvier 1038 par Dodelinus du don fait par Rainaldus, son père, à cette abbaye d'une église qu'il avait fait bâtir, *in loco qui dicitur Monte-Abboini* (Cart. S. Jovini).

Prieuré. Prioratus S. Jacobi, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de S. Jacques, près Thouars, pat. l'abbé de S. Jouin de Marnes (P. Abb.), rev., 800 l. (P. 1648), S. Jacques de Montauban, O. S. B., Coll. le Roi (P. 1782).

Prieuré de S. Nicolas. Prior S. Nicolaï et B. Marie de Thoarcio debet L s. t. (D. 1326).

Prieuré de S. Nicolas de Thouars, pat. l'abbé de S. Jouin (P. Abb.), O. S. B., rev., 1200 l. (P. 1648), sis dans le bourg de Montauban, une messe par semaine se disant dans l'église, 1751 (M. Arch.).

MONTBRILLAIS.

S. Léger, 2 Oct. — Suc. Doy. des Trois-Moutiers. — Arch. de Loduno.

Eccl. de Rocha-Rabate, patronatum habet abbas de Burgolio, debet XXX s. de bys., XVI l. de jur. (G. G.), XXX s. (Bys. 1649).

Cure de Monboille, pat. l'abbé de Bourgueil (P. Abb.). S. Léger de la Roche-Rabaste alias de Montbrillais, pat. abbas de Bourgueil (P. Besly). Montbrillais alias de la Roche-Rabaté, 400 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De Ste-Catherine, prés. le seigneur de Bessay (M. Arch.).
— 2. Ou stipendie de S. Antoine, en la maison noble de Bessay, Prés. le même (id.).
— 3. De S. Jean (Ev.).

Prieuré. Prioratus de Rocha-Rabate cum prioratus de Niolio et cappellania de Niolo, de Rocha-Rabate, solvint procurationem (G. G.).

Prieuré de S. Léger de la Roche, pat. l'abbé de Bourgueil (P. Abb.), la Roche-Rabasté, O. S. B., pat. l'abbé de Bourgueil (P. 1648). S. Léger de Monbrillais, aliàs la Roche-Rabaté, O. S. B. (P. 1782).

MONTBRUN.

S. Léger, 2 Oct. — Suc. Doy. de Thouars. — Dec. Thoarcii.

Eccl. de Monte-Bruni pleno jure de dono episcopi, debet XXX s. de bys., XXXV l. de jur. (G. G.) XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. de S. Léger de Montbrun, pat. episcopus (P. Besly), 650 com., 1751 (M. Arch.) 600 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. Cappellania fundata in ecclesia S. Leodegarii de Montebruno ad altare B. Marie, ejusdem ecclesie et est de dono episcopi pleno jure (G. G.).
— 2. Des Goffreteaux, Coll. M. l'Évêque (P. 1782).
— 3. De S. Sébastien ou de N.-Dame du Vicariat, Coll. le même (id.).
— 4. Du Vicariat, Prés. M. l'abbé de Noyers (id.).
— 5. De S. Nicolas et
— 6. De Ste-Catherine, rev., 55 l. 1751 (M. Arch.).
— 7. Domestique au château de Beauvais. 1751 (id.).
— 8. Domestique au château de Meulle. 1751 (id.).
— 9. Domestique au château de Rigny, cinquante-huit messes et deux services par an, pour quoi il est payé 40 l. au curé, 6 l. au vicaire et 3 l. au syndic de la paroisse. 1751 (id.).
— 10. Domestique au château de Vraire ou Vrère. 1751 (id.).

Prieuré de S. Léonard des Bruyères. Prieuré de S. Léonard de ou des Bruyères, rev., 800 l. (P. 1648), O. S. A., Prés. l'abbé de S. Laon [de Thouars?] (P. 1782).

MONTCONTOUR.

S. Nicolas, 6 *Déc.* — *Doy. Arch. de Loudun.* — *Arch. Sedis.*

Eccl. S. Nicholaï, patronatum habet abbas S. Jovini (*a*) debet XXX s. de bys., XX l. de jur. (G. G.), XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. de Monte-Cantoris, S. Nicolas de Montcontour, pat. abbas S. Jovini de Marnes (P. Besly), Coll. M. l'Évêque, 300 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De Ste-Catherine et S. Jacques, Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 2. De Ste-Catherine, Coll. le même (id.).

— 3. De Ste-Magdelaine, fondée par Etienne Pimereau, Coll. le même (id.).

Prieuré. Prioratus S. Nicholaï de Monte-Cantoris (*b*), non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de S. Nicolas de Montcontour, pat. l'abbé de S. Jouin (P. Abb.), O. S. B.; rev., 1,000 l. (P. 1648), Coll. le Roi (P. 1782).

Prieuré de S. Mérulphe, Prior S. Merulphi (*c*) debet XL s. (D. 1326), XL s. de decima (D. 1383).

Aumônerie. Apud Montem-Cantoris est elemosinaria que est de patronatu prioris et cappellanorum, ibi cappellanus qui vocetur et videatur qui instituit (G. G.).

Aumosnerie, Prés. le seigneur de Montcontour (P. 1782).

Maladrerie, de fondation seigneuriale, pat. l'Évêque; rev., 100 l. (P. 1648).

Chapelle de N.-Dame de la Caquetrie ou Cognetière ou de l'Annonciation (*d*), Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

MONTCONTOUR.

N.-Dame, 15 *Août.* — *Sup. réunie à S. Nicolas.* — *Arch. Sedis.*

Eccl. B. Marie de Monte-Cantoris, patronatum habet abbas S. Jovini (*e*), debet XXX s. de bys., XL l. de jur. (G. G.) XXX s. (Bys. 1649).

Église de N.-Dame de Montcontour, pat. l'abbé de S. Jouin (P. Abb.). Eccl. de Monte-Cantoris (P. Besly); rev., 800 l., 150 com. 1751 (M. Arch.), Coll. M. l'Évêque, 250 com. (P. 1782).

Chapelle de l'Assomption, une messe par mois ; rev., 24 l. (M. Arch.).

MONTCOUTANT.

S. Gervais et S. Prothais, 19 *Juin.* — *Doy. Arch. de Partenai.* — *Dec. Berchorii.*

Eccl. de Monte-Constancii, patronatum habet abbas Malleacensis (*f*), debet XXX s. de bys. XX l. de jur. (G. G.).

(*a*) Mentionnée comme dépendant de ce monastère dans la Bulle donnée par le Pape Alexandre III en 1179 (Cart. S. Jovini).

(*b*) *Prior Montis-Cantoris debebat annuatim in festivitatibus SS. Martini et Jovini abbate XL s., conventui, XX s., priori, XI s., armorio III s.* (Cart. S. Jovini).

(*c*) *Ecclesia S. Merulphi* est indiquée comme dépendant de S. Jouin, dans une Bulle donnée en faveur de cette abbaye en 1178, par le Pape Alexandre III (Cart. S. Jovini).

(*d*) Nous n'avons pu retrouver sa situation précise.

(*e*) Mentionnée comme S. Nicolas dans la Bulle de 1179 précitée.

(*f*) Mentionnée dans la Bulle donnée en faveur de ce monastère, par le Pape Célestin III, le 13 mai 1119 (D. Font., T. XXV).

1197

Cure de S. Gervais et S. Prothais de Monterstain (Montcoutant), pat. l'Évêque [de Maillezais] ; rev., 400 l. (P. 1648) ; rev., 700 l., 1,000 com. et 600 religionnaires (V. de Menou).

Prieuré. Prioratus de Monte-Constantii solvit procurationem (G. G.).

MONTGAUGUIER.

N.-Dame (*a*), 15 *Août.* — *Suc. Doy. de Mirebeau.*

Preceptor Templi de Monte-Gauguer debet XL s. de decima (D. 1383).

Eglise S. Antoine de Mongogué 1659 (V. Maisond.); N.-Dame (*b*) et de Tous-les-Saints de Mongogué, Prés. le Grand-Prieur d'Aquitaine, 150 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De N.-Dame (*c*) vulgo des Pineaux ou de la Maison neuve à la présentation des membres de la famille Pineau, patronage contesté en 1638 par le commandeur de Mongogué qui le réclamait en faveur de sa commanderie (M. Arch.); la famille Letard nomme, le Grand-Prieur d'Aquitaine confère (P. 1782).

— 2. De N.-Dame de Recouvrance, Prés. le Grand Prieur d'Aquitaine (P. 1782).

MONTIGNÉ.

S. Martin, 11 *Nov.* — *Sup. réunie à S. Médard.* — *Arch. de Metulo.*

Eccl. de Montigniaco, patronatum habet abbas S. Maxencii (*d*) debet aureum de bys., XVI l. de jur. (G. G.) CXI l. (Bys. 1649).

Eccl. de Montigniaco, S. Martin de Montigny, pat. abbas S. Maxentii (P. Besly), 120 com. Eglise presqu'entièrement ruinée, réunion à la paroisse de Verines proposée ; rev., 600 l. (V. 1769), 200 com. (P. 1782).

Chapelle de la Soupe Salée ou du S. Sacrement, deux messes par an; rev., 45 l. (V. 1769), Prés. le seigneur de Theillou (P. 1782).

MONTIGNY.

S. Pierre, 29 *Juin.* — *Suc. Doy. de Cerizay.* — *Dec. Berchorii.*

Eccl. de Montig' est regularium, « de patronatu abbatis de Malo-Leone (*e*) », debet XV s. de bys., XX l. de jur. (G. G.).

Le prieuré de Montigné, fondé de S. Pierre, pat. l'abbé de Mauléon (P. Abb.). Prieuré-cure; rev., 500 liv. (P. 1648); rev.,600 l., 300 com. (V. de Menou).

MONTMORILLON.

S. Martial, 30 *Juin.* -- *Arch. et Doy. Archidiaconé de Poitiers.* —*Arch. Montis-Maurilii.*

Eccl. S. Marcialis Montis-Maurilii patronatum habet abbas S. Marcialis Lemovicensis, debet LX s. de bys., XX l. de jur. (G. G.) CXI l. (Bys. 1649).

(*a*) S. Antoine était autrefois le titulaire de l'église aujourd'hui détruite; le service paroissial est transféré dans celle qui avait été construite à Maisonneuve, sous l'invocation de la Ste Vierge.

(*b*) Il s'agit déjà de la nouvelle église.

(*c*) C'est l'église paroissiale actuelle à laquelle on a attribué, mais à tort, S. Hilaire pour patron. D'après une note de l'un des curés, elle fut bâtie par M. Guillaume Pineau, pour le repos de l'âme duquel on chantait chaque année un *Libera*.

(*d*) Mentionnée dans la Bulle donnée en faveur de ce monastère par le Pape Pascal II, le 17 avril 1110 (D. Font, T. XVII).

(*e*) Mentionnée comme en dépendant dans la Bulle du Pape Calixte II, donnée le 5 mai 1123, en faveur de ce monastère (D. Font., T. XVII).

Eccl. S. Martial de Montmorillon, pat. abbas S. Martialis Lemovicensis (P. Besly), 1,500 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. Des Véziens, 1634 (V. Filleau).
— 2. De S. Eloy, Prés. le chapitre de Montmorillon (P. 1782).
— 3. De S. Léger du Charnier, Prés. la famille des Allange (id.).
— 4. De S. Michel, Prés. le prieur des Augustins de Montmorillon (id.).

Prieuré. Prioratus S. Marcialis, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de S. Martial, O. S. B., pat. l'abbé de S. Savin; rev., 1,200 l. (P. 1648), Coll. le Roi (P. 1782).

MONTMORILLON.

N.-Dame (*a*), 15 *Août.* — *Suc. Doy. de Montmorillon.* — *Arch. de Montis Maurilii.*

Eccl. S. Marie Montis-Maurilii patronatum habet capitulum ejusdem loci, debet XX s. de bys. (G. G.).

Eccl. Montis-Maurilii, N.-Dame de Montmorillon, pat. capitulum de Montmorillon (P. Besly).

Chapelles. 1. In Ecclesia Canonicorum B. Marie Montis-Maurilii, ad altare Crucifixi, valens LX l. (G. G.).
Hec sunt cappellanie constitute in ecclesia B. Marie Montis-Maurilii.
— 2. Dominus de Lantignehc prepositus quondam dicte ecclesie, instituit in ipsâ ecclesiâ quatuor cappellanias quarum unam constituit episcopus Johanni Salviant presbytero (id.).
— 3. Item in ecclesia predicta est cappellania S. Petri (id.).
— 4. Item alia S. Johannis (id.).
— 5. Item alia Crucifixi (*b*) [id.].
— 6. Item alia B. Katerine (*c*) [id.].
Quas, dictus prepositus capituli asseruit ad collationem eorum, pleno jure, spectantes et episcopus asseruit contrarium (id.).
— 7. De Buffet, *aliàs* de S. Nicolas *vulgò* de la Buffette, Prés. le chapitre (P. 1782).
— 8. De S. Jean ou S. Jean-Baptiste, Prés. la famille des Goudon (*d*) [id.].
— 9. Des Marsays, Prés. le chapitre (id.).
— 10. De S. Nicolas de Sallemarteau, Prés. le même (id.).
— 11. De N.-Dame de Pitié (M. Arch.).

Prieuré de S. Nicolas. Prioratus S. Nicholaii non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de S. Nicolas de Montioulles (Montmorillon) et Chassenay son annexe, pat. l'abbé de Charroux (P. Abb.), S. Nicolas, près Montmorillon, O. S. B., pat. l'abbé de Charroux; rev., 1,200 l. (P. 1648). S. Nicolas de Montmorillon et Chassené son annexe, O. S. B., Prés. l'abbé de S. Martial de Limoges (P. 1782).

(*a*) Cette église était aussi le siége d'un chapitre. *Voir* page 158.
(*b*) Peut-être la même que celle portée au n° 1.
(*c*) C'était celle qui se trouvait dans la crypte. Crypte aujourd'hui propriété privée.
(*d*) Peut-être la même que celle indiquée au n° 4.

Maisondieu, Prior Domus-Dei Montis-Maurilii (*a*) solvit procurationem (G. G.).

Hôpital avec nombre de lits pour l'hospitalité, dans lequel sont reçus tous les pauvres passants et hébergés pendant vingt-quatre heures, et les malades traictés jusques à leur guarison, 1634 (V. Filleau).

Chapelles. 1. De S. Laurent des Nouveaux, Prés. le chapitre de Montmorillon (P. 1782).
— 2. De Ste-Catherine de Puylet, Prés. le prieur des Augustins de Montmorillon (id.).
— 3. De Lagearouil, Prés. le même (id.).

MONTMORILLON.

S. Pierre..... — Sup. réunie à ..... — Arch. Montis-Maurilii.

Eccl. S. Petri Montis-Maurilii, patronatum habet capitulum Dauratense, debet X s. de bys. (G. G.).

Eccl. de Montis-Maurilii, S. Pierre de Montmorillon, pat. capitulum du Dorat (P. Besly).

MONTMORILLON.

S. Michel..... — Sup. réunie à ..... — Arch. Montis-Maurilii.

Eccl. S. Michaëlis Montis-Maurilii debet X s. de bys. (G. G.).

MONTMORILLON.

Prieuré, Maladrerie.

Prioratus de Domo et Vineis Montis-Maurilii debet L s. redditus in synodo S. Luce (G. G.).

Malodrerie de fondation royale, pat. le grand aumosnier de France; rev., 100 l. (P. 1648).

MONTOIRON.

S. Ambroise, 7 Déc. — Suc. Doy. de Vouneuil. — Arch. Castri-Ayraudi.

Eccl. de Monte-aureo, patronatum habet abbas S. Savini, debet XV s. de bys. (G. G.), XXXV s. (Bys. 1649).

Eccl. de Monte-aureo, S. Ambroise de Montoyron, pat. abbas S. Savini (P. Besly), 130 com.; rev., 500 l. (V. 1769), 350 com. (P. 1782).

Chapelle domestique au château, une messe par semaine (V. 1769).

Prieuré. Prioratus de Monteaureo, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Montoyron, O. S. B., pat. l'abbé de S. Savin; rev., 1,200 l. (P. 1648); rev., 1,000 l. (V. 1769). S. Fulgence de Montoiron (P. 1782), uni à la chapelle de Ste-Marguerite de l'église de N.-Dame de Chatelleraud (Lalanne, T. I).

MONTREUIL-BONNIN.

S. André, 30 Nov. — Suc. Doy. de Vouillé. — Arch. de Sancayo.

Eccl. de Mosterolio, patronatum habet abbas S. Cypriani (*b*); debet XX s. de bys. XV l. de jur. (G. G.).

(*a*) Bulle du Pape Paul V qui unit le prieuré de S. Vincent et de S. Laurent dit la Maisondieu, à la mense conventuelle des religieux Augustins nommés alors les frères Ermites (6 octobre 1614). — Dans la fulmination de cette Bulle, l'on trouve cité, comme dépendant de la Maisondieu, un prieuré de Ste-Anne dont nous n'avons trouvé nulles traces (D. Font., T. XXIII).

(*b*) Don par Roger Potrel à cette abbaye des églises S. Pierre et S. André de Montreuil-Bonnin, vers 1085 (D. Font., T. VII). L'église S. Pierre n'existait probablement plus dès la rédaction du *Grand-Gauthier*, ou peut-être est-ce une omission seulement.

Eccl. de Monsterolio bonini, S. André de Monstreuil bonin, pat. abbas S. Cypriani (P. Besly), 350 com. (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Mosteriolo, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Montreuil-Bonnin, O. S. B., pat. l'abbé de S. Cyprien ; rev., 1,000 l. (P. 1648). S. André de Montreuil-Bonnin, uni à la mense conventuelle de S. Cyprien de Poitiers (P. 1782).

Prieuré de Talant. Prior de Talant seu Talent, debet XX s. t. (D. 1326). XX s. de decima (D. 1383).

Prieuré de Talant à six lieues de S. Maixent, pat. l'abbé de S. Maixent (P. Abb.). Taillan, O. S. B., rev., 600 l. (P. 1648). S. Jacques de Tallan (P. 1782).

MONTS-SUR-GUESNES.

S. Hilaire, 13 Janv. — Doy. Arch. de Loudun. — Arch. Castri-Ayraudi.

Eccl. de Montibus, pleno jure de dono episcopi, debet XX s. de bys. XX l. de jur. (G. G.).

Eccl. S. Hilaire de Monts, pat. capitulum Pictavense (P. Besly), 160 com. ; rev., 1,000 l. (V. 1769), 200 com. (P. 1782).

MONT-S.-SAVIN.

S. Hilaire, 13 Janv. — Sup. réunie à S. Savin. — Arch. Montis Maurilii.

Eccl. de Monte Savini, patronatum habet abbas S. Savini, debet X s. de bys. (G. G.) X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Hilaire du Mont-S.-Savin, pat. abbas S. Savini (P. Besly), 200 com. (P. 1782).

MORTHEMER (*a*).

N.-Dame, 15 Août. — Sup. réunie à la Chapelle-Morthemer. — Arch. Mortuimaris.

Prior et capellanus de Mortuomari seu Mortuimaris debet LXX gros. de procuratione (D. 1383).

Eccl. Mortuimaris, N.-Dame de Morthemer, pat. capitulum ejusdem loci (P. Besly).

Chapelles. 1. De S. Jean, Prés. le chapitre de Morthemer (P. 1782).
— 2. De S. Nicolas, fondée par M. Nicolas Cailler, Prés. la famille des Cailler (idem).

Prieuré. Prieuré de Morthemer, O. S. B., pat. l'abbé de S. Cyprien ; rev., 500 l. (P. 1648). Ce prieuré avec son annexe de Lhommaizé forme la première dignité du chapitre de Morthemer, Prés. le chapitre (P. 1782).

Prieuré de Montierneuf. Prioratus Novi Monasterii solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Montierneuf, O. S. B., pat. l'abbé de S. Cyprien (*b*) ; rev., 600 l. (P. 1648). S. Christophe de Montierneuf (P. 1782).

Maladrerie. De fondation royale, pat. le grand aumosnier de France ; rev., 100 l. (P. 1648) unie à l'hôpital de Chauvigny par arrêt du conseil du 21 janvier 1695 et lettres patentes régistrées au parlement de Paris le 10 juillet 1696 (Un. Mal.).

(*a*) Ni le *Grand-Gauthier* ni le *Pouillé* de 1782 ne mentionnent cette paroisse.

(*b*) Ce prieuré est du nombre des églises dont Pierre II, évêque de Poitiers, confirme la possession à ce monastère, comme ayant été acquises par l'abbé Raynaud, etc. (D. FONT., T. VII).

MORTON.

S. Pierre-ès-liens. — Suc. Doy. des Trois-Moutiers. — Arch. de Loduno.

Eccl. de Morton, pleno jure de dono episcopi, debet XV s. de bys. (G. G.) XV s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Pierre de Morton, pat. episcopus (P. Besly), 250 com. (P. 1782).

Chapelles. In ecclesia de Mortonio est cappellania B. Katerine, spectans ad patronatum Petri Valleti dicti Levesque habens in redditibus X sextaria frumenti et X sextaria ordei et XX solmas vindemie ad mensuram de Loduno. Item et II sextaria frumenti de clera ad eamdem mensuram et est dicta cappellania annexata dicte ecclesie de Morton per fratrem Galterum et dictus Petrus Valletus, habuit L l. bone monete (G. G.).

Prieuré. Prioratus de Morton, debet L s. de decima (D. 1383).

Prieuré de S. Pierre de Morton, O. S. B., Prés. l'abbé de S. Florent (P. 1782).

MOTHE-S.-HERAY (LA).

S. Heray (S. Yrieix), 25 Août. — Doy. Arch. de Melle. — Arch. de Metulo.

Eccl. de Mota (*a*), pleno jure de dono episcopi (G. G.).

Eccl. S. Aredii, pleno jure de dono episcopi, debet XXV s. de bys., XL l. de jur. (id.), XV s. (Bys. 1649).

Eccl. de Motha S. Aredii, S. Heray de la Mothe, pat. capitulum Pictavense (P. Besly), 800 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. In ecclesia S. Aredii est quedam cappellania quam fundavit Petrus Payre et est de patronatu ipsius et heredum suorum post mortem suam (G. G.).

— 2. De N.-Dame de l'Arceau ou Larsaut, ou de Fressines; rev., 10 boiceaux de froment, 6 de méture, 10 de seigle, 10 de baillarge, 10 d'avoine et 10 de pois roux; Coll. M. l'Évêque (M. Arch., P. 1782).

— 3. De S. Grégoire ou de S. Marc de Château Tizon (*b*). In capella de Castro Tisonis est cappellania fundata et est de presentatione domini et est in parochia de Sovigné (G. G.); le revenu 15 à 20 pistoles est dans la paroisse de Souvigny, fondée au château de la Mothe d'une ou de trois messes par semaine (V. 1769), unie le 4 mars 1634 à celle de S. Flavien et Ste-Marie-Magdeleine de la Mangottière, desservie dans la chapelle de château de la Mothe S. Heraye, Prés. le seigneur (P. 1782).

— 4. De N.-Dame du Pilier; rev., 55 l., une messe par semaine, Prés. les héritiers Brun des Jardins (V. 1769), fondée par les Tendron, Prés. la famille des Rogier qui les représentent (P. 1782).

(*a*) Le bourg de la Mothe-S.-Héray était autrefois partagé en deux parties distinctes; les extraits du *Grand-Gauthier* le justifient déjà; ceux qui suivent le confirment. Don fait en 1041 à l'abbaye de S. Maixent, par Gautier: *de Ecclesia Sta-Aradia* (faute de copiste, pour *Aradius*), *juxta castrum de Motâ.* — Notice d'un traité passé entre Archambaud, abbé de S. Maixent, et quelques gentilshommes au sujet de l'église de la Mothe-S.-Heraye, que l'abbé avait acheté vers 1042 (D. Font., T. XV).

(*b*) Le *Grand-Gauthier* indique cette chapelle dans la paroisse de Souvigné. Le *Visiteur* de 1769 explique la raison de cette erreur.

Chapelles. 5. De N.-Dame de Pitié, une messe par semaine ; affermée 52 l., Prés. les fabriqueurs (V. 1769), fondée par Denis Thibault, prêtre, doit être donnée à l'un de ses descendants ou, s'il n'y en a plus, à un enfant de la paroisse ; Prés. les fabriqueurs conjointement avec un de la famille Thibault (P. 1782).

— 6. Ou fondation du Rosaire ; rev., 40 l., une messe basse au jour le plus prochain après les fêtes chômées de la Sainte Vierge, une procession du Saint-Sacrement tous les premiers dimanches du mois, chanter les litanies de la Sainte Vierge et l'Exaudiat (V. 1769).

MOUGON.

S. Jean-Baptiste, 24 juin. — Suc. Doy. de Celles. — Arch. de Exolduno.

Eccl. de Mogon, patronatum habet prior ejusdem loci (G. G.).

Eccl. S. Jean de Mougon, pat. abbas S. Severini (P. Besly), 1,000 habitants, 140 communiants seulement; rev., 600 l. (V. 1769), S. Jean-Baptiste de Mougon, Prés. l'abbé de Cluny (*a*), 250 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Blaise des Girards, fondée par M. Pierre Girard, prêtre ; Coll. M. l'Évêque (id.).

— 2. De Vaumoreau, Coll., le même (id.).

— 3. Rurale entièrement ruinée, douze messes qui se disent en l'église ; rev., 50 l., Coll. M. l'Évêque (V. 1769).

Prieuré. Prioratus de Mogon, solvit procurationem (G. G.).

Prioratus S. Joannis Baptistæ de Mogonio, ubi debent esse, priore computato, septem monachi et debent ibi celebrari quotidie duæ missæ cum nota, pat. abbas Cluniacensis (P. Abb.) ; rev., 800 l. (P. 1648) ; rev., 6,500 l., la première messe le dimanche (V. 1769), S. Martin de Mougon, Prés. l'abbé de Cluny (P. 1782).

MOULIMES.

S, Hilaire, 13 Janv. — Suc. Doy. de Montmorillon. — Arch. de Lucac.

Eccl. de Molisma, patronatum habet capitulum Dauratinse, debet XXX s. de bys. (G. G.), XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. de Molisma, S. Hilaire de Molisme, pat. capitulum du Dorat (P. Besly), 330 com. (P. 1782).

MOULINS.

N.-Dame, 15 Août. — Suc. Doy. de Châtillon-sur-Sèvre. — Dec. S. Laurentii.

Eccl. de Molendinis, est regularium de Maloleone (*b*) ; debet X s. de bys. (G. G.).

Prieuré-cure de N.-Dame de Moulins, pat. l'abbé de la Ste-Trinité de Mauléon (P. Abb.), régulier ; rev., 1,000 l. (P. 1648) ; rev., 300 l., 300 com. (V. de Menou).

(*a*) Donnée en 1031 à l'abbaye de Cluny, ainsi que le domaine dudit lieu, par *Kadelonus, vice-comes de Oniaco* (*Gal. Christ. inst.*, p. 330, T. II).

(*b*) Mentionnée comme en dépendant dan une Bulle du Pape Calixte II, du 5 mai 1123 (D. Font., T. XVII).

MOUSSAC.

S. Martial, 30 Juin. — Sup. réunie à S. Martial de Montmorillon.

Capellanus S. Marcialis Montis-Maurilii et de Moussat seu Monsac, seu capellanus S. Marcialis de Mossac debet XL s. t. (D. 1326), XL s. de decima (D. 1383).

MOUSSAC-SUR-VIENNE.

S. Martin, 11 Nov. — Suc. Doy. de l'Isle-Jourdain. — Arch. de Lucac.

Eccl. de Moucac, annexa archipresbyteratus de Lussac, pleno jure de dono episcopi, debet XXV s. de bys. (G. G.). XXV s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Martin de Moussac, pat. episcopus (P. Besly), S. Martin de Moussac-sur-Vienne, 550 com. (P. 1782).

Chapelle de N.-Dame de Pitié, Prés. le seigneur de la Messelière (id.).

Prieuré de la Barbade (*a*). Prioratus de Barbate non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Barbaste; rev., 1,200 l. (P. 1648).

Prieuré de Nérignac. Prieuré de Margnac, de S. Martino Lemovicense, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré S. Gervais de Nérignac (*b*), dépendant des RR. PP. Feuillants de Poitiers (Ev.), pat. l'abbé de S. Savin; rev., 800 l. (P. 1648), O. S. B., Prés. l'abbé de S. Martin de Limoges (P. 1782).

MOUSSAIS-LA-BATAILLE.

S. Hilaire, 13 Janv. — Sup. réunie à Vouneuil-sur-Vienne.

Eccl. de S. Hilaire de Moussais, annexe de Baudiment (P. Besly). S. Hilaire de Moussais et Ste-Marie Magdelaine de Baudiment son annexe, 250 com. (P. 1782).

MOUTERRE.

S. Pierre et S. Paul (*c*), *29 Juin. — Suc. Doy. de l'Isle-Jourdain. — Arch. de Lucac.*

Eccl. de Montier patronatum habet prior S. Pacencii debet XXX s. de bys. (G. G.), XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Pierre et S. Paul de Mouster, pat. prior S. Paxentii (P. Besly), 300 com. (P. 1782).

Chapelle de Ste-Anne, fondée en 1522 par Jean Verignault, éc. seigneur de la Bussière, Prés. le seigneur de Mouter (P. 1782).

MOUTERRE-SILLY.

S. Maximin, 29 Mai. — Suc. Doy. de Loudun. — Arch. de Loduno.

Eccl. de Monasterio seu de Monasterio-Siglle, annexa est magistro scolastico Pictavensi, debet XL s. de bys. (G. G.), XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. de S. Maximin de Montercillé; pat. capitulum Pictavense (P. Besly). Mouter-Silly, 500 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. « In ecclesia S. Petri de Mouster-Sillio est cappellania fundata ad altare B. Michaëlis et est de patronatu rectoris dicti loci. » (G. G.)

— 2. De Ste-Anne de Bossay, Prés. le seigneur de Villiers-Champagne (P. 1782).

(*a*) L'église était sous l'invocation de S. Jean-Baptiste (Ev.).

(*b*) La tradition donne à ce prieuré S. Blaise pour titulaire.

(*c*) S. Pierre est aujourd'hui considéré comme le seul titulaire.

Chapelles. 3. De feus Pierre et Philippe Charet ou Cheret frères, fondée par eux en 1514. Prés. la famille (P. 1782).

— 4. De N.-Dame, au cimetière, fondée par Renée André, femme de Jean Escot, Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 5. De S. Pierre, Coll. le même (id.).

— 6. De N.-Dame des Richards, Coll. le même (id.).

— 7. De N.-Dame de Silly, Prés. le seigneur de Silly-la-Vineuse (id.).

— 8, 9, 10, 11. In parochia de Monasteriis-Chille, sunt tres cappellanie, de patronatu Scolastici Pictavensis videlicet cappellania S. Johannis et valet C solidos, cappellania B. Marie valet X l., cappellanie S. Petri et Ste-Katerine de Rotondo que dicitur (sic) annexe et valent XV l. (G. G.).

Prieuré de Baussay. Prioratus de Bocayo solvit quintam partem procurationis (G. G.).

Prior de Bocayo solvit unam procurationem postquam est visitatus secundum ordinem domini Yeronimi, qui postea fuit papa quartus (id.).

Prieuré de Ste-Agathe de Baussay, pat. l'abbé de Bourgueil (P. Abb.), O. S. B., rev., 1,200 l. (P. 1648 et P. 1782).

Prieuré de Briande. Prioratus Ste-Locherine (*a*) de Briande : debet XV s. t. (D. 1326), X s. de decima (D. 1383).

Prieuré de Briande, rev., 600 l. (P. 1648). Ste-Catherine de Briande, O. S. B., Coll. le Roi (P. 1782)

MOUTIERS.

S. Pierre, 29 Juin. — Suc. Doy. d'Argenton-Chateau. — Dec. Berchorii.

Eccl. de Motoyr, patronatum habet capitulum S. Petri de Thoarcio, debet XX s. de bys. (G. G.).

Cure de S. Pierre de Moutiers, pat. le chapitre de S. Pierre de Thouars, rev., 3,000 l. (P. 1648), rev. 500 l., 520 com. (V. de Menou).

Chapelles. 1. De S. Yves, Prés. le curé, rev., 700 l. (P. 1648).

— 2. De Ste-Marie-Magdelaine, Prés. l'Évêque de Maillezay, rev., 100 l. (id.).

— 3. Du Gast, pat. l'Évêque de Maillezay, rev., 50 l. (id.), desservie dans la paroisse, une messe par semaine, rev., 40 l., Prés. le seigneur de Damiette (V. de Menou).

— 4. De Ste-Catherine ou de Laspoix ou des Aspoix, rev., 100 l., Prés. le seigneur de Lestorière (P. 1648), rev., 20 l., douze messes par an, Prés. le seigneur de Laspoix (V. de Menou).

— 5. De S. Lienne, détruite, autrefois lieu de pèlerinage (Év.).

Prieuré de S. Etienne uni à l'abbaye de S. Sulpice [de Rennes?] une messe tous les dimanches dans la chapelle prieurale, rev., 150 l. (V. de Menou).

MOUTIERS (LES TROIS-) [*b*].

S. Hilaire, 13 Janv. — Doy. Arch. de Loudun. — Arch. de Loduno.

(*a*) *Sic* pour Ste-Catherine.

(*b*) L'ancien et véritable nom de cette localité est Bernezay ; l'usage lui a donné ce nom de Trois-Moutiers en raison des trois églises qui s'élevaient dans l'enceinte du bourg.

Eccl. de S. Hylarii de Bernezayo patronatum habet abbas S. Jovini [seu Savini] debet XL s. de bys., XXX l. de jur. (G. G.), X l. (Bys. 1649).

Eccl. S. Hilaire de Bernezay aliàs des Trois-Moutiers, pat. abbas S. Savini (P. Besly), Coll. M. l'Évêque, 500 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Sébastien de la Cholletrie, Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 2. De S. François, Coll. le même (id.).

— 3. De Laurière, Coll. le même (id.).

— 4. De S. François des Ponneaux, Prés. le curé de Verrue (id.).

— 5. Sacerdotale, Prés. le seigneur des Trois-Moutiers (id.).

— 6. S. Laurent de Bernezay (*a*).

Prieuré. Prioratus de Bernezay, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Bernezay, O. S. B., pat. l'abbé de Tournus; rev., 1,000 l. ou de S. Hilaire des Trois-Moutiers, O. S. B., pat. l'abbé de S. Savin (P. 1648 et 1782).

Prieuré de Vaussay. Prior de Mota (*b*) debet XXIV s. de decima (D. 1383).

Prieuré de Coussay [Vaussay ou de Ste-Christine], O. S. A., pat. l'abbé de Fontaine-le-Comte; rev., 1,000 l. (P. 1648), Ste-Christine de Vaussay (P. 1782).

Prieuré de Vaon. Chapelle de Vont, pat. l'abbé de Mauléon (P. Abb.). Prieuré de Von, O. S. A., pat. l'abbé de S. Savin (P. 1648). S. Vincent de Vaon, Prés. le chapitre de Châtillon-sur-Sèvre alias Mauléon (*c*) [P. 1782].

Aumônerie, unie à la maison de charité de Loudun, par arrêt du conseil du 6 août 1700 (Un. Mal.).

Maladrerie de Bernezay, de fondation seigneuriale, Coll. l'Évêque; rev., 100 l. (P. 1648).

MOUTIERS (LES TROIS-).

N.-Dame..... — Sup. réunie à S. Hilaire. · Arch. de Loduno.

Eccl. B. Marie de Bernezeyo est regularium de Maloleone, debet XXX s. de bys., XXV l. de jur. (G. G.), XXX s. (Bys. 1649).

Prieuré-cure de Trois-Moutiers fondé de N.-Dame, pat. l'abbé de Mauléon (P. Abb.). N.-Dame de Bernezay alias les Trois-Moutiers (P. Besly.), 200 com. (P. 1782).

Chapelle de S. Blaise de la Bourimerie, Coll. M. l'Évêque (id.).

MOUTIERS (LES TROIS-).

S. Pierre..... — Sup. réunie à S. Hilaire. — Arch. de Loduno.

Eccl. S. Petri de Bernezeyo, patronatum habet prior de Loduno, debet XXX s. de bys. (G. G.).

Eccl. S. Pierre de Bernezay aliàs les Trois-Moutiers, pat. prior de Loudun (P. Besly), Coll. M. l'Évêque, 250 com. (P. 1782).

(*a*) C'est sous ce nom qu'avait été fondé le chapitre qui, ayant perdu de son importance, ne fut plus considéré que comme une chapelle (Voir *suprà* page 159).

(*b*) Prieuré de la Mothe ou plutôt de la Mothe-Champdeniers, provenant de ce qu'il était situé sur les terres du seigneur de la Mothe-Champdeniers.

(*c*) *Eccl. S. Vincentii de Venacho* (Vaon) mentionnée dans la Bulle du Pape Calixte II du 5 mai 1123, en faveur de ce monastère (D. Font., T. XVII).

MOUTIERS-SOUS-CHANTEMERLE (LES).

S. Maurice, 22 *Sept.* — *Suc. Doy. de Montcoutant.* — *Arch. Pertiniaci.*

Eccl. de Monasteriis, patronatum habet prior S. Pauli in Gastina, debet XXX s. de bys. (G. G.) XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. de Monasteriis-prope-Cantummerulæ, S. Maurice des Moustiers-sous-Chantemerle, pat. prior S. Pauli in Gastina (P. Besly), Prés. le prieur de S. Paul de Parthenay, 550 com. (P. 1782).

Chapelle de Ste-Marie-Magdelaine, Prés. le seigneur de Chantemerle (id.).

NAILLIERS.

S. Hilaire, 13 *Juin.* — *Suc. Doy. de S. Savin.* — *Arch. Montis-Maurilii.*

Eccl. de Nalers, patronatum habet abbas S. Savini, debet XX l. de jur. (G. G.), XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Hilaire de Nailliers, pat. abbas. S. Savini (P. Besly), Prés. le seigneur de Nalliers, 300 com. (P. 1782).

Prieuré. Prieuré de S. Jacques de Nailliers, O. S. B., le seigneur du fief de la Cochonnière présente, et l'abbesse de la Règle confère (id.).

NAINTRÉ.

S. Vincent, 21 *Janv.* — *Suc. Doy. de Chatellerault.* — *Arch. Castri-Ayraudi.*

Eccl. de Naintré, patronatum habet abbas S. Germani de Pratis, debet XXV s. de bys., XX l. de jur. (G. G.), XXV s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Vincent et S. Germain (*a*) de Naintré, pat. abbas S. Germani de Pratis, Parisiensis diœcesis (P. Besly), 900 com.; rev., 1,000 l. (V. 1769), 900 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. « In ecclesia parrochialis de Naintré, est quedam cappellania perpetua fundata et instituta per Johannem Delavau et Johannam Chauvelle conjuges parrochianos dicti loci et est de patronatu rectoris ejusdem ecclesie et fuit decretata anno Domini M CCCC, sexagesimo secundo. » (G. G.).

— 2. Des Blondeaux (*b*), Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 3. De Ste-Margerite au château de la Tour-Savary, fondée le 13 Août 1539, par Joseph Claveurier; rev., 10 l. et la dixme des terrages sis au-dessus du château, deux messes par semaine, Prés. le seigneur de la Tour-Savary (P. 1782, Lalanne, T. I).

Prieuré. Prioratus de Nayntré solvit in synodo XXX s. (G. G.).

Prieuré de Naintré, O. S. B., patron l'abbé de S. Denis en France; rev., 1,000 l. (P. 1648) S. Germain de Nintré; rev., 300 l., la messe les fêtes et dimanches en l'église paroissiale (V. 1769).

S. Vincent de Naintré, pat. l'abbé de S. Germain-des-Prés (P. 1782).

(*a*) S. Germain n'est considéré que comme le second patron.

(*b*) Sise au nord-ouest, près la porte de l'église.

NANTEUIL.

N.-Dame (*a*), *15 août.* — *Suc. Doy. de S. Maixent.* — *Arch. S. Maxencii.*

Eccl. de Nantolio pleno jure de dono episcopi (*b*), debet X s. de bys., XX l. de jur. (G. G.) X s. (Bys. 1649).

Eccl. de Nantholio, S. Gaudent de Nantheuil, pat. episcopus (P. Besly), 500 à 600 com., un sixième des habitants protestants; rev., 800 l. (V. 1769), Prés. l'abbé de S. Maixent, 200 com. (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Nantolio non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Nanteuil, à demy lieue de S. Maixent, pat. l'abbé de S. Maixent (P. Abb.); rev., 600 l. (P. 1648), aucun service, dépend de l'abbaye de S. Maixent; rev., de 300 à 400 l. (V. 1769), S. Gaudent de Nanteuil (P. 1782).

Maladrerie de fondation royale, pat. l'Évêque; rev., 300 l. (P. 1648).

NESDES.

S. Mathieu, 21 Sept. — *Suc. Doy. de Vouillé.* — *Arch. de Sancayo.*

Eccl. de Nayde, patronatum habet prior de Lezigniaco, debet X s. de bys. (G. G.).

Eccl. S. Mathieu de Nesdes, pat. prior de Lusignan (P. Besly), 150 com. La cure à portion congrue (V. 1769), 300 com. (P. 1782).

Chapelle des Anges, une messe par semaine; rev., 100 l. (V. 1769), Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

NEUVILLE.

N.-Dame, 15 Août. — *Doy. Arch. de S. Pierre de Poitiers.* — *Dec. Pertiniaci.*

Eccl. de Villanova, pleno jure de dono episcopi, debet XXV s. de bys. (G. G.).

Eccl. de Villanova, N.-Dame de Neufville, pat. episcopus (P. Besly), 1,600 com. (P. 1782).

NEUVY.

N.-Dame, 15 Août. — *Suc. Doy. de Secondigny.* — *Dec. Pertiniaci.*

Eccl. de Novit, pleno jure de dono episcopi (G. G.) XXV s. (Bys. 1649).

Eccl. de Novo-Vico, N.-Dame de Neufvy, pat. episcopus (P. Besly), 400 com. (P. 1782).

Chapelle fondée par feu Jean Caillaud à Neufvy-le-Vieil, pat. les descendants du fondateur; rev., 30 l. (P. 1648).

NIEUIL-L'ESPOIR.

S. Gervais et S. Prothais, 19 Juin. — *Suc. Doy. de la Villedieu.* — *Arch. de Gencayo.*

Eccl. de Niolio patronatum habet Abbatissa S. Trinitatis Pictavensis; debet XXV s. de bys. XXI l. de jur. (G. G.). XXV s. (Bys. 1649).

Eccl. de Niolio, S. Gervais et S. Prothaise de Nicœuil-l'Espoir avec son annexe des Roches-Primery, pat. abbatissa Sanctissimæ Trinitatis Pictavensis (P. Besly), Prés. l'abbesse et les religieuses de la Trinité, 300 com. (P. 1782).

Prieuré de la Vayole. Prior de Lavalhale O. G., debet IV l. (D. 1326), corrector de la Vaillolle debet IV l. de decima (D. 1383).

(*a*) C'est une nouvelle église construite depuis 1840; l'ancienne était sous le vocable de S. Gaudent (25 octobre.)

(*b*) Nous trouvons cependant *Eccl. S. Gaudentii de Nantolio* comme dépendant de l'abbaye de S. Maixent dans une Bulle donnée le 7 avril 1110 en faveur de ce monastère, par le Pape Pascal II (D. Font., T. XV.)

Prioratus de Valliola O. G., habet unitas domos de Troceya ac de Bosco-Polverelli ejusdem diœcesis et de Lobercio Lemovicencis diœcesis, in quo sint 18 fratres de pensione antiqua 14 l., et nunc 22 l. 15 s., pat. abbas Grandis-Montis (P. Abb.) ; rev., 1,000 l. (P. 1648), Coll. le Roi (P. 1782).

NIORT.

N.-Dame, 8 Sept. — Arch. et Doy. de l'Archid. de Niort. — Extra Dec. et Arch.

Eccl. B. Marie de Niorto, patronatum habet abbas Karrofensis, debet XXV s. de bys. (G. G.).

Eccl. N.-Dame de Nyorth, pat. abbas de Charroux (P. Besly), Coll. M. l'Évêque, 5,400 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. « In ecclesia B. Marie de Nyorto est cappellania fundata per deffunctam bonam Sarrazine et est de presentatione Majoris ville Nyorti » (G. G.).

— 2. « In ecclesia B. Marie de Nyorto est quedam cappellania fundata ad altare B. Johannis Baptiste per deffunctum G. Meslemesse, cujus cappellanie habet patronatum Major ville Nyorti » (id.).

— 3. De Ste-Anne ou de Ste-Catherine de Vieille-Seigle, Prés. le seigneur de Beaulieu (P. 1782).

— 4. Du Petit S. Antoine, Prés. le Maire de Niort (id.).

— 5. De S. Antoine de Bougouin ou de Boisberthier, fondée par Dame Jeanne de Bougouin, Coll. M. l'Évêque (id.).

— 6. De Buhors, Prés. le seigneur de Roumagné (id.).

— 7. De N.-Dame de Pitié de la Cagouette ou des Coquets, Prés. le curé de N.-Dame (id.).

— 8. Ou Confraternité de S. Nicolas, fondée par Michel Sarrazin, Prés. le premier administrateur ou chevecier de la Confraternité (id.).

— 9. De la Coutelle, fondée en 1430 par Catherine Coutelle, Prés. le curé de N.-Dame (id.).

— 10. Ou stipendie du S. Esprit ou administration charitable, Prés. la famille des Gayard (id.).

— 11. Des Gentillaut, fondée par Guillaume Gentillaut, Prés. MM. de Burbure (id.).

— 12. De S. Jean l'Évangéliste des Hypeaux, Prés. le fabriqueur de N.-Dame (id.).

— 13. De S. Jacques, Prés. MM. de la Cassaigne (id.).

— 14. De S. Jean, Coll. M. l'Évêque (id.).

— 15. Laidais, Prés. M. de Béchillon seigneur de Vatan (id.).

— 16. Des Laydet, Coll. M. l'Évêque (id.).

— 17. De S. Jacques de Neuchaise *aliàs* des Voisins, fondée par Jean Voisin, Prés. le seigneur de la Barde (id.).

— 18. De N.-Dame de Ribraye, Coll. M. l'Évêque (id.).

Prieuré. Prioratus B. Marie de Niorto, solvit procurationem (G. G.).

Le prieur de N.-Dame de Nyort à la nomination de l'abbé de Charroux (P. Abb.), O. S. B., rev., 1,000 l. (P. 1648), avec ses annexes de S. André et de S. Florent, Coll. le Roi (P. 1782).

NIORT.

S. André, 30 *Nov.* — *Doy. Arch. de Niort.* — *Extra Dec. et Arch.*

S. Andreas de Niorto, de patronatu Karofiis, non debet byssextum (G. G.).

Cure S. Andreæ de Nyorto, pat. l'abbé du Bourg dieu (P. Abb.), pat. abbas de Charroux (P. Besly), Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

Chapelles. 1. Est quedam cappellania in ecclesia S. Andree de Niorto, fundata a defuncto Francisco de Luzerche, ad altare B. Ludovici et est de presentatione rectoris ecclesie S. Andree de Niorto et Johannis de Luzarche et heredum suorum (G. G.).

— 2. « In ecclesia B. Andree Niorti ad altare B. Marie nuncupata la Brete, per defunctam Thomassiam Pignole (fundata) ad presentationem Majoris ville Nyorti (id.).

— 3. « Est quedam cappellania in ecclesia B. Andree de Nyorto, fundata per deffunctum Andream Myconelli, cujus jus patronatus habent rector ipsius ecclesie et Johannes Cutelli et Johannes Dabbaye Burgenses dicti loci (id.).

— 4. « In ecclesia parrochiali B. Andree de Niorto est cappellania fundata per deffunctum Arzant Auuree, ad altare B. Marie, ad presentationem rectoris dicte ecclesie (id.). »

— 5. De Chabreuil, Prés. le maire de Niort (P. 1782).

— 6. De S. Georges des Birochons, Coll. M. l'Évêque (id.).

— 7. De S. André de Girassac fondée en 1505 par Antoine Moinet, bachelier en droit, Coll. le même (id.).

— 8. De la Sirouette ou des Compains, Prés. la famille des Riches (id.).

— 9. De Rebeyrot ou Rebraye, Prés. le prieur de Niort (id.).

— 10 et 11. Du S. Sépulchre, deux chapelles, Prés. le curé de S. André, deux fabriqueurs et le chevecier de la confrairie de S. Nicolas existant à N.-Dame (id.).

NIORT.

S. Gaudent, 25 *Oct.* — *Sup. réunie à N.-Dame.* — *Extra Dec. et Arch.*

Eccl. S. Gaudencii (*a*) de Niorto, patronatum habet abbas Karrofensis (G. G.).

Eccl. S. Gaudent, pat. abbas de Charroux (P. Besly).

Prieuré. Prior S. Gaudentii, seu Gaudencii debet XXV s. t. (D. 1326) XXIV l. de decima (D. 1383).

Abbas S. Leodegarii prope Niortum confert pleno jure prioratum S. Gaudentii de Niorto in Pictavensi Diœcesi (Tab. dig.).

Prieuré de S. Gaudent; rev., 800 l. (P. 1648), O. S. B., Prés. l'abbé de S. Liguaire (P. 1782).

(*a*) Existait dès 988 (D. Font., T. XXI).

NIORT.

S. Vaise, 16 *Avril.* — *Sup. réunie à N.-Dame.* — *Extra Dec. et Arch.*

Eccl. S. Vasii de Niorto, patronatum habet abbas S. Leodegarii debet XXV s. de bys. (G. G.).

NIORT.

S. Etienne (*a*)..... — *Suc. Doy. de S. André de Niort.* — *Arch. Arduni.*

Eccl. S. Stephani de Mortello (*b*) annexa est ecclesie de Sta Pecinna debet X s. de bys. (G. G.).

Prieuré. Prioratus de Niortello (*c*) debet pro procuratione XL s. (G. G.).

Prioratus de Niortello, Malleacensi (*d*) solvit XI s. pro procuratione (id.).

Prior S. Stephani prope Niortum debet VI l. de decima (id.).

Prieuré de S. Estiennne-prez-Niort, pat. l'Évêque [de Maillezais]; rev., 400 l. (P. 1648), O. S. B., Prés. l'abbé de S. Maixent (P. 1782).

NIORT.

S. Hilaire, 13 *Janv.* — *Suc. Doy. de N.-Dame.*

Paroisse nouvelle érigée en 1865.

NIORT.

Aumôneries et Maladrerie.

Aumônerie de S. Jacques, les maire et échevins de Niort, administrateurs (26 mai 1499) [D. Font. T. 20].

Aumônerie de S. Georges, les maire et échevins de Niort, administrateurs (26 mai 1499) [D. Font. T. 20].

Aumônerie de Bello-Niorti. Dominus Andreas Calvi, pro elemosinaria sua de Bello-Niorti (*e*) [D. 1326]. Elemosinarius de Veteri-Niorto debet L s. t. (D. 1326).

Maladrerie unie à l'hôpital général par arrêt du conseil du 14 janvier 1695 et lettres patentes régistrées au parlement de Paris le 9 juillet 1696 (Un. Mal.), de fondation royale; rev., 8,000 l. (P. Roy.).

(*a*) Connue aujourd'hui sous le nom de S. Étienne du Port.

(*b*) Erreur de copiste. Lisez : *Niortello.*

(*c*) Le 3 janvier 1612 le prieur de S. Étienne céda le jardin et l'emplacement de ce prieuré complétement ruiné, à la ville de Niort, sous le bénéfice d'une redevance pour l'établissement d'un couvent de Capucins (D. Font., T. XX).

(*d*) Dans la Bulle donnée le 13 mai 1197, par le Pape Célestin III, en faveur de l'abbaye de Maillezais, on trouve ce prieuré désigné *Ecclesia de Niortello.* — Il est également mentionné dans le traité passé en 1200 entre l'abbé de Maillezais et Maurice de Blazon, évêque de Poitiers, dans lequel on voit que ce dernier aura droit de visite : *Apud S. Stiphanum de Niorto,* et d'y percevoir XL *solidi* (D. Font., T. III et XXV).

(*e*) Nous trouvons cité, dans le testament de Jean de Coussai, chanoine de S. Hilaire-le-Grand de Poitiers, du 29 novembre 1263 : *Elemosinaria de Bello-Campo de Niorto,* à laquelle il donne : *Unam culcitram et unum pulvinar de pluma ad jacendos pauperes.* Peut-être est-ce la même (*Arch. Dép. Vienne*).

NOINÉ.

S. Georges, 23 Avril. — Suc. Doy. de Mazières. — Arch. S. Maxencii.

Eccl. de Naene, seu Nayne, pleno jure de dono episcopi (*a*), debet XX s. de bys. XXX l. de jur. (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Georges de Noyné, pat. episcopus (P. Besly), 550 com. (P. 1782).

Chapelle de N.-Dame de Puypailler, une messe les dimanches, lundi et samedi (V. 1739), annexée au vicariat, Prés. le seigneur de Puypailler (P. 1782).

NOIRETERRE.

N.-Dame, 15 Août. — Suc. Doy. de Bressuire. — Dec. Berchorii.

Eccl. de Nigra-Terra, pleno jure de dono episcopi, debet XX s. de bys., XXX l. de jur. (G. G.).

Cure de N.-Dame de Noireterre, pat. l'évêque de Maillezay; rev., 800 l. (P. 1648); rev., 800 l., 450 com. (V. de Menou).

Chapelles. 1. De S. Nicolas, pat. l'évêque de Maillezay; rev., 80 l. (P. 1648), deux messes par semaine; rev., 120 l., Prés. le seigneur de la paroisse (V. de Menou).

— 2. De Ste-Barbe, deux messes par semaine; rev., 90 l. (V. de Menou).

— 3. De S. Pierre de Beaumont, en la chapelle du cimetière (P. 1648).

— 4. Fondée par André d'Escumboil, chev., concédée à l'abbaye de Mauléon par Philippe Évêque de Poitiers en 1225 (D. Font., T. 17).

Prieuré de la Tizonnière. Prior de Tisoneria seu de Tizoneria debet XII s. t. (D. 1326), X s. de decima (D. 1383).

Prieuré-cure de S. Clément de Tessonnière en la paroisse de Noireterre, pat. l'abbé de Ferrières; rev., 300 l., ou prieuré de Tizonnière, pat. l'abbaye [sic] de Ferrières; rev., 400 l. (P. 1648), une messe par semaine; rev., 200 l., de nomination royale (V. de Menou).

Prieuré de Bois-Bremaud. In parrochia de Terra-Nigra est cappellania que est de Maloleone et vocatur Bosco-Bourmander et valet X l. que deservitur per priorem de Maloleone (G. G.).

Chapelle de Boistremand [sic] pat. l'abbé de Mauléon (P. Abb.). Prieuré de Bois-Bremaud; rev., 400 l. (P. 1648), deux messes par semaine; rev., 600 l. (V. de Menou).

NOIRLIEU.

S. Germain, 31 Juil. — Suc. Doy. de Bressuire. — Dec. Berchorii.

« Eccl. de Nigroloco debet XXX l. de jur. » (G. G.).

Cure de S. Aubin (*b*) de Noirlieu, pat. l'Évêque [de Maillezay] (P. 1648). S. Germain de Noirlieu, Coll. M. l'Évêque [de la Rochelle]; rev., 300 l., 200 com. (V. de Menou).

(*a*) L'on trouve cependant une donation du 27 octobre 1121 par Guillaume Ier, évêque de Poitiers, à l'abbaye de S. Maixent de l'église de S. Georges : *de Nainiaco*, et dès le 7 avril 1110, l'église de Nainec (Noisné) est comprise dans la Bulle du Pape Pascal II qui confirme cette abbaye dans ses possessions (D. FONT., T. XV).

(*b*) Erreur. L'on doit préférer le dire de Mgr DE MENOU qui donne S. Germain comme titulaire de cette église, à celui du *Pouillé* de 1648, avec d'autant plus de raison que les notes que possède l'évêché de Poitiers donnent également S. Germain, évêque d'Auxerre.

Chapelles. 1. De feu Jean Picaud, pat. l'évêque de Maillezay ; rev., 40 l. (P. 1648).

— 2. De N.-Dame de Champron, une messe tous les mois, une autre tous les dimanches et deux par semaine, Prés. le curé (V. de Menou) ou prieuré de N.-Dame et S. Sauveur de Champron (*a*), O. S. B., Coll. le Roi (P. 1782).

NOIZÉ.

S. Martin, 11 *Nov.* — *Sup. réunie à Taizé.* — *Dec. Thoarcii.*

Eccl. de Noise, pleno jure de dono episcopi debet X s. de bys. (G. G.) X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Martin de Noyzé *aliàs* les Baillargeaux, pat. episcopus (P. Besly), isolée au milieu des champs. La messe se dit dans une chapelle du bourg (V. Maisond.), 120 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De Ste-Marguerite, 1659 (V. Maisond.).

— 2. De Ste-Catherine, crue autrefois en patronage laïc ; douze messes par an ; rev., 25 l., Coll. M. l'Évêque (N. P., P. 1782).

NOUAILLÉ.

S. Martial, 30 *Juin.* — *Suc. Doy. de la Villedieu.* — *Arch. de Gencayo.*

Eccl. de Nobiliaco, patronatum habet abbas Nobiliacensis, debet XX s. de bys. (G. G.).

Eccl. de Nobiliaco, S. Martial de Nouaillé, pat. abbas de Nouaillé (P. Besly), comme curé primitif (V. Filleau), 400 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De Ste-Catherine de Mauvinard (*b*), une messe par semaine, unie à la cure ; rev., 100 l., 1682, présentée par le curé en 1592, obtenue en cour de Rome et donnée par l'Évêque (N. P.), Prés. l'abbé de Nouaillé (P. 1782).

— 2. De ....., fondée par M. Garnault, prêtre, une messe tous les lundis transférée au mardi (N. P.).

NUEIL-SOUS-FAYE.

S. Georges, 23 *Avril.* — *Suc. Doy. de Monts.* — *Arch. Faye.*

Eccl. de Niolio, « patronatum habet capitulum de Faya », debet XXV s. de bys., XXV l. de jur. (G. G.), XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. de Nicœuil-sous-Faye, pat. capitulum de Faye (P. Besly). S. Georges, 300 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. In parrochia de Niolio est cappellania de Niolio et est cappellania valens C. s., de collatione capituli S. Georgii de Faya (G. G.).

— 2. Sise près l'église, appartenant au sieur Poirier de Nueil ; le curé y doit un salut tous les samedis (V. 1769).

(*a*) Nous ne savons trop si c'est bien le même établissement religieux. Le *Pouillé* de 1782 le place archiprêtré de Partenai, sans indiquer la paroisse dans laquelle il se trouvait.

(*b*) Il y a erreur, lisez N. Dame de Montvinard.

NUEIL-SOUS-LES-AUBIERS.

S. Hilaire, 13 *Janvier. — Suc. Doy. de Châtillon-sur-Sèvre. — Dec. Berchorii.*

Eccl. de Niolio est regularium, « de patronatu Ste-Trinitatis de Malo-Leone, O. S. A.», debet XXV s. de bys., XXX l. de jur. (G. G.).

Cure de S. Hilaire de Nicœil-sous-les-Aubiers, pat. l'abbé de Mauléon; rev., 400 ou 800 l. (P. 1648); rev., 1500 l., 850 com. (V. de Menou).

Chapelles. 1. Du S. Esprit, une messe par semaine; rev., 40 l. (V. de Menou).
— 2. De la Longueraye ou Longraire; rev., 40 l. Coll., l'évêque de Maillezais (P. 1648), deux messes par semaine; rev., 140 l. Prés. le seigneur de la Longraire (V. de Menou).
— 3. Ou stipendie des Bernards, Prés. les fabriqueurs; rev., 300 l., trois messes par semaine (V. de Menou).
— 4. Ou stipendie des Lomedez; rev., 300 l., trois messes par semaine, Prés. la famille des Lomedez (id.).
— 5. Du château de la Faverière, une messe par semaine (id.).

NUEIL-SUR-DIVE OU BAS-NUEIL.

N. Dame (*a*), 8 *Dec. — Suc. Doy. des Trois-Moutiers. — Arch. de Loduno.*

Eccl. de Niolio patronatum habet abbas de Burgolio, debet XXX s. de bys., XXXV l. de jur. (G. G.), XXX s. (Bys. 1649).

Cure S. Jean de Basnuel, pat. l'abbé de Bourgueil (P. Abb.). N. Dame de Nicœuil-sur-Dive aliàs de Basneil (P. Besly), 400 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De la Magdelaine vulgò de Béry, Prés. le seigneur de Béry (P. 1782).
— 2. De S. Jacques des Dexmiers ou des Thibaudières, fondée par M. Laurent Desmier, prêtre, Prés. la famille des Desmier (id.).
— 3. Des Goupils ou des Maunils, fondée le 31 mai 1539, une messe par semaine, coll. M. l'Évêque (M. Arch., P. 1782).
— 4. De N. Dame de Lussays, fondée par Jean Luçay, prêtre, *in honorem Annuntiationis Virginis Mariæ*, au grand autel, Prés. la famille des Goupil en 1686, M. l'Évêque en 1725 et 1782 (M. Arch., P. 1782).
— 5. De Ste-Baulme ou Ste-Basme (M. Arch.).
— 6. Rurale de S. Jacques de la Mothe-Bourbon, conférée par l'Évêque, le 23 février 1664 (M. Arch.).

Prieuré. Prioratus de Niolio, cum cappellanis de Niolio, de Rocharabate et Priore de Rocharabate solvint procurationem (G. G.).

Prieuré de Bas-Nueil, O. S. B., pat. l'abbé de Bourgueil; rev., 800 l. (P. 1648). S. Jacques du Bas-Nueil-sur-Dive (P. 1782).

(*a*) Le peuple de cette paroisse appelle la Sainte Vierge la bonne Dame des Avents, la fête patronale tombant toujours à cette époque.

OR.

N.-Dame, 15 Août. — Suc. Doy. de Montcontour. — Dec. Thoarcii.

Capellanus B. Marie d'Hos, seu de Dos debet XX s. t. (D. 1326, 1383).

Église parrochiale de N. Dame Doz, pat. l'abbé de S. Jouin (P. Abb.), N. Dame d'Otz ou d'Or (P. Besly), 130 com. en 1751 (M. Arch.), Coll. M. l'Évêque, 400 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Antoine, côté de l'évangile en 1751 (M. Arch.).
— 2. De Ste-Catherine, côté de l'épître en 1751 (id.).

ORATOIRE (S. VINCENT DE L'). *Voir* S. VINCENT.

ORCHES.

S. Hilaire. 13 Janv. — Suc. Doy. de Lencloître. — Arch. Faye.

Eccl. de Orches, patronatum habet abbas S. Benedicti, debet XX s. de bys. XXl. de jur. (G. G.), XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Hilaire d'Orches, pat. abbas S. Benedicti de Quincy (P. Besly), 450 com.; rev., 500 l. (V. 1769), Prés. l'abbé de S. Benoît de Quinçay, 400 com. (P. 1782).

Chapelle de N.-Dame de Boisgillet, Prés. le seigneur de Teillou (id.).

Prieuré. Prioratus de Orchis, in parochia de Savigne, non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré d'Orches, O. S. B., pat. l'abbé de S. Benoît-sur-Loire; rev., 1200 l. (P. 1648), une messe les dimanches et les fêtes; rev., 250 l. (V. 1769). S. Hilaire d'Orches, Prés. l'abbé de S. Benoît-de-Quinçay (P. 1782).

Prieuré de Ruzay. Prioratus de Rusayo, in parochia de Orchis, non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Buzay ou Ruzay; rev., 1500 l. (P. 1648), quatorze messes, chapelle profanée; rev., 250 l. (V. 1769). S. Blaise de Ruzay (*a*), O. S. B., Prés. l'abbé de Tyron (P. 1782).

ORMES (LES).

S. Antoine (b), 17 Janv. — Suc. Doy. de Dangé.

Érection de la cure de S. Antoine des Ormes-S.-Martin, décrétée le 25 février 1655, à la prière de Antoine Pussort, conseiller d'État, etc., seigneur des Ormes (LALANNE, T. 1).

Cure de S. Martin et Ste-Marguerite des Ormes, Prés. le seigneur des Ormes, 400 com. (P. 1782).

OROUX.

S. Denis, 9 Oct. — Suc. Doy. de Thenezay. — Dec. Pertiniaci.

Eccl. de Oratorio, pleno jure, de dono episcopi, debet X s. de bys., XVIII l. de jur. (G. G.). Le curé de Lorroux X s. (Bys. 1649).

Eccl. de Oratorio, S. Denis d'Oroux ou de Loroux, pat. episcopus (P. Besly), 250 com. (P. 1782).

(*a*) Mentionné sur la carte du Dépôt de la guerre sous le nom de : Chapelle de Reuzé. Reuzé est l'orthographe officielle.

(*b*) S. Antoine est bien le seul titulaire de cette église. Une ordonnance du chapitre de l'église de Poitiers, *sede vacante*, qui l'érige en paroisse, le 27 avril 1654, le dit positivement. *Parrochialis ecclesia sub invocatione divi Anthonii Deo dicandam intra duos annos (Arch. dép. Vienne).*

OUZILLY.

S. Hilaire, 13 *Janv.* — *Suc. Doy. de Lencloitre.* — *Arch. Sedis.*

Eccl. de Oizille, seu Ozille, patronatum habet episcopus Pictavensis, debet XVI l. de jur. (G. G.).

Eccl. S. Hilaire d'Ouzilly, pat. capitulum ecclesie Pictavensis (P. Besly), Prés. le chantre de la cathédrale, 500 com. (P. 1782).

Chapelle de Ste-Marguerite des Tricons, Prés. le seigneur de Tricon (id.).

OUZILLY-VIGNOLLES.

S. Martin, 11 *Nov.* — *Suc. Doy. de Montcontour.* —*Arch. de Loduno.*

Eccl. de Osigli, patronatum habet, abbas S. Jovini, debet XX s. de bys. (G. G.).

Eccl. S. Martin d'Ouzillé, pat. abbas S. Jovini de Marnes (P. Besly). S. Martin d'Ouzilly aliàs Vignolles, Coll. M. l'Evêque, 200 com. (P. 1782).

Chapelle de Maisonneuve (*a*).

OYRÉ.

S. Sulpice, 17 *Janv.* — *Suc. Doy. de Dangé.* — *Arch. Castri-Ayraudi.*

Eccl. de Oyriaco, patronatum habet prior de Vallibus, debet XX s. de bys. XXX l. de jur. (G. G.), XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Sulpice d'Oyré, pat. prior de S. Denis en Vaux (P. Besly), 500 com.; rev., 800 l. (V. 1769), Coll. M. l'Évêque, 600 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De Ste-Catherine, fondée en 1622 par Pierre Porcherie, curé d'Oyré; rev., 227 l. 10 s., une messe le dimanche (Lalanne, T. I), Prés. la famille des Porcherie (P. 1782).

— 2-3. Sans fondation, que M. de la Groye prétend lui appartenir (V. 1769).

Prieuré de Montan. Prioratus de Montan, O. Turonensis, non solvit procurationem (G. G.); rev., 300 l. (V. 1769). S. Jean de Montant. O. S. B., Coll. l'abbé de Preuilly, uni à l'hôpital de Chatellerauld, le 3 août 1742 (Lalanne, T. I, P. 1782).

OYRON.

S. Maurice, 22 *Sept.* — *Suc. Doy. de Thouars.* — *Dec. Thoarcii.*

Eccl. de Oyron, pleno jure de dono episcopi, debet XXV s. de bys., XXX l. de jur. (G. G.), XXV s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Maurice d'Oyron, pat. Episcopus (P. Besly), 500 com. (P. 1782).

Chapelle de S. Jean-Baptiste, Prés. le seigneur, 1574 (N. P.).

Aumônerie fondée de Ste-Anne, O. S. A., donnée en cour de Rome, de 1602 à 1671; rev., 700 l., 1682, pat. l'abbé d'Airvau (P. Abb., N. P., P. 1782).

Confrérie du Rosaire, 1659 (V. Maisond.).

(*a*) D'après une tradition populaire il existait autrefois en cet endroit une garenne, dans les broussailles de laquelle on aurait trouvé une petite statue qui aurait été déposée dans l'église paroissiale, mais qui ayant disparu fut retrouvée à l'endroit où elle avait été découverte la première fois. Toujours est-il, que dans la chapelle de Maisonneuve, il y avait une petite statue qui n'existe plus maintenant et que le peuple ne la désignait que sous le nom de la Sainte de l'Eronde (*Eronde*, *ronce* en patois poitevin).

PAIZAY-LE-CHAPT.

S. Fulbert, 4 *Sept.* (*a*). — *Suc. Doy. de Brioux.* — *Arch. de Metulo.*

Eccl. de Paizay-le-Chapt est regularium de Cella, debet X. s. de bys., XX l. de jur. (G. G.), X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Maixent de Paizay-le-Chapt, pat. abbas B. Mariæ de Celles (P. Besly), 400 com.; rev., de 1,110 à 1,200 l. (V. 1769), 300 com. (P. 1782).

PAIZAY-LE-SEC.

S. Hilaire, 13 *Janvier.* — *Suc. Doy. de Chauvigny.* — *Arch. Montis-Maurilii.*

Eccl. de Paisai, patronatum habet abbas S. Savini, debet XX s. de bys., XXV l. de jur. (G. G.), XX s. (Bys. 1649).

Eccl. de S. Hilaire de Paizay-le-Sec, pat. abbas S. Savini (P. Besly), 300 com. (P. 1782).

PAIZAY-LE-TORT.

S. Pierre-ès-Liens, 1er *Août.* — *Suc. Doy. de Melle.* — *Arch. de Metulo.*

Eccl. de Paizay-le-Tort, patronatum habet abbas Nobiliacensis, debet aureum de bys., XX l. de jur. (G. G.), CXI l. (Bys. 1649).

Eccl. de S. Pierre de Paizay-le-Tort, pat. abbas de Nouaillé (P. Besly), 330 com.; rev., 1,500 l. (V. 1769), 300 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De Melzéard, Prés. le seigneur de Melzéard (P. 1782).

— 2. De Mezieux et la Rabaudrie ou de Puyraveau de la Rebarderie, ou de la Ribardière, vingt messes; rev., 100 l. (V. 1769), Prés. le seigneur de Melzéard (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Paisay-le-Tort, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Paizay-le-Tort, O. S. B., pat. l'abbé de Nouaillé; rev., 1,200 l. (P. 1648 et 1782), n'existe plus qu'en son annexe d'Ardilleux; rev., 50 à 60 l. (V. 1769).

PAMPLIE.

S. Germain, 31 *Juil.* — *Suc. Doy. de Champdeniers.* — *Arch. Arduni.*

Eccl. de Pampelis, pleno jure de dono episcopi, debet XX s. de bys., XX l. de jur. (G. G.).

Cure de S. Germain de Pampelie, pat. l'Évêque [de Maillezais]; rev., 300 l. (P. 1648); rev., 400 l. 300 com. (V. de Menou).

Chapelles. 1. In villa de Pampelia est quedam cappellania fundata de novo, per Briandum Chenu, valetum, dominum quondam de Pampelia, que spectat ad presentacionem heredum dicti defuncti vel domini episcopi, si discordes fuerunt (G. G.).

— 2. Des Chamereaux, pat. l'Évêque comme abbé de Maillezais; rev., 100 l. (P. 1648).

(*a*) L'ancienne église sous l'invocation de S. Maixent (25 juin) est détruite, la nouvelle a été construite sur un autre emplacement et consacrée le 4 septembre 1861, par Mgr Pie, évêque de Poitiers.

Chapelles. 3. Des Bigots, pat. l'Évêque [de Maillezais] ; rev., 60 l. (id.).

— 4. De Bourneuf en l'honneur de N.-Dame, pat. le même (id.).

— 5. Des Gaschauveau ; rev., 130 l., deux messes par semaine, Prés. le seigneur de la paroisse (V. de Menou).

— 6 et 7. Des Papineaux, deux chapelles valant chacune 50 l., devant une messe par semaine, Prés. le curé (id.).

PAMPROU.

S. Maixent, 25 *Juin.* — *Suc. Doy. de la Mothe-S.-Héraye.* — *Arch. de Exolduno.*

Eccl. de Pampro, patronatum habet abbas S. Maxencii, debet XX s. de bys. XXV l. de jur. (G. G.) X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Maixent de Pamprou, pat. abbas S. Maxentii (P. Besly), 350 com. et 600 religionnaires, la cure à portion congrue (V. 1769), 500 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Jean-Baptiste du Boulot, une messe par an; rev., 30 l. (V. 1769), fondée par Hugues de la Chapelle, seigneur de la Forêt et de la Simalière, Prés. le seigneur de la Forêt (P. 1782).

— 2. De S. Sébastien des Elies ou Helie, ou des Chameaux, une messe par mois; rev., 27 l. (V. 1769), Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 3. De la Perrodière ou Perraudière, une messe par mois; rev., 100 l., Prés. M. de la Villedieu (V. 1769), Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 4. De S. Jean de la Villedé, Prés. le curé (P. 1782).

— 5. De N.-Dame des Mirettes, Prés. le seigneur de Riberolles (id.).

— 6. De N.-Dame de l'Arceau, dans le cimetière, une messe par semaine; rev., 60 l., la chapelle est polluée (V. 1769), Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Pamprou solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Pamprou, annexé aux Jésuites, pat. l'abbé de S. Maixent (P. Abb.), O. S. B., rev., 1,500 l. (P. 1648), doit, dit le curé, une messe matutinale fêtes et dimanches, et deux messes par semaine ; rev., 5,700 l., uni au collége de Poitiers (V. 1769 et P. 1782).

Maladrerie, de fondation royale, pat. le grand aumosnier de France; rev., 120 l. (P. 1648).

PAMPROU.

S. Martin, 13 *Nov.* — *Sup. réunie à S. Maixent de Pamprou.* — *Arch. de Exolduno.*

Eccl. S. Martini de Pampro, pleno jure de dono episcopi, debet XXX l. de jur. (G. G.).

Eccl. S. Martin de Pamprou, pat. episcopus (P. Besly), 50 com., 300 habitants presque tous religionnaires ; rev., 500 l. (V. 1769), 250 com. (P. 1782).

Aumônerie de la Villedieu du Péron, unie à l'hôpital de Lusignan par arrêts du conseil des 21 janvier 1695, 22 août et 12 décembre 1698 et lettres patentes régistrées au parlement de Paris le 10 juillet 1696 (Un. Mal.).

PARTENAI.

S. Laurent, 10 *Août.* — *Arch. et Doy. Archidiaconé de Thouars.* — *Arch. Pertiniaci.*

Eccl. S. Lauri de Pertiniaco, patronatum habet abbas de Lucionio, debet XXX s. de bys., XX l. de jur. (G. G.) XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Laurent de Parthenay, pat. abbas nunc episcopus Lucionensis (P. Besly), Prés. le prévôt de S. Laurent de Parthenay, 800 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. In ecclesia S. Laurentii de Pertiniaco, est cappellania fundata ad altare Crucifixi, ad presentacionem Symonis..... di scutiferi (G. G.).

— 2. De S. Blaise; rev., 10 escuz, une messe par semaine, 1660, Prés. le prévôt de S. Laurent (V. Maisond.) [P. 1782].

— 3. De la Prevosté, à service canonial; rev., 1800 l., Prés. l'évêque de Luçon, 1660 (V. Maisond.).

— 4. Des Eschallards ou du Crucifix, ou du Comte; rev., 200 l., deux messes par semaine, Prés. le seigneur de la Sauvagère, 1660 (V. Maisond., P. 1782).

— 5. De Ste Catherine; rev., 200 l., deux messes par semaine, Prés. le prévôt de S. Laurent, 1660 (V. Maisond.), Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 6. Des Pineaux, une messe par quinzaine, Prés. les fabriqueurs de S. Laurent, 1660 (V. Maisond.).

— 7. Desservie à l'autel de la Trinité, 1660 (id.).

— 8. Du Canonicat, Prés. le fabriqueur de S. Laurent (P. 1782).

— 9. De S. Jacques des Girauts, Prés. les fabriqueurs de S. Laurent (id.).

— 10. De Ste-Catherine de Sienne, Prés. le seigneur du Portau (id.).

— 11, 12, 13, 14, 15. De S. Laurent ou canonicats.

Prieuré. Prioratus S. Laurencii de Pertiniaco solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de S. Laurent de Parthenay; rev., 800 l. (P. 1648).

PARTENAI.

S. Paul, 29 Juin. — Sup. réunie à S. Laurent. — Arch. Pertiniaci.

Eccl. S. Pauli de Pertiniaco, patronatum habet prior S. Pauli de Pertiniaco, debet XXX s. de bys. XVI l. de jur. (G. G.) XXV s. (Bys. 1649).

Cure du bourg S. Paul en Parthenay, pat. l'abbé de Cormery (P. Abb.), pat. prior ejusdem Parthenay (P. Besly), Prés. le prieur de S. Paul de Parthenay (*a*), 130 com. (P. 1782).

Chapelle des Bechereaux, Prés. le fabriqueur de S. Paul (P. 1782).

Confrairie du Rosaire, 1659 (V. Maisond.).

Prieuré. Prioratus S. Pauli de Pertiniaco, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré du bourg S. Paul en Parthenay, Prés. l'abbé de Cormery (P. Abb.); rev., 1,200 l. (P. 1648), autrefois prieuré conventuel où étaient quatre religieux, O. S. B., desservi à présent par un prêtre séculier, dépend de l'abbaye de Cormery près Tours (V. 1769, P. 1782).

PARTENAI.

S. Sépulchre ou S. Martin du S. Sépulchre..... — Sup. réunie à S. Laurent. — Arch. de Pertiniaci.

Eccl. de S. Sepulcro, patronatum habet prior de Veteri-Pertiniaco, debet IV l. de bys., XL l. de jur., (G. G.). Le curé du vieux Sépulcre, IV l. (Bys. 1649).

(*a*) Le prieur de S. Paul était à la nomination de l'abbé de Cormery, voilà pourquoi le Pouillé des Abbayes de France met également la cure sous sa collation, nous possédons l'original d'une présentation à cette cure faite en 1591 (22 juillet), par Charles Myron, abbé de Cormery, ce qui justifie l'assertion de cet ouvrage.

Eccl. du S. Sepulchre de Parthenay, pat. prior de Parthenay-le-Vieil (P. Besly). S. Martin du S. Sepulchre de Parthenay annexe de S. Pierre du Vieux-Parthenay (P. 1782).

Chapelles. 1. In Ecclesia parochiali S. Sepulchri de Pertiniaco est cappellania fundata ad altare S. Johannis Evangeliste per deffunctum Etembert et Johannem de Hericon ejus filium et est de patronatu dicte ecclesie (G. G.).

— 2. De S. Jacques des Aymards, Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 3. Du Crucifix, Coll. le même (id.).

— 4. De S. Jacques, Coll. le même (id.).

— 5. De S. Jean, Coll. le même (id.).

— 6. De S. Jean *aliàs* de Ste Catherine, Prés. le curé (id.).

PARTENAI.

Ste Croix, 3 *Mai.* — *Suc. Doy. de Partenai.* — *Arch. Pertiniaci.*

Eccl. Ste Crucis de Pertiniaco, patronatum habent canonici ejusdem loci *(a)* [G. G.], XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. Ste Croix de Parthenay, pat. capitulum ejusdem ecclesiæ (P. Besly). Ste Croix de Parthenay avec un canonicat dudit Parthenay pour annexe, 80 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. In Archipresbyteratu de Pertiniaco est cappellania S. Thome, in parochia Ste Crucis ad presentationem Archipresbyteri dicti loci et valet XXX l. (G. G.).

— 2. De S. Denys; rev., 17 l., une messe par semaine, Prés. le maistre-escole ou le plus ancien chanoine en son absence, 1660 (V. Maisond.), Prés. le doyen de Ste-Croix (P. 1782).

— 3. D'Ervaut ou de S. Eutrope des Baudets ou Bodès; rev., 60 l., Prés. le curé, Coll. le chapitre, 1660 (V. Maisond.), Coll. le chapitre de Ste-Croix (P. 1782).

— 4. Des Resveaux, fondée en 1537 par M. François Resveau, Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

PARTENAI.

N.-Dame..., *Sup. réunie à Ste-Croix.* — *Arch. Pertiniaci.*

Eccl. B. Marie de Pertiniaco, patronatum habet episcopus, Johannes episcopus contulit et Hugo successor ejus *(b)* et frater Galterus successor; annexa est, (Archipresbyteratu ?) Archipresbyter contulit, presente magistro scolastico Ste-Crucis et consentiente (G. G.) *(c)*.

Eccl. N.-Dame de la Couldre de Parthenay, pat. episcopus (P. Besly), 200 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Loup, Prés. le seigneur de S. Loup (P. 1782).

— 2. Des Onze mille Vierges ou des Fonts, Prés. le même (id.).

— 3. De Ste-Ursule, Coll. M. l'Évêque (id.).

(a) D'après une présentation faite le 9 mars 1600, il ressort que ce droit appartenait au maître-escole de cette collégiale en raison de sa dignité. Nous en possédons l'original dans nos archives. V. pour le Chapitre, p. 159.

(b) Jean de Melun et Hugues de Châteauroux, prédécesseurs de Gauthier de Bruges.

(c) Annexe de Ste Croix (N. P.).

PARTENAI.

S. Jacques... — Sup. réunie à Ste-Croix. — Arch. Pertiniaci.

Eccl. S. Jacobi de Pertiniaco, patronatum habet prior S. Pauli de Pertiniaco, debet XX s. de bys. (G. G.).

Eccl. S. Jacques de Parthenay, pat. prior S. Pauli de Parthenay (P. Besly), S. Jacques du faubourg de Parthenay, Prés. le prieur du vieux Parthenay, 200 com. (P. 1782).

Chapelle de S. Blais; rev., 400 l., une messe par semaine, Prés. le prieur de S. Paul (V. Maisond.).

PARTENAI.

S. Jean Baptiste, 24 juin. — Sup. réunie à Ste-Croix. — Arch. Pertiniaci.

Eccl. S. Johannis de Pertiniaco, patronatum habet abbas de Lucionio, debet XXX s. de bys. XXV l. de jur. (G. G.) XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Jean de Parthenay, pat. abbas nunc episcopus Lucionencis (P. Besly), Prés. le prévôt de S. Laurent de Parthenay, 650 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. In ecclesia S. Johannis-Baptiste de Pertiniaco est cappellania fundata ad altare B. Michaëlis per deffunctum dominum Sy... Davidis presbyterum et est de patronatu prioris S. Laurentii de Pertiniaco (G. G.).

— 2. De S. Nicolas; rev., 200 l., deux messes par semaine, 1660, Prés. le fabriqueur, Coll. le curé (V. Maisond. P. 1782).

— 3. De S. M... ou de Crucifix à l'autel N.-Dame; rev., 300 l., trois messes par semaine, Prés. le curé, 1660 (V. Maisond.).

— 4. De S. Jacques et S. Mathurin, à l'autel de Ste-Marguerite; rev., 120 l., une messe par semaine, 1660 (V. Maisond.), fondée en 1589 par M. Mathurin Arnault prêtre, Prés. le seigneur de la Bertrandière (P. 1782, N. P.).

— 5. De la Trinité, à l'autel de ce nom; rev., 200 l., matines et messe de Ste-Catherine chaque dimanche, et messe de requiem chaque semaine, Coll. le curé, 1660 (V. Maisond.).

— 6. Autre de la Trinité, au même autel; rev., 400 l., une messe par semaine, Coll. le même (id.).

— 7. De S. Jacques et S. Martin, Prés. le seigneur de la Tour-Girard (N. P., P. 1782).

— 8. De S. Maixent, Coll. M. l'Évêque (id. id.).

— 9. De S. Pierre, fondée en 1675 par M. Pierre France, Prés. la famille Biget (id. id.).

PARTENAI.

Maisondieu, Maladrerie.

Prieuré de la Magdelaine ou Maisondieu, où est l'aumonerie; c'est un prieuré conventuel dépendant du Roy, où sont : un sous-prieur, un infirmier, un Aumosnier, un secretain et nn novice, O. S. A., et s'appellent chanoines réguliers (P. 1648). Les chapelles de la Made-

laine et du chapitre menacent ruine ; M. l'Évêque de Senlis, curé primitif, 1660 (V. Maisond.), est désigné dans des actes de 1786 sous le nom d'infirmerie du prieuré royal de la Magdelaine ou de la Maisondieu de Partenai (M. Arch.).

Prieuré de S. Laurent de la Maisondieu de Parthenay, uni au collége de Brives (P. 1782).

Maladrerie, de fondation royale, pat. le grand aumosnier de France ; rev., 300 l. (P. 1648), unie à l'Hôtel-Dieu de Partenai, ainsi que la chapelle Ste-Catherine de cette ville par arrêt du conseil du 14 janvier 1695 et lettres patentes régistrées au parlement de Paris le 10 juillet 1696 (Un. Mal.).

PARTENAI-LE-VIEUX.

S. Pierre-ès-Liens, 1er *Août. — Suc. Doy. de Partenai. — Arch. Pertiniaci.*

Cure de S. Pierre du Vieux-Parthenay et S. Martin du S. Sepulchre son annexe, Prés. le prieur du Vieux-Parthenay (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Pertiniaco-Veteri (*a*) solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Parthenay-le-Vieux, pat. l'abbé de la Chaise-Dieu (P. Abb.). Prieuré conventuel de S. Pierre de Parthenay-le-Vieux, O. S. B., sont en ladite église deux religieux et un prêtre séculier, qui font le service divin (P. 1648) ; rev., 1,800 ou 1,100 l. (id. P. 1782).

PAS-DE-JEU.

S. Hilaire, 13 *Janv. — Suc. Doy. de Thouars. — Dec. Thoarcensis.*

Eccl. de Joco, seu de Jocco, pleno jure de dono episcopi, debet XX s. de bys. XVI l. de jur. (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Eccl. de Joco, S. Hilaire de Jeu, pat. episcopus (P. Besly), S. Hilaire de Pas-de-Jeu, 300 com. (P. 1782).

Chapelle de Pas-de-Jeu, fondée par Louise Mesmin, veuve de Paul Aubin, écuyer seigneur de Bourneuf en 1673, Prés. la famille des Mesmin (id.).

PAYRÉ.

S. Hilaire, 13 *Janv. — Suc. Doy. de Couhé. — Arch. de Room.*

Eccl. de Payrec, patronatum habet prior de Leguge, debet XX s. de bys., XXV l. de jur. (G. G.), XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Hilaire de Payré, pat. prior de Ligugé (P. Besly), Coll. M. l'Évêque, 400 com. (P. 1782).

PAYROUX.

N.-Dame, 15 *Août. — Suc. Doy. de Charroux. — Arch. de Gencayo.*

Eccl. de Peron est regularium de Regali (*b*) debet XXX s. de bys., XII l. de jur. (G. G.).

Eccl. de Peyrolio, N.-Dame de Péroux, pat. abbas de la Réau (P. Besly), comme curé primitif [V. Filleau], Payroux, 400 com. (P. 1782) (*c*).

(*a*) Don fait au mois d'août 1119 au monastère de S. Pierre-le-Vieil, par Guillaume l'Archevêque, seigneur de Partenai, de tout ce qu'il possédait dans le bourg. (D. Font. T. 23.) Le monastère, qui ne fut probablement jamais qu'une *Celle*, est devenu plus tard un simple prieuré.

(*b*) Mentionnée comme dépendant de cette abbaye dans la bulle donnée en sa faveur le 30 mars 1218 par le pape Honorius. (D. Font. T. 24.)

(*c*) La métairie de la Merlatière qui appartenait anciennement à la fabrique fut plus tard « dédiée à entretenir la jeunesse de laditte paroisse aux escoles », 1634 (V. Filleau).

Chapelles. 1. De S. Michel, fondée à l'autel de ce saint par Roullet Mauricheau, présentée par sa famille le 23 mars 1585 (M. Arch.) ; revenu 36 à 40 l., une messe le 29 septembre, Jehan Binaudon pat. laïc., 1634 (V. Filleau), Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 2. Rurale du Cormenier, entièrement ruinée, le sol en jardin, la métairie de ce nom en dépendant, usurpée, 1634 (V. Filleau).

Prieuré de l'Habit-Beaumont. Prior de Habitu-Loymondi seu de Habitu-Beaumont, debet L s. t. (D. 1326) L s. de decima, VIII gros. de procuratione (D. 1383).

Prieuré de S. Jean de l'Habit-Beaumont, O. S. A., pat. l'abbé de la Réau ; rev., 800 l. (P. 1648), S. Jean et N.-Dame de l'Habit-Beaumont (P. 1782).

PÉRATTE (LA).

N.-Dame, 15 Août. — Suc. Doy. de Thenezay. — Arch. Pertiniaci.

Eccl. de Perata, patronatum habet abbas Thalamundi, debet X s. de bys., XXIV l. de jur. (G. G.) X s. (Bys. 1649).

Eccl. de Perata, N.-Dame de la Pérate, pat. abbas de Talmond, Lucionensis diœcesis (P. Besly) 500 com. (P. 1782).

Chapelle ou stipendie de S. Sébastien au village de la Pionnière ; rev., 100 l., Prés. le curé, 1660 ; rev., 120 l., 1667 (V. Maisond.) ; rev., 1,240 l., une messe matutinale les fêtes et dimanches, Prés. M. Cossin, seigneur de Maurivet, 1787 (N. P.) fondée en 1551 par Jean Delisle et Catherine Gardien, Prés. le curé (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Payrata, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de la Pérate ; rev., 800 l. (P. 1648), Prés. l'abbé de Talmond (*a*) ; rev., 600 à 700 l., 1660 (V. Maisond.) N.-Dame de la Pératte, O. S. B. (P. 1782).

Maladrerie, de fondation royale, pat. le grand aumosnier de France ; rev., 100 l. (P. 1648).

PÉRIGNÉ.

S. Martin, 11 Nov. — Suc. Doy. de Brioux. — Arch. de Metulo.

Eccl. de Payrigniaco est regularium de Cella, debet XX s. de bys., C l. de jur. (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Eccl. de Payrigniaco, S. Martin de Perigny, pat. abbas B. Mariæ de Celles (P. Besly), 900 com., Prieuré régulier ; rev., 3.000 l. (V. 1769), 600 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De N.-Dame, fondée par M. Charles Chalmot, écuyer seigneur de Ste-Rhue, Laubinière, etc., Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 2. De N.-Dame de Pitié (*b*), Coll. le même (id.).

Aumônerie. In parochia de Perigniaco est elemosinaria bona que est annexata Archipresbyteratu de Metulo (G. G.).

(*a*) Obédience donnée le 22 mai 1346 par Jean, abbé de Talmond, à l'un de ses religieux pour le prieuré de la Peyrate (D. Font., T. 16).

(*b*) L'une de ces deux chapelles devait une messe par semaine et valait 50 écus de rente (V. 1769).

PERS.

N.-Dame,... — Sup. réunie à Caunay. — Arch. de Room.

Eccl. de Pers, est regularium, debet XV s. de bys., XVI l. de jur. (G. G.) XV s. (Bys. 1649).

Eccl. N.-Dame de Pers, pat. abbas S. Severini (P. Besly), 80 com. (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Pers, non solvit procurationem (G. G.).

PERSAC.

S. Gervais et S. Prothais, 19 *Juin.* — *Suc. Doy. de Lussac.* — *Arch. de Lucac.*

Eccl. de Perecat, patronatum habet decanus Pictavensis, debet XL s. de bys., XXX l. de jur. (G. G.) XL s. (Bys. 1649)

Eccl. S. Gervais et S. Prothaise de Persac, pat. decanus Pictavensis (P. Besly), S. Gervais et S. Prothais, 1,100 com. (P. 1782).

PIERREFITTE.

S. Porchaire, 5 *Juin.* — *Suc. Doy. de S. Varent.* — *Dec. Berchorii.*

Eccl. de Petra fixa, patronatum habet capitulum S. Petri de Thoarcio, debet XX s. de bys., XVI l. de jur. (G. G.).

Cure de Pierrefite, pat. le chapitre de S. Pierre de Thouars; rev., 500 l. (P. 1648) S. Porchaire; rev., 440 l., 300 com. (V. de Menou.)

Chapelles. 1. Des Guichards, Prés. le seigneur de Pierrefite; rev., 30 l., une messe par semaine (V. de Menou), tous les quinze jours, 1787 (N. P.).

— 2. De Tous-les-Saints dans le cimetière; rev., 40 l., pat. l'évêque de Maillezay (P. 1648), une messe par semaine, Prés. le seigneur de Pierrefite (V. de Menou); rev., 66 l., 1787 (N. P.).

— 3. Du château de Bournizeaux; rev., 150 l., une messe par semaine (V. de Menou); Prés. le seigneur de Bournizeaux (N. P.).

PIN (LE).

N.-Dame, 15 *Août.* — *Suc. Doy. de Cerizay.* — *Dec. Berchorii.*

Eccl. de Pinu, pat. habet abbas de Salmuro, debet X s. de bys. (G. G.).

Cure de N.-Dame du Puy (*a*) en Poictou, pat. l'abbé de S. Florent-les-Saumur, rev., 600 l. (P. 1648). N.-Dame du Pin; rev., 400 l., 500 com. (V. de Menou).

Chapelles. 1. De Ste-Anne de la Toczelinière, pat. l'évêque de Maillezay; rev., 100 l. (P. 1648) rev., 120 l., deux messes par semaine, Prés. le sieur Rouault (V. de Menou).

— 2. De S. Michel, rev., 140 l., deux messes par semaine, Prés. le seigneur de la paroisse (V. de Menou).

— 3. Vicariale au village de la Connessière (Ev.).

— 4. De N.-Dame auxiliatrice fondée en 1757 par M. N. de la Vinatière curé du Pin (id.).

Prieuré. Prioratus de Spinu solvit procurationem (G. G.).

(*a*) Ce ne peut être le Puy-N.-Dame qui dépendait de l'archiprêtré de Thouars, et qui était à la présentation de l'abbé de Montierneuf, c'est donc le Pin.

Prioratus B. Mariæ de Pinu, abbatiæ S. Florentii de Salmuro, ibi sunt tres monachi et debet de.... (P. Abb.), rev., 600 l. (P. 1648); rev., 700 l., 3 messes par semaine, Prés. l'abbé de S. Jouin (V. de Menou).

PINDRAY.

S. Pardoux, 6 *Oct.* — *Suc. Doy. de Chauvigny.* — *Arch. Montis-Maurilii.*

Eccl. de Pindai seu Pindac, est regularium, debet XX s. de bys., XX l. de jur. (G. G.).

Eccl. S. Pardulphi de Pindrayo, S. Paradoux [sic] de Pindray, pat. abbas de Lesterp (P. Besly). Autrefois prieuré-cure ayant eu 800 l. de revenus, réduites à 100 l., les biens ayant été usurpés, 1634 (V. Filleau), S. Pardoux, 300 com. (P. 1782).

Chapelle de S. Jean Baptiste de Maillé (*a*), membre dépendant de l'abbaye de l'Etoile, une messe par mois, 1634 (V. Filleau).

PIOUSSAY.

S. Martin, 11 *Nov.* — *Suc. Doy. de Chef-Boutonne.* — *Arch. de Boig.*

Eccl. de Poinçay est regularium, debet XX s. de bys., XX l., de jur. (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Martin de Pioussay, pat. abbas S. Severini (P. Besly), 600 com. (P. 1782).

PLAISANCE.

N.-Dame, 15 *Août.* — *Suc. Doy. de Montmorillon.* — *Arch. de Lucac.*

Eccl. de Placencia (*b*), pleno jure de dono episcopi, debet XL s. de bys. (G. G.) XL s. (Bys. 1649).

Eccl. de Placentia, N.-Dame de Plaisance, pat. abbas de Lesterp (P. Besly), 200 com. (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Placencia, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Plaisance, O. S. B., pat. l'abbé de l'Ester, rev., 1500 l. (P. 1648).

Maladrerie, de fondation seigneuriale, pat. l'évêque; rev., 100 l. (id.).

PLIBOUX.

S. Martin, 11 *Nov.* — *Suc. Doy. de Sauzé-Vaussais.* — *Arch. de Chonayo.*

Eccl. de Pliboc, patronatum habet abbas Nobiliacensis, debet XV s. de bys., XVI l. de jur. (G. G.) XV s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Martin de Pliboux, pat. abbas de Nouaillé (P. Besly), 350 com. (P. 1782).

(*a*) Erreur, lisez Graillé.

(*b*) Cette église « est l'une des plus belles esglises pour la structure, et des plus grandes qui soient dans le diocèse, en laquelle il y a neuf autels sur lesquels autrefois l'on disoit tous les jours des messes de dévotion, à cause de la grande affluence de peuple qui venait audit lieu, où se faisaient de continuels miracles par l'intercession de la bienheureuse Vierge, ainsy que nous ont assuré les anciens dudit dudit lieu, qui nous ont aussi dit n'y avoir aucune chapelle fondée en laditte esglise, » 1634 (V. Filleau).

PLUMARTIN.

Ste-Trinité (*a*) [*fête mobile*]. — *Doy. Arch. de Chatelleraud. — Arch. Castri-Ayraudi.*

Eccl. S. Cirini, patronatum habet abbas S. Cypriani, debet XX s. de bys. XVI l., de jur. (G. G.).

Eccl. S. Cirini vel Celerini, S. Cenery près Plumartin pat. abbas S. Cypriani Pictavensis (P. Besly), cure de Plumartin alias S. Senrey, 200 com. (P. 1782).

Chapelle de S. Blaise des Girards, fondée en 1769 par Gilles Gratien ou Grateau dit Bonhomme, Coll. M. l'évêque (P. 1782, N. P., Lalanne).

POITIERS.

S. Pierre, 29 *juin. Cathédrale du Diocèse.— Arch. et Doy.— Archidiaconé de Poitiers.*

Cette paroisse ne date que du concordat; avant cette époque, l'église était exclusivement réservée à l'usage du chapitre.

Prieuré de S. Martin entre Eglises (*b*). Prior S. Martini solvit sexaginta solidos (G. G.).

Chapelle de S. Martin d'entre-Eglise donnée en cour de Rome en 1583, par l'évêque en 1648 et 1682 et par le chapitre de la cathédrale également en 1682 (N. P.). Coll. le chapitre de la cathédrale (P. 1782).

POITIERS.

N. Dame d'Entr'églises (*c*), — *Sup. réunie à S. Pierre.*

Capellanus B. Marie de Inter Ecclesias debet X s. t. (D. 1326).

Eccl. N. Dame d'Entreglise, pat. hebdomadarii ecclesiæ Pictavensis (P. Besly) unie aux hebdomadiers de l'église de Poictiers et desservie par l'un d'iceux, députe pour cet effect (P. 1648).

POITIERS.

N. Dame l'ancienne (*d*). — *Sup. réunie à S. Pierre.*

Capellanus B. Marie Antique debet X s. t. (D. 1326).

Eccl. N.-Dame l'ancienne, pat. capitulum S. Petri Puellarum Pictavense (P. Besly). Le chapitre de S. Pierre le Puellier présente au doyen de l'église de Poictiers qui confère (P. 1648) 25 com. (P.1782).

(*a*) Aucun *Pouillé* ne donne la Ste Trinité comme titulaire de l'église de Plumartin, et tous relatent S. Cénery comme patron de la paroisse dont dépendait cette localité. Cependant il ressort de documents conservés aux Archives du département de la Vienne et retrouvés par notre confrère M. l'abbé Lalanne, que Jean Yzoré, seigneur de Plumartin, avait fondé dans l'étendue de la paroisse de S. Cénery, près de son château et bourg de Plumartin, une église en l'honneur de la Ste Trinité, et que le 18 septembre 1555, F. Maurice de Coustures, curé régulier de S. Cénery, la reconnut comme annexe et fillole de celle de S. Cénery.

Cette nouvelle église sert aujourd'hui seule au service divin, l'ancienne paroisse de S. Cénery est unie à celle de la Trinité et S. Cénery n'est considéré que comme patron du lieu.

(*b*) Sur les substructions de l'ancienne chapelle, les RR. PP. Oblats de S. Hilaire en ont fait élever une autre sous le même vocable.

(*c*) Aujourd'hui détruite.

(*d*) Aujourd'hui détruite, était située sur la place de S. Pierre-le-Puellier.

Chapelle de Ste Loubette et S. Jean vulgo de la Magdelaine fondée par les Faveraults à l'autel S. Jean en l'église S. Grégoire, puis transférée à N. Dame l'ancienne, Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

POITIERS.

N. Dame-la-Petite..... — Sup. réunie à S. Pierre.

Capellanus B. Marie de Antiaulam ou Ante Aulam (*a*), debet XXXVI s. t. (D. 1326).

Eccl. S. Mariæ-Minoris, N.-Dame-la-Petite, pat. Decanus Pictavensis (P. Besly) confert Decanus ecclesiæ Pictavensis pleno jure (P. 1648), 800 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. Des Doazan, Prés. le curé (P. 1782).
— 2. De N.-Dame, Près. le curé (id.).
— 3. Des Messes de la Croix et des Agonisants, fondée par Guy Rat (*b*), seigneur de Salvert, et Jérôme Garnier, présentée en 1651 et 1659 par le curé et les fabriqueurs, puis unie au vicariat (N. P.). Prés. le curé et les fabriqueurs (P. 1782).
— 4. De S. Jacques à l'autel S. Blaise fondée avant 1395, donnée en cour de Rome *ob negligentiam patroni* en 1608, Prés. le seigneur de Brin, 1682 (N. P.).

POITIERS.

La Résurrection (*c*). — *Sup. réunie à S. Pierre.*

Capellanus Ste Resurectionis debet X. s. t. (D. 1326).

Eccl. de la Résurection, pat. abbatissa sanctissimæ Trinitatis Pictavensis (P. Besly), l'abbesse de la Trinité présente au doyen de l'église de Poictiers qui confère (P. 1648) avec son annexe de S. Palais, Prés. l'abbesse et les religieuses de la Trinité de Poitiers, Coll. le doyen de la cathédrale, 400 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Eutrope, fondée par M. Jacques Nepveu, présentée par les familles de Villedon, de Vezien, etc., et résignée en cour de Rome (N. P.), Coll. M. l'Évêque (P. 1782.).
— 2. De N.-Dame de la Vallée aux Moutons ou des Moutons, fondée par M. Antoine Mouton au grand autel (N. P.), Coll. M. l'Évêque (P. 1782).
— 3. De N.-Dame de la Rafle autrement appelée N.-Dame-la-Grande, fondée par M. Jean Roucher (*d*), curé de la Résurection, présentée par le curé de 1613 à 1658 (N. P.), Prés. le curé (P. 1782).
— 4. De N.-Dame fondée par Guillaume Ravoyst, présentée par le curé, en 1724 (N. P.).

(*a*) Ainsi nommée parce qu'elle était bâtie devant l'ancien palais des comtes de Poitou, servit de boucherie depuis la révolution jusqu'à ces derniers temps, son emplacement est aujourd'hui couvert de constructions particulières.

(*b*) Et non Cuyrat comme l'imprimeur le fait dire au Pouillé de 1782, la fondation est également antérieure à 1651.

(*c*) Petite église détruite, touchait à l'abbaye de la Trinité (Filles de N.-Dame), avait été bâtie aux frais d'un nommé *Frotarius*, chanoine de la cathédrale et consacrée le 12 novembre 937 par Alboin, évêque de Poitiers.

(*d*) Le *Pouillé* 1782 dit Bouchet.

POITIERS.

S. Austraugesille (*a*), 20 *Mai*. — *Sup. réunie à S. Pierre.*

Capellanus S. Hilarii de retro portam et S. Eustoyrlii, debet X s. t. (D. 1326).

Eccl. S. Austregisili, S. Oustrille, pat. abbatissa S. Crucis Pictavensis (P. Besly), S. Oustrille ou Austrogesille, l'abbesse de Ste-Croix présente au doyen de l'église de Poictiers qui confère (P. 1648), 80 com. (P. 1782).

POITIERS.

S. Hilaire-d'Entr'-églises (*b*). — *Sup. réunie à S. Pierre.*

Capellanus S. Hilarii de Inter-Ecclesias debet X s. t. (D. 1326).

Eccl. S. Hilaire d'Entréglise, pat. cantor ecclesiæ Pictavensis (P. Besly), le chantre de l'église de Poictiers présente au doyen qui confère (P. 1648), 50 com. (P. 1782).

Chapelle de N.-Dame des Baillifs ou de S. André au grand autel, donnée par l'évêque, *pleno jure* de 1628 à 1678; le doyen de la cathédrale la donne, *pleno jure*, en 1680 (N. P.). Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

POITIERS.

S. Hilaire de la Celle (*c*). — *Sup. réunie à S. Pierre.*

Cure de S. Hilaire de la Celle, Prés. le chapitre de S. Hilaire de la Celle, Coll. le doyen de la cathédrale, 1200 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De la Trinité, présentée par un laic en 1632 (N. P.).

— 2. De Ste-Catherine des Mercadiers ou des Pissotiers, provisions en cour de Rome de 1586 à 1648, unie à l'office de chantre de ladite église en 1617 (id.).

— 3. De S. Charles donnée *pleno jure* par l'Évêque en 1669, était desservie dans la chapelle de la Magdelaine (id.).

— 4. De la Magdelaine, sise dans la paroisse (id.).

Prieuré. Prioratus de Cella Pictavense, solvit procurationem (G. G.).

POITIERS.

S. Jean-Baptiste (*d*). — *Sup. réunie à S. Pierre.*

Capellanus S. Johannis-Baptista cum capella, debet XXV s. t. (D. 1326).

Eccl. S. Jean Baptiste, pat. abbas S. Johannis ejusdem ecclesiæ (P. Besly), l'abbé de S. Jean de la même église présente au doyen de l'église de Poictiers qui confère (P. 1648), 70 com. (P. 1782).

(*a*) Détruite, était placée au coin Est de la petite place de l'évêché. Nous ne savons ce qu'est cette église *S. Hylarii retrò portam*.

(*b*) Aujourd'hui détruite, ainsi nommée parce qu'elle était placée entre la cathédrale et l'église de S. Jean-Baptiste (le temple S. Jean).

(*c*) Sert aujourd'hui de chapelle aux religieuses-du Carmel, était aussi l'église d'une abbaye sous le même vocable (V. p. 161).

(*d*) C'est le monnument aujourd'hui connu sous le nom de Temple S. Jean, qui après avoir servi de baptistère à l'église cathédrale porta plus tard le titre d'abbaye (Voir p. 176).

POITIERS.

S. Palais ou S. Pelasge (*a*). — *Sup. réunie à S. Pierre.*

Capellanus S. Palani Pictavensis, debet X s. t. (D. 1326).

Eccl. S. Pelagii, S. Palais, pat. abbatissa Stæ-Trinitatis Pictavensis (P. Besly), l'abbesse de Ste-Croix présente au doyen de l'église de Poictiers qui confère (P. 1648).

POITIERS.

S. Paul (*b*). — *Sup. réunie à S. Pierre.*

Capellanus S. Pauli, debet X s. t. (P. 1326).

Eccl. S. Paul, pat. abbas Monasterii-Novi Pictavensis (P. Besly), l'abbé de Montierneuf de Poictiers qui confère (P. 1648); rev. 500 l. (P. M.). 500 com. (P. 1782).

Chapelles. 1, 2. De l'Annonciation de N.-Dame et de S. Louis, réunies. Celle de l'Annonciation fondée en 1522 par Louis de Rion, écuyer, seigneur de la Primerye, procureur-général pour le roi en la justice des aides et tailles en Poictou, donnée par l'Évêque *jure devoluto* en 1611 et 1619, fut unie à la cure en 1627, deux messes par semaine, et celle de S. Louis ou de Ste-Madelaine et S. Louis fondée en 1454 par MM. Le Liepvre fut donnée en cour de Rome en 1636, par Demoiselle Françoise Liquet veuve d'un Le Liepvre, à cause de sa maison sise devant S. Paul en 1663, et par Charles Le Liepvre de Vernelle en 1671 (N. P.). Prés. MM. Lelièvre de Vernelle (P. 1782).

— 3. De Monsieur Sainct Simon fondée à l'aultier de Monsieur S. Jacques, par Simon Coullon prêtre, par testament du 21 mai 1527, une messe les dimanches après la grande pour les vivants et les morts et les âmes de ses parents; rev., 95 l., 7 s., 1791 (Bul. Ant. Ouest 1862) (*c*) présentée par les fabriqueurs de 1589 à... (N. P., P. 1782) (*d*).

— 4. Fondée au grand autel le 22 mars 1662 par Demoiselle Françoise Garnier, veuve de feu Jean Chevalier ec. seigneur de Thessé, pour être présentée par l'aîné de la famille Mayaud; rev. 200 l., une messe chaque jour réduites en 1730 à trois messes par semaine (N. P.).

— 5. De Ste-Marguerite fondée par François Porcheron, donnée par l'Évêque en 1593 (id.).

— 6. Fondée en 1602 par Emery Regnaud de Travarzay, président au présidial de Poitiers (Bul. Ant. Ouest 1862.).

Prieuré. Prieuré de S. Paul. Coll. l'abbé de Montierneuf; rev. 400 l. (P. M. P. 1782).

(*a*) Fut supprimée dès 1636 et réunie à la paroisse de la Résurrection.

(*b*) Sise près de la rue de ce nom, aujourd'hui complétement détruite, fut le siége d'une abbaye (V. p. 177).

(*c*) Notice sur l'église S. Paul, par M. l'abbé Auber.

(*d*) D'après ce qui précède l'on voit que le pouillé de 1782, qui attribue la fondation de cette chapelle à MM. Leliepvre, est dans l'erreur.

POITIERS.

S. Simplicien (*a*). — *Sup. réunie à S. Pierre.*

Capellanus S. Suppliciani Pictavensis debet XV s. t. (D. 1326).

Eccl. S. Simpliciani, S. Simplicien, pat. decanus Pictavensis (P. Besly). S. Sulpicien, l'abbé de Montierneuf présente au doyen de l'église de Poictiers qui confère (P. 1648), 200 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Laurent; rev., 30 l., Coll. M. l'Évêque (N. P., P. 1782).

— 2. De N.-Dame, provisions obtenues en cour de Rome, *per obitum* en 1583; sans revenu ni titulaire, 1682 (N. P.).

POITIERS.

S. Savin (*b*), 11 *Juillet.* — *Sup. réunie à S. Pierre.*

Eccl. S. Savin, pat. abbates S. Savini et S. Maxentii alternis (P. Besly) : les abbez de S. Savin et de S. Maixent présentent alternativement au doyen de l'église de Poictiers qui confère (P. 1648), 500 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De Ste-Emerentienne, Coll. M. l'Évêque (id.).

— 2. De N.-Dame, fondée par M. André de Lié, prêtre, donnée en cour de Rome en 1618, présentée par un Charlet en 1620 (N. P.).

— 3. De Ste-Anne et de Ste-Potentianne, fut toujours résignée en Cour de Rome ou donnée de plein droit par l'Évêque de qui elle dépend (id.).

— 4. De la Visitation de la Ste-Vierge, fondée en 15.. par feu Mathurin Parthur, unie à la cure en 1606, était présentée par les paroissiens et conférée par le chantre de la cathédrale (id.).

POITIERS.

N.-Dame la Grande (*c*), 15 *Août.* — *Doy. Arch. de S. Pierre.*

Eccl. de N.-Dame-la-Grande, pat. Capitulum B. Mariæ majoris Pictavensis (P. Besly). Le chapitre de N.-Dame présente au doyen de l'église de Poictiers qui confère (P. 1648); 250 com. (P. 1782) [*d*].

Hôtel-Dieu (*e*). « In helemosinaria Scabinatus Pictavensis est cappellania fundata et est de patronatu Imberti Alfred burgensis Pictavensis et heredum suorum » (G. G.).

(*a*) Aujourd'hui détruite, a donné son nom à une petite place établie sur un ancien cimetière dit des Haumosniers et à une rue; le peuple dit S. Spicien.

(*b*) Aujourd'hui propriété particulière.

(*c*) Etait aussi autrefois le siége d'un chapitre (V. page 160).

(*d*) Voir pour les chapelles qui se trouvaient dans cette église, aux chapitres, page 160.

(*e*) Nous plaçons ici l'Hôtel-Dieu et les bénéfices qui en dépendaient, parce qu'autrefois, comme chacun sait, il était installé dans les bâtiments aujourd'hui occupés par les facultés et par conséquent de la paroisse de N.-Dame-la-Grande.

Peut-être est-ce à l'Hôtel-Dieu que Jean de Coussay, chanoine de S. Hilaire, faisait le legs ainsi conçu dans son testament du 29 novembre 1263 : *Item do, lego elemosinarie B. Marie majoris Pictavensis unam culcitram de pluma cum pulvinari* (Chartes de S. Hilaire, T. I, p. 316).

Chapelles. 1. De S. Thomas de l'aumônerie, Coll. le chapitre de N.-Dame-la-Grande (P. 1782).

— 2. De S. Thomas de l'échevinage en l'aumônerie près l'échevinage et près N.-Dame-la-Grande, à l'autel de S. Thomas l'apôtre, à la Grosse-Horloge, Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

POITIERS.

S. Cybard (*a*), 1 *Juill.* — *Sup. réunie à N.-Dame-la-Grande.*

Eccl. de S. Euparchio Pictavensi, in novitate episcopi, debet episcopo L s. (G. G.).

Eccl. S. Eparchii, S. Cybard, pat. abbas Monasterii novi Pictavensis (P. Besly). L'abbé de Montierneuf présente au doyen de l'église de Poictiers qui confère (P. 1648) ; rev., 900 l. (P. M.), 500 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Jacques et S. Philippes, obtenue en cour de Rome en 1670 (N. P.), Prés. le seigneur de Chiré-en-Montreuil (P. 1782).

— 2. De Ste-Marguerite de l'Hurtaude sous le crucifix, Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 3. De S. Nicolas ou S. Nicolas des Trépassés à l'autel de N.-Dame de Pitié, fondée par M. Nicolas Pelissot, prêtre, présentée par la famillle Pelletier, ou donnée en cour de Rome ou par l'Évêque (N. P.).

— 4. De Ste-Croix, fondée par le même, au même autel, en patronage laïc, bien qu'elle ait assez souvent été donnée par l'Évêque ou en cour de Rome. Ces deux chapelles n° 3 et 4 ont presque toujours été possédées par le même titulaire, doivent chacun une messe par semaine, et valent ensemble près de 100 l. (N. P.). Le Pouillé de 1782 n'en fait qu'une, Prés. la famille des Pelletier.

— 5. De S. Pierre ou des Bibards, fondée par M. Pierre Bibard, prêtre à l'autel de S. Sébastien, deux messes par semaine ; rev., 200 l. (N. P.), Prés. le curé (P. 1782).

— 6. De N.-Dame de l'Hurtaude, fondée par M. Guillaume Lallemand et augmentée par sire Herbert de Thaunais (Taunay), donnée par l'Évêque en 1609, présentée par le seigneur de la Villedieu de Comblé en 1643 (N. P.).

POITIERS.

S. Didier (*b*), 23 *Mai.* — *Sup. réunie à N.-Dame-la-Grande.*

Eccl. S. Desiderii Pictavensis, in novitate episcopi debet episcopo L s. (G. G.).

Eccl. S. Desiderii, S. Didier, pat. abbas S. Mariæ majoris Pictavensis (P. Besly). 1800 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Michel. « In ecclesia parrochiali S. Desiderii Pictavensis est cappellania fundata ad altare S. Michaëlis et est de patronatu Johannis Audoyni burgensis Pictavensis » (G. G.). présentée par MM. Pignonneau, seigneurs du Theil et de la Maisonneuve, paroisse de Bonnes *ratione majorum* dès 1582, par le seigneur de Montfaulcon, paroisse de Marigny-Brizay *ratione dicti loci* de 1610 à 1666, donnée en Cour de Rome en 1718 (N. P.).

(*a*) Sert aujourd'hui de chapelle aux religieuses de la Miséricorde.

(*b*) Aujourd'hui détruite.

Chapelles. 2. De S. Jacques. « In ecclesia parrochiali S. Desiderii Pictavensis, ad altare S. Jacobi est cappellania fundata per deffunctum Petrum Regnault et est de patronatu heredum suorum » (G. G.) obtenue *per obitum*, en Cour de Rome en 1683 (N. P.).

— 3. De N.-Dame, vulgo S. René, fondée à l'autel de N.-Dame par Pentecoste Chaisy, présentée par les seigneurs de Brilhac, seigneurs du Portault et Puylonchard, de 1603 à 1691, comme représentant P. Audouin, avocat à Poitiers (N. P.).

— 4. Dite la Blanche, à l'autel de N.-Dame, donnée à Rome en 1635 (id.). Le Pouillé de 1782 ne fait qu'une chapelle des numéros 3 et 4, Prés. le seigneur de Puylonchard.

— 5. De S. Pierre et S. Paul, crue fondée par Pierre Thoré et Jeanne Magnen ou Catherine Vallade, présentée par un Repin de 1608 à 1666, donnée par l'Évêque ou en cour de Rome (N. P.) Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 6. De N.-Dame de Martigny à l'autel de la Conception; rev., 150 l., 1682 (N. P.) Prés. MM. Boynet (P. 1782).

— 7. De S. Michel de Lavous, Prés. la supérieure des filles de N.-Dame (P. 1782).

— 8. De S. Gatien, aux fonts baptismaux, Prés. M. l'Évêque (P. 1782).

— 9. De S. Jacques de Labidor (*a*), une messe par mois; rev., 200 l., dépend de l'Évêque (N. P.), Prés. le curé de S. Didier (P. 1782).

— 10. De Ste-Catherine, arrêt en 1660 qui casse une collation faite par l'Évêque (N. P.), Prés. le seigneur du Fou (P. 1782).

— 11. De S. Michel des Boisnets, Prés. l'aîné de la famille Pignonneau (id.).

— 12. De S. André (N. P.).

— 13. Des Gaultiers à l'autel S. Michel, présentée par N. Girard en 1583 à cause de N. Rasseteau sa mère (P. 1782).

POITIERS.

S. Etienne (*b*)... — *Sup. réunie à N.-Dame.*

Eccl. S. Estienne, pat. capitulum S. Mariæ majoris Pictavensis (P. Besly). Le Chapitre de N.-Dame-la-Grande présente au doyen de l'église de Poictiers qui confère (P. 1648), 350 com. (P. 1782).

POITIERS.

Ste-Opportune (*c*), 22 *Avril.* — *Sup. réunie à N.-Dame.*

Cappellanus Ste-Opportune debet X s. t. (D. 1326).

Eccl. Stæ Opportunæ, Ste-Opportune, pat. abbas Monasterii-Novi Pictavensis (P. Besly), l'abbé de Montierneuf présente au doyen de l'église de Poictiers qui confère (P. 1648); rev., 600 l. (P. M.), 300 com. (P. 1782).

(*a*) Ne faudrait-il pas dire plutôt de l'Habit d'or, en raison de ce que ou la robe du saint était peinte en or, ou de ce que dans les jours de fêtes on revêtait sa statue d'un manteau où l'or dominait?

(*b*) Détruite aujourd'hui.

(*c*) Propriété particulière et en partie détruite.

Chapelles. 1. De Ste-Croix des Thudert, Prés. MM. Tudert de la Bournalière (N. P., P. 1782).

— 2. De Ste-Catherine, Prés. l'abbesse de Ste-Croix (P. 1782).

— 3. De N.-Dame des Laydets ou de Puy-Chenin ou de Puygrenier, fondée par M. Pierre Laydet, conservateur des priviléges royaux de l'Université de Poitiers à l'autel de N.-Dame, deux messes par semaine, présentée en 1590 par un de Bellère ou Bellaire et N. Poupard sa femme, par le seigneur de Puygrenier en 1616, donnée par l'Évêque en 1601 et en cour de Rome en 1616 (N. P.). Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 4. Des Boisverds, présentée par le maire de Poitiers en 1615 (N. P.).

— 5. Des Barbiers ou Herbiers, fondée par Jean Barbier, donnée par l'Évêque en 1608 (id.).

POITIERS.

S. Hilaire (*a*), *13 Janvier. — Cure de seconde classe, Doy. de S. Pierre.*

Cette paroisse ne date que du Concordat, auparavant église collégiale et royale.

POITIERS.

N.-Dame de la Chandelière (*b*). — *Sup. réunie à S. Hilaire.*

Capellanus B. Marie de Candelarie, debet X s. t. (D. 1326).

Eccl. N.-Dame de la Chandelière, pat. capitulum S. Hilarii Pictavensis (P. Besly) à la collation du chapitre de S. Hilaire-le-Grand (P. 1648), 400 com. (P. 1782).

Chapelle de S. Gilles et S. Loup, près l'église, Coll. le doyen du chapitre de S. Hilaire-le-Grand (id.).

POITIERS.

S. Pierre dit l'Hospitalier (*c*). — *Sup. réunie à S. Hilaire.*

Cappellanus S. Petri de Hospicio, debet XX s. t. (P. 1326).

Eccl. S. Pierre de l'Hostaut, pat. capitulum S. Hilarii Pictavensis (P. Besly), S. Pierre l'Houstault ou l'Hostel à la collation du chapitre de S. Hilaire-le-Grand de Poictiers (P. 1648), 250 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Nicolas ou des Mouniers ou des Georges, fondée à l'autel S. Grégoire par Mess. Guillaume Mousnier, etc. (*voir* page 164, numéros 54, 55, 56).

— 2 et 3. De S. Jean-l'Évangéliste et de N.-Dame des Rabits, fondée par M. Jean Raby, l'une donnée par l'Évêque en 1608 au refus du chanoine de S. Hilaire en semaine (N. P.). Deux chapelains, le survivant nomme à la place vacante (P. 1782).

— 4 et 5. Duæ stipendiæ in ecclesia parochiali S. Petri Augustalis [Hospitalis] Burgi [S. Hilarii] per defunctum Laydet fundatæ, ad collationem rectoris et operis fabricæ dictæ parochiæ procuratorem (P. 1648).

(*a*) Siége d'un célèbre chapitre dont le roi était abbé (V. p. 161).

(*b*) Aujourd'hui détruite.

(*c*) Aujourd'hui école tenue par les Frères des Écoles-Chrétiennes.

Chapelles. 6 et 7. Duæ stipendiæ in dicta parochiali (ecclesia) fundatæ per deffunctum dominum Petrum Mayeti, ad collationem rectoris te operis fabricæ procuratorem (id.).

— 8. De N.-Dame, fondée en 1671 par feu Pierre Richard, curé dudit lieu, décrétée la même année et présentée par Jean Guyard son neveu ainsi qu'en 1676. Coll. l'Évêque (N. P., P. 1782).

— 9. De S. Georges, résignée en cour de Rome en 1632 et 1649 (N. P.).

— 10. De Bichardin, Prés. le chantre de S. Hilaire-le-Grand (P. 1782).

— 11. De Ste-Anne, Coll. le même (id.).

POITIERS.

Ste-Triaise (*a*), 26 *Août*. — *Sup. réunie à S. Hilaire.*

Capellanus Ste-Troecie debet XXX s. t. (D. 1326).

Eccl. Stæ-Troeciæ, Ste-Triaise, pat. capitulum S. Hilarii Pictavensis (P. Besly, P. 1648), 800 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De N.-Dame de Cailleteau. Defunctus dominus Nicolaus Decailleteau presbyter, dotavit unam capellaniam seu elemosynariam ad altare B. Mariæ in ecclesia Stæ-Troeciæ sitam, cujus præsentatio ad parvum hebdomadarium canonicum et collatio ad capitulum spectare et pertinere voluit et ordinavit dictus defunctus, et non poterit conferi nisi clerico aut sacerdoti in parochia Stæ-Troeciæ commorante (P. 1648); rev., 100 l. (N. P.) Coll. le petit hebdomadier de S. Hilaire-le-Grand (P. 1782).

— 2. De N.-Dame des Mouniers (*voir* page 164, numéros 54, 55, 56 et page 354, numéro 1).

— 3. De S. Gilles, Coll. le chapitre de S. Hilaire-le-Grand (N. P.).

— 4. Stæ-Catharinæ, in ecclesia Stæ-Troeciæ, capitulum confert (P. 1648, P. 1782).

— 5. Ste-Catherine des Commendices, Coll. le sous-doyen du chapitre de S. Hilaire-le-Grand (P. 1782).

— 6. De Ste-Marguerite des Patrix, donnée par l'Évêque en 1643, 1648 et 1688 (N. P.).

— 7. De Saint-Agon, dans le cimetière ; rev., 150 l. (N. P.) vicarialis, capitulum S. Hilarii confert (P. 1648), Coll. le maître-école de S. Hilaire-le-Grand (P. 1782).

Aumônerie. de la Magdelaine (*b*) en la paroisse; présentement (1680), desservie à S. Hilaire-le-Grand (N. P.) Coll. le doyen de S. Hilaire (P. 1782), unie à l'Hôpital général de la ville de Poitiers par arrêt du conseil du 31 janvier 1695 et lettres patentes régistrées au parlement de Paris le 9 juillet 1696 (Un. Mal.).

(*a*) Aujourd'hui détruite.

(*b*) Fondée le 7 janvier 1364, par Pierre Daillé, chanoine et maître-école de S. Hilaire-le-Grand (D. Font., T. XI). Elle était située près S. Hilaire, *in magno vico ante furnum nuncupatum vulgariter, furnum decani dicte ecclesie.*

POITIERS.

S. Porchaire, 31 *Mai*. — *Suc. Doy. de S. Pierre.*

Eccl. de S. Porchario Pictavensi, in novitate episcopi, debet episcopo L s. (G. G.).

Eccl. S. Porcarii, S. Porchaire, pat. abbas de Bourgueil (P. Besly). Prés. l'abbé de Bourgueil, Coll. le doyen de la cathédrale, 2,000 com. (P. 1648, 1782).

Chapelles. 1. De N.-Dame de Lorette, Prés. les fabriqueurs en 1638 et 1644 (N. P.).

— 2. De N.-Dame-des-Aides ou de Bonne-Aide, ou de la Bricauderie, ou des Bricaults, donnée par l'Évêque en 1608 et en cour de Rome en 1634, présentée par un particulier en 1628 (N. P.).

— 3. Des Bricaults, fondée ainsi que la précédente par M. Mathurin Bricault, donnée par l'Évêque de 1608 à 1680, ces deux chapelles unies en 1682 ou 1683 (N. P.).

— 4, 5, 6. Ou stipendies des Macés, fondées par Guillaume Macé, échevin de Poitiers, tant dans S. Porchaire qu'aux Augustins, Prés. le prieur et le curé de S. Porchaire, le prieur des religieux Augustins et le principal héritier du fondateur (N. P.) ne peuvent être données qu'à des prêtres habitués de la paroisse (P. 1782).

— 7. De S. Jean l'Évangéliste, Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 8. De S. Gatien, donné *pleno jure* par l'Évêque en 1644 (N. P.).

— 9. De S. Jean-Baptiste, fondée par Jeanne et Guillemette Quereau, donnée par des particuliers en 1587, 1608, 1633, 1637 et 1640 par l'Évêque en 1607, 1611, 1667 et 1768, etc... (N. P.).

— 10. De Ste-Catherine des Écossais, fondée par Guillaume de Poute et Jeanne Cornu sa femme (N. P.). Coll. MM. Irland (P. 1782).

— 11. Des Halles, Prés. le seigneur des Halles, de 1574 à 1653 (N. P.).

— 12. Fondée par M. Simon Roy en S. Grégoire et transférée à S. Porchaire, donnée par l'Évêque en 1613 (N. P.).

— 13. De N.-Dame, fondée à S. Grégoire par M. Philbert Le Beau, prêtre, donnée par l'Évêqué en 1595 et 1620 (N. P.).

Prieuré. Prioratus S. Porcharii Pictavensis solvit unam procurationem, postquam est visitatus, secundum ordinem domini Yeronimi qui postea fuit Papa quartus (G. G.).

Prior de S. Porchario debet pro parte procurationis videlicet quintam partem (id.).

Prieuré de S. Porchaire de Poictiers, Coll. l'abbé de Bourgueil (P. Abb.), uni au séminaire de S. Charles de Poitiers (P. 1782).

POITIERS.

S. Grégoire (*a*). — *Sup. réunie à S. Porchaire.*

Eccl. S. Grégoire, pat. capitulum S. Petri Puellarum (P. Besly).

Les Capucins s'étant établis dans cette église, le service paroissial et celui des bénéfices qui s'y trouvaient furent transférés à S. Porchaire.

(*a*) Détruite.

POITIERS.

S. Jean l'Evangéliste de Montierneuf (a), 6 *Mai.* — *Cure de 2e classe, Doy. de N.-Dame.*

Eccl. Monasterii-Novi Pictavensis, in novitate episcopi debet episcopo L s. (G. G.).

Eccl. S. Jean de Montierneuf, pat. abbas Monasterii-Novi Pictavensis (P. Besly).

Cure S. Jean de Monstierneuf, l'abbé de Monstierneuf présente au doyen de l'église de Poictiers qui confère (P. 1648) ; rev., 600 l. (P. M.), 1300 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De Notre-Dame de Pitié ou de Lo ; rev., 200 l., Coll. l'abbé de Montierneuf maintenu dans ce droit contre l'Évêque, par sentence de la cour conservatoire des priviléges royaux de l'université, du 28 septembre 1728 (P. M.). Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 2. De S. Benoît, Coll. l'abbé de Montierneuf (P. 1782).

— 3. De N.-Dame de Chaveroche, fondée par feu M. Jean Chaveroche, prêtre, curé de Brulain, à l'autel de N.-Dame de Pitié (N. P.), Prés. le curé et les paroissiens (P. 1782).

— 4. De S. Christophe, Coll. l'abbé de Montierneuf.

— 5. Dite du Comte de Poitou, fondateur de l'abbaye, à l'autel de la Ste Vierge ; rev., 400 l. (P. M., N. P.), Coll. l'abbé de Montierneuf (P. 1782).

— 6. Régulière de S. Martin ; rev., 10 l. (P. M.), Coll. le même (P. 1782).

— 7. De N.-Dame de Pitié ou de Sevret, Prés. le seigneur de Sepvret en 1624 (N. P.), Coll. l'abbé de Montierneuf (P. 1782).

— 8. Régulière de Viard, à l'autel de la Magdelaine (N. P.), Prés. les fabriqueurs (P. 1782).

— 9. De S. Christophle, Coll. l'abbé de Montierneuf ; rev., 3 l. (P. M.).

— 10. Régulière de S. Pierre et S. Paul, obtenue en cour de Rome en 1604 (N. P.).

POITIERS.

S. Germain (b). — *Sup. réunie à Montierneuf.*

Ecclesiæ S. Germani Pictavensis, in novitate episcopi, debet episcopo XXV s. (G. G.).

Eccl. S. Germain, pat. abbas Monasterii-Novi Pictavensis (P. Besly) ; rev., 800 l. (P. M.). Prés. l'abbé de Montierneuf, Coll. le doyen de la cathédrale, 1700 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De N.-Dame de Pitié, donnée par l'Évêque (N. P.), Prés. l'abbé de Montierneuf (P. 1782).

— 2. De Lô ou la Madelaine ; rev., 120 l. (P. M.).

— 3. De S. Pierre de Juin, fondée par M. Pierre Garnier ou Moquet, unie à l'hôpital général en 1685 (N. P.).

— 4. Fondée en 1545 par Damien Chilleau, unie à la cure en 1620, union confirmée en 1657 par le chapitre de l'église de Poitiers, *sede vacante* (id.).

— 5. Des Effrois à l'autel de la Ste-Vierge (id.).

— 6. De N.-Dame, fondée par Philbert le Beau, prêtre, Coll. l'évêque (id.).

(a) Autrefois siége d'une importante abbaye (V. p. 175).

(b) Aujourd'hui propriété particulière.

POITIERS.

Ste-Radégonde (*a*), 13 *Août*. — *Cure de seconde classe*. — *Doy. de N.-Dame*.

Capellanus Ste-Radegundis debet XX s. t. (P. 1326).

Cure de Ste-Radégonde, le chapitre de ladite église présente au doyen de l'église de Poictiers qui confère (P. 1648), pat. capitulum Stæ-Radegundis (P. Besly), 1,400 com. (P. 1782).

Prieuré de l'église collégiale de Ste-Radégonde, le chapitre de ladite église présente au doyen de l'église de Poictiers qui confère ; rev., 4,000 l. (P. 1648).

Prieuré de S. Denis, Prior S. Dionisii de Trilhiis debet XXXVI s. de decima (D. 1383).

Prieuré de S. Denis des Treilles, O. S. B., Coll. M. l'abbé de Noyers (P. 1782).

POITIERS.

S. Michel (*b*). — *Sup. réunie à Ste-Radégonde*.

Cappellanus S. Michaëlis, pro ecclesia et cappellania debet XL s. t. (P. 1326).

Eccl. S. Michel, pat. hebdomadarii ecclesiæ Pictavensis (P. Besly), unie aux hebdomadiers de l'église de Poictiers et desservie par l'un d'eux député à cet effet (P. 1648), Prés. les hebdomadiers de la cathédrale, Coll. le doyen, 1,800 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Jacques de Persechausse, fondée à l'autel S. Jacques par Jamet Persechausse ; rev., 130 l., autrefois à patronage laïc (N. P.), Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 2. De N.-Dame, fondée par Franç... Petit, obtenue en cour de Rome en 1583 (N. P.).

Capellania. « In ecclesia B. Georgii Pictavensis, est quedam capellania perpetua, ad honorem S. Johannis Évangeliste, per Henricum Blandin burgensem et scabinum Pictavensem fundata et dotata ad altare ejusdem S. Johannis desserviri solita et est de patronatu dicti fundatoris et heredum suorum » (G. G.).

POITIERS.

S. Saturnin (*c*). — *Sup. réunie à Ste-Radégonde*.

S. Saturnini Pictavensis, debet XXX s. t. (D. 1326).

Eccl. S. Saturnin, pat. abbas S. Cypriani (P. Besly), l'abbé de S. Cyprien présente au doyen de l'église de Poictiers qui confère (P. 1648), nommée à l'alternative par les abbés de Montierneuf et de S. Cyprien ; rev., 700 l. (P. M.) Prés. les abbés de S. Cyprien et de Montierneuf, Coll. le doyen de la cathédrale (P. 1782).

Aumônerie de S. Mathurin près le Pont Joubert annexe de l'aumônerie de S. Pierre, se desservait dans l'église de S. Saturnin (*voir* page 152) unie à l'Hôpital général de Poitiers par arrêt du conseil du 31 janvier 1695 et lettres patentes régistrées au parlement de Paris, le 9 juillet 1696 (Un. Mal.).

(*a*) Ancien chapitre (V. p. 167).

(*b*) Aujourd'hui détruite, a donné son nom à un des tronçons de la rue qui, du Pont-Joubert, remonte à la place N.-Dame. Les manuscrits de D. Fonteneau constatent qu'à une époque fort reculée cette église était composée de deux églises superposées dont la partie supérieure (détruite en 1753 parce qu'elle menaçait ruine) était consacrée à S. Georges, et la partie inférieure à S. Michel. Nous relatons à la suite de S. Michel les notes concernant l'église S. Georges.

(*c*) Ou S. Sornin, comme le dit le peuple, était située dans le faubourg de ce nom ; elle est aujourd'hui détruite.

POITIERS.

Etablissements divers.

Maladrerie, de fondation royale, pat. le grand aumosnier de France; rev., 3,000 l. (P. 1648).

Maladrerie de S. Lazare, unie à l'Hôpital général de Poitiers par arrêt du conseil du 31 janvier 1695 et lettres patentes régistrées au parlement de Paris le 9 juillet 1696 (Un. Mal.).

Aumonerie de Ste-Marthe, unie à l'Hôpital général par les mêmes arrêts et lettres patentes.

Aumonerie de S. Jacques (*a*). Prioratus seu Elemosinaria S. Jacobi extra urbem, pat. abbas Angeliacensis (P. Abb.).

POIZAY-LE-JOLI.

S. Martin, 11 *Nov.* — *Sup. réunie aux Ormes.* — *Arch. Castri-Ayraudi.*

Eccl. de Payzai, patronatum habet abbas Michariensis [Nuchariensis ?] debet XV s. de bys., XXV l. de jur. (G. G.) XV s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Martin de Poizay-le-Joly, pat. abbas de Noyers, Turonensis diœcesis (P. Besly), 500 com.; rev., 600 l. (V. 1769), 600 com. (P. 1782).

Prieuré de Noyers. Prioratus S. Supplicii, non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de S. Sulpice de Noyers, O. S. B., pat. l'abbé de Noyers, au diocèse de Tours; rev., 1,000 l. (P. 1648 et 1782), une messe les dimanches et fêtes de la Sainte Vierge (V. 1769).

Chapelle de la Sainte Vierge, construite en 1538 par François de Benais ec. seigneur de Fontaine-en-Dangé (Lalanne, T. 1).

Prieuré de Port-de-Piles. Ce prieuré est aujourd'hui une paroisse (*Voir* à son rang).

POLIGNY.

S. Lubin, 16 *Sept.* — *Sup. réunie à.....* — *Arch. Mirabelli.*

Eccl. de Poligniaco, pleno jure de dono episcopi (*b*), debet XXV s. de bys. (G. G.) XXV s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Léobin de Poligny, pat. episcopus (P. Besly), 100 com.; rev., 500 l. (V. 1769), 90 com. (P. 1782).

Chapelle de Marsay (*c*) ad presentationem helemosinarii de Mirabello (G. G.).

POMMIERS.

Ste-Radégonde, 13 *Août.* — *Suc. Doy. de Thouars.* — *Dec. Thoarcii.*

Eccl. Ste-Radegundis, patronatum habet abbatissa Ste-Crucis Pictavensis (G. G.) XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. Ste-Radégonde de Pommiers, pat. abbatissa Stæ-Crucis Pictavensis (P. Besly), 140 com., 1751 (M. Arch.), 200 com. (P. 1782).

(*a*) N'est-ce pas la chapelle S. Jacques, sise au faubourg de la Tranchée ?

(*b*) Nous trouvons cependant une donation de cette église faite à l'abbaye de S. Cyprien par Geoffroy de Chauvigny en 1083, et elle est encore mentionnée comme en dépendant dans une Bulle du pape Calixte II, du 30 août 1119 (D. Font., T. VII).

(*c*) Marcé, commune de Poligny.

Chapelles. 1. De S. Blaise non fondée (M. Arch.).
— 2. Rurale de Ligron (id.).
Prieuré. Prioratus de Pomeria solvit procurationem (G. G.).

POMPAIRE.

S. Pierre, 29 *Juin.* — *Suc. Doy. de Partenai* — *Dec. Pertiniaci.*

Eccl. de Pompere, patronatum habet prior S. Pauli de Pertiniaco, debet X s. de bys. (G. G.). X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Pierre de Pompere, pat. prior S. Pauli de Parthenay (P. Besly), 140 com. (P. 1782).

Chapelle de Ste-Catherine desservie à la Maladrerie près Parthenay ; rev., 300 l., Prés. le prieur de Parthenay-le-Vieil, 1660 (V. Maisond.).

PORT-DE-PILES.

Ste Vierge (*a*), 8 *Dec.* — *Suc. Doy. de Dangé.* — *Arch. Castri Ayraudi.*

Prioratus de Pilos, non solvit procurationem (G. G.)

Cure de S. Nicolas du Port-de-Piles, autrefois simple chapelle, sise paroisse de Poizay-le-Joli, dans laquelle on disait la messe chaque dimanche et fête de la Ste Vierge (LALANNE, T. 1).

Chapelles. 1. Au seigneur des Ormes (id.).
— 2. Au seigneur de Falaise (id.).
— 3. A la famille Berlant (id.).

POUANÇAY.

S. Hilaire, 13 *Janv.* — *Suc. Doy. des Trois-Moutiers.* — *Arch. de Loduno.*

Eccl. S. Hilarii de Ponsayo seu Pansayo seu Poansayo, pleno jure de dono episcopi (G. G.) X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Hilaire de Pouençay, pat. episcopus (P. Besly), 200 com. (P. 1782).

Chapelle des Courtillaux, fondée par M. Jean Courtillau, prêtre, Prés. la famille des Courtillau (P. 1782).

POUANT.

S. Hilaire, 13 *janv.* — *Suc. Doy. de Monts.* — *Arch. Faye.*

Eccl. de Puento, patronatum habet, capitulum B. Hylarii Pictavensis (*b*), debet XXX l. de jur. (G. G.).

Eccl. S. Hilaire de Pouhant, pat. capitulum S. Hilarii Pictavensis (P. Besly), 300 com.; rev., 600 l. (V. 1769), 200 com. (P. 1782).

Chapelle appartenant au seigneur de Champereau (V. 1769).

(*a*) Prieuré autrefois, situé paroisse de Poizay-le-Joli, et succursale depuis le 16 septembre 1846. S. Nicolas, encore aujourd'hui patron du lieu, était titulaire de l'église qui, rebâtie sur un autre emplacement en 1861, a été placée sous le titre de l'Immaculée-Conception.

(*b*) On trouve *Potentum* (Pouant) mentionné dans le diplôme du roi Eudes, du 30 décembre 889, confirmant la distribution des prébendes faites entre les chanoines de ce chapitre *Arch. Dép. Vienne*).

POUFFONS.

S. Malo vulgò S. Macou, 15 Nov. — Suc. Doy. de Melle. — Arch. de Metulo.

Eccl. de Pofons, pleno jure de dono episcopi, debet X s. de bys., XVI l. de jur. (G. G.) X s. (Bys. 1649).

Eccl. de Poffonio, S. Marcoul de Pouffons, pat. episcopus (P. Besly), 210 com., la cure à portion congrue (V. 1769), 300 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Mandé de la Balandrie ou Ballaudrie; rev., 24 l., trois messes par an (V. 1769), Coll. M. l'évêque (P. 1782).

— 2. Des Frottiers, une messe par mois; rev., 100 l. (V. 1769), Prés. le seigneur de Melzéart (P. 1782).

— 3. De Laleu, Prés. le seigneur de Chailler (P. 1782).

POUGNES.

N.-Dame, 15 Août. — Suc. Doy. de Secondigny. — Dec. Pertiniaci.

Eccl. de Poigne, patronatum habet abbas Burguli et alii dicunt quod est de dono episcopi (G. G.). « Alternis vicibus conferunt dominus episcopus et dictus abbas » (id.) debet X s. (Bys. 1649).

Eccl. N.-Dame de Pougnes, pat. episcopus et abbas de Bourgueil, alternis vicibus (P. Besly), Prés. l'abbé de Bourgueil, 200 com. (P. 1782).

Aumônerie de Hérisson, dans la paroisse de Pougnes, donnée *pleno jure* par l'Évêque en 1643 (N. P.).

POUILLÉ.

S. Martin, 11 Nov. — Suc. Doy. de S. Julien. — Arch. Mortuimaris.

Eccl. de Payllec « patronatum habet abbatissa Ste-Trinitatis Pictavensis » debet XXV s. de bys. (G. G.) XXV s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Martin de Pouillé, pat. abbatissa Stæ-Trinitatis (P. Besly), Prés. l'abbesse et les religieuses de la Trinité, 300 com. (P. 1782).

POUTHUMÉ.

N.-Dame... — Sup. réunie à S. Jacques de Châtellerault. — Arch. Castri-Ayraudi.

Eccl. de Postume, patronatum habet prior S. Romani (*a*), debet XX s. de bys., XXX l. de jur. (G. G.) XXV. s. (Bys. 1649).

Eccl. N.-Dame de Postumé, pat. prior S. Romani de Chastellerault (P. Besly); rev. de 700 à 800 l. (V. 1769), Coll. primitif le prieur de S. Romain de Chatelleraud, puis l'évêque de Poitiers (Lalanne, T. I), Coll. M. l'évêque, 250 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De la commanderie d'Auzon, messe les dimanches et fêtes même annuelles (V. 1769).

— 2. Domestique du chateau de Charlé, dix messes (id.).

(*a*) Le prieuré de S. Romain dépendait de l'abbaye de S. Cyprien qui avait de nombreuses possessions dans la paroisse de Pouthumé. Pierre II, évêque de Poitiers, confirme à ce monastère la possession de l'église de cette paroisse vers 1098 (D. Font., T. VII).

POUZIOUX.

S. Symphorien, 22 Août. — Suc. Doy. de Chauvigny. — Arch. Mortuimaris.

Eccl. de Pouzeos, debet XX s. de bys. XVIII l. de jur. (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Symphorien de Pouzeoux, pat. capitulum de Morthemer (P. Besly), Pouzioux, 300 com. (P. 1782).

Chapelle de Ste-Radégonde de Pouzioux, fondée par Demoiselle Radégonde de la Haye, décédée le 28 septembre 1473 (M. Arch.).

POZAY-LE-VIEUX.

S. Martin, 11 Nov. — Sup. réunie à la Rochepozay. — Arch. Castri-Ayraudi.

Eccl. de Veteri-Pauzayo, patronatum habet abbas de Pruilliaco, debet XX s. de bys., XX l. de jur. (G. G.) XX s. (Bys. 1649).

Eccl. de S. Martin de Pouzay-le-Vieil, pat. abbas de Preuilly (P. Besly), 450 com.; rev. 600 l. (V. 1769), 250 com. (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Pouzayo, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré du Vieux-Pozay, pat. l'abbé de Preuilly; rev., 1000 l. (P. 1648).

Prieuré de Pozay-le-Vieux, uni à la communauté des religieuses de la Rochepozay (P. 1782).

PRAHEC.

S. Maixent, 25 Juin. — Doy. Arch. de N.-Dame de Niort. — Arch. de Metulo.

Eccl. de Praëc, patronatum habet abbas Malleacensis, debet XX s. de bys.; XXXV l. de jur. (G. G.) XX s. (Bys. 1649.).

Eccl. S. Maixent de Prahec, pat. abbas nunc episcopus Malleacensis (P. Besly) 650 com. (V. 1769), Prés. l'évêque de la Rochelle, 350 com. (P. 1782).

Chapelles. (*a*) 1. Des Picards ou de S. Boniface ou de S. Boniface des Bonifaces; rev., 25 l. (V. 1769), fondée par M. Pierre Picard, prêtre; Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 2. Du Crucifix, une messe solennelle (V. 1769), Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 3. De-N. Dame de Pitié ou de Fors; rev., 100 l. cinq messes par an, Prés. le seigneur de Fors (V. 1769), Prés. le seigneur de Prahec (P. 1782).

— 4. De Ste-Anne de l'Homme-Thebault une messe par semaine; rev., 200 l. (V. 1769), fondée par M. Gilles Servant prêtre, présentée par un Bonnin en 1644, Prés. la famille Servant, représentée par les Picard (P. 1782).

— 5. Des Loin, des Loix ou des Loyers; rev., 20 pistoles (V. 1769), présentée en 1601 par un Maisonnier, avocat du roi à Poitiers, Prés. M. M. Dumas (P. 1782).

— 6. De Notre-Dame de Pitié, Prés. le seigneur de Prahec (id.).

Prieuré. Prioratus de Praec, debet XXX s. pro procuratione et capellanus debet tertiam partem procurationis (G. G.).

(*a*) Nous trouvons mentionnée dans un acte de confraternité passé entre les abbayes de Nanteuil et de Charroux, une chapelle. *Cappella B. Petri de Crussich., juxta Prahec.* Peut-être Crissay, paroisse de Prahec ?

Prieuré de Prahec, O. S. B., Coll. l'abbé, à présent évêque [de Maillezais]; rev., 600 l. (P. 1648). Prieuré de Prahec, uni au chapitre de la Rochelle (P. 1782).

Aumônerie. In parochia de Prac est elemosinaria bona quam capellanus ville et villa dicunt esse de patronatu suo, dominus [episcopus?] autem dicit contrarium (G. G.).

Par arrêt du conseil du 11 février 1695 et lettres patentes régistrées au parlement de Paris le 9 juillet 1696, cette aumônerie et la chapelle de Ste-Catherine en dépendant furent unies à l'hôpital créé à Chizé, puis par un autre arrêt du conseil du 30 mars 1703 elles furent réunies à la maison hospitalière du marquisat de Fors (Un. Mal.).

PRAILLES.

Ste-Marie-Magdelaine, 22 Juil. — Sup. réunie à Aigonnay. —Arch. de Exoldunо.

Eccl. de Praëllis, pleno jure de dono episcopi, debet XXX s. de bys. XXX l. de jur. (G. G.) XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. Ste-Marie-Magdelaine de Prailles, pat. capitulum Pictavense (P. Besly), 800 habitants, 40 com.; rev., 1,300 l. (V. 1769), 200 com. (P. 1782).

Chapelle de N.-Dame ou Ste-Catherine de Maisoncelle, une messe par mois; rev., 300 l. (V. 1769), présentée par un Thibaut seigneur de Grosbois et d'Aziré en 1627, Prés. le seigneur du Breuil d'Aigonnay (P. 1782).

PRANZAY.

S. Pierre, 29 Juin. — Sup. réunie à Lusignan. — Arch. de Lezigniaco.

Eccl. S. Petri de Pranzay, patronatum habet abbas Nobiliacensis (G. G.).

Eccl. S. Pierre de Pranzay-lès-Lusignan, pat. abbas de Nouaillé (P. Besly). L'église est fondue depuis deux cents ans et le service transféré en l'église de N.-Dame de Lusignan (V. 1769), 200 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. « In ecclesia de Pranzayo prope Lezigniacum est quedam cappellania fundata per magistrum Aymericum de Pratis, rectorem dicte ecclesie et erit de dono episcopi post mortem domini Aymerici. » (G. G.)

— 2. Item prope ecclesiam de Pranzaio est cappellania que est ad presentationem Johannis Genisant scrutiferi et est de collatione domini (episcopi?) [id.].

— 3. Des Gallices ou Galliers; rev., 10 l. (1769), Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 4. De Ste Catherine ou des Favres, dans la basse ville de Lusignan, une messe par semaine; rev., vingt-quatre boiceaux, seigle, quatre d'avoine, etc. (V. 1769), fondée en 1468 par Catherine Gourjault, Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 5. N.-Dame des Anges, même revenu, plus 20 l. sur une maison arrentée par l'hôpital; une messe par semaine, à patronage laïc (V. 1769).

— 6. Domestique au château de Mauprié (id.).

— 7. Domestique à la maison du Petit-Pouffon (id.).

Hôpital royal de S. Louis (*a*) pour les pauvres malades; rev., 2,500 à 2,600 l.; il y a dix-huit lits; les gouvernantes sont des religieuses hospitalières non cloîtrées qui y ont été établies par M. de la Poype de Vertrieu, évêque de Poitiers (V. 1769). Union à cet hôpital de

(*a*) La paroisse de Pranzay comprenait la majeure partie de la basse ville de Lusignan, et cet hôpital était situé dans ses limites.

la maladrerie et aumônerie de Lusignan, excepté l'huilerie sise à Morthemer et dépendant de l'aumônerie de Lusignan, laquelle est jointe à l'hôpital de Chauvigny, par arrêts du conseil des 21 janvier 1695, 22 août et 12 décembre 1698 et lettres patentes registrées au parlement de Paris le 10 juillet 1696 (Un. Mal.).

Maladrerie de Lusignan, de fondation royale, pat. le grand-aumônier de France; rev., 300 l. (P. 1648).

PRESSAC.

S. Just, 2 *Sept.* — *Suc. Doy. d'Availles-Limousine.* — *Arch. de Ambernaco.*

Eccl. de Pressac, annexa archipresbyteratu de Ambernaco, pleno jure de dono episcopi, debet XL s. de bys. (G. G.).

Eccl. S. Just de Pressac, pat. episcopus (P. Besly), à laquelle est annexé l'archiprêtré d'Ambernac, 600 com. (P. 1782).

PRESSIGNY.

Ste-Marie-Magdelaine, 22 *Juil.* — *Suc. Doy. de Thenezay.* — *Dec. Pertiniaci.*

Eccl. de Precigniaco est regularium, debet X s. de bys., XX l. de jur. (G. G.) X s. (Bys. 1649).

Eccl. de Precigniaco, Ste-Marie-Magdelaine de Pressigny, pat abbas d'Ervault (P. Besly), 250 com. (P. 1782).

Chapelle de N.-Dame du Portault, Prés. le seigneur du Portault (id.).

PRIAIRE.

N.-Dame. — *Sup. réunie à Usseau* — *Arch. Surgeriacensis.*

Eccl. parochialis B. Mariæ de Perieres ad præsentationem abbatis S. Johannis Angeriacensis et institutionem domini episcopi [Xantonensis] debet pro fabrica VII s., VI d. (P. de R.).

Cure de N.-Dame de Prières, l'abbé de S. Jean d'Angély présente, l'évêque de Xaintes confère (P. 1648).

Prieuré. Abbas S. Johannis Angeliacensis confert pleno jure prioratum de Perrariis vel Perrieres aut Prieres (Tab. dig.).

Prioratus de Birarii, vulgo Priers ou Prieres, pat. abbas S. Johannis Angeliacensis (P. Abb.). N.-Dame de Prières, O. S. B. (P. 1648).

PRINÇAY.

S. Gervais et S. Prothais, 17 *Juin.* — *Suc. Doy. de Monts.* — *Arch. Faye.*

Eccl. de Puscayo, patronatum habet capitulum Ste-Radegundis Pictavensis, debet XXX s. de bys., XXX l. de jur. (G. G.), XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Gervais et S. Prothaise de Prinçay, pat. capitulum Stæ-Radegundis Pictavensis (P. Besly), 400 com.; rev. de 500 à 600 l. (V. 1769), 400 com. (P. 1782).

Chapelle de Ste-Geneviève (*a*), une messe par semaine; rev., 100 l. (V. 1769), fondée en 1497 par M. François Tiercelin, seigneur de la Grange, Prés. le seigneur de la Roche du Maine (P. 1782).

(*a*) Le *Pouillé* de 1782 l'indique, mais à tort, comme placée dans la paroisse du même nom, archiprêtré de Châtellerault.

PRINÇAY.

Ste-Marie-Magdelaine, 22 *Juillet*. — *Suc. Doy. de Vouneuil-sur-Vienne*. — *Arch. Castri-Ayraudi*.

« Eccl. de Prissayo, patronatum habet capitulum Pictavense » (G. G.).

Eccl. Ste-Marie-Magdelaine de Prinçay, pat. capitulum Pictavense (P. Besly), 100 com.; rev., de 400 à 500 l. (V. 1769), 400 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Fiacre, Coll. M. l'Évêque (id.).
— 2. De S. Nicolas de la Roche du Maine, Prés. le seigneur de la Roche-du-Maine (id.).

PRISSÉ.

S. Jean-Baptiste... — *Sup. réunie à la Foye-Montjault*. — *Arch. Surgeriacensis*.

Eccl. Parochialis S. Johannis Baptiste de Prisse, ad præsentationem Archipresbyteri Surgeriarum et ad institutionem domini episcopi [Xantonensis] pro fabrica debet VII s., VI d. (P. de R.).

Archipresbyter Surgeriarum præsentat ad ecclesiam parochialem S. Johannis de Prisse, Archidiaconus Alniensis instituit (Tab. dig.).

Cure de S. Jean de Prissé, l'archiprêtre de Surgères présente, l'Évêque [de Saintes] confère (P. 1648).

PUGNY.

S. Pierre,... *Unie au Breuil-Bernard*.

Cette paroisse ayant presque toujours été unie à celle du Breuil-Bernard et n'ayant pour ainsi dire jamais eu d'existence propre, les détails qui la concernent sont consignés avec ceux qui intéressent le Breuil-Bernard (*a*).

PUYE (LA).

N.-Dame, 15 *Août*. — *Suc. Doy. de Pleumartin*. — *Arch. Castri-Ayraudi*.

Prioratus (*b*) de Lapue, Fontis-Ebraudi, non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Pena, diocèse de Poitiers, de l'ordre de Fontevrault (P. Abb.). Prieuré aux Normands [nonnains] de la Puye, O. S. B., pat. l'abbesse de Fontevrault; rev., 300 l. (P. 1648).

PUY-HARDY.

S. Nicolas, 6 *Dec*. — *Sup. réunie à la Chapelle-Tireuil*.

Cure S. Nicolas de Puyhardi, pat. l'abbé de Bourgueil (P. 1648) (*c*).

(*a*) En 1038, Tetmar, fils de Garnier, donne à l'abbaye de Noaillé la moitié de l'église de Pugny, et vers 1090 Gauthier Fort lui donna l'autre moitié.

Le prieur de Pugny devait, entre autres devoirs, au seigneur de Pamplie une mule blanche. Guillaume de Doë, seigneur de cette terre, le déchargea de cette redevance, le 6 décembre 1236 (D. Font., T. XXI, XXII).

(*b*) Autrefois prieuré, érigé en succursale au moment du Concordat.

(*c*) Ce *Pouillé* est le seul qui fasse mention de cette paroisse.

PUY-S.-BONNET.

S. Emmeran (*a*), 22 *Sept.* — *Suc. Doy. de Châtillon-sur-Sèvre.* — *Dec. S. Laurentii.*

Eccl. de Podio-S.-Boneti, patronatum habet abbas S. Michaëlis, debet XX s. de bys., XVIII l. de jur. (G. G.).

Cure de S. Pierre du Puy-S.-Bonoret au diocèse de Maillezais, pat. l'abbé de S. Michel en l'Herm (P. Abb.). Le Puy-S.-Bonnet, pat. l'abbé de S. Michel-en L'erm; rev., 500 l. (P. 1648), S. Boniface du Puy S. Bonnet, Coll. l'Évêque de la Rochelle; rev., 280 l., 400 com. (V. de Menou).

Chapelles. 1. De N.-Dame; rev.. 30 l., pat. M. de Bruslon (P. 1648).

— 2. Du Buisson ou de la Grue, à l'autel de la Ste-Vierge, deux messes par semaine; rev. 120 l., Prés. M. de Cumont, seigneur du Buisson (V. de Menou).

Prieuré de la Haye, Prieuré-Conventuel de S. Blaise, autrefois dit de la Haye; rev., 2,000 l., pat. l'abbé de la Réau (P. 1648).

Prieuré de Pont-Douin, Prior S. Sepulcri de Ponte unito debet C s. t. (D. 1326), IV l. de decima (D. 1383).

Prieuré de S. Sépulchre de Pont-Douin, annexé à l'ordre de S. Jean de Jérusalem, le commandeur de Mauléon y confère; rev., 3,000 l. (P. 1648), la Résurrection vulgò de Pont-Douin; rev., 1,400 l., trois messes par semaine (V. de Menou).

QUEAUX.

S. Martin, 11 *Nov.* — *Suc. Doy. de l'Isle-Jourdain.* — *Arch. de Lucac.*

Eccl. de Queaux, patronatum habet abbas Karrofensis, debet XXV s. de bys., XXV l. de jur., (G. G.) XXV s. (Bys. 1649).

S. Martin de Quidux (Queaux), pat. l'abbé de Charroux (P. Abb.). Eccl. de Quellis, S. Martin de Queaux (P. Besly), Coll. M. l'Évêque, 800 com. (P. 1782).

Prieuré de Grand-Chaume, Prioratus de Grandi-Calma, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Ste-Catherine de Grand-Chaume, pat. l'abbé de Charroux (P. Abb.). Le prieur a droit de haute justice, 1634 (V. Filleau); rev., 1,500 l. (P. 1648), Coll. le Roi (P. 1782).

QUINÇAY.

SS. Eleusippe, Meleusippe et Speusippe, 17 *Janv.* — *Suc. Doy. de Vouillé.* — *Arch. de Xansayo.*

Capellanus de Quinçay seu de Quincaio debet LX s. t. (D. 1326), LX s. de decima, VIII gros.d e procuratione (D. 1383).

Eccl. de Quinziaco, SS. Eleusippus Meleusippus et Speusippus de Quinssay, pat. capitulum S. Hilarii Pictavensis (P. Besly), 500 com. (P. 1782).

(*a*) Mgr de Menou indique S. Boniface et non S. Bonet comme titulaire de l'église qui existait de son temps. Cependant la tradition ne parlant que de S. Bonet, il est resté le patron du lieu lorsque la nouvelle église a été dédiée le 12 octobre 1858 à S. Emmeran, évêque de Poitiers.

QUINÇAY.

S. Benoit (*a*), 22 *Oct.* — *Suc. Doy. de S. Pierre de Poitiers.* — *Arch. de Gencayo.*

Eccl. S. Benedicti de Quincayo est de dono abbatis S. Benedicti ejusdem loci (G. G.).

Eccl. S. André de Quinssay, pat. abbas S. Benedicti de Quinssay (P. Besly). S. Benoît de Quinçay, 260 com. (P. 1782).

QUINLIEU.

S. Martin, 11 *Nov.* — *Sup. réunie à S. Gervais.* — *Arch. Faye.*

Eccl. S. Martini est regularium, debet XV s. de bys., XX l., de jur. (G. G.) XV s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Martin de Quinlieu près Avrigny, pat. abbas S. Hilarii de Cella (P. Besly), 120 com., 1706 (M. Arch.), 130 com., la cure est possédée en commande et de l'ordre de Ste-Geneviève ; rev., 1,200 l. (V. 1769), 200 com. (P. 1782).

RANÇON (*b*).

N.-Dame... Sup. réunie à Day. — *Arch. de Mausiaco.*

Eccl. parrochialis B. Mariæ de Ransannio ad præsentationem prioris de Diolo, ad institutionem domini episcopi [Xantonensis] pro fabrica debet VI s., VI d. (P. de R.).

Cure de N.-Dame de Rampson, le prieur de N.-Dame de Doil présente, l'évêque de Saintes confère (P. 1648).

RANTON.

S. Martin, 11 *Nov.* — *Suc. Doy. des Trois-Moutiers.* — *Arch. de Loduno.*

Eccl. de Raton est regularium de Maloleone, debet XXX s. de bys., XX l., de jur. (G. G.) XXX s. (Bys. 1649).

Prieuré-cure de S. Martin de Renton, pat. l'abbé de la Ste-Trinité de Mauléon (P. Abb.) Ranthon (P. Besly), 250 com. (P. 1782).

REIGNÉ.

S. Maurice, 22 *Sept.* — *Sup. réunie à Souvigné.* — *Arch. de Exoldunо.*

Eccl. de Reignet seu de Reygnec, pleno jure de dono episcopi, debet V s. de bys., XVI l. de jur. (G. G.), VI s., VI d. (Bys. 1649).

Eccl. S. Maurice de Reigné, pat. episcopus (P. Besly) ; rev., 600 l., 25 com. les deux tiers de la paroisse protestante (V. 1769), 200 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De la Ste-Trinité, Coll. M. l'évêque, 1668 (M. Arch.).
— 2. De la Madelaine ; rev., de 30 à 40 l., patron et service ignoré (P. 1769).

(*a*) L'ancienne église paroissiale, qui avait pour titulaire S. André est détruite ; c'est l'ancienne abbatiale qui est affectée aujourd'hui au service de la paroisse, S. André, est resté le patron du lieu.

(*b*) Réunie à Day. Ces deux paroisses n'en forment plus qu'une seule : celle de Dayrançon.

REJASSE (LA) (*a*).

S. Etienne, 3 Août. — Suc. Doy. de Montcoutant. — Arch. Pertiniaci.

Eccl. de Rajacia, patronatum habet abbas Burguli, debet XXV s. de bys., XX l. de jur. (G. G.), XXV s. (Bys. 1649).

Cure de S. Etienne de la Raince [Rajace], Prés. l'abbé de Bourgueil (P. Abb.). Eccl. de Rajacia, S. Etienne de la Rajasse, pat. abbas de Bourgueil, Andegavensis diœcesis (P. Besly) (*b*), la Rejasse, Prés. l'abbé de Bourgueil, 500 com. (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Rejace, solvit unam procurationem postquam est visitatus, secundum ordinem domini Yeronimi, qui posteà fuit papa quartus (G. G.).

Prieuré de S. Etienne de la Rajace, Prés. l'abbé de Bourgueil (P. Abb.), O. S. B., rev., 600 l. (P. 1648 et P. 1782).

REMENEUIL.

S. Pierre, 29 Juin. — Sup. réunie à Usseau. — Arch. Castri-Ayraudi.

« Eccl. de Romenuel debet XXX l. de jur. » (G. G.) XXX s. Bys. (1649).

Eccl. de Romanolio, S. Pierre de Remeneuil, pat. abbas S. Hilarii de Cella Pictavense (P. Besly); rev., 700 l., 110 com. (V. 1769), 200 com. (P. 1782).

Chapelle de l'Ecosse (LALANNE, T. I).

Prieuré. « Prior de Romenolio, O. S. B., de Cella Pictavensi. » (G. G.).

Prieuré de Remeneuil, dépendant de l'abbaye de la Celle de Poitiers (LALANNE, T. I).

REVÊTIZON (LA).

S. Germain, 31 Juil.— Sup. réunie au Cormenier. — Arch. de Mausiaco.

Johannes Barreil, theologus [capituli Xantonensis] nominat dominis decano, canonicis et capitulo [Xantonensi] ad ecclesiam parochialem de Revetizon-Chabot, qui, nominatum præsentant domino episcopo [Xantonensi] et præsentatum instituit (Tab. dig.).

REXE.

S. Georges, 23 Avril. — Suc. Doy. de Mauzé. — Arch. de Mausiaco.

Eccl. parochialis S. Georgii de Rexia, beneficium electivum per canonicos ejusdem ecclesiæ et confirmativum per dominum episcopum Xantonensem; pro procuratione, prior et capitulum debent X l., X s. (P. de R.).

Cure de S. Georges de Rèxe, le prieur de S. Georges de Rèxe présente, l'évêque de Saintes confère (P. 1648).

Prieuré. Prior de Rexia eligitur et confirmatur per dominum episcopum [Xantonensem] præsentat ad ecclesiam parochialem S. Georgii de Rexie (Tab. dig.).

Prieuré de S. Georges de Rezé [Rexe], les chanoines de la mesme église de Rexe nomment et représentent, l'évêque de Saintes confirme (P. 1648).

(*a*) Nous avons cru devoir suivre la véritable orthographe de ce nom si bizarrement défiguré par la prononciation... et les bureaucrates.

(*b*) M. Maisondieu, dans ses procès-verbaux de visite de 1659, y constate l'existence d'un beau calice en cuivre émaillé.

RIGNY.

S. Hilaire, 13 *Janv. — Suc. Doy. de Thouars. — Dec. Thoarcii.*

Eccl. de Regniaco, seu Capellanus de Regniaco pleno jure de dono episcopi, seu Ecclesie de Igniaco, patronatum habet episcopus Pictavensis, debet XV s. de bys. (G. G.), XV s. (Bys. 1649).

Église parrochiale de Regney, pat. l'abbé de S. Jouin (*a*) (P. Abb.) S. Hilaire de Reigné, pat. episcopus (P. Besly), MM. de la Haye et Parisière se disent fondateurs de l'église, 1653 (V. Maisond.) pat. l'abbé de S. Jouin, 1751 (M. Arch.). Coll. M. l'évêque (*b*), 150 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Martin des Dorès, Coll. M. l'évêque (P. 1782).
— 2. De S. Antoine de Lauderye, Prés. le seigneur de Lauderye (id.).
— 3. De Ste-Néomaye, 1751 (M. Arch.).
— 4. De la Ste-Vierge, 1751 (id.).

ROCHE-ESNARD (LA).

S. Laurent, 10 *Août. — Suc. Doy. de Mauzé. — Arch. de Mausiaco.*

Christophorus Arrouet [canonicus Xantonensis] nominat ad ecclesiam parochialem de la Roche-Esnard dominis [canonicis Xantonensibus] qui, nominatum præsentant domino episcopo [Xantonensi] et præsentatum instituit (Tab. dig.).

ROCHEMEAU.

S. Ursin, 29 *Déc. — Sup. réunie à Charroux. — Arch. de Gencayo.*

Eccl. de Rochemeo seu Rochemeyo, pleno jure de dono episcopi, debet XX s. de bys. (G. G.).

Eccl. S. Ursin de Rochevera [Rochemeau], pat. l'abbé de Charroux (P. Abb.) de Rupemellis, S. Ursin de Rochemeau, pat. episcopus (P. Besly).

Chapelles. 1. Capellania de Rupemelli, de patronatu abbatis de Karrofio (G. G.).
— 2. De S. Jean l'Evangéliste de Rochemeau, Prés. le seigneur de Rochemeau (P. 1782).

ROCHEPOZAY (LA).

N. Dame, 15 *Août. — Suc. Doy. de Plumartin. — Arch. Castri Ayraudi.*

Eccl. de Rocha-de-Pouzai, patronatum habet abbas de Pruilliaco, debet XXX s. de bys., XX l. de jur. (G. G.), XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. N. Dame de la Rochepozay, pat. abbas de Preuilly, Turonensis diœcesis (P. Besly); rev., 400 l., 270 com. (V. 1769), 200 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Jean; rev., 64 boisseaux de froment, trente-deux messes par an (V. 1769), Prés. la famille des Touchard (P. 1782).

(*a*) Don, au mois d'aout 876, à l'abbaye de S. Jouin, par *Radbaldus*, de son alleu sis *in villa Regniaco cum capella que est sita in honore S. Hyllarii* [Cart S. Jovini]. Contrairement à cette donation, le *Grand-Gauthier* attribue la collation de cette église à l'Évêque de Poitiers. Cependant, le *Pouillé des Abbayes* et une *Visite* de 1751 la donnent à l'abbé de S. Jouin.

(*b*) Sans doute, parce qu'à cette époque l'abbaye de S. Jouin était unie au chapitre de Brioude, et que l'Évêque avait en ce cas la collation de toutes les cures qui avaient été à la nomination de l'abbé.

Chapelles. 2. De la Trinité ou des Parès ou des Sorins fondée par Messieurs François et Jean Parè; rev., 200 l., cent quatre messes par an (V. 1769), Prés. MM. Parès représentés aujourd'hui par MM. Morin (P. 1782).

Prieuré de S. Barthélemy. Prioratus S. Bartholomæi non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de S. Barthélemy, près la Rochepozay en Gastine; rev., 1200 l. (P. 1648), uni à la communauté des filles de S. François à la Rochepozay.

Prieuré de la Gastinière (*a*). Prioratus de la Gastineliere non solvit procurationem (G. G.)

ROCHES-PRÉMARIE (LES).

S. Nicolas, 6 *Déc.* — *Sup. réunie à Andillé.*

Annexe de Nieuil l'espoir, on dit la messe dans son église tous les quinze jours, bénéfice possédé par l'abbesse de la Trinité, en 1634 (V. Filleau). Présentation à cette cure récemment érigée, par sœur Madelaine de la Passion de Rieux, abbesse de la Ste-Trinité, du 14 octobre 1680 (M. Arch.).

Cure de S. Nicolas des Roches-Primaries, Prés. l'abbesse et les religieuses de la Trinité, 100 com. (P. 1782).

ROIFFÉ.

S. Martin, 11 *Nov.* — *Suc. Doy. des Trois-Moutiers.* — *Arch. de Loduno.*

Eccl. de Ruffiaco seu de Rodayo « Roiffé » pleno jure de dono episcopi, debet XXX s. de bys., XXXIII l. de jur. (G. G.), XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Martin de Roiffé, pat. episcopus (P. Besly), 700 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Christophe du château de la Brosse, Prés. le seigneur de la Brosse (id.).

— 2. De Ste-Suzanne de la Haute-Brosse ou de la Trinité, Prés. le seigneur de la Haute-Brosse (id.).

ROM.

S. Liphard, 3 *Juin.* — *Suc. Doy. de Chey.* — *Archipresbyteratus.*

Eccl. de Roon est annexa Archipresbyteratu (G. G.).

Eccl. de Romio, S. Liphard de Rom, pat. episcopus (P. Besly), 800 com. (P. 1782).

Chapelle de N.-Dame de la Minette ou de l'Herminette, fondée par Barthomée Minette, Coll. M. l'Évêque (id.).

Prieuré. Prioratus de Roon non solvit procurationem (G. G.).

ROMAGNE.

S. Laurent, 10 *Août.* — *Suc. Doy. de Couhé.* — *Arch. de Gencayo.*

Eccl. de Romagna, de dono decani et capituli « Beati Hilarii Majoris Pictavensis », debet XL s. de bys. (G. G.), XX s. (Bys. 1649).

Eccl. de Romagna, S. Laurent de Roumagne, pat. capitulum Pictavense (P. Besly), Prés. le chapitre de S. Hilaire-le-Grand, 700 com. (P. 1782).

(a) Le *Grand-Gauthier* est le seul *Pouillé* qui mentionne ce prieuré, que nous croyons avoir existé à la Gastinière, près la Rocheposay.

Chapelles. 1. De Mme Ste-Barbe, présentée par un de Mérigot, seigneur de Lussabeau, en 1605, par un d'Alhoue, de 1613 à 1676, donnée en cour de Rome en 1620 et 1629 (N. P.). Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 2. Des Benoits à l'autel de N.-Dame, donnée à Rome en 1584 (N. P).

ROMANS.

S. Symphorien, 22 Août. — Suc. Doy. de Ste-Néomaye. — Arch. de Exolduno,

Eccl. de Romanz, patronatum habet abbas S. Maxencii, debet XV s. de bys., XX l. de jur. (G. G.), XV s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Symphorien de Romans, pat. abbas S. Maxentii (P. Besly), 500 à 600 protestants, 50 com.; rev., 600 à 700 l. (V. 1769), 250 com. (P. 1782).

Chapelle de Ste-Catherine. In ecclesia de Romans est quedam cappellania fundata ad altare B. Katerine, patronatum habent heredes defuncti domini Hugonis...,. Archipresbyteri de..... (G. G.), Prés. le seigneur de Miaurray (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Romans, non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Romans pat. l'abbé de S. Maixent (P. Abb.), O. S. B., rev., 600 l. (P. 1648), S. Symphorien de Romans (P. 1782).

Maladrerie, de fondation royale, pat. le grand aumosnier de France; rev., 100 l. (P. 1648).

RONDE (LA).

N.-Dame, 15 Août. — Suc. Doy. de Cerizay. — Dec. Berchorii.

Eccl. de Rotonda, patronatum habet abbas Malleacensis, debet XV s. de bys. (G. G.).

Cure de N.-Dame de la Ronde, pat. l'Évêque [de Maillezais]; rev., 500 l., (P. 1648); rev., 500 l., 500 com. (V. de Menou).

Chapelles. 1. De la Ruffinière, fondée par Jean Buignon; rev., 100 l., pat. les descendants du fondateur (P. 1648), deux messes par semaine (V. de Menou).

— 2. Fondée par Nicolas Roy; rev., 20 l., pat. le Roy (P. 1648).

— 3. Des Bretons, Prés. la famille Breton; rev., 50 l., une messe par semaine (V. de Menou).

RORTHAIS.

S. Hilaire, 13 Janv. — Suc. Doy. de Châtillon-sur-Sèvre. — Dec. Berchorii.

Eccl. de Roysteis est regularium « de patronatu Ste-Trinitatis de Malo-Leone O. S. A. », debet X s. de bys., XII l. de jur. (G. G.).

Prieuré-cure de S. Hillaire de Rothelais, pat. l'abbé de la Ste-Trinité de Mauléon (P. Abb.) Rouetays, régulière; rev., 400 l. (P. 1648); rev., 600 l., 150 com. (V. de Menou).

Chapelle de la Trappe audit lieu de la Trappe; rev., 50 l., Prés. le seigneur du lieu (P. 1648).

Prieuré de la Trappe. Prior de Trappa debet XLV s. t. (D. 1326), XL s. de decima (D. 1383).

Prieuré de la Trappe, pat. l'abbé de Tiron au diocèse de Chartres (P. Abb.); rev., 400 l. (P. 1648).

Prieuré de Tiron. Prieuré du Petit-Tiron, pat. l'abbé de Tiron (P. Abb.). S. Jacques de Tyron; rev., 400 l. (P. 1648).

Prieuré de la Moinie. Prieuré ou chapelle de la Moinie ou de Ste-Catherine de la Trappe; rev., 800 l., pat. l'Évêque de Maillezais (P. 1648), de S. Blaise de la Moinie; rev., 300 l., deux messes par semaine (V. de Menou).

Prieuré de la Féole. Prior de Laséole seu de la Faiole, debet L s. t. (D. 1326), XL s. de decima (D. 1383).

Prieuré de Féole en la paroisse de Vortray [Rortay], pat. l'abbé de Mauléon; rev., 400 l., ou Prieuré de la Fayolle, pat. l'abbé de S. Michel-en-l'Herm; rev., 500 l. (P. 1648).

ROSSAY.

S. Étienne, 26 Déc. — Suc. Doy. de Loudun. — Arch. de Loduno.

Eccl. de Rocheyo, patronatum habet abbatissa Ste-Crucis debet XXX s. de bys. (G. G.), XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Estienne de Rossay, pat. abbatissa Stæ-Crucis Pictavensis (P. Besly), 130 com. (P. 1782).

ROUILLÉ.

S. Hilaire, 13 Janv. — Suc. Doy. de Lusignan. — Arch. de Exolduno.

Eccl. de Rolliaco, patronatum habet capitulum S. Hylarii Pictavensis (*a*) (G. G.).

Eccl. S. Hilaire de Rouillé, pat. capitulum S. Hylarii Pictavensis (P. Besly); rev., 570 l., 230 com. entre 1,000 ou 1,200 habitants presque tous calvinistes (V. 1769), 500 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. In parrochia de Rolgi est cappellania in villa de Venors quam fecit deservire domina de Creon quando venit ad locum (G. G.).

— 2. Des Chicards, ou des Cinq-Playes, fondée par M. Pierre Chicard, prêtre, Prés. la famille des Piot (P. 1782).

— 3. De N.-Dame de Logerie; rev., 80 l., une messe par mois (V. 1769), Prés. le seigneur de Logerie (P. 1782).

— 4. De Ste-Catherine des Nivards; rev., 60 l., une messe par semaine, Prés. la famille Nivard (V. 1769).

— 5. Des Jaulins; rev., 72 l., deux messes par semaine, annexée à la cure (id.).

ROUVRE.

S. Aubin, 1er Mars. — Sup. réunie à Germond. — Arch. S. Maxencii.

Eccl. de Roures pleno jure de dono episcopi (G. G.), XL s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Aubin de Rouvre, pat. episcopus (P. Besly), 130 com. (V. 1769), 300 com. (P. 1782).

RUFFIGNY.

Ste-Marie-Magdelaine, 22 Juin. — Sup. réunie à Iteuil. — Arch. de Lezigniaco.

Eccl. de Roffigniaco, patronatum habet prior de Legugiaco (G. G.).

Eccl. de Roffigniaco, Ste-Marie-Magdeleine de Ruffigny, pat. prior de Ligugé (P. Besly), Coll. M. l'Évêque, 200 com. (P. 1782).

(*a*) *Rolliacum*, mentionné dans le diplôme du roi Eudes, du 30 décembre 889, qui confirme le partage entre les chanoines de ce chapitre, des biens de la mense capitulaire (*Arch. Dépt. de la Vienne*).

SAINT-AMAND-SUR-SÈVRE.

S. Amand, 4 Nov. — Suc. Doy. de Châtillon-sur-Sèvre. — Dec. Berchorii.

Eccl. S. Amandi patronatum habet abbatissa Bellimontis, debet XXV s. de bys. (G. G.).

Cure de S. Amand, pat. l'abbesse de Beauveau (Beaumont); rev., 400 l. (P. 1648), Prés. l'abbesse de Beaumont-lez-Tours; rev., 550 l., 800 com. (V. de Menou).

Chapelles. 1. In parochia S. Amancii est cappellania que valet X l., dicitur esse de patronatu domini de Bellavilla, cui deservit capellanus secularis (G. G.).

— 2. Alia ad altare B. Marie-Magdalene valet XII l., et est de patronatu Johannis Griset burgensis Berchorii et ejusdem heredum (G. G.).

— 3. De Ste-Croix de la Barangerie bénite en 1780, élevée près d'un emplacement où le P. Montfort avait érigé une croix en 1716 (Év.).

— 4. De N.-Dame des Miséricordes qui a la même origine (id.).

Prieuré. « Eccl. S. Amancii patronatum habet abbatissa S. Supplicii, debet XXV l. de jur. » (G. G.).

Prieuré de S. Amand, pat. l'abbé de S. Sulpice de Rennes; rev., 350 l. (P. 1648), Prés. l'abbesse de Beaumont-lez-Tours, rev., 270 l. (V. de Menou).

Prieuré de la Giraudière. Prior et priorissa Monialium-Giraudière solvint procurationem (G. G.).

Prieuré de la Giraudière (religieuses), pat. l'abbé de Beaumont, rev., 500 l. (P. 1648), uni à l'abbaye de S. Sulpice de Rennes, rev., 600 l. deux messes par semaine (V. de Menou).

Prieuré de S. Lambert. Prioratus S. Lamberti debet XLV s. t. (D. 1326), XL s. de decima (D. 1383).

Prieuré de S. Lambert, pat. l'abbé d'Orbestier, rev., 400 l. (P. 1648), rev., 700 l., deux messes par semaine (V. de Menou).

S. ANDRÉ-SUR-SÈVRE.

S. André, 30 Nov. — Suc. Doy. de Cerizay. — Dec. Berchorii.

Eccl. S. Andree-super-Separim, patronatum habet abbas S. Jovini, debet XX s. de bys. (G. G.).

Église parrochiale de S. André-sur-Separe, pat. l'abbé de S. Jouin (P. Abb.). S. André-sur-Seyvre, rev., 200 l. (P. 1648), rev., 400 l., 700 com. (V. de Menou).

Chapelles. 1. De S. Denis ou de la Boutinière, rev., 60 l., Prés. les descendants du fondateur et le seigneur de la Bellotière (P. 1648), rev. 40 l., une messe par semaine, Prés. la famille Denis (V. de Menou).

— 2. De Guyembault ou des Guiobeaux, rev. 100 l., pat. le seigneur de la Pastellière (P. 1648); rev. 120 l., une messe par semaine, Prés. M. de la Guierche (V. de Menou).

— 3. De S. Jean de Receps, fondée par Guillaume Bichon, pat. ses descendants, rev., 80 l. (P. 1648).

— 4. Du Recept, pat. l'Évêque de Maillezais, rev., 50 l. (id.).

Prieuré. Prioratus S. Andree-super-Separim et de Cesa-Cerasaria, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de S. André-sur-Separe, pat. l'abbé de S. Jouin (P. Abb.). S. André-sur-Seyvre, rev., 150 l. (P. 1648).

S. AUBIN DU DOLET.

S. Aubin, 1er Mars. — Sup. réunie à Sauves. — Arch. Mirabelli.

Eccl. S. Olompi, patronatum habet abbas Burguli, debet V s. de bys. (G. G.), X s. (Bys. 1649).

Cure de S. Aubin du Dolet, pat. l'abbé de Bourgueil (P. Abb.). Eccl. de Doleto (P. Besly), 60 com. (P. 1782).

S. AUBIN DU PLAIN.

S. Aubin, 1er Mars. — Suc. Doy. d'Argenton-Château. — Dec. Berchorii.

Eccl. S. Albini de Platuis, pleno jure de dono episcopi, debet X s. de bys., XX l. de jur. (G. G.).

Cure de S. Aubin du Plain, pat. l'Évêque de Maillezais, rev., 500 l. (P. 1648), rev., 300 l., 300 com. (V. de Menou).

S. AUBIN-LE-CLOU.

S. Aubin, 1er Mars. — Suc. Doy. de Secondigny. — Dec. Pertiniaci.

Eccl. S. Albini (*a*) patronatum habet abbas Monasterii-Novi, debet XV s. de bys., XXII l. de jur. (G. G.), XV s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Aubin-le-Cloux aliàs en Gastine, pat. abbas Monasterii-novi Pictavensis (P. Besly), rev., 900 l. (P. M.), 500 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. Du Crucifix aliàs de Ste-Catherine, cappellania B. Catherine ad altare ejusdem sancte in ecclesia parrochiali S. Albini Clausi, deserviri ordinata, olim fundata per dominos....loci..... de la Lemousinere in eadem parochia et.... de patronatu dominorum dicti loci (G. G.). Prés. le seigneur de la Limousinière (P. 1782).

— 2. Des Gautreaux, à l'autel de N.-Dame. En 1665 contestation entre le curé et Nicolas Texier notaire à Chateauneuf, chacun d'eux se prétendant le légitime présentateur (N. P.). Prés. la famille Després (P. 1782).

— 3. S. Arnaldi (S. Arnoul), donnée en cour de Rome en 1647 (N. P.).

STE-BLANDINE.

Ste-Blandine, 2 Juin. — Suc. Doy. de Celles. — Arch. de Exolduno.

Capellanus Ste-Blandine, debet XX s. t. (D. 1326), VIII gros. de procuratione (D. 1383), XV s. (Bys. 1649).

Eccl. Stæ-Blandinæ, Ste-Blandine, pat. abbas B. Mariæ de Celles (P. Besly), rev., 100 l., 150 com. (V. 1769), 400 com. (P. 1782).

Chapelle de S. Jacques, service à S. Hilaire de Melle, rev., 300 l. (V. 1769).

(*a*) Cette cure avait aussi le titre de prieuré. *Voir* une sentence arbitrale rendue en 1224 par Pierre d'Arbert, archidiacre de Thouars, entre le maître escolle de S. Hilaire de Poitiers, prieur de S. Aubin-le-Cloux, et un nommé Barret (D. FONT., T. XIX).

S. CARLAIS.

S. Carlais.... — Sup. réunie à Breloux. — Arch. S. Maxencii.

Eccl. S. Karrillelphi, pleno jure de dono episcopi, debet XV l., X s. de jur. (G. G.), XV s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Carilephi, S. Carlais, pat. episcopus (P. Besly), rev., 500 l., 30 à 40 com. (V. 1769), 150 com. (P. 1782).

S. CASSIEN.

S. Cassien, 18 Déc. — Sup. réunie à Angliers. — Arch. de Loduno.

Eccl. de S. Cassiano, pleno jure de dono episcopi, debet XXX s. de bys., XXX l. de jur. (G. G.), XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. de S. Cassiani, S. Cassien, pat. episcopus (P. Besly) ou S. Gatien, 300 com. (P. 1782).

Chapelle de Ste-Catherine. In ecclesia S. Cassiani est cappellania fundata in honore B. Katerine, ad altare B. Marie et est de patronatu domini dicti loci (G. G.). Prés. le seigneur de S. Cassien (P. 1782).

Prieuré. Prior S. Gassiani seu S. Cassiani debet XL s. t. (D. 1326), XL s. de decima, (D. 1383).

Prieuré de S. Cassien, pat. l'abbé de S. Jouin de Marnes (P. Abb.), O. S. B. (P. 1648). Coll. le Roi (P. 1782).

S. CHARTRES *aliàs* S. CYR.

S. Cyr et Ste-Julitte, 16 Juin. — Suc. Doy. de Montcontour. — Dec. Thoarcii.

Eccl. S. Cirici, patronatum habet abbas S. Jovini, debet XXX s. de bys., XX l. de jur. (G. G.), XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. de S. Cire-sur-la-Dive, pat. l'abbé de S. Jouin (P. Abb.) alias S. Chartre (P. 1648), 230 com. 1751 (M. Arch.). Coll. M. l'Évêque, 300 com. (P. 1782).

Chapelle de Ste-Catherine, une messe par semaine 1751 (M. Arch.).

S. CHRISTOPHE-SOUS-FAYE.

S. Christophe, 25 Juil. — Suc. Doy. de Leigné-sur-Usseau. — Arch. de Faye.

Eccl. S. Christophori, patronatum habet abbas Dolensis, debet XXV s. de bys., XXIII l. de jur. (G. G.) XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Christophle-sous-Faye, pat. episcopus (P. Besly), 350 com.; rev., 700 l. (V. 1769). Coll. M. l'Évêque, 500 com. (P. 1782).

Chapelle de Ste-Néomaye dans le bourg, une messe par mois; rev., 40 l. (V. 1769), Prés. le seigneur (P. 1782).

Prieuré. Prior S. Christofori, monasterii Dolensis, debet VII l. t. (D. 1326).

Prieuré de S. Christophe-sous-Faye, O. S. B., pat. l'abbé de S. Benoit de Quinçay; rev., 1,500 l. (P. 1648) annexé au Prieuré de l'Isle-Bouchard; rev., 400 l., la messe les dimanches et fêtes annuelles (V. 1769). Coll. le Roi (P. 1782).

S. CHRISTOPHE-SUR-ROC.

S. Christophe, 25 *Juil. — Suc. Doy. de Champdeniers. — Arch. S. Maxencii.*

Eccl. S. Christophori, pleno jure de dono episcopi, debet X s. de bys., XX l. de jur. (G. G.), X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Christophe-sur-Roc., pat. episcopus (P. Besly), 400 com.; rev., 700 à 800 l. Prés. l'abbé de Fontaine-le-Comte (V. 1769), Coll. M. l'Évêque, 200 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Christophe du Cerceau ou de Sarzeau (*a*) ou des Auditeaux, Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 2. Des Bonnifaits; rev., 50 l., une messe par mois (V. 1769).

Aumônerie. Une messe par semaine; rev., 120 l., Prés. la famille Pelletier (V. 1769).

Aumônerie ou Chapelle de la Baretière, Prés. le seigneur de S. Christophe. Unie à l'hôpital de S. Maixent, par arrêt du conseil du 14 janvier 1695 et lettres patentes régistrées au parlement de Paris, le 19 juillet 1696 (Un. Mal.).

S. CITROINE.

S. Citroine... — Sup. réunie à Vezières. — Arch. de Loduno.

Eccl. de S. Citronio, patronatum habet abbas S. Florentii, debet XX s. de bys. (G. G.), XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Citronii, pat. abbas S. Florentii (P. Abb., P. Besly), 70 com. (P. 1782).

Prieuré. Prioratus S. Cytronii solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de S. Cistron, O. S. B., pat. N...; rev., 600 l. (P. 1648). S. Citroine de Varède, Coll. l'abbé de S. Florent (P. 1782).

S. CLAIR.

S. Clair, 28 *Août. — Suc. Doy. de Montcontour. — Arch. de Loduno.*

Eccl. de Aler, « S. Clari » pleno jure de dono episcopi, debet XX s. de bys., XVI l. de jur. (G. G.), XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Clari, S. Clair, pat. episcopus (P. Besly). S. Clair-le-Grand, 300 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. Des Bruneaux, Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 2. De S. Louis, Coll. le même (id.).

S. CLEMENTIN.

S. Clementin, 14 *Nov. — Suc. Doy. d'Argenton-Château. — Dec. Berchorii.*

Eccl. S. Clementini patronatum habet abbas de Salmuro, debet XX s. de bys., XX l. de jur. (G. G.).

Cura seu vicaria S. Clementini prope Argentonium, pat. abbas S. Florentii (P. Abb.). S. Clementin, rev., 300 l., 500 com. (V. de Menou).

Chapelles. 1. Des Turpanos [Turpaults], pat. l'Évêque de Maillezais; rev., 50 l. (P. 1648).

— 2. Des Rocquets; rev., 60 l., pat. le même (P. 1648). Une messe par semaine (V. de Menou).

— 3. De S. Jean de Maston, pat. le même; rev., 60 l. (P 1648).

(*a*) Nous croyons que le *Pouillé* de 1782, qui fait deux chapelles de celle-ci, est dans l'erreur.

Chapelles. 4. De S. Jean à côté de la nef; rev., 400 l., deux messes par semaine, Prés. le seigneur de S. Clementin (V. de Menou).

— 5. Des Beaux Scires [sic]; rev., 60 l., deux messes par semaine suivies d'un libera, Prés. l'Évêque de la Rochelle (id.).

— 6. De Pouillet; rev., 70 l., deux messes par semaine, pat. laïc (id.) [*a*].

— 7. Des Sigonneaux; rev., 50 l., une messe par semaine, Prés. la famille (id.).

— 8. De Bretette; rev., 10 l., une messe par semaine, Coll. l'Évêque de la Rochelle (id.).

— 9. Des Bertrands; rev., 20 l., cinq messes par an, Prés. la famille (id.).

Prieuré (*b*). Prioratus S. Clementini, solvit procurationem (G. G.).

In prioratu S. Clementini prope Argentonium cum cappella S. Mariæ, abbatia S. Florentii habet quatuor monachos et debet de censu... (P. Abb.); rev., 1,000 l. (P. 1648); rev., 1,500 l., une messe par semaine (V. de Menou).

Prieuré de Primard. Prieuré de Primant, pat. l'abbé de Ferrières; rev., 1,200 l. ou de Primard; rev., 400 l. (P. 1648); rev., 300 l. deux messes par semaine (V. de Menou).

Aumônerie (*c*) ou Maladrerie unie par arrêts du conseil des 18 décembre 1693, 21 janvier 1695 et 28 janvier 1697 et lettres patentes régistrées au parlement de Paris le 14 février 1698 à l'hôpital d'Argenton-Château (Un. Mal.).

S. CLÉMENTIN.

S. Clémentin, 14 *Nov.* — *Sup. réunie à Sivrai.* — *Arch. de Gencayo.*

Eccl. S. Clementini de Sivrayo, patronatum habet abbas de Karrofio (*d*) (G. G.).

Eccl. S. Clementin de Sivray, pat. abbas de Charroux (P. Besly), Coll. M. l'Évêque, 400 com. (P. 1782).

Prieuré. Prior et cappellanus S. Clementini debent LX s. de decima, VIII gros. de procuratione (D. 1383).

Prieuré de S. Clementin, près Charroux, pat. l'abbé de Charroux (P. Abb.), O. S. B., rev., 600 l. (P. 1648), Coll. le Roi (P. 1782).

S. COUTANT.

S. Constant, 3 *Janv.* — *Suc. Doy. de Chey.* — *Arch. de Roon.*

Eccl. S. Constancii est regularium, debet XV s. de bys., XX l. de jur. (G. G.), XL s. (Bys. 1649).

(*a*) D'après une note insérée dans les *Affiches du Poitou* (1779, p. 3 et 26), c'était un prieuré à patronage laïc. Elle indique aussi comme étant dans cette paroisse le prieuré simple de Primard, à la présentation de l'Évêque de Nantes, et plusieurs chapelles de N. Dame de Grâce, de S. Ouin, S. Jean du Cerveau, des Bretelles et des Sigonneaux.

(*b*) Le prieur était curé primitif et devait donner chaque année 30 charges de bled aux pauvres de la paroisse. En 1662, l'Évêque de la Rochelle désigna douze prêtres, à chacun desquels le prieur devait donner 150 l. par an, pour acquitter les services du prieuré (*Affiches du Poitou*, ut suprà).

(*c*) Cette aumônerie était sous le vocable de S. Jacques et réunie au prieuré. Le prieur devait y entretenir cinq lits et de la paille pour les pauvres et fournir un clerc pour les instruire et les prêcher (*Affiches du Poitou*, *voir* suprà).

(*d*) En dépendait avant 1128. *Voir* un jugement de Géraud, évêque d'Angoulême, qui adjuge cette église à ce monastère contre l'abbaye de Noaillé, qui prétendait qu'elle lui appartenait à cause de celle d'Excideuil (D. Font., T. IV).

Eccl. S. Constantii, S. Constans en Rom, pat. abbas S. Severini (P. Besly) S. Gilles (*a*) de S. Coutant ou Constant, 200 com. (P. 1782).

Prieuré. Prioratus S. Constancii, non solvit procurationem (G. G.).

S. CYR.

S. Cyr et Ste Julitte, 16 *Juin.* — *Suc. Doy. de S. Georges.* — *Arch. Sedis.*

Eccl. de Capella S. Cirici, patronatum habet capitulum B. Marie majoris, debet X s. de bys., XX l. de jur. (G. G.).

Eccl. S. Cyre et Ste Julitte près Dissay, pat. capitulum B. Mariæ-majoris (P. Besly), Coll. M. l'Évêque, 400 com. (P. 1782).

Chapelle de S. Pierre, Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

Prieuré de S. Laurent (*b*). Prioratus S. Laurencii in parochia Capelle S. Cirici, non solvit procurationem (G. G.).

S. CYR LA LANDE.

S. Cyr, 16 *Juin.* — *Suc. Doy. de Thouars.* — *Dec. Thoarcii.*

Eccl. S. Ciricii juxta Tortenayum, pleno jure de dono episcopi, debet XX s. de bys., XXXV l. de jur. (G. G.), XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Cyre de la Lande, pat. episcopus (P. Besly), 290 com. en 1751 (M. Arch.), 400 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De N.-Dame, présentation par le curé, le 25 juin 1652 (M. Arch.).

— 2. De S. Jacques de Larnay ou Lernay, dans la chapelle du château de Varanne; rev., 50 l., une messe par semaine, Prés. le seigneur de Varanne en 1751 (M. Arch.), Prés. le seigneur de Lernay (P. 1782).

— 3. De S. Ambroise, au château de Férolles; rev., 75 l., une messe par semaine; le catéchisme et les vêpres, les fêtes et dimanches, Prés. le seigneur de Férolles en 1751 (M. Arch.).

— 4. Rurale à Beaugé en 1751 (id).

S. DENIS.

S. Denis.... *Sup. réunie à.....* — *Arch. S. Maxencii.*

Eccl. S. Dyonisii, pleno jure de dono episcopi (G. G.), XV s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Denis près Champdeniers, pat. episcopus (P. Besly), 200 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. « In ecclesia parrochiali S. Dyonisii est cappellania fundata ad majus altare per deffunctum dominum dicti loci et est de patronatu domini dicti loci » (G. G.).

— 2. De Ste-Catherine de Neuchaize ou Neuchèze in domo nobili de Neuchèze infra metas parrochiæ parrochialis ecclesiæ S. Dyonisii sita, fundata et desserviri solita, donnée par l'Évêque en 1604 et 1671, en cour de Rome de 1615 à 1661 (M. Arch.), Prés. le seigneur de Neuchaise (P. 1782).

(*a*) S. Constant est le titulaire de l'église, et S. Gilles est considéré comme patron du lieu.

(*b*) Dit aujourd'hui S. Laurent des Brasses, indiqué sur la carte de Cassini.

S. EANNE.

S. Eanne, 3 *Nov.* — *Suc. Doy. de Ste-Néomaye.* — *Arch. S. Maxencii.*

Eccl. S. Amancii [Annacii?] pleno jure de dono episcopi, debet X s. de bys., XX l. de jur. (G. G.), X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Annarii, S. Eanne. pat. episcopus (P. Besly); rev., 800 l., 200 com., la moitié des habitants calvinistes (V. 1769), 250 com. (P. 1782).

Chapelle de N.-D. de la Roche-Piché, deux messes par semaine, chapelle en ruines ; rev., 150 l. (V. 1769), Prés. le seigneur de la Roche-Piché (P. 1782).

S. FAZIOL.

S. Faziol, 15 *Sept.* — *Sup. réunie à Pouffonds.*— *Arch. de Metulo.*

Eccl. S. Famuli, patronatum habet abbas S. Cypriani (*a*) debet aureum de byssexto (G. G.), CXI l. (Bys. 1649).

Eccl. S. Famuli, S. Faziol annexée avec celle de S. Romans, pat. abbas S. Cypriani (*b*) [P. Besly], 300 com. (P. 1782).

Prieuré. Prioratus S. Fazioli solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de S. Faziol, O. S. B., pat. l'abbé de S. Cyprien ; rev., 1,200 l. (P. 1648, P. 1782), aucun service ; rev., 500 l. (V. 1769).

S. FLORENT.

S. Florent, 22 *Sept.* — *Suc. Doy. de N.-Dame de Niort.* — *Arch. de Mausiaco.*

Eccl. parochialis S. Florentii prope Niortum ad præsentationem abbatis de Charroux (*c*) et ad institutionem domini episcopi [Xantonensis], pro fabrica debet VII s., VI d. (P. de R.).

Abbas S. Salvatoris de Charophio Pictavensis diœcesis, præsentat ad ecclesiam parochialem S. Florentii propè Niortum et dominus episcopus Xantonensis instituit (Tab. dig.).

Église de S. Florent près Niort, pat. l'abbé de Charroux (P. Abb.), l'abbé de S. Sauveur de Charroux présente, l'Évesque [de Sainctes] confère (P. 1648).

S. GAUDENT.

S. Gaudent, 25 *Oct.*— *Suc. Doy. de Sivrai.* — *Arch. de Gencayo.*

Eccl. S. Gaudentii, pleno jure de dono episcopi, debet XX s. de bys. (G.G.), XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Gaudentii, S. Gaudent, pat. episcopus (P. Besly), 350 com. (P. 1782).

S. GELAIS.

S. Gelais, 26 *Août.* — *Suc. Doy. de S. André de Niort.* — *Arch. de Exolduno.*

Eccl. S. Gelazii patronatum habet prior S. Gelazii, debet XXV s. de bys. (G. G.), XXV s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Gelasii, S. Gelais, pat. prior dicti loci (P. Besly), 280 com., un tiers des habitants protestants ; rev., 700 l. (V. 1769), 400 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. In ecclesia S. Gelasii est cappellania B. Marie, ubi sunt vigilie et ubi desserviunt prior et cappellanus loci (G. G.).

(*a*) Donnée à cette abbaye vers 1092 par Frotier Belet et sa famille (D. Font., T. VII).

(*b*) Ordonnance de M. Gilbert de Clerembault, évêque de Poitiers, qui unit la cure de S. Faziol à celle de S. Romans-lès-Melle, donnée à Melle, en cours de visite pastorale, le 21 mai 1664 (M. Arch.).

(*c*) Dépendait, dès 1096, de cette abbaye. *Voir* la bulle du pape Urbain II, donnée en sa faveur à cette date (D. Font., T. IV).

Chapelles. 2. Des Toquemers, Prés. le seigneur de S. Gelais (P. 1782).
— 3. Particulière ; rev., 30 l. Prés. le seigneur de Suire (V. 1769).

Prieuré. Prioratus S. Gelasii « cum capellaniis dicti loci et Chorrayo », solvit procurationem (G. G.)

Prioratus S. Gelasii, Pictavensis diœcesis, ubi debent esse priore computato duo monachi et debet ibidem celebrari quotidie una missa, pat. abbas Cluniacensis (P. Abb.), O. S. B., rev., 800 l. (P. 1648), une messe matutinale les fêtes et dimanches ; rev., 2,400 l. (V. 1769), fondé par Raoul de Lusignan en 1109 (P. 1782).

Prieuré d'Availles. Prioratus de Availlia debet XXX s. de decima (D. 1383).

Prieuré de la Madelaine d'Availles; rev., 800 l., une messe par mois, pat. inconnu (V. 1769).

Maladrerie, de fondation royale, pat. l'Évêque ; rev., 200 l. (P. 1648).

STE-GEMME.

Ste-Gemme, 22 *Juin.* — *Suc. Doy. de S. Varent.* — *Dec. Berchorii.*

Eccl. de Ste-Gemme, patronatum habet decanus Berchorii, debet X s. de bys (G. G.).

Cure de Ste-Gemme, pat. le doyen de Bressuire; rev., 300 l. (P. 1648); rev., 700 l., 120 com. (V. de Menou).

Chapelles. 1. De N.-Dame, pat. l'Évêque de Maillezais; rev., 80 l. (P. 1648).
— 2. De N.-Dame; rev., 100 l., une messe par semaine, Prés. le seigneur du Puy-Sigourné (V. de Menou).
— 3. De Ste-Marthe, chapelle de dévotion sise dans la paroisse (id.).
— 4. De S. Guillaume au village de ce nom, détruite (Év.).

S. GÉNARD.

S. Génard, 11 *Oct.* — *Suc. Doy. de Melle.* — *Arch. de Metulo.*

Eccl. S. Genardi, patronatum habet abbas Nobiliacensis (*a*) debet XV s. de bys. (G. G.) XV s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Genardi, pat. abbas de Nouaillé (P. Besly), 310 com., cure à portion congrue (V. 1769), 300 com. (P. 1782).

Prieuré. Prioratus S. Genardi, non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de S. Génard, O. S. B., pat. l'abbé de Nouaillé; rev., 600 l. (P. 1648) uni à la communauté de Puyberland (V. 1769), O. S. A., Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

S. GÉNÉROUX.

S. Généroux, 16 *Juillet.* — *Suc. Doy. d'Airvau.* — *Dec. Thoarcii.*

Eccl. S. Generosi, patronatum habet abbas S. Jovini, debet XXX s. de bys., XX l. de jur. (G. G.) XXX s. (Bys. 1649).

Eglise parochiale de S. Généroux, pat. l'abbé de S. Jouin (P. Abb.). Eccl. S. Generosi (P. Besly), 280 com. 1755 (M. Arch.), Coll. M. l'Évêque, 400 com. (P. 1782).

Chapelle de S. Clément (*b*).

Prieuré. Prioratus S. Generosi, debet dimidiam procurationem, una cum cappellano (G. G.).

(*a*) La paroisse et le prieuré en dépendaient dès le XII[e] siècle. *Voir* la bulle du pape Gélase II, du 28 octobre 1119 en faveur de ce monastère (D. FONT., T. XXI).

(*b*) Sur la porte de cette chapelle, repose le corps de S. Généroux, dont il n'y a point d'autre authentique que le vu du curé actuel. Visite du 21 avril 1755 (M. Arch.).

Prieuré de S. Généroux, pat. l'abbé de S. Jouin (P. Abb.), O. S. B., rev., 800 l. (P. 1648, V. Maisond). Coll. le Roi (P. 1782).

S. GEORGES-LES-BAILLARGEAUX.

S. Georges, 23 *Avril*. — *Doy. Arch. de Poitiers*. — *Arch. Sedis.*

Eccl. S. Georgii, patronatum habet capitulum B. Marie majoris Pictavensis, debet XL s. de bys., XXVII l. de jur. (G. G.), XL s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Georges-des-Baillargeaux, pat. capitulum B. Mariæ majoris (P. Besly), 540 com. (P. 1782).

Chapelle de Chantegain ou legs des Nicolas, en la paroisse, une messe par semaine, rev., 150 l., cette chapelle n'est point décrétée, mais possédée par un Nicolas qui y fait faire le service, sans avoir pris provision de l'Évêque en 1682 (N. P.).

S. GERMAIN-LEZ-S.-SAVIN.

S. Germain, 31 *Juil*. — *Suc. Doy. de S. Savin*. — *Arch. Montis-Maurilii.*

Eccl. S. Germani de S. Savino, patronatum habet abbas de S. Savino, debet XX s. de bys. (G. G.).

Eccl. S. Germain-lez-S.-Savin, pat. abbas de S. Savin (P. Besly), 500 com. (P. 1782).

S. GERMIER.

S. Germier, 16 *Mai*. — *Suc. Doy. de Vasles*. — *Arch. de Sancayo.*

Eccl. S. Germerii, patronatum habet abbas S. Maxencii (*a*), debet X s. de bys (G. G.), X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Germerii, S. Germier, pat. abbas S. Maxentii (P. Besly), 300 com., rev. 700 l. (V. 1769). S. Blaise (*b*) de S. Germier, 300 com. (P. 1782).

S. GERVAIS.

S. Gervais et S. Protais, 19 *Juin*. — *Suc. Doy. de Leigné-sur-Usseau*. — *Arch. Faye.*

Eccl. S. Gervasii de Aurigniaco, patronatum habet capitulum Pictavense, debet XXV s. de bys., XXXVII l. de jur. (G. G.), XXV s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Gervais d'Avrigny, pat. capitulum Pictavense (P. Besly), 400 com., rev., 800 l. (V. 1769), 300 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. Rurale de S. Léonard de Crissé, deux messes par semaine, rev., 200 l., Prés. inconnu (V. 1769).

— 2. Rurale de la Faverie, une messe par semaine, rev., 80 l, Prés. le marquis de la Roche-du-Maine (*c*) (V. 1769), Prés. le seigneur du Plessis-Bonnay (P. 1782).

— 3. Ou stipendie de la Vende ou de la Lavande, une messe par mois, rev., 90 l., Prés. le seigneur de S. Gervais (V. 1769), Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 4. De la Jarrie ou de S. Étienne de la Jarrie, Prés. le seigneur de la Roche-du-Maine (P. 1782, LALANNE, T. I).

(*a*) Cession à l'abbaye de S. Maixent, en juillet 959, par Begon, d'un petit bois et d'une église dédiée à S. Germer. *Ecclesia S. Germerii* (D. FONT., T. XV).

(*b*) S. Germier doit être seul considéré comme le titulaire de l'église.

(*c*) Ces deux chapelles étant en ruines, le service se fait dans l'église paroissiale (V. 1769).

S. HILAIRE-LA-PALUD.

S. Hilaire, 13 *Janv.* — *Suc. Doy. de Mauzé.* — *Arch. de Mausiaco.*

Eccl. parochialis S. Hylarii ad præsentationem capituli S. Hylarii minorum (*a*) Pictavensis et ad institutionem domini episcopi [Xantonensis] pro procuratione rector debet IV l., II s., VI d., pro fabrica XXII s., VI d. (P. de R.).

Cure de S. Hilaire de la Pallus, le chapitre de S. Hilaire-le-Grand de Poictiers présente, l'évesque [de Sainctes] confère (P. 1648).

Chapelles. 1. Au village de Mazin (Év.).
— 2. Au village de Lanevoire (id.).
— 3. Au hameau de Lidon (id.).
— 4. D'Issay près le village de la Rivière (id.).
— 5. Du château de Sazay (*b*) (id.).

S. JOUIN-LEZ-MARNES.

S. Jouin, 1er *Juin.* — *Suc. Doy. d'Airvau.* — *Dec. Thoarcii.*

Eccl. S. Jovini, patronatum habet abbas S. Jovini, debet XL s. de bys., XX l. de jur. (G. G.) XL s. (Bys. 1649).

Église parrochiale de S. Jouin-de-Marnes, pat. l'abbé de S. Jouin (P. Abb. et P. Besly); rev., 1200 l. en 1659 (Vis. Maisond.). Coll. M. l'Évêque, 900 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De Ste-Marguerite (en l'abbaye), pat. l'abbé de S. Jouin (P. Abb.), régulière O. S. B., desservie à l'autel de N.-Dame. Donné en cour de Rome en 1602, 1646 et 1668 (N. P.).
— 2. De N.-Dame de Pitié dans l'ancien cimetière, aujourd'hui la place publique, fondée par Thomas Duguet, présentée par ses héritiers en 1582, 1583, 1603, puis le droit passe à l'Évêque (N. P.). Coll. M. l'Évêque (P. 1782).
— 3. De S. Roch. au village de Douron, procession le jour de la fête, 1659 (V. Maisond).

Confrairie de S.-Nicolas, en 1751 (M. Arch.).

S. JOUIN-SOUS-CHATILLON.

S. Jouin, 1er *Juin.* — *Suc. Doy. de Châtillon-sur-Sèvre.* — *Dec. S. Laurentii.*

Eccl. S. Jovini de Maloleone, patronatum habet abbas S. Jovini (*c*) debet XX s. de bys. (G. G.).

Cure de S. Jouin de Mauléon, pat. l'abbé de S. Jouin-de-Marnes, rev., 600 l. (P. 1648), 550 com., cure à portion congrue, les bénédictins de S. Jouin, curés primitifs (V. de Menou).

(*a*) Pour *majoris*, faute de copiste.

(*b*) Toutes ces chapelles sont aujourd'hui détruites.

(*c*) *Ecclesia S. Jovini de Malleonio* mentionnée dans la bulle donnée en 1179 par le pape Alexandre III en faveur de S. Jouin (Cart. S. Jovini).

Chapelles. 1. De N.-Dame de l'Aumônerie, rev., 1200 l., trois messes par semaine (V. de Menou).

— 2. De Sourdis, dans la chapelle dite Ste-Anne de Sourdis, une messe par semaine, Prés. le seigneur de Sourdis (id.).

— 3. De Boisfichet, au château de ce nom, une messe par semaine, rev., 70 l. (id.), était sous le vocable de Monsieur S. Michel et de Madame la Saincte Vierge (Év.).

Prieuré. Prioratus S. Jovini, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de S. Jouin-près-Mauléon (*a*), pat. l'abbé de S. Jouin-de-Marnes, rev., 1200 l. (P. 1648), les bénédictins de S. Jouin, prieurs primitifs, rev., 5000 l. (V. de Menou).

S. JULIEN-L'ARS.

S. Julien, 28 Août. — Doy. Arch. de Poitiers. — Arch. Mortuimaris.

Eccl. S. Juliani-Arsi, patronatum habet abbatissa de Trinitate (*b*), debet XX s. de bys. (G. G.), XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Juliani-Arsi, S. Julien-l'Ars, pat. abbatissa Stæ-Trinitatis (P. Besly), Prés. l'abbesse et les religieuses de la Ste-Trinité, 250 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. Des Rois, présentée par un Macé en 1645, *ratione majorum* (N. P.).

— 2. Au village de Puygiron, détruite (Év.).

S. LAON-SUR-DIVE.

S. Laon, 21 Nov. — Sup. réunie à S. Paul d'Arçay. — Arch. de Loduno.

Eccl. S. Launi de Thoarcio est regularium, debet XXX s. de bys. (G. G.), XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Laon-sur-Dive, pat. abbas S. Launi de Thouars (P. Besly), 100 com. (P. 1782).

S. LAUR.

S. Laurent, 10 Août. — Suc. Doy. de Coulonges. — Arch. Arduni.

Eccl. S. Lauri est de patronatu abbatis Burgulensis (*c*) (G. G.).

Cure de S. Laur, pat. l'abbé de Bourgueil (P. Abb.). S. Laur ou S. Lors, rev., 300 l. (P. 1648), à portion congrue de 300 l., 200 com. (V. de Menou).

Prieuré. Prioratus S. Lauri, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de S. Laur, pat. l'abbé de Bourgueil (P. Abb.). S. Lor ou S. Laur, rev., 400 l. (P. 1648), rev., 1000 l. (V. de Menou).

S. LÉGER-LA-PALUD.

S. Léger, 2 Oct. — Sup. réunie à Marigny-Brizay. — Arch. Sedis.

Eccl. S. Leodegarii de Palude, patronatum habet abbas Sancti... (G. G.).

Eccl. S. Leodegarii in Palude, S. Léger-la-Palu, pat. abbas S. Benedicti de Quinçay (P. Besly), 250 com. (P. 1782).

(*a*) *Prior de Malleonio debet annuatim in festivitatibus SS. Martini et Jovini ; abbate S. Jovini LX s., conventu IV l. priori VIII s., armario II s.* (Cart. S. Jovini).

(*b*) Mentionnée dans la bulle donnée par Calixte II le 28 août 1119, en faveur de cette abbaye (D. FONT., T. XXVII).

(*c*) *Ecclesia S. Laurentii prope Buccellum*, est relatée dans une charte du mois de mars 1102 par laquelle Pierre II, évêque de Poitiers, confirme à l'abbaye de Bourgueil divers dons faits par Isembert et lui-même (D. FONT., T. I).

Chapelle de Ste-Catherine, fondée en 1512 par François de Choisy et Anne Cothel sa femme, Prés. le seigneur de la Valette (P. 1782).

Prieuré. Prioratus S. Leodegarii in parochia S. Leodegarii, non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de S. Leger-la-Palu, O. S. B., pat. l'abbé de S. Benoît-sur-Loire, rev., 1200 l. (P. 1648). S. Martin de S. Leger-la-Pallu ou de Saulgeon, O. S. B., Prés. l'abbé de S. Benoît de Quinçay (P. 1782).

Prieuré de Chenagont. Prioratus de Chavagunt in parochia S. Leodegarii, non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Chenagon, O. S. B., pat. l'abbé de S. Benoît-sur-Loire, rev., 1200 l. (P. 1648). S. Hilaire de Chenagon, uni au chapitre de N.-Dame-la-Grande de Poictiers (P. 1782).

S. LÉGER-LEZ-MELLE.

S. Léger, 2 Oct. — Suc. Doy. de Melle. — Arch. de Metulo.

Eccl. S. Leodegarii, patronatum habet prior S. Hylarii de Metulo, debet X s. de bys., XX l. de jur. (G. G.), X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Léger près Melle, pat. prior S. Hilarii de Melle (P. Besly), 200 com. la moitié des habitants religionnaires, rev., 700 l. (*a*) (V. 1769), 350 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Jacques et de Ste-Catherine.

« In ecclesia B. Leodegarii est cappellania fundata per deffunctum magistrum Petrum Jousserandi, ad altare B. Jacobi et dicitur quod est ad presentationem domini de Molendinis-Jousserant, tamen dominus episcopus contulit pleno jure » (G. G.), une messe par mois, rev., 60 l. (V. 1769), Prés. le seigneur des Moulins-Jousseran (P. 1782).

— 2. « In parrochia S. Leodegarii est cappellania Templariorum que vocatur Barra de Clarent et est ibi cappellanus secularis non institutus ab episcopo et ministrat ecclesiastica sacramentis » (G. G.).

Aumônerie de Ste-Catherine et S. Jacques. In parochia est Elemosinaria quam tenet capellanus et est de patronatu rectoris S. Leodegarii (G. G.), desservie dans l'église, deux messes par semaine, rev., 95 l. (V. 1769), Prés. le curé de S. Leger (P. 1782), unie à l'hôpital de S. Maixent par arrêt du conseil du 14 janvier 1695 et lettres patentes régistrées au parlement de Paris le 19 juillet 1696 (Un. Mal.).

S. LÉOMER.

S. Léomer, 19 Janv. — Suc. Doy. de la Trimouille. — Arch. Montis-Maurilii.

Eccl. de Launomare est regularium, debet XXX s. de bys. (G. G.), XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Launomari, S. Léomer, pat. abbas de Lesterp (P. Besly), 200 com. 1751 (M. Arch. et P. 1782).

Chapelle. Capellania de Marcroix in parochia S. Lanomari, archipresbyteratus de Lucac (*b*) valet VI l. et desservitur per canonicum Stirpensem (G. G.).

Prieuré; rev., 400 l., ce droit de fief, fuye et garenne en 1634 (V. Filleau).

(*a*) Lampe ardente fondée par Mlle de S.-Léger, qui pour ce donne à l'église 50 l. de rente (V. 1769).

(*b*) Le *Grand-Gauthier*, qui, avec tous les autres *Pouillés*, plaçait S. Léomer dans l'archiprêtré de Montmorillon, l'indique, par le fait d'une erreur de copiste, dans celui de Lussac à propos de cette chapelle.

Marcroix, Martray, *de Martreis*, aujourd'hui Martoy, paroisse de S. Léomer; le titulaire était S. Barthélemy.

S. LIGUAIRE.

Ste-Marie-Magdelaine, 22 *Juillet*. — *Suc. Doy. de N.-Dame de Niort*. — *Arch. de Mausiaco.*

Eccl. parochialis B. Mariæ-Magdalenæ extra abbatiam S. Leodegarii, cujus præsentatio spectat ad abbatem ejusdem loci, pro procuratione abbas debet XVI s., VI d. : pro fabricâ, II s. (P. de R.).

Abbas S. Leodegarii prope Niortum præsentat ad capellaniam curatam S. Leodegarii et dominus episcopus [Xantonensis] instituit (Tab. dig.).

Cure de Ste-Marie-Magdelaine hors l'abbaye de S. Léger, l'abbé de S. Léger [S. Liguaire] présente, l'Évêque [de Saintes] confère (P. 1648).

S. LIN.

S. Léon, 28 *Juin*. — *Suc. Doy. de Mazières*. — *Arch. S. Maxencii.*

Eccl. S. Leonis, patronatum habet prior S. Pauli Pertigniacensis, debet X s. de bys., XV l. de jur. (G. G.), X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Leonis, S. Lain, pat. prior S. Pauli de Parthenay (P. Besly). S. Lin, 250 com. (P. 1782).

S. LOUP.

N.-Dame, 15 *Août*. — *Doy. Arch. de Partenai*. — *Dec. Berchorii.*

Eccl. S. Lupi est regularium « de patronatu abbatis de Aureavalle (*a*) », debet XX s. de bys., LX l. de jur. (G. G.).

Prieuré-cure de N.-Dame de S. Loup, pat. l'abbé de S. Pierre Dorveau (P. Abb.), régulier; rev., 300 l. (P. 1648); rev., 1,000 l., 1,200 com. (V. de Menou).

Chapelles. 1. Fondée par Noël Pioust, pat. l'Évêque de Maillezais; rev., 50 l. (P. 1648).

— 2. De S. Michel de Cremilles, Prés. l'Évêque de la Rochelle; rev., 48 l., dix-sept messes par an (V. de Menou).

— 3. Des Marseaux, Prés. la famille de Marseaux, une messe par semaine; rev., 45 l. (id.).

— 4. Des Rouger; rev., 80 l., une messe par semaine, Prés. la famille Rouger (id.).

— 5. De S. Jean, Prés. S. Loup.; rev., 60 l., Prés. l'Évêque de Maillezais (P. 1648).

Confrairie de la Résurrection de Jésus-Christ, établie à l'autel de S. Sauveur (V. de Menou).

Aumônerie fondée de S. Jean, pat. l'abbé Dorveau (P. Abb.), une messe par semaine; rev., 120 l. (V. de Menou).

Hôpital, fondé par M. de la Boissière, seigneur de S. Loup pour six pauvres malades; rev., 762 l. (V. de Menou).

S. MACOU.

S. Malo, 15 *Nov*. — *Suc. Doy. de Sivrai*. — *Arch. de Gencayo.*

Eccl. S. Macuti est regularium, debet XX s. de bys., XXIII l. de jur. (G. G.), XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Macuti, S. Macou, pat. prior B. Mariæ de Salles, Lemovicensis diœcesis (P. Besly); Prés. le prieur de Salles-Limousine, 400 com. (P. 1782).

Chapelle de Ste-Marguerite en 1634 (V. Filleau).

(*a*) Est relatée dans la charte de réformation de cette abbaye du 10 février 1095, comme en dépendant dès cette époque (Besly, Év. de Poitiers).

S. MAIXENT.

S. Maixent, 25 *Juin.* — *Doy. Arch. de Niort.*

Cette paroisse, la seule qui existe aujourd'hui dans la ville de S. Maixent, ne date que du Concordat, le service se fait dans l'église de l'ancienne abbaye.

S. MAIXENT.

S. Léger, 3 *Oct.* — *Sup. réunie à S. Maixent.* — *Arch. S. Maxencii.*

Eccl. S. Leodegarii, patronatum habet abbas S. Maxencii, debet XX s. de bys., XX l. de jur. (G. G.), XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Léger de S. Maixent, pat. abbas S. Maxentii (P. Besly), 1,400 à 1,500 com., la neuvième partie de la paroisse protestante, l'abbé curé primitif, rev., 800 l. (V. 1769), 1,500 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. Cappellania in sepulcro subtus ecclesiam B. Leodegarii.

— 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8. « In ecclesia B. Leodegarii sunt septem cappellanie, quarum deffunctus Galterius Astes, constituit presentande per rectorem ecclesiarum S. Saturnini et S. Leodegarii et Elemosinarius veteris Helemosinarie quas habent dominus Michaël de Compendio et dominus Petrus de Placencia et dominus Johannes Fradini. »

« Item quedam alia presentatur per heredes Ancheri Astes defuncti quemodo vocat. »

« Item et alia presentatur per heredes dicti Guillelmi de Pomerio quam habet dominus Guillelmus Alardi. »

« Item et alia presentatur per confratres confratrie B. Marie-Magdalene quam habet dominus Petrus Rogerii. »

« Item et alia presentatur per heredes Ozanne la Blancharde, quam habet dominus Petrus Rodeames. » (G. G.)

— 9. Capellania fundata in ecclesia parrochiali S. Leodegarii de S. Maxentio ad majus altare dicte ecclesie per deffunctum dominum Suhemonde ad collationem Jacobi Pracherii (id.).

— 10. De N.-Dame de Fontmorte des Asses, Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 11. De N.-Dame de Ruzay, une messe par semaine; rev., 80 l. et 48 boisseaux de seigle (V. 1769), Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 12. De S. Nicolas d'Inçay alias des Bourdinières; rev., 180 l., une messe par mois (V. 1769), Prés. le seigneur des Bourdinières (P. 1782).

— 13. Des Auziers ou Augiers; rev., 20 l. (V. 1769), Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 14. De Gourville; rev., 220 l., une messe par semaine, Prés. le seigneur de la Mothe (V. 1769), Prés. le seigneur de Gourville (P. 1782).

— 15. De S. Nicolas des Toupineaux, Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 16 à 20. De Ste Magdelaine : huit chapelles de ce nom dont quatre à S. Léger et quatre à S. Saturnin; les curés de ces paroisses devant toujours être pourvus de l'une d'elles, une grand'messe les mardis et vendredis et soixante et une messes par an (V. 1769). Prés. le seigneur de S. Maixent sur la présentation de deux sujets par l'hôtel de Ville (P. 1782).

Chapelles. 21. De Landrault ou Andrault ou de N.-Dame du Cimetière, dans le grand cimetière, Prés. René Miget seigneur de la Parée, le 22 mars 1601 (M. Arch.); rev., 300 l. Prés. MM. Aymer de la Chevalerie (V. 1769). Prés. le seigneur de S. Maixent (P. 1782).

S. MAIXENT.

S. Saturnin, 29 *Nov. — Sup. réunie à S. Maixent. — Arch. S. Maxencii.*

Eccl. S. Saturnini, patronatum habet abbas S. Maxencii, debet LX s. de bys., L l. de jur. (G. G.) CXI l. (Bys. 1649).

Eccl. S. Saturnin de S. Maixent, pat. abbas S. Maxentii (P. Besly), 1,800 com., et 250 protestants, l'abbé curé primitif; rev., 1,800 l. (V. 1769), avec son annexe de l'une des douze (*a*) chapelles de la Magdelaine, 1,500 com. (P. 1782).

Chapelles. 1, 2. In ecclesia S. Saturnini de S. Maxentio sunt due cappellanie quas contulit frater Galterus, anno domini M. CC. LXXX secundo, quarum una fuit fundata a defuncto Petro Vender clerico et alia a defuncto Guillelmo de Pomerio. Ego autem frater Galterus quando hec scribi feci, non fui memor utrum dedicas ut existentes de meo dono pleno jure vel alia de causa (G. G.).

— 3. « Item in ecclesia S. Saturnini sex cappellanie quarum una presentatur per manus dictorum Los Bruneas de S. Aredio. »

— 4. « Item alia presentatur per heredes dictorum les Toppineas de ista villa, quam habet dominus Theobaldus Topineas. »

— 5. « Item quedam alia presentatur per heredes defuncti Guillelmi de Pomerio, quam habet dominus Johannes Babini. »

— 6. « Item alia presentatur per heredes Johanne dicte la Marote defuncte, quam habet dominus Johannes Possardi. »

— 7. « Item alia presentatur per heredes dictorum les Toppineas, quam habet dominus Johannes Pelusens. »

— 8. « Item alia presentatur per heredes dictorum les Faissepreus, quam habet Radulphus Faissepreus. » (G. G.)

— 9. De Ste-Catherine « Cappellania fundata in ecclesia parrochiali S. Saturnini de S. Maxentio, ad altare Ste-Catherine per deffunctam Johannam Marote ad collationem Gardiani conventus fratrum minorum et rectoris ecclesie S. Leodegarii de S. Maxentio (*b*) » [G. G.] fondée par Jeanne Marote, Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 10 et 11. « Due alie sunt in dicta ecclesia ut dicitur, quas habent dominus Jobertus et dominus Johannes Bulbuci, que presentatur per confratres confratrie B. Jacobi. » (G. G.)

— 12. « Item cappellania fundata et instituta in ecclesia parrochiali S. Saturnini, ad altare B. Johannis-Baptiste, per deffunctum magistrum Jacobum Maignec, patronus est Guyardus Janvre valetus » (id.).

(*a*) Lisez huit, comme il est dit à l'article de S. Léger, chapelles nos 16 à 20.

(*b*). Cette mention se rapporte peut-être à la chapelle relatée plus haut, à la présentation des héritiers de Jehanne dite la Marote.

Chapelles. 13. « Item cappellania fundata in ecclesia parochiali S. Saturnini ad altare B. Jacobi per deffunctum dominum Aymericum Meignec presbyterum, patrona est Johanna Meignec vidua deffuncti magistri Guillelmi Andraudi. » (G.G.).

— 14. De S. Cosme et S. Damien. « In ecclesia parochiali S. Saturnini est cappellania fundata ad altare SS. Cosme et Damiani per defunctam Ozannam Blancharde, et est de patronatu heredum suorum. » (G. G.) Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 15. De N. Dame d'Appelvoisin ou des Bouyers, Prés. le prieur des Bénédictins de S. Maixent (P. 1782).

— 16 à 22. De Chauray, sept de ce nom, les titulaires doivent être de la ville de S. Maixent, chacune doit une messe par mois et a 70 l. de rentes (V. 1769), fondées par Pierre Payen, seigneur de Chauray, Prés. le seigneur de Chauray (P. 1782).

— 23. De N. Dame de Boisebœuf, une messe par mois, crue dépendre de l'abbaye des Chastelliers (V. 1769).

— 23. De N. Dame de Fontebœuf, Coll., M. l'Evêque (P. 1782).

— 24. De N. Dame de la Blanche ou des Blanches, une messe par semaine; rev., 20 l. (V. 1769), Prés. le prieur de l'abbaye (P. 1782).

— 25, 26. De S. Michel et de Ste Catherine, neuf messes chacune, revenu et patron inconnus (V. 1769).

— 27. De Ste Barbe, quatorze messes (V. 1769), fondée par Eustache Prévost; Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 28. De S. Jean, douze messes par an (V. 1769), Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 29 à 32. De la Magdelaine (*Voir* à S. Léger, n°s 16 à 20).

S. MAIXENT.

Chapelles, Aumôneries et autres Établissements religieux.

Hec sunt cappellanie in villa S. Maxencii (*a*), et hec que secuntur sunt presentende per abbatem S. Maxencii, videlicet una ad altare magistralis quam dominus Radulphus Faissepreus habet (*b*) et alia ad altare B. Michaelis (G. G.).

Chapelles. De S. Michel régulière, Prés. le prieur des Bénédictins (P. 1782).

— De S. Éloi, régulière, Prés. l'abbé de S. Maixent (id.).

— De S. Gilles, régulière, Prés. le même (id.).

— De S. Jean, Prés. le même (id.).

— De Lorgue ou de Lorigné, régulière, Prés. le même (id.).

— De S. Louis, Prés. le même (id.).

— De S. Pierre, Prés. le même (id.).

— De N. Dame dans l'église des Halles (*c*), Coll. M. l'Évêque (id.).

(*a*) Cet énoncé précède dans le *Grand-Gauthier* la liste des chapelles qui se trouvaient à S. Maixent; nous avons pu préciser la position du plus grand nombre, et nous plaçons ici celles dont nous ne connaissons pas la situation.

(*b*) Peut-être est-ce la même que celle portée au n° 8 de S. Saturnin; du moins est-elle possédée par le même.

(*c*) Nous ne savons de quelle église le *Pouillé* de 1782 veut ici parler.

Aumônerie. « In veteri elemosinaria de S. Maxencio est quedam cappellania fundata a defuncto Radulpho Faissepreu quondam presbytero, cujus jus patronatus pertinet ad helemosinarium dicte elemosynarie, quam cappellaniam nunc obtinet Aymericus Venderii clericus studens Pictavi. Datum die mercurii ante Penthecosten, Anno Domini M.CC quinto decimo » (G. G.).

Aumônerie des vieilles femmes, Prés. l'hôtel de ville de S. Maixent (P. 1782).

Maladrerie de fondation royale, pat. le grand aumosnier de France; rev., 300 l. (P. 1648), unie à l'hôpital de S. Maixent par arrêt du conseil du 14 janvier 1695 et lettres patentes régistrées au parlement de Paris, le 19 juillet 1696 (Un. Mal.).

S. MARD-LA-LANDE.

S. Médard, 8 *Juin. — Suc. Doy. de Mazières. — Arch. S. Maxencii.*

Eccl. S. Medardi, pleno jure de dono episcopi, debet X s. de bys., XV l. de jur. (G. G.), X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Medardi, S. Mars-en-Gastine, aliàs S. Médard; pat. episcopus (P. Besly). S. Marc-la-Lande, Prés. le commandeur de la Lande, 350 com. (P. 1782).

Chapelle de Ste Catherine-des-Ajaux ou de l'Ageon; rev., 70 l., en 1682 (N. P.) Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

S. MARSAULT.

S. Martial, 30 *Juin. — Suc. Doy. de Cerizay. — Dec. Berchorii.*

Eccl. S. Marcialis pleno jure de dono episcopi debet XXX s. de bys., XVIII l. de jur. (G. G.).

Cure de S. Marsault, prés. l'Évêque de la Rochelle; rev., 300 l., 400 com. (V. de Menou).

Chapelle de Brachin ou de Brachechien, en la maison dudit lieu; rev., 50 l., pat. l'Évêque de Maillezais (P. 1648), aucun service, autrefois deux messes par semaine (V. de Menou).

S. MARTIN-DE-SANZAY.

S. Martin, 11 *Nov. — Suc. Doy. de Thouars. — Dec. Thoarcii.*

Eccl. S. Martini de Xanxayo seu Sanzayo, pleno jure de dono episcopi, debet XL l. de jur. (G. G.), XXX s. (Bys., 1649).

Eccl. S. Martin de Sanzay, pat. Capitulum Pictavense (P. Besly); rev., 1500 l., 800 com., en 1751 (M. Arch.), 1100 com. (P. 1782).

Chapelles. 1, 2, 3. In ecclesia S. Martini de Xanxayo sunt due cappellanie quaram una valet XII l., et alia X l. et sunt collatione episcopi Pictavensis vel presbyteri (G. G.).

In ecclesia S. Martini de Sancayo, sunt « tres » cappellanie quarum una valet XII l. et alia X l. et sunt de collatione presbyteri vel episcopi, « de presentacione rectoris. Una vocatur : cappellania S. Nicholaï, alia B. Marie et alia Johannis-Baptiste » (id.).

— De S. Nicolas (*a*), une messe par semaine (M. Arch.), Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

(*a*) Cette chapelle de S. Nicolas est sans doute celle citée par le *Grand-Gauthier* : aussi ne lui mettons-nous pas de numéro; celle de Notre-Dame est peut-être celle de la Ste Vierge,

Chapelles. De N. Dame-des Granges, deux messes par semaine, en 1751 (M. Arch.), Prés. le curé (P. 1782).

— 4. De N. Dame-des-Bâcles, fondée par feu Michelle ou Françoise Le Bascle, pour être possédée par un membre de la famille des Bonnevault (avant 1585) [M. Arch.], Prés. la famille des Gabillard représentant les Juteau (P. 1782).

— 5. De N. Dame-de-la-Coste, Prés. le seigneur de la Coste (P. 1782).

— 6. De S. Jean, à l'autel de S. Nicolas (*a*), une messe tous les quinze jours, en 1751 (M. Arch.), Coll., M. l'Évêque (P. 1782).

— 7. De S. Come et S. Damien des Petits-Mans, au château de ce nom, Prés. le seigneur (P. 1782).

— 8. De Passay, Prés. le seigneur de Passay (id.).

— 9. De N.-Dame-de-Pitié, ou de la Giraudière, ou des Ervaut, fondée par M. Pierre Ervaut, prêtre, Prés. la famille des Ervaut (id.).

— 10. Domestique du château de Sanzay, en 1751 (M. Arch.).

S. MARTIN-LA-RIVIÈRE.

S. Martin, 11 *Nov. — Suc. Doy. de Chauvigny. — Arch. Mortuimaris.*

Eccl. S. Martini patronatum habet... (G. G.) ou Eccl. de Riveria (*b*) debet XX s. de Bys. (id.), XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Martini de Riparia, S. Martin-la-Rivière, pat. capitulum de Morthemer (P. Besly), 400 com. (P. 1782).

Chapelle de N. Dame de Cubord, fondée en 16.. par Philippes Taveau, dotée de 8 septiers à prendre sur la terre de S. Martin-la-Rivière, Prés. Dame Catherine de Manneville, nièce du fondateur, une messe le mercredi (N. P.), Prés. le seigneur de Mortemer (P. 1782).

Prieuré de Cubord. Prior de Cubors, debet XX s. de decima (D. 1383).

Prieuré de Cubort, O. S. B., pat. l'abbé de S. Benoît-sur-Loire; rev., 800 l. (P. 1648), N. Dame (*c*) de Cubort, *intra limites parochiæ*; rev., 100 l., une messe par semaine, en 1724, (N. P.) Prés. l'abbé de S. Benoît de Quinçay (P. 1782).

S. MARTIN-L'ARS.

S. Martin, 11 *Nov. — Suc. Doy. d'Availles-Limousine. — Arch. de Gencayo.*

Eccl. S. Martini-Arsi est de dono episcopi, prout in registro meo quod usus sum inveni scriptum, et clericus qui scripsit hoc, dixit mihi quod scripserat registrum ad exemplar cujusdam canonici Pictavensis quod sic in illo exemplari erat, et cappellanus quem inveni valde antiquum erat, dixit mihi quod episcopus Johannes (*d*), dederat sibi istam ecclesiam S. Martini-Arsi sine presentatione alicujus, et ostendit mihi litteras dicti episcopi Johannis, de quibus feci fieri instrumentum publicum, quod est, nescio in qua archa jurum episcopa-

(*a*) Peut-être la chapelle de S. Jean-Baptiste dont parle le *Grand-Gauthier.*

(*b*) Nous plaçons ici ces deux indications comme ne faisant qu'un seul article, pensant qu'il y a double emploi sous deux noms différents, à moins qu'à l'époque où écrivait Gauthier de Bruges, il n'y eût, ce qui pouvait être, deux églises dans ce bourg, dont l'une sous le vocable de S. Martin, et que ce nom de S. Martin-la-Rivière ne se soit formé de cette appellation.

(*c*) C'est à tort que, dans ces derniers temps, on a prétendu que la chapelle du prieuré, chapelle qui existe encore, était sous le vocable de S. Nicolas : elle a toujours eu pour titulaire la Ste Vierge.

(*d*) Jean de Melun, l'un des prédécesseurs de Gauthier de Bruges.

lium. Isto autem cappellano mortuo, dedi dictam ecclesiam cujusdam sacerdotis Pictavensis dyocesis et pleno jure de mea collatione existentem et cum irem postea ad curiam Romanam et essem in ea, mortuus est ille cui dederam pacifice et quiete et tunc cappellanum (*a*) B. Petri Pictavensis presentavit ad eamdem ecclesiam Vicariis meis, duobus canonicis, ad eamdem ecclesiam, quemdam nobilem pauperem Lemovicensem, consanguineum domini Roberti tunc prepositi ecclesie Pictavensis, et vicarii instituerunt eum in eadem. Ego autem reversus de curia Romana, inveniens, citavi illum institutum et privavi eum dicta ecclesia, vel pòtius declaravi et denunciavi eum jus non habere in eadem. Ipse, autem, sic privatus appellavit ad curiam Romanam et sic cum adjutorio præpositi, talis qualis nobilis tamen et cum adjutorio parentum pauperum et pre donum, ut dicebatur, tenebat se in ea possessione dicte ecclesie, nec inveni hominem qui eum osus fuit recipere propter timorem dictorum prepositi et nobilium. Debet XXX s. de bys., XXX l. de jur. (G. G.), XXX s. (Bys., 1649).

Eccl. S. Martini-Arsi, S. Martin-l'Ars, pat. Capitulum Pictavense (P. Besly), 700 com. (P. 1782).

Chapelle de S. Pierre, Prés. le seigneur de la Cour d'Usson (P. 1782).

S. MARTIN-LEZ-MELLE.

S. Martin, 11 *Nov. — Sup. réunie à S. Hilaire de Melle. — Arch. de Metulo.*

Eccl. S. Martini-prope-Metulum, debet XXXV l. de jur. (G. G.), X s. (Bys., 1649).

Eccl. S. Martin-près-Melle, pat. abbas B. Mariæ de Celles (P. Besly), 90 com., la moitié des habitants protestants; rev., 1200 à 1500 l. (V. 1769), 100 com. (P. 1782).

S. MARTIN-LEZ-SAINT-MAIXENT.

S. Martin, 11 *Nov. — Sup. réunie à S. Maixent. — Arch. S. Maxencii.*

Eccl. S. Martini, patronatum habet abbas S. Maxencii (*b*) debet L. s. de bys., XXX l. de jur. (G. G.), L s. (Bys., 1649).

Eccl. S. Martin de S. Maixent, pat. abbas S. Maxentii (P. Besly), 500 à 600 com. et 200 à 300 protestants; rev., 600 à 700 l. (V. 1769), 200 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. In ecclesia B. Martini de S. Maxencio, fundata a bone memorie Gauffredo Megerelli presbytero, de presentatione rectoris ecclesie S. Martini predicte (G. G.).

— 2. In ecclesia B. Martini est una cappellania que presentatur per confratres B. Katerine, quam habet dominus Guillelmus de Romans (id.).

— 3. De N.-Dame de Foncreuse, chapelle détruite, deux messes par semaine, rev., 550 l. (V. 1769), Prés. le seigneur de la Barre-Sauvagère (P. 1782).

S. MAURICE-LA-CLOUÈRE.

S. Maurice, 22 *Sept. — Suc. Doy. de Gençay. — Arch. de Gencayo.*

Eccl. de S. Mauricii de Gencayo, patronatum habet abbas S. Cypriani (*c*) debet XL s. de bys., XXV l. de jur. (G. G.).

(*a*) Pour *capitulum*, sans nul doute.

(*b*) Mentionnée comme en dépendant dans la bulle du 17 avril 1110, donnée par Pascal II en faveu de ce monastère (D. Font., T. XV).

(*c*) Donnée à cette abbaye par plusieurs seigneurs vers 1098 (D. Font., T. VII).

Eccl. S. Maurice de Gençay, pat. abbas S. Cypriani (P. Besly). Le comte de Sancerre, fondateur en 1634 (V. Filleau), 600 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. In ecclesia parrochiali S. Mauricii de Gencayo est cappellania fundata ad altare B. Marie per deffunctum Johannem Giffart, cujus presentacio ad Hylarium de Torgne et heredum et institutionem ad dominum episcopum spectant (G. G.).

— 2. Ou stipendie des Théons, les revenus usurpés en 1634 (V. Filleau).

— 3. De Ste-Catherine dans le cimetière, ruinée, avait appartenu à l'aumônerie de S. Antoine, en 1634 (V. Filleau). Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 4. De Ste-Catherine des Garniers (*a*), Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 5. De N.-Dame, Coll. le même (id.).

Prieuré. Prior S. Mauricii de Gensay, debet XL s. t. (D. 1326), LXXII s. de decima, LXXX gros. de procuratione (D. 1383).

Prieuré de S. Maurice de Gençay, O. S. B., pat. l'abbé de S. Cyprien, rev., 1200 l. (P. 1648, P. 1782).

S. MAURICE-LEZ-NIORT.

S. Maurice, 22 Sept. — Sup. réunie à..... — Extra Dec. et Arch.

Eccl. S. Mauricii juxta Niortum pleno jure de dono episcopi, debet X s. de bys. (G. G.).

Eccl. S. Maurice-sur-Nyorth, pat. episcopus (P. Besly). S. Maurice de Marçay, 100 com.; rev., de 500 à 600 l. (V. 1769), Prés. l'abbé de S. Maixent, 400 com. (P. 1782).

Chapelle de Lans, une messe par semaine, rev., 100 l. (V. 1769), Prés. le maire de Niort (P. 1782).

S. MAXIRE.

S. Mathias, 24 Fév. — Suc. Doy. de S. André de Niort. — Arch. Arduni.

Eccl. S. Mathie patronatum habet abbas S. Cypriani (*b*) debet XV s. de bys., XXIX l. de jur. (G. G.).

Cure de S. Maxire, prés. l'abbé de S. Cyprien de Poitiers, rev., 350 l., 500 com. (V. de Menou).

Chapelle de Malthe ou S. Mathieu, pat. l'évêque de Maillezais, rev., 100 l. (P. 1648), une messe par mois (V. de Menou).

Prieuré. Prioratus de S. Mathia, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de S. Mathias, pat. l'abbé de S. Julien de Tours, rev., 600 l. (P. 1648), de S. Maxire, rev., 1000 l., une messe les dimanches et les fêtes, dans l'église (V. de Menou).

Prieuré des Habites. Prioratus de Labita non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de S. Genès des Habits, rev., 1000 l., une messe par semaine, Prés l'abbé de S. Cyprien (V. de Menou).

(*a*) Le *Pouillé* de 1782, en ne faisant qu'une seule chapelle de Ste Catherine des Garniers, est, croyons-nous, dans l'erreur, car nous possédons : 1° une présentation par André Esclaircy, procureur fiscal de la vicomté de Gençay, à la chapelle ou stipendie de Ste Catherine, fondée d'une messe par semaine le lundi en date du 15 juillet 1682, et 2° une autre faite par le même à la stipendie des Garniers, fondée d'une messe chaque lundi et desservie à l'autel de S. Jean-l'Évangéliste, datée du 21 août 1682 (M. Arch.).

(*b*) Don fait, vers 1003, à cette abbaye, par Raoul Beluce, sa femme, et Thibault leur fils, de l'église *S. Marcilii*, S. Maxire-sur-Sèvre, dans la viguerie de Niort (D. Font., T. VI).

S. MÉDARD.

S. Médard, 8 Juin. — Suc. Doy. de Celles.— Arch. de Metulo.

Eccl. S. Medardi est regularium de Cellâ (G. G.), XL s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Médard, pat. abbas B. Mariæ de Celles (P. Besly), 86 com. rev., 700 l. (V. 1769). S. Médard de Fontville, 110 com. (P. 1782).

STE-NÉOMAYE.

Ste Néomaye, 14 Janv. — Doy. Arch. de Niort. — Arch. de Exolduno.

Eccl. Ste-Neomadie pleno jure de dono episcopi, debet XXX l. de jur. (G. G.), XV s. (Bys. 1649).

Eccl. Stæ-Neomadiæ, Ste-Néomoye, pat. capitulum Pictavense (P. Besly), 120 à 130 com., les deux tiers des habitants protestants, rev., 900 l. (V. 1769), 200 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. In ecclesia Ste-Neomadie est cappellania in castro et est de patronatu episcopi et desservitur in ecclesia vel in castro (G. G.). In parochia Ste-Neomadie, in castro est una [cappellania] que valet XV l. et est de dono episcopi (G. G.).

— 2. De Ste-Néomaye, Prés. le seigneur (P. 1782).

— 3. De N.-Dame ou S. Jacques, rev., 240 l., deux messes par semaine, Prés. le seigneur de Ste-Néomaye (V. 1769).

STE-OUENNE.

Ste Eugénie, 22 Janv. — Suc. Doy. de Champdeniers. — Arch. Arduni.

Eccl. Ste-Eugenie est pleno jure de dono episcopi debet X s. de bys., XXV l. de jur. (G. G.).

Cure de S. Ouyn, pat. l'évêque [de Maillezais], rev., 500 l. (P. 1648). Ste-Ouenne, Prés. l'évêque, rev., 600 l., 300 com. (V. de Menou).

Prieuré du Gué-Martigné. Prieuré de Ste-Catherine de Martigné, Prés. l'évêque de la Rochelle, rev., 340 l., une messe par semaine (V. de Menou).

S. PAIXENT.

N.-Dame...., Sup. réunie à l'Isle-Jourdain.

Eccl. N.-Dame de S. Paixant, pat. prior S. Paxentii (P. Besly), Prés. l'abbé d'Ahun, 350 com. (P. 1782).

Prieuré. Prioratus S. Paxencii, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de S. Paixent, O. S. B., pat. l'abbé de Monstierneuf, rev., 800 l. (P. 1648). N.-Dame de S. Paixent, uni à la cure (P. 1782).

S. PARDOUX.

S. Pardoux, 6 Oct. — Suc. Doy. de Mazières. — Arch. S. Maixencii.

Eccl. S. Pardulphi, patronatum habet cantor Pictavensis, debet XL s. de bys., XL l. de jur. (G. G.), XL s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Pardulphi, S. Pardoux, pat. cantor ecclesiæ Pictavensis (P. Besly), 800 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De Ste-Marie-Magdelaine de Puichemin (sise paroisse S. Mard-la-Lande), rev., 100 l. en 1682 (N. P.). Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 2. Ou Aumônerie régulière de S. Jean l'Évangéliste au prieuré blanc de Château-Bourdin, O. S. A., provision de commande de 1582 à 1647, possédé en 1682 comme aumônerie par les chevaliers de S. Lazare, une messe tous les dimanches, rev., 600 l. (N. P.).

Prieuré. Prioratus S. Pardulphi solvit unam procurationem postquam est visitatus secundum ordinem domini Yeronimi qui postea fuit Papa quartus (G. G.).

Prieuré de S. Pardoul, pat. l'abbé de Bourgueil (P. Abb.); rev., 600 l. (P. 1648).

S. PAUL-EN-GASTINE.

S. Paul, 25 *Janv.* — *Suc. Doy. de Montcoutant.* — *Arch. Arduni.*

Eccl. S. Pauli in Gastina, patronatum habet prior ejusdem loci, debet X de bys. (G. G.).

Cure de S. Paul-en-Gastine, pat. le prieur dudit lieu; rev., 500 l. (P. 1648).

Chapelle d'Appelvoisin, pat. le seigneur dudit lieu; rev., 60 l. (id.).

Prieuré. Prioratus S. Pauli in Gastina solvit procurationem (G. G.).

Prioratus S. Pauli in Gastina, Malleacensis diocesis, ubi debent esse, priore computato, duo monachi, pat. abbas Cluniacensis (P. Abb.), S. Paul-en-Gastine, O. C., pat. le prieur de Cluny; rev., 8,000 l. (P. 1648).

STE-PEZENNE.

Ste Pezenne, 25 *Juin.* — *Suc. Doy. de S. André de Niort.* — *Extra Dec. et Arch.*

Sta-Pazanna est de dono episcopi, non debet Byssextum (G. G.), XL s. (Bys. de 1649).

Eccl. Stæ-Pecinæ, Ste-Pezenne, pat. episcopus (P. Besly), 900 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. « Cappellania fundata in ecclesia Ste-Pessine prope Nyortum ad altare B. Marie, per deffunctum dominum Johannem Claveau, militem, et est de patronatu heredum suorum; et Johannes Claveau ut ejus heres, presentavit ad eamdem cappellaniam dominum Johannem de Bretes presbyterum. Anno domini M CCCXXV » (G. G.).

— 2. De N.-Dame, de la Dressonnière, une messe par semaine; rev., 95 l. (V 1769), fondée par Jacques Claveau, écuyer, et Jacquette de Varaize, sa femme: Prés. MM. Jacques de Chiré (P. 1782).

— 3. De N.-Dame de la Recouvrance; Prés. MM. Montault (id.).

— 4. De Vaize, fondée par Pierre Vaize, réunie à l'hôpital de Niort en 1756; Prés. le maire de Niort (id.).

— 5. De Ste-Catherine; Coll. M. l'Évêque (id.).

Prieuré de S. Martin. Prioratus S. Martini de Corona (*a*) qui est in parochia Ste-Pecine, debet pro procuratione LXX solidos (G. G.).

Prioratus S. Martini extra villam [Nyorti] qui est de Corona, debet LXX s. pro procuratione (id.)

Prieuré de S. Martin, O. S. B., pat. l'abbé de la Couronne; rev., 1,000 l. (P. 1648). S. Martin-lez-Niort, O. S. A., une messe par semaine dans une chapelle rurale (V. 1769; P. 1782).

(*a*) Le *Grand-Gauthier* le plaçait archiprêtré d'Ardin. Il est aujourd'hui dans la paroisse de N.-Dame de Niort. *Voir*, dans les Mémoires de la *Société de Statistique des Deux-Sèvres*, quelques documents qui le concernent.

S. PIERRE-A-CHAMPS.

S. Pierre-ès-liens, 1er *Août. — Suc. Doy. d'Argenton. — Dec. Thoarcii.*

Eccl. S. Petri de Campis patronatum habet capitulum Thoarcii, debet XX s. (G. G.), XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Petri ad Campos, S. Pierre à Champs, pat. capitulum de Thouars (P. Besly), 220 com. en 1751 (M. Arch.); Prés. le chapitre de S. Pierre de Thouars, 220 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De N.-Dame de Peaux, deux messes par semaine (M. Arch.); Prés. le seigneur de Peaux (P. 1782);

— 2. Rurale d'Argenton (M. Arch.).

S. POMPAIN.

S. Pompain, 15 *Fév. — Suc. Doy. de Coulonges. — Arch. Arduni.*

Eccl. de S. Ponpeyano, est regularium, debet XXX s. de bys., L l. de jur. (G. G.).

Prieuré-cure de S. Pompain, pat. l'abbé de Nicœil; rev., 500 l. (P. 1648).

Chapelle. In parochia de Niolio-super-Alticiam (*a*) est cappellania Ste Sabine sine cura, que deservitur per quemdam canonicum (G. G.).

In eadem parochia [de Niolio] est domus templi de Thonans cum capella (id.).

Aumônerie. Apud Pomperanum est elemosinaria modica quam dedit frater Galterus episcopus Pictavensis consanguineus (*b*) fratris P. Roelan (G. G.); pat. le seigneur de Pompain; rev., 400 l. (P. 1648), unie à l'hôpital des renfermez de Fontenay-le-Comte, par arrêt du conseil du 21 janvier 1695 et lettres-patentes registrées au parlement de Paris, le 14 février 1698 (Un. Mal.).

S. PORCHAIRE.

S. Porchaire, 31 *Mai. — Suc. Doy. de Bressuire. — Dec. Berchorii.*

Eccl. S. Porcharii pleno jure de dono episcopi, debet XXX s. de bys. (G. G.).

Decanatus Berchorii cui annexata est ecclesia S. Porchari, pleno jure de dono episcopi (id.).

Le doyenné de Bressuire, auquel est annexée la cure de S. Porchaire, où est le domicile dudit doyenné, et s'appelle à présent doyen de S. Porchaire, auquel est tout le revenu dudit doyenné; Prés. l'Évêque [de Maillezais]; rev., 500 l. (P. 1648), cure de S. Porchaire et doyenné [de Bressuire]; rev., 700 l., 400 com. (V. de Menou).

Prieuré de la Touche-Chevrier. Prior de Tusca-Caprarii ou Caprasii debet XX s. t. (D. 1326), XXVI s. de decima (D. 1383).

Prieuré de S. Etienne de Touche-Chevrier, pat. l'abbé de S. Laon de Thouars; rev., 500 l. (P. 1648); rev., 100 l., une messe par semaine (V. de Menou).

Prieuré de Taillepied. Intra limites parochie S. Porchari est leprosaria et prioris de regali cujus prior habet curam leprosorum (G. G.).

(*a*) Cette chapelle se trouve aujourd'hui dans la paroisse de S. Pompain, ainsi que la commanderie de Cenan qui autrefois dépendait aussi de la paroisse de Nieuil-sur-l'Autise. Les notes conservées à l'évêché de Poitiers donnent à la chapelle le titre de Prieuré et la disent à la collation du Roi.

(*b*) Ne devrait-on pas lire *consanguineo*?

Prieuré ou chapelle de S. Lazare de Taillepied ou l'Aumônerie, ou Maladrerie, pat. le comte de Fiesque; rev., 200 l. (P. 1648); Prés. l'abbé de la Réau, une messe par semaine; rev., 100 l. (V. de Menou).

Chapelle de S. Jacques en Taillepied; pat. l'Évêque de Maillezais; rev., 50 l. (P. 1648).

Prieuré de Ste-Catherine. Prioratus Ste-Caterine prope Berchorium debet VI l. t. (D. 1326), C s. de decima (D. 1383).

Prieuré de Ste-Catherine aux portes de Bressuire, pat. l'abbé de la Réau (*a*); rev., 400 l. (P. 1648), trois messes par semaine, une les dimanches et fêtes; rev., 1,000 l., Prés. l'abbé de Celles (V. de Menou).

S. PROJET.

S. Projet... — Sup. réunie à la Chapelle-Bâton. — Arch. S. Maxencii.

Eccl. S. Prejecti pleno jure de dono episcopi (G. G.).

Eccl. S. Projecti, S. Project, pat. episcopus (P. Besly), 200 com. (P. 1782).

Chapelle ou stipendie des Coutaxes, ou de Lauresse, Prés. Pierre Coutaxe, marchand, en 1668 (M. Arch.), deux messes par an; rev., 15 à 20 l. (V. 1769); Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

STE-RADÉGONDE-EN-GASTINE.

Ste Radégonde, 13 Août. — Suc. Doy. de Chauvigny. — Arch. Mortuimaris.

Eccl. Ste-Radegundis de Gastina (*b*) debet V s. de bys. (G. G.), V s. (Bys. 1649).

Eccl. Ste-Radégonde en Gastine, pat. capicerius capituli de Chauvigny (P. Besly), 300 com. (P. 1782).

Chapelle de S. Jean au village de la Lande (Év.).

S. RÉMY.

S. Rémy, 1er Oct. — Suc. Doy. de Montmorillon. — Arch. de Lucac.

Eccl. S. Remigii est regularium, debet C l. de jur. (G. G.), XV s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Remigii, S. Rémoys ou S. Rémy, pat. abbas de Lesterp (P. Besly), 230 com. (P. 1782).

S. RÉMY-EN-PLAINE.

S. Rémy, 1er Oct. — Suc. Doy. de S. André de Niort. — Arch. Arduni.

Eccl. S. Remigii patronatum habet abbas S. Leodegarii, debet XV s. de bys. (G. G.).

Cure de S. Rémy, pat. l'abbé de S. Léger [S. Liguaire]; rev., 400 l. (P. 1648); rev., 400 l., 260 com. (V. de Menou).

Chapelle de S. Jean-Baptiste, Prés. le seigneur de S. Rémy; rev., 350 l., trois messes par semaine (V. de Menou).

Prieuré. Prioratus S. Remigii non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de S. Rémy et S. Martin de Livrée, pat. l'abbé de S. Léger en Xainctonge [S. Liguaire]; rev., 1,000 l. (P. 1648). La messe aux quatre fêtes annuelles et le jour du patron; rev., 500 l. (V. de Menou).

(*a*) *Ecclesia Ste-Katerine de Bercorio* est mentionnée comme dépendant de la Réau, dans une Bulle du 30 mars 1218, donnée par le Pape Honorius III en faveur de ce monastère (D. FONT., T. XXIV.)

(*b*) Dans une autre partie du manuscrit, l'on trouvait, sous la rubrique *Extra Decanatus et Archipresbyteratus Ecclesia de Gastine patronatum habet... non debet byssextum*, indication qui se rapporte peut-être à ladite paroisse.

S. RÉMY-SUR-CREUSE.

S. Rémy, 1er *Oct. — Suc. Doy. de Dangé. — Arch. Castri-Ayraudi.*

Eccl. S. Remigii, patronatum habet abbas Malleacensis, debet X s. de bys. (G. G.), X s. (Bys. 1649).

Eccl. de Rémy-sur-Creuse, pat. abbas nunc Malleacensis episcopus (P. Besly), 700 com.; rev., 500 l. (V. 1769), 450 com. (P. 1782).

Prieuré. Prioratus S. Remigii propre Hayam debet XX s. (G. G.).

Prieuré de Marchay-le-Rond ou Vangibaud (a). Prioratus de Machese-Rodondo, non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Marchay-le-Rond et Vangibaud, O. S. B., pat. l'abbé, à présent évêque de Maillezais; rev., 1,200 l. (P. 1648), sous l'invocation de la Ste-Vierge; les revenus réunis à l'église de N.-Dame de la Haye (V. 1769).

Prieuré de Rives. Prieuré de Rives O. de Fontevraud (LALANNE, T. I).

S. ROMAIN-SUR-VIENNE.

S. Romain, 24 Nov. — Suc. Doy. de Leigné-sur-Usseau.

Ce n'est que depuis le Concordat que cette église a le titre paroissial; antérieurement c'était un prieuré qui était au diocèse de Tours; il dépendait de l'abbaye de Ste Croix de Poitiers.

S. ROMAIN.

S. Romain, 9 Août. — Suc. Doy. de Charroux. — Arch. de Gencayo.

Eccl. S. Romani patronatum habet abbas Karrofiensis, debet XX s. de bys. (G. G.), XX s. (Bys. 1649).

Cure de S. Romain, près Charroux, pat. l'abbé de Charroux (P. Abb., P. Besly); Coll. M. l'Évêque. 450 com. (P. 1782).

S. ROMAIN-DES-CHAMPS.

S. Romain, 9 Août. — Sup. réunie à Brûlain. — Arch. de Metulo.

Eccl. S. Romani de Campis, patronatum habet abbas Karroffensis, debet XX l. de jur. (G. G.), X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Romani de Campis, S. Romain des Champs, pat. abbas de Charroux (P. Besly), 130 com.; rev., 600 l. (V. 1769); Coll. M. l'Évêque, 250 com. (P. 1782).

Chapelle des Brissons; rev., 20 à 30 l. (V. 1769), fondée en 1536 par Hilaire Brisson; Prés. la famille des Brisson (P. 1782).

S. ROMANS-LEZ-MELLE.

S. Romain, 18 Nov. — Suc. Doy. de Melle. — Arch. de Metulo.

Eccl. S. Romani prope Metulum est annexa..... (G. G.) XV s. (Bys. 1649).

Cure de S. Romans près Melle, pat. l'abbé de Charroux (P. Abb.), pat. episcopus (P. Besly), 300 com.; rev., 600 à 700 l. (V. 1769), pat. l'Évêque, 300 com. (P. 1782).

Chapelle de Ste-Catherine, deux messes par semaine (V. 1769); Prés. le seigneur de S. Romans (P. 1782).

(a) Les procès-verbaux de visite de 1769 placent ce prieuré paroisse de Buxeuil.

S. SAUVANT.

S. Silvain, 22 *Sept.* — *Suc. Doy. de Lusignan.* — *Arch. de Romio.*

Eccl. S. Silvani est regularium et debet XX s. de bys., L l. de jur. (G. G.), X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Silvani, S. Sauvant, pat. abbas B. Mariæ de Celles (P. Besly), 320 à 330 com., 1,200 à 1,500 protestants; rev., 1,800 l. (V. 1769), 400 com. (P. 1782).

Chapelle de N.-Dame des Pelletiers, une messe par semaine; rev., 100 l. (V. 1769); Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

Aumônerie unie à l'hôpital de Lusignan par arrêts du conseil des 21 janvier 1695, 22 août et 12 décembre 1698, et lettres-patentes registrées au parlement de Paris, le 10 juillet 1696 (Un. Mal.).

S. SAVIN.

N.-Dame, 15 *Août.* — *Doy. Arch. de Montmorillon.* — *Arch. Montis-Maurilii.*

Eccl. B. Marie de S. Savino, patronatum habet abbas dicti loci (G. G.).

Eccl. N.-Dame de S. Savin, pat. abbas de S. Savin (P. Besly), 550 com. (P. 1782).

Chapelle ou legs des Bouziers ou Rosets, fondée par M. Antoine Guiet, conseiller au parlement, et dame Catherine Vincent, son épouse, décrétée en 1654, Prés. le syndic de S. Savin (P. 1782).

S. SAVIN.

S. Hilaire, 13 *Janv.* — *Sup. réunie à N.-Dame.* — *Arch. Montis-Maurilii.*

Eccl. S. Hilari de S. Savino, patronatum habet abbas dicti loci (G. G.).

Eccl. S. Hilaire de S. Savin, pat. abbas S. Savini (P. Besly).

Chapelle de S. Girault, Prés. l'abbé de S. Savin (*a*) [P. 1782].

Maladrerie, de fondation seigneuriale, pat. l'Évêque; rev., 120 l. (P. 1648).

S. SAVIOL.

S. Saviol...—*Sup. réunie à S. Macou.* — *Arch. de Gencayo.*

Eccl. S. Savyoli seu Savicili, pleno jure de dono episcopi, debet X s. de bys. XXII l. de jur. (G. G.), X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Savioli, S. Saviou, pat. episcopus (P. Besly), S. Saviol, 300 com. (P. 1782).

Chapelle. In ecclesia parrochiali et regulari S. Savioli est quedam cappellania fundata ad altare B. Jacobi et est de patronatu Johannis Sapinaud domini de Fayolles, parrochiani ejusdem ecclesie (G. G.).

S. SECONDIN.

S. Secondin, 21 *Mai.* — *Suc. Doy. de Gençay.* — *Arch. de Gencayo.*

Eccl. S. Segondini, pleno jure de dono episcopi, debet XXX s. de bys., XX l. de jur. (G. G.), XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Secundini, S. Secondin, pat. capitulum Pictavense (P. Besly). Le comte de Sancerre (*b*) fondateur de l'église; le curé avait droit de fief, garenne et fuye en 1634 (V. Filleau), 600 com. (P. 1782).

(*a*) Le *Pouillé* de 1782, bien que mentionnant cette chapelle, omet la paroisse.

(*b*) Comme seigneur de Gençay.

Chapelles. 1. De S. Michel, « In ecclesia S. Secondini est cappellania ad altare S. Michaëlis fundata per deffunctum dominum Gauffridum Paërprii, presbyterum rectorem dicti loci et est de patronatu rectoris... » (G. G.), a droit de fief, une messe par semaine, en 1634 (V. Filleau), fondée par M. Gausfray, curé de S. Secondin pour être présentée par ses successeurs (P. 1782).

— 2. De Ste-Catherine, deux messes par semaine, en 1634 (V. Filleau), présentée par un Brunet, en 1661, donnée par l'évêque pleno jure en 1665 et 1678 (N. P.); Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

STE-SOLINE.

Ste-Soline, 16 Oct. — Suc. Doy. de Chey. — Arch. de Romio.

Eccl. Ste-Soline est regularium, debet XV de bys., XXV l. de jur. (G. G.), XV s. (Bys. 1649).

Eccl. Stæ-Solinæ, Ste-Souline, pat. abbas S. Severini (P. Besly), 300 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De N.-Dame-de-Pitié ou des Davidis, fondée vers 1500 par M. Guillaume Davidis, chanoine de S. Hilaire-le-Grand de Poitiers, présentée par le seigneur de Ste-Soline en 1607, unie au prieuré en 1626 (N. P.).

— 2. De Tous-les-Saints, donnée de plein droit par l'Évêque en 1643 (N. P.).

— 3. Fondée anciennement au cimetière, ruinée en 1682, donnée par l'Évêque *ob negligentiam patroni*, en 1643 (N. P.).

— 4. In parochia Ste-Soline abbas de Allodiis habet in domo sua seu grangia ibidem oratorium (G. G.).

Prieuré. Prioratus de Sta-Solina, non solvit procurationem (G. G.), réuni à la cure dès avant 1682 (N. P.).

Prieuré de Bonneuil-aux-Monges. Prioratus de Bonolio, Fontis-Ebraudi, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Bonœil, pat. l'abbesse de Fontevrault (P. Abb.) O. S. B.; rev., 400 l. (P. 1648).

S. SYMPHORIEN.

S. Symphorien, 22 Août. — Suc. Doy. de Frontenay. — Arch. de Mausiaco.

Eccl. parochialis S. Symphoriani est annexa archipresbyteratu Rupellæ et ad institutionem domini episcopi [Xantonensis] pro procuratione prior et rector debent X l., X s., pro fabrica XX s. (P. de R.).

Archipréveré de la Rochelle avec son annexe de S. Syphorien [sic], l'Évêque de Saintes confère (P. 1648).

S. USTRE (*a*).

S. Maixent, 25 Juin. — Sup. réunie à Ingrandes. — Arch. Castri-Ayraudi.

Eccl. S. Adjutoris, pleno jure de dono episcopi, debet X s. de bys. (G. G.), X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Adjutoris, S. Ustre, pat. episcopus (P. Besly), S. Maixent de S. Ustre, 50 com.; rev., 500 l. (V. 1769), 50 com. (P. 1782).

(*a*) Ustre est un dérivé d'Adjutor, nom que portait saint Maixent avant qu'il n'embrassât la vie monastique sous l'abbé Agapit : c'est donc, par le fait, le même saint personnage qui est patron du lieu sous le nom de S. Ustre, et titulaire de l'église sous celui de S. Maixent.

S. VARANT.

S. Varant, 11 *Nov.* — *Doy. Arch. de Thouars.* — *Dec. Berchorii.*

Eccl. S. Verani est regularium (*a*), debet XL s. de bys., XLV de jur. (G. G.).

Cure de S. Veraul [Varant], pat. l'abbé Dorveau (P. Abb.). S. Veran régulière; rev., 400 l. (P. 1648); rev., 1,000 l., 1,200 com. (V. de Menou).

Chapelles. 1. De N.-Dame; Prés. le curé et les marguilliers; rev., 80 l., deux messes par semaine (V. de Menou); Prés. les habitants, en 1787 (M. Arch.).

— 2. De la Madelaine, Prés. le seigneur de Bouillé; rev., 200 l., trois messes par semaine (V. de Menou).

— 3. De S. Sébastien au village de Bouillé, pat. l'Évêque de Maillezais; rev., 60 l. (P. 1648, V. de Menou).

— 4. De S. Pierre ou de Barthélemy Durdon, au village de Boucœur; rev., 60 l. (P. 1648), 120 l. (V. de Menou), 240 l., trois messes par semaine (N. P.).

— 5. De S. Blaise, fondée par Jean Bleschet, au village de Riblères, pat. l'évêque de Maillezais; rev., 80 l. (P. 1648); rev., 150 l., deux messes par semaine, Prés. l'abbé d'Oirvau (V. de Menou).

— 6. Dite du Moustier, fondée par Louis Tousaud; rev., 40 l., pat. les descendants du fondateur (P. 1648).

Aumônerie de Riblères, fondée de S. Jacques, pat. l'abbé Dorveau (P. Abb.); rev., 300 l. (P. 1648); rev., 400 l., deux messes par semaine (N. P.).

STE-VERGE (*b*).

Ste-Verge, 7 *Janv.* — *Suc. Doy. de Thouars.* — *Dec. Thoarcii.*

Eccl. Ste-Virgane, patronatum habet abbas S. Jovini, debet XX s. de bys., XXXVI l. de jur. (G. G.), XX s. (Bys. 1649).

Eglise parochiale de Ste-Virgane, pat. l'abbé de S. Jouin de Marnes (P. Abb.), Stæ-Virganæ, Ste-Verge (P. Besly); Coll. M. l'Evêque, 600 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. « In ecclesia Ste-Virgane est cappellania perpetua fundata per deffunctum virum Ludovicum Jousseame dominum de la Geffardière ut tutorum liberorum deffuncti domini de Foresta-super-Separim et de presentatione dicti domini de Foresta » (G. G.).

« Capellania fundata de novo in ecclesia parochiali Ste-Virgane ad altare B. Marie per Johannem Jousseaume scutiferum dominum de la Fourest, et est ad presentationem dicti scutiferi » (id.).

— 2. In ecclesia Ste-Virgane est capellania fundata ad altare B. Johannis-Baptiste per deffunctum dominum Johannem de Foresta et nunc est ad presentacionem Johannis Roucelli heredis... dicti deffuncti domini de Foresta » (id.).

(*a*) Mentionnée dans la charte de réforme de l'abbé d'Airvau par l'évêque Pierre II, du 10 février 1095 (Besly, Év. de Poitiers).

(*b*) Cette paroisse était autrefois connue sous le nom de Ste-Marie-du-Haultbois; elle prit le nom qu'elle porte aujourd'hui, lorsque sainte Verge eut été inhumée dans l'église.

Chapelles. 3. De Ste-Catherine et de N.-Dame, en l'église; Prés. le seigneur du Sault (M. Arch.).

— 4. De Sainte-Catherine du Sault, chapelle du château de Savonnière; Prés. le même (P. 1782).

— 5. De Ste-Croix de la Perinette, Coll. M. l'Evêque (id.).

— 6. De S. Nicolas de la Perrière, Prés. le seigneur de la Perrière (id.).

Prieuré. Prioratus Stæ-Virganæ solvit procurationem (G. G.).

S. VINCENT DE L'ORATOIRE.

S. Vincent... — Sup. réunie à Monts-sur-Guesnes. — Arch. de Loduno.

Eccl. de Oratorio patronatum habet abbas Cormeriacensis debet XX s. de bys. (G. G.), XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Vincent de l'Oratoire aliàs de Loucouer, pat. abbas de Cormery, Turonensis diocesis (P. Besly), 450 com.; rev., 600 l. (V. 1769). Reliques de S. Vincent, mais sans authentique, en 1706 (M. Arch.), 460 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Avertin ou aumônerie de S. Antoine, Prés. le seigneur de Mons, dès 1677 (P. 1782).

— 2. De S. Laurent, Prés. le même, dès 1680 (id.).

— 3. Du château de Monts (*a*), une messe chaque jour; rev., 500 l., Prés. le seigneur (V. 1769).

— 4. De N.-Dame de la Chambaudière au château de Monts, Prés. le même (P. 1782).

— 5. De Crouail, en 1706 (M. Arch.).

Prieuré. Prioratus de Oratorio non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de S. Vincent de Louroux ou l'Oratoire, O. S. B., pat. l'abbé de Cormery; rev., 600 l. (P. 1648 et P. 1782).

SAIRE.

S. Pierre-ès-liens, 1[er] Août. — Suc. Doy. de Monts. — Arch. Faye.

Eccl. de Sayre, patronatum habet capitulum de Faya, debet XXX s. de bys., XXV l. de jur. (G. G.), XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Pierre de Serre, pat. capitulum de Faya (P. Besly), 260 com.; rev. en terres (177 boisselées), 344 l, des grains, etc. (V. 1769), 350 com. (P. 1782).

Chapelle de S. Jean-l'Évangéliste, fondée par Jean Gueulerin, ancien curé, une messe par semaine et un anniversaire, en 1706 (M. Arch.), accolée à l'église; rev., 90 l. Prés. l'aîné de la famille Guellerin ou Quellerin (V. 1769).

SAIVRES.

S. Pierre, 29 Juin. — Suc. Doy. de S. Maixent. — Arch. S. Maxencii.

Eccl. de Saëvres seu Sevra, seu Savres, seu Saebria (*b*) que est annexa archipresbyteratu S. Maxencii, pleno jure de dono episcopi, debet XX s. de bys. (G. G.), XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Pierre de Sayvres, pat. episcopus (P. Besly), 500 com., le tiers des habitants calvinistes; rev., 1,200 l. (V. 1769), 550 com. (P. 1782).

(*a*) Nous croyons qu'elle était sous le vocable de S. Hilaire.

(*b*) Donnée à l'abbaye de Maillezais, par un nommé Dodon et ses frères en 1083 (D. Font., T. XXV).

Chapelles. 1. De N.-Dame des Andrault; Prés. le seigneur de la Villedieu-de-Comblé (P. 1782).

— 2. De S. Maur, deux messes par mois; rev., 60 l. (V. 1769), fondée par Dame Isabeau de Verrières. Présentée par N. Le Riche, sieur de Verrières, en 1681. Prés. MM. d'Auzy (P. 1782).

SAIX.

Ste Radégonde, 13 Août. — Suc. Doy des Trois-Moutiers. — Arch. de Loduno.

Eccl. de Seis patronatum habet abbatissa Stæ-Crucis, debet XXX s. de bys., XXX l. de jur. (G. G.), XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. Ste-Radégonde de Sayz, pat. abbatissa Stæ-Crucis Pictavensis (P. Besly), 300 com. (P. 1782).

Chapelle de Ste-Catherine des Rochins, fondée par Pierre Rochin en 1680 (*a*). Prés. la famille des Rochin (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Sans non solvit procurationem (G. G.).

SAIX-LÈS-VIVONNE.

N.-Dame... — Sup. réunie à Vivonne. — Arch. de Lezigniaco.

Eccl. B. Marie de Says apud Vivoniam, patronatum habet abbas S. Cypriani (G. G.).

Eccl. N.-Dame de Sayz-lès-Vivonne, pat. abbas S. Cypriani (P. Besly), 50 com. (P. 1782).

Chapelle du château de Bellefontaine, détruite en 1782; ancien bénéfice simple (N. P.).

SALLES.

S. Martin, 11 Nov. — Suc. Doy. de la Mothe-S.-Héraye. — Arch. de Exolduno.

Eccl. de Salis vel Sauve, pleno jure de dono episcopi debet X s. de bys., XVIII l. dé jur. (G. G.), X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Martin de Salles, pat. episcopus (P. Besly), 80 com.; les trois quarts de la population protestants; rev., 800 l. (V. 1769), 300 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. « In ecclesia de Sales est cappellania sine altare et est de dono episcopi et fundavit eam Petrus de Sales » (G. G.).

— 2. De la Guillotière crue sous le vocable de S. Cosme et S. Damien, une messe par semaine; rev., 100 l. (V. 1769). Prés. le seigneur de Salles (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Salvia solvit procurationem (G. G.).

SALLES-EN-TOULON.

S. Hilaire, 13 Janv. — Suc. Doy. de Lussac. — Arch. Mortuimaris.

Eccl. de Sale est regularium (G. G.).

Cure de S. Martin (*b*) de Salles, pat. l'abbé Dorveau (P. Abb. et P. Besly), Salles-en-Toulon, 900 cóm. (P. 1782).

(*a*) Cette date est fautive, car nous possédons une présentation faite par Baptiste Rochin, huissier royal à Saumur, du 21 août 1652. Peut-être faudrait-il lire 1580.

(*c*) Cette église n'est pas l'ancienne paroissiale dont il ne subsiste plus que l'abside; cependant une portion des cérémonies s'y fait encore, celle de S. Hilaire étant distante de près de deux kilomètres du presbytère. S. Martin, le titulaire de l'ancienne église, est resté le patron du lieu. Cette église de S. Hilaire était, croit-on, une chapelle monastique : celle du prieuré, sans doute ?

Chapelles. 1. In parochia de Chales (*a*) est quedam cappellania pleno jure de dono episcopi, valens XII l. (G. G.).

— 2. Du Pas-de-S.-Martin, *intra limites parochiæ*. Coll. M. l'Évêque (N. P., P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Sales, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Salles, O. S. B., pat. l'abbé de Branthosme ; rev., 1,200 l. (P. 1648).

SAMMARÇOLE (*b*).

S. Pierre, 29 *Juin.* — *Suc. Doy. de Loudun.* — *Arch. de Loduno.*

Eccl. de Salmarcolio, seu Samarcolio, « nunc annexata archipresbyteratu » (*c*) pleno jure de dono episcopi debet XXXV s. de bys. (G. G.), XXV s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Petri de Samacholia cum pertinentiis suis, pat. abbas S. Florentii (P. Abb.). S. Pierre et S. Martial, pat. episcopus (P. Besly), 600 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De N.-Dame de la Crepinière, ou des Croniers, ou des Fillatreau, fondée par Guillaume Cronier. Prés. la famille des Fillatreau (P. 1782).

— 2. Ou légat des Diottes ; la famille Diotte présente, le curé confère (id.).

Aumônerie de S. Marsol, unie à l'hôpital de Loudun, par arrêt du conseil du 6 août 1700 (Un. Mal.).

SANSAIS.

S. Vincent, 22 *Janv.* — *Suc. Doy. de Frontenay.* — *Arch. de Mausiaco.*

Eccl. parochialis S. Vincentii de Censaïo ad præsentationem prioris de Diolio et ad institutionem domini episcopi [Xantonensis] pro fabrica debet XII s., VI d. (P. de R.).

Cure de S. Vincent de Censay ; le prieur de N.-Dame de Doil présente, l'Evêque confère (P. 1648).

SANXAY.

S. Pierre, 29 *Juin.* — *Cure de* 2ᵉ *classe.* — *Doy. de Lusignan.* — *Archipresbyteratus.*

Eccl. de Sanxaio seu Sancayo annexata archipresbyteratu (G. G.).

Eccl. S. Pierre de Sanxay, pat. episcopus (P. Besly), 1,800 com.; rev., 1,220 l. (V. 1769), 500 com. (P. 1782).

Chapelle des Ribouillères, ou de N.-Dame du Rosaire, ou de la Coindardière ; trois messes par semaine, plus une le dimanche et les fêtes chômées. Prés. le curé, M. de la Cointardière, les fabriqueurs et la communauté des habitants ; rev., 18 à 20 pistoles (V. 1769). Prés. le seigneur de la Coindardière (P. 1782).

Maladrerie, de fondation royale, pat le grand aumosnier de France ; rev., 100 l. (P. 1648).

(*a*) Chales pour Sale. Faute de copiste.

(*b*) Le vrai nom de cette paroisse, quelque défiguré qu'il soit, est S. Martial, qui est encore aujourd'hui considéré comme le patron du lieu.

(*c*) Ces mots : *annexata archipresbyteratu*, d'une écriture plus moderne que celle du manuscrit original, pourraient donner à croire que l'annexion de Sammarçole à l'archiprêtré de Loudun est postérieure à Gauthier de Bruges, ou peut-être n'était-ce qu'une omission que l'on aura voulu réparer.

SANZAY.

S. Sauveur, 6 Août. — Suc. Doy. d'Argenton-Château. — Dec. Thoarcii (a).

Eccl. de Souezay seu Sounay, pleno jure de dono episcopi ; debet XX s. de bys. (G. G.).

Prieuré [cure] de Sauzay [Sanzay], pat. le seigneur de Sauzay [Sanzay]; rev., 600 l. (P. 1648). S. Sauveur de Sanzay ; rev., 300 l., 300 com. (V. de Menou).

Chapelles. 1. De la Renardière, pat. les seigneurs du Pin ; rev., 150 l. (P. 1648).

— 2. Du château de Sanzay (V. de Menou).

— 3. Du château d'Auzay. Prés. le seigneur d'Auzay ; rev., 30 l., une messe par semaine (id.).

Aumônerie de Sanzaye. Prés. M. de Sanzay ; rev., 300 l. (P. 1648).

SAULGÉ.

S. Divitien, 12 Nov. — Suc. Doy. de Montmorillon. — Arch. Montis-Maurilii.

Eccl. de Saugec, patronatum habet abbas Dolensis (*b*) debet XXX s. de bys. (G. G.), XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Divitiani, S. Divitien de Saugé, pat. abbas du Bourg-Dieu (P. Besly) ; le roy, fondateur de l'église ; cependant le sieur de Beaupuy s'en attribue la fondation et y a fait peindre sa litre funèbre (1634) [V. Filleau]. S. Donatien (*c*) ; Coll. M. l'Évêque, 700 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Jacques-le-Mineur, fondée en 1652 par André Richard, écuyer, et demoiselle Jehanne Boithelin, son épouse ; Prés. le seigneur de Lanet (P. 1782).

— 2. De l'Adoration des Trois-Rois, fondée par le baron de l'Isle-Rouhet en 1693. Coll. M. l'Évêque (id.).

Prieuré. Prioratus de Saugeyo, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Saugé O. S. B., pat. l'abbé de Bourgdieu ; rev., 800 l. (P. 1648) ; Coll. le Roi (P. 1782).

SAURAY.

S. Pierre, 29 Juin. — Suc. Doy. de Thénezay. — Arch. de Sancayo.

« Eccl. de Soray est regularium et debet X s. de bys. » (G. G.).

« Eccl. S. Pierre de Saurray, pat. abbas S. Severini » (P. Besly), 300 com. (P. 1782).

SAUVES (S. JEAN DE).

S. Jean-Baptiste (d), 24 Juin. — Sup. réunie à S. Clément. — Arch. Mirabelli.

Eccl. de Salvia, patronatum habet abbas S. Cypriani, debet L s. de bys., XL l. de jur. (G. G.), L s. (Bys. 1649).

Cure de S. Jean de Sauves. Prés. l'abbé de S. Cyprien, 500 com. (P. 1782).

Chapelle de S. Anne, Prés. M. l'Évêque (id.).

(*a*) Bien que le *Grand-Gauthier* place cette paroisse dans le doyenné de Thouars, elle fut incorporée dans le diocèse de Maillezais et attribuée au doyenné de Bressuire.

(*b*) *Ecclesia Salgiacensis* est citée dans un acte de 1090, portant donation de l'église de Silars à l'abbaye de la Chaire-Dieu (D. FONTENEAU, T. IV).

(*c*) Erreur. C'est S. Divitien qu'il faut lire.

(*d*) L'ancienne église de S. Jean-Baptiste est aujourd'hui propriété privée, et le service paroissial se fait dans celle de S. Clément, qui était affectée à l'autre paroisse ; S. Jean-Baptiste n'est plus que le patron du lieu.

Prieuré. Prioratus de Salvia, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Saulnes [Saulves], O. S. B., pat. l'abbé de S. Cyprien-lez-Poictiers; rev., 800 l. (P. 1648). S. Jean de Sauves (P. 1782).

Prieuré de la Roche-Chizé (*a*). Prioratus de Rocha de Chysais, non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de la Roche-Chizay (P. 1648). Chapelle de N.-Dame de la Roche-Chizé; Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

Prieuré de Cragon (*b*). Prioratus de Gragon, solvit procurationem (G. G.).

SAUVES (S. JEAN DE).

S. Clément (*c*), 23 *Nov.* — *Suc. Doy. de Montcontour.*

Eccl. de Salvia, S. Clément de Sauves, pat. abbas S. Cypriani (P. Besly).

Chapelle de S. Clément, des Jacques ou de la Sicoigne, fondée par Gauvain Clément, Prés. MM. Chabot (P. 1782).

SAVIGNÉ.

S. Hilaire, 13 *Janv.* — *Suc. Doy. de Sivrai.* — *Arch. de Gencayo.*

Eccl. de Savigniaco prope Suyrayum est annexa archipresbyteratu de Gencayo, et est de dono episcopi (G. G.), X s. (Bys. 1649).

Cure de Savigny près Civray, Coll. M. l'Évêque, 900 com. (P. 1782).

Prieuré de Montazay (*d*). Priorissa de Montazeis debet X l. de decima (D. 1383).

Prieuré de Montalce [Montazay], diocèse de Poitiers, pat. l'abbesse de Fontevrauld (P. Abb.). Des Nonnains de Montazay, O. S. B., rev., 3,000 l. (P. 1648).

SAVIGNY.

S. Pierre-ès-liens, 1er *Août.* — *Suc. Doy. de Lencloître.* — *Arch. Faye.*

Eccl. de Savigniaco patronatum habet abbas S. Benedicti, debet XXX s. de bys., XXV l. de jur. (G. G.), XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Pierre de Savigny, pat. abbas S. Benedicti de Quinçy [Quinçay] (P. Besly). Savigny-sous-Faye, 450 com.; rev., 300 l. (V. 1769), 500 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De Jeu, accolée à l'église; rev., 200 l., une messe par semaine, en ruines. Prés. le seigneur de Soudan (V. 1769). Prés. le seigneur de Soudin (P. 1782).

— 2. Domestique à la Fuye; rev., 99 l., une messe par semaine. Prés. le seigneur de la Fuye (V. 1769).

— 3. Domestique de Ste-Marguerite de la Savatonnière, interdite; rev., 24 l., une messe par semaine, Prés. le seigneur de la Fuye (V. 1769). Prés. le seigneur de la Menionière (P. 1782).

(*a*) Aujourd'hui la Roche; il y existe encore une chapelle où l'on célèbre les saints Mystères.

(*b*) Don fait vers 971 à l'abbaye de S. Cyprien par une noble dame nommée Oda, d'une petite église, etc., située *in villa Cragon, in vicaria Salvinse* (D. Font., T. VI).

(*c*) Cette église *S. Clementis* est mentionnée dès 1027 dans un don fait par une noble dame nommée Plaisance, d'une terre qu'elle avait à Sauves; cependant ni le *Grand-Gauthier* ni les *Comptes des Décimes* de 1326 et 1383, etc., non plus que le *Pouillé* de 1782, n'en font mention.

(*d*) *Voir*, sur ce prieuré de l'ordre de Fontevrault, la notice que lui a consacrée M. Faye dans les Mémoires de la *Société des Antiquaires de l'Ouest* (Année 1852).

Prieuré. Prior de Saviniaco solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Savigny, O. S. B., pat. l'abbé de S. Benoît-sur-Loire (*a*); rev., 1,200 l. (P. 1648).

Prieuré de la Chapelle-Soudan (*b*). Prioratus de Soudains in parochia de Savigne non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de la Chapelle-Soudan (*b*), O. S. B. pat. l'abbé de S. Benoît-sur-Loire ; rev., 1,200 l. (P. 1648) ; chapelle interdite, une messe par semaine, Prés. l'abbé de S. Benoît de Quinçay (V. 1769). S. Laurent de la Chapelle-Soudan (P. 1782).

SAVIGNY-LÉVESCAULT.

S. Pierre et S. Paul, 29 *Juin*. — *Suc. Doy. de S. Julien.* — *Extra Dec. et Arch.*

Savigniacum est de dono episcopali, non debet byssextum (G. G.).

Eccl. de Savigniaco-Episcopali, debet aureum redditus in synodo Penthecostes (id.).

Eccl. S. Pierre de Savigny-l'Évescault, pat. episcopus (P. Besly), 200 com. (P. 1782).

Chapelle de Ste-Catherine de la Buralière ; rev., 100 l. (N. P.). Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

SCIECQ.

Ste Marie-Magdelaine, 22 *Juill.* — *Suc. Doy. de S. André de Niort.* — *Extra Dec. et Arch.*

Eccl. de Syet dicitur esse de Camera episcopi Pictavensis ab antiquo et extra decanatus et archipresbyteratus esse (G. G.).

Eccl. de Siec est de dono episcopi (id.).

Capella de Siec prope Niortum, debet VI d. redditus in synodo S. Luce (id.).

Eccl. Ste-Marie-Magdelaine de Siec, pat. episcopus (P. Besly), 150 com. ; rev., 600 l. (V. 1769), 150 com. (P. 1782).

Prieuré du Croisic. Prioratus de Croisic debet aureum redditus in synodum S. Luce (G. G.).

Prieuré de S. Thomas du Croisic ; rev., 800 l. (P. 1648), uni à la communauté de l'Oratoire de Niort (P. 1782).

SCILLÉ.

S. Hilaire, 13 *Janv.* — *Suc. Doy. de Coulonges.* — *Arch. Arduni.*

Eccl. de Sillet patronatum habet abbas Burguliensis, debet X s. de bys. (G. G.).

Cure de Sillé, pat. l'abbé de Bourgueil (P. Abb.). Scillé ; rev., 600 l. (P. 1648).

SCORBÉ-CLAIRVAUX.

S. Hilaire, 13 *Janv.* — *Suc. Doy. de Lencloître.* — *Arch. Sedis.*

Eccl. de Vallisclare « seu de Scorbe » patronatum habet abbas Cormeriacensis, debet XXX s. de bys. (G. G.), XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Hilaire de Scorbé, pat. abbas de Cormery (P. Besly). Scorbé-en-Clairvaux, 600 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. Ou stipendie des Joulains ou Galletiers, doit être donnée au plus proche parent du fondateur en dignité de prêtre (M. Arch.), fondée par M. Jean Joulain, curé de Pouant, présentée par un Joulain, en 1615 et 1652, Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

(*a*) Nous pensons qu'il faut lire S. Benoît de Quinçay, dont l'abbé était présentateur de l'église paroissiale.

(*b*) Chapelle-Soudun, selon l'orthographe actuelle.

Chapelles. 2. De S. Blaise ou de la Renaudière. Prés. le seigneur de Clairvaux (P. 1782).
— 3. De Ste-Néomaye. Prés. MM. de Martel de Tricon (id.).
— 4. De S. Laurent du Verger. Prés. le seigneur de Clairvaux (id.).
— 5. De N.-Dame des Vergers (*a*). Prés. le même (LALANNE, T. I).
— 6. De la Foye (id.).

Prieuré. Prioratus de Amberia et Descorbe solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Scorbe, O. S. B., pat. l'abbé de Cormery; rev., 800 l. (P. 1648), S. Hilaire de Scorbé en Clairvaux (P. 1782).

Prieuré de Lenvigne. Prioratus videlicet capellania B. Marie-inter-Vineas, non solvit procurationem (G. G.).

SECONDIGNÉ.

S. Pierre-ès-liens, 1er Août. — Suc. Doy. de Brioux. — Arch. de Metulo.

Eccl. de Segondigni patronatum habet abbatissa Ste-Trinitatis Pictavensis (*b*) debet XV s. de bys., XXV l. de jur. (G. G.), XV s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Pierre de Secondigny, près Chizay, pat. abbatissa Sanctissimæ-Trinitatis Pictavensis (P. Besly), 550 com.; rev., de 600 à 700 l. (V. 1769).

S. Pierre-ès-liens, Prés. l'abbesse et les religieuses de la Trinité, 600 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De N.-Dame des Mornays. In capella B. Marie de Mornayo, in parochia de Secondigniaco (*c*) est quedam cappellania perpetua fundata et instituta, que est de patronatu abbatisse Ste-Trinitatis Pictavensis (G. G.), une messe le lendemain de toutes les fêtes chômées de la Ste-Vierge; rev., 120 l. (V. 1769).
— 2. Ou stipendie de Secondigny, une messe par semaine; rev., 75 l. Prés. M. Marquelaine (V. 1769); Prés. le seigneur de Martenne (P. 1782).
— 3. Des Martins (*d*) ou des Notins, fondée par M. Pierre Martin, prêtre; Prés. MM. Martin (id.).
— 4. Du S. Sacrement (Ev.).

Prieuré. Prioratus de Segondigniaco moniales, solvit procurationem (G. G.).

SECONDIGNY-EN-GASTINE.

Ste Eulalie, 10 Déc. — Doy. Arch. de Partenai. — Arch. Arduni.

Eccl. de Secondigniaco, pleno jure de dono episcopi, debet XX s. de bys., XL l. de jur. (G. G.).

Cure de Secondigny, pat. l'Évêque [de Maillezais]; rev., 400 l. (P. 1648). Ste-Eulalie; rev., 500 l., 900 com. (V. de Menou).

Chapelles. 1. De la Vergne, pat. l'Evêque [de Maillezais]; rev., 100 l. (P. 1648).
— 2. Fondée par Michel Charron, pat. l'Evêque [de Maillezais]; rev., 120 l. (id.).

(*a*) Au village du Haut-Clairvaux.

(*b*) Mentionnée dans un diplôme du roi Lothaire, donné en faveur de ce monastère en 962 (D. FONT., T. XXVII.)

(*c*) Par suite d'une erreur de copiste, cette mention se trouve placée dans le *Grand-Gauthier* à la suite de l'archiprêtré de Sanxay.

(*d*) Le chapelain devait vingt-six messes dans l'église de Secondigné.

Chapelles. 3. De la Madelaine; rev., 60 l. Prés. MM. d'Alonne (V. de Menou).
— 4. Au cimetière; rev., 100 l. (P. 1648).

Prieuré de N.-Dame des Bois. Prioratus de Bosco et de Secondigny non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré du Bois-de-Segondigné ou de N.-Dame des Bois, dépendant de l'abbaye de Fontaine, pat. l'abbé de Fontaine; rev., 800 l. (P. 1648), une messe les dimanches et fêtes de N.-Dame; rev., 1,400 l. Prés. l'abbé de Fontaine-le-Comte (V. de Menou).

SÉLIGNÉ.

N.-Dame, 15 Août. — Suc. Doy. de Brioux. — Arch. de Metulo.

Eccl. de Saliniaco seu Salligniaco, pleno jure de dono episcopi, debet X s. de bys. (G. G.), X s. (Bys. 1649).

Eccl. de Saliniaco, N.-Dame de Salligny, pat. episcopus (P. Besly). N.-Dame de Séligné, 200 com. (P. 1782).

SENILLÉ.

S. André, 30 Nov. — Suc. Doy. de Chatelleraud. — Arch. Castri-Ayraudi.

Eccl. de Seneilliaco est regularium (*a*) debet XL s. de bys., L l. de jur. (G. G.).

Eccl. S. André de Cenillé, pat. abbas S. Hilarii de Cella Pictavensi (P. Besly), 300 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De Ste-Anne, dans le cimetière (Év.).
— 2. Du château de Dercé, trois messes par semaine; rev., 75 l., détruite (V. 1769).

Prieuré. Prioratus de Senilliaco solvit procurationem (G. G.).

SEPVRET.

S. Martin, 11 Nov. — Suc. Doy. de Chey. — Arch. de Exolduno.

Eccl. de Sevres, patronatum habet capitulum B. Marie Majoris Pictavensis, debet XV s. de bys., XX l. de jur. (G. G.), XV s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Martin de Sevret, pat. capitulum B. Majoris Pictavensis (P. Besly), 80 com., 500 protestants; rev., 800 l. (V. 1769), 250 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. « Prope ecclesiam de Semeio [Sevreto] est cappellania fundata per deffunctum dominum Guidonem Senescalli militem, dominum Duplessis et est nunc de patronatu domini de Colnaco, ad causam dicti loci Duplessis » (*b*).
— 2. Du château de Brégion; rev., 300 l., une messe les dimanches et fêtes et samedis. Le curé de Chey la prétend dans sa paroisse (V. 1769).

(*a*) L'église de Sénillé fut autrefois sous le vocable de S. Aubin, et Pierre Ier, évêque de Poitiers, en confirma, vers 1081, la possession à l'abbaye de S. Cyprien; les chanoines de S. Hilaire-de-la-Celle en ayant disputé la propriété à ce monastère, le même évêque la lui adjugea de nouveau vers 1096, et elle est désignée comme lui appartenant encore dans une Bulle du Pape Calixte II, du 30 août 1119 (D. Font., T. VII).

(*b*) Le Plessis-Sénéchal, paroisse de Sepvret.

SERIGNY.

S. Etienne, 2 Août. — Suc. Doy. de Leigné-sur-Usseau. — Arch. Faye.

Eccl. de Sariniaco patronatum habet Nuchariensis abbas (G. G.), XXV s. (Bys. 1649).

Eccl. de Sariniaco, S. Estienne de Serigny, pat. abbas de Noyers (P. Besly), 500 com.; rev., 800 l. (V. 1769), 500 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. « In ecclesia parochiali de Sarigne ad altare B. Marie est cappellania fundata » (G. G.).

— 2. De N.-Dame au château de Bellebaste; rev., 200 l., cinq messes par semaine, détruite, Prés. le marquis de Dreux (V. 1769), Prés. le seigneur de Bellebaste en 1592 (M. Arch.).

— 3. De Ste-Marie et S. Joseph de la Baudonnière; rev., 150 l., trois messes par semaine, Prés. le marquis de Dreux (V. 1769), fondée en 1651 par un seigneur de la Baudonnière. Prés. le seigneur (P. 1782).

— 4, 5, 6. De S. Bonnet de la Tour de Germini, desservie dans la chapelle du château de la Tour de Germini (M. Arch.), n'y a plus que trois chapelles de ce nom, fondées, il y a environ 200 ans, par le seigneur de S. Bonnet et réduites à trois en 1663. Prés. le seigneur de S. Bonnet (P. 1782).

— 7. De Ste-Marie-Madelaine de la Galaiserie, Prés. le seigneur (P. 1782).

— 8. De N.-Dame de la Maisonneuve, Prés. le curé de Serigny (id.).

— 9. De N.-Dame et de S. Jacques de la Mantalerie, fondée en 1683 par M. Neveu, seigneur de la Mantalerie, Prés. le seigneur dudit lieu (id.).

— 10. De S. Roch et de Ste-Suzanne; rev., 25 l., six messes par an (V. 1769), Prés. le seigneur de la Touche (P. 1782).

— 11. De N.-Dame, Prés. le curé (V. 1769).

Prieuré. Prior de Sarigne debet XXX s. t. (D. 1326), LX s. de decima et cum sociis suis LXX gros. de procuratione (D. 1383).

Prieuré de S. Estienne de Serigné, O S. B., pat. l'abbé de Noyers; rev., 300 l. (P. 1648 et 1782), la messe les dimanches et fêtes annuelles (V. 1769).

Prieuré de l'Espine de Gençay. Prioratus de Jonchayo in parochia de Sarigne, non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Gençay; rev., 1,500 l. (P. 1648); rev., 300 l., une messe par semaine (V. 1769). N.-Dame de l'Espine de Gençay, O. S. B., Prés. l'abbé de Noyers (P. 1782).

Prieuré de Jouhé (a). Prieuré de Jouche près de Sarigné; rev., 800 l. (P. 1648)

SÈVRES.

S. Nicolas, 6 Déc. — Suc. Doy. de S. Julien. — De Camera episcopi.

Eccl. de Sebria inter Calvigniacum et Pictavium est de camera episcopi episcopus dat pleno jure (G. G.).

Eccl. de Sebria, S. Nicolas de Sayvres, pat. episcopus (P. Besly), Sayvre, 200 com. (P. 1782).

(a) Indiqué sous le nom de prieuré sur les Cartes de Cassini et du Dépôt de la Guerre.

SIGOGNE (LA).

S. Etienne, 3 *Août*. — *Suc. Doy. de Beauvoir*. — *Arch. Surgeriacensis*.

Eccl. parochialis S. Stephani de Sigonia et de Bellavillâ alternatim conferuntur per dominum episcopum Xantonensem et per priorem de Diolio, pro procuratione rector debet LV s. pro fabrica, I s., VI d. (P. de R.).

Prior B. Mariæ de Diolio præsentat ad ecclesiam parochialem S. Stephani de Sigonia (Tab. dig.).

SILLARS.

S. Félix, 1er *Août*. — *Suc. Doy. de Lussac*. — *Arch. de Lucac*.

Eccl. de Silars patronatum habet capitulum Mortuimaris (*a*) debet XXX s. de bys. (G. G.).

Eccl. de Sillaribus, S. Félix de Sillars, pat. capitulum de Morthemer (P. Besly), 550 com. (P. 1782).

Prieuré de Cherchillé (*b*). Prioratus de Chatille, non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de S. Jean et de S. Genest de Cherchillé, O. S. B., Prés. l'abbé de S. Maixent (P. 1782).

Prieuré de Grosbois. Prioratus de Gross'Bosco non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Grosbois, rev., 600 l. (P. 1648).

Prieuré de la Chaise-aux-Moines. Prioratus de Chesia, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Haze-aux-Moines au diocèse de Poitiers, pat. l'abbé de la Chaise-Dieu (P. Abb.). S. Roch de la Cheze-aux-Moines, une messe par semaine, en 1634 (V. Filleau), O. S. B., rev., 1,500 (P. 1648 et 1782).

SIVRAI (*c*).

S. Nicolas, 6 *Déc*. — *Archid. de Poitiers*. — *Arch. de Gencayo*.

Eccl. S. Nicholay de Sivrayo patronatum habet abbas Nobiliacensis (*d*) debet L s. de bys., XXX l. de jure (G. G.).

Cure de S. Nicolas de Sivray et S. Pierre d'Exideuil, son annexe, en 1577 (M. Arch.), pat. abbas de Nouaillé (P. Besly), 1,800 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De Civrais, Coll. M. l'Évêque (P. 1782).
— 2. De N.-Dame, Coll. le même (id.).
— 3. De Ste-Magdelaine, Prés. la famille de Champ-Gaillard (id.).
— 4. De Pellevoisin, Prés. le seigneur de Pellevoisin (id.).
— 5. De S. Blaise et confrairie du même nom, composée de soixante personnes, en 1561 ; les revenus de la confrairie réunis à la fabrique, par ordonnance de M. de la Rochepozay, du 20 février 1614, la chapelle détruite pendant les guerres de religion (M. Arch.).

(*a*) Nous trouvons cependant un acte de vers 1090, par lequel Pierre II, évêque de Poitiers, fait don à l'abbaye de la Chaise-Dieu de l'église S. Félix de Sillars (D. Font., T. IV).

(*b*) Le *Grand-Gauthier* indique ce prieuré dans l'archiprêtré de Mortemer, le *Pouillé* de 1782 dans celui de Lussac. Aujourd'hui Cherchillé fait partie de la paroisse de Sillars.

(*c*) *Voir* sur Sivrai la Notice de M. Faye (*Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1847-49).

(*d*) Mentionné comme dépendant de ce monastère, dans une Bulle du Pape Gélase II, du 28 octobre 1119 (D. Font., T. XXI).

Prieuré. Prior S. Nicolaï debet IV l. t. (D. 1326), LX s. de decima et prior et capellanus S. Nicolay debent LXXX gros. de procuratione (Dec. 1383).

Prieuré de S. Nicolas de Civray, O. S. B., pat. l'abbé de Nioeil; rev., 1,000 l. (P. 1648). Prés. l'abbé de Nouaillé (P. 1782).

Aumônerie et chapelle de S. Christophe de Civray, unies à l'hôpital de Lusignan, par arrêts du conseil des 21 janvier 1695, 22 août et 12 décembre 1698, et lettres-patentes registrées au parlement de Paris, le 10 juillet 1696 (Un. Mal.).

SMARVE.

S. Félix, 14 *Janv. — Suc. Doy. de la Villedieu. — Extra Dec. et Arch.*

Eccl. de Samarvia est de dono decani Pictavensis debet XX s. de bys. (G. G.).

Eccl. de Salmarvia patronatum habet capitulum Pictavense, non debet byssextum (G. G.).

Eccl. de Samarvia, S. Félix de Samarve, pat. decanus Pictavensis seu capitulum (P. Besly); Prés. le doyen de la cathédrale, 300 com. (P. 1782).

Chapelle de Ste-Catherine de la Cadoux, six messes par an. Coll. M. l'Évêque (N. P.); Prés. le doyen de la cathédrale (P. 1782).

Prieuré. Réuni à l'abbaye de la Trinité de Poitiers; rev., 1,500 l., en 1634, la première messe les dimanches, et le service aux quatre fêtes annuelles; rev., 5,000 l., en 1787 (V. Filleau, N. P.).

SOLOMÉ.

S. Martin, 11 *Nov. — Sup. réunie à Saix. — Arch. de Loduno.*

Eccl. de Solome, pleno jure de dono episcopi (G. G.), XXV s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Martin de Solomé, pat. episcopus (P. Besly), 550 com. (P. 1782).

SOMMIÈRES.

S. Gaudent, 25 *Oct. — Suc. Doy. de Gençay. — Arch. de Gencayo.*

Eccl. de Sommieria patronatum habet abbas de Karrofio, debet XXV s. de bys., XXX l. de jur. (G. G.), XXV s. (Bys. 1649).

Cure de S. Gaudent de Gonumers [Sommières], pat. l'abbé de Charroux (P. Abb.). Sommeria, S. Gaudent de Sommiers (P. Besly); Coll. M. l'Évêque, 400 com. (P. 1782).

Prieuré de Bernay. Prior de Brenay seu de Brenaio debet VI l. (D. 1326). C s. de decima, LXXX gros. de procuratione (D. 1383).

Prieuré de Ste-Marie-Magdelaine de Bernay, pat. l'abbé de Charroux (*a*). (P. Abb.), O. S. B., rev., 1,200 l. (P. 1648); Coll. le Roi (P. 1782).

SOMPT.

S. Médard, 8 *Juin. — Suc. Doy. de Melle. — Arch. de Metulo.*

Eccl. de Son est regularium de Cella (G. G.).

Eccl. S. Médard de Somp., pat. abbas S. Hilarii de Cella Pictavensi (P. Besly), 230 com.; rev., 900 l. Prieuré-cure dépendant de l'abbaye de Celles (V. 1769), Prés. l'abbé de la Celle, 300 com. (P. 1782).

Chapelle de Luché. Revenus usurpés, sans titulaire (V. 1769).

(*a*) Mentionnée comme en dépendant dans une Bulle de 1096 donnée par le Pape Urbain II en faveur de Charroux (D. Font., T. IV).

SOSSAY.

S. Jean-l'Évangéliste, 27 *Déc.* — *Suc. Doy. de Lencloître.* — *Arch. Faye.*

Eccl. de Socay est regularium « monasterii de Cella Pictavensi », debet XX s. de bys., XXXV l. de jur. (G. G.).

Eccl. S. Jean-l'Évangéliste de Sossay, pat. abbas S. Hilarii de Cella-Pictavensi (P. Besly), 200 com. (P. 1782).

Chapelle de S. Laurent, fondée dès 1402 par Gatien, Charlot et Jean de Jaunay, seigneurs du Puygarreau, Prés. le seigneur du Puygarreau (LALANNE, T. I, P. 1782).

SOUCHÉ.

S. Maixent, 25 *Juin.* — *Suc. Doy. de N.-Dame de Niort.* — *Arch. de Exolduno.*

Eccl. de Sochet, pleno jure de dono episcopi, debet X s. de bys., XXX l. de jur. (G. G.), X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Maixant de Souché, pat. episcopus (P. Besly), 300 com.; rev., 1,000 l. (V. 1769), 400 com. (P. 1782).

SOUDAN.

N.-Dame, 15 *Août.* — *Suc. Doy. de la Mothe-S.-Héraye.* — *Arch. de S. Maxencii.*

Eccl. de Soudans seu Soldanis, pleno jure de dono episcopi (*a*) debet X s. de bys., XVI l. de jur. (G. G.), X s. (Bys. 1649).

Eccl. de Soldanis, N.-Dame de Soudan, pat. episcopus (P. Besly), 270 com, le quart de la population calviniste; rev., 1,100 à 1,200 l. (V. 1769), 400 com. (P. 1782).

Chapelle de S. Michel. « In ecclesia parochiali de Soudans est cappellania fundata per deffunctum Petrum J... ad altare S. Michaëlis et est de presentatione heredum suorum (G. G.), unie à la cure, devait trois messes par semaine (V. 1769).

SOULIÈVRE.

S. Pierre, 29 *Juin.* — *Suc. Doy. d'Airvau* (*b*).

Capellanus de Salubrio, debet LX s. t. (D. 1326), L s. de decima, VIII gros. de procuratione (D. 1383).

Cure de S. Pierre de Soublieure, pat. l'abbé Dorveau (P. Abb.).

Prieuré-cure de Souslièvre régulier; rev., 500 l. (P. 1648); rev., 600 l., 400 com. (V. de Menou).

Chapelles. 1. Domestique de S. Eutrope au château de Moiré (V. de Menou).
— 2. Domestique de Boiron (id.).

SOUTIERS.

S. Martin, 11 *Nov.* — *Suc. Doy. de Mazières.* — *Arch. S. Maxencii.*

Eccl. de Sotyers vel Soters, pleno jure de dono episcopi, debet X s. de bys. (G. G.), X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Martin de Soustiers, pat. episcopus (P. Besly), 300 com. (P. 1782).

(*a*) Est cependant indiquée comme dépendant de S. Maixent dans la Bulle du 17 avril 1110 donnée par le Pape Pascal II, en faveur de ce monastère (D. FONT., T. XV).

(*b*) Le *Grand-Gauthier* ne mentionne pas cette paroisse cependant fort ancienne, car elle est relatée *ecclesia de Solobria*, comme dépendant d'Airvau dans la charte de réforme de ce monastère par Pierre II, évêque de Poitiers, du 10 février 1095 [V. S.] (BESLY, év. de Poitiers).

SOUVIGNÉ.

N.-Dame, 8 *Déc.* (*a*). — *Suc. Doy. de Ste-Néomaye.* — *Arch. S. Maxencii.*

Eccl. de Sovigniaco, patronatum habet abbas S. Maxencii (*b*) debet XXX s. de bys., XXX l. de jur. (G. G.), XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. N.-Dame de Souvigny, pat. abbas S. Maxentii (P. Besly), 100 com. plus de 1,500 protestants; rev., 700 à 800 l. (V. 1769), 250 com. (P. 1782).

Chapelle de Château-Tizon (*c*). Le curé se plaint de ce que le service ne se fait pas dans son église, où il eût dû être transféré depuis la ruine de Château-Tizon; rev., 300 ou 400 l. (V. 1769).

Prieuré. Prioratus de Souvigniaco, non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de l'Hermitain. « Prior de Hermitano, non solvit procurationem » (G. G.).

Prieuré de l'Hermitain, à deux lieues de S. Maixent, pat. l'abbé de S. Maixent (P. Abb.); rev., 800 l. (P. 1648), une messe par semaine; rev., 1,200 l. est en commande (V. 1769). S. Jean-Baptiste de l'Hermitain, O. S. B. (P. 1782).

SULLY.

S. Hilaire, 13 *Janv.* — *Sup. réunie à N.-Dame de Mirebeau.* — *Arch. Mirobelli.*

Eccl. de Sulhiaco (*d*) seu Suylliaco, pleno jure de dono episcopi, debet X s. de bys. (G. G.).

Eccl. de Seuilly, pat. episcopus (P. Besly). S. Hilaire de Sully, 100 com.; rev., 500 l. (V. 1769), 200 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. Cappellanie de Subliaco sine cura patronatum habet episcopus Pictavensis (G. G.).

— 2. De N.-Dame-l'Ancienne; rev., 70 l., une messe par semaine (V. 1769); Prés. le seigneur de Sully (P. 1782).

— 3. Rurale de N.-Dame de Grâce (V. 1769).

SURIN.

S. Pierre, 29 *Juin.* — *Sup. réunie à Asnois.* — *Arch. de Ambernac.*

Eccl. de Suryn est de dono abbatis Karrofensis, debet X s. de bys. (G. G.), XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Pierre de Suryn, pat. abbas de Charroux (P. Besly); Coll. M. l'Évêque, 160 com. (P. 1782).

(*a*) L'ancienne église, qui sert aujourd'hui de temple protestant, avait également la sainte Vierge pour titulaire, mais pour fête patronale l'Assomption.

(*b*) Mentionnée comme dépendant de ce monastère dans la Bulle du 17 avril 1110, donnée par le Pape Pascal II en sa faveur (D. Font., T. XV).

(*c*) Cette chapelle est indiquée paroisse de la Mothe-S.-Héraye. *Voir* ce mot.

(*d*) Donnée vers 1088, avec toutes ses dépendances, à S. Cyprien, par Simon Maingot, et elle est rappelée dans les Lettres de l'évêque Pierre II, confirmant les dons et acquisitions faits et reçus par l'abbé Rainaud et ses prédécesseurs (D. Font., T. VII).

SURIN.

S. Hilaire, 13 *Janv.* — *Suc. Doy. de Champdeniers.* — *Arch. Arduni.*

Eccl. de Surrin seu Suyrim, pleno jure de dono episcopi, debet XX l. de jur. (G. G.).

Cure de S. Hilaire de Seurim ou Surin, pat. l'Évêque; rev., 500 l. (P. 1648); rev., 350 l., 350 com. (V. de Menou).

Chapelles. 1. De Ste-Catherine de Surin, pat. l'Évêque de Maillezais; rev, 200 l. (P. 1648).

— 2. Ou chapellenie, fondée par le seigneur de la paroisse, une messe les dimanches et fêtes à l'heure de Prime (V. de Menou).

TAIZÉ.

N.-Dame, 15 *Août.* — *Suc. Doy. de Thouars.* — *Dec. Thoarcii.*

Eccl. de Thaese patronatum habet prior B. Marie de Loduno, debet XXX s. de bys., XXXVI l. de jur. (G. G.), XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. de N.-Dame de Taizé, pat. prior de Loduno (P. Besly); Coll. M. l'Évêque, 500 com. (P. 1782).

Chapelles. 1, 2. De N.-Dame de Confort ou de Reconfort, au village de Maranzé, deux chapelles dont l'une est desservie à Dillon, Prés. le seigneur du Pontet de la Ferjonnière, en 1659 (V. Maisond.), fondées en 1521 par M. Hélie Chambret, écuyer, et dame Marie Le Blanc, son épouse, Prés. MM. de Mondroi (P. 1782).

— 3. Des Gentys, Prés. la famille des Gentys (P. 1782).

— 4. De S. Jean, Prés. le seigneur de Taizé (id.).

TALLU (LE).

S. Saturnin, 29 *Nov.* — *Suc. Doy. de Partenai.* — *Dec. Pertiniaci.*

Eccl. de Talucio, patronatum habet abbas de Lucionio, debet XX s. de bys., XXIV l. de jur. (G. G.), XX s. (Bys. 1649).

Eccl. de Tallucio, S. Saturnin du Tallu, pat. abbas nunc episcopus Lucionensis (P. Besly), Prés. le prévôt de S. Laurent de Parthenay, 300 com. (P. 1782).

TARGÉ.

S. Georges, 23 *Avril.* — *Suc. Doy. de Châtelleraud.* — *Arch. Castri-Ayraudi.*

Eccl. de Targeyo, patronatum habet prior S. Romani, debet XX s. de bys., XXX l. de jur. (G. G.), XX s. (Bys. 1649).

Eccl. de Targeyo, S. Georges de Targé, pat. prior S. Romani de Chastelheraud (P. Besly), 220 com.; rev., 800 l. (V. 1769); Coll. M. l'Évêque, 200 com. (P. 1782).

Chapelles. 1, 2, 3, 4. Du Canonicat, au château, il y en a quatre, fondées par Jeanne Turpin de Targé et Charles de Nauroir en 1474; Prés. le seigneur de Targé (P. 1782).

— 5. Des Roches-Boury, Prés. la famille des Breton (id.).

— 6. De S. Sébastien, Prés. le seigneur de Targé (id.).

Chapelles. 7. De Ste-Catherine, au château de Targé, interdite le 17 juin 1776, le service transporté dans celle du canonicat (Lalanne, T. I), Prés. le seigneur de Targé (P. 1782).

— 8. Ou stipendie, service fait par le curé; rev., 90 l., Prés. la famille des Charbonneau (V. 1769).

— 9. « In parochia de Targeio, cappellania que deservitur in cappellania que est juxta cimeterium et tenet eam cappellanus de Sancto.... et est de collatione episcopi » (G. G.).

TEILLOU.

S. Sulpice, 27 Août. — Suc. Doy. de Chef-Boutonne. — Arch. de Metulo.

Eccl. de Teyllou est regularium de Cella, debet XXX de bys. (G. G.), XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Sulpice de Teillou, pat. abbas B. Mariæ de Cella (P. Besly), 300 com.; rev., 1,200 l. (V. 1769), 300 com. (P. 1782).

Chapelle des Gourlassiers; rev., 120 l., le service se fait à S. Hilaire de Melle, Prés. M. de Nossay (V. 1769).

Prieuré de Teillou et de Paizay-le-Tort. Prioratus de Teyllis et Paizay, debet unam procurationem (G. G.).

TEMPLE (LE).

S. Sauveur, 6 *Août. — Suc. Doy. de Châtillon-sur-Sèvre.*

Cure de S. Sauveur du Temple (*a*) à portion congrue, Prés. le commandeur du Temple-lez-Mauléon, 160 com. (V. de Menou).

Chapelle de S. Sébastien, pat. l'Évêque de Maillezais; rev., 80 l. (P. 1648).

TENET.

N.-Dame, 15 *Août. — Sup. réunie à Haims. — Arch. Montis-Maurilii.*

Eccl. de Teneto seu Caveto, pleno jure de dono episcopi que fuit divisa ab ecclesia de Lianaz (*b*), debet VIII l. de jur. (G. G.), XX s. (Bys. 1649).

Eccl. de N.-Dame de Thenet, pat. episcopus (P. Besly). N.-Dame d'Anthenet, 300 com. (P. 1782).

TERCÉ.

S. Crépin et S. Crépinien, 25 Oct. — Suc. Doy. de S. Julien. — Arch. Mortuimaris.

Eccl. de Cerzec, debet XXV s. de bys. (G. G.), XXV s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Crespin et S. Crispinian de Tercé, pat. capitulum de Morthemer (P. Besly), 400 com. (P. 1782).

(*a*) N'est mentionnée dans aucun *Pouillé*, n'était dans le principe que la chapelle de la Commanderie de l'ordre du Temple, puis de S. Jean-de-Jérusalem, près Châtillon-sur-Sèvre, *olim* Mauléon.

(*b*) Nous n'avons pu retrouver la position de cette ancienne paroisse; aucune localité environnante ne porte un nom que l'on y puisse appliquer. Il est probable que ce nom de Lianaz a été modifié par un nom moderne qui aura fait oublier l'ancien, comme nous en avons des exemples : ainsi le Bourg-Archambaud, autrefois Thians, ou aura pris le nom du saint, titulaire de son église.

TERNAY.

N.-Dame, 15 Août. — Suc. Doy. des Trois-Moutiers. — Arch. de Loduno.

Eccl. de Ternay, patronatum habet capitulum S. Martini Turonensis, debet XXV s. de Bys. (G. G.). Le curé de Ternay XXX s., le curé de l'autre portion de Ternay, XXV s. (Bys. 1649).

Eccl. de N.-Dame de Ternay, pat. capitulum S. Martini Turonensis (P. Besly); Prés. le prévôt d'Antoigné (*a*) (P. 1782).

Chapelles. 1. De Ste-Marguerite à l'autel de ce nom, conférée par l'Évêque de Poitiers, le 23 février 1664 (M. Arch.), Prés. la famille des Girards (P. 1782).

— 2. De Ste-Néomaye, Coll. M. l'évêque (P. 1782).

— 3. De la Très-Ste-Trinité ou des divins services, Prés. le curé de Ternay (id.).

— 4. De S. Laurent, à l'autel de ce nom, conférée par l'évêque, le 23 février 1664 (M. Arch.).

— 5. De l'Annonciation de la Ste-Vierge au château de Ternay (*b*) (Év.).

Prieuré. Prior de Ternay seu de Ternaco, Majoris Monasterii, debet LX s. de decima, LXX gros. de procuratione (D. 1383).

TERVES.

N.-Dame, 15 Août. — Suc. Doy. de Bressuire. — Dec. Berchorii.

Eccl. de Tarnia (*c*) seu Terveria, pleno jure de dono episcopi, debet XX s. de bys. (G. G.).

Cure de N.-Dame de Terves, pat. l'abbé de S. Jouin de Marnes, rev., 400 (P. 1648); Coll. M. l'Évêque de la Rochelle, rev., 600 l., 650 com. (V. de Menou).

Chapelle de S. Georges de Beaurepaire, pat. les seigneurs du lieu, rev., 100 l. (P. 1648); rev., 70 l., deux messes par semaine (V. de Menou).

TESSONNIÈRES.

N.-Dame, 15 Août, — Suc. Doy. de S. Loup. — Dec. Berchorii.

Eccl. de Thessounières est regularium (*d*), debet XV s. de bys., XXV l. de jur. (G. G.).

Cure N.-Dame des Tessonnières, pat. l'abbé Dorveau (P. Abb.), régulière, rev., 300 l. (P. 1648); rev., 600 l., 450 com. (V. de Menou).

THENEZAY.

S. Honoré, 9 Janv. — Doy. Arch. de Partenai. — Dec. Pertiniaci.

Eccl. de Thenezayo, patronatum habet capitulum Pictavense, debet XL s. de bys., XXV l. de jur. (G. G.).

(*a*) *Voir* la note *d*, p. 262, à S. Pierre de Curçay.

(*b*) Voici l'inscription qui relate et l'érection de cette chapelle et la fondation du château de Ternay. Elle est placée dans la chapelle : Hou mays de novembre M. CCCCXLIII fut commancée cette chapelle; V ans avent fut commancée la plesce; fit faire cest chasteau vif Btro de Beauvaul ovecques dame de noble renommée Fre de Brezè noumée.

(*c*) Pour Tarvia ? par substitution de l'N au V.

(*d*) Mentionnée comme dépendant d'Airvau dans la charte de réforme de ce monastère par l'évêque Pierre II, du 10 févr. 1095 [V. S.] (Besly, év. de Poitiers).

Eccl. de Thenezayo, S. Honoré de Thenezay, pat. capitulum Pictavense (P. Besly), 1000 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. In ecclesia de Thenezayo est cappellania fundata ad altare B. Petri, ad terciam partem per dominum Reginaldum Guibertum presbyterum et spectat presentacio ad rectorem loci et si negligens fuerit in conferendo spectat presentacio ad archipresbyterum Pertiniaci (G. G.).

— 2. Ste-Catherine de la Forêt ou des Jumeaux, trois messes, rev., 10 escuz., en 1660 (V. Maisond.), Prés. le seigneur de Jumeaux (P. 1782).

— 3. De N.-Dame de Puisant, rev., 40 l., en 1660 (V. Maisond.), fondée en 1311 par Hugues de la Ferrière, seigneur de Puisant, Prés. le seigneur de Puisant (P. 1782).

THOLLET.

N.-Dame, 15 *Août. — Suc. Doy. de la Trémouille.*

Cette paroisse était un ancien prieuré dépendant de l'abbaye de la Règle, indifféremment connu sous le nom de Thollet ou du Cluseau, il payait III l. pour droit de visite. Il a été détaché du diocèse de Limoges, seulement à l'époque du Concordat.

THORIGNÉ.

S. Cyr et Ste-Julitte, 16 *Juin. — Sup. réunie à Mougon. — Arch. de Exolduno.*

Eccl. de Torgniaco, seu Torniaco, pleno jure de dono episcopi, debet XX s. de bys., XXX l. de jur. (G. G.), XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Cyr et Ste-Julitte de Thorigny, pat. capitulum Pictavense (P. Besly), 46 com., ce qui ne fait que la dixième partie de la paroisse catholique, rev., 850 l. (V. 1769), 200 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Jacques, en l'église, une messe par semaine, rev., 200 l. (V. 1769), Prés. le seigneur de la Renaudière (P. 1782).

— 2. De S. Jacques, dans le bourg le service se fait dans l'église de Ste-Néomaye, rev., 240 l., Prés. le seigneur de la paroisse (V. 1769).

THORIGNY-SUR-LE-MIGNON.

S. Louis (*a*), 19 *Août. — Suc. Doy. de Beauvoir. — Arch. Surgeriacensis.*

Eccl. parochialis B. Mariæ de Thorigneio ad præsentationem archipresbyteri Surgeriarum, et ad institutionem domini episcopi [Xantonensis], pro procuratione debet VII s., VI d. (P. de R.).

Archipresbyter Surgeriarum præsentat ad ecclesiam parochialem B. Mariæ de Thorigneio, archidiaconus Alniensis instituit (Tab. dig.).

Cure de N.-Dame de Torigné, l'archiprêtre de Surgères présente, l'évêque [de Saintes] confère (P. 1648).

(*a*) L'ancienne église détruite; celle actuelle, bâtie sur l'emplacement de l'ancien cimetière, a été bénie le 30 août 1829. La Ste-Vierge est restée la patronne du lieu.

THOUARS.

S. Médard, 8 Juin. — Arch. et Doy. Archid. de Thouars. — Dec. Thoarcii.

Eccl. S. Medardi de Thoarcio, patronatum habet abbatissa de Thoarcio, debet L s. de bys., LX l. de jur. (G. G.), L s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Médard de Thouars, pat. abbatissa de Thouars (P. Besly), 200 com., en 1751 (M. Arch.), Prés. l'abbesse de S. Jean de Bonneval, 1,500 com. (P. 1782).

Chapelles. In ecclesia S. Medardi, sunt hec cappellanie sine cura et sunt de patronatu rectoris, scilicet:

— 1. Cappellania S. Nicholaï que valet XXX l. (G. G.).

— 2. Cappellania S. Nicholaï que valet X l. (G. G.), le *Pouillé* de 1782 n'en mentionne qu'une, Prés. le curé (P. 1782).

— 3. Cappellania B. Marie que valet X l. (G. G.). N.-Dame de Pitié, Prés. le curé et les fabriqueurs (P. 1782).

— 4. Cappellania S. Lazari, que valet VIII l. (G. G.).

— 5. « Item est una cappellania ad altare Crucifixi, in ecclesia S. Medardi de Thoarcio et est de collatione domini episcopi pleno jure » (G. G.), du petit Crucifix, Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 6. De Ste-Catherine « Item et una cappellania fundata ad altare B. Katerine, in ecclesia S. Medardi de Thoarcio et est ad presentacionem rectoris ejusdem loci S. Medardi » (G. G.). Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 7. « In ecclesia S. Medardi de Thoarcio est cappellania, de novo per magistrum Johannem Nicholaï et ejus uxorem fundata, et est de presentacione ipsius et heredum suorum, et fuit collata domino Johanni Loulelli presbytero, primo cappellano dicte cappellanie, die XII mensis maii, anno domini M. CCCCXXVII, et nullus debet obtinere cappellaniam nisi fuerit presbyter et manens in villa Thoarcii » (G. G.).

— 8. De S. Antoine, Prés. le seigneur de Glenay (P. 1782).

— 9. De S. Christophe, Prés. le seigneur de la Salle (id.).

— 10. Du Grand-Crucifix ou des Brions, Prés. le seigneur des Brions (id.).

— 11. De N.-Dame de la Douce, Prés. MM. Lelièvre de Vernelle (id.).

— 12. De S. Laon, Prés. MM. Lelièvre du Petit-Puits (id.).

— 13. De N.-Dame de Pitié, Prés. le seigneur de la Cossinière (id.).

— 14. Des Reliques, Prés. le seigneur de Rigny (id.).

— 15. De S. Sébastien et S. Michel, Prés. la famille des Brions (id.).

— 16. De Ste-Anne du Salut et de N.-Dame de la Miséricorde de Vergnettes ou Vermettes, Prés. le seigneur de Vergnettes (id.).

— 17 à 23. Des Compagnons de S. Médard (*a*). Six chapelles de ce nom, Prés. le curé et les paroissiens alternativement (id.).

(*a*) L'on nommait ainsi une société composée de six prêtres chargés d'aider le curé de S. Médard dans l'administration de sa paroisse, qui en 1787 comptait au moins 3,000 âmes.

THOUARS.

N.-Dame... — Sup. réunie à S. Médard. — Dec. Thoarcii.

Eccl. de B. Marie de Thoarchio, patronatum habet abbas S. Jovini, debet XL s. de bys. (G. G.). Le curé de Notre-Dame et de S. Martin (*a*) XL s. (Bys. 1649).

Église N.-Dame au chasteau de Thouars, pat. l'abbé de S. Jouin-de-Marnes (P. Abb. et P. Besly). Coll. M. l'Évêque, 160 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. Ou église de S. Martin (*b*), au château de Thouars, pat. l'abbé de S. Jouin-de-Marnes (P. Abb.).

— 2. De S. Jacques, fondée le 15 juillet 1586, Prés. le chapitre du château [N.-Dame?] (P. 1782).

THOUARS.

S. Pierre... — Sup. réunie à S. Médard. — Dec. Thoarcii.

Prior (*c*) S. Petri de Thoarcio debet LXX gros. de procuratione (D. 1383). Le curé XV s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Pierre de Thouars, pat. decanus capituli de Thouars (P. Besly). « N'y a fonds baptismaux, pour estre en territoire emprunté; par le moyen des guerres civilles au règne de Henry-le-Grand, que l'église et les maisons canoniales qui estoient dans l'enclos du chasteau furent du tout ruinées, sans avoir jamais esté en leur pouvoir d'y rentrer, ou avoir lieu d'en estre récompensés, et sont à présent lesdits lieux possédés par le duc de la Trimoille, qui leur avoit donné subjet après le traicté de paix de 1588, d'achepter la maison où est à présent l'église en laquelle ils font à présent le service canonial; et pour le curé, il administre les sacrements au peu de paroissiens qu'il a, dans l'église de S. Médard, comme le lieu le plus commode », en 1652 (V. Maisond.).

Chapelles. In ecclesia S. Petri ubi sunt canonici sunt hec cappellanie :

— 1. Una que valet X l. et est ebdomadarius (G. G.).

— 2. Alia que valet X l. et est ebdomadarius (id.).

— 3. Alia que valet X l. et habet eam Stephanus canonicus ejusdem loci et sunt de patronatu decani et capituli (id.).

— 4. Des Anniversaires. Prés. le chapitre de S. Pierre de Thouars (P. 1782).

— 5. De N.-Dame de Barou, Prés. le même (id.).

— 6. De Ste-Croix, Prés. le même (id.).

— 7. De la Cure-habituelle, Prés. le doyen du chapitre de S. Pierre de Thouars (id.).

— 8. De S. Nicolas de la Garlachale, Prés. le seigneur de la Brosse en S. Varant (id.).

— 9. De S. Herme, Prés. le seigneur de la Grillière (id.).

— 10. De S. Jean, Prés. le chapitre de S. Pierre de Thouars (id.).

— 11. De S. Nicolas, Prés. le même (id.).

— 12. De Notre-Dame de la Ronde, Prés. le même (id.).

— 13. De S. Mathurin, Prés. le seigneur de Thouars (id.).

(*a*) L'église de N.-Dame était, comme la chapelle S. Martin, un annexe du prieuré de S. Nicolas (V. Montauban).

(*b*) Cette église, *Eccl. S. Martini in Castello Thoarcii*, et celle de N.-Dame sont relatées dans la bulle donnée en 1179 par le pape Alexandre III, en faveur de l'abbaye de S. Jouin (Cart. S. Jovini).

(*c*) Sans doute pour *cappellanus*, aucun autre document ne nous indiquant un prieuré à S. Pierre.

THOUARS.

S. Laon, 21 *Nov.* — *Suc. Doy. de Thouars.*

La cure de S. Laon de Thouars... (Bys. 1649). Prés. l'abbé de S. Laon, 800 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De Ste-Catherine, Prés. l'abbé de S. Laon (P. 1782).
— 2. De S. Jacques et S. Christophe, régulière. Prés. le même (id.).
— 3. De S. Jacques, Prés. les religieux de S. Laon (id.).
— 4. Du Grand S. Jean. Prés. le seigneur de Thouars (id.).
— 5. De S. Laurent, Prés. l'abbé de S. Laon (id.).
— 6. De S. Michel du Magny, ou S. Michel-l'Ancien, ou le Petit, fondé par Nicole d'Hérisson, veuve d'Hélie Martin. Prés. le seigneur de la Haye (id.).
— 7. De S. Laurent des Maulais, Prés. MM. Le Lièvre de Vernelle (id.).
— 8. De S. Michel, Prés. l'abbé de S. Laon (id.).

THOUARS.

Prieurés de la Magdelaine (*a*), *S. Michel*, *Maladrerie.*

Prieuré de la Madelaine. Prior B. Marie-Magdaleine de Thoartio debet XL s. t. (D. 1326), XL s. de decima (D. 1383).

Ste-Marie-Magdelaine, Prés. la ville de Thouars, pat. l'abbé Dorveau (P. Abb.), O. S. B., pat. l'abbé S. Jouin de Marnes; rev., 1,500 l. (P. 1648), O. S. A., pat. l'abbé d'Airvaux (P. 1782).

Prieuré de S. Michel. Prioratus de Tuarciu solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de S. Michel de Tharin [Thouars], Prés. l'abbé Dorveau (P. Abb.), prieuré ou aumosnerie de S. Michel, un seul pauvre, en 1659; rev., 9 boisseaux de maistais [méteil ?] et une basse de vin, en 1664 (V. Maisond.), réuni à l'hospital dit de S. Michel de Thouars (P. 1782).

Chapelles. 1 à 6. De S. Michel, six chapelles de ce nom, desservies dans cette église, Prés. les administrateurs de l'aumônerie (P. 1782).

Maladrerie (*b*) de fondation royale, pat. le grand-aumosnier de France; rev., 300 l. (P. 1648), unie, par arrêt du conseil du 14 janvier 1695 et lettres-patentes régistrées au parlement de Paris, le 10 juillet 1696, à l'hôpital du prieuré de S. Michel de la même ville (Un. Mal.).

THURAGEAU.

S. Pierre, 29 *Juin.* — *Suc. Doy. de Mirebeau.* — *Arch. Mirabelli.*

Eccl. de Turagello, patronatum habet abbas S. Cypriani, debet LX s. de bys. (G. G.), CXI l. (Bys. 1649).

(*a*) Cette église de Ste-Marie-Magdelaine, hors les murs de Thouars, est mentionnée dans un acte par lequel Aymeri, vicomte de Thouars, confirme en 1196 les priviléges que son père Arbert avait accordés à l'abbaye d'Airvau (D. FONT., T. XXVI).

(*b*) Probablement le même établissement charitable que nous trouvons désigné sous le nom d'aumônerie et église S. Lazare dans une bulle du pape Alexandre III, donnée en 1119 en faveur de l'abbaye de S. Jean de Bonneval-lez-Thouars (D. FONT., T. XXVI).

Eccl. S. Pierre de Turageau, pat. abbas S. Cypriani Pictavensis (P. Besly), 460 com.; rev., 1,200 l. (V. 1769), 600 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Georges; rev., 230 l., une messe par semaine (V. 1769). Prés. le seigneur de Bournezeau (P. 1782).

— 2. De S. Jean des Dubois ou Drebaut, Prés. la famille des Coindre (P. 1782).

— 3. De S. Jean des Thibault, Coll. M. l'Évêque (id.).

— 4. De S. Michel de Bournezeau; rev., 115 l., une messe par semaine. Prés. le seigneur de la Giraudière (V. 1769). Prés. MM. Beuvier [comme seigneurs de la Giraudière] (P. 1782).

— 5. De S. Jean, à l'autel de la Ste-Vierge dans la chapelle de la Richardière; rev., 12 l., une messe par an. [Cette chapelle de la Richardière était autrefois l'un des collatéraux de l'église qui fut concédé aux seigneurs de la Richardière, à la charge de l'entretenir] (V. 1769).

— 6. De S. Nicolas, Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

THURÉ.

S. Pierre, 29 *Juin. — Suc. Doy. de Châtelleraud. — Extra Dec. et Arch.*

Eccl. de Tureyo dicitur esse de camera episcopi Pictavensis ab antiquo et extra decanatus et archipresbyteratus (G. G.) Tureium est de dono episcopi, non debet byssextum (id.), debet L s. redditus in synodo Penthecostes (id.), XL s. de jur. (id.).

Eccl. S. Pierre de Thuré, pat. episcopus (P. Besly), 1,000 com.; rev., 1,500 l. (V. 1769), 1,000 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. « Apud Thureyum in capella B. Marie est quedam cappellania fundata in honore S. Martini et est de patronatu domini loci de Pouilhe » (G. G.).

— 2. Des Girauds, Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 3. Ou stipendie de S. Pierre des Pereaux, ou la Dispense, rev., 60 l., devait une messe par semaine dans l'église, elle ne se dit plus (V. 1769), fondée par M. Jean Perrault prêtre, Coll. le même (P. 1782).

— 4. Ou legs pieux des Roux, Prés. la famille des Roux (id.).

— 5. De N.-Dame fondée et desservie au grand autel (M. Arch.); rev., 150 l., une messe par semaine, Prés. le seigneur de Thuré (V. 1769).

— 6. De Ste-Marguerite, une messe par semaine (V. 1769).

— 7. Autre de Ste Marguerite, fondée par Marguerite Ragot, épouse de François Bonnin avant 1644, 16 l. de rente, deux messes (Lalanne, T. I).

— 8. De N.-Dame au cimetière. « In capella B. Marie in cymeterio de Thureyo est cappellania fundata ad honorem B. Marie et est de patronatu domini de la Barbelinière » (G. G.), deux messes par semaine (V. 1769), très-bien fondée, Prés. le seigneur de la Barbelinière (P. 1782), unie plus tard à l'hôpital de Chatelleraud (Lalanne, T. I).

— 9. De N.-Dame au château de Thuré, Prés. le seigneur de Thuré (P. 1782).

— 10. Du château de Beaurepaire (Lalanne, T. I).

TOURTENAY.

S. Pierre, 29 Juin. — Suc. Doy. de Thouars. — Dec. Thoarcii.

Eccl. de Tortenay patronatum habet abbas Burguli, debet XX s. de bys. (G. G.), XX s. (Bys. 1649).

Cure de S. Fort (*a*) de Tourtenay au diocèse de Poictiers, pat. l'abbé de Bourgueil (P. Abb.). S. Pierre (P. Besly), 350 com., en 1751 (M. Arch.), 500 com. (P. 1782).

Chapelle de S. Fort, où sont les reliques de ce saint, en 1751 (M. Arch.).

Prieuré. Prioratus de Tortenay, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de S. Fort de Cortenay ou Tortenay, au diocèse de Poictiers, pat. l'abbé de Bourgueil (P. Abb.), O. S. B., rev., 1,400 l. (P. 1648). S. Pierre de Tourtenay (P. 1782).

TRAYE.

S. Denis... — Sup. réunie à Bouin. — Dec. Pertiniaci.

Eccl. de Traya, patronatum habet abbas Burguli et debet aureum (G. G.), CXI l. (Bys. 1649).

Eccl. de Traya, S. Denis de Traye, pat. abbas de Bourgueil (P. 1648), Coll. M. l'Évêque, 60 com. (P. 1782).

TRIMOUILLE (LA).

S. Pierre-ès-Liens, 1er Août. — Doy. Arch. de Montmorillon. — Arch. Montis-Maurilii.

Eccl. de Trimollia est regularium, debet L de bys. (G. G.), L s. (Bys. 1649).

Eccl. de Tremolia, S. Pierre de la Trimouille, pat. abbas de Lesterp (P. Besly), 700 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De N.-Dame, en ruines, en 1634 (V. Filleau).

— 2. De S. Martin, près le pont, usurpée par les religionnaires, en 1634, (id.).

Prieuré. Prioratus de Tremoleria solvit procurationem (G. G.).

ULCOT.

S. Georges, 23 Avril. — Sup. réunie à Bouillé S. Paul. — Dec. Thoarcii.

Eccl. de Bulicoti est regularium de Malleonio (*b*), debet V s. de bys. (G. G.), V s. (Bys. 1649).

Eccl. de Bulicoti, S. Georges d'Ulcot, pat. abbas de Mauléon (P. Besly), 250 com. (P. 1782).

USSEAU.

S. Hilaire, 13 Janv. — Suc. Doy. de Leigné-sur-Usseau. — Arch. Castri-Ayraudi.

Eccl. de Usello, patronatum habet abbas de Michariis [Nuchariis], debet XX s. de bys., XXX l. de jur. (G. G.), la Mothe-Dusseau, XX s. (Bys. 1649).

(*a*) S. Pierre était le titulaire de l'église, mais S. Fort y était honoré d'une manière particulière : on lit dans un procès-verbal de visite du 30 avril 1751 : « Reliques de S. Fort dans la chapelle de ce nom, pour authentique, un procès verbal de Mgr de la Poype, lors d'une réparation considérable faite à l'église, et pour autorité une inscription sur cuivre » (M. Arch.).

(*b*) Mentionnée comme dépendant de cette abbaye dans une bulle donnée en sa faveur, le 5 mai 1123, par le pape Calixte II. (D. FONT., T. XVII).

Eccl. de Motha-Usselli, S. Hilaire de la Mothe d'Usseau, pat. abbas de Noyers, Turonensis diœcesis (P. Besly), 240 com., rev., 800 l. (V. 1769), 300 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De Ste-Catherine des Palles ou de la Tonzalinière, rev., 30 l., une messe par an (V. 1769). Prés. le seigneur de la Mothe-d'Usseau (P. 1782).

— 2. Rurale de la Baroterie S. Eloy, rev., 120 l., une messe par mois, dépendait de l'abbaye de Montierneuf (LALANNE, T. I).

— 3. Des Roubeaux (LALANNE, T. I).

USSEAU.

S. Pierre, 29 *Juin*. — *Suc. Doy. de Mauzé.* — *Arch. de Mausiaco.*

Eccl. parochialis S. Petri de Ussello annexa archipresbyteratu Surgeriarum, pleno jure domini episcopi [Xantonensis], pro procuratione rector debet V l., X s., pro fabrica XVII s., VI d. (P. de R.).

Cure de S. Pierre d'Usseau, annexe de l'archiprêtré de Surgères, l'évêque [de Saintes] présente et confère (P. 1648).

USSON.

S. Pierre, 29 *Juin*. — *Suc. Doy. de Gençay.* — *Arch. de Gencayo.*

Eccl. de Uconio patronatum habet abbas S. Cypriani, debet XXX s. de bys., XL l. de jur. (G. G.), XX s. (Bys. 1649).

Eccl. de Ussonio, S. Pierre d'Usson, pat. abbas S. Cypriani (P. Besly), 600 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De Ste-Marie-Magdelaine de la Garcelière, Prés. l'abbé de Lesterp (P. 1782).

— 2. De S. Jean-Baptiste, près du cimetière, détruite (Ev.).

Prieuré. Prior de Viconio [Uconio] debet C s. t. (D. 1326), C s. de decima, LXXX gros. de procuratione (D. 1383).

Prieuré d'Usson, O. S. B., pat. l'abbé de S. Cyprien; rev , 1,000 l. (P. 1648). S. Pierre d'Usson, O. S. B., pat. l'abbé de S. Cyprien ; rev., 1,000 l. (P. 1648). S. Pierre d'Usson (P. 1782).

Prieuré de la Fontaine ou de la Font-S.-Martin (*a*). Priorissa Fontis S. Martini debet L s. de decima (D. 1383).

Prieuré de Fontaine-S.-Martin, O. de Fontevrauld (P. Abb.).

VALLANS.

N.-Dame, 15 *Août*. — *Suc. Doy. de Frontenay.* — *Arch. de Mausiaco.*

Eccl. parochialis B. Mariæ de Valenti ad præsentationem abbatis S. Johannis Angeriacensis ad institutionem domini episcopi [Xantonensis] pro procuratione rector debet XX s., pro fabrica VI d. (P. de R.).

Abbas S. Johannis Angeliacensis præsentat ad ecclesiam parochialem B. Mariæ de Valente et dominus episcopus [Xantonensis] instituit (Tab. dig.).

Cure de N.-Dame de Vallant, l'abbé de S. Jean-d'Angély présente (P. 1648).

(*a*) Don de la terre de *Laïâ*, le 12 août 1162, aux religieuses de la Font S. Martin par l'abbé et les religieux de Nouaillé (D. FONT., T. XXI). Ste Néomaye était patronne de la chapelle de ce prieuré, à laquelle on se rendait en procession le mercredi des Rogations. C'est aujourd'hui une propriété particulière.

VANÇAY.

S. Martin, 11 *Nov.* — *Suc. Doy. de Chey.* — *Arch. de Romio.*

Eccl. de Vancayo patronatum habet capitulum B. Marie Majoris Pictavensis, debet XV s. de bys., XXV l. de jur. (G. G.), XV s. (Bys. 1649).

Eccl. de Vancayo, S. Martin de Vanssay, pat. capitulum B. Mariæ Majoris Pictavensis (P. Besly), 60 com. et environ 400 habitants, pat. l'abbé de S. Benoît; rev., de 1,400 à 1,500 l. (V. 1769). Prés. l'abbé de S. Benoît de Quinçay, 50 com. (P. 1782).

Chapelle des Boudauts, Prés. le seigneur de la Guérivière (P. 1782).

VANDELOGNE.

S. Rémy, 1er *Oct.* — *Sup. réunie à la Ferrière.*

Capellanus regularis de Vendelinha seu de Vandeloigne, debet XX s. t. (D. 1326), XX s. de decima, VIII gros. de procuratione (D. 1383), XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Rémy de Vaudeloigne, pat. abbas. S. Severini (P. Besly). Vandelogne, 300 com. (P. 1782).

VANNEAU (LE).

S. Eutrope, 30 *Avril.* — *Suc. Doy. de Frontenay.* — *Arch. de Mausiaco.*

Ecclesia parochialis S. Eutropii de Vanello ad præsentationem prioris de Jaulla et ad institutionem domini episcopi [Xantonensis] pro fabrica debet VII s., VI d. (P. de R.).

Cure de S. Eutrope du Vanneau, le prieur de S. Martin de Juilles [Jules] présente (P. 1648).

VANZAY.

S. Jacques-le-Majeur, 25 *Juill.* — *Suc. Doy. de Chey.* — *Arch. de Chonayo.*

Eccl. de Venzayo seu Venzaico pleno jure de dono episcopi, debet X s. de bys., XVI l. de jur. (G. G.), X s. (Bys. 1649).

Eccl. de Venzayo, S. Jacques de Vanzay, pat. episcopus (P. Besly), 250 com. (P. 1782).

VARENNES.

S. Martin, 11 *Nov.* — *Suc. Doy. de Mirebeau.* — *Arch. Mirabelli.*

Eccl. de Varennis, patronatum habet capitulum B. Martini Turonensis, debet XX s. de bys. (G. G.), XX s. (Bys. 1649).

Eccl. de Varennis, S. Martin de Varennes, pat. capitulum S. Martini Turonensis (P. Besly), 200 com.; rev., 500 l. (V. 1769), 200 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De Ste-Barbe. Prés. la famille des Hélions (P. 1782).
— 2. De S. Mathurin ou S. Martin; rev., 150 l. Prés. la famille des Godu (V. 1769). Prés. la famille des Joubert (P. 1782).

VASLES.

Ste-Radégonde, 13 *Août.* — *Doy. Arch. de Partenai.* — *Arch. de Sancayo.*

Eccl. de Vales, patronatum habet abbatissa Ste-Crucis, debet L s. de bys., LII l. de jur. (G. G.), L s. (Bys. 1649).

Eccl. Ste-Radégonde de Vasles, pat. abbatissa Stæ-Crucis Pictavensis (P. Besly), 800 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Nicolas du Chilleau, capella sub invocatione Sti Nicolai in domo nobili
— du Chilleau intra limites parochie de Vasles, de jure patronatu laïcorum nobilium (M. Arch.), fondée, en 1472, par Gauvain du Chilleau, dotée de nouveau par Catherine Aymard, veuve de Jacques du Chilleau, seigneur dudit lieu, Prés. le seigneur du Chilleau (P. 1782).

— 2. De N.-Dame et de S. Charles de la Sayette, Prés. le seigneur de la Sayette (*a*) (P. 1782).

Prieuré de l'Habit-Mangot (*b*). Prior de Habitu et Mannihitoti seu de Habitu de Maingoti debet LX s. t. (D. 1326), de decima LX s. (D. 1383).

Prieuré de l'Habit-Mangot, S. Jacques, O. S. A., pat. l'abbé de la Réau; rev., 1,000 l. (P. 1648 et 1782).

VAUSSAY (*c*).

S. Junien, 12 Août. — Doy. Arch. de Melle. — Arch. de Chonayo.

Eccl. de Vozaico, patronatum habet capitulum Lemovicense, debet XXV l. de jur. (G. G.), XXV s. (Bys. 1649).

Eccl. de Vozaico, S. Junien de Vaussay, pat. capitulum Lemovicense (P. Besly), Prés. la cathédrale de Limoges (P. 1782).

VAUSSEROUX.

Ste-Radégonde, 13 Août. — Suc. Doy. de Vasles. — Arch. de Sancayo.

Eccl. de Valle-Sororis patronatum habet abbatia Ste-Crucis, debet X s. de bys., XXV l. de jur. (G. G.), X s. (Bys. 1649).

Eccl. de Valle-Sororis, Ste-Radégonde de Vausseroux, pat. abbatissa Stæ-Crucis Pictavensis (P. Besly), 250 com. (P. 1782).

VAUTEBIS.

S. Léger, 2 Oct. — Suc. Doy. de Vasles. — Arch. S. Maxencii.

Eccl. de Valle-Thobis, pleno jure de dono episcopi debet X s. de bys. (G. G.), X s. (Bys. 1649).

Eccl. de Valle-Thobis, S. Léger de Vautebis, pat. episcopus (P. Besly), 250 com. (P. 1782).

VAUX.

N.-Dame, 15 Août. — Suc. Doy. de Couhé. — Arch. de Romio.

Capellanus de Vallibus, patronatum habet abbas S. Cypriani (*d*), debet XX s. de bys., XXVII l. de jur. (G. G.), XX s. (Bys. 1649).

Eccl. de Vallibus, N.-Dame de Vaux, pat. abbas S. Cypriani (P. Besly), 600 com. (P. 1782).

(*a*) C'est par suite d'une erreur typographique que, dans le *Pouillé* de 1782, il est dit que cette chapelle fut fondée par Louis XI. Cette mention se rapporte à la chapelle de S. Sauveur sise au Puy-Notre-Dame.

(*b*) Aujourd'hui connu sous le nom de Magot.

(*c*) Depuis quelques années il existe à Sauzé, chef-lieu civil de la commune, une chapelle de secours sous le vocable de Ste-Radégonde.

(*d*) Est du nombre des églises dont Pierre II, évêque de Poitiers, confirme vers 1098 la possession à cette abbaye (D. Font., T. VII).

Chapelle. « In ecclesia parochiali de Vallibus, est cappellania fundata per deffunctum dominum Symonem de Landa militem, cujus presentacio pertinet ad heredes deffuncti Johannis de Fontenioux » (G. G.).

VAUX.

N.-Dame..... — Suc. Doy. de Leigné-sur-Usseau. — Arch. Castri-Ayraudi.

Capellanus S. Dyonisii (*a*) in Vallibus debet XXX s. t. (D. 1326).

Église parrochiale de N.-Dame de Vallée, à la collation de M. l'abbé de S. Denis, en France, de plein droit (P. Abb.). S. Denis en Vaux, 330 com., Prés. le prieur de Vaux, rev., 500 l. (V. 1769). Prés. l'abbé de S. Denis en France, 300 com. (P. 1782).

Prieuré (*b*). Prioratus S. Dyonisii in Vallibus, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de S. Denis en Vaulx, en la plaine disposition de l'abbé de S. Denis en France (P. Abb.), O. S. B., rev., 1,500 l. (P. 1648); la messe les dimanches et les fêtes; rev., 1,500 l. (V. 1769), uni au séminaire d'Autun (P. 1782), au séminaire de Verdun (LALANNE, T. I.)

VELLÈCHES.

N.-Dame, 15 Août. — Suc. Doy. de Leigné-sur-Usseau.

Cette paroisse, distraite du diocèse de Tours, ne fait partie de celui de Poitiers que depuis le Concordat.

VENDEUVRE.

S. Aventin, 4 Fév. — Suc. Doy. de Neuville. — Extra Dec. et Arch.

Eccl. de Vendovria (*c*) dicitur esse de camera episcopi Pictavensis ab antiquo et extra Decanatus et Archipresbyteratus esse (G. G.). Eccl. de Vendovre in archipresbyteratu Mirabelli solvit procurationem feudalem (id.). Eccl. de Vendobrio in archipresbyteratu Sedis, non solvit procurationem (id.). Eccl. de Vendoivre in Mirabello, debet procurationem feudalem (id.). Vendourium que est extra Decanatus et Archipresbyteratus, non debet byssextum (id.). Eccl. de Vendouvre debet IV l., X s. redditus in synodo Penthecostes et IV l., X s. in synodo S. Luce (id.).

Eccl. S. Aventin de Vendeuvre, pat. episcopus (P. Besly). S. Avertin, 1,600 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Jean-Baptiste des Humeaux, Coll. M. l'Évêque (P. 1782).
— 2. De Jeu ou des Maisons-Neuves ou des Tricons, fondée en 1421, Prés. le seigneur de la Goudrie (id.).

Aumônerie, unie à l'Hôpital-Général de Poitiers, par arrêt du 31 janvier 1695 et lettres-patentes régistrées au parlement de Paris, le 9 juillet 1696 (Un. Mal.).

(*a*) L'église était sous le vocable de N.-Dame et des SS. Anges et de S. Denis, le patron du prieuré, mais sa fête avait fait négliger celle des véritables titulaires.

(*b*) Fondé, disent les Annales Bénédictines (T. II, p. 372), par les moines de S. Denis en France, quand ils avaient en Poitou la gestion des biens du duc Sadregisile, confisqués par Dagobert.

(*c*) Il règne dans le *Grand-Gauthier* la plus grande confusion en ce qui concerne Vendeuvre ; nous avons relaté toutes les mentions contenues dans le Mss.

VENIERS.

N.-Dame, 15 Août. — Suc. Doy. de Loudun. — Arch. de Loduno.

Eccl. de Venez, patronatum habet abbas S. Florentii debet XX s. de bys. (G. G.), XX s. (Bys. 1649).

Eccl. N. Dame de Veniers, pat. abbas S. Florentii prope Salmurium (P. Besly), 400 com. (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Venes, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de N.-Dame de Veniers, O. S. B., pat. l'abbé de S. Florent-lez-Saumur ; rev., 800 l. (P. 1648 et 1782).

VERINES.

S. Maixent, 25 Juin. — Sup. réunie à Rom. — Arch. de Room.

Eccl. de Verines, seu Veterines, pleno jure de dono episcopi (G. G.), XV s. (Bys. 1649).

Eccl. de Vitrinis, S. Maixent de Verines-en-Rom, pat. episcopus (P. Besly).

VERNON.

S. Christophe, 25 Juil. — Suc. Doy. de la Villedieu.— Arch. de Gencayo.

Eccl. de Vernon, patronatum habet subcantor Pictavensis, debet XV s. de bys., XVI l. de jur. (G. G.), XV s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Christophle de Vernon, pat. subcantor Pictavensis (P. Besly), 300 com. (P. 1782).

Chapelle de S. Christophe de Verbreuil (*a*). Prés. M l'Évêque (P. 1782).

VERNOU.

La Ste-Croix..... — Suc. Doy. de Brioux. — Arch. de Metulo.

« Eccl. de Verno, pleno jure de dono episcopi debet XVI l. de jur. » (G. G.), XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. Ste-Croix de Vernou, pat. episcopus (P. Besly), 200 com. (P. 1782).

VERNOU-EN-GASTINE.

N.-Dame, 15 Août. — Suc. Doy. de Secondigny. — Arch. Arduni.

Eccl. de Verno, patronatum habet abbas Burguliensis (*b*) debet XXX s. de bys., XXXV l. de jur. (G. G.).

Cure de N.-Dame de Bernon, pat. l'abbé de Bourgueil (P. Abb.). Cure de Vernon ; rev., 300 l. (P. 1648). Vernou, rev., 1,000 l., 800 com. (V. de Menou).

VERRIÈRES.

S. Michel, 29 Sept. — Suc. Doy. de Lussac. — Arch. Mortuimaris.

Eccl. de Verryres seu Verrères pleno jure de dono episcopi, debet XX s. de bys., XX l. de jur. (G. G.), XX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Michel de Verrières, pat. episcopus (P. Besly), 200 com. (P. 1782).

Chapelle, rurale de Ste-Radégonde sur la route et à mi-chemin de Bouresse (Év.).

(*a*) Ne serait-ce point l'ancienne église paroissiale de *Vetri Brolio*? *Voir* au mot Breuil (Vieux).

(*b*) Mentionnée dans l'acte du mois de mars 1102 par lequel Pierre II, évêque de Poitiers, confirme les dons d'églises faits à ce monastère par Isembert son prédécesseur et lui en donne lui-même (D. Font., T. I).

VERRINES.

S. Maixent, 25 *Juin.* — *Suc. Doy. de Celles.* — *Arch. de Metulo.*

Eccl. de Verines, patronatum habet abbas S. Maxencii (*a*); debet XX s. de bys., XVIII l. de jur. (G. G.), XX s. (Bys. 1649).

Eccl. de Vitrinis, S. Maixent de Vérines, pat. abbas S. Maxentii (P. Besly), 200 com., les deux tiers des habitants protestants; rev., 500 l. (V. 1769). Cure de Ste-Verge (*b*). Prés. l'abbé de S. Maixent, 450 com. (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Verines, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Verme, à trois lieues de S. Maixent, dépendait de cette abbaye (P. Abb.). Verine, O. S. B., rev., 800 l. (P. 1648 et 1782). S. Maixent de Verrine, une messe les dimanches et fêtes; rev., 5,800 l. (V. 1769).

VERRUE.

S. Hilaire, 13 *Janv.* — *Suc. Doy. de Monts.* — *Arch. Mirabelli.*

Eccl. de Verrua annexa est cantorie Pictavensis debet XXX s. de bys. (G. G.), X s. (Bys. 1649).

Eccl. de Veruca, S. Hilaire de Verrüe, pat. cantor ecclesiæ Pictavensis (P. Besly) ; rev., 500 l. (V. 1769), 300 com. (P. 1782).

Chapelle rurale de S. Blaise de Purnon, une messe par mois; rev., 120 l., Coll. l'Évêque et le seigneur de la paroisse (V. 1769). Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Verrue, non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Purnon. Prioratus de Podioreni, non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Puy-Renon, O. S. A., pat. l'abbé de Fontaine-le-Comte ; rev., 1,200 l. (P. 1648 et 1782).

VERRUYE.

S. Martin, 11 *Nov.* — *Suc. Doy. de Mazières.* — *Arch. S. Maxencii.*

Capellanus de Verruca seu de Verrua debet L s. t. (D. 1326), XLIV s. de decima, VIII gros. de procuratione (D. 1383), XL s. (B. 1649).

Eccl. de Verruca, S. Martin de Verruye, pat. abbas S. Maxentii (*c*) [P. Besly], 600 com. (P. 1782).

Chapelle des Guillons, fondée par Antoine et Alexandre Guillon, dont les héritiers la présentèrent en 1658. Prés. la famille des Guillon (P. 1782).

(*a*) Dès le mois de juin 966, ce monastère avait des possessions importantes à Verrines qui se trouve encore relaté dans un acte daté vers le 10 décembre 1033 relatant un jugement du comte de Poitou en faveur de cette abbaye, et en 1078 Hugues Claret et son frère lui donnent la moitié de l'église de Verrines avec le terrain qui l'environnait (D. Font., T. XV).

(*b*) Faute typographique, il n'y avait pas de paroisse de Ste-Verge dans l'archiprêtré de Melle, et Verrines est omis par ce *Pouillé*.

(*c*) Bien que non mentionnée par le *Grand-Gauthier*, cette église était fort ancienne comme le prouve le don fait vers 1050 à l'abbaye de S. Maixent par Simon, chevalier, et sa femme.... de tout le fisc presbytéral de l'église de Verrue (D. Font., T. XV). L'on ne peut avoir de doute, bien que le traducteur écrive Verrue, qu'il ne s'agisse de Verruye, on a vu que Verrue relevait de Fontaine-le-Comte, tandis que Verruye dépendait de l'abbaye de S. Maixent.

Prieuré. Prior de Laverrue non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Verruye, O. S. B., pat. l'abbé de S. Maixent; rev., 400 l. (P. 1648). S. Martin de Verruyes (P. 1782).

VERT (LE).

S. Nicolas, 6 Déc. — Suc. Doy. de Brioux.

Paroisse de S. Nicolas du Vert, 150 com. Prés. l'abbé de S. Séverin (V. 1769), 200 com. (P. 1782).

VEZELAY.

Ste-Marie-Madelaine, 22 Juil. — Sup. réunie à N.-Dame de Mirebeau. — Arch. Mirabelli.

Eccl. de Vezeilliaco, patronatum habet prior ejusdem loci, debet X s. de bys. (G. G.), X s. (Bys. 1649).

Eccl. Ste-Marie-Magdelaine de Vezelay lèz Mirebeau, pat. prior ejusdem loci (P. Besly), 50 com., église en mauvais état et interdite, le service se fait dans celle de S. Pierre de Mirebeau. Prés. l'abbé de Vezelay en Bourgogne; rev., 500 l. (V. 1769). Prés. le prieur de Vezelay, 200 com. (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Verdelhaco, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Mirebeau, pat. l'abbé de Vezelay (P. Abb.). Vezelay ou la Magdelaine de Mirebeau, O. S. B., rev., 1,500 l. Ste-Marie-Madelaine de Vezelay (P. 1782).

VEZIERS.

S. Pierre, 29 Juin. — Succ. Doy. des Trois-Moutiers. — Arch. de Loduno.

Eccl. S. Petri de Varezia, patronatum habet abbas S. Florentii, debet XXX s. de bys., XXXIII l. de jur. (G. G.), XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Pierre de Vezieres, pat. prior de Loudun (P. Besly). S. Pierre et S. Paul de Veziers, Prés. l'abbé de S. Florent, 300 com. (P. 1782).

Chapelle du Légat de Garsuau. Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Vereres non solvit procurationem (G. G.).

VIC.

S. Léger, 2 Oct. — Suc. Doy. de Pleumartin. — Arch. de Anglia.

Eccl. de Vico patronatum habet abbas de Anglia (G. G.).

Eccl. de Vicayo, S. Léger de Vic-sur-Gartempe, pat. abbas d'Angles (P. Besly), 900 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De Boisgarnaut (LALANNE, T. I).

— 2. Fondée en 1683 au lieu noble de la Maison-Neuve, par P. de Rechignevoisin et Demoiselle Gabrielle Morault, son épouse, décrétée par l'Évêque qui la conféra en 1683, sur la présentation des fondateurs; rev., 15 l. (N. P.).

Prieuré de Ste-Serenne de Vic. Prioratus de Vic et de S. Martino, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de S. Cenery, O. S. B., pat. l'abbé de S. Cyprien (*a*); rev., 1,200, ou de S. Serenne,

(*a*) Plusieurs seigneurs du nom de Sendebault ou Sennebault de la famille des deux Isembert, évêques de Poitiers, donnent à S. Cyprien l'église de Ste-Serenne de Vicq et ses dépendances vers 1080 (D. FONT., T. VII).

O. S. B. (P. 1648). Ste-Ceraine de Vicq, dépendant de l'abbaye de S. Cyprien ; rev., 250 l., possédé depuis longtemps par des clercs séculiers (N. P.), cent-quatre messes, chapelle dans le bourg ; rev., 300 l. (V. 1769). Ste-Cécile de Vicq (P. 1782).

VIENNAY.

S. Jouin, 1er Juin. — Suc. Doy. de Partenai. — Arch. Pertiniaci.

Eccl. de Viennay, patronatum habet abbas S. Jovini de Marnis (*a*) [G. G.].

Église parrochiale de Visenay, près Parthenay, pat. l'abbé de S. Jouin-lès-Marnes (P. Abb.). S. Jouin de Vinay ou Viennoy, pat. abbas S. Jovini de Marnes (P. Besly), Viennay, Coll. M. l'Évêque, 300 com. (P. 1782).

VIGEAN (LE).

S. Georges, 23 Avril. — Suc. Doy. de l'Isle-Jourdain. — Arch. de Lucac.

Eccl. de Vigano est pleno jure de dono episcopi, debet XXX s. de bys., XXX l. de jur. (G. G.), XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Georges du Vigean, pat. abbas de Lesterp (P. Besly), 1,000 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De S. Eutrope, fondée par les seigneurs du Vigean ; rev., 10 à 12 l., en 1751 (M. Arch.). Prés. le seigneur du Vigean (P. 1782).
— 2. De S. Léger, Prés. le même (P. 1782).
— 3. De S. Jean, fondée par le seigneur de la Rye en 1751 (M. Arch.)
— 4. Domestique du château de la Rye, en 1751 (id.).
— 5. De S. Michel au Bourgpeuil, ruinée depuis 1615 (V. Filleau).

Prieuré. Prioratus de Vigano debet mediam procurationem (G. G.).

Prieuré de S. Liguaire (*b*). Prior S. Leodegarii debet dimidiam procurationem cum priore de Buxeria (G. G.).

VILLARET.

S. Antoine, 17 Janvier. — Sup. réunie à Blanzay. — Arch. de Chonayo.

Eccl. de Villaret, pleno jure de dono episcopi debet aureum (G. G.), CXI l. (Bys. 1649) [*c*].

Eccl. S. Antoine ou S. Martin de Villaret, pat. episcopus (P. Besly), 250 com. (P. 1782).

VILLEDIEU (LA).

S. Jean-Baptiste, 24 Juin. —Doy. Arch. de Poitiers. — Arch. de Gencayo.

Eccl. de Villadei patronatum habet prior hospitalis ejusdem loci in Franciam (G. G.).

Eccl. S. Jean-Baptiste de la Villedieu, pat. preceptor de la Villedieu, O. S. Johannis Hierosolimitani (P. Besly), 150 com. (P. 1782).

Maladrerie, en ruines, titres et biens usurpés, en 1634 (V. Filleau).

(*a*) Relaté dans la bulle donnée en 1179 par le pape Alexandre III, en faveur de ce monastère (Cart. S. Jovini).

(*b*) Outre le prieuré de S. Liguaire, un procès-verbal de visite de 1751 constate qu'il y avait un autre prieuré dit de Ste-Magdelaine. Sans doute l'église autrefois paroissiale de la Mondie qui se trouve en effet dans l'étendue de la paroisse du Vigean (V. la Mondie).

(*c*) Dans le manuscrit on a écrit le curé de Villiers, ce qui est évidemment une erreur pour Villaret, car il n'y a aucune église de ce nom de Villiers dans l'archiprêtré de Chaunay.

VILLEFOLET.

S. Hilaire, 13 *Janv.* — *Sup. réunie à Séligné.* — *Arch. de Metulo.*

Eccl. de Villafloëc patronatum habet abbatissa Ste-Trinitatis Pictavensis, debet XVI l. de jur. (G. G.), X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Hilarii de Villefollet, pat. abbatissa Sanctissimæ Trinitatis Pictavensis (P. Besly). Prés. l'abbesse et les religieuses de la Trinité, 350 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. In ecclesia de Folet est cappellania quam fundavit archipresbyter Johannes de Metulo (G. G.).

— 2. In parochia de Folet est cappellania, et est de dono episcopi (id.).

Prieuré. Priorissa de Villa-Foleti, debet XL s. t. (D. 1326), XL s. de decima (D. 1383).

Le prieuré de Villefolet dépendant de l'abbaye de Montierneuf est uni de temps immémorial aux Dames de la Trinité de Poictiers, sous la prestation d'une rente annuelle à Montierneuf (P. M.).

Aumônerie. In villa de Flec, est elemosinaria valde bona, habens curam animarum pauperum et familie et presentatur episcopo (G. G.).

VILLEMAIN.

N.-Dame, 15 *Août.* — *Suc. Doy. de Chef-Boutonne.* — *Arch. de Boing.*

Eccl. de Villanayen patronatum habet decanus Pictavensis (G. G.), XV s. (Bys. 1649).

Eccl. N.-Dame de Villemain, pat. decanus Pictavensis (P. Besly), 200 com.; rev., 500 l. (V. 1769), 300 com. (P. 1782).

VILLEMORT.

S. Maixent, 25 *Juin.* — *Suc. Doy. de S. Savin.*

Cure de S. Maixent de Villemort. Prés. le seigneur de Villemort, 250 com. (*a*) [P. 1782).

VILLIERS.

S. Joseph (3e *Dimanche après Pâques*). — *Suc. Doy. de Neuville.*

Paroisse comprenant le territoire de la commune de Villiers, elle avait été érigée d'abord en chapelle vicariale en 1835, puis le fut en paroisse en 1844. L'église a été fondée en 1846.

VILLIERS.

Ste Radégonde, 13 *Août.* — *Sup. réunie à Messemé.* — *Arch. de Loduno.*

Eccl. de Villers, patronatum habet abbatissa Sancte-Crucis (*b*), debet XXX s. de bys. (G. G.).

Eccl. Ste-Radégonde de Villiers, pat. abbatissa de Villiers [sic pour Sancte-Crucis] (P. Besly). Prés. l'abbesse de Ste-Croix), 60 com. (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Villers, non solvit procurationem (G. G.).

(*a*) C'est un démembrement de la paroisse de Béthines, l'église n'a été fondée qu'en 1783.

(*b*) Cession de droits faite à l'abbaye de Ste-Croix de Poitiers, *in villa que nuncupatur Villaris, in rem Ste-Radegundis*, avril 923 (Arch. Dépt. Vienne, S. Hilaire-le-Grand).

VILLIERS-EN-BOIS.

S. Romain, 18 *Nov.* — *Suc. Doy. de Brioux.* — *Arch. de Metulo.*

Eccl. de Villers de Nemore, est regularium (G. G.), X s. (Bys. 1649).

Eccl. de Villaribus in nemore, S. Romain de Villiers-en-Bois, pat. abbas S. Severini (P. Besly), 300 com. (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Villers solvit procurationem (G. G.).

VILLIERS-EN-PLAINE.

S. Laurent, 10 *Août.* — *Suc. Doy. de Coulonges.* — *Arch. Arduni.*

Eccl. de Vilers, patronatum habet abbas S. Cypriani (*a*) et... debet XV s. de bys., XVI l. de jur. (G. G.).

Cure de S. Vincent (*b*) de Villiers, pat. l'abbé de S. Cyprian-lez-Poictiers; rev., 400 l. (P. 1648); rev., 400 l., 600 com. (V. de Menou).

Chapelles. 1. Apud Vilers est cappellania et est de dono domini ville ut dicitur (G. G.).

— 2. De Bouton ou Boutou; rev., 50 l., pat. l'Évêque [de Maillezais] (P. 1648); rev., 120 l. une messe par semaine (V. de Menou).

Prieuré. Prior de Vilers debet XVI s. de decima (D. 1383).

Prieuré de Villiers, pat. l'abbé de S. Cyprien-lez-Poictiers; rev., 600 l. (P. 1648). S. Laurent, rev., 3,700 l., uni à la Congrégation de la mission de Fontenay (V. de Menou).

Prieuré de S. Grégoire. Prior S. Gregorii debet XX s. de decima (D. 1383).

Prieuré de S. Grégoire; rev., 250 l., une messe le jour de S. Grégoire, uni au chapitre de Luçon (V. de Menou).

Prieuré de la Dain. Prioratus de la Dent, monasterii de Fontebraldo et prior cum eis non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Cadant [la Dant], pat. l'abbesse de Frontevaux; rev., 300 l. (P. 1648), de la Dain, Dant ou Daix; rev., 1,100 l., une messe par semaine, uni à l'abbaye de Fontevrault (V. de Menou).

Aumônerie. Apud Vilers est elemosinaria, queratur qui dat eam (G. G.).

Aumônerie de Villiers, pat. l'Évêque [de Maillezais]; rev., 500 l. (P. 1648), unie à l'hôpital des Renfermés de Fontenay-le-Comte, par arrêt du conseil du 21 janvier 1695 et lettres-patentes régistrées au parlement de Paris, le 4 juin 1697 (Un. Mal.).

VILLIERS-SUR-CHIZÉ.

N.-Dame... — *Sup. réunie à Availles-sur-Chizé.* — *Arch. de Metulo.*

Eccl. de Villers, patronatum habet abbas S. Johannis Angeliacensis et debet aureum de bys. (G. G.), CXI l. (Bys. 1649).

Abbas S. Johannis Angeliacensis, confert pleno jure ecclesiam parochialem B. Mariæ de Villers-près-Chizé in Pictaviensi diocesi (Tab. dig.).

Eccl. N.-Dame de Villiers-sur-Chizay, pat. abbas Engeriacensis, Xanctonensis diocesis (P. Besly), 150 com. (V. 1769), com. (P. 1782).

(*a*) Don fait à ce monastère vers 1112 par Guillaume Guérin et ses frères, de l'église de *Vilers in Niorto* avec tous ses droits (D. FONT., T. VII).

(*b*) Lisez S. Laurent.

Prieuré. Prioratus de Villers-Chisse solvit procurationem (G. G.).

Prior de Villaribus-propè-Chiray [Chizay], pat. abbas S. Johannis Angeliacensis (P. Abb.); rev., 1,200 l. (P. 1648). N.-Dame de Villiers-Chizé, O. S. B. (P. 1782).

VITRÉ.

S. Pierre..... Sup. réunie à Celles. — Arch. de Metulo.

Eccl. de Vitrayco, patronatum habet abbas S. Cypriani (*a*) debet XV s. de bys., XXV l. de jur. (G. G.), XV s. (Bys. 1649).

Eccl. de Vitrayco, S. Pierre de Vitré, pat. abbas S. Cypriani (P. Besly), 350 com.; rev., 700 à 800 l. (V. 1769), 100 com. (P. 1782.).

Chapelle. In manerio de Bexeria (*b*) in parochia de Vitriaco, est cappellania fundata, cujus presentacio pertinet ad Dominum de..... nuncupata..... de S. Gelasio (G. G.) de la Vexière ou Salleboeuf, une messe par mois; rev., 100 l. (V. 1769). Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

Prieuré de Châteauneuf. Prioratus de Castro novo, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Chasteauneuf, pat. l'abbé de S. Cyprien; rev., 600 l. (P. 1648), une messe par semaine (V. 1769). S. Romain de Châteauneuf. O. S. B., (P. 1782).

Prieuré de la Carte. Prior de Grata seu Quarta pro domibus suis de Fonte-Adam et de Fontecroza debet VI l. t. (D. 1326), LX s. de decima (D. 1383).

Prioratus de Quarta, Pictavensis diocesis, habet unitas domos de Fontecrozo, de Enterna ac de Fonte-Adæ ejusdem diocesis, in quo sint 17 fratres de pensione antiqua 14 l. et nunc 21 l. 10 s. (P. Abb.). O. G., rev., 1,500 l. (P. 1648); le service s'acquitte à S. Martin de Pamprou depuis l'union au collége de Poitiers. Le curé se plaint de ce que ce n'est pas dans son église (V. 1769, P. 1782).

VITRÉ.

S. Georges... — Sup. réuni à Celles.

Capellanus S. Georgii de Vitraio debet VIII gros. de procuratione (D. 1383).

Cure de S. Georges de Vitré. Prés. l'Évêque, 600 com. (P. 1782).

VIVONNE.

S. Georges, 23 Avril. — Doy. Arch. de Poitiers. — Arch. de Lezigniaco.

Eccl. S. Georgii de Vivonia, patronatum habet abbas S. Cypriani, debet XL s. de bys., XXV l. de jur. (G. G.).

Eccl. de Vivonia S. Georges de Vivonne, pat. abbas S. Cypriani (P. Besly) [*c*].

(*a*) Don fait par Gui à cette abbaye vers 987 d'une église sous l'invocation de S. Pierre avec toutes ses dépendances, le tout situé dans le pays et viguerie de Melle, au village dit *Vitriaco* (D. Font., T. VI).

(*b*) *Capella de la Veceria in castellania Metulensi* est mentionnée ainsi que *ecclesia de Vitriaco* dans l'acte par lequel l'évêque Pierre II confirme à l'abbaye de S. Cyprien la possession de quelques églises (D. Font., T. VII).

(*c*) Le *Pouillé* de 1782 a omis les deux cures de Vivonne, bien qu'il mentionne les chapelles qui s'y trouvaient.

Chapelles. 1. De Bellefontaine, de Clavières ou des Pelletiers. Prés. le seigneur de Bellefontaine (P. 1782).

— 2. De Ste-Catherine ; Prés. le seigneur de Vivonne (id.).

— 3. Des Goupillons, Prés. le seigneur de Goupillon (id.).

— 4. Ou aumônerie de l'Arceau au cimetière de S. Georges de Vivône, Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

Prieuré. Prioratus de Vivonia, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Vivonne, O. S. B., pat. l'abbé de S. Cyprien; rev., 800 l. (P. 1648). S. Georges de Vivonne uni à la cure (P. 1782).

Aumônerie. Apud Vivoniam est elemosinaria prope villam (G. G.), unie à l'hôpital de Lusignan, par arrêts du conseil des 21 janvier 1695, 23 août et 12 décembre 1698, et lettres-patentes régistrées au parlement de Paris, le 16 juillet 1696 (Un. Mal.).

VIVONNE.

S. Michel..... — Sup. unie à S. Georges. — Arch. de Lezigniaco.

Eccl. S. Michaëlis in Vivonia, patronatum habet abbas S. Cypriani, debet XV s. de bys. (G. G.).

Eccl. de Vivonia, S. Michel de Vivone, pat. abbas S. Cypriani (P. Besly), est dite ancienne chapelle du Château, en 1787 (N. P.).

Chapelle ou stipendie de Ste Catherine de Regnyer, desservie en la chapelle de M. S. Jehan-Baptiste au château de Cercigni ou en l'église S. Michel de Vivone à l'autel S. Jehan, présentée en 1609 par Dame Jehanne de Saulx, veuve de Jehan de Rochechouard, comme Dame de Cercigni (M. Arch.). Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

VIVONNE.

Prieurés, Chapelles, Maladrerie.

Prieuré de S. Aubin (*a*). Prior S. Albini debet VIII s. de decima (D. 1383).

Prieuré de S. Aubin-sur-Vivonne, O. S. B., pat. l'abbé de S. Cyprien; rev., 1,200 l. (P. 1648 et 1782).

Prieuré de la Vau-Martin. Prior de Valle-Martini debet XVI s. t. (D. 1326), XVI s. de decima (D. 1383).

Prieuré de S. Mandé de Vaumartin, O. S. B., pat. l'abbé de Moreaux; rev., 1,500 l. (P. 1648 et 1782).

Prieuré de Jorye (*b*). Prioratus de Jorye non solvit procurationem (G. G.).

Chapelles. In Vivonia sunt tres cappellanie quas magister Hugo Ogerii posuit, ad quas deserviendas dat XXX VI l. monete currentis (G. G.).

Item alia cappellania quam fundavit cappellanus de Bretezes et est de dono episcopi (id.).

Item est alia et est de dono domini Hugonis de Presayo militis (id.).

Item alia capellania in Vivonia (id.).

(*a*) *Ecclesia S. Albini* mentionnée dans une charte de vers 1098 par laquelle Pierre II, évêque de Poitiers, confirme à l'abbaye de S. Cyprien la possession des églises que l'abbé Raynaud et ses prédécesseurs avaient acquises (D. Font., T. VII).

(*b*) Nous croyons que ce prieuré était situé à Jorigny paroisse de Vivonne ; cependant nous ne donnons cette indication que sous toutes réserves.

In Vivonia est cappellania quam fundavit capellanus de Batrezon (id.).

Item in Vivonia est cappellania et est valoris XII l. cujus redditus tenent dominus Odo et Froito [sic] et Hugo Senescalli (*a*) et cappellanus est mortuus duodecim annis elapsis (id.).

Maladrerie, de fondation seigneuriale, pat. l'Évêque; rev., 100 l. (P. 1648).

VOUHÉ.

S. Pierre, 29 *juin. — Suc. Doy. de Mazières. — Arch. S. Maxencii.*

Eccl. de Voe pleno jure de dono episcopi, debet X s. de bys. (G. G.), X s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Pierre de Vouhé, pat... (P. Besly). Coll. M. l'Évêque, 200 com. (P. 1782).

Chapelle de S. Clair ou de N.-Dame de Clarté, fondée par M. Abel Soulas en 1662, décrétée en 1678, présentée par M. Joseph Soulas la même année. Prés. le seigneur de Prahec (P. 1782).

VOUILLÉ.

Ste Radégonde, 13 *Août. — Doy. Arch. de Poitiers. — Arch. de Sancayo.*

Eccl. de Voille, patronatum habet capitulum B. Radegundis Pictavensis, debet X s. de bys. (G. G.), XL s. (Bys. 1649).

Eccl. Ste Radégonde de Vouillé, pat. capitulum Sanctæ-Radegundis Pictavensis (P. Besly), 2,800 com. (P. 1782).

Chapelle de N.-Dame de la Conception. Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

Aumônerie, unie à l'Hôtel-Dieu de Poitiers, par arrêts du conseil des 31 janvier 1695 et 7 février 1697, et lettres-patentes régistrées au parlement de Paris, le 9 juillet 1696 (Un. Mal.).

VOUILLÉ-SUR-NIORT.

N.-Dame, 15 *Août. — Suc. Doy. de Prahec. — Arch. de Exolduno.*

Eccl. de Voillet, patronatum habet abbas Dolensis, debet XV s. de bys., XXX l. de jur. (G. G.), XV s. (Bys. 1649).

Eccl. N.-Dame de Vouillé-sur-Nyort, pat. abbas du Bourg-Dieu (P. Besly), 300 com., 1,000 habitants, le plus grand nombre protestants; rev., 400 l. (V. 1769). Coll. le Roi, 250 com. (P. 1782).

Chapelles. 1, 2. De Ste Catherine et S. Jacques de Gacougnolle. In parochia de Volgec est cappellania de Gaskegnola, et est de patronatu prioris de Fors (G. G.), deux messes par semaine; rev., 150 l. (V. 1769). S. Jacques, le seigneur de Gascougnole y présenta en 1628, et à celle de Ste Catherine unie à la précédente. Prés. le seigneur de Vouillé (P. 1782).

— 3. De Vaumoreau, prés. le seigneur de Vouillé (id.).

(*a*) Cette chapelle qui est mentionnée dans deux endroits du *Grand-Gauthier* est dite *In Vivonia* dans l'un et *apud Choec* [Couhé] dans l'autre, nous les avons transcrites chacune à leur rang, ne sachant quelle est la vérité.

VOULESME.

S. Hilaire, 13 Janv. — Suc. Doy. de Sivrai. — Arch. de Gencayo.

Eccl. de Voleme patronatum habet abbas de Nantolio, debet X s. de bys. (G. G.), X s. (Bys. 1649).

Eccl. de Volisma, S. Hilaire de Voulême, pat. abbas de Nantheuil (P. Besly). Coll. M. l'Évêque, 400 com. (P. 1782).

Prieuré. Prieuré de Volesme, O. S. B., pat. l'abbé de Nantheuil; rev., 600 l. (P. 1648). S. Hilaire de Voulême, Coll. le Roi (P. 1782).

VOULON.

S. Maixent, 25 *Juin. — Suc. Doy. de Couhé. — Arch. de Lezigniaco.*

Eccl. de Volon, unita archipresbyteratu de Lezigniaco, pleno jure de dono episcopi, debet aureum de byssexto (G. G.).

Cure de S. Maixent de Voulon, Coll. M. l'Évêque, 100 com. (P. 1782).

Chapelle de S. Marc ou S. Macou de Beaulieu, ou de la Trinité ou de Tous-les-Saints; rev., 50 l. (N. P.). Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

VOULTEGON.

S. Pierre, 29 *Juin. — Suc. Doy. d'Argenton-Château. — Dec. Berchorii.*

Eccl. de Vecogaut est regularium, seu « ecclesia S. Petri de Vultu-Hugonis de patronatu Ste Trinitatis de Maloleone (*a*). O. S. A. », debet XXV s. de bys. (G. G.).

Prieuré-cure de S. Pierre de Voutegon, pat. l'abbé de la Ste-Trinité de Mauléon (P. Abb.), régulier, pat. l'abbé d'Oirvau ; rev., 500 l. (P. 1648), Prés. l'abbé de Mauléon ; rev. 900 l., 300 com. (V. de Menou).

Chapelle rurale de S. Sébastien, de dévotion seulement (V. de Menou).

VOUNEUIL-SOUS-BIARD.

S. Pierre et S. Paul, 29 *Juin. — Suc. Doy. de S. Pierre de Poitiers. — Arch. de Sancayo.*

Eccl. de Volonio patronatum habet abbas S. Cypriani (*b*) debet X s. de bys., XVI l. de jur. (G. G.), X. s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Pierre et S. Paul de Vouneuil-sous-Biard, pat. abbas S. Cypriani (P. Besly), 250 com. (P. 1782).

Chapelles. 1. De L'Assomption de la Ste Vierge, Prés. le seigneur de la Roche (P. 1782).

— 2. De N.-Dame de Boivre, dépend *pleno jure* de l'évêque (N. P.). Prés. le curé (P. 1782).

— 3. De Ste Radégonde de Pouzioux. Prés. MM. Pallu (id.).

Prieuré. Prioratus de Voonul, non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Vouneuil-sous-Biard, O. S. B., pat. l'abbé de S. Cyprien; rev., 600 l. (P. 1648). S. Pierre et S. Paul. O. S. A. (*c*), [P. 1782].

(*a*) Relatée dans la Bulle donné en faveur de ce monastère par le pape Calixte II, le 23 mars 1123 (D. Font., T. XVII).

(*b*) Don fait en 996 par Guillaume-le-Grand, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, à cette abbaye, de l'église de Vouneuil-sous-Biard (D. Font., T. VI).

(*c*) C'est par erreur que dans le *Pouillé* de 1782 ce prieuré est dit de l'ordre de S. Augustin ; dépendant de S. Cyprien, il ne pouvait être que de l'ordre de S. Benoît.

VOUNEUIL-SUR-VIENNE.

S. Étienne, 3 Août. — Doy. Arch. de Châtellerault. — Arch. Castri-Ayraudi.

Eccl. de Voonolio patronatum habet abbas S. Cypriani, debet XXX s. de bys., XXX l. de jur. (G. G.), XXX s. (Bys. 1649).

Eccl. S. Estienne de Vouneuil-sur-Vienne, pat. abbas S. Cypriani (P. Besly et P. 1782), 860 com. ; rev., 1,000 l. (V. 1769).

Chapelles du château de Montgamé. In parochia de Vonolio apud Montem Gamerium, est quedam cappellania que est de patronatu capituli Pictavensis vel illius qui tenet assamentum nomine capituli, in illo loco (G. G.), donnée en 1609 par l'Évêque ; en 1629 en cour de Rome ; il y eut un devolut en 1640 (N. P.).

Prieuré de Savigny-sur-Vienne. Prior de Savigne debet XL s. t. (D. 1326), XL s. de decima, XXX gros. de procuratione (D. 1383).

Prieuré de Savigny-sur-Loire [sur Vienne], O. S. B., pat. l'abbé de S. Cyprien-les-Poictiers (*a*) ; rev., 1,200 l. (P. 1648 et P. 1782), une messe par semaine ; rev., 800 l. (V. 1769).

Prieuré de Chitré. Prioratus de Chitré non solvit procurationem. Prioratus S. Laurencii (G. G.).

Prieuré de Chitré, O. S. B., patron l'abbé de S. Cyprien-les-Poictiers (*b*) ; rev., 800 l. (P. 1648) ; au Château de Chitré ; rev., 300 l., une messe par semaine (V. 1769). S. Laurent de Chitré (P. 1782).

VOUZAILLES.

S. Hilaire, 13 Janv. — Suc. Doy. de Mirebeau. — Dec. Pertiniaci.

Eccl. de Vozailha patronatum habet abbas Burgulii (*c*) debet XXX s. de bys., XXV l. de jur. (G. G.).

Cure de S. Hilaire de Voizalle, pat. l'abbé de Bourgueil (P. Abb.). Eccl. de Voizailla (P. Besly), 400 com. (P. 1782).

(*a*) Don à ce monastère par Richard, trésorier de l'église de Poitiers, vers 942 ou 943, d'une chapelle qu'il venait de fonder, sise à *Saviniacus in vicaria Ingrandensis* (D. Font., T. VI).

(*b*) Vers 1088, Hugues de Chistré et sa famille donnent à ce monastère les dimes de Chistré. Vers 1098, Pierre II, évêque de Poitiers, lui en confirme la possession (D. Font., T. VII). Dans un don fait à ce prieuré le 27 avril 1237, par divers nobles, l'on trouve citée une chapelle de Prisay, dont nous n'avons pu retrouver la trace (id. T. III).

(*c*) Il résulte d'un jugement rendu à la fin du XI[e] siècle par le Concile d'Issoudun, confirmé par celui de Saintes, que la possession de la terre de Vouzailles donna lieu à un procès entre le chapitre de S. Hilaire de Poitiers et l'abbaye de Bourgueil, que les chanoines prétendaient justifier leurs droits sur cette paroisse dont l'église était sous le vocable de S. Hilaire, sur ce qu'il était de notoriété publique qu'elle dépendait de leur chapitre, le prouvant en outre par un acte du roi Louis d'Outremer. Les religieux leur opposaient des chartes desquelles il résultait qu'une comtesse du Poitou nommée Emma, fondatrice de leur abbaye, leur en avait donné la moitié du consentement du chapitre de S. Hilaire. Il fut décidé que la moitié de la terre de Vouzailles, l'église comprise, appartiendrait au monastère et que l'autre moitié resterait la propriété du chapitre.

L'acte sur lequel s'appuyaient les chanoines était un diplôme du roi Louis d'Outremer, ratifiant et confirmant le 5 janvier 942 un premier diplôme donné par le roi Eudes, le 30 décembre 889 (890), par lequel il approuve le partage fait des terres du chapitre entre les chanoines (Arch. Dép. de la Vienne, S. Hilaire-le-Grand).

Chapelles. 1. De S. Jacques, une messe par semaine, à patronage laïc, en 1660 (V. Maisond). Coll. M. l'Évêque (P. 1782).

— 2. Du Légat Daubretay, une messe par semaine; rev., 25 l. en 1660 (V. Maisond.).

— 3. De Ste Barbe ou S. Nicolas, Prés. le chapitre de Mirebeau (P. 1782).

— 4. De N.-Dame, au cimetière, Coll. M. l'Évêque (id.).

Prieuré. Prioratus de Vouzaillie, solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Vouzailles, O. S. B., pat. l'abbé de Bourgueil; rev., 800 l. (V. Maisond., P. 1648), uni à la maison conventuelle de l'abbaye de S. Cyprien de Poitiers (P. 1782).

XAINTRAIS.

Ste Marthe, 29 *Juillet. — Suc. Doy. de Champdeniers. — Arch. Arduni.*

Eccl. de Cintrayo seu Syntrayo, pleno jure de dono episcopi, debet XV s. de bys. XXV l. de jur. (G. G.).

Cure de S. Eugène de Cintray, pat. l'Évêque de Maillezais; rev., 400 l. (P. 1648). Ste-Marthe de Xaintrais. Coll. l'Évêque de la Rochelle; rev., 700 l., 300 com. (V. de Menou).

Chapelles. 1. Des Courtins au grand cimetière, pat. l'Évêque [de Maillezais]; rev., 200 l. (P. 1648), revenus pillés (V. de Menou).

— 2. Bernard, au petit cimetière; rev., 100 l. (P. 1648). Prés. M. de Saint-Jal; rev., 100 l. (V. de Menou).

Prieuré. Prioratus de Cintray non solvit procurationem (G. G.).

Prieuré de Sintray et de Nusse [Missé ?], pat. l'Évêque [de Maillezais]; rev., 400 l. (P. 1648).

Aumônerie. Pat. l'Évêque [de Maillezais]; rev., 300 l. (P. 1648).



TABLES.

ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES DANS LES TABLES.

Abb.	*Abbatia, Abbaye.*
Archid.	*Archidiaconatus, Archidiaconé.*
Archip.	*Archipresbyteratus, Archiprêtré.*
Aum.	*Aumônerie.*
C.	*Cure.*
Cap.	*Capella, capellania.*
Chap.	*Chapelle.*
Chat.	*Chateau.*
Chev.	*Chevalier.*
Doy.	*Doyenné, Doyen.*
Ec.	*Écuyer.*
Eccl.	*Ecclesia.*
El.	*Elemosinaria.*
Hop.	*Hôpital.*
Mal.	*Maladrerie.*
P.	*Prioratus, Prieuré.*
Par.	*Parochia, Paroisse.*
Sgr.	*Seigneur, seigneurie.*
Vil.	*Village.*

TABLE GÉOGRAPHIQUE.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

(1) La Note *a*, page 299, dit Cordeliers par erreur.

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

W

TABLE DES NOMS PROPRES.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

1. Lisez Pascal II, au lieu de Pascal III. — 2. Lisez Pierre II et 1087, au lieu de Pierre I et 1081.

Q

R

S

T

U

V

Y

(1) Jérôme d'Ascoli, de l'ordre des Frères-Prêcheurs, cardinal-évêque de Palestrine, élu Pape le 15 février 1288, et qui prit le nom de Nicolas IV.

POITIERS. — IMPRIMERIE DE HENRI OUDIN.





